Moeurs et usages des Turcs, leur religion, leur gouvernement civil, militaire et politique, avec un abrégé de l'histoire ottomane, par M. Guer

1. Notice

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

The text on this page is estimated to be only 10.00% accurate

11A


Digitized by Google


Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.00% accurate

Digitized by Google i r

The text on this page is estimated to be only 15.00% accurate

[G 3o3 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.00% accurate

■ I



The text on this page is estimated to be only 11.83% accurate

1 i • . • *■ -\ •A' .A Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.44% accurate

y Hidle tnv â Durits ..v Digitized by Go(

The text on this page is estimated to be only 24.69% accurate

MOEURS ET USAGES DES $URCS> ££UR ^RELIGION, LEUîR GOUVERNEMENT CIVIL, MILITAIRE ET P0LIT1QVE , Avec un abrégé de l'Hiftoire Ottomane 5 Par M. G U E R, Avocat. TOME SECONDA PARIS, Chez Merigot & Piget, Quai des Auguftins. M. DCC. XL VII. Avec Approbation & Privilège du Roi.



Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.41% accurate

TABLE DES CHAPITRES Contenus dans ce Volume. LIVRE IV. De la Cour Ottomane , i C h a p. I. Du S ult an, ou Grand-Seigneurjbid. Tome II. Des Femmes du Grand-S eigneur,!.^ Officiers de iaAlatfon du Grand Se teneur , Des Pares du Grand-Seigneur > & de (es Gardes , Du Palats du Grand-Seigneur s ou du Serrait, 47 De ta Di/çipline du Serrait, 61 Des Pages de la Fauconnerie , desSeferlis , & des Pages du Trefor , 84 Des S ourds & des Muets, %6 Des Az^amoglans , 88 Du Trefor particulier du Grand' Seigneur , 98 uigi

The text on this page is estimated to be only 14.37% accurate

lf T A HE Chai». II. Des Officiers de l'Empire , ^ 107 \ Du (urand-ViJtr , ' ic9 - Jju Caimacan , i^*. r r DuCétfttan-BachayOuJmiraliU.} - DuDefterdar, ^ De l'A »a des Janif aires,. , ibid. DuSpahiUr-Aga , ^7 Du Boftan£i-£achr , fbtd. Ou Grand & petit Ecuyer , 119. £>tt Mttpkn, ijô Dgj Officiers de la jecortdt & trotjieme ClaJJe , ~ 13 4 LIVRE V- Du Gouvernement des Turcs, 140 Chap. 1. Z> /« jfyfof , H£ Du Divan, >47 Du G'altbé-Divan * yj Habillement des Minières & autres Officiers du Uwan~ ij8 Des Supplices , 160 ChaP. II. Des htrtarices> 16 ? Z)^ Revenus de l'Empire, 168 Tre/or de l'Empire , *7J Chap. III. ^o//<y , 180 Chap. IV. De la Monnoie, l8? LIVRE VI. Du Gouvernement Militaire des Turcs . J?± * « Chap. I. Des Milices qui ne font point a lajolde du Grand-Seigneur^ 194

The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

DES CHAPITRES. vfij Çh ap. i I. Des T rouf es que le Grand-Seigneur entretiens à fa folde , 100 Des famjfaires , - .UT." k^ioi Des Agapes, 214 DetCanoniers,&desAmuners^.\$ Des Spahis , e^* ^ Seliûarlis, 2 1 6 £>cs petits Cavaliers , 110 Des Gtonulis, ibid.Des Acangis , m Houjfarts . 'Turcs r 111 Des Deiilers y "» /W. Chap. .TH. Des Troupes auxiliaires des Turcs, 223 Des Troupes d'Egypte, ibid. Des petits T art ares , £24 Chap. IV. De la M arine des Turcs , 230 JD<r l'Arjenal de Confiantinople, zft Des Galères Turques , 137 Dijcipline de l'Armée navale des Turcs , 141 LIVRE VIL Suite <k Gouvernement Militaire des Turcs , 247 Chat. L De t Artillerie & des Armes, 148 De l'Artillerie , ibid. Des Armes , 2 ji Chap. II. Des Eiendarts , des Inftrumens de guerre & dis chevaux , 2*3 Des Etendons Turcs , ibid.

iv TABLE Des In f rumens de Guerre , 1/7 Des Chevaux des Turcs , 178 Chàp.IÏI. Sentimens des Turcs fur la Guerre, 160 Chap. IV. Manière etafembkr une ArmêcT urqtte , fa Marche, fis Campemens , fès Provifions , 264 Affembléedes ArméesT urquesj ibid. Marche de C Armée, 166 Campemens des T nrcs > 167 Provifions des Armées Turques , 169 Chap. V. Faconde combattre des Turcs , xyi Chap. VI. Intelligence des Turcs dans le métier de la Guerre , 1 7 6 LIVRE VIII. Du Faftc Ottoman , x % 5 C h a p. I. De la f ortie du Grand-Seigneur pour la guerre , 184 Marche des Janijfaires , ibid. Marche des Spahis, 187 Maifins des Vifirs , $bieL Mai/on du Grandes éigneur , 189 Marche du Grand-Seigneur en habit de guerre, 191 Chap. II, De la Fête du Bairam , 293 Chap. M. De la Circoncifion des Princes Ottomans , & des Noces des Frincefes, Digitized by Google

DES CHAPITRES. v Cérémonies de la Circonciſion des Princes Ottomans , ibid. Des Noces des Princejfes Ottomanes, joo Chap.IV. Des Ambaffadeurs & Miniflres étrangers à la Porte , 3 o j Chap. V. Dernières Réflexions furie F a f> te Ottoman, 331 LIVRE IX. De la Politique des Turcs, 5 3 j C h a p. I. Réflexions far la Politique en vénérai , ibieL Chap. II. Des deux premières Maximes de la Politique des Turcs* Différence entre les Romains & ces Peuples , au Jujet du Gouvernement , 345 1*. Maxime. La dijjimulation & [infidélité, ibid. IIe: Maxime. Le défir de la propagation du MabométifDifférence entre les Turcs & les Romains , au fujet du Gouvernement , $66 Chap. III. Le pouvoir abfilu du GrandSeigneur efl labafi du G ou* vernement des Turcs i le SuU tan efl le maître de la vie &

The text on this page is estimated to be only 27.73% accurate

1 I vj TA BiE des biens de tous fes Sujets, 368 Chap. IV- // n'y a point àc Noblejfe en Turquie, 3 8 9 Chap. V. Précaution de la Politique contre la trop grande élévation des parens du Grand - S eigneur, ^9^ Chap. VI. Suite de la Politique des Turcs, 4°* LIVRE X. Réflexions fur la puiflânce des Turcs , 6c fur lafToibliiVemenc de leur Empke, 41 $ Chap. I. Putjjance de l'Empire Ottoman , ibid. Chap. II. Affotbltjfement de l'Empire Ottoman , fes caufes , 4 1 & Abus dans le Militaire , 410 Foiblejfe de la Marine » 4zt Corruption dans l'admini/lration delà Jufiice 9 4*4 Abus dans le Gouvernement des Provinces 9 43 1 La pluralité des femmes n augmente point te nombre des fujets en Turquie \ les Eunuques & le vice commun aux Orientaux le diminue, 441 Chap. III. Des Révoltes de l'Empire OttoDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.07% accurate

DES CHAPITRES. vîj fnany çy des Intrigues du Serrât'., 447 Motifs des Révoltes par rapport aux Jamjfatres s 448 Motifs des mêmes Révoltes par rapport aux Minières aux Bâchas , 449 Motifs de la S titane Valide , 4; 8 Motifs des Aftkis , Premier Exemple des Intrigues du S:rrail, 460 Second Exemple des Intrigues du Serrait , 474 Négociations amoureufes du Serrait t 492, Les S titanes font initic'es dans le Gouvernement : maux qui en refait ent s Soz IV. V ambition des Minières don' ne de rudes fecouffts au Trône, }o6 Relation de la dernière Révolution arrivée à Conflantwople, ou de la dépofitton d'Achmetlll» jo8 Mort AOfinan , j 1 1

The text on this page is estimated to be only 21.62% accurate

viij TABLE DES CHAPITRES. CHAP. V. Dernières réflexions fivr Fin/tabilité du Trône Ottoman , Fin de la Table des Chapitres. : MOEURS Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.68% accurate

MOEURS ET USAGES DES TURCS, LIVRE QUATRIEME. De la Cour Ottomane.

^^^

The text on this page is estimated to be only 29.90% accurate

1 x MOEURS ET USAGES de fans diftindion : ainfi on dit Sultanum >.', de même Iue la civilité nous fait donner à tout homme le nom e Monfieur. Mais fi l'on emploie le mot de Sultan tout fcul , ou feulement avec l'article Le , alors il défigne l'Empereur des Turcs, ou le Grand-Seigneur. Amurat I. fut le premier des defeendans d'Ottoman qui prit ce nom (a). En Europe , & principalement parmi les Chrétiens , on le connoît fous le nom de Grand Turc, Mahomet 1 1. fut le premier honoré de ce titre par les Européens , non par rapport à fes grandes actions , mais eu égard à l'étendue de fes domaines y en comparaison de ceux du Sultan d'Iconium en Cappadoce fon Contemporain , que Monftrelec défigne fous le nom de Petit Turc. Apres la prife de Conftantinople Mahomet II. s'empara de tous les Etats du petit Turc , & commença dès-lors à porter à plus jufte titre le nom de Grand Turc. Dans fes Lettres patentes , & dans celles qu'il enpeu^du°m" vo'e * ^s Bâchas ou aux Princes étrangers , le Grand-Sei- Grand - Seigneur prend les titres pompeux d'Agent & d'Image de Dieu (b). Tantôt il s'appelle Tuteur du Monde , Gardien de l'Univers, Empereur des Empereurs , Diftributeur des Couronnes , Refuge & azile des Rois , Princes , Républiques & Seigneuries ■affligées, Libérateur de ceux qui gémifTent fous l'oppreffion des Infidèles , unique Favori du Ciel , chéri Il s'exprime en langue Turque par le mot Schth ; 8c SchéTjiàbc eft le nom appellatif du Souverain , quand par refpeft on fupprhne fon nom propre : Sebé par fyncope , pour Schab , Empereur , 8c Zadbé , Fils. (£) Le Rot de Perfe emploie auffi dans fes Lettres le mime terme à'imap de Dieu, Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. , $c redouté partout -, tantôt il fe qualifie Propriétaire dès célefres Cirés de la Méque & de Médine , Gardien perpétuel de la Sainte Jérufalem -, fouvent auflî il fe dit PoflefTeur des Empires de Grèce & de Trébizonde, de (bixante- dix Royaumes, d'un nombre infini de peuples , terres , & pays conquis en Europe , en Afic & en Afrique par l'épée extermU nante des Mufulmans , & Maître abfolu de plufieurs millions de Guerriers victorieux des plus grands fleuves du monde , des mers blanche , noire & rouge , des Palus méotides , &c. Charle X 1 1. Roi de Suéde écrivant à Achmet 1 1 1. adreue ainfi fa Lettre : A très-haut, très-glorieux , invincible & augufie Empereur de plufieurs Empires , Roi de plufieurs Royaumes , Chef & Protetleur de plufieurs Nations , Achmet M. &c. Les titres du Grand - Seigneur aujourd'hui régnant , font Mahomet Sultan , par les grâces du Toutpuijfant Créateur , Seigneur des Seigneurs , Dominateur Souverain en Arabie , en Perfe & dans la Grèce , le Roi des Rois , glorieux , grand , invincible & toujours victorieux, Empereur de Conjlantinople , Diflri buteur des Couronnes aux plus grands Princes de la terre , Souverain Maître des deux mers & de tous les pays adjacens , Seigneur de l'Orient & de f Occident , Proteficur des Sacrées & augufles villes de la Méque & de Médine , & d'une infinité d'autres Pays , Royaumes , Empires , IJles & Peuples. La Politique a ainfi inventé cette foule d'expreffions gigantefques , pour défigner celui d'entre les hommes <^ui gouverne la Monarchie des Ottomans. Avide de la domination , ce Maître impérieux cherA ij

4 MOEURS ET USAGES chc à en impofer par des mots vuides de fens , & cache fa foiblefle tous de magnifiques idées , pour mieux établir fon autorité deipotique. Accoutumés dès l'enfance à baifler la tête devant un homme, que des preftiges perpétués de fiécle en fiecle reÎ>ré(entent comme un Envoyé de la Divinité même, es fujets applaudiffent aux titres faftueux qui les éblouiflent : ils fe font un point de Religion d'adorer les plus petits commandemens de ce Prince; ils baifent la terre qu'il foule de fes pieds , ils paroifTent devant lui dans une pofture humiliée : on diroit qu'ils font en préfence de Dieu même. Le Grand Vifir , tous les Bâchas & autres Officiers généraux & particuliers (è glorifient ainfi de leur baflèflè. Jamais aucun n'a parlé au Sultan, que pour préambule de lôn dilcours il n'ait fait mention de fa qualité defclave. Si ta Hautcjfe , lui difent-ils , par exemple , veut permettre à fon efclave et ouvrir la bouche , il dira à /on Seigneur & Maître , &c. ou bien , Si un vil efclave ofoit lever les yeux vers la face de fon Empereur , &c. Surquoi il cil à propos d'obfervcr , que quoique tous les Sujets de l'Empire Ottoman foient réellement efclaves du Grand-Seigneur , on diftingue cependant des autres ceux qui font attachés à la perlonne de ce Prince , ou qui font revêtus des charges de l'Etat. On appelle les derniers Kuls , mot qui en Langue Turque fignific la même chofe , que Eved en Hébreu. Ainfi comme Eved hammelec veut dire Amplement ferviteur du Roi , & non pas fon Efclave , il en eft de même chez les Turcs : car quoique les Afiatiques foienc Digitized by Google

DES TU R C5,Liv. IV. 5 de véritables efclaves à l'égard de leurs Princes , le mot de Kul ne fignifie autre chofe que Serviteur. C'eft ainfi que nous difons en François , être au fervice de Sa Majefté. Elevé prefque toujours dans une prifon , le Sultan n'en eft pas moins l'oracle des Loix : les Léiflateurs lui donnent le pouvoir de les expliquer , e les corriger , de les annuller , & préfèrent fes explications à leur texte. Sa perfonne cil fi facrée , que lui baifer la main eft un honneur , dont nul mortel n'eft digne , excepté le Kam des Tartares ; le Muphti feul a le privilège de lui baifer l'épaule, & le Grand Vifir le bord de fa Robe. Auflîtôt que le Grand -Seigneur eft mort , fon SuccefTeur prend pofTeffion du Trône Impérial , & infl^on. reçoit le ferment de fidélité de tous les Grands de l'Empire , qui vont baifer le bas de fon Caftan. Un Héraut publie enfuite (on élévation en ces termes : Que famé de tEmpereur [Achmet s par exemple] jouijfe et un repos éternel & (tune gloire immortelle, & que l Empire de Mahomet V» foit heureux Ô* glorieux ! Le Divan s'aflèmble , & fait retentir l'air de les cris de joie. A Ion avènement au Trône , le nouvel Empereur ne manque jamais de faire diftribuer certaines fommes aux troupes choifies , qui fe trouvent alors à Conftantinople : elles regardent cette libéralité , non comme un don purement gratuit , mais comme une dette autorise par l'ufage. Dans les prefTans befoins de l'Etat on a vu les Soldats remettre au Sultan trois mois de leur paye , & même fix j mais on n'a prefque jamais vû , qu'ils

6 MOEURS ET USAGES ayent renoncé au Julus-Achefis , ou argent du nouvel Empereur. Mahomet V. aujourd'hui régnant, voulant ôter aux mal-intentionnés tout prétexte de continuer la rébellion , ordonna que les nouveaux Soldats reçurent la même gratification que les anciens , & que l'on donnât aux uns & aux autres deux quartiers de leur paye. Dans cette diltribution , chaque Cavalier doit avoir deux afpres de plus par jour pour fa paye , & mille afpres de gratification j ou s'il aime mieux que la gratification (oit convertie en paye , car la chofe eft à (on choix , la paye eft augmentée de trois afpres aulieu de deux. Les Janiflaires , les Topchis , les Gébégis doivent avoir cinq afpres d'augmentation par jour , à moins qu'ils n'aiment mieux recevoir trois mille afpres de gratification , & deux afpres d'augmentation pour leur paye. Au refte quoiqu a la rigueur le nouveau Sultan ne (bit obligé de faire cette largefTe aux Troupes , que lorfque fon Prédéceflèur a été dépofe , quoique cette gratification ne (bit nullement due à ceux qui s'enrôlent feulement pour en jouir, & qui difparoiflent peu de jours après ; cependant un Miniftre prudent Se fage ne manque jamais d'infpirer à fon nouveau Maître , de donner a les Sujets cette première marque de bonté & de générofité. Cet établif rement eft infailliblement fujet à de tres-grands inconvéniens. En effet l'expérience n'a que trop fait voir , que l'avidité du Soldat le porte naturellement à fouhaiter le changement de maître, dans l'attente d'une nouvelle largefTe , & que les Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.21% accurate

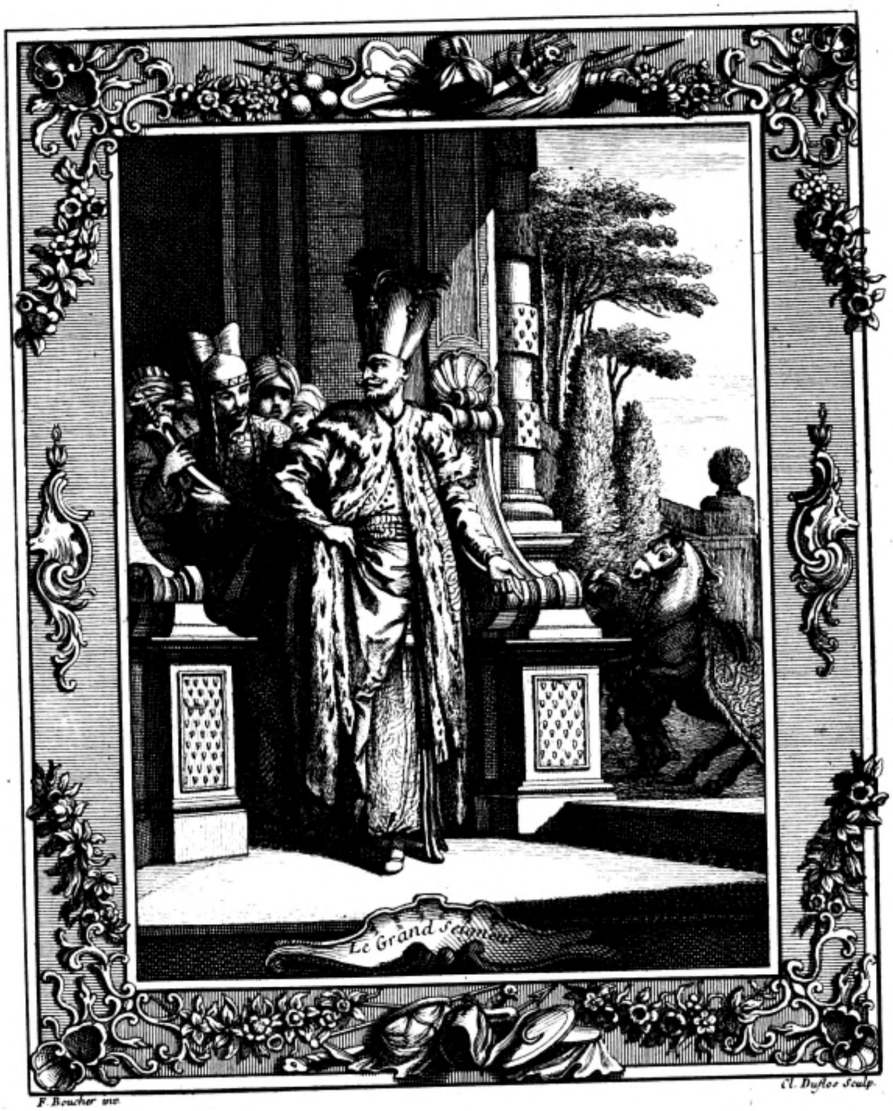
DES TURCS, Liv. IV. 7 ennemis d'un Sultan réveillent toujours avec fucces cette difpofition générale de la Milice. Cependant quelques-uns accoutumés à foutenir des paradoxes , prétendent qua examiner férieufement la fin de cette inftitution , on ne trouve que trop de rai(bns d'admirer la profonde politique de Soliman I. quand il établit le Julus-Ackefa. Ce Prince prévit fagement , difent-ils , qu'il ne fufEfoit pas d'avoir affermi l'Etat contre les attaques du dehors , (î au dedans il demeuroit expofé à des convulfions domeftiques. Il avoit réuni avec peine toutes les parties d'un grand Empire , & craignoit qu'aveuglés par leur pouvoir ab(olu , fes (ucceflèurs ne s'erigeaflènt en tyrans de leurs fujets. Il voulut donc mettre ces Princes dans la néceflité d'écarter de leur Gouvernement jufqu'à l'ombre de l'injuftice & de la tyrannie ■> par là il crut pouvoir couper racine au mécontentement des peuples , qui ne trouvant dans la conduite de leur Empereur aucune faute capable de les aigrir , n'auroient aulfi aucun prétexte de fuccomber à la tentation , par l'efpérance d'une légère récompenfc. Les Soldats de leur côté attentifs par intérêt , veillent fans cefle & obfervent les abus qui fe gliflènt dans l'Etat j en forte que s'ils fe laiflent aller à la révolte , ceux qui remplacent les victimes {c croyent fuffifàmment avertis par ces exemples tragiques , du danger qu'ils courent en abuiant de leur pouvoir , &c ils respectent le luffrage d'une milice , qui peut les abattre comme elle les a élevés. On avouera , que ce raifbnneraenr prête à Soliman des fentimens bien

 défintérefTés & bien équitables. Ce Prince les eut-il ou non ? Ceft ce qui probablement ne fera pas fitôt décidé : toujours eft-il certain , qu'en établiflant le Julus-Achefis , il n'agit ni en fage Politique , ni même en Prince jufte & qui raifonne. En effet l'expérience n'a que trop prouvé , que le Gouvernement militaire eft un Gouvernement violent , un Gouvernement de fang , un principe éternel de troubles & de divifions , de leditions & de révoltes, demouvemens &c de révolutions dans l'Etat -> par conféquent une fource de malheurs pour les peuples. On fçait que l'époque de la décadence de l'Empire Romain a commencé à 1 etabliflèment des Gardes Prétoriennes , & des largefles que les nouveaux Empereurs avoient coutume de faire à ces troupes à leur avènement au Trône. Du refte qui ne fçait , que ces fortes de libéralités ne fervent qu'à rendre le Soldat fier & infolent , &c à énerver la difcipline militaire > Que bien loin d'être d'aucun avantage , elles font à charge aux fujets , fur qui le Prince eft toujours forcé de fe rédimer de l'obligation où il s'eft trouvé de les faire ? Qu'enfin un des premiers principes de tout Gouvernement jufte , équitable &t fenfe eft que , comme le peuple n'y doit jamais craindre d'injuftice ni de violence de la part de fbn Souverain , le Prince de fôn côté n'y doit jamais appréhender de révolte de fes Sujets , ni faire dépendre fbn autorité de leur bon plaifir & de leur caprice. Son Cou- l-e kfte Ottoman étale pour le couronnement ronnement. du Grand-Seigneur tout ce qui peut s'imaginer de plus beau & de plus riche en habits de cérémonie, en

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

Digitized by Google



Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 9 en équipages de domeftiques ôc de chevaux. Le Muphti , les Vifirs , les Officiers de la Porte (ê rendent au Serrail dès la pointe du jour , pour augmenter par leurs cortèges particuliers la pompe du nouvel Empereur , qui ce jour-là va en cérémonie faire la prière à la Mofquèe d'Youp bâtie au fond du Port. Là il entend la prédication de quelque fameux Docteur , qui l'exhorte à la propagation du Mahométifme, fie à la deftruction du Cnrilrianifme.' Le Sultan le jure fur l'Alcoran -, & après en avoir reçu le ferment , le Muphti lui fouhaite la bonté d'Ottoman , fie lui ceint l'cpce : c'eft à quoi fe réduit toute la cérémonie de fon couronnement. De la Mofquée le cortège du nouveau Sultan l'accompagne jufqu'au Port , où le Maître des galliotes Impériales lui fait un pont de fon dos, pour entrer dans celle qu'on a deftïnée à fon embarquement i elle eft diftinguée des autres par fa couverture de velours en broderie , fie par ia dorure de (a poupe garnie de nacre de perles , de criftal de roche , de turquoifes fie d'autres pierreries. Le Grand-Seigneur met pied à terre à l' Arfenal , où il eft reçu par le grand Amiral , qui le prend fous le bras , fie le conduit dans la falle du Confeil. Là on lui fert une magnifique collation , &c on lui préfente une ceinture , un poignard , fie une aigrette enrichie de diamans : Sa Hautcue trouve aufit toujours une grone bourfe de fequins cachée fous le couffin fur lequel elle repofe. Le grand Amiral lui rend compte de letat de fa Marine au bruit de l'artillerie des Galères , qui ornées de leurs pavilTome H B

The text on this page is estimated to be only 29.93% accurate

to MOEURS ET USAGES Ions & banderolles fc promènent dans le petit gotphe de Cajfum-Pacha , & faluent leur nouveau Souverain de piufieurs de'charges , fuivies de celles de tous les bâtimens Turcs & Chrétiens qui font dans le Port. Le Sultan vifite enfuite I'Arfènal , & va Ce repolèr au grand Kioft (a), d'où il découvre ce nombre prodigieux de toutes fortes de vaifTeaux deftinés a exécuter fes ordres. C'eft aufli la coutume de le conduire avec pompe en un endroit des Fauxbourgs de Conftantinople que Ton appelle Job , à caufe d'un monument fort ancien qui s'y trouve , & qui repréfente un Prophète , ou un Saint homme. Ricaut , qui dit que les Turcs le prennent pour le Job de l'Ecriture, en impofe aux Turcs en cette occafion. M. le Marquis de Bonnac ma afluré qu'ils n'en croyent rien , mais qu'ils prennent cette figure pour celle d'un autre Job , qu'ils appellent EjubEnfari , pour le diftinguer du premier(qu'ils nomment Ejub-Naèi , c'elt-à-dire , le Prophète Job. À fon retour au Scrrail > le Grand Vifir l'entretient des affaires de l'Empire , & l'accompagne à un autre Cabinet finie' à côté de la grande porte du Palais , d'où Sa HautefTe voit les entrées des AmbaiTadeurs & les autres cavalcades : les Eunuques jettent cependant par les fenêtres de ce cabinet quantité d'argent au peuple , qui fait des vœux pour la profpérité & pour la confervation de Ion nouveau Maître. Enfin débarraffé des cérémonies publiques , te (*) C'efl un cabinet biti furie bord de h mer, hors des murs do Scrrail.

 «i Grand-Seigneur pafle trois jours à prendre quelque repos dans l'appartement de fes femmes. Là les Sultanes du vieux Serrail & toutes celles du fang Ottoman vont lui rendre hommage , & recevoir fes riches préfens : elles lui demandent en faveur de fon avènement au Trône différentes grâces , qu'il ne leur refufe jamais , & prennent part à tous les divertiflèrhens qu'on leur a préparés, pour célébrer cette cérémonie. Manière de vivre du Grand-Seigneur. L'Alcoran & les Légiftes qui mettent le GrandSeigneur au-defTus de Ta Loi , ne le dilpcnfent point des devoirs de la Religion , que les affaires les plus férieufes & les plus grands plaifirs ne doivent jamais interrompre. La Politique lui en feroit feule un fcrupule. La pratique exacte des minuties de la Loi en impofe plus efficacement à ces peuples fuperftitieux , qui confirmés dans leur croyance par i'exemfle de leur Prince , n'en (ont que plus affermis dans obéiflance qu'elle leur impole. Ils le croyent d'autant plus digne de leurs reipedls , qu'il a une qualité refpettable par delfus toutes les autres -, c'eft la piété , ou du moins le mafque de la piété , dont l'hypocrite fe couvre prcfque toujours avec fuccès. Ces réflexions n'ont point échappé aux Monarques Ottomans , même a ceux qui peu convaincus ses de leur Religion , ou qui plus éclairés fur le ridi- Avouons cule de fon origine & de fes cérémonies , n'ont eu pour objet que la confervation de leur puiffance. Bij

ït MOEURS ET USAGES Ils ne manquent jamais de fe lever avant l'Aurore , comme le moindre de leurs fujets , de fe laver, d'obferver le jeûne & de faire l'aumône. A la tête de l'armée ils font halte aux heures de la prière , & de retour à Conftantinople , ils vont de tems en tems à une Mofquée publique , afin de fe montrer au Peuple : car il on ne les voyoit point , on les croiroit malades v & des efprits remuans penferoient bientôt à des factions. Alors les Sultanes , fa mère , fes feeurs ou fes Favorites fe placent au- défais de la grande porte du Serrail , d'où elles jettent au peuple des facs pleins d'afpres , afin qu'il obtienne du Prophète que la prière du Grand-Seigneur foit exaucée. Quatre valets de pied qui marchent aux côtés du Sultan , font chargés de recevoir les Mémoires & les Placets des particuliers contre les injuftices des Miniftres & des Juges , ou contre les exactions des Officiers de guerre. Si l'injuftice cft criante , & que celui qui préfente la Requête (bit dans l'oppreflion , il tient un flambeau allumé fur (à tête , pour faire entendre au Prince que s'il ne rend pas juftice à fes fujets, fon ame brûlera en l'autre monde. Travail ma- Les Empereurs dévots , & ceux qui veulent faire nuel du Sul- croire qu'ils le font, pouffent le fcrupule jufquafe conformer à l'article de la Loi, qui les oblige au travail manuel •> il eft fondé fur ce partage de la Genèfe : Tu mangeras ton pain à la Jucur de ton vifage, jufqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu es Jorti. Mahomet 1 1. cultivoit fes jardins » & du pro^ duit des fruits que l'on vendoit > il faifoit acheter Digitized by Google

DES TURCSyLiv. IV. 1} des vivres pour fa bouche. Soliman IL étoit Cordonnier j Sélim II. faifoit de petits croiflans , que les Pèlerins Turcs portent fur leurs bourdons dans leur voyage de la Méque -, Amurat III. faifoit des flèches ; Amurat IV. des anneaux pour tirer de l'arc -y Ibrahim des cure-oreilles & autres bagatelles d'écaillé de tortue -, Mahomet IV. enfin aimoit à faire des boutons , & s'occupoit à pêcher & à tirer de l'arquebufe. Mais ces Ouvriers qui pofledent des Royaumes & des Empires, vendent chèrement leurs ouvrages. Selon un Hiftorien Turc, les fruits de Mahomet II. quelque doux qu'ils fufTent,paroiflbient amers à ceux qui avoient l'honneur d'en goûter : les cure-oreilles d'Ibrahim déchiroient les oreilles de fes Courtifans -> & les os de lièvre de Mahomet I V. prenoient fes Miniftres à la gorge , c'eft-à-dire qu'ils ne pouvoient s'en délivrer , que par de greffes fommes d'argent. Le Muphti ayant remontré un jour à ce dernier , qu a l'exemple de fes prédéceffeurs il étoit obligé de travailler de fes mains , cet Empereur apprit à tirer de l'arquebufe , & alla à l'affût où il tua un lièvre : il le fit porter auffitôt au Muphti , à qui il manda qu'ayant appris , fuivant fon confèif, le métier de tireur, il lui envoyoit le premier fruit de fa chaffe , pour lequel il lui remettrait foixante bourfes , & en donneroit vingt au porteur (a). Auffitôt après être levé & avoir fait la prière , le Sultan fe rend à la Mofquée du Serrail , au retour (a) Chaque bourfe eft de quinze I bourfes valent quarante mille t'eus, «ens livres j ainû les quatre-vingt J C'eit payer chèrement un lievre.

*4 MOEURS ET USAGES de laquelle il déjeune. S'il fait beau , & qu'il n'y ait point de Confeil , il s'exerce jufqu'au diner à tirer de l'arc ou à voir monter lès chevaux par Tes Pages -, fi au contraire le tems eft mauvais , il s'occupe dans Ton appartement. On s'afleyoit autrefois à la table des Empereurs fobferve" Ottomans ; cette coutume commença à s'abolir fous dans fes re- Soliman. Aujourd'hui le Grand-Seigneur mange (eul P*5* dans la chambre fupreme , ou dans fon jardin. Il eft affis les jambes croifées fur une eftrade garnie de riches tapis & de carreaux, tels que ceux de la Salle d'audience. On lui drefle une petite table portative , haute feulement d'un bon pied , afin qu'il puifle prendre la viande fans fe courber. La table ordinaire eft d'argent maflïf , avec un petit rebord tout autour haut de deux doigts. Il y en a une autre de pur or , enrichie de différentes pierres précieufes , fur laquelle Le Sultan mange trois ou quatre fois l'année. Ori étend devant lui un tapis de maroquin brodé d'or , & fur le tapis une nape de toile de même broderie , avec un couffin fur lequel on place un grand baflîn. Les Pages du Gobelet apportent enluitc le pain & les boiflons : le pain eft plus délicat , que le pain ordinaire. On en cueille le grain à Pruze , & on le pétrit quelquefois avec du kit de Chèvres nourries exprès. Le bled qui fert au Serrail , fe recueille dans la Grèce ; tous les ans on en retient huit à neuf mille quilots , chaque quilot valant deux boiiTeaux de Paris. Les Pages de la Chambre vont prendre les viandes à la porte de l'appartement , ou du jardin ; elles y font apportées Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. t, par des Officiers qui tiennent à la Porte le rang de Gentilshommes fèrvans , dans des plats de porcelaine verte de la Chine plus précieufe que l'argent , à caufe de la propriété qu'on lui attribue de ne pouvoir fbuffrir le poifbn fans fe brifèr. Il y a dans le Tréfbr de la vaiflèlle d'or & d'argent -, mais on ne s'en fèrt point ordinairement. Le premier fervice eft compofe de toutes fortes de falades de la faifon , relevées de fricaflees & de fricandeaux d'agneaux & de poulets, de pigeonneaux en compote avec de la crème & du fucre , de petits pâtés & d'andouillettes de mouton enveloppées dans des feuilles de vigne. Le fécond fervice confifte en agneaux entiers, en poulets & pigeonneaux rôtis , en poiffons frits ou au court bouillon , avec une gélatine d'amidon , de jaunes d'oeufs , d'eau-rofe & de fàfrran foupoudrée de girofle , de mufeade & de canelle : car on ne met ni fel ni épices dans tout ce qui fè fèrt fur la table de la HautefTe -r du moins ils n'y en entrent que tres-peu. On fert auffi des potages de poules & de mouton , dans lefcmels on mêle des pois chiches, toutes fortes d'herbes, de la laitue, du perfil que Ton prefTe comme TOuIle Efpagnole , avec une liaifon de jaunes d'oeufs & de citron , & des mouillettes de pain frit qui tiennent lieu de fbupes. L'entremêt & le fruit fe fervent enfemble. Ils confident en blancs de poulets avec de la farine de ris , du lait &du fucre mufqué & ambré. Ce font des andouillettes de foie gras pilé avec du perfil,, des amandes , des vaifins de Corinthe , de la muf

K MOEURS ET USAGES cadc , du girofle & de la candie , & une fauce rouffe i des moineaux farcis d'autres moineaux , des gâteaux d'amidon; des pommes ou des poires frites, poudrées de fucre avec de l'eau-rofe & du mufc -y dei gelées de cerifes , d'abricots , de pêches , de pommes , de raifins , & de toutes fortes de fruits bouillis au mufc & à l'ambre. L'Italie contribue auflï aux provifions de la table du Grand - Seigneur -, le Baile de Vcnife réfident à la Porte y fait venir quantité de fromages de Milan. Les boiffons font préfentées dans de petits flacons d'argent. Si pendant le repas le Sultan trouve quelques mets dont le goût le flatte davantage , au moindre figne de fa HautcfTe (car à cette table perfonnc ne parle) ce plat eft enlevé & porté aux Sultanes qu'il chérit le plus. C'eft une ancienne coutume, que chaque fois que le Grand -Seigneur boit hors des repas, il lui en coûte dix fequins -t voici ce qui s'obferve à cette occafion dans XAs Oda, ou Chambre fuprême. Il y a toujours un Page de garde vis-à-vis la porte de l'Echanfonnerie , oû deux Pages de quartier font de même en fèntinclle. Si le Grand-Seigneur eft altéré, le Page de ÏAs-Oda fait figne aux deux Pages du Kilar » ou de l'Echanfonnerie ^ l'un avertit auffitôt le Grand Echanlon , l'autre court à la porte de XAs-Oda, où le plus ancien des quarante Pages lui donne les dix ièquins. Ce Page eft le Trélbrier de la Chambre : c'eft lui qui paye les petites (bmmes ordonnées par le Sultan -, ce que nous appellerions en France le Tréforier des menus plaifirs. L'eau eft portée tantôt dans un vafe d'or , tantôt dans une Digitized by GoogI

DES TURCS, Liv. IV. i7 tafiè de porcelaine pofee fur une grande (bu-coupe d'or d'environ deux pieds de diame'tre , enrichie de pierreries dedans & dehors j elle paflè pour une des plus riches pièces du Serrai!. Le grand Echanfon , ou Kilargi-Bachi , qui eft toujours un Eunuque blanc, la porte en cérémonie , fuivi des cent Pages du Kilar qu'il a ordinairement fous (à charge : il eft foutenu Cous les bras par deux d'entre eux, qui marchent à fes côte's -, car il faut qu'il tienne la coupe élevée plus haut que fa tête , ne pouvant voir à Ce conduire que par defTous. Les Pages du Kilar qui l'ont accompagné , s'arrêtent à la porte de ÏAs-Oda, au-lieu que les deux qui le (outiennent par deftbus les bras , s'avancent jufqu'en la préfènee du GrandSeigneur j mais arrivés a la porte de la Chambre , ils cèdent leur place aux deux plus anciens Pages dclAf-Oaa, qui mènent le Kilargi-Bachi. Cet Officier profite (ouvent d'une fi belle occafion , pour entretenir fa Hauteûe d'affaires particulières , & pour lui demander des grâces. Les Nains & les Muets divertiflènt le Sultan pendant fes repas } fouvent il leur jette des morceaux ^q^* de viande, pour (e donner le plaifirde les voir bat-Seigneur." tre. Au fortir de table il va le diflîper dans fes jardins avec les Sultanes , ou feul avec fes Eunuques & fès Muets. Quelquefois il fe promène fur la mer, & goûte à longs traits le plaifir flatteur de voir un peuple innombrable obéir à fa voix , & ce terrible élément fournis à fes Loix retenir , diroit - on , la fureur de fes flots , pour exprimer par fon calme le refpccl: dû à (à puiffance : quatre Saïqucs , ou Tome II, C Digitized by Google

,8 MOEURS ET USAGES Brigantins , devancent l'Empereur , pour avertir les vaiflèaux qui pourroient paner de fe tirer à l'écart, ou de s'arrêter ; quelques autres Saïques (a) fuivent de près , portant ceux de la famille Impériale , qui ont eu permiflîon de prendre part au plaifir de la promenade. La gondole du Sultan eft ornée d'un dais ou impériale de (oie couleur de pourpre , doublée de drap d'or, & fupportée de quatre colonnes dorées i le tout forme une efpéce de Trône , furmonté de trois branches ou chandeliers dorés, &c placés de front fur une même ligne. L'inconftance de la mer femble offrir à ces Princes une image parfaite des grandeurs humaines: mais comme fi eux feuls étoient ftables & permanens au milieu d'un élément fujet à tant de viciffîtudes , ils écartent loin d'eux ces idées trop férieufes , qui diflîperoient lillufion dont ils font charmés j & s ils penlent à quelques révolutions , ils n'en imaginent point d'autres, que celles dont ils font le principe. Cependant tandis que le Sultan refpi re l'air de la mer , fes principaux favoris l'entretiennent de Politique , & des événemens arrivés chez les Princes Chrétiens. Tantôt il regrette le fuccès d'une bataille , dont il attribue la perte à fon Vifir , ou à un autre Général qu'il vient de faire mourir j une victoire remportée lur les ennemis lui caufe un autre jour une joie (ènjfible. Les fecrets (a) Efpéce de vaifleau Turc , qui porte des voiles quarrées au mât du milieu. Les Saïques n'out ni mifaine , ni perroquet , ni haubans, mais feulement un grand mit avec fon hunier fort haut > un beaupré & un artimon. Ces vaiffeaux font fi légers , que quand ils ont le vent arriére , il n'eft pas po£> fible de les atteindre»

DES TURCS, Liv. IV. t9 importans de l'Etat ne s'évaporent point dans ces converfations publiques , où tout eft dit avec poids & mefure ; les ferviles Adulateurs en font fans douce les plus grands frais, à moins qu'une Sultane ne fafTe rouler la convention fur l'amour , ou ne profite de ces momens favorables pour affermir fa puiffance, ou pour la faire naître. Le Boffangi-Bachi , ou Sur-Intendant des Jardins , s'en fert auffi quelquefois pour cimenter (on crédit , ou pour tramer de longue-main la perte de ceux qu'il hait , ou qui font contraires à fes vues ; la vérité , qu'il montre ou qu'il déguife, produit ainfi des effets différens. Telle eft encore l'occupation d'un petit nombre de Favoris , que l'Empereur choifit pour l'accompagner dans fes parties de plaifîr ; ce font les feules perfbnnes qui lui parlent, (ans qu'il s'agiflè de rien régler qui concerne leur office ou leur juridiction , à la différence des Officiers de fa Hauteflè ou de l'Empire , qui ne voient le Souverain que pour régler avec lui les affaires dont ils font chargés. Les Eunuques , les Capigis , les Boftangis , ne font qu'un ramas de Gardes ôc de Domeftiques. La ChafTe a été la paffion dominante de plufieurs ^ Chaffe$# Empereurs Ottomans , qui ont diflipé à ce plaifir des fommes immenfes , par le grand nombre de Chiens & d'Oifeaux de proie qu'ils entretenoient. Sous Bajazet I. la Cour Ottomane étoit pleine de ChafTeurs : un Fauconnier , un Piqueur y trouvoient de l'emploi -, & l'homme de mérite demeuroit dans l'oubli. La paffion aveugle de cet Empereur pour la chaffe coûta la vie a plufieurs de (es Sujets ; Cij Digitized by Google

 quiconque bleflbit un Chien , même par mégarde , ecoit criminel de léze Majefté, & puni à proportion. Un jour ce Prince voulut faire mourir deux mille hommes qui le fuivoient l'oifeau fur le poing , parce que les Fauconniers lâchèrent mal-à- propos un gerfaut après un oifeau ; le Comte de Ncvers (on prifonnier demanda leur grâce , & ne l'obtint qu'avec peine. J'ejlime bien plus , lui dit le Sultan , un bon oifeau ou un bon chien de chajfe , qu aucun de ces hommes-là , parce que je ne trouve que rarement de bons oifeaux ou de bons chiens , au lieu que j'ai des hommes tant que je veux» Après de tels fentimens , on ne doit point être furpris , que Bajazet beaucoup moins puiflant que fes Succeffeurs entretint (ept mille oifeaux de proie , avec des Fauconniers à proportion , & flx mille chiens. Mahomet II. abolit ce trop grand équipage de chaiTe. A Dieu ne plaife , dit - il , que je donne mon pain à manger à des gens fi inutiles ! Mais Mahomet IV. les rétablit. Toutes les paflîons de cet Empereur cédoient à fa fureur pour la chafTe. Dès minuit il attendoit fur la cîme des plus hautes montagnes le lever de l'Aurore , pour commencer fà courle : on n epargnoit ni les bleds , ni les vignes ; & les peuples étonnés d'une activité (î extraordinaire qui duroit l'Hiver comme l'Eté f fe voioient réduits à. regretter le luxe & la molleflè d'Ibrahim. Enfin Soliman chaiToit , pendant que les Alliés de l'Empereur aÛiégeoient Bude qu'ils prirent d'aflâut : un Prédicateur ôfa le lui reprocher en face , & fut afTez heureux pour ne pas lui déplaire j au fortir du fer

DES TU R C S, Liv. IV. n mon Soliman fit noyer neuf cens de fcs lévriers. Outre les chaflès particulières , le Sultan en fait fouvent de générales qui font plus curieufes. Tous les Grands de la Porte y alliftcnt , pour faire leur cour à leur Maître. Quinze ou vingt mille Payfans munis de haches , de coignées & de ferpes éclairciflent les bois , & forment au milieu une elplanade , où ils bàtiiTent un cabinet pour le GrandSeigneur -, là aboutirent toutes les routes comme à leur centre. Auflîtôt que le Sultan eft arrivé , les ChafTeurs lancent les bêtes qu'ils ont réduites dans une enceinte de cinq oufix milles , & la chafle commence j les chevaux nenniflTent , les chiens aboyent , les tigres mugirent , les hommes crient , l'air s'obfcurcit de la pouffiére , & de la fumée des cuifines dont la forêt eft remplie. La chafTe du Loup-mulet eft moins tumultueufè $ on n'emploie contre cet animal furieux ni armes , ni pièges. Lorfqu'on a remarqué le lieu où il fe retire , un des Chaflèurs entre ieul dans fa tanière , s'approche de l'animal en lui parlant d'un ton doux & carefTant -y dès qu'il peut le toucher , il le gratte à ia cuifTe , enfuite plus haut & jufqu'au cou. Quand l'animal lui donne des coups de tête y comme s'il vouloit lui dire de continuer un chatouillement qui lui fait plaifir, il lui pafle adroitement dans le mufeau une efpéce de licol garni d'un nœud coulant : il tire la corde d'une main , tandis que de l'autre il redouble (on chatouillement -y cela fait il le (àifît par un des pieds & appelle (es compagnons , qui achèvent de le garotter Gufc craindre fes morfures,

n MOEURS ET USAGES Les Chafleurs donnent enfuite la liberté à la bête , & lâchent après elle une trentaine de mâtins , qui la mettent en pièces , après l'avoir fatiguée par la courfe. Cet animal ne Ce trouve qu'en Syrie : il eft de la grandeur d'un dogue d'Angleterre , a le poil jaune en dedans , & noir à l'extrémité , il le hériflè comme un chat j fes yeux font étincelans , & fa tête reflemble à celle d'un Ioud. La chafïè de l'oi(eau etoit connue des Turcs dès leur origine. Quelques Auteurs difent que Soliman I. mourut en faifant voler fon oifeau fur une oie. Dans la fuite les Sultans en ont fait un établiflement régulier. On drefle pour eux des oifeaux dans Conftantinople & aux environs ; ils ont chacun une pierre de prix au cou , & un chaperon brodé de perles fines. Telle eft la magnificence des Princes Mahométans dans leur équipage de chafle. Rien n'eft plus beau que la longue fuite des Grands de la Cour de Perfe , lorfque le Roi revient de la chaflè. Ils marchent tous en bel ordre, l'oifeau fur le poing. Ces oifeaux font plus grands & plus forts que les nôtres : on s'en fert au Heu de chiens pour courir le lièvre & le cerf, & pour chaf fer le langlier & autres bêtes féroces. Ce qui rend cette efpece de chafle agréable & aifée , c'eft qu'en Perfe le pays eft découvert, & qu'il ne s'y rencontre point de bois où les Chafleurs puiflent perdre l'oifeau de vue. Il découvre la bête de loin , fond fur elle , fans qu'elle puifle s'en débarrafler , fe pofe fur fa tête , lui piquote les yeux , l'agite , la tourmente , & retarde la vitelTe de Ta courfe , ce qui donne le Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. t3 tems aux Chaueurs de la joindre & de la tirer ^ mais ils ne le font que <juand il plaît au Prince , après qu'il a décoche' fa flèche , ou tiré fon coup d'arquebufe. Si le tems ne permet point au Sultan de prendre le plaiflr de la chafTè , il fait fermer la porte de communication de ÏAf-oda, & pafle dans les chambres de fes belles efclaves , qui font toujours difpofées à le recevoir. Achmet , qui n'aimoit pas la chaflè , fe promenoit très-fouvent dans lès jardins avec les Sultanes favorites. Alors on crie le Helvet 9 qui fe répand auffitôt dans tout le ferrail. A ce cri , chacun le retire j les Eunuques fe portent à toutes les avenues , & c'eft un crime digne de mort d'approcher des murailles des jardins. Un Marchand Vénitien , qui avoit élevé un cabinet fur la plate-forme de fa maifon , d'où l'on pouvoit découvrir l'appartement des Sultanes , fut pendu en chemife au bout de ce cabinet par ordre d'Amurat IV. comme s'il eût eu deffein de pénétrer ce qui fe paiToit dans un lieu , auquel il ricjl pas même permis aux hommes de penfer. D'autres plaifirs occupent les Sultans , fuivant les pallions qui les dominent. Celle du vin eftla plus rare : les Turcs ne comptent que trois de leurs Empereurs qui ayent aimé à boire -, Soliman II. Sélim II. a qui on donna le furnom de Mejl , qui veut dire ivrogne, & Amurat IV. Celui-ci a laitfe à la polléritc un monument durable de fa paflîon pour la débauche -, c'eft le fameux Révan-Kouchki , c'eft - à - dire , chambre pofée fur des pilliers , Belvéder ou grand

z4 MOEURS ET USAGES cabinet expofé en belle vue. Les murs à hauteur d'appui font tous bâtis de marbre blanc , & ornc's de vers Arabes gravés en lettres d'or. Ce cabinet eft ouvert de tous les côtés des jaloufies qui régnent autour , empêchent qu'on ne (oit vu du dehors , & laiflènt à ceux qui font dedans le plus bel afpeft du monde. Delà on a en vûe Galata & Péra , l'agréable payfage de l'Afie aux environs de Scutari & de Chalcédoine,le port deConftantinople & le canal de la mer Noire , qui à la porte du Scrrail vient fe joindre aux eaux de la Méditerranée. Là on diftingue une efpéce de raye blanche , qui femble marquer naturellement les bornes de l'Afie & de l'Europe. C'eft dans ce lieu enchanté qu'Amurat pafToit fouvent trois jours entiers dans la débauche avec le Gouverneur d'Erivan , ne buvant point d'autre vin que de l'ifle de Ténédos , le meilleur & le plus fameux de tous ceux qu'on tire des ifles de l'Archipel. Quelquefois il failok venir dans ce Belvéder les principales Sultanes , fa mére , fes fœurs , & celles de fes efclaves , pour lefquellcs il avoir le plus d'inclination. L'Hiftoire ne nous a pas confervé le nom d'une Sicilienne qu'il aimoit éperdûement , belle & d'un efprit doux , qui obtenoit de lui tout ce qu'elle fouhaitoit. Des Femmes du Grand-Seigneur. Les premiers Empereurs Ottomans fçavoient concilier les amufemens de leur (errail avec la bravoure qu'ils avoient en partage -, mais ceux des derniers Digitized by Google

Digitized by Google



The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. ij niers tems £è font tellement abandonnes à la mollelTe , qu'ils quittent rarement leur retraite. Si l'attrait de la variété les tranfporte de tems en tems -d'un Palais à un autre , les Sultanes les y fuivent , Se ce n'eft que par néceffité qu'ils fe montrent aux troupes & aux Peuples. La Loi de Mahomet , en fixant le nombre des femmes légitimes , n'a mis aucunes bornes aux défirs effrénés des Monarques de l'Orient au fujet de leurs Efclaves. Un nombre prodigieux de belles Captives fait une des parties eflentielles de leur magnificence , & de l'éclat qui les environne ; pour faire leur Cour , les Bâchas entretiennent des emiffaires , qui cherchent partout des victimes charmantes propres à natter la fenfualité de leur Maître. Toutes différentes d'origine &c de pays, ces belles attendent dans leur captivité commune , que leur fouverain Seigneur daigne jetter fur elles un regard favorable. Quelquefois l'amour de la diverfîté porte le Sultan à s'attacher aux diiférens objets qui compofent (on ferrai 1 -y mais pour l'ordinaire après avoir voltigé de Belle en Belle , (buvent même (ans ce préliminaire d'inconftance , il fe fixe à une Efclave , & fon cceur eft fermé pour toutes les autres , à moins que la mort ne le mette dans le cas de faire un nouveau choix , ou que quelque nouvelle venue ne le rende infidèle. Lorfqu'une de ces Captives a le bonheur de lui plaire , il lui jette fon mouchoir, & fe retire pourd»^™"^ lui donner le tems de fe préparer à l'honneur qu'il Sultan, veut lui faire. Alors après avoir baifé avec refpeft

±6 MOEURS ET USAGES la marque précicufe de fon élévation , l'Efclave la cache dans fon fein , & goûte par avance une joie fecrette , qui lui fait oublier la perte de (à liberté. On la parfume , on l'habille fuperbement , on la pare de pierreries -, & fes compagnes , le dépit dans le coeur, la conduifent au fon des inftrumens & des voix à la porte de l'appartement Impérial , où elle eft introduite par le Chef des Eunuques noirs» L'amour ne met point dans le Serrail, comme ailleurs , une égalité parfaite entre les amans. En abordant (a HautelTe, la nouvelle Favorite court précipitamment fe jettcr à fes pieds , & (à timide lôumiflïon tient la place de cette douce réfiftance , qui augmente parmi nous le prix des faveurs. Le Sultan amoureux n'eft pas moins un Maître terrible , même dans les plus doux momens -, l'expérience a fbuvent prouvé , que ces objets de (a tendrefle peuvent paner de (on lit dans le cercueil. Différence Entre ccs Maîtreflès du Grand-Seigneur, les unes entre fes Fa- font fimpîes Favorites , d'autres font AJekis. Dès qu'une efclave a eu le bonheur d'être admife dans le lit du Sultan , elle eft dès-lors réputée Favorite, & diftinguée de toutes les autres -, mais il faut que le voikes. Prince Ja redemande , -pour qu'elle ait auprès je lui un accès libre & familier : h elle n'accouche que d'une file , ce foible titre de mére ne lut donne aucun privilège } le fuccefleur du Sultan pourra en difpofer, & la marier à un Vifir ou à. un Bâcha. jjcj Si au contraire elle met au monde un fils, elle Af»k«r oupafTe dans un appartement féparé orné de vergers, Suluaa. <[e jardjns , de fontaines., d'Offices, de bains y8c

' DES TUR CS, Liv. IV. i7 même d'une Mofquée ; elle y eft fervie par des Eunuques & d'autres domeftiques. Le Sultan lui met une couronne fur la tête , comme une marque de la liberté qu'il lui accorde , d'entrer fans être mandée dans l'appartement Impérial auflî louvent qu'il kii plaira \ il lui aiïîgne un homme de confiance pour conduire fa mailbn , & un régiment de Baltagis eft deftiné à exécuter fes ordres \ enfin elle accompagne l'Empereur , lorfqu'il va hors de Conftantinople en partie de promenade ou de chafTe , & qu'il veut bien lui accorder ce plaifir. Le Sultan régie à fa volonté la penfîon des Alexis -y mais elle ne peut être moindre que de cinq cens bourfès par an. On la nomme Pa/chmaUik , de Pafmalk , qui fignifie Sandale j comme Ci elle étoit deftinée à fournir aux fandales de la Sultane : c'eft ainfi qu'on dit parmi nous , pour les Epingles , pour les Gands , &c. Les Turcs ne prennent point de Villes, qu'ils ne réfervent une rue pour le PafchmaidiK. Les AfeKis peuvent être regardées comme autant d'Impératrices , & leurs dépenfes ne font guéres moindres , que celles d'une Epoufc légitime. La première de toutes qui donne un. enfant mile à l'Empereur eft réputée telle , quoiqu'elle n en poYttf point le nom , & qu'on ne lui donne que celui de première ou grande Favorite , Bujuk AJeki. Son crédit dépend de fon efprit , de Ion enjouement , de Ion fçavoir- faire pour captiver les bonnes grâces dti Grand - Seigneur , qu'elle peut perdre en un moment \ car depuis Bajazet I. par une Loi politique les Sultans n'epoufent jamais de femme. Dij

The text on this page is estimated to be only 28.38% accurate

■ i8 MOEURS ET USAGES Cette Loi eft confidérée par les Turcs commeun des fecrets de l'Empire. On en rapporte plu^ fleurs railons. La première eft fondée fur le douaire confidérable , qu'il faudroit alligner à une Impératrice légitime ; aulieu qu'une efclave honorée des faveurs de fon maître , n'en exige que ce que fon état lui permet de demander. Bulbec ajoute , qu'entre toutes les difgracesqui affligèrent Bajazet vaincu par Tamerlan , il n'y en eut point qui lui fût plus fenfible que de voir ià femme Defpina U) qu'iî aimoit tendrement , entre les mains de fon ennemi , qui abufant de (à victoire , la traitoit indignement en fa préfence; que depuis ce tems-là, pour ne pas s'expofêr à un femblable malheur , les Sultans n'épouſent plus de femmes. Cette raifon peut y contribuer. On peut croire aufli que le mariage des Sultans trahiroit la politique des Turcs , qui ne veulent aucune alliance avec les Princes étrangers , ce qu'ifs auroient peine à éviter , s'ils épouloient des femmes légitimes. Peut-être encore croyent-ils prévenir par cette Loi les troubles de l'Etat. Quoiqu'il en loit, Soliman le magnifique viola cette Loi fondamentale de l'Etat , en épaulant Roxelane , qui mit en défordre toute la famille Impériale. Le Sultan peut honorer de la couronne , & entretenir avec un train Royal jufqua cinq AfeKis à la fois; mais cette dépenle énorme ne plaît pas toujours au Grand - Seigneur , qui fouvent fçait la retrancher, furtout loriqu'il a de grandes guerres fur les bras» Les fimpîcs Favorites font appellées Odaliquei* («) Elle écoitde la Maifon de» PatëoJogues. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.42% accurate

DES TURCS, Liv. IV. x9 L'inconftance du Sultan nourrit leurs cfpcrancçs : Des chacune s'eftorce de le fixer à fon tour -, chacune Odaliqucs , (è fait une étude de (on caractère & de fes penchans Favorites, Aime-t-il la danie Y c'eft: entr'elles à qui danfera le mieux. Eft-il fenfible aux charmes de la voix > on cherche des tons agréables & féduifans -, on voudrait pouvoir changer là nature. Elles attendent furtout avec impatience ces jours heureux , où pour divcrfifier Ces plaifîrs , l'Empereur rit , court , follàtre avec elles dans les jardins du Serrail: alors fans égard au refpecl: dû à la Majefté du Sceptrc,millcpoftures lafeivesprêchent tacitement au Prince qu'un nouvel engagement aura pour lui des charmes plus flatteurs-, la modeftie eft bannie de ces lieux & de ces diverti flèmens. La divifion fe met bientôt entre ces prétcndan-LeUrs ^.j.. tes aux mêmes faveurs : l'envie & la jaloufie s'em- fions, parent des coeurs ; la beauté femble fe partager en deux partis oppofés , dont l'un livre à l'autre des aflauts continuels. Tant que le Sultan n'a donné la pomme à aucune Odalique en particulier , elles ne fe haïfTent que foiblement : mais celle qui triom{)he la première devient infailliblement l'objet de a haine déclarée de toutes fes compagnes j la crainte feule retient ces dernières dans le devoir. Une autre à fon tour obtient-elle la préférence > Ces deux Favorites , en attendant qu'elles (e portent des coups plus éclatans , fe déclarent une petite guerre, que mille tracafTeries entretiennent. Fateima. favorite d'Achmct I. étant accouchée d'une fille , dit* aux femmes qui la fervoient de cacher fon malheur à Nafcia fa rivale , afin de retarder fa joie de quelques, jours.

3o MOEURS ET USAGES Que fi fatigué des faveurs d'une AfeKi , l'Empereur femble (e déclarer pour une autre Odalique, ou fi quelque nouvelle Captive entrée depuis peu au Serrail commence à s'attirer fes foins , la première Favorite , ou une autre AfeKi enhardie par la prééminence & par les prérogatives dont elle jouit , n'oublie rien pour ternir l'éclat d'une beauté qui la choque -, l'animofité commune s'attache à détruire des charmes qui prennent trop d'empire: I'efprit , l'expérience décide de la victoire j la moins habile efl: immolée. Suites fu- La mére de Mahomet IV. ayant fait préfent à nettes de fon fils d'une Géorgienne d'une rare beauté , fit relies qQe* na^cre un dépit violent dans le cœur de l'Alexi alors régnante. La Géorgienne s'efforça de prouver à cette Sultane, qu'elle n'avoit nulle envie de nuire à (on crédit & à fa faveur -, qu'elle vouloir au contraire tâcher de lui plaire , & de gagner fes bonnes grâces : l'Efclave lesméritoit d'autant mieux , que la Sultane Validé , qui ne l'avoir donnée à Mahomet que pour diminuer le crédit de là Favorite , lui reprochoit fans cefTe de répondre mal à fes intentions, Mais l'amour qui fe croit ofFenfé, fe rend-il jamais à la raifon? Peut-on gagner un cœur ambitieux, quand on peut lui ravir la puiffance , ou la partager avec lui ? Mahomet partant pour une partie de charte qui devoit durer cinq jours , fournit à la Sultane Zachi (c'eft le nom de l'Afexi) l'occafion favorable de perdre fa rivale. Effrayé par les larmes de la Géorgienne .qui fembloit preffentir fon malheur , cç Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. M Prince crut le prévenir , en exhortant Zachi à bien vivre avec elle : il l'en conjura , & lui promit qu'à fon retour il les réconcilieroit d'autant mieux , qu'il la combleroit de nouveaux bienfaits , qui {croient autant de gages de la préférence qu'il lui conlèrveroit fur là rivale. Ces promenés , la douceur & les fournirions de" l'Efclavc , rien ne put calmer les allarmes de l'AfeKi, & ne fervit qu'à l'affermir dans la rélblution qu'elle avoit prife , de fe délivrer de fes inquiétudes par la mort de celle qui les caulbit. Elle ne pouvoit Ce réfoudre à la voir -y moins encore pouvoit-elle cipérer , qu'elle fe rendroit dans fon appartement: c etoit la feule difficulté qui s'oppofoit a fa fatisfaction. Mais la haine eft aufli ingénieufe que l'amour. Zachi fit dire à l'Odalique qu elle (c trouvoit mal , Se qu'elle la prioit de venir la voir. L'Efclave héfïta quelque tems : mais comme on fe flatte toujours, elle s'imagina que l'AfeKi vouloir revenir à elle , par déférence pour la prière du Sultan leur commun maître -, elle partit malgré là Confidente , qui connoiffoit mieux qu'elle la fierté de fon ennemie , & fît dire au Chef des Eunuques noirs de venir la joindre dans une des chambres de la Princefle , où elle vouloit qu'il fut témoin de leur convention, pour en rendre compte au Grand -Seigneur. Sa précaution rut inutile y à peine étoit-elle entrée dans une des chambres de l'appartement de l'AfeKi , qu'elle entendit le glapiffement clair , que les muets tirent du fond de leur gof7cr. Alors elle reconnut à n'en, pouvoir douter toute la fatalité de

5i MOEURS ET USAGES fon fort , & fans murmurer contre la bonté de fon cœur qui l'avoit trahie , elle fe difpofa à la mort. A l'afpeft des muets , une jeune Efclave que la Géorgienne avoit menée avec elle (è mit à crier ; maisT'Odalique lui impofa filence. Ce ri efl point une fi grande affaire , dit-elle ; // ne s'agit que de mourir. Je ri ai point peur , ajoûta-t-elle , en s'adreflant à celui qui vouloit la faif ir -, ajfure feulement fa Hautejfe que je lui confacre nus derniers foupirs, & que je prie Dieu & le Saint Prophète , que les en/ans qu'il a de mon ennemie ayent une autre deflinée que la mienne. Elle fît enfuite fa prière , & tendit le cou aux muets , qui l'étranglèrent dans le moment. Pendant cette cruelle exécution , l'AfeKi faifoit cette prière à Mahomet -.Saint Prophète , s'écrioit-elle , repis famé et une Mufulmane ; pardonne la jaloufie de ton Efclave : elle n'a point eu a* autre voie pour affûrer la vie de fon fils & le repos de l'Empire. Tant il eft vrai , que la fuperftition & l'hypocrifie font de tous les tems , xle tous les pays & de toutes les Religions , & que dans un coeur qui en eft infe&é, l'ombre feule du bien & de la piété fuflît pour fantlifier les plus grands crimes. . En attendant de plus grands foins , les Odaliques Leurs Qnt un certajn manège de Cour , une forte d'intrigue, que les Eunuques & les femmes deftinées à les lervir ont foin de leur apprendre dès les premiers jours de leur entrée au Serrail. Quel Bâcha voulezvous protéger , dira par exemple un Eunuque? Voilà des yeux qui juftifieront tous les crimes. Elles abandonnent aux AfcKis la difpofition des poftes éminens Digitized by GooqIc

DES TU R C Sy Liv. IV. 5J nens de l'Empire, & ne demandent pour elles que des places moins confidérables. Accoutumé à leurs follicitations continuelles , le Sultan ne s'en oftenfe point , & (èlon qu'il eft difpofé en faveur de l'Odalique qui lui parle , il lui accorde ou lui refufe ce qu'elle (buhaite. La célèbre Johahy , qui par fa rare beauté , par les talens de fon cfprit & de Ton cœur fe vit expofée à la haine & à l'envie de tout le Serrail , s'en vengea fpirituellement par un trait qui va fèrvir de preuve à ce que je viens de dire. Un jour tandis qu'elle k promenoit avec Achmet I. alors régnant , cinq ou fix des principales Odaliques parurent devant ce Prince. Le faint Prophète , s'écria Johahy , bénijfe à jamais le grand Empereur des Mtifulmans ! Voilà le Muphti } dit-elle , en montrant une des Odaliques j Voilà le Bâcha tt Alep , voici le Cadi , ajouta-t-elle , parlant de deux autres : qu elles jouijfent de leur dignité ; je ne veux que mériter les bonnes grâces de Ta Hautejfe. Ainfi nous ferons toutes jatis faites. Il étoit vrai c^ue ces Efclaves avoient fait obtenir ces charges a ctoient alors revêtus. ceux qui en Ces Odaliques ont une fi forte paffion pour l'ar- Leur gent, que le moyen le plus efficace d'obtenir ouavancc* de fè confèrver leur bienveillance , eft de leur envoyer de riches préfens. Une prière foutenue du poids de l'or eft toujours exaucée {a). Elles vendent les diamans , les pierreries & autres préfens que le Grand-Seigneur leur fait de tems en tems , afin d'ê(m) Carmna laudantur ;fcd muitçra magna fttuntur ; Dmmodà fa divts Barlarus illt , f lacet. Ovid. Tome 11 E Digitized by Google

 tre en état de fe marier plutôt à quelque Grand de la Porte , lorfqu'elles auront pane dans le vieux Serrail. Ce trafic le fait par des femmes Juives , qui s'introduifent dans le quartier des Sultanes , fous prétexte de leur apprendre quelques nouveaux ouvrages à l'aiguille , ou bien pour éprouver le fecret de quelque excellente recette de Médecine , pour la guérilon de leurs infirmités , ou la confervation de leur (anté. Les Sultanes & les Odaliques ne connoiflent qu'imparfaitement le prix des bijoux qu'elles vendent , & de ceux qu'elles achètent : car ce commerce fè fait quelquefois par échange , enforte que les femmes Juives y gagnent confidérablement , & s'enrichiuent en peu de tems -y mais leur propre fortune les trahit bientôt : on les foupçonne de fraude , & fouvent elles perdent la vie avec leurs biens, en punition de leur mauvaifê foi. On appelle Sultane Validé , l'Afèici dont le fils eft Validé" ^ur k Trône : e^e ne Pcut pofter ce nom , avant que (on fils (oit parvenu à l'Empire -y & elle le perd par fa dépofition ou fa mort. Cette Sultane a la liberté d'introduire dans le Serrail tout ce que la fontaine lui fuggére > la Loi porte même que le Sultan ne doit s'attacher qu'aux femmes, qui lui font préfentées par fa mére : s'il fait autrement , on en parle comme d'une contravention aux réglemcns du Serrail. La Sultane mére couverte d'un voile , s'entretient des affaires d'Etat avec le Grand Vifir 6c le Muphti ■> elle délibère de tout avec eux en Souveraine , & leur recommande de fervir (on fils avec fidélité. Sa penfion monte à plus de mille bourfes, qui lui font Digitized by Google

 fournie du revenu de quelqu'une des Provinces de l'Empire. L'Officier prépofé a cette recette , eft regardé comme un perfonnage d'importance. La Validé fait de fon argent ce que bon lui femble ^ quelquefois elle le prête au Trélor , quand elle le croit épuifé , ou bien elle l'emploie à Faire des levées de Soldats pour recruter les troupes : la merc d'Achmet III. en ula ainfî pendant la guerre de Mofcovie. Si le Sultan perd le Sceptre du vivant de fa mére , foit par la mort , ou par une révolte , elle pa(Te dans le vieux Serrail. Les Odaliques qui n'ont eu que des filles , ont la liberté de lbrtir , & de fe remarier à qui il leur plaît ; mais celles qui ont donné des fils au Grand-Seigneur , ne fortent jamais du vieux Serrail , que quand le nouvel Empereur fait place à l'un de leurs enfans. Le vieux Serrail eft un bâtiment fort vafte , partagé j)u view en difFérens appartemens, & environné de hautes mu- Serrail. railles , qui enferment le butin du tems & de l'âge , pour me fervir de l'expreflion de Benferade. Là rélident , comme je viens de le dire , les Efclaves du dernier Empereur , fur lefquelles fon fuccefTeur , s'il eft fon fils ou fon frère , ne peut jetter les yeux lins impiété , & les Sultanes qui ont été mères , avec leurs enfans & leur petite Cour. Toutes font entretenues aux dépens du Souverain, qu'elles nevoyent qu'une fois l'année , à la fête du Bairam & au tems de fon Couronnement ; ces jours-là elles peuvent lui demander des grâces : foible confolation pour des beautés prifonniéres , que l'efpérance ne (outient plus , je veux dire , qui ne peuvent attendre de Eij Digitized b'y Google

 leurs charmes , que d'inutiles regrets de les voir briller fans fuccès , ou |>érir (ans gloire. Car 1 âge des Odaliques renfermées ne répond pas toujours au nom du lieu qu'elles habitent. On y en voit qui n'ont pas vingt ans , & qui font vierges , foit que le dernier Sultan n'ait eu pendant fon régne qu'une feule Favorite , foit qu'il (oit mort ou qu'il ait été dépofé peu de tems après leur arrivée. Elles géminent fur le peu de fruit de leurs appas , & détellent le coup fatal , qui a anéanti leurs prétentions. Si le Grand-Seigneur eût vécu , peut-être en auroient-elles eu un fils i ce fils un jour eût monté fur le Trône de (on pére , il auroit donné à (a mére la qualité de Sultane Validé , avec la liberté de forcir du vieux Serrail , 6c de retourner au Palais Impérial , où en qualité de mére du Souverain , elle eut réglé l'Etat & commandé en Reine. Le nouveau Sultan n'entre jamais au vieux Serrail , à moins que dégoûté des plaifirs ordinaires , il ne cherche par fingularité celui d'admirer ou de critiquer le enoix de fon prédécefTeur. Une Sultane régnante fe plaît auflî quelquefois à étaler fa magnificence aux yeux de celles , qui après avoir régné comme elle , n'ont plus que l'amer (buvenir de leur grandeur palfce : elle infulte à leur malheur , oubliant qu'elle peut dans un moment devenir leur compagne -> que la mort , qu'une fédition , que la perte (ubice de fes charmes , qu'un rien en un mot peut l'envoyer captive dans ce lieu , où elle n'entre dans le tems de fi fortune, que par une malice noire. La rivale de Nafcia , Odalique dont l'Hiftoire ne

 nous a pas confervé le nom , fc promenant un jour avec Achmet I. lui propofa comme une partie de Î>laifir d'aller vifiter le vieux Serrail. Achmet y conèntit : le vieux Serrail fut ouvert ^ & toutes les Sultanes d'Amurat III. & de Mahomet III. furent mandées devant Sa Hautefle. Entre ces Sultanes , il y en avoit une âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans , nommée Fattrima , Grecque de nation. Elle avoit été préfentée au Sangiabeg de la Morée , qui plus fenuble à la fortune qu'à l'amour , l'avoit fait conduire au Serrail. Mahomet III. qui régnoit alors , occupé des troubles de fon Empire & des divifïons de fa famille , ne penfà pas à elle ; cependant Achmet fucceflèur de ce Prince ne laiflà pas de la confondre avec toutes les femmes de la vieille Cour , qu'on enferma dans le vieux Serrail avec la Sultane BafFo , foit que la jeunefle du nouvel Empereur le rendît moins fenfïble aux charmes d'un (exe, qu'il aima depuis avec fureur , (bit que (a mére redoutât une beauté qui l'avoit déjà fait trembler fous le régne de Mahomet. Enfermée à la fleur de fon âge dans un Palais de rebut , Fateima écouta favorablement les propofitions du Bâcha de la Morée , qui lui fit offrir de t epoufer. Leur intelligence en étoit là , lorfque l'Eunuque vint dans fon Oda , ou chambre , l'avertir d aller paroître devant le Sultan : elle répondit qu'elle fupplioit Sa Hautefle de l'en difpenfer^ qu'elle étoit une Odalique réformée , qui auroit pu être fa mére. On n'avoit appelle' Fateima , que comme toutes les autre Eiclaves > fa réponie l'en diftingua , & pi

38 MOEURS ET USAGES qua la curioficé d'Achmet, qui lui envoya un ordre exprès de venir. Elle parut devant lui avec un air de fierté & de dépit, qui relevoit encore 1 éclat de (a beauté. Achmct l'admira , en fe reprochant (on inlènfibilité paflee : les réponfes de Fateima changèrent (on admiration en amour j des ce moment il rélolut de lui déclarer (a paflîon naifiante , de l'emmener dans fon Palais , & de rompre le projet de fon mariage avec le Bâcha de la Morée , qu'elle oppofoit avec modeftie à l'heureux changement de fa fortune. La conduite du Sultan avoit beaucoup déplu à l'Odalique , qui l'avoit conduit au vieux Serrail -, elle n'étoit pas à fe repenrir de fa curioficé : cependant elle fuivoit Achmet & Fateima. Lorfqu'on fut arrivé à la porte qui fépare le vieux Serrail du nouveau , Achmet fe tournant avec dédain vers l'Odalique , commanda qu'on l'y retint : envain elle (è jetta aux pieds de l'Empereur , pour obtenir grâce ; il lui répondit en raillant, qu'il falloit qu'elle reftâc au vieux Serrail jufqua ce qu'on y ramenât Fateima. Ainfi l'Odalique dédaigneufe devint le trifte objet d'une raillerie , qu'elle méritoit bien. Le vieux Serrail fut la première Maifon Royale qjue les Turcs bâtirent à Conftantinople , après qu'ils s en furent rendus maîtres. Sa forme eft quarrée , & peut avoir de circuit un mille & demi d'Italie , ou une grande demi - lieue de France , telles qu'on les fait en Provence & en Languedoc. Les murailles ont deux portes toujours fermées , & deux autres gardées nuit & jour par cinq cens Baltagis. A ces portes inte*
Digitized by Google

DES TURCS , Liv. IV. J9 rieures font placés des Eunuques blancs , que les Eunuques noirs chargent de l'exécution des ordres & des commiflions des femmes : leur Commandant s'appelle EJki-Seraï-Agaft , ou Gouverneur du vieux Serrail. Officiers de la Mai/on du Grand - Seigneur. Tout l'établiflèment de la Maifon du GrandSeigneur dépendoit autrefois d'une école perpé- Jjjf^ ruelle de jeunes enfans , qu'il faifoit lever par forme école de Tribut fur tous les Chrétiens fournis à fon obéiffance ; quelquefois auffi c'étoient de jeunes gens pris en guerre ou en courfe , par terre & par mer : par-là les Turcs naturels étoient exclus des Charges & des dignités de l'Empire , foit que l'Empereur n'eût aucune confiance en leur fidélité , ou qu'il fe crût mieux fèrvi par cette jeunefTe Chrétienne. A l'égard des enfans des Juifs , on ne les enlevoit point , parce que les Turcs les méprifoient ; aujourd'hui même ils ne les croyent propres qu'au commerce. Les Arméniens n'étoient pas non plus faits efclaves , par des privilèges qu'ils obtinrent de Mahomet , pour l'avoir fauvé d'un péril. Ce Tribut , appellé Devijfirmé, fe levoit furtout en Grèce , en Albanie , dans la Bofnie , la Servie , la Circaflie , Trébizonde , la Mingrelie, la Zorzanie & la Hongrie, par des Commiflaires que le Sultan y envoyoit de quatre en quatre ans , fouvent au bout de trois , & qui choififlbient les enfans les plus beaux , les plus fains , les olus robuftes & les mieux faits , depuis l'âge de huit a dix ans jufqu'à feizeôc dix-fêpt. Digitized by Google

* 4o MOEURS ET USAGES De tous ces enfans de Tribut , le Grand -SeiEneur choififlbit ceux qui lui plaifoient le plus -, on :s difperfoic enfuite dans les Serrails d'Ibrahim Pacha à Conftantinople , dans celui de Galata , & dans celui d'AndrinOple , comme dans autant de noviciats du grand Serrail. Ceux-là étoient deftinés à être d'abord pages de Sa Haurefle & Officiers particuliers de fa Maifon , enfuite à remplir les grandes Charges de l'Empire , telles que celles de premier Miniftre, de Grand Amiral, de General d'Armée ; on les nomme hchoglans. S'il en reftoit encore qui pluflent à l'Empereur , il les donnoit aux Bâchas & autres Officiers diftingues. On configNoit les autres aux Turcs difperfés dans l'Ane , pour leur apprendre la Langue , & les accoutumer au travail & à leurs manières. Là ils couchoient fur la dure , & n etoient nourris que de pain bis, avec de l'eau. Au bout de quatre à cinq ans, de retour à Conftantinople , ils etoient employe's à fèrvir les Maçons , à porter la terre , la chaux , le fable , la pierre & le bois pour les bâtimens du Sultan : on les occupoit encore au fervice des Arfenaux , & à conduire les barques qui paflent continuellement de Conftantinople à Péra. Dès qu'ils étoient un peu endurcis au travail , & qu'ils pouvoient entendre la Langue & être entendus , on en faifoit la revue : les uns entroient dans le Serrail , & fervoient à tous les offices , où il n'eft befoin que de la force du corps ; les autres alloient à Gallipoli , pour y apprendre la marine. Depuis l'abolition du Déviflîrmc fous Mahomet IV. on met les hchoglans directement dans la grande & petite Digitized by Google"

DES TURCS, Liv. IV. 4t chambre du Serrail -, delà après avoir parte par différens dégrés , ils deviennent Officiers de la Maifon de Sa Hautefle , & enfuite Officiers de l'Empire. Pour diftinguer les Officiers occupés au (ervice particulier du Grand-Seigneur , on les nomme en général Cokuk-viftr-léri , Vifirs de la Manche. Ce mot Coltm fignifie en langue Turque , les affilies , ou le deflbus du bras , par où l'on fupporte quelqu'un i & on appelle ainii les principaux Courtilàns de la Cour Ottomane , qui alpirent aux Charges de Vifirs ou de Bâchas à la prochaine promotion , parce que ceux qui font revêtus des premiers emplois ont feuls le privilège d'approcher du Sultan, de lui donner la main lorfqu'il (e promène , ou de le foutenir fous le bras quand il monte à cheval. Il y a fix principaux Officiers à qui cet honneur appartient , tous du corps des hch-Oglans , ou Pages de la chambre fuprême , qu'on nomme Af - Oda. Le premier eft le Silahdar-Aga , ou Porte-épée Du du Grand - Seigneur. C'eft lui qui dans les ccrémo • Stiahdarnies publiques porte le cimeterre du Sultan , &pjf£c-é°j|c qui coupe les viandes à fa table. Il eft comme le ° Grand Maître de la Maifon de l'Empereur , & régie toute fa Cour. Son autorité s'étend aufli fur le refte de l'Empire d'une manière particulière. Les Grands ne lui parlent qu'avec le plus profond refpectj ils ne lui écrivent jamais , fans lui donner le titre de Mufahih , ou Conleiller privé, quoiqu'il ne lui foit point attribué dans les actes. Un Silahdar , s'il eft homme d'efprit , peut aifément prendre un tel afeendant fur le Sultan , qu'il ne fe fera rien fans fa Tome IL F

4i MOEURS ET USAGES participation. Le Vifir & les autres Grands Officiers font fi perfuadés de fon cre'dit , qu'ils reçoivent (es requêtes comme les ordres mêmes de l'Empereur -, on eft fi promt à l'obliger , qu'on prévient plutôt fès demandes qu'on ne les lui accorde. Le fécond Officier qui approche de près le Sulchoadar , tan > e^ le Choadar , ou premier Valet de Chambre. ou ^ premier II garde le manteau de l'Empereur, & lui tire fes Chaœbîe. DOttiries dans le Serrail. Cet Officier eft d'un rang inférieur au Silahdar ; mais il le furpafTe quelquefois en crédit , parce qu'il n'eft pas moins à portée de s'infinuer dans l'elprit du Souverain. Du Le Rcmabdar occupe le troifiéme rang auprès du RAiaUar. Prince -, ceft lui qui lui tient l'étrier , lorfquil monte à cheval. ^ Du Le Diulben-Aga eft prépofé , pour lui mettre le Jga!"" Turban fur la tête. Il y a encore d'autres Officiers , qui participent à cet honneur j mais ils font inférieurs au premier Diulben-Aga. De UImbrixdar - Aga verfe l'eau au Sultan , lorfque Jar^a Sa Hautcffc > felon & coutume , fe lave les mains & la tête avant le Namaz , ou la prière. Du Le fixiéme enfin de ces premiers Officiers eft le Berltc-Ba-Berbec-Bachi , ou Barbier en chef du Grand - Seigneur. Il y en a encore plufieurs autres , qui approchent de (a perfonne ; mais ils n'ont point la qualité de ColtUK-viftr-léri. De ce nombre font l' Anaflar-Oglani y Huiffier de l'appartement Impérial, efpéce de Gentilhomme de la Chambre -y le Ptfgirgi , qui préfente la ferviette à l'Empereur > le Sébctgi , chef du Gobe>

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 4J 1er ; le Sofragi , qui couvre la table -, le Maflidgi Aga , ou Maître des petits chiens de la Chambre ■> le Naftidgi-Aga, ou Maître des grands chiens -y le DududgiBacht , Gardien des perroquets & autres petits oifeaux ; le Rogneur des ongles , le Faifcur de cafTé , & le Porte-cure- dens. Outre ces Courtifans attachés continuellement à la perfonne du Sultan , on compte parmi les Coltu*vtjir -leri 1' Aga ou Commandant des Janiflaircs , parce qu'il aide au Sultan à defeendre de cheval & a y remonter , lorfqu'il va à la Mofquée. Le Surintendant des Jardins a aufli le même rang , parce qu'il fupporte le Grand-Seigneur fous les bras , quand il lui plaît d'entrer dans fà gondole. Le grand & le petit Ecuyer («) font encore de ce nombre , avec le Commandant des Capitaines des portes. La raifon qui fait donner à tous ces Officiers le titre de Vifir-léri, eft en quelque forte anticipée & fondée fur l'ufage , qui veut qu'au fortir de leurs emplois , ils foient récompenfés du titre de Bâchas , & envoyés dans les Provinces avec les honneurs des trois queues, à moins qu'on ne les en prive par punition , & qu'ils ne foient oannis ou mis a mort. Le Kijlar-Aga , ou chef des Eunuques noirs, qui eft aufli un des principaux Officiers du Sultan , jouiflbit autrefois du même privilège -, mais dans la fuite la bienféance l'en a exclu. On a trouve indécent de (a) Bujuk; Imrahor ,& Kmtcbukz I taille , devient ici adjectif, 6c veuc Jmrahor. Bujukjvevx dire Premier ; &te fécond ou inférieur. Kiutchuk. > qui fignifie de fttite 1

 mettre un homme de cette efpéce dans un rang fupérieur aux autres. Chacun de ces Eunuques jouit dans (on département de tout le pouvoir attaché à fonrang-, mais ils font généralement méprifés par les Agavats , ou Bâchas , qui fe font avancés aux honneurs par leur bravoure & par leur mérite. Ceux-ci ne leur donnent point d'autre nom que celui de Chelet , qui en langue Turque fignifie un Gardeur de troupeaux ; métaphore d'autant plus jufte , que ces Courtifans fans expérience des affaires militaires & civiles , ont à peu prcs la même capacité pour conduire les foldats qu'ils commandent , qu'il en faut pour faire marcher devant foi un troupeau par la direction ou perfuafion d'un autre. Il femble même , que dans le langage ordinaire cette expreflion ait perdu fa flgnification propre , & ne fe prenne plus que dans le figuré. Un Grand Vifïr qui n'aura point eu d'autre école avant que de parvenir à ce premier pofte de l'Empire , ne trouvera pas mauvais qu'en parlant de fa perfonne , on demande s'il eft Agavat ou Chekt ; encore moins ofera-t-il punir comme coupable , celui qu'il entendra faire cette queftion. Ce trait fait voir , que parmi les Turcs les Grands fouffrent en général avec beaucoup de patience les affronts & les reproches de leurs Compatriotes , furtout s'ils font fondés fur des préjugés ou for de vieilles coutumes , dont on fçait afïez qu'il eft prefque impoffible que le peuple Ce défàffe. Rien de plus commun à Conftantinople , que de voir & d'entendre des gens en batteau , au lortir du Divan ou de l'Audience du Vifir, charger ce Miniftre d'imprécaDigitized by Google

 tions , & l'infulter par les invectives les plus outrageantes j le Sultan lui - même n'eft pas épargné , & tout cela pâlie fans qu'on en paroi fie touche , ni qu'on recherche les auteurs de ces murmures. Ceux qui remplirent les premières Charges de l'Empire approchent auffi le Prince de fort près. Ils font au comble de la fortune , qui fait le terme de l'ambition des ColtuK-Vifir - léri : mais ces grands Officiers appartiennent plutôt à l'Etat , qu'à la perfonne du Sultan j ainfi je me réferve à en parler , lorfque je traiterai du Gouvernement de l'Empire. Des Pages du Grand Seigneur y& de/es Gardes. Tous les Pages du Serrail (ont diftribués en plufieurs chambres , fous la direction des Eunuques blancs. Leurs occupations font différentes , comme je le dirai dans la fuite , lorfque je parlerai de la difeipline du Serrail. On appelle proprement Pages du Sultan les qu^-J^ do rante Pages de la quatrième Chambre , ou de Y As- taD* Oda, Chambre fuprême. Ceux-ci tiennent le premier rang parmi les Pages du Serrail : ils font toujours fuperbement vêtus de brocard d'or, de velours ôç d'autres riches étoffes ; mais ils font coëffés comme les autres , & ne quittent leurs cadenettes , que quand ils fortent du Serrail. Les quatre premiers n'en fortent jamais , que pour remplir les premières Charges de l'Empire. Ils ont des appartenons particuliers , où ils reçoivent leurs vîfites : leur table eft fervie comme celle dû GrandDigitized by Google

46 MOEURS ET USAGES Seigneur , &: il leur eft permis d'avoir des Palais dans la ville avec des équipages. Lorfqu'ils (ont nommés à quelque Gouvernement , le Grand-Seigneur leur fait prefent d'une vefte de drap d'or fourrée de Zibelines , avec laquelle ils forcent du Serrail , foutenus fous les bras par les premiers Officiers du Sultan , au fon des inftrumens qui les accompagnent jufqua la féconde porte : là ils (ont reçus par le premier Aga du Grand Vifir , qui les conduit au Palais de ce Miniltre , où ils font régalés trois jours entiers , pendant qu'on leur prépare un nouveau coTtége aux dépens du Tréfor ; les Pages qui compofbicnt leur fuite retournent au Serrail. Il (ort aufli des Pages de la Chambre (uprême , pour occuper des portes honorables dans le Serrail. Ils font remplacés tantôt par les Pages du Tréfor , tantôt par ceux de l'Echanlbnnerie , quelquefois par ceux qui accompagnent Sa Hautefle à l'armée & qui blanchiment Ion linge : on choifit toujours pour cela les plus anciens de chaque Chambre -y & ceux qui fuivent en rang montent à leurs places. Le nombre des Pages du Sultan doit toujours être rempli ; ce font eux qui approchent fa perfonne de plus prés , qui reçoivent les ordres , & qui l'accompagnent en pompe toutes les fois que Sa Hautene fort de (on Serrail. Le Grand-Seigneur a encore d'autres Pages qu'on appelle Peics j les jours de cérémonie , ceux-ci marchent avec les Soldats aux côtés du Prince : ils portent des bonnets d'or battu. S« Gardes. I-es JaniiTaires furent principalement établis , Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate

Digitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 10.17% accurate

1 J • » i ♦ ■ i i Digitizecft £ Goûgle

D E S TUR C 5, Liv. IV. 47 pour compofer la Garde des Souverains de l'Empire Ottoman , qui confièrent à ces troupes délite leur Sceptre & leur Pcrfonne. Ce n'cft pas ici le lieu d'examiner combien cette institution primitive a dégénéré \ j'oblerverai feulement , que le nombre des Janiffaires s'étant considérablement augmenté , le Sultan en a choifî la fleur & l'élite , dont il a formé fa Garde à pied -y on les appelle Solacs : il font au nombre de cinq cens. Trois mille Janiflaires compofent fa Garde à cheval. Ceux - ci font logés en divers quartiers de Conftantinople. En tems de guerre , ils marchent & campent à la droite du Prince. Rien n'eft plus fuperbe , que leurs chevaux & leurs habits •> on les appelle Caripis. Ils n'ont point été élevés au Serrail , & ne font point Efclaves , mais la plupart Maures ou Chrétiens renégats , qui ont fait le métier d'Avanturiers , & qui par leur valeur (ont parvenus au rang de Gardes à Cheval du Grand - Seigneur. Du Palais du Grand- Seigneur 9 ou du Serrail Serrail eft un mot PeHan , dont les Turcs fe fervent pour Signifier tous les Palais de conféquence ^ ils raie du Sery ajoutent le nom du Maître , pour les diftinguer de railceux du Grand-Seigneur, qu'ils appellent Serrails fans addition. Si l'on ajoûtoit foi à quelques defcriptions fabulcufes , que divers Voyageurs ont publiées , on fe figureroit le Serrail des Empereurs Turcs comme un Palais enchanté , que la nature & l'art ont pris peine à enrichir de tout ce qui peut remplir l'imaDigitized by Google

48 MOEURS ET USAGES gi nation d'idées grandes ou agréables : on le repréienteroit des bâtimens fuperbes , avec des façades d'une architecture admirable; des galleries & des (allons , qui renferment tout ce que l'antiquité & l'univers ont de plus rare & de plus riche ; des jardins ornés de parterres , émaillés de fleurs de toutes les faifons -y des allées à perte de vue dreflees au cordeau , & tondues régulièrement j des bofquets toujours verds , où l'eau fe répand en abondance fous des figures différentes dans des baflîns de marbre , environnés de colonnes & de pilaftres de même matière , &diverfifiés de vafes & défigures de jafpe & de porphyre. Ce ne font point ces magnificences , qui rendent les Serrails du Grand-Seigneur fi renommés. Ce font de grands Palais , clos comme nos Monaftéres de hautes murailles ; c'eft-là que le Sultan , les Bâchas Ôc autres Grands de l'Empire font leur réfidence , avec leur Cour & leur Famille. Il y en a quatre principaux j deux à Conftantinople , le vieux & le nouveau j celui d'Andrinople , & celui de Burfe , autrefois Siège des Rois de Bithynie. Situation Les bâtimens du nouveau Scrrail de Confiant^ du Scrrail. nople font folides , fans régularité ni aucun ordre d'architédure : les meubles en font riches fans ajuftemens , les jardins fpacieux -y fa beauté principale confifte dans la difeipline qu'on y oblèrve. il eft fitué à la tête de Conftantinople fur la pointe du Promontoire de Saint Dimitre , dans l'endroit le plus agréable & le plus avantageux. En face eft la ville de Chalcédoine. 11 eft borné au Septentrion par le Digitized by Google

DES TURC S, Liv. IV. 49 le port ; au midi on a en vue la mer de Marmara de Tille des Princes ; à l'Or ient on découvre les deux plus belles parties du monde , l'Europe & l'Afie , fépare'es par le Détroit de Conftantinople ; & au Couchant le Temple de fainte Sophie Ôc la Ville. Ainfi fa fituation eft la même que celle de l'ancienne Byfàncc , fur le Détroit, à la jonction de l'Archipel & de la mer Noire, qui, comme je l'ai déjà dit ailleurs , fourniflènt abondamment tout ce qui eft nécefïaire à la fubfiftance des habitans. Quelque vent qui régne , le Serrail reçoit à toute heure des rafraîchiflèmens de l'une ou de l'autre mer. Devenu le maître deConftantinople, Mahomet II. fit d'abord bâtir un Serrail dans l'endroit le plus élevé de la Ville ; mais fur la fin de fa vie , il jetta les yeux fur ce Cap agréable , où Conftantin Dragozes , dernier Empereur Grec , avoit voulu élever un Palais : il en rétablit les murailles ruinées pendant le fiége , Ôc fît conftruire un cabinet fur la porte , pour prendre le frais , & pour jouir de la beauté de cette vue enchantée. Son fils Bajazet y ajouta un beau corps de logis au milieu : fes fuccefièurs continuèrent; chacun d'eux en fit une partie , ôc ce tout forma une mafle irréguliére , que le feu confuma en 1664. Mahomet IV. releva l'édifice fur les mêmes fondemens , ôc le contenta de le rendre plus folide. Les corps de logis font entourés de galeries ôc de cabinets en faillie , furmontés de petits dômes , le tout couvert de plomb, avec de grands toits au-defTous qui débordent comme des haut-vents , pour garantir les fenêtres du foleil ôc de la pluie. Les extrémités pyraTome II G

 midales des cheminées font auflî couvertes de plomb & dorées ; la fumée en fort par des crénaux pratiqués aux côtés. Les murailles de l'enceinte extérieure du Serrail ont environ quatre milles de circuit -y elles font crénelées & flanquées de petites tours ^ dans lelquellcs on tient la nuit des Azamoglans , pour veiller à ce que perlonne n'approche , ni par mer , ni par terre : quatre portes communiquent à la Ville , cinq à la mer de Marmara , deux au Port , & une au Canal de la mer Noire. Du terrein qui régne depuis le pied des murailles jufqu'à la mer , on pourrait faire un quai (pacieux , avec un parapet crénelé pour placer l'artillerie -, au lieu que ce n'eft qu'un amas de pierres entaflees les unes fur les autres , pour empêcher feulement que la rapidité du courant ne mange le terrein. La largeur de ce terrein eft inégale i plufîcurs cabinets qui en occupent une partie , le rétrécifTenten beaucoup d'endroits. Le plus beau de ces cabinets eft celui qu'on nomme Sultan Kioft. Il eft bâti en face 'du port, & confifte en un grand falon quarré , doré , incrufté & pavé de porcelaine j il eft ouvert de toutes parts , & (urmonté d'un dôme couvert de plomb avec une pointe dorée. Plufîeurs gaileries couvertes aufti de plomb régnent autour , entourées elles-mêmes d'autres gaileries ouvertes , fôutenucs de pilaftres avec des baluftres de bois peint. Le Grand-Seigneur va dans ce Kioft pour prendre le frais, & pour recevoir les hommages de Ion armée navale , à fon déparc & à fon retour. Quelquefois il affecte par vanité d'y

Digitized by Googl

DES TU R CS, Liv. IV. 5i donner audience aux Ambafladeurs des PuifTances étrangères. Le côté Oriental eft défendu par neuf pièces de ca- A .„ . \f i {* j . Artillerie non placées entre deux tours , lous des appentis coude serrai!, verts de tuiles. Quatre-vingt autres pièces de fonte Se de fer de différens calibres , la plupart (ans affûts , (ont rangées autour de la pointe du Serrail , & fervent à défendre l'entrée du port. La porte d'entrée de ce Palais eft aulîî fimplc , xoms de que fes noms (ont relevés. On l'appelle Porte uni' 1» première que , refuge des affligés , nid du bonheur , le fondement porte* inébranlable de la force & de la puijfance. Ces termes allégoriques font allufîon à l'ufage préfent de l'appartement de Mahomet II. où Te tient le bureau des Fnances ; ils font écrits en lettres d'or fur le frontifpice de la porte , au-deffus de laquelle s cleve un petit appartement , qui lui fert de couverture. Les Gardes n'ont point d'autre retraite que le deflous de cette porte , où il y a des faifecaux de bâtons au lieu d'armes t ces faifeeaux font la marque du pouvoir defpotique de l'Empereur Ottoman fur fes fujets comme fur fes efclaves , dont le bâton eft le châtiment. De cette porte on pafle dans une première cour,qui eft auflî brute que ion entrée. A droite il y a une gallerie , où les Eunuques blancs fe rangent les jours de Divan , pour faluer le Grand Vifir , les Bâchas & les principaux Officiers du Confeil. Elle conduit à une laie afTez grande , où le Chef de ces Eunuques , Sur-intendant général des revenus des Mofquées Impériales , tient fon bureau , & donne G ij Digitized by Google

,1 MOEURS ET USAGES audience pour les affaires qui le concernent. L'infirmerie , la boulangerie & les fours continuent les bâtimens de ce côté -la. On voit à gauche les magafms de toutes les provifions de bouche , les écuries particulières des chevaux de Sa Hauteflè , & un gros dôrae qu'on dit avoir fervi autrefois de facriftieàrEglife de minte Sophie : c'eft à préfent le magafin des armes ; on y garde quelques petits canons pour la défenfe du Serrai! en cas d'émotion populaire , & les étendards à queue. Tous ces bâtimens aboutiflent au bureau de l'Intendant du papier du Confeil , qui fe diftribue aux Greffiers & aux écrivains pour les expéditions. La féconde porte du Serrail s'appelle communéNoms de la ment la porte d'entre deux. Les Turcs la nomment féconde Pajfage de la Juflice, parce qu'elle conduit à la (econde *>orte" cour où fe tient le Divan -y ou Seuil de t obéijfance & du martyre » parce que c'eft dans cette (econde cour , qu'on fait mourir les perfonnes diftinguées. Cette porte cft flanquée de deux tours ; celle qui eft à droite fert de prifon aux vi&imes du defpotifme des Princes Ottomans. La féconde Cour n'eft pas plus ornée que la première , excepté qu'elle eft en partie plantée de Ciprès. A droite font fous des gaileries couvertes les cuifines & les offices de la Douche du Grand-Seigneur & des Sultanes. Au bout eft la chambre du tréfor des écuries , où fe confervent les brides , fellcs , hou (Tes , mords , croupières & étriers des chevaux du Sultan ; tous ces harnois font d'un prix ineftimable , par la quantité de pierreries qui les enriDigitized by Google

DES TUR CS, Liv. IV. sy chiflènt. On voie encore du même côté la chambre du tréfor des Finances , celle des Chartres & Archives de l'Empire , & un grand (àlon ouvert attaché à la tour de la porte •> on y rendoit autrefois la justice. Le Divan & les bureaux des Contrôleurs , des Greffiers , Commis & Ecrivains font placés à gauche, ainfi que les petites écuries des chevaux d'élite , que le Grand-Seigneur deftine pour fes exercices avec fes Favoris. Des deux côtés de cette cour régnent d'afTez beaux portiques , foutenus par des colonnes de marbre -, c 'eft fous ces galleries que viennent fe ranger en bataille les Compagnies des Janiftàires , quand on tient le grand Divan , ou lorfque le Grand-Seigneur donne audience à quelque Ambafladeur. C'eft auffi dans cette Cour , comme je l'ai déjà dit , que fe font les exécutions de confequénce -y le Grand-Seigneur feul y entre à cheval. La troidéme porte eft appellée Porte de félicité <£om je ^ & de bonheur , parce <ju'on y tenoit autrefois letroiCémc Divan , & qu'une fois l'année , à la fête duBairam,Porte" l'Empereur y reçoit les hommages des Grands de la Porte. La Mofquée du Sultan & des Sultanes , les bains des Pages de la grande & petite chambre & le tréfor du Sultan font dans cette dernière Cour , des deux côtés de laquelle il y a des volliéres remplies de toutes fortes d'oifeaux de chalTe fous la direction duDogangi-Bachi , ou grand Fauconnier. L'intérieur eft compofé d'une mafTe de bâtimens , précédés d'un grand veftibule fervant de pafTage à trois falons ,où font les p ortes des appartemens du GrandSeigneur , des Sultanes , des Pages. Un veftibuîe Digitized by Google

» 44 MOEURS ET USAGES doré te ouvert de tous côtés communique aux Jardins. L'appartement du Sultan offre d'abord une aflèz ^scnasp§*r~ grande (aie incruftée de marbre de diverfes couGrand-S«i-leurs , dont le plancher eft couvert de grands tapis gneur. Je perfe. Tout autour de la {aie font rangés de riches couffins , de quatre pieds de long & de deux ou trois de large , lur des couvertures de foie à fond blanc , piquées & brodées. D'une porte de cette fale qui donne entrée au jardin des fleurs , on pane à main droite dans une gallerie d'environ cinquante , pas de long & de douze pieds de largeur , pavée de marbre blanc & noir ; elle aboutit à un grand bâtiment, où le marbre feul eft employé. De-là on découvre une porte de moyenne grandeur , dont le deflus eft une efpéce de voûte plate , ornée comme la porte de fleurs en relief & de devifes taillées dans le marbre. De cette porte on pafle à une autre, qui ne lui cède point en beauté ; c'eft celle de la Chambre d'été du Grand-Seigneur, qui va y prendre le frais pendant les chaleurs de la canicule. La voûte de cette chambre eft foutenue par de riches colonnes de marbre -y &c à chaque coin on voit de groftès boules de criftal de roche taillé à facettes , avec quelques pierres de diverfes couleurs , qui par leur mélange font un fpe&acle agréable : on prendroit ce lieu enchanté pour le féjour ordinaire des plaifirs. Les fenêtres donnent fur un petit lac quarré, fait avec un art admirable j trente fontaines comparées fur une plate-forme de marbre qui l'environne, forment ce lac, & troublent agréablement le Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 5$ filence de ces lieux par leur murmure continuel Le Sultan s'y promène fouvent dans un brigantin , fuivi des muets & de quelques bouffons -, ils l'amufentpar leurs reparties plaçantes ou par leurs grimaces ridicules, quelquefois en fe culbutant dansl'eau; lui-même Ce plaît à leur drcfTer des embûches. La voûte de la Chambre d'hiver eft une confuf « . a • « • l'A." ' Cnainbre lion de petites voûtes triangulaires, diltinguees par^'hivercla deux filets d'or avec une raye verte au milieu. Quoi- Sultan, que les murailles en foient revêtues de marbre blanc , un bel ouvrage de menuiferie à hauteur d'appui régne tout autour , & de riches tapis cachent de grands carreaux de marbre de diverfes couleurs. Pluheurs couflîns font rangés le long des murailles , les uns en broderie de perles & de pierreries pour la parade feulement , les autres pour l'ufage de Drocard d'or & d'argent & d'autres, riches étoffes. A l'un des coins de la Chambre on voit un petit lit de camp élevé de terre de deux pieds , dont les quenouilles font de pur argent à longues canelures , iurmontées de quatre lions de criftal de roche. La couverture , les couffins & les matelats du lit font de drap d'or à fond verd , brodés de perles , de rubis & d'émeraudes. Ces couvertures & ces couffins ne font que pour l'ornement -, lorfque le Grand-Seigneur y couche , on en met d'autres de velours ou de fatin piqué. Que le Sultan couche ailleurs que dans cette chambre , on étend à terre une couverture de nattes , & un tapis de Turquie pardeffus. Sur ce tapis eft un matelat, & fur le matelat un lit de plumes , avec des draps de toile treVfins , & de beaux tapis en

56 MOEURS ET USAGES été, ou des peaux de loups cerviers & de martres zibelines en hiver. On rend enfuice plufieurs petites cordes de (oie , qui foutiennent des draps de toile d'or ou de riches tapis , pour fervir de ciel & de pentes. Un valet de chambre eft toujours à côté du lit , pour recouvrir Sa Hauteflè en cas de befoin : un autre garde la porte de la chambre , où de grottes bougies ambrées brûlent la nuit fur deux grands chandeliers d'or. Ainfi repofe , dit un Auteur ancien , celui. qui fouvent trouble toute l'Europe,, donne des inquiétudes à l'Afie , & tourmente l'Afrique & les rivages de la Méditerranée. Sa Biblio- Deux armoires pofées contre le mur , lainent voir !iSî?rePar" * travcrs kurs portes de criftal quelques livres richement couverts -, le Sultan les lit quelquefois pour tromper l'ennui , cet ennemi cruel qui attaque les Souverains mêmes au plus haut point de leur gloire. Audeflus de ces armoires on remarque une petite caflette , dans laquelle le Trésorier met tous les Mercredis trois bourfes pleines, une de monnoie d'or , & deux de monnoie d'argent ; c eft la canette du Sultan, qui emploie cet argent à faire des gratifications aux efclaves qui le fervent , & qui font fa compagnie ordinaire. De la chambre d'hiver on paflè dans une grande fale , où fe rendent les Pages qui approchent de la perfonne du Grand -Seigneur. Tout proche eft le tain où ils vont fe laver avant la prière. Quelques dégrés mènent delà à un petit cabinet qui n'eft que de bois , mais peint & bien doré ; il eft ouvert de tous côtés , avec de belles fenêtres où le Tait tient Digitized by Google

1 DES TURCS, Liv. IV. ;7 tient lieu de verre. La vûe de ce cabinet eft prcfque la même, que celle du Belveder d'Amurat. De deux portes qui font dans le grand falon du Sultan , l'une communique à l'appartement des fem- Des «pparmes : il confifte en quatre chambres. La première tfcmens de8 eft appellce Buyuk-Oda, grande chambre ; on y met toutes les filles à leur arrivée au Serrai 1 pour les inftruirc. La féconde nommé Chukchuk - Oda , chambre fuprème , eft deftinée à loger celles qui font déjà capables d'amufer & de divertir Sa Hauteflc. Ces deux chambres (ont longues , avec des cftrades des deux côtés , où chaque fille a fon petit canton particulier , féparé pendant la nuit par un rideau. Au-defTus régnent des galleries de même longueur & largeur que les eftrades -y là font les coffres de ces filles , marqués de leurs noms. Elles font elles-mêmes leur lit , qui ne confifte qu'en un matelat , une couverture d'étoffe riche , & un coulîin de même parure : elles rangent tout cela en fe levant , de forte qu'il ne paroît dans ces falles que de longs fophas , fur lefquels elles s'occupent à leurs ouvrages. La troifiéme chambre parallèle aux deux autres eft celle ou elles s'affemolent , pour travailler & pour blanchir leur linge. Enfin dans la quatrième elles apprennent la mufique & la danfe. La Sultane Valide & les AfcKis ont des appartenons particuliers dans des cours feparées. Il eft impofliblc de bien connoître le quartier des femmes , & de fçavoir exactement ni comment il eft difpofe, ni de quelle manière on s'y gouverne. Il n'y a point parmi nous de Monaftére de filles , quelque régulier Tome IL H Digitized by Google

j8 MOEURS ET USAGES qu'il puifle être , dont l'entrée foit plus exactement défendue aux hommes. Les portes en font gardées nuit & jour par des Eunuques noirs $ & hors le Grand-Seigneur & le Médecin, qu'on n'y appelle que dans une grande néceflité , perfbnne n'y entre , pas même les femmes étrangères. 11 y a lieu de croire , que dans ces appartement Idtegéné- il Çc trouve des infirmeries, des bains & toutes les raie de tous j* ' -r i c 1 r les apparte- autres commodités , puilque le Sultan va louvent y mensduSer- paflèr (es momensles plus doux. En général tous les appartemens du Serrail (ont pavés de marbre ou de porcelaine, avec des balultrades peintes en or & en verd , & couvertes de riches tapis de foie. Les lambris font dorés , plafonnés d'or battu , ornés d'excellente mofaïque , de petites pièces de criftal de toutes fortes de couleurs rapportées en manière de marquéterie à feuillages morefques. Les murailles de certaines chambres font dorées en entier , d'autres font incruftées de porcelaines ou de lames d'or & d'argent -t mais on n'y voit aucunes peintures ni figures d'animaux , parce qu'il n'eft pas permis aux Mahométans de rien contrefaire de tout ce qui a vie. Le peuple groffier s'imagine que les Anges ne peuvent entrer dans une maifbn , où il y a des chiens , ou la reflemblance d'un homme. Auflî ne gardent-ils aucuns portraits , excepté ceux des Sultans , qu'on a eu foin de conferver depuis plufieurs ficclcs. Ils font actuellement dans la Bibliothèque du Grand-Seigneur. Il en eft des ftatues comme des tableaux. Les Turcs ontl'imbécilité de croire , qu'une llatuc demandera une ame dans l'autre monde

DES TU RC S, Lrv. IV. ^ à celui qui l'aura faite ; c'eft fans douce cette erreur groflîe're , qui les a portés à de'truirc tous les morceaux antiques , qu'ils ont trouvés dans la Grèce &c ailleurs. Mahomet IV. ofa fe mocquer de ce ridicule ufage , & y contrevenir ; mais fes fuccefTcurs l'ont rétabli. Il ne refte plus à préfent qu'une petite maifon d'Amurat IV. bâtie fur le Détroit, prés du village Bifcofi , où l'on voit plufieurs chaflèurs peints par Ion ordre , tirant fur le loup & le cerf, & des gens à table. La broderie en or , en argent & en pierreries éclate fur les fophas , fur les couffins , fur les matclats &: fur les couvertures des lits -y les plus fuperbes étoffes , les tapis des Indes & de Perfe les plus précieux n'y font pas épargnés. Telle eft l'idée qu'on doit fe former en gros de tous les appartemens du Grand-Seigneur, des Princes , des Sultanes , 6c des Officiers de l'Empereur & de l'Empire. Leur irrégularité fait un tort confidérable à la magnificene des emmeublemens ; ils ne (ont la plupart que fort peu éclairés , & n'ont point cet air riant de nos Palais & de ceux d'Italie. Le Sultan , les Sultanes & les principaux Officiers ou Minières ont des jardins particuliers , outre le Des jardin» grand jardin du Serrail, dont le Boftangi-Bachi cftduSerraiL Sur-intendant , ainfî que de tous ceux qui appartiennent au Grand-Seigneur aux environs de Conftantinople. Tous ces jardins font vaftes & fuperbes , & en terrafTe , entremêlés de beaux arbres 3 de bocages , de berceaux & de plufieurs fontaines , avec des baflîns revêtus de marbre de différentes couleurs ■> les femmes prennent quelquefois plaiHij

 fîr à y jettcr les Eunuques noirs tout vêtus , pouf fe venger de la rigueur avec laquelle ils les gardent, & pour divertir Sa Hautefle , qui voit ce badinage d'une baluftrade ornée de carreaux & de tapis debrocard. Les eaux jailli (Tantes pouffent des jets à perte de vue , les uns en gerbe , d'autres en pyramide , ceux-ci en croiflant , ceux-là en flèche, quelques-uns en forme de Turban. Ces jardins lonc aullî plante's d'arbres fruitiers , de ciprès , de buis , de lauriers &c de mirthes : mais on les néglige G fort , qu'on laiflè croître des broflailles dans les allées , que la nature a formées d'elle-même * on fe contente de nettoyer celles par où le Grand-Seigneur doit paflèr. Les efpaces compris entre ces allées font autant de jardins fruitiers & potagers , où l'on trouve des frai (es , des framboifes , des melons , des concombres , des choux , des e'pinars & toutes fortes d'herbes , de fruits & de légumes félon les làifons ; ils y croitfènt en fi grande abondance , qu'un Auteur en fait monter les revenus à plu5 de trois cens mille e'eus (a). Tous les ans , à la fête du Bairam , le Boltartgi - Bachi fait prêtent à Sa Hautefle d'une vefte de zioelines avec des agrafes de diamans de la valeur de vingt bourfes , pour redevance de fes jardins qu'il fous-ferme. Plufieurs Empereurs ont fait bâtir dans ces jardins des pavillons & des cabinets qui portent leurs (a) A quatre lieues de Conftantinople & fur cette côte de l'Aile , où é oit autrefois la ville de Chalcédoinc, il y a les plus beaux jardinages qui fbieut eu Orient. Les fruits qui s'y recueillent abondamment , font vendus à Conftaminopte en fi grande quantité", qu'ils founùlfcm tout le pays.

The text on this page is estimated to be only 29.70% accurate

DES TURCS, Liv. IV. 6* noms. L'afpeû en cft admirable pour ceux qui abordent du côte de la mer : delà on découvre fur tout cette merveilleufe terrafle , qu'Achmet fit élever . pour la promenade des Sultanes v elle eft magnifique , & offre un fpe&acle dont les yeux font enchantés. De la Difcipline du SerraiL L'ordre & la régie du Serrail en font toute lafureté. On peut dire avec jufticc , que jamais le* révolutions arrivées dans l'Empire n'ont été les fuites du peu de difcipline qui s'obferve dans ce Palais. L'ambition des Sultanes , leurs intrigues hcurculcmcnt ménagées , & conduites par les premiers Vifirs ou autres Miniftres , ont fbufflé ces étincelles , qui ont dégénéré en grands incendies. Prefque toujours l'humeur inquiète & remuante des JaniiTaires irrités du Gouvernement trojp dur des Miniftres , ou ennuyés d'un trop long règne , animés d'ailleurs par les pillages & autres avantages , que leurs mains avides autant que meurtrières fçavent tirer de la nouveauté , fait un tombeau de ce fejour , qui devroit Être à jamais inacceffiblc aux viciflitudes , fi par la loi générale , toutes les chofes d'ici-bas nécoient pas fujectes à l'inftabilité & au changement. Le Serrail peut être confédéré comme une forterefie remplie d'Efclaves , où les uns (ont employés à garder les autres. De tous les enfans qu'on levoir autrefois par forme de tribut, & qu'on achette aujourd'hui , les plus beaux, les mieux faits, ceux qui

6t MOEURS ET USAGES paroiflènt avoir plus d'adreflè & plus d'efprit font dcftinés à fervir de Pages à Sa Hautefle j on occupe les plus robuftes aux vils emplois du Serrail. Avant que de parvenir aux Charges de l'Empire , les premiers occupent les différens portes du Serrail , ceA-à-dire, qu'ils commandent aux derniers j ceux-ci fe fubdivifent en autant d'emplois qu'il s'en trouve dans ce Palais , & en prennent les noms. Ainfi le BoftangiBachi , auparavant Page de la Chambre fuprême , commande à tous les Boftangis , ou Jardiniers ; le Capigi-Bachi à tous les .Capigis. Les Boftangis , les Capigis , les Baltagis ont un nom générique ^ c'eft celui à' Azamoglans , qui comprend en général tous les Efclaves occupés dans le Serrail aux jardins , aux cuifines , à l'infirmerie , &c. En attendant que les Itchoglans parviennent aux grandes Charges de l'Empire , ils fervent dans le Serrail en qualité de Pages , & fe nomment Pages du Serrail. On les diftingue fuivant les différentes Chambres dans lefquelles ils font diftribués , & les divers emplois aufquels on les emploie ^ ainfi on dit, les Pages de la première Chambre, de la féconde , du Kilar , les Pages du Tréfor , &c. Tous font gouvernés par des Eunuques blancs ou bafanés , comme les femmes le font par des Eunuques noirs. Des Depuis plus de quatre mille ans on parle d'EuEunuques, nuques dans le monde. L'Hiftoire Sainte & Profane Fait mention d'une infinité de perfonnes de cette forte qu'on ne peut mettre ni au rang des hommes > ni au rang des femmes , & qu'on pourroit appeler une troiûeme cfpéce d'hommes. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 28.45% accurate

DES TURC 5, Liv. IV. La plupart des Sçavans croyenc que Sémiramis Reine des AfTyriens , femme de Ninus & mére de Ninias , a été la première à imaginer de faire des Eunuques. Ils fondent leur opinion fur les te'moignages d'Ammien-Marcellin {a) & deClaudien(^) ; mais Diodore de Sicile , qui dans fa Bibliothèque a compofé l'hiftoire de Sémiramis d'une manière plus exacle qu'aucun autre , ne dit rien de cette particularité , qui cependant méritoit bien d'être remarquée , fi elle eût été certaine & véritable. Il rapporte feulement , que cette Reine élevée d'une condition bafle au faîte de la grandeur , (e plongea dans toutes fortes de délices ; qu'elle Ht choifîr les nommes les mieux faits & les plus beaux de fon armée pour s'en fêrvir f mais qu'elle fit mourir tous ceux qu'elle avoit reçus dans fon lit. Peut-être fè contenta-t-elle de les faire Eunuques , par un efprit de jaloufïe aflez ordinaire , de peur qu'après avoir obtenu d'elle les plus grandes faveurs , ils ne s'attachaAcnt dans la fuite a quelqu'autrc femme. Voffius de fon côté prétend U) que les Perfes font les inventeurs de (a) Pofirtma multitude fvado- rum hominum agmina , detefletvr num , à Jeni us in pueras dtfmens , memoriam Srmiramidis Régime il•bluridi , diflortâetue linéament*- \ lius vettris , au* t en ères morts cafrum compage déformes , ut e/uaauà , travit omnium prima, ctrntns mutile- \ (£)..... Seu prima Semramis afiu jijjyriis mentit a virum , ne vocis actifs Mollities levefque genêt ft prodtre poffent , Hos fibi eonjun- h fin les; feu Perfîca ferro Luxuries vttuit nafci lanuginis terni raw. (f) Dans fon Eth'mtlogicon Lingut Latin*.

64 MOEURS ET USAGES cette déteftable coutume , & que le mot Latin fpado y qui comprend diverfes fortes d'Eunuques , tire fon nom d'un village de Perfe nommé Spaefa , où il croit que (e fit la première exécution de cette nature. Mais ce fentiment femble peu fondé , puisqu'on parloir d'Eunuques avant qu'il fût mention des Perfes. En effet Cyrus , qui peut être regardé comme le premier Monarque de ces Peuples , ne commença à régner fur eux que l'an du monde 3411. Or des l'an du monde 1176. c'eft-à- dire , mil fept cens foixante & dix-huit ans avant Jéfus-Chrift, Joièph fut acheté par Putiphar , le premier Eunuque dont l'Ecriture Sainte fane mention -, encore ce nom d'Eunuque n etoit-il pas nouveau alors , puifque déjà il étoit devenu un nom de Charge & de dignité. Il paroît par l'Hiftoire Sainte & Profane , que les Eunuques ont pofTédé autrefois les premières & principales Charges dans les Cours de l'Orient , & qu'ils ont eu la confiance & la faveur des plus grands Princes. Nous voyons dans le Livre d'Efther, que fept Eunuques étoient les Officiers ordinaires du Roi AfTuérus , & qu'en particulier l'Eunuque Egée étoit prépofé à la garde des femmes de ce Roi. Il y en avoir deux autres , nommés Bagathan & Tharés , qui commandoient à la première entrée du Palais. L'Hiftoire de Judith nous apprend encore, que les premiers Huiffiers de la Chambre d'Holopherne étoient des Eunuques , & que Vagar , ou Bagoas, en étoit le Chef j cetoit lui qui avoit foin 4c la perfonne du Maître , & de ce quiconcernoit fa garde-robe ■ Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 6S garde-robe & fon lit. L'Eunuque de la Reine de Candacc , qui fut baptifé par faint Philippe , étoit de même un des premiers Officiers de cette Princefle , &c Sur-intendant de fes Finances. C ctoit auffi un Eunuque , qui commandoit les troupes de Sédécias Roi des Juifs. Enfin Cyrus vainqueur de fes ennemis ayant établi fa demeure dans le Palais Royal de la plus grande ville de l'Univers , & con{idérant qu'on ne lui vouloir pas de bien , ne prit que des Eunuques pour fa garde, & pour Officiers de fa maifon. On donnoit les enfans en garde aux Eunuques , & ils e'toicnt chargés du foin de les élever & de les inftruire. Ces difterens emplois les rendirent confi dérables dans le monde. Les Rois & les Princes , foit qu'ils euflent été leurs élèves , loit qu'ils ne l'cuffênt point été, les eftimoient & les honoroient particulièrement : ils avoient en eux beaucoup de confiance i & ces Eunuques profitant de leurs avantages , fe rendoient infènfiblcment maîtres du Gouvernement , & abufoient fouvent de leur crédit. Parmi une foule de traits que me fournit l'Hiftoire fur le mauvais gouvernement des Eunuques , je choifts particulièrement ce qu'en rapporte l'Hiftoire de Thamas-KouliKan nouveau Roi de Perfe. SchahHafTein , ce Prince infortuné que le Chef des Aghuans précipita du haut du Trône , avoit défigné pour fon fuccefTcur Mirza-Zcfi , l'aîné de fes trois fils , Prince grand , bien fait, d'un caractère aimable, d'un efpric vif ôc pénétrant , capable enfin de réparer par fa conduite les déiordres du GouverneTome IL
I

 ment -, les Eunuques allâmes de la nouvelle autorite qu'ils jugeoient devoir être funefte à leur puilïiànce , s'unirent tous pour hâter la perte d'un maître trop éclairé , qui commençoit à prendre connoiflànce des affaires de l'Etat , qui en connoiflbit déjà tous les abus , & qui fongeoit à y remédier , en remontant à la fource du mal. Maîtres de l'efprit du Roi , qu'ils fçavoient manier à leur gré, ils lui firent entendre que le Prince fe croyant déjà indépendant , vouloit commander avec une autorité abfolue , fans confulrer même les perfonnes les plus expérimentées du Confeil , & que dévoré de la foif de régner , il y avoit tout lieu de craindre qu'il ne cherchât à s'abréger le chemin1 du Trône par une indépendance réelle , peut-être même par un parricide. Sur ce (bupçon , qui n'avoit pas le moindre fondement, mais que le foible Haflein ne fe donna pas feulement la peine d'examiner , on lui fit figner un ordre de renfermer le Prince dans le Haram , d'où il étoit forci il n'y avoit pas deux mois. Non contens de cette vengeance , les Eunuques qui craignoienc toujours de l'avoir pour Maître, refolurent de lui ôter toute efpérance de parvenir à la Couronne -y dans ce defTcin ils extorquèrent un fécond ordre pour lui faire perdre la vue. Thamas-Koulixan devenu Roi de Perfé eut une attention particulière , qu'aucun Eunuque ne fut admis dans les Confeils , qu'il établit pour les différentes parties du Gouvernement. Il (e louvint que l'autorité exceflîve des Eunuques fous les Régnes précédera avoit caufé tous les malheurs du RoyauDigitized by Google

 Pour les réduire à l'état d'humiliation qui leur convient , & les faire rentrer dans l'efclavage pour lequel ils font nés , il fît une Loi , qui leur defendoit fous peine de mort de s'immifeer jamais dans aucune affaire relative au Gouvernement , & qui ne leur laiflant d'autre emploi à exercer que celui des minifteres les plus vils , & des travaux les plus rudes du Haram , les condamnoit encore à garder un filence perpétuel dans le Palais , tandis qu'ils y exerceraient leurs fonctions. Comme les Eunuques avoient originairement différens emplois dans les Cours des Princes , ceux qui leur fuccéderent dans ces places furent de même appelles Eunuques , nom général qui fe donnoit à tous les Officiers des Princes & des Rois , de quelque qualité & de quelque ordre qu'ils fuflent. Ces Eunuques n etoient ainii nommés , aue parce qu'ils repréknтoient dans leurs emplois les vrais Eunuques qui les y avoient précédés. Les premiers éroient Eunuques ratione impotentia & ademptœ virilitatis ; les autres ne l'étoient que ratione Officii. Putiphar , par exemple , n etoit Eunuque que parce qu'il poflédoit une Charge, qui avoir éré occupée par des Eunuques -y il n'eft pas permis d'en douter , puifqu'il avoit une femme , & une fille nommée Afenech , que l'on a cru avoir été mariée à Jofcph. De tous les Peuples , les Perfes , les Mcdes & les AfTyriens ont été ceux qui fe font le plus fervis d'Eunuques -, on remarque même que Nabuchodonofor faifoit Eunuques tous les Juifs & tous les autres prifonniers de guerre , afin de n'ayoir que des Eunuques pour le fervir. I ij

68 MOEURS ET USAGES Les Eunuques ne font pas partout également odieux & méprilcs ^ leur fort & leur confide'ration ont dépendu & dépendent encore de la différence des tems & des mœurs des Nations. Grâce a la bizarrerie des Peuples de la terre , dont les génies font iî différens , fi leur nom eft une injure en Europe , & un fujet de honte & de confufion , ils ont exercé , & exercent encore aujourd'hui les premiers emplois dans tous les pays du Levant , dans la Perfe , dans l'Egypte , dans la Méfopotamie -, ils ont eu , & pourroient encore avoir en Turquie une autorité prcfque fouveraine. Leur gouvernement eft ordinairement dur& cruel ,& ils font prefque toujours haïs de tous les Sujets , tandis qu'ils ne font aimés que du Souverain qui leur confie fa puiflance. Les beautés foumifes à leur domination les détellent toutes dans le fond du eccur j quand ils ne les contraindroient en aucune façon , ils ne pourroient manquer d'être toujours pour elles des objets de mépris & de haine. Les Romains avoient de l'horreur pour ces demi-hommes ; être Eunuque , félon Céfar, eft un fupplice pire que la mort. Tous ces Eunuques font févéres, bifarres , ombrageux , & traitent cruellement ceux qui font fous leur direction. A Conftantinople , dans tout l'Empire, & généralement dans tout l'Orient , le moindre particulier , pour peu de bien qu'il ait , entretient un Eunuque ou deux à la garde de fes femmes. Pour en fournir toute la Turquie , toute la Perfe , toutes les Indes , Se toutes les Provinces de l'Afrique , il eft aifé de juger qu'il faut qu'il en vienne

: I DES TVRCS, Liv. IV. 69 par milliers de divers endroits. Les Royaumes d'Affan , de Roucan , d'Aracan au-delà du Gange , en fournifTenc un nombre prodigieux. En 1659. au rapport de Tavernier , on en fit vingt-deux mille dans le pays de Golconde. Des qu'il lurvient la moindre cherté , les pères & les me'res qui font pauvres vendent leurs enfans à des Marchands , qui leur font faire l'opération , quelquefois même telle que Soliman l'a ordonnée ^ mais on a remarqué qu'il en réchappe peu de ces derniers , & c'eft pour cette raifon qu'ils (ont plus chers que les autres : en Perfe &c en Turquie on les vend jufqu a fix cens écus j cent ou cent cinquante écus font le prix des Eunuques ordinaires. Les noirs qui viennent d'Afrique en bien plus petit nombre , (ont encore plus chers : les plus difformes font ceux qui coûtent le plus i leur extrême laideur tient lieu de beauté dans leur efpéce : un nez plat , un regard affreux , une grande bouche , de grofTes lèvres , des dents noires & écartées , font des avantages pour les Marchands qui les vendent. Il y a dans le Serrail environ cinquante Eunuques blancs , nourris & entretenus par le Sultan , qui leur Du Capi_ donne des appointemens proportionnés à leurs fonc- Aga, ou tions. Le Capi Aga , grand-Maître du Serrail , eft le jj™*'*^ Chef de ces Eunuques ; il eft entr'eux le premier U en dignité & en crédit , ayant toujours là place auprès de la perfonne du Grand-Seigneur , en quelque lieu qu'il aille, même jufqu'à la porte du quartier des femmes. C'eft lui qui introduit les Ambafiàdeurs à l'Audience , & qui remet à Sa HauteiTe tous le* Digitized by Google

7o MOEURS ET USAGES Drélèns qu'elle reçoit -y de forte que pour faire agréer Ion préfent , un Bâcha ne manque point d'en ajouter un particulier pour le Capi-Aga. Perlbnne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur , ni en k>rtir fans fon ordre , pas même le Grand Vifir. S'il furvient quelque affaire preflee, que ce MiniAxe veuille communiquer par écrit au Sultan , c'eft cet Eunuque qui le reçoit , & qui rapporte la réponfe. Il va partout le Serrail à cheval , & le turban en tête , par un privilège attaché fpécialement à fa Charge. Sa table eft fervie aux .dépens du Prince. Il s'eft trouvé des Capi-Agas , qui font morts riches de deux millions. Cet Officier a un Lieutenant qui commande en (on ablence , & qui a l'Intendance générale de toutes les chambres du quartier du Grand-Seigneur , pour ce qui regarde la propreté & les réparations ; c'eft le Saràì-Aga. Il a l'œil particulièrement fur la chambre des Pages qui font chargés du linge de Sa HautefTe , & qui l'accompagnent dans fes voyages ; c'eft à lui qu'ils s'adreflent pour ce qui concerne leurs habits , & toutes les autres chofes nécenaires. Le Sérafket-Odafî eft le Sous-Lieutenant du CapiAga. Ses fondions confident à faire changer tous les fix mois les tapis , qui font étendus à terre dans les fales & dans les chambres du Serrail. Les Eunuques blancs ont infpeclion fur les Itchoflans , comme je l'ai dit plus haut. L'avantage e pouvoir parvenir aux grands emplois foutient la patience & le courage de ces jeunes gens , dans ladure dHcipline que les quatre premiers Eunuques Digitized by Google

DES TURC S, Liv. IV. 7, leur font oblerver , par le moyen des Officiers fubalcernes prépofes pour veiller nir leurs actions. Il y a quatre chambres appellées Oda , dans lefquelles font diftribués (ix cens Itchoglans félon ks^"?^™~ ordres du Capi-Aga , qui avec les principaux Eu-ges, oultl nuques juge de la capacité de chacun. Ces chambres choÊlansfont difpolées comme celles des femmes , avec de pareilles eftradcsj chaque Page n'y occupe que quatre pieds , & n'a pas un plus grand équipage. Les Eunuques qui les gardent ont leurs appartemens aux extrémités , & le promènent jour & nuit entre les deux eftrades. Ces chambres ont une porte à chaque bout : celle qui donne fur le veftibule , s'ouvre a la pointe du jour , & fe ferme à une heure de nuit après la prière j l'autre qui regarde les jardins , eft fermée de jour , & ouverte toute la nuit. C'eft le Capi - Aga qui fait paflèr les Itchoglans d'un Oda à l'autre. Lorfqu'il fait fa vifîte générale & celle de promotion , il exclud du Serrail ceux qu'il reconnoîc incapables de bien fervir le Prince ,& qui lui témoignent du dégoût pour une vie fi auftére. La première Chambre où les Itchoglans font diftribués eft la plus nombreufe , parce qu'on les y mec encore tous jeunes -y c'eft là qu'ils apprennent à lire , à écrire , & les premiers principes de la Loi Mahométane. Après Cix ans d'épreuve , ils partent à la féconde chambre , qu'on appelle Kilar-Oda , où devenus plus robuftes ,on les drefle aux exercices du corps \ là on leur enfeigne encore à parler parfaitement le Turc , l'Arabe & le Perfan : ces deux dernières Langues Digitized by Google

 leur font utiles dans les Gouvernemens où ils peuvent être envoyés. Quatre ans fe pafïent de la forte , au bout dcfquels ils montent au troiueme Oda, qu'on nomme >Chanafdar-Oda , ou la chambre du Trc'for. C'eft-là qu'ils commencent à rendre quelque lervice au GrandSeigneur i on les employé alors à la garde-robe , aux bains , & au Kilar ou Echanfonnerie. Pendant le rems qu'ils devroient employer dans ces trois chambres , on les en rire quelquefois , pour les faire pafferdans d'autres chambres particulières. Par exemple , il y en a quatre-vingt fous la direction du Blanchifïeur du Grand-Seigneur , qui lavent fon linge en Campagne : car dans le Serrail les femmes en font chargées ^ il n'y a que le Turban , que le Chef des Séferlis , ce même blanchiffeur dont je viens de parler, blanchit tous les Mardis avec beaucoup de cérémonie. Le grand Fauconnier en employé auffi quatre-vingts. Chacune de ces trois Chambres a pour Chef un Eunuque blanc , qu'ils appellent Oda-Bachi , ou Maître de la Chambre. Le Saraï-Aga a la direction de la première ; le Chef de l'Echanfonnerie commande dans la féconde , & le Chef du Tréfor dans la troifiéme. Tous les Itchoglans fè lèvent une heure avant Lcw ^ le jour au Drujt d'un réveil-matin , plient leurs lits, vivre/ rangent leurs couflins & vont fè laver , pendant que ceux qui font de jour au fervice des chambres, les balayent. Ils retournent enfuite à leur place , & Jifent à haute voix un pafTage de l Alcoran , en attendant Digitized by Google

DES TU R C S, Liv. IV. 75 attendant que le Murgim les appelle à la Mofque'e } ils s'y rendent deux à deux , les yeux bailTés & les mains croifées fur l'eftomac. Au retour chacun ayant repris (a place , l'Oda-Bachi prend la fienne , & tient fa Juftice. Il envoyé appeiler par le Gardien de jour ceux qu'il veut châtier ; ceux-ci obéiffent au fignal qu'il leur fait de la main , & vont recevoir de ce Correcteur la punition de leurs fautes : par exemple, s'ils ont commis la moindre irrévérence en allant à la Mofquée ou dans le retour , s'ils ont ri ou parlé , s'ils fe font mal ranges en file , le Gardien les châtie par de longs jeûnes, des veilles, & des coups de poing fur le cou , ou des coups de bâton (bus la plante des pieds. Ils en reçoivent quelquefois un fi grand nombre , que les ongles leur fautent des doigts. Ces jeunes gens ne mangent que deux fois le jour , à neuf heures du matin & a trois heures après midi , & fi frugalement , qu'ils fe lèvent toujours de table avec la îaim. On leur apporte à manger des cuifines du Grand-Seigneur dans de grandes chaudières , au bruit defquelles ceux qui ont foin des plats le rendent au lieu de la diftribution , & reçoivent les portions de mouton bouilli ou fricaffé>& de potages de ris , de lentilles ou de bled. Ils mangent dix enfemble -, mais aucun n'oferoit mettre la main au plat , que le plus ancien qui tient une cuillier plus longue que celle des autres , n'ait mangé deux bouchées, en difant au nom de Dieu. Après cette cérémonie préliminaire , cette jeunefïè affamée dévore la viande , & fe remplit du potage , qui ne fe mange Tome IL K

The text on this page is estimated to be only 28.84% accurate

 que le dernier. Si cet ancien voit rire quelqu'un , il lui donne de fa cuillier fur le front. Tous les Serrails font autant de Séminaires pour les Irchoglans. On les inftruit à Bur(c , à Péra & au Serrail d'Ibrahim - Pacha ; cette première éducation eft ne'ceflaire , pour pouvoir être admis dans le grand Serrail , à moins qu'on n'en foit dilpenlé par une grâce fpe'ciale du Grand-Seigneur (a). Leurs exercices font diftribués avec ordre. De Leurs puis le matin jufqu a midi on leur enfeigne à chanexercices. cer ^ & à. jouer des inftrumens qui accompagnent la voix : ce lont une efpéce de violon , la guitarre , le pfiltcrium , le fiflet & la flûte douce. Apres midi on leur montre la mufique de guerre , à jouer de la trompette, du haut- bois & autres inftrumens éclatans. On leur apprend aufli à fc tenir à cheval de bonne grâce , à le manier adroitement , à tirer de l'arc fans quitter les arçons , en avant , en arriére , à droite , à gauche §c de tous côtes. Ils apprennent encore à coudre , à faire des flèches , à broder des carquois & des felles , & à faire généralement toutes fortes d'équipages pour les chevaux. Les uns s'appliquent à plier un turban , d'autres à nettoyer & plier des veftes , quelques-uns à frotter & à nettoyer dans le bain , plufieurs enfin à dreffer des chiens &c des oi féaux. Ils s'occupent plufieurs heures chaque jour à ces fortes d'exercices , {bit qu'ils s'appliquent à tous en général , ou à quelques-uns feulement. (a) Ceft ce que Ricaut n'explique point dans ion Ouvrage . où il ne parle pas même du Serrail d'Ibrahim bâti dans la grande place de l'Hippodrome. i Digitized by Google

 Lés Eunuques les puniflènt avec févérité , s'ils remarquent qu'ils fe relâchent, ou qu'ils les négligent. Le Grand-Seigneur fouvent témoin oculaire de leurs travaux , récompenfe ceux qui montrent plus de force ou d'adreflèi exceller dans un métier, eft quelquefois un bon titre pour obtenir une Charge ou un Emploi. Tous les (bîrs après la cinquième prière on fait la revue dans chaque chambre , & on appelle les Pages chacun par leur nom. L'Oda-Bachi frappe du bout de fa canne fur le plancher , & aufllltôt chacun étend fon lit {ans bruit. Toute la nuit il y a deux fentinellcs dans chaque Oda pour moucher les bougies , pour recouvrir ceux qui le découvrent en dormant , & pour empêcher qu'ils ne fe parlent & ne s'approchent -, en quoi les Eunuques ne réuffiffent pas toujours , malgré les ièvéres châtimens dont on punit ceux qui fe trouvent coupables. La forte inclination de ces jeunes gens les uns pour les autres a fouvent caufe de grands défordres dans leurs chambres , par les jalounes qu'elle fait naître. Pour rétablir le bon ordre , on efl: quelquefois contraint de chaflèr les uns du Serrail avec leurs veftes déchirées comme des infâmes . d'en envoyer d'autres dans les ifles , ou de les battre jufqu a la mort ; ces punitions les contiennent à peine. Ils ont inventé un langage muet \ par le mouvement des yeux , par certains geftes & avec les doigts, ils (è communiquent leurs penices feercttés, & trompent la vigilance des Eunuques qui veillent fur leur conduite. Chaque chambre a Ion jour fixe pour le bain : les Ki]

7* MOEURS ET USAGES Eunuques y vont le Lundi , les Se'ferlis le Mardi y les Pages de lEchanfonnerie le Mercredi , la grande chambre le Jeudi matin , la petite l'aprês-dîner du même jour t le Vendredi eft réfervé pour l'Af-Oda , le Samedi pour les Pages de la Fauconnerie , & le Dimanche pour ceux du Tre'for. On leur rafe chaque fois la tête & la barbe -, une fois le mois ils s epilent , & l'on rafraîchit leurs cadenettes , qui ne doivent jamais pafler les joues. Pendant qu'ils font dans le bain, ÏHamangi-Bachi , qui en eft le Directeur, vifite leurs habits & leur linge ; s'il y trouve quelque vermine , il la fait mettre fur leur bonnet, '& au fortir du bain il leur fait donner la baftonnade fous la plante des pieds , fans s'embarraftèr fi la chaleur a rendu la peau plus tendre. Lorfque le Grand-Seigneur eft abfent , les Pages r.crédtion. prennent leur récréation dans le veftibule , obiervant cependant de ne jouer qu'avec leurs camarades de chambre , fans pouvoir parler à leurs amis autrement que par fignes -y encore moins ofent-ils avoir quelque relation avec les Pages de la Chambre fuprême , ou avec quelqu'un du dehors , à moins qu'ils n'en ayent obtenu la permiflion du CapiAga, cjui veut toujours qu'en ce cas un Eunuque foit prêtent à leur entretien. La fête du Bairam ou quelque réjouiflance publique les difpenfe de cette exacte régularité' -, alors ils le vifitent , & fe régalent les uns les autres , chantent , jouent aux échecs , aux ofTclets , au trictrac , aux Dames , & font des mafearades dans toutes les chambres dont l'entrée leur eft permife > à condition pourtant qu'ils

DES TU R C S, Liv. IV. 77 ne cauferonc aucun défordre. S'il furvient la moindre querelle , les Auteurs de la difjmte , foie qu'ils ayent tort ou raifon , font punis également ; & fi l'affaire eft de conféquence , toute la chambre fe fent des coups de bâton : s'il arrive un meurtre , l'affaflîn a la tête coupée à l'entrée de la chambre , tous fes camarades font réduits au pain & à l'eau pendant quelque tems , & on les oblige de marcher une fois pieds nuds fur du verre pilé. Lorfqu'il fe perd quelque chofe de prix , on donne tous les jours la baitonnade à tous les Pages de la chambre où la perte a été faite , jufqu a ce que le Voleur foit découvert , ou le vol retrouvé. Les Itchoglans font coëfFés d'un bonnet de feutre Leur alïèz haut , bordé d'or à l'entrée , avec deux cade- coëffure , 8i nettes de chaque côte. Ils font tous vêtus de gros drap ; mais les douze premiers de chaque chambre , quand ils ont de petits emplois , peuvent porter des veftes de foie pour fe diftinguer : ils mangent alors en particulier dans leurs Offices , & montent par dé grés aux principales dignités de leur chambre , d'où ils paflent à une autre julqu'à l'Af-Oda. Ils y font conduits par un Eunuque de celle d'od ils fortent , qui à la porte de leur nouvelle chambre leur donne un coup de poing -y l'Eunuque de celleci les prend , les introduit & les emploie d'abord aux fbn&ions les plus viles. Enfin après avoir fait pendant tant (Tannées unDesqaa» rude noviciat dans les trois premières chambres >3enp^a§' les Itchoglans parviennent à l'Ai Oda ou Chambre da. fupreme , où ils commencent à refpirer & à jouir leur habillement.

 de quelque liberté. Il leur eft permis alors de s'entretenir avec tous ceux du Serrait, & ils ont l'avantage d'approcher fouvent de la perfonne du Prince , à qui ils fe font connoître , & de qui ils reçoivent des faveurs de tems en tems. Quoique plufîeurs d'entre eux foient diftingués par leurs Charges , & qu'ils ayent dans l'enclos du Serrail des chambres particulières attachées à leur emploi , ils font tous égaux dansl'Af-Oda : il n'y en a que quarante, qui n'occupent pas plus de place les uns que les autres ; ce font là proprement les Pages du Sultan, dont j'ai parlé plus haut. L'Af-Oda eft un appartement féparé, bâti en face de la troifiéme cour du Serrail. C'eft là cette fameufe Porte , qui a donné fôn nom à la Cour Ottomane , & que les Bâchas baifent avec refped , quand ils partent pour leurs Gouvernemens. Des piliers de marbre foutiennent le riche plat-fond de cette fale ; & plufîeurs globes dorés, & parfemés de pierres précieufes , y font fufpendus comme autant de luftrès par des chaînes de perles. Aux quatre coins on lit les noms des quatre compagnons de Mahomet ; & l'on voit à droite plufîeurs pafïagcs de l'Alcoran enchaffés dans des cadres dorés. Enfin il y a au milieu un jet d'eau lortant d'un baffin de marbre granité , autour duquel les bouffons danfènt , chantent & font des farces. Quelquefois le Sultan y fait jetter des féquins , pour fé donner le divertiflèment de voir mouiller les nains & les muets, qui s'y précipitent pour courir après cet argent. C'eft dans le fond de cette fale qu'on place Iç

DES TUR CS, Liv. IV. 79 Trône de Sa Hauteflc , lorfqu'elle doit donner audience aux Ambafladeurs , ou que le nouveau Kam de la petite Tartarie vient recevoir l'inveftiture de fon Royaume, & prêter le ferment accoutume'. Ce Trône eft une efpécc d'autel d'argent mat , orné de couvertures de brocard ou de velours de différentes couleurs , quelques-unes brodées de grofTcs perles , de rubis, d emeraudes ou de turquoilès , plus ou moins riches en un mot , fclon que le GrandSeigneur veut honorer plus ou moins le Prince dont il reçoit le Miniftrc. La jaloufefévcritédes Sultans tient toutes les fem- Difcîpline mes du Serrail dans une prifon perpétuelle. Lor(des femmes qu'une Sultane fort pour la promenade, quatre Eunu- du Serrail# ques noirs portent une efpéce de pavillon (ous lequel elle eft voilée , montée iur un cheval qui ne montre que la tête ; enforre que la Sultane & celles qui l'accompagnent ne peuvent ni voir , ni être vues de perfonne : on envoyé cependant à la ronde annoncer le Courouc ; & tous les hommes avertis du paffage de ces femmes éloignent d'elles leurs regards profanes. Si dans une neceflîté prcfTanre le Médecin entre dans l'appartement des femmes , il ne peut ni voir celle pour laquelle il eft appellé , ni en être vu -, toutes les autres femmes fe retirent à (on arrivée , & des Eunuques noirs prennent leur place , tandis qu'il tâte le pouls de la malade , ce qu'il fait au travers d'une gaze. Ces Eunuques noirs font prepofés à la garde de Des toutes les femmes du Serrail ; ils font chargés de Eunuque» veiller fur leur conduite : ce font eux qui leur por-,noirs*
Digitized by Google

1 $o MOEURS ET USAGES tent les ordres de Sa Hauteflê , & qui font toutes leurs commi fiions. Ils les conduifent aux bains , les fuivent aux Jardins & jufqu'aux lieux les plus (ècrets , de peur qu'elles ne tombent dans certains excès aufquèls elles font afTez fujettes. S'il entre quelque Juive dans leur quartier , ces Eunuques la vifitent fcrupuleufement , de peur que ce ne foit quelque homme travefti en femme -, ce qui lui coûterait la vie fur le champ. Ces Juives n'ont pas même la liberté de pénétrer bien avant dans les appartemens des femmes -t il y a une chambre deftinee pour leur commerce , & fouvent ce que les Princeflès veulent acheter pafïe par les mains des Eunuque noirs , qui trompent également les acheteufes & les vendeufes. Quelquefois même ° il eft arrivé , qu'ils ont fait étrangler ces pauvres étrangères , particulièrement loriqu'elles avoient beaucoup de bijoux -, c'eft pour cette raifon qu'à préfent peu de perfonnes veulent entrer dans les appartemens des femmes du Serrail , fans avoir pris leurs précautions , de peur qu'il ne leur arrive pareil accident. ■ Tous les Eunuques noirs font fournis au KiflarDa Kifla> Agît , qui eft le Sur-intendant de l'appartement des femmes. Cet Officier va de pair en autorité & en crédit avec le Capigi-Bachi,ou Grand Maître du Serrail : les Bâchas qui ont befoin de faveur , ne font aucun préfent au Sultan, fans l'accompagner d'un particulier pour ce chef des Eunuques noirs j ce qui le rend un des plus riches perfonnages de la Porte. Xc Vifir ne jouit quelquefois que de l'extérieur de 6 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.50% accurate

■ Google



The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

Digitized by Goegle-^

DES TUR CS, Liv. IV. 8i" fà puiflance , tandis que le Kiflar-Aga l'exerce en effet ; à moins que lies enfemble par les nœuds de l'intérêt , ils n'agiflent de concert , & ne partagent entr'eux à l'amiable la dépouille du Prince indolent. Mais cette bonne intelligence eft rare. L'ambition , la plus vive des partions , ne (bufFre prefque jamais ni paix ni trêve dans les cœurs quelle anime. Le Vifir, s'il eft homme d'efprit & d'une politique rafinée , met foute fon application à fe rendre maître du Kiflar-Aga , ou à le perdre , s'il refufe de le reconnoître pour fon fupe'rieur -y fi au contraire ce Miniftre eft moins prudent, moins actif, moins intrigant , le Kiflar-Aga s'empare de l'efçrit du Sultan , & lupplante le Vifir, ou le force a lui abandonner la principale autorité. L'Hiftoire fournit des exemples de l'un & de l'autre cas ; cependant le premier arrive plus fouvent que le (econd , <]ue l'on peut mettre au nombre de ces événemens qui fingularifent un régne. L'Eunuque Narfès le rendit célèbre fous l'Empereur Juftinien. Sinan commandoit en chef l'armée des Turcs fous Sélim I. quand ce Prince défit le Soudan du Caire -y par où l'on voit que le Kiflar-Aga peut fortir du Serrail , & conduire les expéditions militaires. Cet Eunuque a un Secrétaire , qui tient les regiftres de tous les revenus des Jamis bâtis parles Sultans ,qui paye les appointemens des Baltagis , des femmes employées au fervice du Serrail , & de tous les Officiers qui dépendent de lui. Les Eunuques noirs ne font pas les feuls Gardiens des femmes du Serrail -y de vieilles duègnes veillent

8& MOEURS ET USAGES jjes jour& nuit fur leurs actions : on les appelle KadunsKaduns , & Cet écabliflcmenc a le même principe, que l'incibhffeûico"" ^lon toca^e a<es Eunuques noirs. Soliman n'ayant plus de Favori qui partageât fon affection depuis la mort de fon Vifir-Azem Ibrahim - Pacha , que la Sultane avoit perdu par un caprice bifarre , devint jaloux des beautés enfermées dans ion Scrrail , quoiqu'il dédaignât de les voir, & au'il les méprilat même , tant ctoit grand fon attachement pour Roxelane ; une avanture redoubla fes allarmes. Une jeune fille de Conftantinople devint, dit-on, amoureufe d'une autre fille , dont la beauté avoit peu de pareilles. L'inquiétude , l'impatience & les dcfirs entrèrent dans fon cccur à la fuite de l'amour , qui s'en étoit rendu maître ; elle fentit que (a paflion augmcntoit, à melure qu'elle réflcchiflbit lur les obrtacles qui s'oppofoient à fes vues. Le difficile accès des femmes de l'Orient , même à l'égard des perfonnes de leur (exe , ne la rebuta point : réfoluc de ié fatisfaire , & de tout entreprendre pour y réuffir , elle i'c déguifa en homme , acheta une Charge de Chiaoux , & fe pre'fenta au père de fa Maîtrefle pour la lui demander en mariage. Le pérc cjui n etoit pas riche » ayant donné fon confcntcmcnt à cette alliance , elle fe célébra à l'ordinaire -, Se comme les femmes ne voyent leurs maris qu'après la noce , rien jufques-là n'avoir déconcerté l'intrigue. Auffitôt que fa cérémonie fut achevée , le pére de l'épouſe la remit encre les mains du mari prétendu : celui - ci fc fit connoître , dans l'cfpérance qu'il obdendroit grâce j mais la nouvelle mariée autant

Digitized by Go<

DES TU R C5,Liv. IV. 83 irritée qu'étonnée de cet artifice indigne , fe rcfufa à la brutalité , & apprit fon avanture à tous fes parcns. Ils dénoncèrent l'amante aux Magiftrats, qui la condamnèrent à être précipitée dans la mer. Informé de cette hiftoirc , Soliman craignit que quelques-unes des Sultanes ne refTcntiflcnt les mêmes Feux -, & pour prévenir ce défordre , il établit ces Kaduns , ou Matrones , qui incapables par leur âge de brûler de l'amoureufc ardeur , ne leroient occupées qu'à épier leur conduite à déconcerter leurs entreprîtes. Mais en Turquie , ainfi qu'en Efpagnej ces Duègnes fuccombent fouvent a la tentation , & vendent à prix d'argent la fidélité qu'elles doivent au Souverain qui les paye. Malgré leur févérïté naturelle , les Eunuques noirs ne font pas eux-mêmes incorruptibles -, ils ont été fouvent les miniftres des plus noires perfidies , & des*funeftes intrigues qui ont coûté la vie à tant de Princes Ottomans , fils des Sultans morts , dépofés , ou régnans. La Sultane Favorite , fi c'eft une femme impérieufe , leur commande à Ion gré ; & ils n'oferoient lui défobéir. Dépofitaires fecrets des plus chères confidences des Alexis , ils font contraints de le prêter au meurtre & au facrifice des victimes innocentes, qu'elles immolent par jaloufïe ou par envie à la confervation de leur faveur. Quelquefois le Sultan lui-même les charge de ces fortes «l'exécutions , lorfqu'enfin pouffé à bout par la hauteur d'une Favorite , il cherche à retrouver dans fon fang fa liberté perdue , ou lorfcui'il foupçonne line de Tes Efclaves de lui être infidèle. Lij

The text on this page is estimated to be only 29.88% accurate

«4 MOEURS ET USAGES* Des Pages de la Fauconnerie , des Séfalis r & des Pages du Tréfor. Des ?ae»s Les Dogangis , ou Pages de la Fauconnerie , onr de la Fau- Jeur quartier entre l'appartement des Pages du Trécoanene. ^or ^ ^ cc\u[des Pages de la Chambre ; ce font eux qui accompagnent le Grand --Seigneur a la châtie , qui portent l'oifeau , qui lui donnent à manger , & qui l'exercent dans les iardins. Ils portent les mêmes étoffes que Tes Pa^es du Tréfor i les manches de leur vefte , qui s'étrecitièntvers le poignet oû elles fe boutonnent , les diftinguent des autres Itchoglans , dont les manches font ouvertes , & également larges en bas comme en haut. Le grand Fauconnier , ou Dogangi-Bachi , eft leur Chef. Cet Officier a (a table entretenue aux dépens du Sultan , Ôc dix ou douze mille écus d appointement ; il ne fort jamais de Charge , que pour pofleder un des grands Gouvernemens , tel que celui du Caire ou de Babylonc Il a fous lui non-feulement les Dogangis , mais encore environ huit cens perfonnes répandues dans Conftantinople & au voiCnage , inceflàmmcnt occupées à drefler toutes fortes d'oi féaux pour la châtie : il n'en entre point au Serrail , qui ne foit drefle. On appelle Pages de Sèferlis , ou Pages d'armée , Des Pa^cs ceux qui lavent le linge du Grand-Seigneur quand fcSt'ferbf. iL eÇt a k têtc de fcs TroupcSf Ils font au nombre de quatre-vingt ,fous la dirçcTrion duTcha-Mahir-Bachi -, Blanchifleur du Grand-Seigneur. Digitized by Google

DES TURC S , Liv. I V. *s Les Pages du Tréfor font ceux qu'on emploie à inferire & à porter tout ce qui entre dans le Tréfor JesPag du Sultan, & dans celui de l'Empire, & tout ce qui u r ° en fort. Ils occupent un quartier particulier , qui oftre d'abord une gallerie carrelée de marbre de différentes couleurs , avec un plat-fond peint de toutes fortes de fleurs en or &c en azur : cette gallerie eft ouverte d'un côté , de l'autre eft la porte de la chambre où demeurent jour & nuit les fix plus anciens Pages. De cette porte on pafTe à une autre , qui donne entrée dans une longue fale , garnie d'une efpécc d'eftrade élevée de terre d'un pied & demi , & large de fept à huit , diftribuée à tous lesPages du Tréfor à raifon de quatre pieds de largeur pour chacun. Leur Ht eft compofé d'une couverture de laine en quatre doubles , qui fert de matelat ,. parce que la plupart ont pour mettre fur eux une autre couverture de brocard d'or & d'argent , ou de quelque belle étoffe de (oie. Au deftus des lits , & autour de la fale régne une galerie foutenue de piliers de bois peint d'un vernis , où ils tiennent les coffres deftinés à ferrer leurs hardës ; on n'ouvre ordinairement ces coffres qu'une fois la femaine. Ces jeunes gens font tous fous la direction du Chafnadar-Bachi Chef ou Gardien du Tréfor ; mais fon fubftitut a en effet toute l'autorité, ce premier Officier en ayant été privé par Amurat IV. a la follicitation des Pages qui fe plaignirent de fa conduite. Le même Amurat ordonna que le Capi-Aga ne pourroit plus être fait Bâcha, ce qui s'eft toujours obfcrvé depuis, les Princes Mahométans, Turcs, Perfans pu Indiens „

Î6 MOEURS ET USAGES de quelque Secle qu'ils puifTent être, ne révoquant jamais ce qui a été une fois établi par leurs Prédéceflèurs. Des Sourds & des Muets. empbj. Outre les Pages , il y a un grand nombre de fourds & de muets dans le Palais du Sultan ^ ils y font diftribués dans des chambres particulières , où ils vivent avec la même régularité que les Itchoglans. Ils y apprennent à bien lier un turban, ce qui exige plus de façon qu'on ne penlè , principalement à l'égard de celui du Grand-Seigneur , quand il va au Divan -y à rafer & à couper les ongles : car ces deux offices font inféparables dans tout l'Orient -, le Barbier rafe , lie le turban qui fc défait fort (ouvent , coupe les ongles des pieds & des mains , & ôte la - falcté des oreilles. Tout l'emploi de ces muets eft de tenir la portière de la chambre fermée , lorfque le Sultan s'entretient en particulier avec le Grand Vifir , le Kiflar-Aga ou qucîqu'autre Grand , & d'empêcher que perlonne n'approche. La plupart de nos Ecrivains , dans les Descriptions qu'ils nous ont données de la Cour Ottomane , afnirent comme une vérité, que ces muets font fouvent employés à mettre feçrétement à mort les fuyets rebelles , & ceux qui ont déplu au Souverain. On ne peut douter en effet, que ce nefoit-là une de leurs principales fondions dans le Serrail , où ils fervent encore à divertir le Sultan. Du refte , félon Démétrius Cantimir , c'eft une chofe inouie à Conltantinople que les Muets ayent la moindre part à

Digitized by Çoogle

DES TURCS, Liv. IV. 8/ une affaire fërieufe -, ils font tous tenus fur le pied de fcrvir de jouets dans le Serrail. Il faut avoir envie de rire , ajoute cet Auteur , pour les charger de quelque meffage. La nature qui n'eft jamais marâtre à tous égards, les dédommage de la parole & de l'ouïe par une Leur compréhenfion fi vive , qu'au mouvement des lc'_P*°étr*l<>m vres & au gefte des perfonnes, ils peuvent deviner ce qui fait le fujet de leur entretien. Ce fut par-là que Kioprili , Grand Vifir d'Achmet II. fut informé de la confpiratïon que le Kiflar-Aga avoit tramée contre lui , & qu'en refufant d'obéir à l'ordre qui l'appelloit au Serrail , il évita fa mort , que cet Eunuque avoit adroitement obtenue du Monarque. Les Muets peuvent s'entretenir librement dans le Serrail y parce qu'ils ont un langage qui ne blefleLcur IaRSapoint le refjsecl: dû à la majefté du lieu. Ce langage confifte en geftes & en fîgnes , par le moyen defquels ils le font parfaitement entendre , non-feulement s'il s'agit de chofes ordinaires & familières , mais même Torlqu'il eft queftion de raconter ou une Hiftoire fuivie avec toutes les circonftances , ou ce qu'ils fçavent des fables de leur Religion , & des rêveries de l'Alcoran ^ en général tout ce que les autres hommes font capables d'exprimer avec la langue , ceux-ci le rendent intelligible par leurs geftes. Cette façon de parler & d'entendre fait partie de la feience des Courtifans , furtout de ceux qui font obligés d'être fouvent auprès de Sa Hautefle. Le Sultan lui-même le fèrt fouvent de ce langage muet

88 MOEURS ET USAGES pour leur donner fes ordres , ou pour entamer par plaifir quelque propos bizarre. Des Azamoglans. Leurs em ^cs Azamoglans f°nt ^e fécond ordre de la jeupiois dans ic ne"^ du Serrai!. Ils n'ont ni gages , ni profits , à Serrai], moins qu'ils ne foient avances à quelque petite Charge -, mais ils ne peuvent y parvenir , qu'après plufieurs années de fervice , & alors même leurs appointemens ne montent qu'à fept afpres & demi par jour. Ils font employés , ainfi que je l'ai dit , aux bains , aux cuifmes , au Kilar , à llnfirmerie 9 aux jardins , aux portes , &c. fous les noms différens de Boftangis ou Jardiniers , de Capigis ou Portiers , d'Attagis ou Cuifiniers , d'Halvagis , &c. Chacun d'eux a dans (on emploi des fupérieurs particuliers ; & ceux-ci ont des iubftituts , qui par leur affiduité , leur vigilance & la réunion de leur pouvoir , maintiennent le bon ordre & préviennent les querelles. A main droite , & derrière cette gallene où les Janiiïàires fe rangent les jours de Divan , font les cuifmes du Serrai! féparées les unes des autres , ôc iervies chacune par leurs Officiers particuliers. Le nombre en eft actuellement réduit a fept. La première eft deftinée pour la bouche du Grand - Seigneur i la féconde pour les Sultanes Validé & AfeKis , pour les fecurs & les filles de Sa Hauteflfe j la troifiéme eft celle du Kiilar-Aga ; la quatrième eft pour le Gapi-Aga j la cinquième pour le Chafnadar-Bachi j Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. S* dac-Bachi ; la fixiéme pour le grand Echanfon , & pour ceux qui dépendent de lui j la lèptiéme enfin eft: celle du Sarai-Aga , & de tous les Officiers qu'il a fous fa Charge. Les Boftangis , ou Azamoglans d<:ftinés à la garde des jardins , font leur cuifine euxmêmes -, quelques-uns d'entr'eux font prépofés pour apprêter à manger aux autres. Les Attagis iont les cuifiniers du Serrail fournis, dm Attaainfi que les Halvagis , à l'autorité du Kilargi-Bachi , ou Cuidont je parlerai plus bas. Chaque cuifine a Ion Chef, lm,erï* ou Attagi-Bachi , qui commande à quatre cens Cuifiniers. Un Intendant général fournit les cuifines de tout ce qui leur eft nécefTaire ,& a foin de la table des Ambaflàdeurs , félon les ordres qu'il reçoit pour cela du Grand Vifir. Ses provifions doivent être immenfes , puifque les cuifines du Serrail confomment ordinairement chaque jour , tant pour les bouches du dedans que pour celles du dehors , jufqu a cinq cens moutons , & autant d'agneaux & de chevreaux : on peut juger à proportion de la quantité de poules , de poulets , de pigeons & de beurre qui entre dans le Pilau. Le beurre vient de Moldavie & des environs , on tire les huiles de Grèce , le fucre & les épiceries d'Aléxandrie. L'Echanfonnerie , ou le Kilar » eft au-deflus des rju Kîîar , cuifines. Quatre cens Halvagis établis par Soliman ou Echan-^ le Magnifique , qui régla toutes les fonctions des1°nnenc' Officiers du Serrail , y travaillent continuellement à toutes fortes de confitures féches & liquides , àdifférens firops, & à pluficurs fortes de Turchis; on appelle ainfi des fruits confervés dans le vinaigre & le fel Tome 11 M Digitized by Google

 avec des herbes fortes , telles que le romarin , la marjolaine & la fauge. Ceft-là aufli quefe prépare le forbet -, il y en a de plufieurs efpéces. Le plus commun approche beaucoup de notre limonade , excepté qu'il y entre fort peu d'eau ; il eft: prefque tout compofe' de jus de limons ou de citrons, avec du fucre, de l'ambre & du mufc. Un autre qu'on eftime fort , le fait avec une eau diftilée de la fleur d'une plante , qui croît dans les e'tangs & dans les rivières , & qui a la figure d'un fer à cheval. Mais le forbet le plus recherché , & celui dont ufent le Grand-Seigneur , les Bâchas & autres Grands de la Porte , eft fait avec la violette & le fucre ; il y entre fort peu de jus de citrons. Il s'y trouve encore un certain breuvage appelle Mangion , compofe de plufieurs drogues qui échauffent. On en prépare un particulier pour le GrandSeigneur : celui-ci fe nomme Mujcari\ & Sa Hautefle ne manque point d'en prendre une dofc,Iorfqu'elIe va rendre vifîte aux Sultanes. Les Grands de la Porte en envoyent demander fècrétement au Chef du Kilar , qui ne leur en refufe point, & qui y trouve fon compte , parce qu'il en eft très- bien payé. J'ai parlé ailleurs du Tiriak-Farik , ou remède univerfel des Turcs. Db Kilar- ^c C'1C f ^c TEchanfonnerie s'appelle Kilargi-Bachii pi-Bachi , il cil fait Bâcha , lorfqu'il fort de Charge. Le Kiou Grand larquet-Odaft , fon fubftitut , a en garde toute la c iû on. vaj^c.jjc j«or & d'argent dii Serrail , les baflîns , les aiguières, les coupes , les fous-coupes & les chandeliers , la plupart garnis de diamans, de rubis , d'eDigitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. $t meraudes & autres pierres de prix. Il y a des plats & des chandeliers d'or fans pierreries fi grands & fi maflîfs , qu'il faut deux hommes pour les porter. Ces chandeliers font hauts ordinairement de deux à trois pieds , fur une baie de plus d'un pied de diamètre -, le defTus eft fait en forme de boetc , ou de lampe avec fon bucon , où il peut entrer plus d une livre de fuif : la largeur du pied empêche qu'il n'en tombe fur les tapis. Les malades du Serrail font traites avec (bin dans D« . des corps de logis lepares , qu'on appelle commu- JfsSraiL nément l'infirmerie. Là on leur donne félon leur qualité des appartemens convenables , où ils lont mieux foignes , qu'ils ne pourroient être dans ceux que leur indilpofition les oblige de quitter. Plufieurs Eunuques fubordonnés à un Chef qu'on appelle Hafleler-Agafi , ou Chef de l'infirmerie , ont inspection fur les Azamoglans diftribue's dans les differens emplois qui concernent la nourriture, la propreté & les reme'des néceflàires aux malades. Les deux premiers Médecins (a) & les deux premiers Chirurgiens y font chaque jour leurs vifites à des heures réglées -y le Grand-Seigneur lui-même s'y tranfporte quelquefois , pour s'informer de l'état des malades , & pour voir fi chaque Officier s'acquitte exactement de fon devoir. (*) A Conftantinople le même Docleur ordonne, prépare & donne les remèdes. Ces Médecins font les mêmes , que le Grand-Seigneur entretient à fon fervice , comme des plus feavans de l'Orient $ le premier d'entr'eux eft en grande vénération dans le Serrail , où il eft logé » ainfi que les autres, quand le Sultan eft dangéreufement malade. Mij

«M MOEURS ET USAÔÊS . , Il n'eft pas néceflaire d'être dangéreufement coinmeueiu. kdc > Pour être admis à l'infirmerie -, la plus légère indifpofition fuffit : aufli n'y a-t-il prefque jamais de place vuide -y l'un n'eft pas plutôt lorti , qu'il en entre un autre , auquel un troifiéme fuccéde : ceux qui fe portent bien s'y rendent volontiers fous prétexte de quelque imcommodité fuppofée , afin de (e donner du bon tems , ou pour diflîper quelque chagrin cuifânt au bruit d'une mufique de voix 6c d'inltrumens , qui y commence le matin & ne finit que le foir. ' La permiflîon qu'ont les malades d'y boire du vin , & qu'ils n'ont jamais ailleurs , les y attire encore plus que la mufique -, il eft vrai que cette permiflîon , que la fuperftition des Turcs n'ofe rendre publique , eft accompagnée de mille difficultés. Si celui qui entre charge de vin peut paflèr adroitement , fans être arrêté à la porte par l'Eunuque qui y eft de garde , il peut en boire impunément , même en préfence du Grand-Seigneur -t mais s'il eft pris fur le fait par ce vigilant Argus , il ne peut éviter le (upplicc de trois cens coups de bâton , & ceux qui ont vendu le vin payent l'amende de trois cens afpres. Le peu de vin qu'on peut faire entrer de cette manière dans ces appartemens , ne fuffiroit pas (ans doute pour tant de gens qui s'y rencontrent, s'il n'y avoit d'autres voies moins difficiles pour leur en fournir. Comme l'infirmerie n'eft féparée des jardins que par un fimple mur qui n'eft pas fort haut , les Boftangis , malgré la rigueur de leur Chef qui fait (à ronde toutes les ixuits y introduifênt par-delTus cette muraille des Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.46% accurate

DES TURCS, Lir. IV. 9J cutrcs pleins de vin, qui tiennent chacun environ uarante ou cinquante pintes de Paris : ils le venent fort cher j mais dans le Serrail on ne feait que faire de fon argent. Ce n'eft pas feulement l'envie de boire du vin ; qui détermine ces faux malades à chercher des prétextes , pour aller palier quelques jours à l'infirmerie. Une paflîon déteftable qui leur eft comme naturelle , quoiqu'elle foit contraire à la nature , les fait recourir à tous les moyens imaginables pour la fatisfaire. Us tâchent de voir les Pages à la fenêtre de leurs chambres , ou quand ils vont à la Moiquée, ou encore loriqu'ils (ont au bain : dans ces entrevues ils leur offrent leur crédit , leur font des prefens \ & aflez fouvent la libéralité leur réuflït. Les Halvagis (a) qui fervent les Officiers du Serrail , & qui pour cette raifon ont la liberté d'en fortir & d'y rentrer à toute heure , conduîfent à leurs maîtres de jeunes garçons de Conftantinople, qu'ils introduilent adroitement dans l'infirmerie , en les habillant à leur manière. Le Hafteler-Agafi , & les cinq ou fïx Eunuques de garde , diftinguent rarement ces jeunes étrangers des véritables Halvagis, parce qu'ils Ibnt accoutumés à en voir de nouveaux, a mefure qu'ils fe font Janiiîàires , & que les anciens avancent en Charge. Pour plus grande fureté, les Halvagis corrompent les Eunuques à force de préfens , & les enivrent avec du vin ou d'autres breuvages. Si malgré ces précautions le Chef de ^ (a) Il y ea a ordinairement Ça. cens dans le Senail ; ils n'ont que le y C cernent.

94 MOEURS ET USAGES l'infirmerie reconnoîc les coupables , on l'appaifc auffitôt avec une vefte d'étoffe de foie , de l'argent ou d'autres prélèns ; ce font fà fes plus grands profits. Sûrs de ce ftratagême , qui lorfqu'il elt bien conduit réuflit toujours, les Pages & les Officiers du Serrail fè donnent mutuellement des rendez-vous à l'infirmerie -y fouvent pour y fore admis, ils fçavent avec un certain fecret le donner une fièvre pafTagére. Les Sultans eux-mêmes ne font pas quelquefois excmts de cette paffion déteftable. Amurat IV. qui d'ailleurs croit un grand Prince , fit plufieurs extravagances pour un garçon Arménien nommé Mufa. Mahomet IV. n etoit jamais content , s'il n'avoit avec lui fon favori Kulogli : il le faifoit habiller comme lui , & marcher à les cotés lorfqu'il alloit à cheval ; il vouloir qu'on lui fît des préfens, & que chacun lui rendît autant d'honneur , que s'il l'eût affocié à l'Empire. Ce favori étoit ne à Cogni , autrefois lconium, ville de la Natolie. Il étoit Confiturier dans l'Apoticaircrie du Serrail , lorfque le Grand-Seigneur l'en tira , le trouvant beau & bien fait -, & il lui conferva toujours depuis fon affection, parce qu'il étoit bon homme de cheval, & au'il fupportoit aifément la fatigue de la Chafle , paffion dominante du Sultan. Il l 'éleva à la dignité de premier Vifir en 1667. aPr" <\uc G>n prédécelTeur dans le Vifiriat eut paiTé dans l'Ifle de Crète. A la gauche de la première cour du Serrail, ^eïis un grand logement répond aux Infirmeries; c'eft "s ' la demeure des Porte-faix & Fendeurs de bois appelles Baltagis , ou hommes de travail , de Balta , Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.82% accurate

DES TU R CS, Liv. IV. 9f ui fignifie coignée. Ce bâtiment enferme une grane cour , ou lont rangés tout autour & au milieu les bûchers du Serrail. Comme la provifion eft de quarante mille charetées [a) , &c qu'on la fait régulièrement tous les ans, il y a toujours du bois de refte , furtout lorlque. le Grand-Seigneur ne pafle pas l'hiver à Conftantinople. Les Chefs des Azamoglans envoyent ce refte dans les Maifons de la Ville où ils ont leurs habitudes ; ce qu'ils peuvent faire avec d'autant plus de lûreté , qu'on ne prend pas garde à eux & qu'ils font ceniés avoir fatisfait a leur devoir, quand les Bûchers lbnt remplis dansla laifon où l'on a coutume de faire les provisions. Le bois qu'ils détournent par cette manœuvre leur eft payé \ &la fomme qu'ils en tirent eft confidérable pour des gens de cette forte. Les Baltagis portent le bois par tout le Serrail , & jufqu'aux portes de l'appartement des femmes r où les Eunuques noirs viennent le prendre, parce qu'ils ont feuls droit d'y entrer , ainh que je l'ai déjà dit. Le Vifir Méhémet avoit été Baltagi dans fa jeûnent il en retint le nom , fuivant la coutume des Turcs , qui portent fans rougir le nom de leur première profeflion. Les bains deftinés pour la perfonne du Grand- De» Bainir Seigneur & pour fes principaux Officiers , occupent un grand terrein dans le quartier des Eunuques. Quinze Itchoglans des plus robuftes y (ont employés à entretenir le feu dans les fourneaux appelles Kulcans , d'où ils (ont eux-mêmes nommés Kukangh -r (a) On appelle charctée ce que deux bœufs peuvent traîne^

9* MOEURS ET USAGÉS vingt-cinq autres appelles Dellak font occupes à rafer , à frotter , & à appliquer des ventoufes à ceu < qui en ont befoin. Le plus ancien des Kuicangis dans le fcrvicc eft le Chef des autres , qu'il fait (ouvent exercer à la lutte , & à lever d'une main une maflue de fer (a) ; lui-même eft iubordonné au Hamangi-Bachi , Chef générai de tous les bains du Serrail. Le lieu des bains où l'on Ce dc'shabillc , eft un Dôme de pierres de taille carrelé de marbre , ayanc au milieu une fontaine , qui laide tomber fes eaux dans deux baffins de marbre. Le premier plus élevé & plus petit eft percé en fix endroits, pour recevoir autant de tuyaux de cuivre jaune par où s'éeoule l'eau , qui va tomber dans l'autre badin inférieur. Autour de ce Dôme régnent plufieurs perches , fupportccs par des bras de fer qui fortent du mur ; elles fervent à lécher les linges, qui ont fervi dans le bain. Ces linges font coulus de la ceinture en bas , comme une jupe de femme : en fortanc du bain, on trouve pour s'efluyer deux autres linges grands comme des napes , dont l'un eft rouge , avec une bordure de loie large de trois doigts j on s'en couvre d'abord depuis la ceinture jufqu a mi-» jambe : l'autre eft blanc , & fert à fe frotter. Les bains font ordinairement carrelés & revêtus de marbre ; la voûte en eft percée de plufieurs trous ronds d'environ demi pied de diamètre , fermés de revient à trois cens cinquante livres poids de Paris , un Okka pefant trois livres fie demie ou en* viron. glaces (a) Il y a fur la porte des bains trois de ces maflues attachées avec fle gros crampons : celle du milieu fêle , dit-on , cent Okkas ; ce qui Digitized by Google

£> E S TURC S, Liv. IV. 97 glaces de Veniie faites en cloche , afin que fi la curiofïté portoit quelqu'un à monter fur la voûte , il ne pût découvrir ce qui fe paffe dans le bain. Le lieu ne reçoit la lumière que par ces trous. Tandis qu'on eft au bain , furtout lorfqu'on en fort , la porte eft toujours fermée , tant pour entretenir la chaleur , que pour empêcher qu'on ne foit vu ; ce qui pourroit arriver , fi la porte étoit ouverte , ou ii au lieu de ces trous qui font en haut , il y eût en bas des fenêtres à notre mode. Trois chambres compofent les bains du GrandSeigneur i l'une eft pavée d'une marqueterie de petites pierres , enchaffées de façon que le pied n'y peut glifTer quand on l'a mouillé : elle eft aulfi revêtue de petits carreaux , d'où fortent des fleurs de relief au naturel couvertes d'or & d'azur. Le GrandSeigneur fortant du bain , y entre fèul , pour fe rafèr lui-même dans les endroits , que la pudeur défend de montrer {a). A côté de ces bains eft une grande place carrelée de marbre de diverfès couleurs , où les Pages fe font rafer : ils s'y rendent nuds de la ceinture en haut ^ un linge les couvre feulement jufqu a mi-jambe. Cette place eft élevée vers le milieu , & va en pente de tous côtés , afin que l'eau puiffe s'écouler aifément , & que le lieu foit toujours net. Deux gros robinets à deux clefs donnent par la même bouche de l'eau chaude & de l'eau froide , qui tombe dans un baffin , (*) Mahomet prononce maté- les hommes & les femmes doivent di&ion contre ceux qui les laiffent fe rafer dans ces endroits de leurs voir, & contre tous ceux qui les propres mains, fans fe fervïr de regardent. Pour vivre félon la Loi, celles d'autrui. Tome 1 1. N

98 MOEURS ET USAGES où trois ou quatre hommes peuvent fè laver enfemblc fans s'incommoder. Du Tréfor particulier du Grand-Seigneur. Dans la quatrième chambre du TreTor général de l'Empire , on voit une porte garnie de lames & de «Trlfonebarrcs de fer > elle ouvre le Paflage au Tr^for fe" ' -cret du Grand-Seigneur , o^ui n'y entre que lorfque le Grand Vifir l'avertit qutf y a une fomme confidérable à y porter. D'abord à la clarté des flambeaux on defeend- dix à douze dégrés , au bas desquels , après avoir avancé (cpt à huit pas , on trouve une féconde porte aufli forte que la première , mais fi petite , qu'elle oblige à fe baincr , pour pénétrer fous une grande voûte. Plufieurs coffres d'égale grandeur y font rangés l'un contre l'autre , & renferment les efpéccs d'or des Monarques Ottomans , dans des facs de cuir fcellès au nom de l'Empereur régnant. Après la mort d'Amurat IV. Ibrahim en trouva quatre mille dans ce Tréfor , contenant chacun quinze mille ducats d'or, ou trente mille écus ■> ce qui fait trois cens foixante millions de notre monnoie. Tout l'or & l'argent qui entre dans le Serrai! ,eft d'abord remis à la chambre du Tréfor général , jufqu à ce que la fomme monte à dix - huit millions -y alors le Sultan les fait porter à fbn Tréfor Sources des keret. Les revenus de l'Empire, qui font l'objet richcflesqoi& la matière des Finances ne font pas les feules y encrent. fources , d'où découlent les richefTes de ce Tréfor particulier. Le Grand-Seigneur a des revenus ca

VES TURCS, Liv. IV. fuels, qui ne Ce mefurent que fur fon avidité. Tous les Bâchas à qui ce Prince donne des Gouvernemens , ôc géne'ralement tous ceux qui fortent du Serrail pour jîoflcder des Charges , avant que d'en prendre pofîèflion,font obliges de lui faire des préfens proportionnés à la qualité du bienfait qu'ils reçoivent. Le Bâcha du Caire , par exemple , des qu'il eft nommé au Gouvernement d'Egypte , n'eft pas quitte pour deux millions de livres des préfens qu'il doit faire , tant au Grand-Seigneur , qu'aux principales Sultanes t au Muphti , au Grand Vifir , au Kaïmacan , & aux autres perfonnes de crédit , aufqueiles il eft redevable de ia Charge , ou qui peuvent dans la fuite lui rendre d'autres fervices. Les riches préfens que les Sultans font de terns en tems aux Miniftres, aux grands Officiers & aux Gouverneurs des Provinces , femblent d'abord démentir les foins qu'ils prennent de remplir leurtréfor iècret , Ôc donnent à penfer que ce qu'ils reçoivent par le droit de leur Couronne , ils le rendent par leur bonté -, on diroit que par ces libéralités , ils n'ont en vue que de rendre ces Chefs du Gouvernement auffi rclpeclables que leur propre perfonne aux peuples qu'ils leur ont confiés , ou que contens de leur conduite, ils ne penfent qu'à les exciter à perfevérer dans leur fidélité & dans leur devoir , par ces marques réitérées de leur affection & de leur bienveillance. Tel eft le prétexte de ces riches veftes doublées de martres Zibelines , qu'ils envoyènt aux Bâchas. Mais depuis long-tems l'expérience a prouvé } que ces préfens (ont moins une N ij

,oo MOEURS ET USAGES marque de leur générofitc , qu'une rulè de leur avarice infaciable , qui par ces largeflès de peu de valeur fe prépare une reconnoiflancc infiniment plus confidérable. Les préfens du Souverain impriment plus fortement dans l'efprk des fujets la vénération, qu'ils doivent avoir pour Tes Miniftres : la faveur du Maître foutient & augmente la puifTance du Bâcha \ & par reconnoilTance celui-ci ne manque point de fon côté d'envoyer au Monarque un prêtent beaucoup plus confidérable , que celui qu'il a reçu. Que ne fait-il pas, quand au lieu d'une fimple vefte doublée de martres , il fè voit honoré d'un labre & d'un poignard garni de pierreries , , preuve la plus éclatante qu'il puifle efpérer de la Faveur de l'Empereur ? Peut-il alors mettre des bornes à (à reconnoiflance ? Peut-il jamais faire un meilleur ufage des richefles qu'il a amaflees ? . Les Gouverneurs des Provinces de l'Empire , félon qu'ils connoiflènt le Sultan plus ou moins amateur de l'argent , lui envoyent donc à leur tour de riches préfens -, & le premier ufage qu'ils font de leur autorité , dont la bienveillance du Monarque femble être un renouvellement , c'eft d'accabler les peuples d exactions & d'impôts ; car ceft là leur moyen le plus ordinaire , pour réparer la brèche qu'ils ont été obligés de faire à leurs finances , afin de détourner de deflùs leur tête la foudre qui les écraferoit tôt ou tard , fi contens d'amafler des richefles, ils n'en prodiguoient la moitié , pour contenter l'avarice d'un Maître trop prévenu de leur opulence , & des vexations qui la îbutiennent. Les Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. IV. iot\ Miniftres gagnés par les libéralités des Bâchas , oppofent leur radtion & leur crédit aux efforts de leurs ennemis • on met aifément une Sultane dans fon parti avec de l'argent , parce qu'elle efpére s'en fervir pour fatisfaire fon ambition. Enfin le GrandSeigneur fût-il le plus mécontent du monde d'un Gouverneur , des qu'il lui fait part de fes tréfbrs , fon front fe déride, fa colère pafle {a). Souvent l'Empereur , fbit qu'il ait lieu d'être mécontent d'un Bâcha, ou qu'il veuille s'emparer d'un fèul coup de tout ce qu'il polïè'de , lui envoyé exprès un nouveau préfent •> non pour affermir dans l'obéiflance les peuples qui lui font fournis , mais pour avoir un prétexte , s'il ne reçoit pas de ce Mtniftre un autre préfent tel qu'il le fouhaite , de lui envoyer bientôt après demander fa tête. Alors ce préfent n'eft plus une vefte doublée de martres Zibelines , un fabre ou un poignard , fignes de la bienveillance du maître , mais une épée ou une malTe d'armes, marques de mauvais augure , qui avertirent le Bâcha qu'il n'eft pas bien dans l'efprit du Prince. Pour détourner l'orage , pour conjurer la tempête , le Gouverneur double & triple fes préfèns. Ce que le Grand-Seigneur reçoit des Bâchas & des autres Officiers de fon Empire pendant qu'ils font en place , n'eft rien en comparaifoh de ce qui lui revient à leur mort. Par une loi fondamentale de l'Etat , il eft héritier né de tout ce que laifTeni (*) Mimera, crtde m'ihi , f laçant hominefque Deofaue : riacatur don'u Jupiter iffe datit. Ovid.

 ceux qui meurent fans enfans. Combien la more n encnléve-t-elle pas, fouvent chaque jour, dans un Empire aufli étendu que celui des Ottomans > fans compter ceux dont le Souverain , foit par avarice , }>ar loupçon , ou pour de bonnes raifons avance en à faveur la dernière heure. Tout ce qui leur appartient eft alors envoyé au Serrail , & porté dans des Coffres par les Baltagis à l'entrée du Tréfor : le Chafnadar-Bachi qui les fait vuider en fa préfence , profite le premier de ces riches dépouilles ; il eft le maître de choifir. Si un Page peut cacher adroitement un porte-aigrette , il îajoûte au petit fond qu'il amafle , pour s'en fervir lorfqu'il fortira du Serrail pour paflTer à quelque Gouvernement -, le Chafnadar-Bachi qui eft le premier à donner l'exemple , ferme les yeux fur ces tours de foupleffe. La vente de tout ce qui n'eft pas propre au (èrvice du Sultan, & dont il permet qu'on lé défaite , avant que l'humidité ou la poufliére le gâte , rapporte auflî à ce Chef du Tréfor & aux Pages des profits confidérablcs ; le Bazarcan-Bathi , ou chef des Marchands , qui s'entend avec eux , ne paye pas ces effets la moitié de leur valeur. L'argent monnoyé, les bijoux de prix & toutes les pierreries demeurent au Tréfor. Telle eft la fource de cette magnificence , qui éclate fur les harnois des chevaux du Grand-Seigneur : ainfi retournent à leur centre les préfens des Sultans aux Bâchas. Les Sultanes meurent , & leurs richeffes reviennent jL l'Empereur -y les favoris périment, & leurs Tréfor* fervent à groflîr celui de Sa Hauteffe. Digitized by Google

JD E S TUR C S, Liv. IV. xof On eft bien puiflant avec de l'argent Se des hommes j avec ces deux (ecours on eft amlre d'agrandir Ion Empire ,& de foutenir (à domination (<*). Suivant ce principe , les Monarques Ottomans toujours sûrs d'avoir autant d'hommes qu'il leur en faudra , femblent tourner toute leur application à fe former des Tréfors inépuifables. On imagineroit à peine jufqu a quel point la fordide avarice les a prefque tous domine's. Tantôt ils vifitent leurs principaux Officiers y pour en recevoir des pre'fens -, tantôt ils leur envoyent demander des fommes confidérables , pour des chevaux ou pour quelques curiofités. Achmet III. fàififioit toutes les occafions damaflèr de l'argent , qu'il aimoit uniquement , peu curieux d'ailleurs des raretés & des autres bijoux. Un jour le Grand Vifir voulant lui faire preient d'un très-beau cheval richement paré y Achmet lui demanda combien de boucles valoit ce cheval , & ayant fçu du Vifir qu'il en valoir foixante , Reprens ton cheval, lui dit-if, & donnemoi Joixante bourfes. Quelques jours après , avant que de lui faire prêtent d'un beau diamant , ce même Miniftre alla chez le Kiflar-Aga Favori de ce Prince, pour convenir avec lui de l'eftimation qu'on en feroit. Tu te connais fort en bijoux, lui ditil j il faut que tu te trouves avec moi , lorfque je ferai préfent de celui-ci au Grand-Seigneur : il ne manquera pas de te demander ce quil vaut. La chofe arriva comme le Vifir l'avoit prévue : Achmet ne manqua pas de demander au Kiflar-Aga de quel prix étoit le (a) Potimia, difoit Jules Céfar , dnabtts rtbui ,ftcunui feilicet & wiliiil'ui , jaratttr , confervatur , augetur.

to4 MOEURS ET USAGES diamant -y l'Eunuque ayant répondu qu'il valoit vingt bourfes, Garde ton diamant, dit le Sultan au Vifir, & me donne les vingt bourfes. Aux approches de la Circoncifion de leurs fils , les Empereurs Ottomans envoyent des exprès à tous les Vinrs , Bâchas & autres Officiers de l'Empire , pour leur donner avis du jour de cette cérémonie , & pour leur fignifier qu'elle doit furtout être célébrée par leurs préfens. Ceux qui font occupés à la garde des frontières , & qui ne peuvent y affilier en perfonne , ne lont pas difpenles de cette clpéce de lblennité ■> il en eft de même des Ambaffiadeurs étrangers , qui n'oferoient y paroître les mains vuides : ce leroit compromettre l'honneur de leurs Maîtres. Ces Princes fiancent leurs filles ordinairement des l'âge de quatre ou cinq ans , afin que du jour de ces fiançailles le Bâcha , Béglerbeg ou autre Seigneur que Sa Hauteffe a honoré de (on alliance , prenne foin de l'éducation de fa future épouſe , & l'entretienne à lès dépens avec l'éclat & la Iplendeur convenable à là qualité. Si cet Officier meurt , un autre lui fuccéde , qui flatté des mêmes efpérances fc charge à fon tour de l'entretien de la Princefle , & fournit à fa dépenlè. Ce crédule mari attend avec patience le terme que l'âge preferit à fes défirs -, mais iouvent un crime liippolé lui fait donner lamort , & tous fes biens vont encore augmenter la dot de fon épouſe , qui n'a véritablement cette qualité qu'avec un troifiéme mari par qui ce dernier eft remplacé. Par ces moyens indignes , les Sultans établifienc Digitized by Google

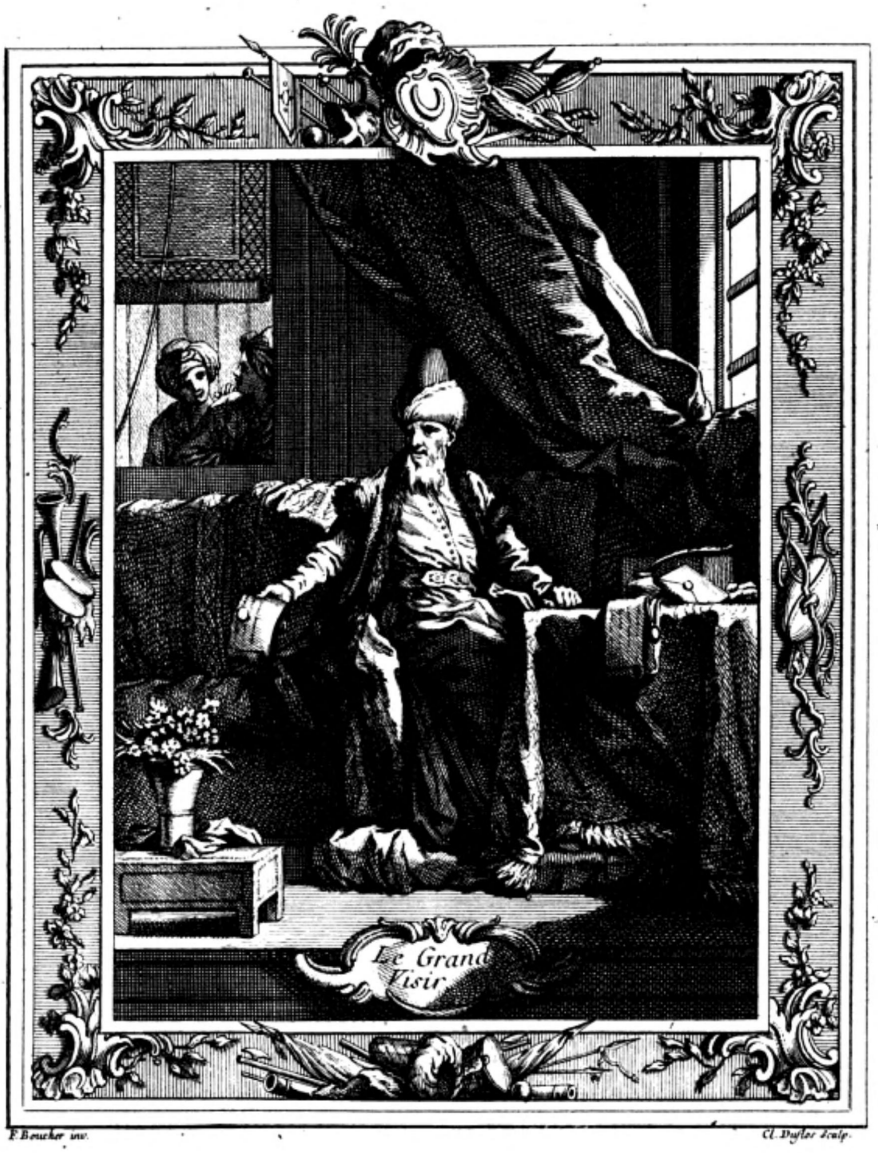
DES TURCS, Liv. IV. io| leurs fceurs ou leurs filles (ans qu'il leur en coûte rien. Ibrahim en maria trois des tiennes dès 1 âge de quatre ou cinq ans -y l'une après avoir eu cinq maris , etoit encore vierge. La fceur d'Amurat en eut quatre , & n'en époufa aucun. Le Grand-Seigneur induftrieux , & toujours avare , a trouve' le fecret de fe montrer généreux fans rien débourfer. S'il veut faire quelque libéralité à un Officier de Ton Serrail , il le charge d'un prc'fent pour un Bâcha de Province , qui , félon que fon Gouvernement eft confide'rable , ne manque jamais de marquer fa reconnoifTancc au porteur de ce préfcnt du Prince par un autre , qu'il lui fait en particulier j quelquefois le Sultan lui-même prefcrit a celui à qui le prefent s'adrcffe la fomme qu'il veut être donnée à ion Envoyé. Arrivé au lieu où le Bâcha fait fon féjour , l'Officier de Sa Hautefiè lui en fait donner avis. Le Bâcha va au devant de lui à la tête de tout fon peuple , dont une partie monte à cheval -t le refte fuit a pied , avec les courtifanes du lieu , qui font obligées d'aflifter à cette cérémonie , en danfant au fon des tambours , des trompettes & des haut-bois , & faifant mille poftures badines à la mode du pays. Le porteur du préfent attend cette cavalcade dans un jardin voifin de la ville , ou dans un champ , fous une tente qu'il a fait dreflèr exprès. Là il reçoit le compliment du Bâcha ; après cjuoi il lui met la vefte fur les épaules , le fabre au côte , & le poignard dans (a ceinture , en lui difant que l'Empereur leur Maître l'honore de ce préfènt , parce qu'il ne tyrannife point fon peuple , & qu'il rend bonne juftice , fans

toi MOEURS ET USAGES qu'il y ait contre lui aucune plainte -y le Bâcha accompagné de l'Envoyé du Grand-Seigneur reprend le chemin de fon logis , où il le régale fplendidement , & ne le renvoyé qu'avec un préfent confidérable. Pour récompenfer fcs Favoris fans rien débourfer , Mahomet I V. qui étoit grand chaflèur , les avertiflbit de fe trouver à certain endroit j là il tuoit f quelque pièce de gibier , qu'il les chargeoit de porter de fa part à un Grand de la Porte : inftruit fecrétement des intentions de (cm Maître, le Miniftre ou Officier payoit graflèment le gibier Impérial -y chaque morceau lui coûtoit cher , par le préfènt forcé qu'il étoit obligé de faire. Les grands Officiers de l'Empire , ceux des Finances , tous ceux qui manient les deniers Royaux , les particuliers même font Ci perfuades que rien n'arrête le Sultan , quand il eft queftion d'augmenter fon Tréfor , qu'ils ne fongent qu'aux moyens de cacher les biens qu'ils ont amafTes. Pour l'ordinaire ils les donnent en propre à quelque Mofquée , & s'en réfervent l'ufu-fruit pour eux & leurs defeendans , jufqu a l'extinction de leur race. Cela s'appelle rendre fes biens Vacoufs : ils font dès-lors réputés facrés -, & perfonne , pas même le Sultan , ne peut s'en emparer pour quelque caufè que ce foit. Après la mort du dernier ufu-fruitier , les Tréforiers de la Mofquée entrent en jouiffance efFe&ive de ces biens. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 107 CHAPITRE II. Des Officiers de t Empire. LE Grand - Seigneur a deux fortes de Cours ; l'une extérieure, compbfée de tous les Officiers de l'Empire -y l'autre renfermée dans l'intérieur de fon Serrail , qui comprend les (euls Officiers attachés à fa perfonne. On donne à ces Cours le nom général de Porte, qui convient fort à la qualité d'Elclaves , que prennent tous les Sujets du Sultan. Ce nom aurefte n'eft point particulier aux Princes Ottomans ; tous les Orientaux & les Hébreux s'en font fervis avant eux. La grandeur de la Porte Ottomane ne confifte point dans un flux & reflux continuel de Princes , d'Officiers & de Peuple , mais dans la difficulté d'en approcher, & dans le refpecl: & la frayeur qu'elle infpire. Elle n'eft nombreufe que lorfqu'elle s'afTemble dans quelque aclion publique , au grand Baïram , par exemple , parce qu'alors les principaux Officiers qui la compofent , réuniffent leurs Maifons. Avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde ces Officiers différens , il n'eft pas hors de propos de donner ici la fignification de tous les termes généraux ufités chez les Turcs , pour exprimer les dignités & les places éminentes de l'Empire. Vtfir veut dire Mniflre , & Vifir-Azem, premier Oij

 Minijlre. Ce terme lignifie proprement Porte-faix , parce qu'un Miniftre doit porter le fardeau des affaires de l'Etat. Aboumoflemah fut le premier honore' de ce titre fous le Caliphatd'Aboutabas-Safa. La qualité de Vifir fe donne à fix Confeillers d'Etat , & aux Béglerbegs. Ce mot de Beg lignifie Prince , ou Seigneur , & s'ajoute à la fuite du nom ; ainfi on dit Méhémetbeg , Scanderbeg , Beglerbeg , &c. Ce dernier nom fignifie Prince des Princes , ou Vice-Roi. Le Sérafkier , plus communément appellé Bachbog , eft un General d'armée. Bâcha y ou Pacha, fignifie en général Gouverneur de Province ; on donne fouvent ce titre à des perfonnes diftinguées , quoiqu'elles n'occupent point les places délignées par ce nom. Il fe met après le nom propre -, c'eit notre Monseigneur , fin excellence, &c. Effendi fignifie noble , diflingué , & plus proprement Dofleur , Homme de Loi > il fè place de même après la dignité du fujet , hambol Effendi , Muphti Effendi , &c. Ce titre d'EfFendi a été fubftitué à celui de Chclébi , qui fe donnoit autrefois aux fils des Empereurs , du vivant de leur pére : rien aujourd'hui n'eft plus commun -y tous les marchands & les bourgeois de Conftantinople fe l'attribuent. Bachi fe dit des Ofhciers d'un rang inférieur , tels que le Capigi-Bachi , le Chiaoux-Bachi , le KilargiBachi , &c. Aga veut dire Chef, ou Capitaine. C'eft le titre de prefque tous les Officiers, tant militaires, que Digitized by Google

Digitized by Google



F. Boucher inv. Cl. Duflos Sculp.

Digitized by Google

DES TURCS,Liv. IV. 109 ceux qui font attachés à la perfonne du Grand-Seigneur j on dit Kékiabdar-Aga , Siîhadar-Aga , &c. Quelquefois par honneur , & par refpedt pour la dignité, on employé le mot d'Agarat, terme pluriel , au lieu de celui d'Aga , qui eft fingulier ; ainft parmi nous au lieu de Vous, nous difons en certaines occafions , Votre Grandeur ; au lieu de Je , un Miniftre ou un Officier général écrit Nous. Ce titre d'Aga défigne aulïi fpécialement certains Officiers de l'Empire , & veut dire Chef, Commandant , ou Général : le Spahilar-Aga , eft Général des Spahis, ou de la Cavalerie ; le Silahdar-Aga , Général de l'Infanterie -, le Janizer-Aga , Général ou Commandant des JanifTaires. Du Grand Viftr. Plufîcurs Auteurs cherchent l'origine de l'auto- ^ rité des Grands Vifirs dans la mollefle des Princes fa Charge. Ottomans , qui pour jouir des plaifirs avec plus de tranquillité , créèrent cette Charge des le commencement de l'Empire , & fe repolerent fur ces Officiers des foins du Gouvernement. D'autres croyent que cette dignité fut d'abord établie , pour éviter l'oppofition qui fe rencontre ordinairement entre plufieurs Miniftres d'un égal pouvoir, qui gouvernent le même Etat. v Vifir-Azem fignifïe , comme je l'ai dit, premier Miniftre ou Cher du Conlcil. Les Sarrafins honoroient de ce titre leur premier Conleiller d'Etat •> Amurat I. le donna à Chalin-Pacha Ion Gouverneur, en le faifant Chef de fes Confeils & de fes armées. Digitized by Google

no MOEURS ET USAGES Son Sous les premiers fuccefteurs d'Amurat , le pouautomé. vojr fa premier Vifir fut fort borné -y il n'agifioic qu'avec fubordi nation aux ordres du Sultan, & n'avoit que vingt mille écus de revenu. Mais depuis que Soliman III. commença à fe repolèr du loin de fon Empire fur (es Grands Vifirs Ibrahim & Ruftan-Pacha , & qu'il leur eut fait épouſcr fa fccur & fa fille , la puiflance des Empereurs Ottomans paffa toute entière dans la perfonne du premier Miniftre. Il eft aujourd'hui l'arbitre fouverain des affaires , & le difpenlàteur de l'autorité Impériale , qu'il éxerce à (a volonté , pour lever les obftacles qui pourroient s'oppofer à fon adminiftration. Cette autorité (ans bornes, qui dans d'autres Etats auroit les plus dangéreufès conféquences , eft en quelque façon le foutien de l'Empire Ottoman. Quelque grand que foit le pouvoir du Vifir , il arrive rarement qu'il afpire à la fuprcme indépendance. Le refpcct & l'affedion des Turcs pour la race régnante ne lui permettent pas d'ofer fe flatter , de pouvoir mettre fur fa tête un diadcme fi (acré ; content de fa fortune , il n'en tente point une plus haute : il travaille avec zélé à la fureté du Trône dont il eft l'appui ; & la vie du Monarque qui le laifle gouverner à fon gré , lui eft aufli précieufe que la fienne propre. Que gagneroit-il dans une révolution ? Quel Prince donneroit fa confiance à un Miniftre , qui auroit trahi fon prédécefTèur ? Ce premier Officier n'eût-il pas un fou dans fes coffres , auffitôt après fa nomination , ils font remplis de mille bourfes avant qu'il foit arrivé à fon Digitized by Goo<

DES TURCS, Liv. IV. m Serrail. Ses amis , & ceux qui penfent à s élever aux Charges , prennent ce foin là , bien sûrs d'en être récompenlés , fuivant la qualité & la date de leur prêtent } un Intendant en tient un régiftre fidèle. Dès le lendemain de Con. inftallation , le Grand Vifir donne le matin audience au Serrail , & l'après-dinée dans Ion Palais , pour faire connoître ion équité au Peuple. Lorfque le Grand-Seigneur le nomme Généraliflime de (es armées , fi c'eft dans la ville , les Janiflaires bordent les rues qui font fur fon partage & les cours du Serrail. Le Muphti, les autres Vihrs , les Cadileficers , les Bâchas & autres principaux Officiers de la Porte l'accompagnent à l'audience du Monarque , qui lui fait prefent d'une vefte de Brocard fourrée de Zibelines , fur laquelle on le ceint d'un fabre , avec un carquois & un arc enrichi de pierreries -y on détache deux aigrettes du Turban Impérial , pour en orner le fien , & Sa Hautefle lui met l'étendart de la Loi entre les mains , en lui recommandant la défenfe & la propagation du Mahométifme. Le Vifir fort de l'audience avec fon cortège , & porte l'Etendart de Mahomet jufquau lieu deftiné a monter à cheval -y de là il part précédé de fix grands & de fix petits valets de pied du Sultan en nabits de cérémonie, qui ne le quittent point pendant toute la Campagne : quelques Emirs , Dervis & Santons fuivent la bannière de la Loi , en récitant des pafiages de l'Alcoran. Si cette cérémonie fe fait au Camp , l'armée eft rangée en bataille , les JanifTaires & les Spahis bordent le pafTage depuis les tentes du Grand-Sci*

m MOEURS ET USAGES gncur jufqu a celles du Grand Vifîr , où tous les Officiers vont lui rendre leurs hommages. Ses La Maifon du premier Miniftre eft prefque auffi Officiers, nombreufe que celle du Grand-Seigneur. Elle eft compoféc des mêmes Officiers du dedans & du dehors , fous la diredion générale d'un Kéaja , ou Surintendant. Ce mot fignifie proprement un député , qui fait les affaires d'autrui. Les Janiflaires &c les Spahis ont le leur , qui reçoit leur paye & la leur diftribue ; c'eft leur Syndic. Les Bâchas ont auflî leurs Kéajas pour leurs affaires propres ; ils font leurs provifions pour ta Campagne. Le Muphti a fon Kéaja •> le Viur a le fien particulier, fans compter le Kéaja d'office , dont il s'agit ici. Cet Officier n'eft pas feulement chargé des affaires particulières de fon maître , mais encore des affaires publiques de l'Empire ; elles pafTent toutes par fon canal. Quoi qu'il n'ait pas feulement la prérogative d'une queue de cheval, & qu'il fafTe la fonction de conduire fous les bras avec le Chaufch-Bachi les Bâchas à trois queues , lorfqu'ils vont à l'audience du Grand Vifir , c'eft cependant un perfonnage de trèsgrande confédération : les Interprètes des AmbafTaaeurs n'oferoient rien propofer au premier Miniftre , fans en avoir fait part à fon Keaja ; & les Mi» niftres étrangers lui rendent vifite comme aux principaux Officiers de la Porte. En un mot , on elt tellement perfuadé de fon crédit , qu'on dit de lui communément : Le Kéaja eft pour moi le Grand ViJir ; le Grand Vifir eft mon Sultan > <Ùf le Sultan neft pas plus pour moi , que le refte des Mufulmans. Un pofte Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. ïij pofte de cette importance n'eft pas à la difpofition du Miniftre : c'eit le Grand- Seigneur qui y pourvoit ; mais prefque toujours il y nomme fans le £çavoir une des créatures du Vifir. Le Kéaja a une majfon en ville , & un domeftique auflï nombreux qu'un Bâcha. Quand il eft remercié de Tes lèrvices, l'ufage veut qu'il foit honoré des trois queues -y fi on ne lui en accordoit que deux , ce feroit une marque de difgrace& de bannitTement. Indépendamment de ce Kéaja par excellence , le Grand Vifir & les Bâchas ont , comme je viens de le dire, un autre Kéaja d'un rang inférieur, qui a la Sur-intendance de leur Cour particulière. Les Officiers du dehors font chez le Vifir le Maître des Cérémonies , le Chef des Huimers , le grand Ecuyer , le Sécretaire du Cabinet , quarante Gentils-hommes ordinaires , deux cens Courtilans , vingt Gentils-hommes fèrvans, un Porte-étendart, trois Porte-étendarts à queue , un Intendant de Mufique guerrière, un Capitaine des tentes, deux PorteArquebufes , deux Porte-bouteilles , (ces bouteilles font de cuir bouilli) un Maître - d'hôtel , un Contrôleur <les Ecuries , & plufieurs autres fortes d'Officiers , qui tous ont une étape pour eux , leurs valets & leurs chevaux , ôc des appointerons proportionnés à leur qualité. Sa Cour intérieure eft compolcc de deux cens Pages qui font fournis au Tréiorier , & de plufieurs autres Pages diftingués par la diverfité de leurs emplois : l'un eft Porte-épée , l'autre Porte-aiguiére , un autre Chef de l'Echanfonnerie j il y a des Valets de Tome IL P

1 rr4 MOEURS ET USAGE? chambre, des Coëffeurs, un Garde-cachet , un Porte écritoire , des Valets de Garde- robe , un Bibliothé- j caire , un Rogneur d'ongles , un Porte - table , un Baigneur y un Linger , & des Pages du Kilar pour les boiflbns. Chacun de ces Pages monte à ces degrés d'honneur par droit d'ancienneté , fans qu'il foit fait aucune injuitice à cet égard ; ils reçoivent tous également cinq cens écus par an , & lbnt entretenus avec un cheval de Maître pour leurs exercices y & pour fuivre le Miniftre quand il l'ordonne. Le Tréforier, & l'Intendant charge de tenir le Régiftre des prélcns qui fc font aux Officiers de la maiion , ne (ont pas les plus accrédités auprès du Grand Vifir ; le Muzar-Aga eft fon homme de confiance : c'eft fon députe pour tout ce qui concerne le Corps des JanifTaires. Il porte , comme tous les autres Officiers du premier Minihre , un gros turban , & une verte doublée d'hermines avec de longues manches. Le Vifir-Azem entretient en tems de paix trois Régimens , un d'Infanterie , un de Cavalerie & un de Dragons : ces trois Corps ont leur étape réglée , &: trois écus par mois ;. cette paye double en tems de guerre. Scj Ses Ecuries font immchfcs. On y compte plus de Ecuries, cent chevaux de bataille , entiers & hongres , beaucoup de jumens pour la perfonne du Vifir, & cent autres pour la luire, huit attelages de caroflè , deux brancards , cinq cens chameaux , autant de mulets pour les tentes & pour le gros bagage , 8c quantité de chariots. Vingt-quatre grands Palefreniers x Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. iij cent petits , trente Porte-fallots font à la fuite de l'Ecurie , & font commandés par un Ecuyer. Pour foutenir cette dépcnfc énorme , outre les Sçs appointemens de fa Charge & fon Appanage qui richcflci. monte environ à cent mille e'cus, le Grand Vifir le fait un revenu immenle de tous les poires de l'Empire. Il n'y a point de Bâcha qui ne lui fa(Te de grands prélens , pour obtenir , ou pour conlcrver un Gouvernement ou un Emploi. Ceux qui rendent loin de la Cour y entretiennent des Agens , qui ont foin de gagner les bonnes grâces du Miniltre par leurs libéralités ; elles font toujours proportionnées à la valeur de ce qu'ils demandent. Informés de ce trafic , les Sultans ont imaginé plufieurs moyens de diminuer les fommes prodigieufes , qui entrent dans les coffres de leur Miniftrc. D'abord on lui fait payer une groffe fomme, lorfqu'il entre en Charge : enfuite fous prétexte d'amitié & de faveur , le Grand-Seigneur lui rend de fréquentes vifites , d'où il ne revient jamais fans rapporter quelque préfent , en reconnoiflance de l'honneur qu'il a fait au Vifir ^ afTez fouvent il lui envoyé demander cent mille écus pour des pierreries ou pour des chevaux. Mahomet IV. envoyoit quelquefois prendre dans les cuifines du premier Miniftre tout ce qui fe lêrvoit fur fa table. Malgré ces fréquentes faignées , les Vifirs ne retranchent rien de leur train ordinaire j ils n'en font pas moins des dépenfes prodigieufes , tant leur avarice a de reffources inconnues. Ce fécond Maître de l'Empire, que tant d'éclat pu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.23% accurate

né MOEURS E T USAGES environne , n eft cependant en effet qu'un Efclave Vw"ï" du ^'"g11^ » * <lui un Catifchérif fera dans un moment couper la tête -y qui , en attendant ce dernier moment, cache fous les dehors pompeux d'une gran*deur fragile les foins les plus pénibles, les chagrins les flus cuifans > qui tous les jours eft tourmenté par ambition , par le défir d'accroître fon autorité , & par la crainte de perdre la faveur de fon Maître [a). Fût-il confomme dans la plus fine politique , verfë dans la connoiflance de tous les intérêts des vaftes Etats confiés à (es foins , prompt , a&if , vigilant jufte y exact obfervateur des Loix \. eût-il les intentions les plus pures & les plus droites (b) , il eft toujours refponfable au peuple des difficultés & des mauvais fucecs de l'exécution. Qu'un Sultan peu verfé d^ns le Gouvernement veuille Dar caprice changer un projet qu'il avoir approuve , que cette innovation caufe la ruine de l'Etat, on s'en prend au Vifir , on le taxe d'ignorance , de peu d'habileté dans Tait de la guerre , ou dans le cahos de la Finance & du Commerce.. Qui pourroit fixer tout ce qui peut occafionner une révolte î Ne fçait-on pas qu'une étincelle à la(*) Ci gît un homme très-âgé , Se qui n'a pourtant vécu que fepe ans , dit en mourant un Mmiftre de l'Empereur Adrien , qui vécut fept ans après s'être retiré de la Cour. (6), Tel irait , dit an, TopaU Ofman , tué à la fameufe bataille qui fe donna le 26 Septembre V733s W* «wu.aux Turcs la perte de toutes leuTS conquêtes fur la. Perfe , & qui valut à ThatnasKouli-kam une des plus belles Couronnes du monde. L'Auteur de il Relation de cette action met Topai-Ofman au nombre des plus grands Capitaines , des plus habiles Minières , & des plus honnêtes hommes que l'Empire Ottojcaoak produits..
Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. n7 quelle on n'a pas daigné d'abord faire attention , a produit fouvent dans la fuite un grand incendie > Une continuité de mauvais fuccês dans la guerre , une cruauté exceflive dans les Sultans , qui ne l'ont que trop louvent pou£fée au dernier période , trop d'arrogance dans une Validé ou dans une Aféici r une débauche outrée , de nouveaux ennemis qui fe déclarent -, chacun de ces motifs peut (eul donner lieu à une révolution. Comme fi d'abord ils faîfbient fcrupule de porter leurs mains criminelles fur la perfonne fàcree de leur Empereur , les rebelles commencent par attaquer (es Miniftres , & (es Favoris } ils demandent la tête d'un Vifir ou de fon Kéaja , du Muphti , ou de l'Amiral: Le GrandSeigneur la refulè dans ces premiers momens ; cependant lors même de fon refus , il a grand foin d'empêcher que ces Officiers ne fortent du Serraik Ce font des victimes qu'il voudroit épargner ; mais fî le mal augmente, leur zélé , leur fidélité , leursfèrvices panes , tout difparoît à. la vue du péril qui* menace le Trône même : ce font les premiers alimens qu'il livre à la fureur des révoltes , dans l'efpérance que leur haine & leur vengeance étant aflouvies par ce facrifice de quelques Miniftres, les mutins con(èntiront enfin à l'épargner. On croit que Mahomet IV. n'eût point été dépofé ,, après un régne fi long & fignalé par plufieurs victoires , s'il ne fe fût obftiné a foutenir fon Vifir Ainegi - Soliman-Pacha , qui félon la maxime des Tures , avoir mérité de perdre la tête , pour n'avoir pas empêché la prife de Bude par les Impériaux, en 16 8 6. &

ii8 MOEURS ET USAGES pour s'être laiffé battre par eux auprès de Siclos. Mahomet confentit enfin à la perte de ce Miniftre; mais les affaires étoient parvenues à un point défefpéré , qui coûta le Trône au Sultan. Muftapha fon iuccefleur eût évité le même fort , s'il eût voulu mettre entre les mains des rebelles Rami-MéhémetPacha & le Muphti , avec leurs fils. Que n'en couta-t-il pas à Charle le {impie, Roi de France, pour avoir perfilté dans (on aveugle bonté pour un jeune Gentil-homme nomme Aganon , qui mépriloit & maltraitoit tous les Seigneurs de la Cour ? Ce fut la fource d'une guerre qui dura foixante-dix ans, & qui ne finit qu'au couronnement de Hugues Capet. Charle VII. plus prudent éloigna en 1414. le Préfident Louvet qui conduifoit toutes fes affaires, avec l'Evêque de Clermont & Tannegui du Châtel. Dom Jean II. Roi de Caltille , congédia de même en 1 441. Aloure de Luna fon favori & Connétable , que les Grands du Royaume ha'nîoient , parce qu'il fomentoit les troubles. Cetce fin déplorable des premiers Miniftres feroit moins odieufe , fi par la dureté, l'injuftice & la violence de leur gouvernement , ils s'étoient attiré ce châtiment : alors du moins on ne plaindrait que ceux , qui pour leur avoir été attachés , fe voyent quelquefois immolés avec eux à la haine publique , fans avoir trempé en rien qui pût la mériter. Mais quelquefois le Vifir cft innocent -, il meurt , par cette feule raifon qu'il approche de près la perlbnne du Prince , parce qu'il lui a été fidèle, parce qu'il a fait exécuter fes ordres , peut-être Digitized by Google

DES TVRC 5, Liv. IV. rr9pour avoir eu trop de complaifance pour les excès de Ton Maître. L'Hiftoire Ottomane fournit à la vérité plus d'exemples de Vifirs punis comme coupables , que de Vifirs innocens immolés à la haine des Janiflaires contre le Sultan i mais il faut convenir , qu'elle en offre aufli de Miniftres facrifie's , qui méritoient un meilleur fore. La puiflfance du Vifir eft aufli fragile qu'elle eft grande. Expofée à la jaloufie des Courtifans envieux , fà brillante fortune finit pour l'ordinaire aufli brufquemcnt qu'elle a commencé. Plufieurs Vifirs ne l'ont été que peu d'années , d'autres peu de mois , & (ouvent peu de jours. La plupart ont perdu leur autorité avec leur vie j c'eft leur fort ordinaire {a). Heureux le fage & habile Miniftre, qui arrive doucement au terme de cette éminente carrière , remplie de tant d ccueils , célèbre par mille naufrages , & dans laquelle tant de caules concourent à la même fatalité i Car pour ne rien omettre de tout ce qui peut faire connoître la fragilité & l'inftabilité du Vifiriat , j'ajoute qu'un premier' Miniftre qui n'a pas été immolé dans quelque émeute populaire , le fera peut-être bientôt par les cabales lecrétes , qui fe font, contre lui dans le Serrail. C'eft là le grand théâtre de l'Empire , où (e paflent les (cènes qui changent la face du Gouvernement i c'eft là , où pour parler le langage desTurcs , la fortune des Miniftres , des Officiers , des Sultanes x & des Empereurs mêmes fait parade de(a) Telluntur in altum , Ut latfu grsvUrt ruant. Claud.

 (es caprices & de fon inconftance ; c'eft là qu elle élevé ceux qu'elle avoit dédaignés jufqu'alors , & qu'elle précipite ces mêmes hommes qu'elle avoit élevés peu auparavant. La paflion de Mahomet IV. pour la chafle n'eut pas plutôt laifle toute l'autorité de ce Prince entre les mains d'Achmet-Kioprili Vifir-Azem, que la Validé outrée de ce que par la même railbn fon crédit diminuoit , réfolut de perdre ce Miniftre. Elle s'unit au Kiflar-Aga , pour élever un nouveau Vifir fur les ruines d'Achmet : on chagrina toutes les créatures de ce dernier ; on infinua au Sultan, qu'il étoit dangéreux de confier toute l'autorité à un lèul homme y enfin on rendit Kioprili fufpeft à (on Maître : mais il iurmonta toutes les attaques de Tes ennemis par (a confiance j Mahomet revint bientôt à lui. Les Sultanes par leurs manœuvres font les Vifirs & les défont. Baltagi-Méhémet , fous Achmet III. fut élevé à cette Charge par les intrigues de fa femme : une autre cabale le déplaça •> une troifiéme le rétablit. Orcan ayant déplu à la Sultane Kiofem , fut étranglé par les ordres de cette PrincefTe > Cara-Muftapha périt par les follicitations de la Validé i Ibrahim qui lui fuccéda fut dépofé , pour avoir refufe les felams que cette Sultane lui avoit envoyés. Frappés de tels exemples , ceux qui occupent aujourd'hui ce pofte important du Vifiriat , s'aflurent en bons politiques de l'amitié des Eunuques & de la protection des Sultanes ; c'eft le feul mo^en de prévenir un fort funefte , moyen qui cependant Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. m pendant ne réuflït pas toujours : une AfeKi intrigante trahit la prévoyance du Miniftre , & caule fa ruine , en accélérant celle du Sultan , pour jouir à Ton tour du privilège de Validé , en faiîânt monter fbn fils fur le Trône. Il n'arrive cependant pas toujours , que le premier Vifir perde la vie en perdant fa Charge -y fouvent il defcend doucement de fa gloire , pour pofféder en paix quelque petit Gouvernement. Sous Achmet III. Silahdar-Azan - Pacha fit place à Baltagi-Méhémet-Pacha , & accepta le Gouvernement de Canife , le moindre de tous. Le Vifir Chorluli fut relégué à Mételin -, Méhémet - Baltagi qui lui fuccéda , comme il l'avoit précédé , fut banni à Lemnos , uniquement parce que le vieux Chorluli & Ofman l'avoient choifi , fans lui en faire part , pour être l inftrument d'un de(Tein odieux. Ils vouîoient , fuivant la Motraye , détrôner Achmet III. pour faire pafTer l'Empire à Ibrahim , fils unique de Soliman oncle d'Achmet & de Muftapha •> ce même Auteur prétend encore , que le Vifir Baltagi-Méhémet demanda fa démimon , à caufe de (on grand âge. C'eft ce même Méhémet -Baltagi , qui le détermina enfin à déclarer la guerre au Czar de Mofcovie , ce que n'avoient voulu faire ni KiopriliOgly , ni Chorluli , malgré les preifantes follicitations du Roi de Suéde , qui pendant leur Miniftére s'étoit retiré à Conftantinople , dans l'cfpérance de recevoir du fecours d'Achmet. Mais fi le Vifir dépofé eft d'humeur à fe venger de fa difgrace , & capable d'exciter une fédition , Tome IL

m MOEURS ET USAGES fa mort cft inévitable ^ le feul Topal-Ofman peut être excepte de cette régie générale. S'il n'eût eu d'auflï bonnes intentions, ilétoit aflèz habile pour fe venger avec éclat > cependant jamais dépoÇtion de Vifir n'eut moins l'air d'une difgrace. Il n'avoit point perdu les bonnes grâces de Ton Maître j & peu de jours après fon départ , il reçut ordre de le rendre fur la frontière de Perfe , & d'y prendre le Commandement général des Armées Ottomanes : ce fut là qu'il luccomba enfin à la bonne fortune de Kouli-Kam. La vertu qui nous rend fupérieurs à la fortune , ne nous met pas à l'abri de fes coups. Du Caïmacan, Le Caïmacan cft proprement le Gouverneur de la ville de Conftantinople j il a rang après les Vi' firs , & fon pouvoir égale celui des Bâchas dans leurs Gouvernemens. Cependant il ne peut rien ftatuer par rapport à l'adminiftration de la Juftice ou le règlement civil , fans un mandement du Grand Vifir. Si ce Miniftre eft engagé dans quelque expédition militaire , & que le Grand-Seigneur foit refté au Serrail , ce Prince nomme toujours un des Vilîrs du Kubbe ou un Bâcha à trois queues RékiafCaïmacan j c'eft-a-dire , député pour tenir t étrier. Le Vifir-Azem ne fait donner cette Charge qu'à une de les créatures , de peur qu'un autre ufânt du privilège de fa place , qui veut qu'en l'abfence du premier Miniftre , le Caïmacan ne quitte jamais Sa HauDigitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 113 teflè , ne profite de la conjoncture pour le fupplanter. Cet Officier eft chargé dans l'abfence du Vifir de toutes les affaires qui regardent le Gouvernement , & que le Grand Vifïr décideroit , s'il étoit prêtent -y mais il ne peut pas créer de nouveaux Bâchas , ni dégrader ceux qui le font , ou en mettre aucun à mort. Dès que le premier Miniftre eft de retour , le pouvoir du Caïmacan cefle. Il n'a nulle autorité dans les villes de Conftantinople ou d'Andrinople , tant que l'Empereur y eft prélent j mais fi le Sultan s'en abfentc feulement huit heures , fon autorité commence , & va prefque de pair avec celle du Souverain. Du Capitan-Bacha , ou Amiral. Le Capitan-Bacha eft le Grand Amiral des Mers. Il poflede la troifiéme Charge de l'Empire , & a autant de pouvoir fur mer , que le Vinr en a fur Son terre. Ce Commandant n'avoit point autrefois le Pouvoir* titre de Capitan-Bacha, ou d'Amiral -, il netoit que Bcg de Gallipoli : ce fut fous Soliman III. qu'il prit le nom de Capitan. Ce Sultan inftitua cette Charge en faveur de Cairadin , plus connu fous le nom de Barberoufle , lorfqu'il lui fît quitter le Gouvernement d'Alger , pour lui donner le Commandement de fa Flotte , à caufe de fon expérience & de là bravoure. Soliman annexa à ce Généralat une autorité abfolue fur tous les Officiers de la Marine & de l'Arfènal,quc le Capitan-Bacha peut punir, cafler

i*4 MOEURS ET USAGES & faire mourir , dès qu'il eft hors du détroit des Dardanelles. Il commande dans toutes les terres, Ifles , Villes, Châteaux & Fortereflès maritimes i vifite les Places , les Fortifications & les Magafins i fait la revue des Garnifôns ; ordonne des réparations , des munitions de guerre & de bouche ; change les Milices , & tient Confeil pour recevoir les plaintes des Officiers. Lorfquc cet Officier eft à Conftantinople , il a droit de Police dans les villages de la côte , du Port & du Canal de la mer Noire. Ce privilège lui fut difputé fous Amurat IV. qui décida le différend en fa faveur ^ mais comme cette fonction eft au-deffbus de fa dignité , il l'abandonne au Boftangi-Bachi , fans préjudice de fbn droit , pour la confervation duquel fon Kéaja fait quelquefois la ronde dans les lieux de fa juridiction. Ses droits, La marque de l'autorité de l'Amiral eft une & fes privi- grande canne d'Inde , qu'il porte dans l'Arfènaî & t£CS* a l'armée. Son Canot , par un privilège réfervé feulement au Grand-Seigneur , eft couvert d'un tendelet , & garni d'un éperon à la proue. Si pendant la Campagne il meurt un Beg ou Gouverneur de Place maritime , qui laiffe un héritier préfent en âge de remplir fa place , le Capitan-Bacha met celui-ci en pofTeflîon de fon autorité : fî l'héritier eft abfent , l'Amiral nomme , en attendant , un Capitaine à Pavillon -, 5c fi le mort n'a point laifle d'enfant mâle , le Capitan confifque fa Galère au profit du Grand-Seigneur , & en difpofe en faveur de tel Capitaine que bon lui femble 3 à la charge de

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. izS l'agrément de la Porte -, ce qui ne fe fait que par cérémonie : car le Grand-Seigneur" approuve toujours fon choix. Cet Officier a une copie de l'état des troupes de terre & de mer , & des fonds deftinés au payement de l'armée Navale , qui fe fait dans le même tems que l'on paye celle de terre. Trois Compagnies de Janiflaires compofent fa Garde -y elles débarquent par tout où la flotte féjourne , & campent devant la Galère du Général. Sa maifon , (ans être auffi nombreufe que celle du Grand Vifir,eft compofée des mêmes Officiers ^ quand la flotte mouille dans un Port, il tient, comme le premier Miniftre , un Divan auffi {olennel & aufli nombreux que celui du Scrrail. Le Capitan-Bacha jouit de deux fortes de revenus i les uns font fixes , les autres cafuels. Les premiers proviennent de la Capitation des Ifles de l'Archipel , de certains Gouvernemens & Baillages de la Natolie & de Romélie , entre autres de Gallipoli , que le Grand-Seigneur lui donne en apanage , avec la même étape que celle du Grand Vifir. Ses revenus cafuels confident en ce qu'il tire de la paye des bénévoles , & de la demie paye de ceux qui meurent pendant la Campagne , qu'il partage avec le Terfana-Emini. Il a encore le cinquième des prîtes que font les Begs , & loue les Efclaves pour mariniers & pour rameurs fur les Galères du GrandSeigneur , à raifon de cinquante écus par tête , fans qu'ils lui coûtent rien à nourrir ni a entretenir , parce qu'au retour de la flotte il les fait enfermer Ses revenus* Digitized by Google

lté MOEURS ET USAGES avec ceux de Sa Hautefle. Les contributions qu'il exige dans tous les lieux où il pafTe , augmentent confîdérablement fes revenus cafuels. Du Defierdar. La quatrième Charge de l'Empire eft remplie par le Defierdar, ou Surintendant des finances. Autrefois cet Officier n'étoit point du nombre des Grands de la Porte j il .ne prenoit que le titre d'Effendi. Mais depuis que quelques Defterdars Ce (ont diftingués par leur habileté dans le maniement des Finances , & fe (ont rendus néceflaires à l'Etat &c au Grand-Seigneur , on a illuftré cet Officier de la qualité de Bâcha. Le Defterdar affilie au Divan , & en tient un particulier dans Ion Serrail pour les Finances. 11 elt inféparable du Grand Vifir j c'eft fa créature. De l'Aga des Janijfaires. L'Aga des Janiflàires e'toit autrefois plus puifTant qu'il ne l'eft aujourd'hui , à cau(e des grands privilèges de fa milice. 11 n'eft point tiré du Corps des Janiflàires , comme les autres Officiers qui commandent fous lui i le Grand-Seigneur récompenfe de cette belle place un des quarante Pages de l'Af-Oda. Ce Général , s'il (ère fbn Souverain avec affection , peut par fa prudence retenir dans l'obéifTance les principaux Officiers du Corps qu'il commanDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

Digitized by Google



F. Boucher inv. C. Duflos Sculp.

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. n7 de j mais avec des fèntimens oppofés il peut de même ébranler le Trôné de fon Dienfaiteur. Souvent il perd la vie par l'infolcnce de fes foidats , en voulant s'oppofer à leurs révoltes. Du Spahilar-Aga. Le Spahilar-Aga , ou Général de la Cavalerie , étoit autrefois redoutable à l'Empereur même ; mais fon autorité eft tombée avec la puiflance des Spahis. Ils furent tellement abauTés par Kioprili le père , leur ennemi mortel , qu'ils ne font plus que l'ombre de ce qu'ils étoient dans leur origine. Du Bofiangi-Bachi. Attentifs à former des foidats capables de fiipporter les fatigues de la guerre, les premiers Empereurs Turcs inftituerent les Boftangis , afin que les travaux pénibles des jardins , où ils font expofes fans cède à toutes les injures de l'air , les rendirent plus propres à ceux de la milice. Ce Corps fut longtems en effet la pépinière des meilleurs foidats : on en tira d'abord les Azapes , ou furieux , & l'on en fît des JanifTaires ; mais depuis que ceux-ci font aifés à completter , foit des enfans des morts, foit de ceux qui s'enrollent volontairement , on a renoncé aux Boftangis , qui ne font plus employés qu'à la garde des Palais du Sultan , à la culture de les jardins , & à ramer fur fa gondole. Une feule fois on s'avifa fous Muftapha II. de les employer fur le pied

1 it8 MOEURS ET USAGES de Soldats , pour foutenir l'attaque des Allemans , & repoufTer l'aflaut qu'ils donnèrent au Camp. Leur nombre ne paflè gueres celui de vingt mille. Son Leur Chef, ou Commandant , cft le Boflangi-Baautorud. cfji^ Surintendant des jardins ^ de (impie Jardinier il parvient à cette dignité, qu'il ne quitte que pour être fait Bâcha à trois queues. Son autorité n'eft point renfermée dans les jardins ; elle s'étend depuis le fond du Port KaflTumpacha , Galata , Tophana & le détroit de Conftantinople , jufqu a la ville de Varnc fur la mer Noire. Jour & nuit il fait la ronde dans tous ces lieux avec une gondole montée de trente Boftangis , pour veiller au feu , furprendre les ivrognes & les femmes de mauvaife vie , qu'il coule quelquefois à fond , lorfqu'il les rencontre avec des hommes dans des batteaux. Il cft encore grand Maître des Eaux & Forêts , & Capitaine des Chafles des plaifirs du Grand-Seigneur. On ne peut faire entrer une feule pièce de vin dans le Port de Conftantinople (ans (a permiflion j ce qui lui donne une jurifdiction de Police fur tous les Cabarets. Il contrôle les vins des Ambafladeurs , & fait arrêter leurs Domeftiques à la chafte , s'ils n'ont pas fon agrément. Se Mais (a fonction la plus honorable cft de foutefonftions. nir Sa HautefTe , lorfqu'elle fe promené dans fes jardins , de lui donner la main quand elle entre dans fa gondole , d'être alors aftis derrière elle , de lui parler à l'oreille en tenant le timon , & de lui fervir de marche-pié le jour de fon Couronnement. Quelquefois auffi il prend les devans avec fon batteau , Digitized by Google

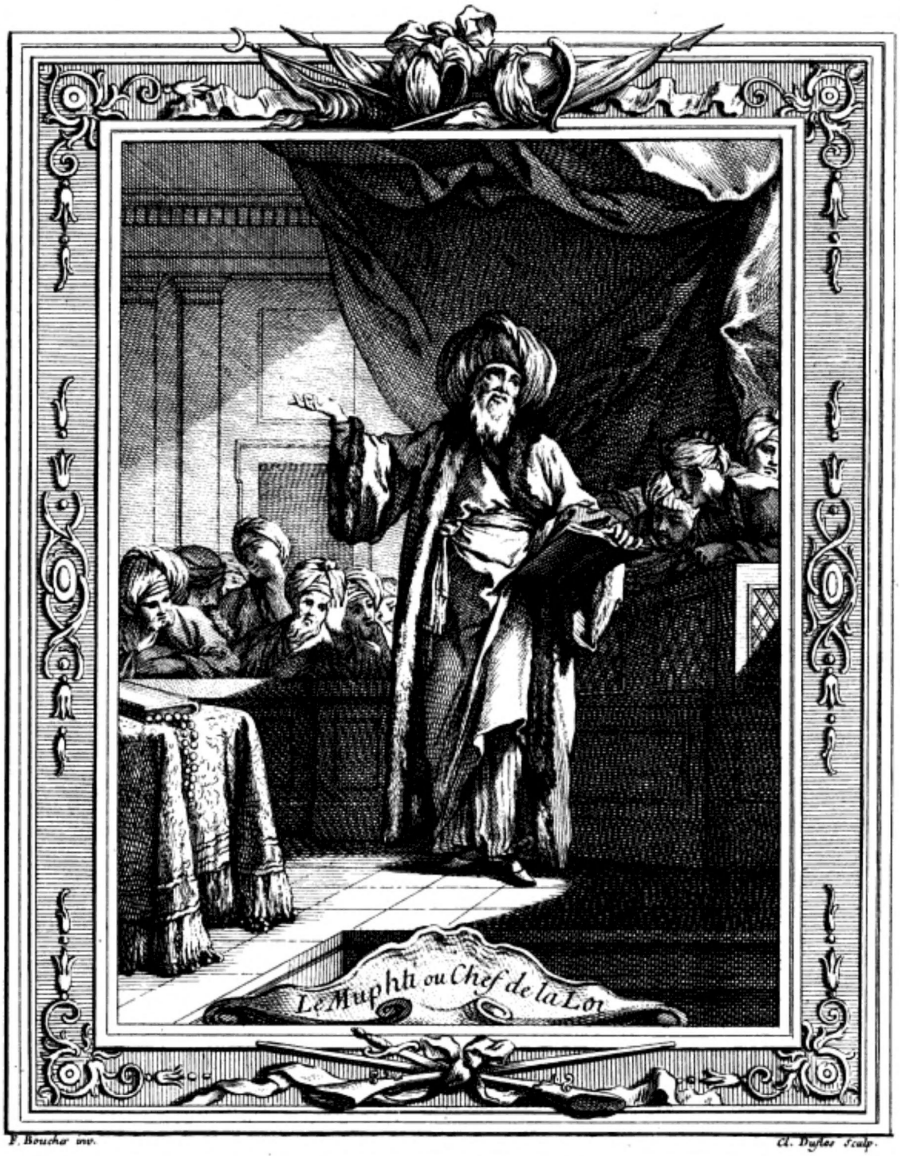
DES TURCS, Liv. IV. batteau , pour écarter tous ceux qui (e trouvent fur la route de l'Empereur. Il doit être comme une carte Topographique vivante , & connoître non feulement toutes les variations que la mer caufe fur le rivage, mais encore tous les différens édifices qui ornent fes bords , avec le nom de leurs propriétaires, afin detre en état de fatisfaire le Sultan fur toutes les quellions qu'il pourroit lui faire à ce fujet. Le nombre de ces édifices eft fi grand , qu'il faut avoir long-tems couru les bords de la mer en qualité de fimple Boftangi , pour pouvoir exercer l'office de Boftangi en Cher. Comme les Empereurs Ottomans honorent quelquefois de leur préfence la ville d'Andrinople , Du ancienne Capitale de la Monarchie Turque , il y a Boftangiauffi un Boftangi - Bachi dans cette Ville comme d'Andrinoà Conftantinople. Leur rang eft égal -y mais leur pic Jurifdi&ion & leur revenu font différens : celui d'Andrinople n'eft chargé que du Palais Impérial y quand Sa Hautefie y fait fa réfidence , & de la garde de fes fils. Du grand & petit Ecuyer, Quoique le Buyuk Imbrohor , & le Kiutchuk-lmbrohor , c'eft- à - dire le grand & le petit Ecuyer , ne /oient point des Officiers d'Etat ni de guerre , non plus que le Boftangi-Bachi , ils ne laiflènt pas d'être regardés comme des Officiers de la première claflè, parce que leur place leur donne un grand crédit auprès du Grand-Seigneur, qu'ils approchent de fore près. Tome IL R

,jo MOEURS ET USAGES Le Vifir-Azem fait toujours grand Ecuyer une de les créatures , parce que cet Officier fuivant partout le Grand- Seigneur , & pouvant lui parler familièrement , eft a portée de rendre à ce Miniftre de bons ou de mauvais offices. Il a la garde du Tréfor de l'Ecurie , des houfles , (elles , brides , e'triers d'or & d'argent , des fabres , des caparaçons , & de tous les harnois des chevaux de Sa HautelTe ,. enrichis de toutes fortes de pierreries, & eftimés plus de cent cinquante millions. La dépenfe de toutes les Ecuries , grandes & petites , ne le fait que par fes ordres. Son Lieutenant fait fes fondions en fon abfence r & lui rend fes comptes. Les profits que ce fécond Ecuyer retire de fa Charge , lui fournirent le moyen de s'élever aux places les plus éminentes de l'Empire. Il devient grand Ecuyer ; à l'égard du grand Ecuyer, il eft fouvent fait premier Vifir. « Bu MuphtL Pour ne pas interrompre la fuite des Officiers qur ont des commandemens extérieurs à la Porte, j'ai renvoyé ici ce qui me refte à dire du Muphti , Souverain Pontife des Mahométans , ne le confidérant que comme un Miniftre du Grand -Seigneur , à qui on rend des honneurs extérieurs , & qui a du pouvoir auprès du Souverain. Relpeft Le relpe& infini que les Turcs ont pour le Chef ^urlui ^C ^C{K ' cn£aSc k Sultan à avoir le Muphti pour m. pygfqy^ toujours à là Cour , afin que fon fuifrage

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate

Digitized by Google


Le Muphti ou Chef de la Loi
F. Boucher inv.
Cl. Duflos Sculp.

The text on this page is estimated to be only 21.67% accurate

Digitized by Google

D E S TU R C 5, Liv. IV. 131 canonifant , pour ainfi dire , toutes fes reTolutions , entraîne l'entie're foumiflion de fes Sujets, qui lui donnent les noms de Faifcur de Loix , Oracle des Jugemens , Prélat de l 'Orthodoxie. Pour lui conferver. dans l'efprit des Peuples cette idée de pre'tenduc fainteté & d'infaillibilité , l'Empereur le confultoic autrefois fur toutes fortes d'aftaires Eccléfiaftiques ou Civiles , furtout s'il s'agiflbit de faire la guerre ou la paix ; à fon abord il fe levoit par refpcct , & avançoit quelques pas vers lui. Aujourd'hui les Sultans ne font plus fi exacts à confulter le Muphti , foit qu'ils veuillent condamner à la mort quelque perfbnne e'minente , faire la guerre ou la paix, foit qu'il s'agifiè de bannir un. premier Vifir , ou d'ôter le Gouvernement à un Bâcha. Le Vifir-Azem agit fouvent de même fans fa participation , & fe contente de lui demander Sa enluite fon approbation , (elon le fens de la Loi , qui ne manque jamais de fe trouver conforme aux intentions du Miniftre , parce qu'elle reçoit des explications différentes fuivant la diverfité des tems. On peut , félon le Muphti , l'accommoder à l'état préfent de l'Empire , toutes les fois qu'il en revient quelque avantage, parce quelle n'a été donnée , dit-il, que pour procurer la propagation de la foi Mufulmane , & non point pour y mettre obftacle {a). Avec des fentimens fi doux & fi accommodans, les Muphtis amafTent des biens confldérables , & confervent plus long-tems leur dignité & (4) Ainfi penfoit ce Magïftrat , I feience pour les afiàires d'Etat , & qui difoit qu i! y avoit une con- [une pour les affaires particulières. Rij

1 ïjï MOEURS ET USAGES leur vie. Leur déférence aveugle à la volonté du Souverain leur attire la confiance du Monarque , qui foutenu par cet accord mutuel , leur prodigue (ans peine les titres les plus honorables. » O toi , ^> Efad , dit-il au Muphti , qui es le plus fage des fages , » imbu de toutes connoiiTances , le plus excellent »> des excellens , qui t'abftiens de tout ce qui eft de»* fendu , fource de vertu & de vraie feience , héri» tier de la doctrine prophétique &: apoftolique , » qui peux réfoudre les problêmes appartenans à la » Foi , & révéler les articles orthodoxes , clef des » tréfors de la vérité , lumière des doutes & des » allégories , fortifié par la grâce du fuprême Légif>• lateur & Confervateur du genre humain -, que le » Dieu TreVHaut veuille combler à jamais tes » vertus «. A ces titres flatteurs le Prince ajoute celui de Lala , qui veut dire Tuteur* Le Grand^Seigneur le donne à tous les Officiers de la première ciafie. Le Grand Vifir d'Amurat I. fut le premier honoré de ce titre. Depuis ce tems-là les Empereurs Ottomans , foit de bouche ou par écrit , ont coutume d'en faire part aux Vifirs inférieurs , aufli bien qu'au Vifir-Azem -, Lala- Ali-Pacha , par exemple, veut dire , Ali-Pacha , Tuteur des jeunes Princes. II n'y a pas julqu'au Boftangi-Bachi ôc aux Capigis-Bachis , qui font gratifiés de cette diftinclion. Le Grand Vifir & les Vifirs inférieurs en jouifient de droit , puifque par le devoir de leur Charge ils font obligés de veiller à la confervation des enfans du Prince y contre les attentats de leurs oncles ou de leurs frères. 4 Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IV. 155 Ainfi lesMuphtis , plus politiques que religieux y guidés par leur avarice & par leur ambition, ^cri-a|Jqa"e^™ nent la Religion à la faveur •> mais leur trop grand efl «xpofé. cre'dit , fruit indigne de leur lâcheté & de leur fervile complaifance , eft fouvent la caufe & la fourcc de leur ruine. Favoris du Sultan, ils en fomentent plus aifément l'indocilité d'un Miniftre , ou la révolte de quelques Sujets mécontens & féditieux : quand on trahit fa Loi , on peut bien trahir fon Maître. La puiflance fpirituellc , dont ils font revêtus , donne à leurs entreprifes d'autant plus de crédit , que les Peuples (uperftitieux les regardent comme l'oracle de la vérité & de la Juftice. Le Monarque dillîpe la confpiration , & le Muphti , qui en efl: l'auteur , en devient auflî la première victime , ou bien il périt par les coups du rival qu'il vouloit perdre. En 1 703 . Achmet III. fit étrangler le Muphti Omar - AlbouKi & (on fils \ Amurat IV. avoit déjà fait broyer vif un des prédéceflèurs d'AlbouKi- , convaincu de trahifon & de crimes énormes , dans un mortier deftiné à cet ufage > qui (è conferve dans la prilon des fept Tours. Au contraire G vraiment pénétré de fa Religion , le Muphti interprète Ta Loi contre le gré du Sultan & de fon Miniftre , ce qui eft fort rare : car qui peut réfifter à la corruption de la Cour ? il efl: dépofé fur le champ > & devient quelquefois le martyr de la probité , comme le célèbre Papinien. Que fi fa dépofition n'a d'autre caufe que la volonté abfolue de l'Empereur , ce Prince lui accorde le pou

i34 MO EU R S ET USAGES voir de difpofer de quelques emplois de Judicacurc en certaines Provinces. Tous les particuliers ont droit de confulter le Manière de Muphti , & de lui demander Ton fenti ment dans je confulter. toutes les occurrences, furtout dans les affaires criminelles. Voici de quelle manière fe fait cette confultation. On remet à ce Chef de la Loi un écrit , dans lequel le cas efr, expofc lous des noms empruntés ; par exemple , fi l'on peut convaincre Gluglu par bons témoins qu'il a contrevenu aux commandement du Sultan , ou qu'il n'a pas obéi avec foumiffion à fes ordres , doit-il être puni ou non f Après avoir examiné la question , le Muphti écrit au bas du papier , Olul, il doit l'être, ou bien Olimaz, il ne le Jet a pas. Mais Ci le châtiment eft laiffé à la difpofition du Muphti , le ftyle change à peu près en cette manière -, juppofé qu'un homme ffache que fin cheval ejl déferré , & qu'ayant le tems ou le moyen & la commodité de le remettre en bon état , il manque de compajjion pour fa bête , Ù" la fajfe ainfi marcher Jans fer jufqu'au fiirs au travers des champs pierreux Ù" raboteux, quelle punition mérite un maître fi dépourvu de pitié * Le Muphti écrit au bas de la Confultation , qu'il reçoive la bajlonnade. C'eft en effet la peine , que la Loi ordonne pour une femblable faute. Des Officiers de la féconde & troifiéme Gaffe.]La féconde Clafie des Officiers extérieurs du Digitized by Google

Digitized by Google



F. Boucher inv.

Cl. Duflos Sc.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.27% accurate

DES TURCS, Liv. IV. i3r Grand-Seigneur efl compofe'e du Kapigiîar - Kéajaflî , du Chiaoux-Bachi , des Gapigis-Bachis , des Salaors & des Mutafcracas. Le Kapigiîar KJajajJi ', ou Gc'ne'ral des Gardes, eft fjuCoIonel à la Forte le Maître des Cérémonies, & l'Introduc- des Garda, teur de tous ceux qui vont à l'audience du Sultan. Cet emploi eft fort lucratif, à caule des commiffions dont le Prince charge cet Officier , & des préfens qu'il reçoit. Il porte dans fa fonction une verte de Brocard à fleurs dor fourrée de Zibelines , le gros turban comme les Vifirs , & une canne à pomme d'argent. C'eft lui qui remet au Vifîr-Azem les ordres de Sa HautefTe. Le Chiaoux-Bachi , Capitaine des Chiaoux , ou Huiflîers de la Porte, fait chez le Grand-Seigneur Chia^"xla fonction de grand Prévôt ; il arrête les Bâchas Bachi, & autres Officiers de marque , fuit le Grand Vifïr, porte au Sultan les Arrêts de ce premier Miniftrc pour les vifer , & eft chargé de leur exécution qu'il fait faire par les Huilliers qui font fous les ordres (a). Il a la garde des Pnfonniers de confédération , & retire cinq pour cent des amendes que l'on paye , ce qui , joint aux prélens , lui fait un profîc des plus confîdérables. Cet Officier eft habille dans fès fonctions comme le Kapigiîar- Kéajafli , de qui il fe diftingue par une plume d'Autruche à fon turban , & par un bec de Corbin à fa canne. On compte douze Capigis-Bachts , ou Capitaines (■a) Ils font ce ou'etoient les I ou une cfpéce d'£xemts des Gar* Fccialiem chez les Romains , ce des, que font les Hérauts chez nous , 1 Digitized by Google

i3* MOEURS ET USAGES Des des portes , qui font la garde deux à deux à la troiCapigis- ficme porte du Serrail , avec une brigade de Capi' gis, ou Portiers. Lorfque le Grand-Seigneur eft à h tête de Ton armée ou en voyage , il en marche toujours fix devant lui , pour reconnoître les ponts ç ils y mettent pied à terre , attendent Sa Hauteflè , & lui font une grande révérence à fon arrivée , pour .marquer la fureté du paflàgc. A l'entrée des tentes , x>u du Serrail , ils fe mettent en haye à la tête de Jeur brigade. Ces portes o^ui paroiflent peu importans , font toujours occupes par ceux qui feuls peuvent le vanter de noblcûc dans l'Empire , étant iflus du fang Ottoman par leurs mères , feeurs , parentes ou filles du Sultan ^ le Prince par politique ne les élève point à de plus grandes Charges , de peur qu'ils ne fè prévalent de leur naiflance pour brouiller l'Etat. L'habillement, la coëffure & le bâton de commandement des Capigis-Bachis font les mêmes , que ceux du Kapigilar-Kéajaflî leur Général. Leurs appointemens & leur étape ne fuflfiroient pas pour ioutenir leur rang , fans les gratifications de l'Empereur , & les commiflîons qu'il leur donne ^ ce îbnt eux qu'on charge de porter les préfens au Kam des Tartarcs & aux Bâchas , d'arrêter & de faire mourir ces derniers , & de fe faifir de leurs biens. Le nombre des Salaors, ou Ecuyers Cavalcadours, sSTk. c^ *u-rï* ^e (*ouzc* ^s dreflènt 1" chevaux & les 0ÏS* iumens du Grand-Seigneur , & les montent avant lui Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate

Digitized by Google



F. Boucher inv. Cl. Duflos sculp.

The text on this page is estimated to be only 21.67% accurate

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. î?7 lui pour les dreflèr. Il y en a toujours deux à Tordre , & deux aux Ecuries. ' Six cens Mutaféracas , ou Gentils-hommes ordi- Des îiaires, ont rang après les Capigis-Bachis ^ ils ont Mutafér* les mêmes habits de cérémonie , & portent unecas« mafle d'armes. Leur Charge les engage feulement à afllfter aux Cérémonies publiques en tcms de paix, & à conduire à l'armée le Grand-Seigneur dans les tentes. Il y a des Commanderies affectées à cet Office, & ces Mutaféracas y arrivent par droit d'ancienneté : on leur donne de tems en tems des commiffïons lucratives, qui fupléent à la modicité de leur paye, fans les empêcher de s'attacher à auelque Vifîr ou Bâcha ; ce fervice les difpenfe de celui de Sa Hauteflc , & leur eft plus avantageux. UArpa-Emini , ou Pourvoyeur des Ecuries , eft du Corps des Mutaféracas. A la ville, il reçoit l'or- De TArpage , le foin & la paille d'impofition -, mais à l'ar- mml* mée , ils lui font fournis par le Defterdar , qui a foin des magafins. Cet Officier en fait la diftribution aux Ecuries du Sultan , & à ceux qui en ont d'étape : fes Commis les délivrent, & lui rendent compte du bénéfice. L'exercice de cette Charge pendant trois ans feulement le met en état de de venir Bâcha. L'Intendant & le Controllcur des bâti mens , le Boucher en chef, & l'Intendant des Cuifines & de la fourniture du bois jouifiènt auiïi de la même qualité de Mutaféracas : ils ont des appointemens fort Tome IL S

i38 MOEURS ET USAGES médiocres -y mais leur fçavoir-faire les enrichit en peu de tems. Les Chiaoux , ou Huiffiers du Divan , & grand Des nombre d'autres bas Officiers ou Commenfaux de Chiaoux. Sa Haurefle, forment la troifiéme Clafle des Officiers de l'Empire. Ces Chiaoux fuivent la Cour en tous lieux -, ils font diftribués en brigades , & fervent chez le Grand-Seigneur , & chez le Vi(u> Azcm. Ils les précédent dans leur marche , pour leur ouvrir le paffage. Dans les Cavalcades publiques , ils mettent les Officiers en ordre , & courent clans les rangs , pour hâter ou pour retarder la marche. Ils portent un bâton cannelé d'argent à bec de Corbin , & une plume à leur turban. Quelques-uns d'entre eux font deftinés pour le falut , Selam-Chiaoux i Iorfque le Sultan ou le Vifir paroifTcnt en quelque endroit , ils font des cris d'acclamation , en leur fouhaitant le falut , les grâces & les bénédictions de Dieu , avec une longue vie. Ils ont bouche à Cour lorfqu'ils fervent , ajournent au Divan , mettent les Arrêts à exécution , vendent les meubles , emprifonnent, & font les Maréchaux des logis des AmbafTadeurs pendant leurs voyages dans l'Empire. Il arrive aufli quelquefois , qu'on les envoyé eux-mêmes avec le titre d'Ambafïadeurs -v on en a vu un de cette efpéce en France , en Angleterre & en Hollande. Le Palais du Grand Vifir eft le lieu où ils s'aflèmblent , pour recevoir fes ordres , & porter fes dépêches dans les différentes Provinces de l'Empire. On Digitized by Google

/ DES TURCS, Liv. IV. 139 remplit ordinairement ces Charges de Chrc'ticns renégats , tant pour leur donner le moyen de (ubfilter , que pour en exciter d'autres à changer de Religion i ils font auffi plus propres à voyager , que les Turcs naturels , parce qu'ils (çavent les Langues étrangères. Je traiterai dans les Livres fuivans des autres Officiers de confîdération , que le Sultan employé au Gouvernement de fes Etats en qualité de ViceRois , ou Bcglerbegs , Ôc de Gouverneurs , ou Bâchas.

The text on this page is estimated to be only 29.77% accurate

MOEURS ET USAGES DES TURCS, LIVRE CINQUIEME. Du Gouvernement des Turcs. Cl, ' 1 .1 Près s'être élevé par la force , l'Empire Ottoman s'eft augmenté par la violence, & fe foutient par une obéiflance aveugle à un Prince , dont les commandemens abfolus font réputés autant de Loix, qu'on ^ ne peut violer fons péché. C'eft là comme le pivot , fur lequel roule l'économie de la Monarchie Turque ; tel eft le nœud , qui en unit toutes les parties. Incapable de foutenir par lui même tout le poids d'une adminiftration aufli étendue , le Grand-Seigneur la partage avec fon premier MiDigitized by Google



The text on this page is estimated to be only 29.29% accurate

DES TUR CS, Liv. V. t4i nîftre , avec les Cube'-Vifirs ou Confeillers du Divan , avec le Boftangi-Bachi pour les affaires civiles & pour la Police , avec le Muphti pour ce qui a rapport à la Religion , Tivec le grand Amiral pour , tout ce qui concerne la Marine ; mais aucun de ces Officiers dans fon département n'ofe rien faire ni décider, (ans la participation & le contentement du Vifir-Azem : dans le Civil & dans le Militaire^omme dans les affaires de Religion & de Police , il fait également fentir le poids ou le fecours de (à puiffance. Les Béglerbegs , ou Gouverneurs généraux , {ont autant de Vice-Rois , qui commandent à tout un, Royaume ; leur autorité s'étend également far la Guerre , fur la Juftice & fur la Pofice. Ils ont audeffous deux d'autres Gouverneurs particuliers r appellés Sanjacs ; ceux-ci n'ont fous leur gouvernement qu'une Province , & quelquefois une groffe ville feulement. Ainfi avant que fa Maifon de Bourbon pofledât le Royaume de Naples , l'Empereur y envoyoir un Vice-Roi , qui gouvernoit tout le Royaume en général ; ce Vice - Roi fèroit le Béglerbeg de Naples : on pourroit regarder les Gouverneurs particuliers de la Pouille & de la Calabre , comme Ces Sanjacs, Après le Vifir-Azem , les Béglerbegs fèuls ont le' pouvoir de publier dans leurs départemens les Ordonnances Impériales , & d'y tenir la main. Partout l'Empire r hors l'enceinte de Conftantinople , ils peuvent (elon leur bon plaifir faire décapiter , ou: punir de quelque autre châtiment ou genre de mort les coupables qu'on leur amène x fans que le

 Bâcha du lieu puiffe y former oppofition ; il a feulement la liberté de fe plaindre à la Porte , s'ils abufent de leur autorité. Ainfi qu'ils aillent de leur Capitale dans toute l'étendue de la Province qui en dépend , ou que par commiflion ils . panent d'une Province à une autre , partout ils îont reçus avec la même terreur j & dans leurs voyages , ils jouifTcnt des mêmes droits que le Grand Vifir iur les inférieurs de quelque Province que ce foit , c'ert- à-dire qu'ils font fupérieurs aux Bâchas. Autrefois il n'y avoit que deux Béglerbcgs dans l'Empire , celui d'Europe ou de Romélie, & celui -de Natolie en Afie. Depuis l'Empire s'étant accru , le nombre des Béglerbegs s'elt augmenté en Afïe ; mais celui de Romélie eft refté feul en Europe , &c femble repréfenter l'Empereur Grec. Quoique tous les Vifirs à trois queues jouifïènt du titre de Béglerbegs , il fert cependant à caractérifcr trois Vihrs plus particulièrement que les autres i tels font le Béglerbeg de Romélie , celui de Natolie & celui de Damas , qui réfide dans la ville de ce nom. Entre ces trois le plus éminent en dignité eft le Béglerbeg de Romélie , parce que par ce mot de Romélie les Turcs entendent non feulement la Grèce , mais toute l'Europe en général ; c'eft-à-dire, toutes les Provinces Européennes dépendantes du Grand-Seigneur : ainfi Ruméli Réglerbegi , Béglerbeg de Romélie , veut dire Prince des Princes , Vice-Roi de Grèce & des contrées Européennes. Le Béglerbeg de Romélie eft auflî Bâcha de Cutaja , ces deux dignités étant toujours Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. 145 unies. Le Gouverneur de Bude & celui de l'ArabiePétrée porcoient autrefois le titre de Béglerbegs -r mais aujourd'hui pour l'ordinaire les Bâchas n'en font honorés , que par la flatterie de leurs Courtifans : à la Cour on ne les qualifie que de Plénipotentiaires. Le Grand-Seigneur, comme la (burce de toute Fautorité, envoyé fes ordres aux Vice-Rois ; ceuxci les communiquent aux Sanjacs , qui les font exécuter. Les uns & les autres ont des Officiers iubal~ ternes -, & tous dépendent ablolument du bon plaîfir du Prince , qu'ils fervent comme des Efclaves fervent leur maître. Mahomet III. ayant appris la perte d'Albe Royale en Hongrie , ôc jugeant que cette Place lui étoit très - importante , y envoyé une armée fous la conduite de (on Grand Vifir , & écrit en ces termes au Bâcha , fon Vice - Roi en Hongrie r Albe Royale efl prife par les Chrétiens ; recouvrela en peu de jours , ou te réfous à mourir honteusement. Soliman ayant été informé , que les victoires desChrétiens fe multiplioient en Hongrie , fe met à la tête de fon armée , ôc pafTe le Danube. On lui rapporte que la Drave eft débordée ; auflitôt il détache Alfembeg avec vingt-cinq mille hommes,, pour travailler en diligence à la conftru&ion d'un pont. Cet Officier voyant le fleuve fî enflé , qu'il étoit plutôt l'image d'une mer inondant un pays qu'une rivière qui a (on lit Ôc fon courant réglés s'arrête ôc écrit au Sultan , que de penfer à faire un pont , ce feroit vouloir noyer des hommes à plainr , ôc fans fuccès. Le Monarque renvoyé le mê»

Ï44 MOEURS ET USAGES me Courrier , avec cette réponfe : L'Empereur 5oliman te mande par le même Courrier que tu lui as envoyé y que tu fajfes un pont fur la Dr ave , quelque obflacle qui s* y rem ontre ; que fttune Pas pas achevé avant fon arrivée , il te fera étrangler. Auembeg obéit ; mais pour n'avoir pas voulu différer de quelques jours le {iége de Sighct , Soliman caufa la mort à plufieurs milliers d'nommes. Première A confidérer le vafte Empire Ottoman par rapaivifion de port au Gouvernement, on le divifè en vingt-cinq l'Empire. gran(js Gouvernemens , ou Vice-Royautés en Europe , dix-huit en Afie , & un en Egypte. On compte fous eux deux cens feize Sanjacas , ou Gouvernemens particuliers , deux mille fix cens fbixantc Ziamets , trente - deux mille deux cens quatre - vingt quinze Timars, qu'on peut comparer à nos Baronies ou Fiefs , & fept cens' cinquante Cadilics , ou préfidiaux, qui ne re(Torti{Tent qu'au Divan Impérial, ou Confeil de l'Empereur y c'eft là que fe décident toutes les affaires Civiles & Militaires. Seconde On peut encore divifer l'Empire Ottoman en diviflon. deux Ordres , le Militaire & le Civil. L'ordre Militaire eft puifTant -y il pofTéde les Charges , & jouit des honneurs & des privilèges. L'ordre Civil eft opprimé , abatu , pauvre , & lupporte toutes les Charges de l'Etat. 11 comprend l'Ulema , les gens de Loi , les Marchands & le peuple. Ainfi l'Empire des Turcs a deux faces : l'une ne préfente que grandeur , qu'éclat & majefté -, la pu i (tance Impériale en eft le fondement : l'autre eft difforme & languiflànje , à çaufe de la mifére du peuple. Le

Digitized by Google

DES TVRCS, Liv. V. i4y Le Gouvernement Militaire fera la matière des deux Livres fui vans. Je rapporterai à quatre Chefs principaux ce que j'ai à dire dans celui-ci du Gouvernement Civil j la Juftice , la Police , les Finances & la Monnoie. CHAPITRE PREMIER. De la Juftice. MAhomet fut tout à la fois Chef de la Religion qu'il inventa , & Prince de ceux qui s'y •ent. A (on imitation , & à l'exemple des Caliphes ^ui lui fuccéderent , les Monarques Ottomans réunifient en leur perfonne l'autorité fpirituelle & temporelle j & l'Alcoran eft également la régie de la Politique & de la. Religion. On étudie la Religion & les Loix dans les Académies jointes aux Mofquées & aux Jamis ; de-là les Etudians font difperfés dans les Villes & les Bourgs de l'Empire, où en qualité de Juges & de Cadis ils rendent la juftice diftributive. Tous ces Juges font fubordonnés aux deux Cadileficers ; ceux d'Europe , au Cadilefxer d'Europe , f^°drf vieeux d'Afie , au Cadilefieer d'Afie : ces deux Chefs mftrats de des Loix font eux-mêmes fournis au Reis-Ejfendi ^Empire, qu'on peut regarder comme le grand Chancellier de l'Empire. Le Clergé de Conltantinople relève d'un Ju^e Eccléfiaftique particulier , qui n'eft que d'un degré inférieur aux deux CadiL-ficers ^ il fe no mme iftamboUEffendu Tome IL T Digitized by Google

,46 MOEURS ET U 5 AGES Le defpotifmc du Souverain met partout une uniformité , qui abrège les difeuffions. Point de Coutumicr gênerai , ou l'on aille chercher , & où l'on trouve que les habitans d'un canton ont des ufages précilément oppofés à ceux d'un autre canton voifin. Les textes de l'Alcoran diverfement interprétés font la régie des décifions : le droit des Gens , le droit Romain 3 voilà les Loix fondamentales de la Jurifprudence des Turcs -, on les fçait toutes , quand on fçait obéir au Maître , fa volonté abfolue dicte les Arrêts par le Miniftére de fes Officiers. Au lieu de témoins un créancier produit la pro- . mcfTc de fon débiteur , qui à la vue de ce billet eft condamné à payer ce qui y eft porté , & eft mis en {>rifon , s'il manque à fa parole au délai marqué par a Sentence. Ce billet eft une preuve juridique de la dette > il n'eft point > ainfî que parmi nous, figné du débiteur , mais attefté véritable par l'empreinte de fon cachet & de celui du Cadi. En cas de difeuffion , & lorfquil s'agit de proméfie verbale , les Parties plaident elles-mêmes leur caufè , dans les (aies d'Audience bâties dans toutes les Villes & tous les Bourgs des Provinces , où des Juges fi balternes lont établis , pour entendre & décider fur les lieux les différends des Particuliers* Si ceux-ci ne font pas contens de la décifion des Juges, ils peuvent en appellcr au Tribunal du Grand Vifir -, nuis il* ôfent rarement avoir recours à cette Jurifdiftion fuprème , foit qu'ils n'y foient pas ordinairement écoutés plus favorablement , foit qu'ils Digitized by Googlj

DES TURCS, Liv. V. ,47 fe Tentent retenus par la crainte des Bâchas , qui font puiflàns & ablolus dans leurs Gouvernemens: ce fcroit encore taxer de négligence les deux Cadilefkers. Du Divan. Dans le Palais du Grand Vifir eft une grande r ^ (aie garnie feulement d'un lambris de bois de la d'Audience, hauteur de deux ou trois pieds , & de bancs matelafles 6c couverts de drap avec un marche -pie, parce qu'on ne s'y aflied point à la Turque : cette fale n'a point de porte qui ferme , pour faire voir que l'entrée de la Juftice eft ouverte à tout le monde ; que le riche , le pauvre , la veuve & l'orphelin peuvent également y aborder (ans crainte , & que l'on y juge fans prévention. Vis-à-vis l'entrée , on voit fur la muraille une moulure formant une arcade , au haut de laquelle eft écrite en lettres d'or la confeflïon de foi de Mahomet -y au-de(Tous eft le fiége du Juge , qui tient les féances affis à la manière des Européens. Sur la muraille , du coté du midi , eft peinte une lampe qui tient lieu de mirol , ou d'Autel ; les Parties attentives à l'iflue de leur Caufe fe tournent vers^ cette lampe , en fatisfailânt à leurs 1>riéres, au fignal que le Crieur en donne. Tel eft e Divan du Grand Vifir , qu'on peut regarder comme le Grand-Confeil , ou le premier Parlement de l'Empire Ottoman. Le premier Miniftre eft obligé de rendre la jufti- j0ursd' Ance au peuple quatre fois la femaine j le Lundi , ledieuce. Mercredi , le Vendredi & le Samedi. Le Cadileficcr Tij Digitized by Google

i48 MOEURS ET USAGES de Nacolie eft aflis à fa gauche dans le Divan , celui de Romélie à fa droite : le premier n'eft là qu'auditeur v le fécond y aflifte comme Juge. Lorfque quelque affaire de grande importance occupe le Miniftre , le Chaufch-Bachi tient fa place. Difpofition Avant que le Grand Vifir paroiflè , leChaufchdes paràcu- Bachi range les Parties en deux files , & place un DivanT" 16 Chaufch de chaque côté , pour tenir chaque rang en refpecl. Auflitôt que le Miniftre eft entré, & Su'on a déployé fur la table le tapis d'or fur lequel écrit , le premier plaideur , qui eft à la gauche {a) t donne fa Requête au Chaufch placé de ion côté : celui-ci la prélente au Chaufch-Bachi , ou à quelqu'un de fes Officiers j de-là elle pafle entre les mains du Buijuk-Teskiéregi , qui (e tient debout à la gauche du Vifir , auprès duquel il fait alors l'office de Secrétaire. Cetre Requête ou Placet , que les Turcs nomment Arzuhal, contient en peu de mots le fommaire de la Caufe. Comme tout Turc n'eft pas en état de dreflèr un Arzuhal , quelque capacité qu'il ait d'ailleurs , il y a des Arzuhalchis , qui font profeffion de fervir le Public en ce genre d'écriture, a tant la Caufe. A Conftantinople ils fe tiennent dans les Offices drefTés exprès pour eux proche de la Cour du Vifir. Ils font devenus Ci nécerfaires, que malgré fa capacité en fait de procédure , le ReisEfFendi même n'ofe prendre fur lui de drefTer un Arzuhal j il fe fert , comme les autres , des Arzuhalchis. Le BuijuK-Tefxiéregi lit à haute voix l'Arzu(a) Le cùté gauche eft en Tur- 1 LéVifles ; parmi les gens d'épée , qaie le plus honorable entre les! c'eft la main droite. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. i49 hal , ou Requête , fur laquelle les deux Parties (ont entendues contradictoirement. La fale ne retentit point en ces occafions des voix confufes des Avocats plaidans pour leurs Cliens ; & l'harmonieufè éloquence de leurs difcours n'y attire point des auditeurs oififs & défintérefles : ceux à qui la nature a refufé le talent de la parole , ou qui , pour l'avoir trop fait valoir, ne peuvent plus étaler dans le Barreau le fruit de leurs veilles , n'ont point là , comme parmi nous , la reffource ou la confolation d'aider de leurs lumières ceux qui commencent , ou qui font encore peu avancés dans la carrière -, l'avidité du gain n'y multiplie ni les longs plaidoyers , ni les consultations. Là point de Procureur , qui fafle acheter le payement d'une créance plus chèrement , que la créance même : le (eing d'un Notaire n'y fait point la folidité des promefiès, & l'Acte qui devoit terminer un différend , n'y devient point la (ource de mille autres procès qu'il enfante ; les préliminaires de la Juftice n'épuifent point la bourfe & la patience des plaideurs , & l'innocence dénuée du (ecours de l'argent n'y gémit point dans l'oppreffion. La Juftice s'y rend promptement ; les oracles font décififs : il n'y a ni Arrêts interlocutoires , ni de plus amplement informé > ni d' Arrêt s fur Requête , ni d'Arrêts par provifton , ni de Comparant , ni de Refcindant , ni de Récifoire , ni de Lettres Royaux ; le Jugement eft fans appel : on puniroit de la baftonnade celui qui par fes confeils , par obfti nation ou par intérêt voudrait embrouiller une affaire. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient , les Juges n'ont pas befoin

i5o MOEURS ET USAGES qu'on leur cite ni Code, ni Digefte , ni Gloze , ni l'autorité des Commentateurs, ni Décrétâtes , ni Droit Coutumier , ni Ordonnances , ni Arrêts , ni Réglemens ■> ils ne s'arrêtent qu'au fait , à fes circonftances , à fes motifs. „ , Après que les raifons ont été fufiïifamment pefées Forme des , * t r t decillons de part & d autre , les Aflelleurs , quels quils ^ui^s'y rcn-foient) (e lèvent , & comme nos Avocats Généraux , reprennent fommairement les chefs de la Caufè ; ils cxpofent enluite leur opinion , & concluent à la Sentence félon leurs lumières , & conformément à l'équité naturelle. Si le Vifir l'approuve , le Tefxiéregi l'écrit au haut de la page de l'Arzuhal , & le Miniftre la confirme par le mot Sah , c'eft-à-dire Certain, qu'il foufcrit au bas. Si au contraire il n'eltpas fatisfait de la décifion des AfTefïèurs , il fait recommencer le plaidoyer \ &en cas qu'il trouve le Jugement injufte , il prononce lui-même félon fon avis , & fait donner aux parties un Hujct , ou copie de la Sentence. En pareille circonstance , on voit les AfïèfTeurs foutenir leur fentiment avec ardeur : ils ont droit -y ils font même obligés d'en agir de la forte , par cette raifbn que chez les Turcs , un Juge qui a été trouvé capable d'injuftice dans un Tribunal , perd non feulement fà place , mais eft exclu de toute autre pour toujours. Tandis qu'on procède ainfi à la main gauche , celui qui elx aflis le premier à droite fait pafTer fon Arzuhal des mains du Chaufch entre celles du KiutchuK - Teficéregi , autre Secrétaire du Vifir , qui le parcourt , afin de pouvoir le lire fans héfiter j Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.22% accurate

DES TURC S, Liv. V. 1,1 il le fait à haute voix , auffitôt que la première Caufe eft expédiée. Ainfi fe continue l'Audience , jufqu a ce que toutes les affaires ayent été décidées. Le Divan ne peut lever le Siège avant la nuit , à moins qu'il n'y ait point de Caufes à juger. On fert le dîner dans la même fale fans beaucoup de cérémonie > tout eft expédié en une demi - heure. Le Grand Vifir mange ordinairement feul -, quelquefois feulement il appelle un Bâcha ou deux , pour lui tenir compagnie. Les Officiers qui compofent le Divan (ont le officiers Grand Vifir , fix autres Vifirs ou Confeillers d'E- qui le COB^ ut , le Chancellier & les Sécretaires d'Etat. Le Pof<eQt* Chiaoux-Bachi fe tient à la porte avec une troupe de Chiaoux , pour exécuter les ordres du premier Miniftre, Du Galibé-Divan. Les Caufes importantes qui intérefTent les Of-jy^mficiers de Sa Hauteflè , tant ceux qui font attachés mcpt de ce à fa perfbnne y que ceux qui occupent les grandes m Charges de l'Empire , les délibérations politiques , les affaires de mer de de terre , font la matière du Confeil - Privé du Grand - Seigneur. On l'appelle GaUbé-Divan. Il fe tient tous les Dimanches & tous les Mardis. Le Grand Vifir y préfide , ayant à fà droite le Cadileficer de Romélie , & à fa gauche celui de Natolie. Tous les Confeillers d'Etat Y officie» ont féance , au - defTous du Defterdar & du Reif- gui y ont EfFendi ; l'Aga des Janiffaires , le Spahilar-Aga, le1^0"Digitized by Google

iSi MOEURS ET USAGES Silahdar-Aga & autres Officiers militaires font aflls à la porte i le Muphti y alfifte , lorfqu'il eft mandé par un ordre exprès. Le Tefkéregi ouvre l'Affemblée par la lecture des Requêtes des Particuliers : le Vifir-Azem expofe enfuite l'affaire importante , qui doit faire la matière de la délibération préfente & après que les Membres du Galibé - Divan ont donné leur avis , ce Miniftre entre leul dans une chambre particulière , où il fait fon rapport au Grand- Seigneur. Tout le Confeil fuit bientôt le Miniftre, & paroît en préfence de Sa Hauteffe. Lorique le Sultan le juge à propos , il convoque un Confeil général , qui ne diffère du Galibé-Divan, que par le plus grand nombre des membres qui le compofent -, tous les Grands de la Porte y font appelles, l'Ulema, les Officiers des Milices & des difFérens ordres , même les vieux foldats & les plus expérimentés. Ce Divan s'appelle Oja'-Divani , le Divan d.s pieds, peut-être parce que toute l'aflemblée s'y tient de bout j ou bien parce que chacun s'y tient ferme fur fes pieds , c'eft-à-dire , qu'il peut défendre fortement fa propre opinion. Ce Tribunal a quelque rapport a nos anciennes affemblées des Etats -, comme le Galibé-Divan reflèmble au Confeil privé du Roi, & le Divan au premier Parlement de l'Empire. Di Deux Sécretaires d'Etat de fort grande autorité Telkércgi- à la Porte font chargés de toutes les affaires d'imBachu portance, qui fc décident, (bit au Galibé-Divan, ou par le Prince en fon particulier -, l'un eft le TelKe'regi-Bachi , ou Sécretaire majeur, l'autre , le Naffangi-Bachi. Digitized by Google

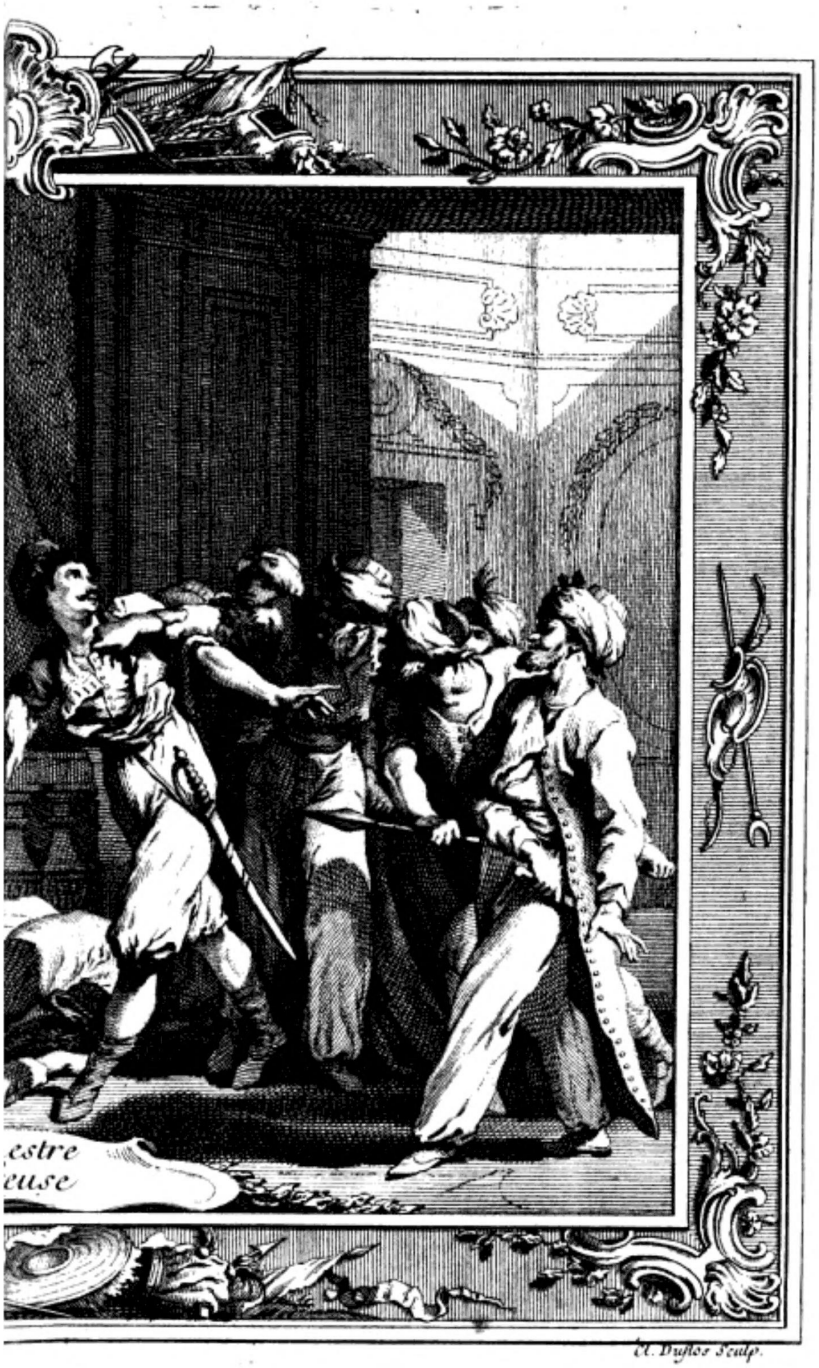
The text on this page is estimated to be only 17.67% accurate

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google



C. Duflos Sculp.

The text on this page is estimated to be only 19.60% accurate

I f Digitized.by Google

DES TU R CS,Liv. V. 155 fangi-Bachi. Le Teskéregi-Bachi expédie toutes les Lettres Patentes & miffives,les paûe-ports, lesfaufconduics , & autres mandemens. Tous les autres Secrétaires , tant du Prince , que des Bâchas & des Tréforiers de l'Epargne , en un mot tous ceux généralement qui manient la plume pour les affaires de l'Etat, de la Guerre & des Finances, font fournis a ce Sécretaire majeur, qui eft leur Chef. Le Natfangi-Bachi doit par la Charge fceller tout Ju°{^£™ ce que le Teficéregi-Bachi a expédie , (bit que les gi-Bachi. ordres émanent des délibérations du Divan , foit que les réfolutions partent immédiatement du Grand Vifir & de Sa Hauteffe. Si cet Officier n'eft que Bâcha à deux queues, ouEffendi , c'eft-à-dire , homme de Loi , il n'entre point au Conféil > il applique feulement fon Sceau qui eft de cire Vierge, dans une petite demi-pomme d'or creufe , fi Tordre s'adreffe à des Souverains , & fur le papier pour les autres. Il fè tient les jours de Divan dans une petite chambre , qui n'en' eft pas éloignée , où il cachette les dépêches , & les facs d'afpres & de fultanins qui doivent être remis au Trélor. Mais fi la place de Naffangi-Bachi eft remplie par un Bâcha a trois queues , elle lui donne rang parmi les CubéVifirs j alors il eft aftîs dans le Galibé-Divan à côté du Grand Vifir, fous la petite fenêtre où le GrandSeigneur fe rend quelquefois , pour être témoin des délibérations du Confèil. Cette petite fenêtre eft appellée la fenêtre dan- fcn^e jaB géreufe , parce qu'étant fermée d'un rideau de taf- géreufe. fêtas , on ne peut fçavoir fi le Sultan eft préfènt , Tome II V

iJ4 MOEURS ET USAGE? ou s'il n'y eft point. Le Grand-Seigneur trompe ainfi les Miniftres, & les tient en haleine ; par làaufli il en impofe aux féditieux & aux mal-intentionnés , & empêche beaucoup d'injuftices. Achmet I. fè trouvoit fouvent à cette fenêtre , dans le tems même qu'on le croyoit plongé dans les plaifirs. Il y étoit un jour, lorfqu'un Spahi furieux, de ce que le Vifir qui préfidoit avoit rebuté fonArzuhal (ans daigner y répondre , tira Ton cimeterre , & l'enfonça dans le cœur du Miniftre : chacun fè difpofoit à fc jettcr fur l'afTaffin pour le mettre en pièces, lorfquc le Sultan perfuadé qu'une action n noire ne pouvoit être caufée que par une injuftice des plus criantes , tira promptcment le rideau de taffetas s & d'un ton de maître ordonna que l'on fe contentât d'arrêter le coupable. Il examina lui-même le Placet du Spahi -, il vit que le Vifir avoit ôté à ce foldat par la loi du plus fort un Timar , que fes fervices lui avoient acquis , & qu'il lui avoit envain préfenté trois Placets ctfnfécutifs , pour être rétabli dans fon bien. Quoiqu'il ne foit jamais permis de fe rendre juftice à foi-même, Achmet approuva la mort du premier Miniftre toute fanglante qu'elle étoit ; il renvoya le Spahi abfous , & lui fît rendre fon Timar. Tous les ordres du Grand-Seigneur qui émanent; de la Chancellerie du Grand Vifir pour les Provinces , de même que ceux qui fortent du Bureau du Dcfterdar, doivent être lus au Naflàngi-Bachi par fon Sécretaire , appellé Naflàngi-Kaflédar-Effendi -y il en tire une copie , qu'il remet dans une caifette. Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. V. tn Les ordres qui ne setendent pas au-delà des murs de Conftantinople ,nefe portent point au NaflangiBachi ; il fuffit qu'ils foient fignes du Grand- Vinr , pour qu'ils ayent force de Loi. Ce Secrétaire doit toujours être près de la perfbnne du Prince , & ne peut en être éloigne' , que fbn emploi ne foit donné à un autre. Lorfque le Grand Vifir marche à quelque expédition ians le Grand-Seigneur , le Naûangi-Bachi le fait accompagner par un Nafiangi-Effendi , qui ell: comme l'on lubftituL Autrefois les Sultans fe donnoient la peine d'écrire leurs mandemens de leur propre main , & de les figner en caractères ordinaires ; mais Sa Hauteffe ne s'abaifïe pas aujourd'hui julqu'à figner fon nom , ou écrire un ordre. Le Naflàngi-Bachi applique lui-même le Tura , ou l'empreinte du nom du Monarque, non pas au bas de la feuille, comme cela le pratique chez les autres Nations , mais au haut de la page avant la première ligne , comme les Romains en ufoient dans leurs Lettres. Les lettres du nom de l'Empereur régnant font Arabes , & entrelafTécs en forme de chiffre. Cependant il y a des cas , ou pour donner plus de poids à fes ordres , le Grand-Seigneur prend la peine d'écrire lui-même de la propre main au haut du Tura : Quil foit fait comme il ejl ici ordonné. Alors Ca|.]?JJ les Ordonnances changent de nom : on les appelle rjfs> des Catijcherifs , ou lublimes Lettres -y ce lont nos Lettres de cachet. Un Turc n'oferoit les ouvrir, fans les porter d'abord à fon front , ôdàns les baifer re£ Vij Digitized by Google

i56 MOEURS ET USAGES pé&ueufement , après en avoir emiyé la poufliére , en les pafiant fur les joues. Les Lettres que le Grand-Seigneur adrefTe à l'Empereur , au Roi de France , aux Vénitiens & autres PuifTances , font écrites en Arabe de droite à gauche , comme l'Hébreu , fur du papier liffé de couleur convenable , & fur un côté feulement. On met ces Lettres dans deux petits fachets , l'un de draj> d'or , l'autre de velours vert , dont les lacets noues fur l'ouverture pafTent en deux endroits à travers une demi-pomme d'or de ducat, ornée de quelques rubis ou diamans -, elle contient le Sceau de Sa HautelTe. Entre les deux fachets eft l'interprétation de la dépêche en Italien ; elle commence ordinairement en ces termes , ou autres (emblables : Sultan Mahomet , par exemple , grand Empereur des Musulmans , la put fiance de Dieu en terre , le bras droit du Prophète , le maintien de la pure doUrine , la terreur des méchant , taide & la proteflion des gens de bien , P ombrage de la terre & des mers. Ces expreflions font fuivies de pluficurs autres conformes à tous les vains titres , dont j'ai parlé ailleurs. Tel eft encore le ftyle des Lettres , que le nouveau Sultan adrefTe aux Bâchas , & aux Princes voifins avec lefquels il eft en paix , pour leur notifier fon avènement au Trône ; elles s'appellent Lettres de la très-fublime & nouvelle Souveraineté. Si les ordres que donne le Grand-Seigneur dans fon Confeil (ont de moindre importance , les Chaufch-Bachis ont foin de les inferire dans un petit livre i & le Grand-Vifir y met feulement de fa main le mot Sah , qui fert de confirmation. Digitizedby Google

DES TURCS, Liv. V. i57 On datte certaines Ordonnances du nom du mois jje ja j fans diftinction du jour : quelquefois auffi on divife des OrdonIe mois en trois décades , ou dixaines , & l'on datte naDces* dans les dix premiers jours , ou dans les dix féconds , ôcc. mais le plus (buvent on exprime dans les Ordonnances le jour de la Lune & l'année de i'Egire : on écrira , par exemple , de Conflantinapk le premier de la Lune de Scheval (a)t 1121. de l'Egire. Le Cachet du Grand. Seigneur s'applique fur de l'or moulu & lifle -y celui des Bâchas, Beglcrbcgs , Ca- Dtl dilfeKers , & autres perfonnes d'autorité , s'applique fimplement avec de l'encre , & à la marge , plus ou moins haut, félon la qualité de ceux aufquels la dépêche s'adrefTe. Les Particuliers mettent le leur au bas de la page. Les Lettres que le Grand Vifir envoyé à Sa HautelTe , écrites de la main d'un Reif-Effendi pendant fes expéditions militaires , pour l'informer de l'état des affaires publiques , font enveloppées dans une fine gaze appellée Tulbend , autour de laquelle on met un fil de foie cacheté du Sceau du Sultan , que le Grand Vifir porte toujours fur lui comme un gage de fon autorité. Le paquet fe délivre d'abord au Takhijchki ,Ofîîcier ainn nommé du mot Talschich , qui exprime fpécialement les Lettres donx il s'agit ; il les porte au Serrail, auilitôt qu'il les a reçues , les tenant toujours à la main , fans jamais les ferrer dans (a vefte , ni ailleurs , à moins que la crainte de les mouiller ne l'y oblige. Le Kiflar-Aga reçoit le paquet , & rend la réponfe. (0) Scheval eft le dixième mois des Mahomérani.

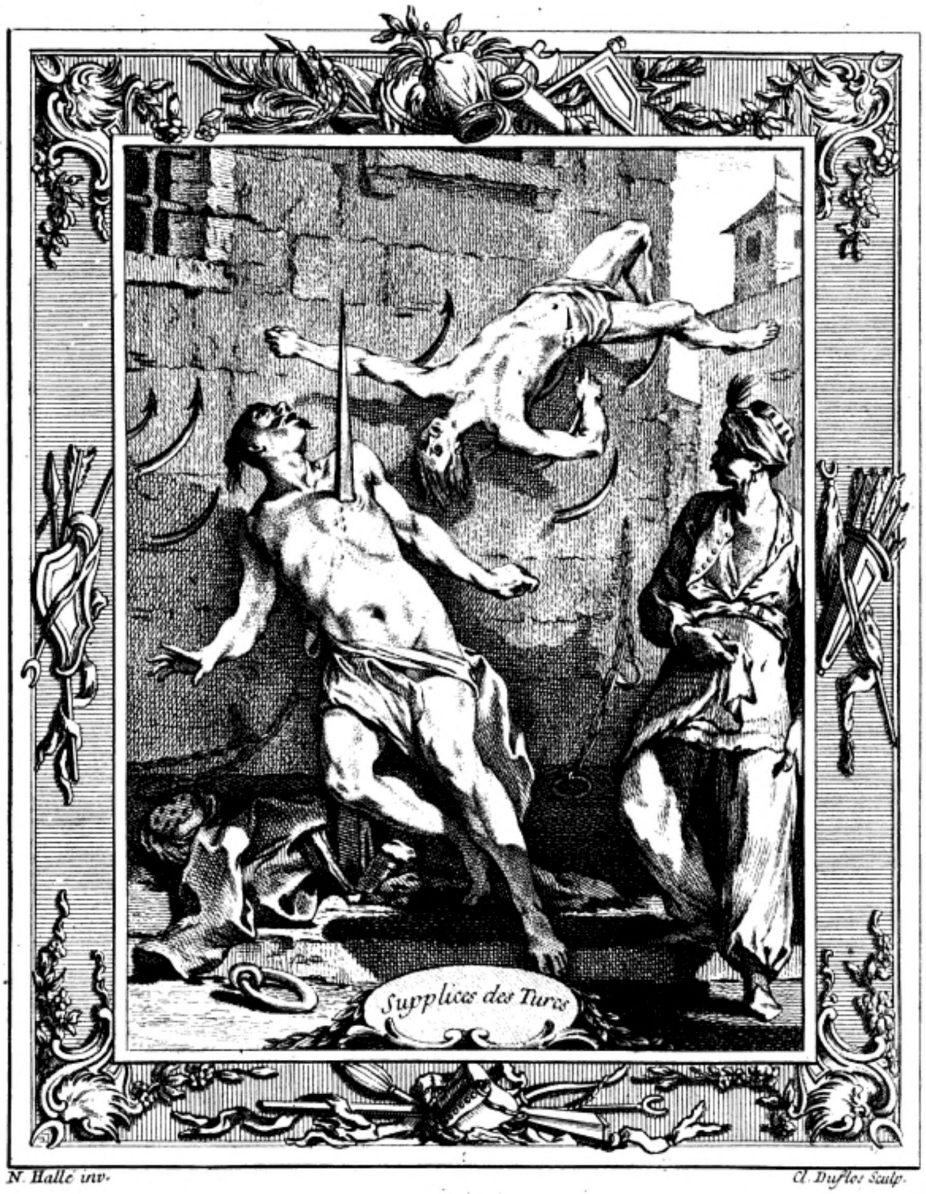
i5* MOEURS ET USAGES Le Sultan charge aum quelquefois de fa réponfè & de fes autres dépêches le Baltagilar - Kéaja. Ce n'cft pas que les Turcs n'ayent des Courriers -, mais l'Empereur & fes Miniftres s'en fervent peu. Pour faire plus de diligence , ces Courriers prennent le cheval du premier partant qu'ils rencontrent , & lui remettent le leur -, ils relayent ainfi de main en main , comme fi les portes étoient fixe'es à une distance réglée. Un de ces Courriers a fait autrefois en cinq jours le voyage de la Morée à Andrinople, ce qu'à peine un homme de cheval pourroit exécuter en quinze ; mais nos Courriers qui vont en fîx jours de Paris à Rome , font une diligence deux fois plus grande. Habillemens des Minières & autres Officiers du Divan. Toutes les fois que le Grand Vifir & les autres Miniftres affilient au Divan ou au Galibé - Divan , ils y paroiflent avec un habillement particulier. Le Grand Vifir porte alors une Robe de foie unie , doublée d'hermine , avec de longues manches attachées par derrière ; fon turban eft triangulaire , dune demi-coudée de hauteur, pli (Té tout autour, £c orné fur le devant d'un bord de trois doigts de large tiflu d'or , ou broché en forme de cercle. Les Cadilefkers , le Defterdar, le Reis-Effendi & autres Officiers du Calemigi , c'eft-à-dirc, de plume ou de robe , portent de gros Turbans ronds appellés Mwgerézes, & une robe brune doublée d'hermine : celDigitized by Google

DES TURCS, Liv. V. tj* fe des Officiers Militaires eft de brocard d'or ; celle des Cadilefkers n'eft que de laine très-fine & légère , parce qu'il ne leur eft pas permis de porter de la (oie. Les Turcs appellent Cette efpece de robe Chylaat, Dei & plus commune'ment Caftan. Le Grand-Seigneur Caftans, la donne comme une marque de diftin&jon aux Miniftres , aux Bâchas, & aux autres Officiers delà Porte , lorfqu'ils entrent en Charge , pour recompenfe de quelque lervice extraordinaire , ou menu pour quelque agre'able nouvelle. Les Courtifans dittinguenr trois lortes de Chylaat. Le premier eft le Chylaac Fagire , qui ne fe donne qu'aux Vifirs , & aux Bâchas à trois queues : on l'a cependant accordé à quelques Ambafladeurs extraordinaires de l'Empereur , entr'autres au Comte Attingen , qui fut envoyé à Conftantinople après la paix de Carlovitz. Pierre Tolftoi , Ambafladeur du Czar de Mofcovie, quoiqu'il eue fait de grands progrès dans la faveur du Grand Vifir Chorluli-Ali-Pacha , ne put 1 obtenir. Le fécond Chylaat fe nomme AU} c'eft la Robe qui fe donne aux Bâchas du commun , aux Princes Mahométans & Chrétiens , &c aux Ambafladeurs des PuuTances Chrétiennes. Le troifiéme s'appelle Cujath , c'eft-à-dire , moyen, oit Edua , moindre. On l'accorde aux Officiers & autres pcrlbnnes d'un rang inférieur, tels que le Capigilar-Kéajaflî & le Chaufch-Bachi. Le Chylaat plus ou moins riche n'eft pas la feule rju Cuoca marque de diftinction, dont le Grand-Seigneur hono- & des Sorte ceux qu il veut favorifer j le Turban & lesornemem SU1S*

 font encore des gratifications dignes de l'ambition des Miniftres & des Officiers de Sa Hauteflè. Le Turban eft. gros & rond , & s'appelle Mugeréze , comme je l'ai dit plus haut ; fes orncmens font le Cucca, & les Sorguis ou Sorguges. Les Turcs appellent Cucca des plumes d'Autruche , dont ils parent leur tête j entre les Etrangers % les Princes de Moldavie & de Valachie ont leuls pcrmiflion de le porter. Les Sorguis font des efpéces de petits e'tuis en façon de tulipes , qui fouticnnent l'aigrette qu'on attache au Turban. Tous les Officiers du Divan font gloire de porter un Sorgui i il n'y a pas jufqu'au ChaufchBachi , qui aime à s'en parer. Ceux des Bâchas à deux 8c trois queues font enrichis de pierreries j mais les plus précieux font ceux du Sultan , lorfqu'il paroît en cérémonie dans les rues de Conftantinople : il en porte ordinairement trois , l'un au-devant de fon Turban , les deux autres à chaque côté •> ce font autant de marques de fon fouverain pouvoir fur les trois Royaumes de Grèce , d'Egypte 8c de Babylonc. Des Supplices. Les Grands de la Porte , les Officiers du GrandSeigneur ou de l'Empire font ordinairement poignardés : quelquefois on les étrangle avec un cordon de foie , ou avec la corde d'un arc j fôuvent on coupe la tête , ou l'on étrangle indifféremment. Avoir la tête tranchée eft une mort infâme , mais la plus commune ; elle n'eft en ufage que pour les gens de néant 8c les Efclaves. Le Roi de Maroc fe Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Digitized by Google



N. Halle inv. Cl. Duflos Sculp.

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. r6r fc fait un jeu de cette forte d'exécution j on diroit u'il aime à couper des têtes , pour montrer fa extérité. Les différens crimes font punis en Turquie par des fupplices différens. Le vol conduit à la potence , ainiï que parmi nous ; quelquefois les voleurs en (ont quittes pour un bras coupé. Le fupplice du feu & de la roue devenu fi fréquent en Europe , eft inconnu dans tout l'Orient. On empale les Alïaflîns , & ceux qui font coupables de crimes plus énormes. Un Criminel quiDu doit être empalé , eft conduit fur un chariot à une des places de Conftantinople ; là on le met fur une efpece de pieu pointu , ayant un poids attaché à chacune de (es jambes , de façon que la pointe entrant par le fondement , perce jufqu'aux entrailles , & fort par le haut du dos. Si le pieu va de travers, le Criminel languit plus long-tems : on en voit afïèz communément qui fouffrent plufieurs jours , avant que d'expirer -y en attendant ce dernier moment , les Mufulmans charitables vont les confoler , & leur portent des rafraîchifTemens. A Maroc , & en quelques autres pays barbares , on met un Criminel dans un trou fait exprès ; on comble le trou , enforte que le coupable y eft enfoui jufqu'au col , la tête feule paroiflant à découvert : dans cette fituation on lui donne à boire & à manger. Ses excrémens & la terre, corrompent bientôt le corps de ce malheureux , qui fc fent pourrir tout vif. Un Voyageur digne de foi m'a afluré, qu'il

Hz MOEURS ET USAGES en a vû un vivre quatorze jours entiers dans cet horrible tourment. Le lupplice des crampons eft encore plus affreux. Des On fait monter le Criminel fur un lieu treVélevé , Crampons, £Qù on |e précipite tout nud le long d'une muraille , où font attachés plufieurs crampons de fer. Il demeure accroché à quelqu'un de ces crampons, & y (buffre quelquefois cinq à fix jours des tourmens , qui ne peuvent s'exprimer. ?C 1 de af" ^a Da"onna<*e eft une peine peu connue des Printonna . ces chrétiens. On étend le coupable fur une planche , les pieds & les mains liés -y en cet état le Bourreau lui donne cinquante , deux cens , trois cens , quatre cens, cinq cens coups de bâton (ous la plante des pieds , alTez lentement pour pouvoir compter les coups, & n'en donner que le nombre ordonné. Ce fupplice eft une efpéce d'amende y celui qui reçoit la baftonnade , paye tant pour chaque coup de bâton à celui qui eft chargé de les donner , & tant à celui qui les compte : cette forte de punition eft trèscommune dans le Civil , comme dans le Militaire. Avant que de condamner les Criminels , les Des Turcs les appliquent à la Queftion. Pour cela ils f^taàc* Pa^cnt *ous ^es onglcs ^e l'Accufé des éclats de Queftions. cannes ou de rofeaux , qu'ils enfoncent le long des doigts comme des lardoircs , jufqu'à l'extrémité de la main : ou bien ils lui mettent les pieds dans une grotte pièce de bois entaillée , ce qui l'oblige de refter toujours dans une même pofture , pour éviter la douleur -9 à moins qu'il ne veuille s'appuyer Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. iéj fur le dos de la jambe , ce qu'il ne oeut faire , fans fouffrir en même tems un mal tres-cuilânt : ainfi il fe tourne , tantôt d'un côté , tantôt de l'autre , fans pouvoir trouver de repos. Quelquefois on frotte le ventre du Patient avec de l'huile , & on l étend ainfi fur le feu , jufqu a ce que la douleur arrache de lui l'aveu qu'on en attend. Mais la plus cruelle de toutes les Queftions ufitées en Turquie , & dont on refte incommodé jufqu a la mort , c'eft de faire manger aux Criminels des paftegnes , ou melons d'eau , & de leur ôter enfuite la facilité d'uriner ; ils demeurent dans cet état violent , jufqu a ce qu'ils avouent les crimes dont ils font accules. CHAPITRE II. Des Finances. I l'argent a été confédéré de tout tems comme le nerf de la guerre , le foutien de l'Etat & le principe qui fait mouvoir les différens refforts de la Politique , la Finance doit être regardée comme la fource , d'où ce nerf tire fa force -y par- là elle devient un des principaux articles du Gouvernement. Heureux le Monarque, qui trouve dans la fécondité de les Provinces un fond intarrifTable de nouveaux fubfides ! Plus heureux celui qui ne doit cette facilité qu'à l'amour de fes Sujets , & qui fçait que cet amour eft le fruit précieux de fes vertus 1

 Le Gouvernement des Princes Ottomans n'offre rien de femblable j on n'y voit régner que l'injuftice , la violence & la tyrannie. L'affe&ion des Sujets y eft comptée pour rien ; on n'y reconnoît d'autre mobile de leur obéifTance , que la volonté abfolue du Prince. Ses Miniftres animés du même efprit qui conduit leur Maître, arrachent aux Peuples les tributs qu'ils en exigent ; une dureté criante accompagne toujours un recouvrement forcé. La façon de le faire eft plus mortifiante encore , que l'impofition même. Le defpotifme fe fait lentir prcfqu'à chaque inftant aux Sujets malheureux ; la force & la crainte agitent , & prefque jamais l'amour n'anime les Sujets trop méprifés pour être ménagés. Ce defpotifme tyrannique eft un moyen odieux , mais toujours favorable aux Miniftres des Finances i la dureté , la violence , l'orgueil font tout leur mérite : ils n'ont befoin ni de lumières , ni de prudence -, la volonté du Souverain fuffit. Ici en payant un tribut , on croit rendre un hommage volontaire i là le fubfide le plus raifonnable paroît une nouvelle injuftice. Le domaine , les tributs , les droits de Douane , Objet des fPas les revenus enfin de l'Empire lont à la Porte F.unnces. l'objet des Finances. Elles font régies par un Officier Général appellé Dcfterdar, nom dérivé du mot Perfan Défier , qui veut dire Compte & Livre de compte , & de Dar , qui fignifie garder , tenir. Cet Officier a la difpofition de tous les revenus du dehors j s'il eft Bâcha à trois queues , il le fert du Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. 165 Tura , fans être oblige d'en rien communiquer au Grand Vifir , & publie en Ton nom le Ferman , qu'on peut comparer à nos ordres du Roi : s'il n'a pas l'expérience & la capacité néceflaire pour remJ)lir dignement fa Charge , ce qui arrive rarement , e Grand-Seigneur choifit fous lui un homme de confiance , (ur lequel il fe repofe du maniement des Finances > mais il ne peut rien faire fans le con(entementdu premier Miniftre. Le Defterdar a dans (on département douze Des Bureaux pour les Finances , & pour le payement des ?nr??.UK Troupes. Il elt lui-même a la tête du premier, ouces# l'on expédie tous les ordres qui concernent le règlement des autres Bureaux , ou Chancelleries ; on y régie la taxe générale des tributs , & des autres droits qui & lèvent dans tout l'Empire. Dans les autres Bureaux on examine les Livres de compte de tous les revenus de l'Etat •> on expédie les Lettres Patentes des Bâchas , celles des Principaux Officiers , ainfi que les différentes Commit fions -, on tient le Journal des gages , qui fe payent artout l'Empire -t on connoît des impôts ou triuts qui (e lèvent fur les Juifs & fur les Chrétiens ; on fixe la dépenfe de l'argent deftiné à des ufages pieux ; on tient une lifte exacte de toutes les Troupes , afin de fçavoir ceux qui font morts ou devenus incapables de fervir ,& on prend garde que la paye corrcfponde exactement au nombre effectif des Soldats ; on régie enfin ce qui concerne les Ecuries de Sa HautefTe , & les revenus fixes ; tels font les produits des mines , & des tributs établis dans certaines Provinces payables annuellement.

166 MOEURS ET USAGES Chaque Bureau a fon Directeur & fon département. , 6c chaque Directeur fon Secrétaire. Tous les ordres ou mandemens qui s'y expédient , lont écrits en langage Turc , & les Comptes en Perfàn , d'un caractère rompu appelle' Kirma , qu'il eft impofliblc de lire à qui n'y eft pas ftylé -, tout y eft rédigé en une méthode fi concife & fi abrégée ,que les revenus & les dépêches annuelles de tout l'Empire , qui doivent être préfèntécs au Grand-Seigneur , ne tiennent pas plus de vingt-quatre pages. Outre les Officiers des Chancelleries , il y en a d'autres appellés Emanuels, comme qui diroit Concréditeurs -, leurs comptes ne peuvent être rendus avec exactitude , il faut s'en rapporter à leur bonne foi. Quoiqu'ils (oient obligés de compter au Bureau du Defterdar , il ne peut leur adrelîer aucun ordre en (on nom. Tels (ont le grand Douanier , le Chef des Cuifines du Grand-Seigneur , celui qui fournit l'orge pour les Ecuries Impériales , le Pourvoyeur général, l'Intendant des Fortereflés, le Maître de la Monnoie , l'Infpecteur des Mines , l'Intendant des Bâtimens & des réparations des Vaifleaux, & de tout ce qui a raport à la Marine. Dm La grande étendue de l'Empire Ottoman peut Financiers donner au Lecteur une jufte idée du nombre des Turcs. perfonnes employées à la recette du Domaine , à la levée de toutes les importions & Droits Royaux. Trois Defter-Emini , ou Tréforiers Généraux , ont la Sur-intendance du Domaine ; ce lont nos anciens Tréforiers de France. Ils connoilTent de tout ce qui dépend du Timar, & en tiennent des Régiftres, Digitized by Google

DES TURCS , Liv. V. 167 ayant fous eux autant à$ Commis qu'il y a de Sanjacats. A ces Commis font fubordonnés autant de Clercs , ou fou-Commis , chargés de faire les Rôles des Timariots de leur rcfTort, des terres dont ils jouiflent, &du nombre de chevaux qu'ils font tenus de mener à la guerre. Deux Defterdéris , ou fur-Intendans des Finances , font prépofës pour faire venir au Trélor de l'Empire tous les deniers provenans des Importions & Subfides. On diftingue le Derterdéri d'Europe & celui d'Afie. Le premier a fous lui deux Commis Généraux , l'un pour la Hongrie , la Tranfylvanie , la Vallachie , la Croatie , la Servie , la Bulgarie & les Contrées adjacentes ■> l'autre pour la Grèce, la Morée &: les Ifles voifines. Chacun de ces deux Commis a fous la direction plus de quatre mille (bus-Commis. Le Defterdéri d'Afie a également deux Commis Généraux , qui en ont mille (bus eux j l'un eft Four la Natolie , l'autre pour la Syrie , l'Arabie & Egypte. Les (bu-Commis vont & viennent pour le recouvrement des deniers , s'informent des malver(ations des Employés aux Douanes , & font mettre en prifon, quelquefois même exécuter les coupables. Tous les Financiers occupés en Turquie à la levée des impôts & fubfides , s'enrichiiTent ordinairement en très-peu de tems. Quelqu'un les a définis en général , Alieni appetens , fui profufus , avides du bien d'autrui & prodigues du leur j cette féconde partie ne convient nullement aux Financiers Turcs , qui joignent également l'avarice à l'avidité

Des Tributs. 168 MOEURS ET USAGES du gain. Prévenus de leur Jiabileté à s'enrichir , les Sultans reprennent fouvent d'un feul coup ce qui eft refté entre leurs mains par les errata de leurs comptes. Des Revenus de t Empire. * Les tributs & les impôts compofent la mafle des revenus de l'Empire. Après avoir dépeuplé Conftantinople par le long Siège qu'il fit de cette Ville , Mahomet II. voulant lui redonner des habitans , envoya dans toutes les Terres de fon obéi/Tance enlever les plus confidérablcs familles Gréques, qu'il établit dans cette Capitale , & auxquelles il accorda de grands privilèges & des franchifes. En même tems il fît publier , que celles qui viendroient y demeurer , jouiroient des mêmes immunités -> ce qui en attira plufieurs de Trébizonde , de la Natolie , de Chio, de la Morée , de Candie, de Rhodes & de Chipre. Il y en a prélentement plus de vingtmille ; lans compter les Grecs paflagers de Romélie, de Bulgarie , d'Albanie , d'Elclavonie & des Ifles , qui n'y viennent que pour travailler , & retourner dans leur pays , après avoir fait quelque petite fortune par leur induftrie. Du Cara- *>our ac^ouc'r lefclavagc de ces nouveaux habichc. tans , & les accoutumer au joug , Mahomet leur permit l exercice public de leurs cérémonies , & leur afligna pour demeure tous les dehors de Conftantinoplc , depuis les fept tours jufqu au fanal , fous le tribut de neuf dragmes d'argent par tête, c'eft-àdire d'un écu de notre monnoie. Ce tribut perfonnel,
Digitized by Google

 nel , appelle Carache , monte préTentement à trois écus & demi par tête , oui fe lèvent trés-rigoureufement fur tous les mâles depuis quinze à feize ans. Les Chrétiens , les Juifs , & tous ceux qui ne d,, Harai. font pas Mahométans payent au Grand-Seigneur un autre tribut régie , qu'on nomme Harai. Cette Ca~ pitation eft fondée fur l'Alcoran , qui ordonne que chaque perfonne parvenue à l'âge de maturité payera chaque année treize drachmes d'argent pur » fî en demeurant lujette de l'Empire , elle veut conferver fa Religion , fans être forcée d'embrafTer la Foi Mufulmane. Dans la fuite cette fomme parut trop modique -, on la porta jufqu a trois richdales par tête. Sous les premiers Empereurs de Conftantinople , Mahomet II. Bajazet II. Sélim I. Soliman III. le bon plaifir du Sultan fut la feule régie de cette taxe , que l'on diminuoit , ou que l'on augmentoit tour à tour , jufqu a ce que le Grand Vifir Kioprili-Muftapha-Pacha régla le Harai en trois clafTes. Il fît une Ordonnance portant, que la Capitationdes Riches fèroit de dix léonins -, que les perfonnes de fortune médiocre en payeroient fix, & les plus pauvres trois. Ces exactions portées fi haut par l'Ordonnance de Kioprili que l'on fuit aujourd'hui , font une contravention formelle au texte de l'Alcoran ; mais pour l'éluder aux yeux des peuples naturellement fuperftitieux , on a trouve des lubterfuges , au moyen defquels on paroît concilier le précepte du Prophète avec les innovations de la Cour Ottomane. On leur fait entendre , que le prix des denTomell Y

 rées & autres chofes néceflaires à la vie e'toit au tems de Mahomet beaucoup plus bas que depuis , & aucontraire celui de l'or & de l'argent beaucoup plus haut } qu'ainfi par compenfation réciproque , il eft jufte que tous ceux qui ne profeflent point la Religion du Prophète, payent k même lbmme , qui aujourd'hui ieroit néceflaire pour acheter ce qui alors n'auroit coûté que treize drachmes d'argent pur j que la Loi n'ayant été faite que pour l'avantage de l'Empire , elle doit être interprétée en ce (èns, qui eft le plus naturel. Outre cela, pour couper pied à tout débat , on a diftingué dans l'Alcoran les préceptes divins , ou les choies commandées comme une émanation de la volonté divine , defquelles il n'eft pas permis aux Magiftrats de s'écarter, & celles que pour le bien de l'Etat ce même Livre a laiuees à la difpofition du Souverain. Ainft qu'un Chrétien ou un Juif aille demander un Fétra au Muphti , pour fçavoir quel tribut il eft obligé de payer chaque année , ce Chef de la Loi répondra ,. que félon la lettre, il ne doit payer que treize drachmes d'argent pur -, mais fi fondé fur ce Fétra , le Juif ou le Chrétien fait difficulté de payer le furplusauouel il eft taxé , il fera arrêté , & le même Muphti donnera un autre Fétra , qui le condamnera à mort pour fa défobéiflance aux ordres du Grand - Seigneur. Le Harai n'eft pas à préferrt porté directement au Treïor , comme il 1 ctoit autrefois ; on l'afferme à des Particuliers dans les Provinces : ces Particuliers doivent payer au Tréfor un certain nombre de ccDigitized by Google

DES TURCS, Liv. V. r7ï dules {a) y c'eft à eux à avoir foin de faire circuler ces cédules à Conftantinople , ainfi que dans les Places voifines , comme Andrinople. Le Harai-Bachi eft prépofé à cette recette. Au Du lieu d'appointemens , ce Collecteur retire un cer- Bachi, Coltain nombre d'afprcs par chaque cédule au'il négo- du cie. Elles contiennent le fignalement de la perfon- r ne , à laquelle elles font délivrées : on y fpccifie fon nom , fa Religion , (à taille , fa hauteur s ion poil , fes yeux , fon âge , & les marques qu'elle peut avoir fur le corps j par-là on prévient les furpriles auxquelles les Collecteurs du Harai feroient expofës: au moyen de ces précautions , il n'y a que le porteur légitime de ces cédules, qui puifle en faire ufage. Si quelqu'un prétend s'exempter du tribut , fous prétexte qu'il n'eft pas encore en âge de le payer , on lui mefure le tour du col avec un fil , qu'on lui Harai. porte enfuite fur le vifage : fi le fil ne couvre pas l'efpace compris entre le bas du menton & le fommet de la tête , c'eft figne qu'il n'a pas encore atteint l'âge compétent ; on le difpenfe du tribut pour l'année : fi aucontraire le fil repond exactement à la mefure du vifage , ou même l'excède en longueur , il faut payer fans rémiffion. Le Harai n'eft pas le feul tribut , que le GrandSeigneur exige des Chrétiens , des Juifs , & de tousTrib™îreg ceux en général qui ne font pas Mufulmans > on y en a joint plufieurs autres , qu'on fait payer à ces différentes Nations avec la dernière rigueur. Il y a (a) On appelle ces cédules HarairKichadi. Yij

i7% MOEURS ET USAGES un droit pour l'entretien des Galères , un autre pour la fubfiftance de la maifon du Prince , lorfqu'il fait la guerre -, le premier fè nomme Kure , le fécond Surfae. UAvariz eft pour la fourniture de l'orge , du foin , de la paille & du bois , que les Grecs de la campagne font obligés de conduire aux Serrails du Grand-Seigneur , des Vifirs & autres Officiers de la Porte. VAve-Acchefi eft un droit, qui fe lève pour les menus plaifirs de Sa Hautefle , & pour l'entretien de fes équipages de chafle. Ces différens tributs ne font pas exactement payés Léges/où" par tous les Chrétiens & les Juifs. Le Grand -Seiexemptions gneur accorde des privilèges à ceux d'entre eux qui de Tribut. fournjflfcnt à, prix fajc l€S provifîons du Scrrail , qui entretiennent les aquéducs , qui livrent le fuif pour efpalmer les Galliotes de Sa Hautefle , & aux gardemagafins de l'artillerie & des poudres : ces privilèges font héréditaires dans les familles j ce qui rend ces emplois rares & recherchés , & en augmente de beaucoup le prix. Le Grand Vinr , le Muphri , le Capitan-Bacha , le Boftangi-Bachi donnent aufli des exemptions à leurs Médecins y Chirurgiens , Apoticaires , Marchands & Ouvriers ; l'Aga des JanuTaires exempte de même le Pourvoyeur de la viande des Janiflaircs , & de l'huile qu'on brûle toutes les nuits dans leurs Odas , & à la porte de ce Colonel. Les Bâchas & autres Officiers accordent les mêmes exemptions dans leurs Gouvernemens j de forte que ces importions ne font fupportées > que de ceux qui n'ont pas le moyen de s'en délivrer à force d'argent. Digitized by Google

DES TURC S, Liv. V. 175 Les AmbafTadeurs , & autres Miniftres des Princes alliés de la Porte , ont encore le pouvoir de faire des privilégiés fous le titre d'Interprètes : le GrandSeigneur les confirme par un brevet -y & toute leur maifon & leurs domeftiques participent à cette grâce. Comme le nombre de ces Interprètes s'étoit infiniment multiplié , Hamet-Kioprili les réduifit à quatre pour chaque Repréfentanr j fouvent la faveur en fait obtenir davantage. Ces privilégiés ont la permiflîon de porter les mêmes habillemens , la même chauflure &c la même couleur que les Turcs. Les Rois d'Alger, de Tunis , de Tripoli , de Fez te de Maroc ; la Valachie , la Tranfylvanie , certains endroits de la Hongrie , la République de Raguze, Chio & les autres Ifles de l'Archipel payent encore à Sa Hauteflè des tributs différens , qui augmentent les revenus de l'Empire. Dans tous les Etats du Grand-Seigneur , perfon- Des Imne ne poflede des terres en propre. Tout le Do- Pots* maine , comme je le dirai plus au long dans la fuite , eft partagé entre les uns & les autres par forme d'ufu-fruit feulement , non pas à vie , mais tant qu'il plaît à Sa Hautefïe d'en continuer la pofleflion. Les Particuliers jouifTent de ces terres , à la charge de fervir à la guerre en propre perfonne j ils payent le dixième du revenu , qui vient net au Tréfor de l'Empire. Il y a cependant certaines terres annexées aux Jamis , qui ne payent rien au Grand-Seigneur. Autrefois d'autres terres , fans être annexées à un ïa

i74 MOEURS ET USAGES mi , étoient réputées libres , en payant au Tréfor un certain tribut j on les appelloit Malikianes. Cet impôt étoit un fond , qui fe vendoit publiquement au marché appelle Mczade : celui qui en offroit le plus étoit envoyé en pofïèflion de ces terres maliKianes fa vie durant -y après fa mort fi fès enfans offroient de s'en tenir au Contrat , on leur en continuoitla jouifïance , autrement elle pafToit à quelque autre. Cette forte de pofTefïion a été long-tems hors d'ufage. Muftapha II. fbngeant aux moyens de remplir les coffres de l'Empire , fit revivre les anciennes terres maliKianes , & les remit en vigueur à certaines conditions. Cependant certains cantons , quoique libres , payent toujours chaque anîiée au mois de Mars une redevance fixe. Les Turcs font exempts du Haraî ; mais ils font fournis de même que les Chrétiens & les Juifs à un autre impôt , qu'on appelle pour la dépenfi. Chaque Chef de bétail , quel qu'il fbit , eft taxé à tant. Les Mines des métaux , des fèls , de l'alun , du fbufre , de la terre figillée , l'azur & autres couleurs doivent auili une certaine fomme à Sa HautefTe. ^ ^ Les denrées , les décimes des ouvrages , & des fources des Manufactures que Mahomet rendit communes aux revenus de Turcs & aux Etrangers ; les Haras de jumens , de | Empire. cnameaux & £c mulets , difperfés par tout l'Empire , dans les lieux propres à les élever & à les nourrir * la Monnoie , les Maifons Royales , les Lettres-Patentes ; les Grâces, Privilèges, Sauf-conduits , Paffe -ports & autres expéditions -, les aubaines & constations , & les deniers revenans bons par la mort Digitized by Google ;

DES TURCS, Liy. V. ,7/ ou la démiffion des Officiers & des Timariots , fonc encore partie des revenus de l'Etat. Les droits des Foires, Marchés , Etapes , Ports , Péages & Partages des Rivières , les augmentent confiderablement. Le péage feul du partage de Conftantinople , & du fanal ou lanterne du Port, monte à deux cens mille ccus. La plus grande partie de ces revenus fixes fe confomme lur les lieux au payement des Gouverneurs &c des Officiers de Juftice , & à l'entretien des Places v ce qui en entre dans les coffres du Grand-Seigneur fert à payer les Janiflàires , Tes Spahis , les Officiers de la Porte , ceux des Arfenaux , de l'Artillerie , de la Marine , & les dépenks de la bouche» Du Tréfor de ÏEmpirt* Les revenus de l'Etat font dépofés d'abord en différens lieux , d'où on les tranfporte au Tréfor de l'Empire -r c'eft-là que (è confervent les Chartres,, les Régiftres du Divan , les Matricules des Janifkires & des Spahis , les Rôles tant des Troupes de terre & de mer, que des Officiers de l'Empire & du Serrail. Le DcfteroW qui a la direction de ce Tréfor, ne peut y entrer qu'en préfence du Grand Vifir, qui en fortant appofele Sceau Impérial fur' la ferrure -, elle ne s'ouvre guéres qu'aux jours de Divan , foit pour y mettre de l'argent , ou pour en tirer. Ce Tréfor eft regardé comme un dépôt fecrér tout ce qu'il renferme eft aufli précieux , que s'il «oit confacré à la Divinité > foi terreur, foit flatte

 rie , on ne croit pas qu'on puiflè remploycr à autre chofe , qu'au fervice de l'Etat. Hors le cas d'une néceffité prenante , le Sultan lui-même n'oferoit y toucher. Plufieurs chambres compofent le Tréfor. La prePrcmiérc miére contient quantité d'arcs, de flèches , d'arbadu Tréfor. lêtres , de moufquets , de fufils & de fabres ; autant de chefs-d'ceuvres , qui ont été donnés en préfent aux Empereurs Turcs. La féconde eft un grand Dôme , de même hauChambre teur ^ Archité&ure que celui du bain , mais fans ' ouverture par haut. Ceft-là que fe confervent dans des coffres les riches habits du Grand-Seigneur , les fourrures , les Turbans magnifiques , les couvertures , couffins & carreaux en broderie de perles , les pièces d ecarlate & de velours , les draps d'Hollande & d'Angleterre , & les brocards d'or & d'argent. Troifiéme ^es couvertures du Trône font dépofées dans Chambre, une troifiéme {aie , avec les houffes & les lellcs , les brides , les poitrails , les croupières & les étriers enrichis de diamans , de rubis, d'émeraudes, de turquoifes & de perles , qui fervent dans les jours de cérémonie. Il y a dans la même chambre plufieurs coffres de différentes grandeurs , qui enferment •quantité de choies très-précieufes. Les uns font pleins depées & de fabres garnis de pierreries, d'ambre gris , de mufe , de bois d'aloes , d'aromates , de pierres de Bézoart , & de ce maftic de Chio fi recherché , que les Sultanes mâchent prefque fans ce/Te y il rend l'haleine douce , & les dents propres. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. i77 propres. D'autres coffres font remplis de vaiflèlle d'or & d'argent garnie de pierreries , d'horloges de montres , de couteaux , d ecritoires des plus habiles Maîtres , & de ces bougies pre'cieufes qu'on allume fur deux grands chandeliers d'or ornes de pierreries , lorfque le Grand-Seigneur va vifiter les Sultanes. Ces bougies font hautes de deux pieds , & faites d'une certaine composition de couleur grisâtre , qui reflemble à de la cire , & qui fe tire de l'Ethiopie. Chaque bougie revient à près de cent écus. Auflitôt qu'elles font un peu plus qu'à demibrûlées , les Eunuques noirs en allument d'autres, & préfenrent les bouts qui reftent aux principales femmes employées au fervice des Sultanes. Mais ce qu'on trouve de plus précieux dans cet • te troifiéme chambre , c'eft un coffre de fer , qui en contient un autre d'environ un pied & demi en quarré. Quand ce coffre eft ouvert , on voit une efpéce de baguier d'Orfèvre , où font rangées toutes fortes de bagues de tres-grand prix , des diamans , des rubis , des émeraudes , grand nombre de belles topazes , & quatre yeux de chat d'un prix ineftimable. Ce premier fond levé laifTe appercevoir des bijoux de toute efpéce , des rofes de diamans , des boucles d'oreille , d'autres rofès de rubis & d émeraudes , des tours de perles & des bracelets. Telle eft la fource de la magnificence des harnois des chevaux du Monarque \ c'eft de-là que fe tirent tous les préfens qu'il fait de tems en tems aux Sultanes , à (es Officiers & aux Miniftres étrangers. Les Sorguis ou Porte-aigrettes qu'on attache Tome II Z

i78 MOEURS ET USAGES au Turban du Grand-Seigneur,font dans une caflcttc particulière. Quatrième La quatrième Chambre du TreTor eft fort obfcuChambre. re ^ & n'a jc jour que ccIuj quelle reçoit d'une petite lucarne qui donne fur la cour , & oui eft fermée de trois fortes grilles l'une fur l'autre. Elle eft remplie de coffres de deux pieds de long , hauts à proportion , renforcés de bandes de fer , & ferme's chacun de deux cadenats. Le nombre n'en eft pas toujours égal , parce que l'argent circule dans cette Chambre , & que ces coffres fe tranfportent félon le befoin pour le payement des Janiffaires & pour l'entretien des armées. La plupart des efpéces y font en argent. Pour l'or qui entre dans cette Chambre , il vient du commerce des François , des Anglois, des Hollandois , des Italiens , des Mofcovites & des Polonois , qui apportent aux Turcs des ducats de leurs difFerens pays -y il fe tire encore du tribut annuel que le Kam de la petite Tartarie , les Princes de Tranfylvanie , de Moldavie & de Vallachie , la République de Raguze , une partie de la Mingrelic & l'Egypte doivent payer au Grand - Seigneur en efpéces d'or. Ordre & Le Rufnamedgi - Effendi , ou Receveur général du difeipline Tréfor , préfide à la recette générale des Finance s -, tv?.^ cIle fc fait le Dimanche , le Lundi , le Mardi & le Samedi , jours du Grand Divan , depuis la fin de l'Audience à neuf heures, jufqua trois heures après midi. Cet Officier a fous lui plufieurs Commis qui reçoivent , examinent , pèlent les monnoies , féparent les efpéces , & compofeat les bourfes que le Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. ,79 Receveur cachette ; d'autres Commis payent les Ordonnances de Sa Hauteflc , du Vifir-Azcm & du Sur-intendant. Si le Sultan veut tirer du TréTor quelques bi. joux ou pièces rares , le Chafnadar - Bachi le fait fçavoir au Gardien des clefs , qui les lui remet : s'il eft peu fidèle , il fuppofe que le Grand-Seigneur a demandé plufieurs pièces à la fois , & ne remet cependant au Prince que ce qu'il lui a ordonné d'apporter. La mort des Bâchas eft encore pour ce Chef du Tréfor une occafion favorable de s'enrichir, en retenant quelque partie de leur dépouille } qui , comme je l'ai dit plus haut , eft apportée au Trélbr. Ce n'eft pas que tout ce qui y entre & tout ce qui en fort , ne k>it exactement inferit & contrôlé par le Hanaquirib^ ou Ecrivain du Tréfor , & que la friponnerie du Chafnadar-Bachi ne pût être découverte , lorfqu'il rend fes comptes à fon fuccefleur \ mais il arrive toujours qu'ils font amis. Le Chafnadar-Bachi qui ne fort de (a Charge , que pour palier à celle de Capi-Aga , pour monter à une plus haute dignité, ou pour être fait Gouverneur de Province , propole au Grand-Seigneur pour lui fuccéder celui des Pages qu'il aime le plus : c'eft fbn confident ; il fiéroit mal à ce dernier de faire le difficile. L'Ecrivain du Tréfor qui pourroit trahir le fecret , ferme les yeux , & fe laine adoucir par les préfèns qu'il reçoit également de celui qui entre en Charge & de celui qui en fort. Ces larcins ne font cependant pas fréquens , & ne s'étendent point jufqu'au coffre des pierreries , qui ne s'ouvre jamais qu'en la préfence du Sultan

 & des quarante Pages de la Chambre : ils reçoivent alors ordinairement des marques de la libéralité de Sa Hauteflè -, elle leur fait donner dix ou douze bourfes , qu'ils partagent entreux. CHAPITRE III. De la Police. LEs Gouverneurs particuliers des Villes & des Provinces ont dans tous les Etats du GrandSeigneur infpeclion fur les Gens de guerre , fur fa Jultice & fur la Police -, c'eft à eux qu'il appartient de retenir les Peuples dans l'obéiflance , de donner main forte à l'exécution des Ordres du Prince , de faciliter la levée des tributs & des impôts , & d'empêcher les féditions & les révoltes. De* Trois Officiers principaux règlent la Police de j^ersdeConftantinople ; l'Aga des Janiuaires, le BoftangiBachi & le Ca'imacan. Le premier fait tous les jours fa ronde , accompagné d'un cortège nombreux, & de plus de quarante Soldats armés de bâtons ; ce Colonel eft li redouté, que tout le monde fuit & ferme la porte lorfqu'il pafïè. Le Boftangi - Bachi eft comme le Subftitut du Gouverneur de la Ville ; il parcourt avec les Boftangis les Fauxbourgs , les jardins 6c les environs , y maintient le bon ordre , & fouvent fait juftice fur le champ. Le Vaivode de Galata réunit auffi par fa Charge les fondions deGouverneur & de Lieutenant de Police dans fon Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. i«i Fauxbourg , & tout le long de la côte d'Europe jufqu a la mer Noire. De ces principaux Officiers dépendent plusieurs autres Officiers fubalternes , qui tiennent leurs féances dans les places publiques j ce font des efpéces daffifes. A certaine heure tous les Marchands doiverîtRégiemen» fermer leurs boutiques & leurs magafins. Il n'eft pas<k rolice. permis à un Artilan de laitier du feu dans (a forge pendant la nuit : la moindre négligence à cet égard eft punie d une amende pécuniaire ; & s'il en arrive un dommage confidérable , il coûte la vie à celui chez qui le feu a pris. Si dans une émotion populaire que les plus juftes mefures ne peuvent quelquefois prévenir ni calmer , il fe commet un alTaffinat dans la Ville , on en recherche (oigneulèment l'auteur , & on le punit févérement -, fi la recherche eft inutile , foit que le meurtrier n'ait été apperçu de perfonne , fort que fes complices refufent de le déclarer,lcs innocens payent pour le coupable. Les Albanois ayant tué & volé un Marchand Chrétien , dont ils avoient forcé la maifon , Soliman III. ordonna que tous les Albanois qui fe trouveroient à Conftantinople,fuiTent misa mort. Sous le Ca'rmacan Muftapha , onze Janiilàires ivreç furent exécutés , pour n'avoir pas voulu nommer celui d'entr'eux qui avoir afPiiîiné un Chrétien , & que des Turcs qui pafîbicnr dans le moment avoient dénoncé. Ces ordres de Muftapha & de Soliman paraîtront fans doute trop cruels j mars la Loi eft pofirive lur cet article. Si mille & un , dit-elle , tumultuakemem ajfemblés > tuent une feule perfonne , Ù* refafeat Kl by Google

 de déclarer celui qui a porté le premier coup , tous les mille & un y comme également coupables , doivent être punis de mort. Ce cas n'arrive cependant pas fouvent ; on arrache prefque toujours l'aveu du crime & du coupable de la bouche des fpe&ateurs ou des complices. La croyance des Turcs fur ce point tient lieu de la torture -, ils penfent que fi Dieu récompenfe ceux qui rendent volontairement témoignage contre les malfaiteurs , il traite aufli rigoureulement que les auteurs même du crime , ceux qui réfutent contre leur confeience de de'poler la vente'. Par un autre règlement de Police , tous les Bourgeois d'une rue lont rcfponfables du mal qui s'y Fait. Si un homme y eft tué, celui à qui appartient la maifon devant laquelle le mort tombe , eft condamné d'en payer le fang. Cette Police eft excellente par elle-même : car auilitôt qu'il arrive du bruit dans une rue , tout le monde y accourt -, les coupables (ont pris aulïitôt , menés devant le Juge , & punis fur le champ fuivant la nature du fait. Dans les Villes de Province ce règlement dégénère en un abus des plus criminels , comme je le dirai dans la fuite. Tous les jours de la femaine , furtout le Mercredi , le Jeudi & le Vendredi , le marché public fe tient en quelqu'une des places deftinées pour la commodité des habitans \ les Turcs les appellent Séhibazars , c'eft-à-dire , marchés des chofes néceffaires. Autour de la place lont dreffées plus de deux mille boutiques de fripiers , qui vendent de quoi fournir à la néceffité de ceux qui veulent réparer à Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. 183 vil prix les défauts de leur mauvaHe mine. Plus de quarante-huit mille boutiques de Marchands différens font difperfe'es dans le marche , félon la diverfité de leurs profeflîons -, mais chaque métier occupe un quartier (èparé. Celui des Orfèvres Joailliers & des Marchands de drap d'or , s'appelle Rézejlan. Quatre colonnes foutiennent la voûte de cette haie , qui eft environnée de murailles larges de fix pieds, ayant quatre portes aux quatre côtés oppolesiles boutiques relTemblent à autant d'armoires. Il y a le marché des toiles & des foies , & le marché des efclaves de l'un & de l'autre (exe. Là les femmes , fi elles font belles , font chèrement achetées , fouvent pour lèrvir aux partions lubriques de quelque Maure hideux & épouvantable ; tandis que celles que la nature a difgraciées , font vendues à afTez vil prix , pour fervir aux emplois les plus bas : là un n©mbre infini de Chrétiens chargés de chaînes fontexpofés, pour pafter d'un efclavage à un autre. Le pain & toutes les chofes néceflàires à la vie ont un prix réglé par la Police. Le Cafab-Bachi y Chef ou Infpe&eur des Boucheries , ne foufFre que de la viande fraîche & faine \ perfonne ne peut tuer un bœuf ou un mouton (ans la permi ffion, excepté pour faire des facrifices à la Turque : les Juifs achètent de lui la liberté de (e fournir eux-mêmes , félon leur Loi. Cet Officier a des Emiffaires , qui veillent à l'exécution de fes Ordonnances. La fraude eft punie là avec tant de rigueur , qu'il Sévérité de eft rare que quelqu'un s'émancipe à tromper , foitlaPoIice* dans les Marchandifes de prix , Ibit dans les moin

 dres denrées. Si un Turc a la hardiefle d'en diminuer le poids ou la mefure {a) , non feulement tout ce qu'il poflede eft confifqué -y on le condamne encore à une rude baftonnade , & quelquefois à la mort. Le Cafab-Bachi lui même , fi par avarice il renchérit le prix des viandes, eft démembré tout vif, & mis en quatre quartiers , qu'on fait porter fur les boucheries , pour fervir d'exemple aux autres. Ceci me rappelle un trait , que m'a raconté un homme digne de foi , & témoin oculaire. M. l'Abbé de B* * étant à Conftantinople , fut un jour curieux d'aflifter aux Jugemens de Police , qui le rendoient dans la place publique par un Juge lubalterne. On amena un Boulanger accufé de vendre fon pain à faux poids : le Juge ayant examiné le fait, & trouvant le Boulanger atteint & convaincu de fraude , condamna ce Chien (ce fut fon exprefïîon) à être brûlé vif dans fon four. Surpris de cette rigueur, M. l'Abbé de B** ne put s'empêcher d'en marquer (on étonnement , & de traiter les Turcs de barbares & de cruels. Le Juge s'en apperçut , & lui ayant demandé comment en France on auroit puni un tel crime , l'Abbé de B * * lui répondit , que le Boulanger en eût été quitte à Paris pour une amende. Ah que ? on ejl cruel chez vous , répliqua le Turc l ce Chien a peutêtre fait mourir de faim cent familles ,&jene le condamrois qu'à une amende ? Les décidons des Juges de Police ne font pas toujours auflî rigoureufès ; le plus fou vent les coupables (a) Les Turcs Tendent tout à pain, le vin, l'eau-de-vie , l'huila livre 6c au poids , fans égard à le , la chair, le poiflbn , le bois 8f la qualité ; on péfe la farine , le le charbon. font Digitized by Google

D E S TUR C 5, Liv. V. i8j font feulement mis à l'amende , & condamnés à la baftonnade. Un Cadi de Smirne m'en fournira un exemple curieux , en la perfonne de fon propre père , Marchand de la même Ville. Il vendoit à faux çoids, & croyoit que fa qualité de père le mettroit a couvert de la vifite , ou de la punition due à fa fraude. Un jour le Juge l'ayant pris fur le fait , fe jetta à fes pieds , & lui repréfenta que la place dont Sa Hauteffe l'avoit honoré , lui impofoit la néceffîîté de punir fà contravention aux Loix de la Police j que la Juftice étant le plus bel attribut de la Divinité, il étoit principalement établi pour la faire obferver , & que la nature devoit céder en lui aux ordres facrés de Dieu & du Sultan. Après ce peu de paroles , il fit étendre un tapis dans la boutique , prit humblement le turban de fon pére qu'il baifa avec refpecl: , & l'ayant pofé proprement fur le tapis, le fit couvrir d'un mouchoir ^ enfuite il ôta lui-même au Marchand fa robe & fa chaufTure , & lui fit donner cinquante coups de bâton fous la plante des pieds. Auffitôt après cette expédition , il lui remit fà robe & fon turban , & après l'avoir baifc humblement , ainfî qu'il avoit fait d'abord , il remonta à cheval , & continua fa vifite. Il y a à Conftantinople des Infpe&eurs de Police pour les rues & pour les bâtimcns. Que le Grand- Du MimarSeigneur veuille faire préfcnt d'une maifon à un Particulier , le don fera d'abord notifié au Grand Vifir par un Catifchérif. Si la maifon doit être fituée dans le milieu de la Ville , le Miniftre mandera le Mimar-Aga , ou Infpeéteur des bâti mens ; il lui orTome II A a

i86 MOEURS ET USAGES donnera d'aller prendre les mefures & les allignemens de ledifice , & de faire une expofition exacte du rerrein de la cour & de tous les appartenons. Si au contraire la maifon devoit être bâtie proche des murailles , ce fëroit le Sécher-Emini y autre Inspecteur de Police , qui feroic chargé de cet Office. L'un ou l'autre ayant reçu l'ordre du Miniftrc , appelle de ion côté le Naïb , ou député du Juge de Conftantinople , ou bien celui de Péra , fi le terrein appartient à cet endroit. Enfin la poflcflïon étant reconnue légitime en conféquence de la donation du Sultan , les Lettres du Prince , la procédure de l'Architecte & fe vifa du Juge font remis dans les Archives , que les Turcs appellent SigilU Sci Le principal emploi du Mimar-Aga confifte à fondions, avoir l'oeil fur tous les nouveaux bâtimens , qui fe font à Conftantinople & dans les Fauxbourgs , & à empêcher cju'on ne les porte à une hauteur contraire aux reglemens. Il a aufll une efpéce de Jurifdiction fur les Maçons du commun , appellés Caîr fas ou Chalifcs. Il a droit de les punir ou de les mettre à l'amende , fi en bâtiftant ils anticipent fur la rue , ne fut-ce que de i'épaiflèur d'un doigt , s'ils font un angle de travers , ou s'ils ne donnent pas a(Tcz de corps & de profondeur à leurs murailles ^ quand même le Propriétaire ne s'en plaindroit pas. Ses profits. La mefure des bâtimens eft fixée par les Ordonnances. Une mailbn de Chrétien ne peut avoir plus de treize verges de hauteur : celle d'un Turc en aura quinze ^ mais comme la ville de Conftantinople eft en grande partie bâtie fur des hauteurs ,1e MiDigitized by Google

DES TU R CS,Liv. V. 187 «lar-Aga gagné par les préfens qu'on lui fait , pou' pouvoir fe loger à Ton gré , peut donner permiflî'n d'élever le bâtiment au-delà des bornes prefcrifS : c'eft là le produit le plus confidérable de (a Ch.^ge. Il fuffit pour cela qu'il prenne fes dimenfio>s du dos que fait la montagne : avec cette précaition , une maifon pourra paroître fur le derrière jonforme aux Ordonnances de Police, tandis que pardevant elle s élèvera jufqu a trente verges & plus. Cet Officier favorife de même les Chrétiens , qui rebâtifiènt leurs vieilles Eglifes ; ce qu'on ne leur Î>ermet qu'avec des reftrictions fi ievéres , qu'ils n'oèroient ajouter au nouvel édifice une pierre ou une pièce de bois de charpente , au-delà de ce qui formoi t le vieux bâtiment. Moyennant une fbmme d'argent ,1e Mimar-Aga grofllt le compte des pierres & des pièces de bois ; & les nouveaux matériaux partent dans le nombre à la faveur de ce faux calcul. Le Vifir-Azem difpofe de la place de Mimar-Aga , Son & ne prend guéres pour la remplir , celui qui enl£norance' effet eft le plus habile Architecte -, fon choix tombe ordinairement fur celui qui a feu gagner fes bonnes grâces : fouvent il arrive que cet Infpe&eur de rouvelle création n'a pas même la plus légère connoiflance de l' Architecture , & feroit fort embarrafTé de ûire ce que c'eft qu'une coudée. Aufli n'eft-il point employé , lorfqu'il eft queftîon de conftruire un Jami , ou quelque Palais de conféquence j on fe fert alors d Architectes Grecs ou Arméniens , qui excellent communément dans ces fortes d'ouvrages. Les Ordonnances de Police fe publient chez les >, a i j

■ i8S MOEURS ET USAGES *>urcs , comme parmi nous. La fagefTe de ces réglem»ns, & l'amour du bien public qui eneft Tunique priicipe,les fait obferver avec exactitude. Soumis aux ordr-s du Souverain , le plus grand nombre voit avec plaifir la peine qu'on inflige à ceux qui les tranfgteflent. Chaque Nation a ion député à Conftantinojle , obligé de repréfenter ceux de fon pays toutes les fois qu'il en eft requis par les Officiers de Police & de Juftice -, c'eft lui que regarde la recherche de l'Accufé , qu'il doit faire conduire au Tribunal. De I» Pok Si des EmiflTaires vigilans & actifs font employés ce en géné- à la manutention des Ordonnances de Police , s'ils en recherchent avec foin les réfractaires , s'ils (ont exacts à traduire les coupables devant les Magiftrats , fi l'intérêt anime le zélé de ces fatellites , fi enfin l'autorité des Magiftrats eft mutipliée dans cent perfonnes diverfes , & fe fait refpé&er dans pluficurs des membres qui leur font fubordonnés 9 c'eft ce que le Lecteur judicieux aura peu de peine à comprendre. Je me garderai bien cependant de comparer la Police des Turcs , à celle qui main:ient la commodité , la fureté & la tranquillité parmi les nombreux citoyens de nos Villes. Je rce contente feulement d'obferver , que le bon ordre aui régne à Conftantinople & dans toutes les Haces de l'Empire Ottoman , prouve à n'en pas Jouter , que les Turcs font plus civilifés que jamais , & qu'il ne leur refte prcfque plus rien de certe barbarie , qu'on leur a fi long-tems & fi iuftement reprochée. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. V. i8. CHAPITRE IV. De Ur Monnoie. ON ne connoît que deux fortes d'efpéces d'or Des efpeces dans tout l'Empire Ottoman , l'une du pays , d orl'autre étrangère. Les Schértfs , appelles autrement Scquins ou SultarJns y lont de la première efpéce : ils ont valu d'abord quatre à cinq livres de notre monnoie t actuellement ils peuvent en valoir fix. Les Schérifs viennent d'Egypte. Auffitôt que le commerce eft libre , & que les pluies n'inondent plus les campagnes d'Abyflinie , on voit arriver au Caire , & même à Alexandrie plufieurs Abyfiïns qui apportent , l'un deux livres de poudre d'or , l'autre quatre , plus ou moins, chacun Félon Ton pouvoir. Quelques-uns de ces Marchands fbrtent des terres pofTédées autrefois par la Reine de Saba ; c'eft ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Sannar : d'autres viennent de plus loin ,& font quatorze journées de marche (ans pouvoir trouver que de très-mauvaife eau. Ces pauvres gens courent mille hazards dans leur voyage •> c'eft un prodige qu'ils puiflent le faire fans accident. Les eipéces d'or étrangères qui ont cours en Turquie , font les Ducats d'Allemagne , de Hollande , de Hongrie & de Venife -, ils y font fort recherchés , y & on en paye jufqu a fix livres dix & quinze fols , pour les porter aux Indes, où l'on en fait un fort grand commerce. Digitized by Google

i,o MOEURS ET USAGES Des efpéces II en eft des cfpéces d'argent , comme des efpéces d'argent. £OT [\ Y en a que |on frappe dans le pays , celles que l'Afpre & le Parafi ; c'eft la plus petite monnoie : il y en a auflï d'étrangères , comme les réalcs d'Elpagne & les Richedales d'Allemagne. Les premières lont connues en Turquie (bus le nom de Groches t appellées autrement Pièces de huit. Les Richedale* marquées au Lion de Hollande ? fe nomment par les Turcs Azélani. Le Dollar vaut à peu près une once d'argent, valeur intrinleque. Il y a d'autres pièces , qui doublent & triplent la valeur des Réaies -y ce font les pièces de quatre réaies & de deux réaies , & les pièces de cinq fols , qui ci-devant ont eu cours en Europe : il s'en eft fait un grand commerce en Turquie L'Ajpre eft une petite monnoie , qui vaioit cidevant huit deniers , lorfqu'elle étoit de bon argent -, félon la taxe , il en falloit quatre-vingt pour vécu. Mais dans les Provinces éloignées les Bâchas en font fabriquer une Ci grande quantité de faufles , qu'à préfent on en donne jufqu'a cent vingt pour une Richedale , ou un écu. Aidés des Juifs > les Bâchas contrefont & altèrent dans leurs Gouvernemens toutes les efpéces étrangères. L'Afpre vaut aujourd'hui environ fix deniers de notre monnoie. Un Parafi vaut quatre afpres. Cinq afpres, font un Beflik i dix afpres , unOlik -y vingt-quatre afpres ? un florin -, Çc deux cens foixante afpres ? un ducaç de Hongrie. La monnoie de cuivre n'eft point en ufage dans put l'Empire Ottoman j les feules efpéces d'or & Digitized by Google

DES TURCS, Lir. V. i9r d'argent y ont cours. On en fabrique d'argent d'un fort Das prix -, tels font les Roups , ou quarts de réale , que l'on bat en Pologne. Les Mangirs & les Yhédiks font aux Turcs à peu près ce que font les liards pour nous j quatre font une afpre. Comme nous diftinguons notre argent par facs Dcs de mille ou de douze cens livres, de mille & deux Bourfes, fit mille Louis, les Turcs fepàrent leurs efpe'ces par^* Bourfes & par Kirés. Le Kiré eft un fàc de quinze mille ducats de Hongrie. Une Bourfe commune eft une fbmme de cinq cens écus ; le Grand-Seigneur en fait (es préfens ordinaires. La Bourfe d'or eft de quinze mille féquins , ou de trois mille écus -r telles font celles que les Sultans généreux diftribuent à leurs Favoris & aux Sultanes, Le Grand-Seigneur feul peut faire battre monnoie dans fes Etats -y il n'y a que le Kam des petits Tartares , à qui il foit permis d'en faire frapper à fon nom. La monnoie ne porte point en Turquie y comme chez nous , l'effigie du Prince , mais feulement l'empreinte de fon nom gravée d'un côté en beaux caractères , & de l'autre quelques-uns de fes Titres , avec le nom de la Ville où la Monnoie a été fabriquée. Du cems d'Achmet III. la Monnoie portoit cette Infcription. Sultan Ahmet , idn Sultan Mahomed , el Sultan ,ibn el Sultan, j c'eft-à-dire, Sultan Achmetyph de Sultan Mahomet , lui-même Sultan , & fils de Sultan. Sur le revers on lifbit ces mots : Sultan alberin vehaca.

MOEURS ET USAGES nul bahrin Sarb. Fi Constantame' ; qui veulent dire , Empereur Conquérant du monde , Souverain des mers. Frappé à Conflantinople. La Monnoie de Mahomet V. aujourtfhui régnant ne diffère de celleci , que dans le changement du nom. Dans tout l'Empire il n'y a que quatre Villes , qui ayent le privilège de battre monnoie ; ce font Conftantinople , Andrinople , Smirne & le Caire : cette dernière eft la feule , où l'on frappe des efpéces d'or. On y fait auflî beaucoup de parafis. Le Directeur de chaque Monnoie n'eft pas en Turquie , comme chez nous , fujet à rendre compte du reçu & du débourfé; il peut fabriquer à fon profit autant d'efpcces qu'il lui plaît , pourvu que chaque jour il remette au Trélor le nombre de bourfes , auquel il s'eft oblige en affermant le Coin & le Billon. L'Infpecleur des mines les afferme de même à un certain prix payable chaque année , & fait fon profit du lurplus, LIVRE VI. Digitized by Google

MOEURS ET USAGES DES TURCS, LIVRE SIXIEME. Du Gouvernement Militaire des Turcs. E Monarque des Ottomans (è vit à peine le maître & le propriétaire de toutes les terres conquis Tes , qu'il les diftribua entre les Gens de guerre, à cette condition, qu'ils entretiendroient à fon fervice un certain nombre d'homux , toujours prêts à le fuivre & à mes oc ue u exécuter fes ordres. Dans la fuite les riches dépouilles des ennemis vaincus, la fécondité des mines des pays conquis , Tome IL B b Digitized by Google

i94 MOEURS ET USAGES & les divers expédiens des Sultans pour s'approprier les biens de leurs Sujets , leur ayant accumulé des trc'fors immenfes , ils achetèrent de nouvelles troupes , fi j'ofé me fervir de cette expreflîon ; c'eft-à-dire, que dans l'aflemblage de tant de Peuples différens loumis à leur domination , ils fe formèrent un nouveau Corps de troupes de tous ceux que la mifére , l'oifiveté , ou le peu de capacité pour les emplois divers de la vie civile , rendoienc inutiles à l'Etat , & qui n'embrafToient que par néceflîté ou par libertinage le parti des armes. Ainfi s'établirent dans l'Empire deux efpéces de milices : l'une qui ne fubfifte que de la paye du Grand-Seigneur j tels font les Janiffaires , les Spahis , les Canoniers , les Armuriers , les Soldats de marine , &c. l'autre qui jouit de certaines terres cédées par les premiers Empereurs Ottomans ; celle-ci eft compolée des Zaïms & des Timariots. Je parlerai d abord des derniers , & je ferai voir en quoi ils fe reflèmblent , ou en quoi ils différent. CHAPITRE PREMIER. Des Milices qui ne font point à la folde du Grand- Seigneur. Subornation entre r ■ -» Ous les Sujets de l'Empire reconnoiflent le ces M»uces. Qran(j _ Seigneur pour leur Souverain , & lui obéiflènt fous la conduite de différens Officiers , qui en qualité de Gouverneurs , commandent à un

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. i9, certain efpace de terre divifé en plufieurs Provinces ou Royaumes. Un certain nombre de Provinces réunies fous un feul Gouvernement forme la Jurifdidtion d'un Beglerbcg > une feule de ces Provinces relève d'un Sanjac -y une portion de cette même Province forme le diftrict d'un Sanjacbeg -y & cette portion fubdivifée donne à fes Maîtres la aualité de Zaimjoude Timariots , c'eft-à-dire , que félon le produit de la fubdivifion , la portion qui réfulte de cette fubdivifion s'appelle Ztamet ou Timor. Si la portion rapporte moins de vingt mille afpres à fon Maître , ce Maître neft qu'un Timariot : îi le revenu excède la fomme de vingt mille afpres , le Maître prend le titre de Zaïm , 6c n con(èrve cette qualité , tant que fon revenu ne monte pas jufqua cent mille alpres ; car en ce cas il devient Sanjacbeg , Seigneur de Baniére , ou petit Bâcha avec Etendart à queue. De cette forte chaque Particulier dépend d'un Timariot ou d'un Zaïm , félon l'étendue des terres qu'il habite , & la qualité de fes revenus -, les Timariots & les Zaïms relèvent d'un Sanjacbeg , les Sanjacbegs des Begs ou Sanjacs , les Sanjacs des Béglerbegs , & les Beglerbegs de Sa HauteflTc. Les Zaïms & les Timariots font une e(pece de pM 2aïm« Chevaliers , qui veulent paffer pour la Noblcfle du & des Tipays , & qui pour fe diltinguer des fimples Sujets 1 de l'Empire , vantent leur bravoure à tout propos. Ils font obligés de fervir en tems de guerre avec un équipage proportionné à leur revenu , & d'entretenir a leurs dépens autant de Cavaliers , qu'ils ont de fois cinq mille livres de rente de notre * B b ij

Digitized by Google

 monnoie. Le Miniftére les appelle Kulis. Dans le compte des troupes qu'un Béglerbeg peut mettre en Campagne pour le fervice du Grand -Seigneur , on n'a égard qu'au nombre des Zaïms & des Timariots ; c'eft-à-dire , que tant de Ziamets & de Timars fournirent tant d'épées , fans faire entrer dans ce calcul les hommes que ces Chevaliers mènent avec eux. Leur Les Timariots font obligés de fe fervir à l'armée crenec. £e cences plus petites que celles des Zaïms j ils doivent aufli porter avec eux trois ou quatre panniers pour chaque homme qui les accompagne, parce que non feulement ils font là pour combattre , comme les Zaïms , mais qu'on les emploie encore à porter de la terre & des pierres , pour faire les tranchées ou les batteries , pendant que les Janif» faires font aux mains avec l'ennemi. Les uns & les autres étoient autrefois forcés de fervir fur terre en perfbnne. Nulle exeufe n'étoit recevablc : les infirmités d'une vieillefTe avancée , la maladie même ne les difpenfbit pas du fervice -} on les portoit à la guerre dans des litières , & les jeunes enfans qui par la mort de leurs pères jouiffoient du Ziamet ou du Timar, étoient eux-mêmes voiturés dans des panniers fur des chevaux , pour les accoutumer de bonne heure à la fatigue , aux dangers & à la difeipline militaire. Aujourd'hui moyennant une taxe que payent les Zaïms, ils peuvent obtenir une exemption qu'on n'ofoit pas même demander anciennement , & qui fe reîufe encore aux Timariots. Les Zaïms de la Natolie font Digitized by Google

 feulement obligés d'envoyer des Soldats , à proportion du produit des terres qu'ils pofledent } s'ils y manquent , on confifque les revenus de l'année au profit du Grand-Seigneur. Les Zaïms &c les Timariots font diftribués par Régimens & par Compagnies. Ils fe diftinguent par la couleur de leurs Etendarts , & par celte des couvertures de leurs Timballes. Chaque Ziamct ou Timar forme une Compagnie ; & plusieurs Compagnies compofent un Régiment, qui a pour Colonel le Sanjacbcg. Les Sanjacbegs s'aflcmblent fous leur Sanjac -, & ceux-ci exécutent à la tête de ces troupes les ordres du Béglerbeg , qui a^it fous le commandement de la Porte ou du Général. Lorfque Soliman fit faire la divifion des Ziamets Première & des Timars , il préparoit pour l'avenir des ré- jf^011 compenfes aux généreux & braves Soldats, qui com- Milice, battroient avec zélé pour la gloire & pour l'honneur du CroifTant , tandis que la crainte des châtimens retiendroit les Sujets indociles dans l'ordre & dans la fubordination. Ces terres promifes dévoient fervir également à animer le courage de ceux qui en jouifToient , dans la vue de les conièrver , & de ceux qui ne pofTédoient encore rien , dans l'efpérance de mériter par leur valeur l'héritage de ceux qui mouroient dans le fervice. Mais comme la corruption infecle avec le tems les meilleurs établiflemens & les plus (âges , au lieu de partager aux Soldats , félon leurs fervices , les revenus des Ziamets & des Timars vacans par la mort de ceux qui les pofTédoient , les Bâchas ,

i9S MOEURS ET USAGES les Tréforiers & tes autres Officiers de la Porte en gratifient leurs Domefti<nies & leurs Pages , qu'ils obligent en cette confideration de leur être utiles dans les occafions. Ceux , par exemple , qui demeurent à Conftantinoplc ou dans quelque Place maritime , chargent un Timariot d'entretenir à leur fervicc des batteaux , qu'ils emploient à voiturer les provifions néceflaires à leurs familles. Ceux qui vivent à la campagne , s'accommodent avec les Tréforiers des Gens de guerre , Se vendent ces revenus au plus offrant. Cet abus n'a cependant pas lieu dans la Natolie , où les fils héritent des terres polTédées par leurs pères. Dans la Romanie on les partage en autant de portions égales qu'il y a d'enfans , à moins qu'il ne s'agiûe d'un Timar , qui n'ait que trois mille afpres de revenu ; car alors il revient en total au fils aîné (a). {a) Les Zaïms & IesTimariots ont beaucoup de rapport aux Barons de certains pays , & à ceux que les Romains appelloient Decumaiti. Par la même raifon , les Ziamets 8c les Timars reiTemblent a nos anciens Fiefs , de l'origine defquels nous ne fçavons rien de plus certain , finon que nos premiers Rois abandonnoient à leurs Capitaines une partie des terres, 3u'ils avoient conquifes par la force es armes , à la charge du fervice militaire. Nos Rois ne les donnoient d'abord qu'à vie ; enforte qu'après la mort du Vaflal , foit ? u*il laiflit des enfans ou non , le rince pouvoit enjgratifîer telle autre perfbnne que bon lui fembloit. Ce fut fur la fin de la féconde Race , ou vers le commencement de la troifiéme,que ces Fiefs commencèrent à devenir héréditaires. Ils paflërent d'abord aux enfans miles , enfuite aux collatéraux , puis aux filles ; enfin les Seigneurs permirent de les vendre , moyennant un certain droit qu'on leur payoit , pour obtenir leur consentement. Ces permiflions devinrent fi ordinaires , qu'elles parlèrent en droit commun , & que dans la plupart des Coutumes les Vaflàux vendirent les Fiefs de leur chef, 8c fans la permiffion de leur Seigneur , en payant le droit qu'on avoit accoutumé d'exiger pour accorder cette permiffion. Les Seigneurs mêmes

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. i99 Suivant la defcription de Soliman II. le nombre des Ziamets & des Timars étoit fous ce Prince de cent mille épées , pour parler le langage des Turcs, c'eft-à-dire , de cent mille Maîtres , lans y comprendre leurs Cavaliers j & parce qu'un Zaïm ne pouvoir pas en avoir moins de quatre , & un Timariot au moins un , il ne faut pas setonner , fi les armées Ottomanes montoient anciennement à quatre ou cinq cens mille hommes. Elles font beaucoup diminuées , depuis que d'intelligence avec les Commiffaires, les Bâchas donnent ces revenus , comme je viens de le dire , à leurs Domeftiques , qui pafTent en revue & ne fervent point j mais il n'en: pas tems d'entrer dans ces fortes de réflexions, qui trouveront leur place dans la fuite. Les Milices des Provinces de Dobridge, de Ki«D filgé & du Tchirmen fontauffi des Troupes volon- MulceTno'n taires, qu'on appelle Ogiah you Cheminées. De rrente foudoyées. hommes, cinq feulement marchent en tems de guerre , les vingt-cinq qui reftent pouvant relever les autres d'année en année. Cependant il leur eft permis de faire faire leur fervice par autant de Solaufquels les Rois avoient fait ces concertions , en firent part à des Gentilshommes inférieurs, ceux-ci i d'autres , toujours à la charge du fervice militaire ; c'ell la première différence , qui fe trouve entre nos tution , au lieu que la charge do fervice militaire ne fubfifte plus à l'égard de nos Fiefs. Nos Rois ont empêché leurs Sujets de fe faire la guerre les uns aux autres, auflîtôt qu'ils en ont eu le pouvoir; c< les Fiels Se les Ziamets & Timars des ; troupes attachées aux Fiefs desSci Turcs : outre cela les Ziamets & s Timars fubfiftent encore à peu près I q comme dans le tems de leur inAt~ 1 ci gneurs ont ceflé d'avoir lieu , dès que ces Princes ont entretenu de» troupes réglées.

roo MOEURS ET USAGES dats , qu'ils ont de cinq mille afpres de revenu provenances des terres du Grand-Seigneur. Ces Volontaires fe joignent auxTartares, pour faire dans l'occafion des courfes en Ruflîe , en Pologne & ailleurs -, mais leur principal emploi eft de (ervir l'artillerie , d'avoir foin du bagage & des munitions , de tenir les chemins nets , & de préparer les ponts pour le partage de l'armée. Quelques familles de Bulgarie font obligées de fournir la Cavalerie de fourages , lelon la lailon. Les Bâchas fournificnt aufli au Grand-Seigneur leurs troupes de Cavalerie , qu'on appelle Segbans ; ce font des Dragons , qui ne cèdent en rien aux autres troupes Ottomanes. Leurs Soldats d'Infanterie font connus fous le nom de Sérigiais s ils en mènent à l'armée un nombre proportionné à l'étendue de leur Gouvernement. CHAPITRE II. Des Troupes que le Grand-Seigneur entretient à fa Solde. l'Infanterie T ^s ^"P^ CLUC k Grand-Seigneur entretient Turque. I _j aux dépens de Ion Tréfor , fe divifent en Cavalerie & en Infanterie. Peut-être feroit il plus naturel de parler d'abord de la Cavalerie^ mais le Le<5teur qui fans doute a entendu parler confulement des Janiffaires , me fçauroit mauvais gré , fi je difFérois plus long-tems à fatisfaire fa curiofité fur cet article, Je Digitized by Google



F. Boucher inv. Cl. Duflos Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. VI. 101 Je commence donc par ce qui regarde l'Infanterie Turque , & remets à traiter enfuite de ce qui concerne la Cavalerie. Des Janijfaires. Les Hiftoriens ne font pas d'accord fur l'inftitution des JanifTaires. Les uns croyent qu'ils furent Origiàe. cre'és par Amurat II. d'autres en attribuent 1 e'tabliffement à Ottoman, premier Empereur des.Turcs. Ils prétendent que ce dernier ayant transféré le Siège de l'Empire à Burfe , compofa de l'élite de fes troupes une Garde à pied pour (aperfonne, ce qui donna commencement au Corps des Janiflaires. Le Prince Démétrius Cantimir dans fon Hiftoire , raconte ainfi leur origine. Après avoir pris Ipfala & Malgara , Ornus Béglerbeg de Romélie mettant tout à feu & à fang , traînoit après lui un nombre infini de Captifs. CaraHalil-Bacha Grand Vifir en fut furpris Toutes les dépouilles , dit ce Miniftre , pafTent parmi nous pour appartenir au Grand -Seigneur -t mais je vois que tout va aux particuliers : qu'on fafTe tant de Captifs qu'on voudra , jamais il n'en revient aucun à l'Empereur. Il me ièmble , continua-t-il , qu'il feroit à propos d'établir au Détroit de Gallipoli quelque fidèle Agarat , qui retînt le cinquième de tous les Prifonniers de guerre & de tous les Efclaves , pour le! ervice de Sa Hautelïè. Amurat goûta l'avis du Vifir , & le chargea luimême de l'exécution. En peu de tems ces Captifs formèrent un Corps nombreux. Cetoient tous Tome IL Ce Digitized by Google

ioz MO EUR S ET U S AGE S gens qui avoient porté les armes , braves par e'tac , &: auxquels il ne manquoic plus qu'un nom , pour figurer dans une armée. Amurac les envoya à HajiBeKtach , fameux alors par de prétendus miracles, & par quelques prophéties dont on lui faifoit honneur, le priant de leur donner une bannière & un nom. BcKtach informé des intentions du Sultan, mit fur la tête d'un d'entr'eux la manche de fa robe , & prononça gravement ces mots : Que leur nom foit Janiflaires ■> que leur contenance foit vive & fiére ; que leurs mains foient vi&orieufes , leurs épees tranchantes , leurs lances toujours prêtes à fraper la tête de leurs ennemis , & que quelque part qu'ils aillent, ils puiflênt retourner avec un vifage de fanté. Ce nom leur eft refté , & leur bonnet conferve encore aujourd'hui la forme d une manche. Amurat en fixa le nombre à dix mille , & deftina la cinquième partie des Prilonniers Chrétiens à l'entretien de cette Milice. On les diftribuoit d'abord dans les Villages d'Aile , pour leur faire apprendre la Langue , & les inftruire de la Religion j enfuite on les envoyoit à Gallipoli , où ils étoient employés pendant (èpt ans à cultiver la terre , à ramer , a fendre du bois j à porter des fardeaux , & à plufieurs autres exercices rudes & pénibles , afin d'endurcir leur corps au travail : on les rctiroit enfin de ce de noviciat, & on les faifoit Janiflaires avec une lolde deux ou trois afpres par jour , outre la nourriture. Mahomet II. connoiflànt le mérite de cette Milice , & le fecours qu'il en tiroit dans l'exécution

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. 103 de Tes grands projets, en augmenta le nombre jufqu a quarante mille , & ordonna que tous les fept ans on feroit en Europe une levée du premier mâle de chaque famille Chrétienne , pour multiplier les Azamoglans , qu'il deftinoit à recruter les Janiflaires. Quoique Sélim I. fils de Bajazet II. eût obligation à ce Corps de la Couronne qu'il portoit , il les réduifit à douze mille , & fît maflacrer ou noyer les autres , de peur qu'ils ne le dépoiaflent , comme ils avoient dépofè fon pére. Les fuccefleurs de Sélim les remirent au nombre de quarante mille , qui fubfi/le préfèntement. Le nom de JanifTaire eft compofé de deux mots : , . . il — . .1 ' tthimolo1 un Turc , Yegny , qui lignifie Nouveau , I autre gic du nom Perfan, Ser, qui veut dire Tête. Leur nom fignifie ™ Janiflaidonc Nouvelles têtes , ou Troupes nouvelles. Ceux qui fe préfentent pour être reçus dans ce Leur Corps , fe tiennent tous par la main , & paffent de- r&eptioa. vant le Général , qui donne un fouflet à ceux qu'il reçoit , en leur difànt de ne jamais fouffrir cet affront. On les diftribue enfuite dans les Compagnies , que les Turcs appellent Ocias , ou Chambres : il y en a cent onze ; & c'eft la onzième qui a le pas fur toutes les autres. Quand ils entrent dans la Chambre , l'Oda-Bachi les frappe fur le cou , & leur fait bailler la tête , pour première preuve de l'obéiflance à laquelle ils (e (ont engagés. On complette cette milice , non feulement en Manière de recevant de nouveaux Soldats , mais en y incorpo- ç^ô"1" rant des Sujets des autres Corps. On a ordinaire-
" orp,# C c îj

1 zo4 MOEURS ET USAGES ment recours à cet expédient , lorfqu'il eft néceffairc de pourvoir à la garnifon d'une Ville conquife. Ainfi en fuppoiànt qu'en pareil cas on ait befoin de fix mille hommes , on n'en tirera pas plus de trois mille du Corps des Janiflaires -, le refte eft pris d'entre les autres Troupes. Ces nouvelles recrues ne reçoivent la paye qu'après la première Campagne , pendant laquelle on les nomme fimplement gens de guerre» Ils portent alors pour habillement une capote de bure brune , avec des parcmens de plufïeurs couleurs en ramage , le collet doublé de verd , & un bonnet rouge. Cet habit femble leur promettre l'impunité de toutes • fortes de crimes -y ils courent les rues, infultent indifféremment les Mufulmans & les Etrangers , volent & aflaflïnent fans crainte & fans diftin&ion : on en a vû poufier l'infblence jufqua forcer des femmes en plein marché , pendant que le poignard à la main , leurs Compagnons soppofoient à la fureur du Peuple. Ils commettent de fi grands défordres , que lorfqu'il y en a à Conftantinople , les hommes comme les femmes n'ofent paroître qu'avec crainte. Au retour de la Campagne , on les enré^ giftre lur le rôle des Janifïaires ; ils reçoivent alors la petite foîde de trois afprcs,& l'habit ordinaire. C'eft une longue vefte de drap verd de Saloniment des *Jue » ^ort chaude & fort commode. Les manches Janiflâircs. larges des épaules aux coudes s etrécifïènt au poignet , & (e boutonnent comme une camifolle , avec des ganfes & des boutons noirs : un petit parement rond y de fatin de même couleur , fe renDigitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. ioj vcrfe fur le poignet -, le collet de la vefte eft noir , rabattu fur le col , & a deux longues pointes pardevant. Leur coëffure ordinaire eft un bonnet de laine i,tttr rouge , avec un turban de grofle moufleline blan- Coëffure; che , que le Grand-Seigneur leur donne. Leur bonnet de cérémonie eft de feutre , bordé de drap verd , avec une bande de cuivre doré fur le front , & un chaperon pendant par-derriére d'un pied & demi de long fur un de large ; c'eft la figure de la manche d'Haji-BeKtach. Ils portent des caleçons féparés des bas , qui s'agraffent du mollet à la cheville , avec un îbulier fermé & ferré. Ils ont tous des mouftaches ; mais il ne leur eft permis de laiflèr croître leur barbe , que Iorfqu'ils ont neuf afpres de paye , ou quelque Charge dans le Corps. Les Soldats mariés font exclus de ces Charges i les autres les obtiennent par droit d'ancienneté , fans qu'il fe faûe d'injuftice à cet égard. Les chambres des Jani fia ires (ont des habitations t cur communes, (Ituées au milieu de Conftantinople , Difciplme; où ils vivent cnfemble du ris, de la viande & du pain que le Grand-Seigneur leur fait diftribuer. La régularité & lefilcnce qui s'obfervent dans ces Chambres, ou Odas , eft une circonftance digne de remarque. S'ils s'en abfentent fans la permiflion de l'Oda-Bachi , cet Officier ordonne au Cuifinier de la Chambre de leur donner des coups de baguette fur les feffes , & non pas fous la plante des pieds , pour ne pas priver ces Fantaffins de la facilité de marcher, ce qui les rendroit incapables de fèrvir.

io6 MOEURS ET US AGES Si le crime des coupables eft grave , & qu'ils méritent la mort, ils ont le privilège de netre point fournis à la Juftice ordinaire ; l Oda-Bachi les fait étrangler (ecrétement, & jetter leurs corps dans la mer. S'il eft forcé de rendre leur punition publique , on doit auparavant les dégrader de leur qualité de Janiflairesi ce qui ie tait, en mettant en pièces le collet de leur habit. Dans la fédition qui fuivit de près l'élévation du Grand-Seigneur régnant, les rebelles fe plaignoient furtout, de ce qu'on avoit violé leurs privilèges en la perlonne de Patrone & de (es Compagnons, auteurs de la dépofition d'Achmet III. qui avoient été maflacrés publiquement dans le Divan , (ans avoir été dégradés auparavant. Au milieu de ces Odas qui fervent d'habitation aux Janifïaires , eft une efpéce de Chapelle appellée Orta-Jami , où ils s'afTemblent pour faire leurs prières, & pour délibérer fur leurs affaires communes -y par exemple , lorfqu'il eft queftion de préfenter une Requête au Sultan. Ce lieu eft auffi quelquefois le rendez-vous , où ils trament leurs noirs complots. Si le Grand-Seigneur appréhende quelque foulévement de leur part , il fait épier ce qui fe parte à l'Orta-Jami , & prend (es mefures , félon ce qu'il découvre de leurs manoeuvres. Officiers de Les grands Officiers de cette Milice font VAgat «ne Mili- ou Q^on^ dont j'ai parlé ailleurs. Il hérite de tous les Soldats du Corps qui meurent fans enfans , & reçoit quatre bourfes à chaque réception de Capitaine. VYengichéri-Ejfendi eft le Contrôleur Général , &

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. 207 tient lieu de Commiflaire. Sa fonction eft de tenir le Régiftre de tous les Janiflaires, d'en faire l'appel nom par nom les jours de paye , & de leur donner des atteftations dans les occanons nécefTaires. Toutes les tranfactions du Corps doivent pafler par fes mains j il les ratifie en les fignant. Cet Officier eft à portée d'amaffer des richefles immenfes : car outre les appointemens qui font confidérables , il reçoit des préfens fans nombre à chaque promotion d'Officiers j & elles font fre'quentes & nombreufes , l'Aga même changeant fouvent : or en Turquie on ne paroît jamais les mains vuides devant un homme , qui fert de fa plume. Le Kulkéaja , ou Lieutenant Général , a beaucoup plus de crédit que le Colonel même , parce qu'il aeft élevé' à ce pofte que pour fon mérite , & qu'il y parvient de fimple Soldat qu'il étoit auparavant. Ceft lui qui tient les rôles des JanifTaires , ainfi que du refte de l'Infanterie , 6c délivre l'ordre aux Compagnies qu'on envoyé en garnifon. Les affaires qui concernent le Corps en général , fe terminent entre lui & l'Aga. Son Caftan eft doublé de peau de Linx , & fon turban orné , comme celui de tous les Colonels , d'un Cucca & d'un Sorguit. Le Muhzur - Aga , ou Grand - Prévôt , eft Capitaine des Muhzuris , mot formé du verbe har , qui {ïgnifie Amener. Leur emploi eft de monter la Garde au Palais du Grand Vifir , d'y conduire les Criminels , & en cas qu'ils foient envoyés en priibn , de les garder julqu'au prochain Divan. Cet emploi n'eft attaché à aucun Oda en particulier ■> mais fi

1 to8 MOEURS ET USAGES un Capitaine des JanifTaires devient Muhzur-Aga, c'eft à I'Oda qu'il commande à faire l'office de Muhzuris : que fi cet Officier eft fait Caïmacan de Conftantinople en l'abfence du Grand-Seigneur , l'emploi paflè à un autre Oda. Piufieurs Muhzuris choifis entre tous forment un Corps féparé , chargé de l'exécution des malfaiteurs -, on les appelle Falangis , de Falanga , inftrument qui fert à couper la tête. Les Capitaines des Janiffaires , excepté fix ou fept , n'ont point d'autre nom , que celui du quantième de leur Compagnie. Dans chacune de ces Compagnies il y a une efpéce de Major, qui eft au rang des bas Officiers. Les autres font le Maître des chariots qui portent le bagage , le Maître des grands Chiens du Sultan, le Capitaine des Archers , c'eft-àdire des Janiflaires armés d'arcs & de flèches , celui qui commande aux Peics , & celui qui garde les grues de l'Empereur. Le Pourvoyeur , le Cuifinier , le Sous-Cuifinier, le Porteur d'eau, &c. font autant de petits Officiers , diftingués feulement du commun des Soldats par la différence de leur paye. ~ , La paye des Janiflaires n'eft d'abord que d'une De la paye r • i • des Janif- aipre par jour : quelques-uns en ont quatre ou cinq , foires. d'autres fept & demi , félon la faveur ^ mais un Soldat qui en auroit douze , ne doit efpérer rien de plus , fi la bonne fortune ne l'élève à la Charge de Lieutenant Général , ou à quelqu'autre emploi confidérable , ou fi pour le récompenfer de quelque belle action, le Grand-Seigneur ne lui accorde quelque Terre. La paye fe diftribuc ordinairement un jour de cérémonie Digitized by Google

 xpp cérémonie dans une des cours du Serrail , avec beaucoup d'ordre & de difeipline. La Porte croit par cet air d'oftentation , infpircr de la crainte aux PuiiTances étrangères. Chaque Soldat prélente Ton Pulula, ou petit papier qui porte Ton nom. Cependant la vigilance du Yengi-Chcri n'empeche pas toujours qu'il ne fe glifle quelques abus dans cette diftribution -, le Payeur fait glifler les notes de ceux qui font morts , & s'approprie ainfi leur paye. Des le commencement de Ton inftitution , cette Leur Milice fut la terreur des ennemis de l'Empire Ottoman j Amurat leur dut la plupart de fes conquêtes. Jaloux d'agrandir leurs Etats , & ne pouvant y réuffir que par la force des armes , les premiers Empereurs le virent contraints d'accorder de grands privilèges aux Gens de guerre , & de réveiller de tems en tems leur courage par des récompenfes & par des marques d'honneur ^ leurs vues ambiticuiès exigèrent même de leur part une indulgence aveugle pour toutes les fautes de leurs Soldats. Telle eftla fource & la ca'ifc de l'infolcnce des JanifTaires. L'Aga monté fur un cheval fuperbe parcourt fouvent les rues de Conftantinople , pour remédier aux défordres qu'ils pourroient y caufer j s il en trouve qu'on puifle convaincre de quelque excès , il les fait conduire à fon Tribunal , où après avoir mûrement examiné le fait & les preuves , il condamne les uns à la baftonnade , d'autres à être étranglés , ou coufus dans un fac & précipites dans la mer \ cette dernière exécution ne fe fait jamais qu'en fecrer , depeur de fédition.

•no MOEURS ET USAGES Mais les châtimcns ont été de foibles barrières contre l'infolence de cette Milice audacieufè , qui s'eft arrogé une efpéce de fupériorité fur le Sultan même , & par une fuite néceflaire , fur le VifirAzem & fur les autres Officiers de l'Empire. Ce Corps peut en fc mutinant précipiter fon Souverain dans le tombeau , ou le confiner dans une prifon perpétuelle ; tandis que par un effet de la même arrogance , il en tire un Prince captif, pour l'élever fur le Trône , fans fe mettre en peine s'il eft fils , frère , oncle ou neveu du Monarque dépofé : il fuffic qu'il foit de la famille Ottomane , à laquelle ces troupes font inviolablemcnt attachées (a). Bajazet IL éprouva le premier un de ces funeftes revers. Les JanifTaires s'atrouperent la nuit , allèrent féditieufement au Serrail , & fe mirent en devoir d'en enfoncer les portes. Bajazet leur ayant demandé ce qu'ils défiroient : Tu le verras , lui répondirent ces furieux , tu le verras tout maintenant , ivrogne de Philofbphe , digne du bâton & du fouet ; nous t'apprendrons à être fobre. Efl-ce ainfi que tu abufes de la dignité Impériale dont tu es revêtu ? Où eft Achmet ? Où eft-il ? Dépêche \ fais-nous-le voir tout maintenant , autrement tu éprouveras ce que nous fçavons faire. Après ces cris féditieux , Bajajet II. fut dépofé , & (on fils Sclim élevé à fa place. Sous Achmet III. ces mêmes JanifTaires mirent le feu à Conltantinople , pour piller plus à leur aife. (a) Les defeendans d'Otto- I la Monarchie ; mais la ligne diman ont rempli !e Tronc fans in- 1 reéte n'a pas toujours été fuivie terrupciuii depuis la fondation de 1 avec la muuc exactitude.
Digitized by Google

DES TUR C S, Liv. VI. x»i Us fe mutinèrent une autre fois , & commirent de grands déTordes , parce que l'argent de leur paye croit faux. Au bout d'un re'gne auffi long que glorieux , Mahomet IV. fut encore la viclime de leur inlblcnce , & fon frère Mufhpha II. fubit depuis le même fort. Ces horribles excès ont enfin fait comprendre à Politique la Porte la nécelïité de hâter la ruine d'une Milice àt* M«nilr fî redoutable : elle ctoit d'abord d'autant plus info- "nerf ce lente , que ics principaux Officiers pofïcdoient des Corps, terres confidérables dans la Natolie , & que dans le TréTor commun elle avoir des richefTes immenfes , que la fucceffion des Agas avoit accumulées depuis long-tems. Car à la mort de l'Aga des Janiflaires , le Sultan n'hérite pas de fes biens , comme de ceux des autres Officiers ^ ils font tous dépofés dans le TréTor particulier du Corps. Convaincus donc par une funefte expérience , combien il eft dangereux de tenir ces mutins raffemblés dans la Capitale, le Grand-Seigneur & les Miniftres y en laifient le moins qu'ils peuvent, dix ou douze cens au plus. En tems de paix on les difperfe dans les garnifbns de Bude , de Kanife , de TemefVar , de Rhodes , de la Canée , & dans les principales Villes de l'Empire, ou celui qui les commande prend la qualité d'Aga , s'ils n'ont point de Commandant fuperieur. On en tient quelques-uns dans des Corps-de-garde placés aux portes & aux avenues de Conftantinople , pour arrêter les violences , que leurs Camarades pourroient faire aux Chrétiens , aux Juifs & à d'autres Etrangers. D d ij

iix MOEURS ET V SAGES La Politique a fait périr de même les vieux Soldats de ce Corps , témoins ou auteurs des révoltes précédentes. On croit que le Vifir Kioprili nentreprit avant fa mort la guerre d'Allemagne , qu'il confcilla à fon fils de continuer , que dans le dcffein d'achever de ruiner entièrement les anciens Spahis & les anciens Janifïaires j c'étoit , félon lui , le plus grand bien qui pût arriver à l'Empire , parce que cette ruine donneroit lieu à une nouvelle Milice plus foumifè & plus aifee à gouverner. Outre cela au lieu des enfans de tribut , qu'on élevoit autrefois avec foin avant que de les recevoir JanifTaires , on enrôle aujourd'hui indifféremment parmi eux toutes fortes de gens, fans autre épreuve qu'une Campagne ^ encore cette épreuve ne s'obfervc-t-elle pas toujours exactement. Après l'élévation de Mahomet V. les JanhTaires fe fouleverent , parce que le Grand Vifir & l 'Aga vouloient les obliger à fervir une Campagne (ans recevoir de paye. On prend pour recruter ce Corps , des vagabonds d'Afie , qui prefque tous s'offrent d'euxmêmes : ceux qui par leur valeur de (Impies Soldats étoient devenus Officiers , ont été mis à mort ; on a rempli leurs portes d'enfans de Conftantinople , élevés dans la molleffe & dans la fainéantife. L'ancienne obligation qu'on leur impofbit autrefois , de demeurer afliduement dans leurs communs Odas , éroit un levain de fédition-, on les difpenfc aujourd'hui de cette afliduité , fous prétexte que leur paye ne fuffit pas pour entretenir & pour faire fubfiitcr leur famille r ils (ont feulement obliDigitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. gcs de fe préfenter tous les Vendredis à l'OdaBachi. Pour amollir auffi leur courage , & pour les détourner des caballes qu'engendre l'oifiveté , on les employé à toutes fortes de fervices bas & humilians -y on leur laifle faire quelque négoce j on leur permet de travailler à toutes fortes de métiers , afin que ces différentes occupations leur faffent oublier celle des armes, Ôc quelles grofiilfcnt à leurs yeux les peines & les fatigues d'une Campagne. Delà il arrive qu'ils ha'ùTcnt ce qu'ils auroient aimé pafTionément , fi la Politique n'eut eu foin de- . touflfer leur valeur naturelle. Par ces fages précautions , les Minières ont énervé les Sujets de ce Corps autrefois fi formidable. Leur valeur n'étant plus foutenue par les principes d'une éducation mâle & guerrière , &par un exercice continuel de batailles & de combats , ils font moins en état de faire la loi au Miniftére t à peine aujourd'hui une longue fuite d'événemens malheureux fuffit , pour occafionner une légère émeute. Au commencement de la guerre de Candie pluficurs JanifTàircs offrirent des préfens confidérables , pour fe difpenfer du fervice -, le (eul bruit de cette guerre caufà un mécontentement fi général à Conftantinople , que fi on n'y eût remédié de bonne heure , il auroit eu infailliblement des fuites funcltes. Il y a donc lieu de croire que la depofition des Sultans deviendra de jour en jour plus rare & plus difficile. Déjà on a remarqué , que les derniers qu'on

ii4 MOEURS ET USAGES a arraches du Trône , l'ont moins été par les entreprifes des Janiflàircs , que par les intrigues du Serrail & des Grands de la Porte , aufquels ces troupes fervent d'initrument dans l'occafion. Des Azapes, Les Azapes font tous des Turcs naturels , qu'on levé extraordinaircment dans la Natolie en tel nombre que le befoin le demande , pour fervir fur terre & fur mer. Ils font le fervice des toiles, & ont Lcur.» la garde de l'Arcenai , quand l'armée eft à Conftanmp 01 tinople. Ils font auffi employés à la garde des Villes conquifes , tandis que les JanifTaires gardent les Citadelles. Les Généraux Turcs font fi peu deftime de cette Milice , qu'ils ne s'en fervent que pour les approches & pour les affauts des Places , pour les panages des rivières & des détroits : ils ne font prefque regardés que comme autant de falcincs ou de gabions , que l'on jetteroit dans un fofle , afin que le refte de l'armée pafle par-de(Tus -y par-là on ménage les braves Soldats , qu'on réferve pour les occasions décifives. Ce n eft pas que la valeur ne (oit de tous les pays, & qu'il ne (e rencontre dans quelque Corps que ce foit des Sujets, qui de tems en tems donnent des preuves éclatantes de leur courage. L'armée Turque étoit en préfence des Hongrois dans la Bofnie , lorfquun Capitaine Azapc fortant des rangs, appclla en duel le plus hardi des Chrétiens-, Je parti fut accepté. Ce rare & nouveau combat.
Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. nS commença à la vue des deux armées , qui en attendoient la fuite avec une efpe'ce de compaflion pour l'Azape; mais le fucecs en décida autrement, & fît voir tout à la fois deux événemens extraordinaires , un Chrétien vaincu , & un Azape vi&orieux. La tête du Chrétien fut coupée : il eût coupé celle de fon ennemi , s'il l'eût défait ; c ctoit leur convention. Les Àzapes , comme les Acangis . dont je par- ^ur . . , K ' U &L J t • cocffure,& Ierai plus bas , portent un haut bonnet de laine ieursarœcs. rouge à la marinefque ; les oreilles de ce bonnet refendues de côté ôc d'autre pendent en pointe jufques fur les épaules. Ils ont pour armes l'arc & le cimeterre , & une efpéce de javeline ou pertuifane. Leur paye eft de trois ou cinq afpres par jour. Ces troupes font plus propres fur les vaifleaux & pour les combats de mer , que pour les batailles en terre ferme. Des Canonnicrs , & des Armuriers. Les Canonniers & les Armuriers forment unCorps Des de troupes de fix mille hommes , deftinés au Service Canon'S'01* de l'artillerie : deux mille ont loin du Canon , & femers. nomment Topchis , du mot Top, qui en Langue Turque lignifie un Canon. Ils font distribués par chambrées dans une place , qui a pris d'eux le nom qu'elle porte de Top-hana. L'Officier prépofé à la garde du Canon s'appelle Topchi-Bachi : il a infpe&ion fur tous les Canonniers , & fur les Soldats employés dans l'artillerie -, fon autorité ne s'étend pas plus loin. Il reçoit la même paye que l'Aga des JanifDigitized by Google

zt6 MOEURS ET USAGES faires , hérite de ceux de fes Soldats qui meurent làns enfans , & difpoic des Charges de la Fonderie & de l'Arccnal , où il fait fa ronde en qualité d'Officier de Police. Cet Officier a aufli fous fa direction la poudre à canon , les balles & tout le refte des munitions de guerre. On fait fort peu de poudre à canon aux environs de Conftantinoplc ^ celle de Damas eft eftimee la meilleure. Des* Les Yebegis > ou Armuriers , commandés par le ^rmufiers11 Yebegi -Bachi , ont foin des armes , des outils , des inftrumcns & des munitions de guerre : ils logent par chambrées , comme les Topchis , dans le quartier de fainte Sophie , &: font nourris & entretenus comme eux ; mais leur paye eft plus forte , à caule du rifque & du travail continuel attachés à leur emploi. Pour fe diftinguer, ils portent un bonnet de drap d'or verd à quatre coins , dont deux battent fur les épaules -, les jours de montre & de cérémonie , ils attachent à ce bonnet une plume de coq. De h Ca- ^e 1 Infanterie Turque , je pafle à ce qui concervalerie Tur- ne la Cavalerie. Sa principale force connftedans le 9ue" Corps des Spahis -, ils tiennent dans les troupes à cheval le même rang 9 que les Janiffaires dans l'Infanterie. Je commence donc par ce qui les regarde ; après quoi je parlerai des autres Corps , dont la Cavalerie du Grand- Seigneur eft compoféc. Des Spahis , & des Séliftarlis. OriTnc kCS Zaïms & les Timariots qui , comme je l'ai nginc. ^ fournjr en tems (je gUerre un certain nombre Digitized by Google _

The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate

Digitized by Google



Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. nT nombre de chevaux , à proportion de leurs revenus , eompofenc la plus grande partie de la Cavalerie Turque. Les Cavaliers que le Sultan paye de fon Trelor font appelles Spahis , c'eft-à-dire fimples Cavaliers , fans Ziamet ni Timar. Si on veut en croire k fable , leur inftitution eft plus ancienne que l'Empire Ottoman , puifqu'elle eft l'ouvrage d'Ali, quatrième Caliphe des Mufulmans -, mais il eft plus vrai-femblable , que les Empereurs Ottomans les ont établis pour en former leurs Gardes à cheval : ils les nommèrent d'abord Séliftarlis , ou hommes depéc. L'eftime des Turcs pour les Sclictarlis dura jufqu'à Mahomet III. qu'ils abandonnèrent lâchement par une terreur panique , (ans qu'il lui fût poflible de les rallier j c'eft ce qui obligea ce Prince de fe mettre à la tête de leurs valets , cjui tinrent ferme , & repouflèrent l'ennemi. Pour récompenfer une Ci belle action , Mahomet en forma un nouveau Corps de Cavalerie -y il les appella Spahis , & leur donna le rang fur leurs anciens Maîtres avec leur étendart rouge. Les Sélidarlis commencèrent alors à en prendre un jaune , qu'ils portent preTcntement. Ce fut ainfi que par leur lâcheté ils perdirent leur prééminence & leur réputation. On complettoir- autrefois ces deux Corps de Ca- Manière valerie de jeunes gens qu'on tiroit des Serrails deIc$comp Conftantinople , de Galata & d'Andrinoplc j maister' parce qu'en fortant de ces Palais, ces nouveaux Cavaliers fe battoient contre les Janiflàires , & caufoient du tumulte dans la Ville , Mahomet IV. orTome II E e

n8 MOEURS ET USAGES donna que dans la fuite on les tireroit d'encre les Baltagis , valets extérieurs du Serrail , de la grande & de la petite chambre des Itchoglans > de celles du Tréfbr & de la Fauconnerie , & de quelque autres Offices. De leur On *eur donne une ^>lde proportionnée au rang folde. de la chambre dont ils fortent. Les Baltagis , par exemple , n'ont que douze afpres par jour ; ceux de la grande & de la petite chambre en ont dix-neuf, & les autres trente. Lorfque le Grand-Seigneur elt à la tête de l'armée , il leur fait préfènt de cinq mille afpres par tête -t chaque Campagne qu'ils font , leur paye augmente aufïi de cinq alpres. Autrefois ceux qui croient éloignés s accommodoient avec les Tréforicrs > & en recevoient leur argent moyennant une remifè. Kioprili le pére remédia à cet abus , & les obligea de paroître au moins une fois l'année à la montre du Divan , où on leur distribue leur paye en préfence du Grand Vifir. De leurs Les Spahis & les Séliclarlis fe fervent de Tare r armes. je ja fonce , & des armes blanches ulus communément que des piftolets & des fuùls y parce que , difent-ifs , dans une bataille les armes à feu ne frappent fouvent que l'air , au lieu qu'un coup de fabre terrafle l'ennemi. Quelques-uns portent à la main un Girit , efpéce de dard de deux pieds de long , qu'ils lancent avec autant de force que d'adrefiè ; quelquefois ils le jettent devant eux en courant à toute bride , & le ramaûent fans fortir de fèlle , & fans s'arrêter. Autrefois les Spahis d'Afie ne paroiffoient jamais Digitized by Google

D ES TURC S, Liv. VI. n9 à l'armée , que (uivîs de trente ou quarante hommes chacun , fans compter leurs chevaux de main , Abaiffeleurs tentes & leur bagage. Kioprili qu'ils vouloient £*ntsde ce perdre , réprima tellement leur fierté , en faifant mourir leurs Chefs l'un après l'autre, qu'ils font préfentement pauvres & fournis. On leur donne des coups de bâton fous la plante des pieds , & non pas fur les fefTes comme aux JanifTaires , pour ne pas les rendre incapables de monter à cheval. Si le crime eft capital , le Grand Vifir les envoyé prendre par un Chiaoux , & les fait étrangler fous les murailles du Serrail ; on jette enfuite le cadavre dans la mer , (ans autre cérémonie que de tirer trois <:oups de canon , qui fervent d'avertiffement à leurs camarades. A la guerre le Corps des Spahis n'eft qu'une multitude confufe d'hommes (ans conduite y ils ne (ont diftribués ni en Compagnies , ni en Régimens : ils marchent par pelotons , combattent fans ordre , & (e mettent peu en peine d'être ou de n'être pas au camp. Ceux qui ne (e trouvent pas préfens à la paye du mois de Novembre , font rayes des Régiftres de Sa Hautefle. Avant qu'ils eufTent fait mourir l'Empereur Ofman , le Grand-Seigneur fe confioit à eux ; ils marchoient & campoient à fa droite , les Sélictarlis à fa gauche. Amurat fucccffcur d'Ofman changea cet ufage i il ordonna que de deux jours l'un ils monteraient à la tranchée , & aux piquets des tentes Impériales & de celles du Grand Viîîr. Tant qu'il ne s'eft point introduit d'abus dans E eij

 la Cavalerie Turque , & que l'on n'a point fouffert que les Domeftiques des Bâchas entraflent dans le Corps des Spahis , elle a paffé pour la meilleure de l'Europe. Mais depuis cette introduction elle eft devenue molle , vile &: libertine. J'ai parlé du Spahilar-Aga leur Général , dans le Chapitre des grands Officiers de la Porte : leurs Capitaines s'appellent Ogas ; ils reçoivent la paye des Capigis-Bachis , qui eft de cent cinquante afprcs par jour , & une étape fufmante pour leurs équipages. Des petits CavaliersDeux mille petits Cavaliers diftribués en Rcgîmens marchent & combattent fur les deux ailes des Spahis & des Sélictarlis : ils reçoivent la même paye , & jouiffent des mêmes privilèges ; mais ils ont plus de fatigue , Se font employés à toutes fortes de fervices. Des Gionulis. En tems de guerre , on mêle aux troupes des Zaïms & des Timariots certains Volontaires , ou Avanturiers , que les Turcs appellent Gionulis. Autrefois ils s'entretenoient à leurs dépens , dans l'espérance d'obtenir par quelque action fignalée la place d'un Zaïm ou d'un Timariot mort à l'armée. Il eft arrivé en effet , qu'en un feul jour la terre du même Timariot a paffé fucccflivcment à huit différens Gionulis : fept furent tués l'un après l'autre à un affaut , que les Turcs donnèrent à Serinvar , ou

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. ni au nouveau fort du Comte de Sérin ; la terre demeura enfin au huitième qui échappa. Aujourd'hui les Gionulis forment un Corps de Cavalerie fournis aux ordres des Vifîrs. Dans les jours de pompe & de cérémonie , ils portent un habit à la Hongroife ou à la Bofnienne. Leur Colonel s'appelle Gionuli - Agafu Des Acangis , ou Houjfarts Turcs. Lorfque l'armée eft en Campagne > des Houflarts* Turcs fe répandent fous leur Cornette à auatre & cinq journées du Camp j ils découvrent le pays , examinent s'il y a des embufeades, attaquent les convois , inquiettent les Ennemis. Les Turcs les appellent Acangis, c'eft-à-dire Gâteurs , Avanturiers cherchant fortune. Des Délikrs. Les Déiikrs (ont une autre efpéce de Houflarts Turcs , qu'on tire de la Servie , de la Bulgarie & de la Croatie ; ils font plus braves & plus hardis que les Acangis. Vieux Soldats, robuftes & expérimenr tés , ils tachent toujours d'attaquer à découvert : ils méprifent les cimeterres courbés des Turcs , & n'employent que la targue & la lance creufe & ferrée , beaucoup plus grofle & plus longue que la nôtre r leur cimeterre pend à l'arçon de la (elle. Quoique lourds & grofllers r\h ont quelques tours d'eferime-, qui fouvent les rendent victorieux de leurs enner mis j ils font obligés de les attaquer fous peine d etre déshonorés..

m MOEURS ET USAGES Comme les Turcs en général , ils mettent toute leur confiance dans la fortune. Leur croyance fur la prédeftination les rend comme furieux & hors du tens ; c'eft de-là fans doute qu'ils ont été nommés Délilers , c'eft-à- dire fous , infènfes. Autrefois ils fondoient fur l'ennemi fans ordre ni difeipline , & réufliffoient. Depuis qu'on les a obligés àobferver une marche réglée , de leur première valeur il ne leur eft refté que leur nom. Si ceux qu'ils attaquent étoient fufceptibles de peur , la figure feule de ces troupes les glaceroit d'effroi. Une peau de léopard mouchetée leur fert de bonnet , dont les ailes battent fur leurs épaules ; un grand vol d'Aigle avec la queue en fait l'ornement , le tout tendu & fupporte d'un fil de fer. De loin on les prendroit pour ces anciens enchanteurs , dont nous trouvons des deferiptions dans nos Romans de Chevalerie. Ils portent de longues chauffes de peau d'ours ou de loup , le poil en dehors , & par-defTus une vefte de peau de lion , avec des éperons à la Hongroife , longs d'un grand pied. Leurs chevaux font de même caparaçonnés de fourrures. Quoique la folle & extravagante valeur de ces Délilers foit généralement condamnée des fages Officiers de l'armée , tous les Bâchas , les Béglerbegs mêmes fe font un plaifir d'en avoir à leur folde , quand ils vont à la guerre. Ainfi la parade les rend oéçeflàires, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.11% accurate

DES TURCS, Liv. VI. zij CHAPITRE III. Des Troupes auxiliaires des Turcs. LEs petits Tartares , les Tranfylvains , les Vallaques , les Moldaves & les Egyptiens cornpolènt les troupes auxiliaires du Grand-Seigneur, Celles que les Princes ou Vaivodes de Tranlylvanie , de VaHachie & de Moldavie doivent fournir & commander en perfbnne, montent à (èpt on huic mille hommes chacune ; mais ce contingent réduit à fa jufte valeur , ne peut être compté que pour la moitié de ce nombre. Des Troupes a*Egyptc~ Toute l'Egypte eft partagée entre douze Begs , dont quelques-uns détendent des anciens Mammélus , que Sélim conferva Iorfquil prit le Caire. Ils ont le Commandement abfolu de toute, la Milice du pays -r ce qui les a rendus fiers & mutins , au point de fe foulever pour le moindre mécontentement. Souvent ils (è brouillent avec le Bâcha -t &c h Grand-Seigneur diflimule leurs querelles , perfuadé que Tes remèdes violens , qu'il faudroit employer pour couper pied à leurs révoltes fréquentes , ïexpofcroient à perdre ce Royaume. Ces douze Begs commandent à vingt mille Ca- Ej» <Ia°» valiers entretenus aux dépens du pays. Ces troupes ^ C0Dfif

ii4 MOEURS ET USAGES font obligées d'efeorter tour à tour les Pèlerins qui vont ala Méque , & de conduire à la Porte le tribut que le Bâcha du Caire y envoyé tous les ans , enfin d'arrêter les invafions des Africains qui habitent dans les montagnes , & qui fouvent fortent de leurs rochers fecs & arides , pour faire des courtes dans les terres grafles & fertiles de l'Egypte. Outre cette Milice on compte en Egypte dix-huit mille Timariots j ce font là les troupes auxiliaires que ce pays fournit au Grand -Seigneur. Ces Milices ne font pas moins de bruit, que les troupes des autres Tributaires de la Porte , mais avec auflî peu de fondement. Car comment un prudent Général pourroir-il compter fur des hommes prefque tous indifciplinables , nourris dans la mollefle , Se accoutumés au climat chaud qu'ils habitent ? Aufli ne les envoye-t-on guéres en des lieux éloignés , comme en Hongrie &• ailleurs, Des petits Tartares. Lorfque le Sultan commande fon armée en per» fonne, le Kam des Tartares fuit le plan de fa Campagne à la tête de cent mille hommes h mais fi l'armée Ottomane n'a pour Général que le Grand Vifir, le nombre de ces troupes Tartares eft réduit à la moitié , quelquefois à moins : en ce cas là même, au lieu de fe mettre à la tête de fes Sujets , le Kam envoyé à fa place fon fils ou fon premier Miniftre. Ces troupes font feulement nourries par le Grand-Seigneur j le butin qu'elles font leur tient lieu de paye, * Les Digitized by Google

Fe DES TURC S,Liv. VI. ti5 Les Tartares donc il s'agît , (ont ceux que nous connoiflbns fous le nom de petits Tartares ; c'eft-à-q^if^bidire , les Tartares Précopes établis dans la Cherfbnéfc «nt. Taurique , appellée aujourd'hui la prefqu'ifle de Crimée (a) , & ceux qui habitent le Nogai , le Boudgiac , une partie de la Circaffie, & la mer de Zabache , ou les Palus Méotides entre le Volga & le Don. A l'égard des Tartares Afiatiqiites & des Yufbecs , quoiqu'ils foient Mahométans , qu'ils portent le turban vert & fe difent defeendus de Mahomet, ils ne font point fournis au Grand-Seieur i au contraire ils ont conquis & polfédcnt Empire de la Chine , plus grand que celui des Turcs. Tous les Tartares de l'Europe ne font pas non plus fujets du Sultan. Ceux de KalmuK , de Citrahan , gens barbares & d'un afpecl: terrible , quoiqu'ils profeflent le Mahométifme , ne lahTcnc {>as d'être fidèles & obéifTans au Czar de Mofcorie , eur Prince légitime. Théodorie , aujourd'hui Caffa , eft la Capitale des petits Tartares : c'eft la feule de leurs Villes qui foit en la pofTeflion de Sa Hautefiè ; elle la tient fans doute comme un gage de leur obéiflance & de leur fidélité à fon fervice. Les Kams des Tartares fe regardent comme les Du Kam héritiers préfomptifs du Trône des Ottomans, c'cft-ies P€(it« > j. 4 1 ri i-T- i • lartarcs, a- dire , comme ceux aulquels 1 Empire doit retourner (a) Les Grecs y établirent au- I de l'Europe. On voit en ce paystrefois leur commerce; ils en firent | là des ruines de ces anciennes Villeur Arfenal , & y fondèrent de les Grecques , & quelques monupuiflantes Vilics. Les Génois y mens des Génois qui fubfiflent enpénétrerent depuis , lorfqu'ils le core au milieu de Sa dcfolation & lurent rendus maîtres du commerce de la barbarie. Tome 11 F f

 par un Traité fait avec eux , en cas que les mâles viennent à manquer dans la famille régnante. Cette e(pérance éloignée , & prefque imaginaire , ne laifle pas de les retenir dans une aufli grande complaiîance pour la Porte , qu'un jeune nomme pourroit en avoir pour un vieillard fort riche qui Tauroit adopté, quoique aflTûré de ne manquer jamais d'héritiers* Les Lettres du Grand-Seigneur n'ont pas moins de force dans la petite Tartarie , que les Edits de Sa Hautefle dans tous les pays de fon obéiflance. Les Turcs de leur côté ne conteftent point à ces Princes leur droit à l'Empire : il rend leur famille refpe&able aux Ottomans , & le Grand-Seigneur n'ofe en détruire la race > mais il ne laifle prelque jamais vieillir ces Kams fur le Trône. Leur conduite eft toujours éclairée par les Bâchas voifins , leurs Etats invertis de Janiflaires , leur volonté traverfée par les Grands Vifirs , leurs deneins toujours fufpects : avec le grand nom d'Empereur dont ils fe parent , ils n'en font pas moins efclaves de la Porte. Si les Tartares fe plaignent de leur Souverain , s'il en eft trop aimé , s'il ne met pas fur le champ en Campagne les troupes auxiliaires qu'il eft obligé de fournir, ou s'il n'a pas pour Sa Hautefle le même refpect que fes ancêtres , elle le dépouille de fes Etats , & en donne Tinveftiture à fon fils , ou à fon plus proche parent , ce qui lui eft d'autant plus aifé, que pour gage de fa fidélité le Kam envoyé au Grand- Seigneur fes enfans ou (es frères. Le Sultan les fait élever à Jamboli , ville de Thrace , ou dans Digitized by Google

DES TU R CS, Liv. VI. it7 rifle de Rhodes. Ainfi prcfque tous ces Princes paflent de la Souveraineté à l'exil, & finiflent leurs jours à Rhodes , qui eft ordinairement leur prifon & leur tombeau. On peut regarder les petits Tartares comme les courfes chafleurs des Turcs , qui profitent & fe nourriflènt petits Tarde leur proie. Ces Peuples s'avancent jufqu a dix tare8, ou douze journées dans le pays ennemi , fans commettre aucun défordre j mais dans leur retour ils pillent , ils brûlent , ils entraînent tous les habitans , de quelque âge & de quelque fexc qu'ils foienr , chargeant leur butin fur trois ou quatre chevaux, qu'ils mènent chacun en main. Ils (ont fi prompts dans leur retraite , & marchent jour & nuit avec tant de diligence , qu'il n'y a point d'armée réglée .qui puifie les joindre ; ils tuent ceux de leurs prifonniers qui ne font pas en état de les fuivre, & vendent les autres , comme la meilleure marchandife de la Tartarie. Ricaut prétend dans ion Hiftoire , que les Tartares qu'on regarde comme de francs voleurs , &c qui font argent de tout ce qu'ils peuvent attrapper, (ont obligés de prendre des atteftations enrégiftrées du nom , du pays & de l'âge de leurs prifonniers , de peur qu'ils ne trompent les Turcs , qu'ils ne pillent leurs terres , & qu'ils ne leur vendent leurs propres Sujets & leurs Efclaves. Il dit que ces certificats fe nomment Pengiks. Mais ce mot fignifie feulement le droit d'un pour cinq , qu'Amurat fils d'Orchan établit fur les Efclaves : de cinq on devoit en donner un au Grand -Seigneur j & fi le nombre de cinq n etoit pas complet , F fi]

rnn vivre, 118 MOEURS ET USAGES on payoit par tête d'Efclave vingt-fix afpres , donc on délivroit un certificat , où étoit dépeinte la perfonne & les traits de Ion vifage , afin qu'on fçût qu'elle avoit acquitté ce droit. C'eft une des erreurs de l'Hiftorien Anglois. Ceux qui marchandent ces Efclaves des Tartares les vintent auflï curieufement, que l'on vifïteroit un animal qu'on voudroit acheter. Les filles les plus belles , & les mieux inftruites à danfer , à chanter & à jouer des inftrumens , font vêtues magnifiquement , &c fe vendent en particulier •> elles font ce qu'elles peuvent , pour donner de l'amour à ceux qui les marchandent. Les jeunes garçons font fort recherchés ; mais lorfque les filles fc trouvent belles , fi l'on en croit les marchands , ce font des bijoux qui n'ont point de prix , des fleurs qui non c point été fanées. On fçait néanmoins qu'il y en a peu , qui échappent à la brutalité de leurs ravifTeurs , a moins que la trop grande delicatefle de leur âge ne les ait confervées. L'Hiftoire nous apprend , que les Tartares fouLeur tiennent mieux qu'aucune autre Nation les longues - ^e & grandes fatigues -t qu'ils vivent grofiîérement , & fe nourrifient de racines , des fruits de la terre tous cruds , & de la chair de ceux de leur chevaux qui meurent en voyage , fe contentant de la faire mortifier fous lafclle de ceux qu'ils montent. Les chevaux , comme leurs maîtres , fouffrent patiemment la faim & le froid , & pendant les rigueurs de l'hiver qui font extrêmes , ils vivent de l'écorce des arbres , & des herbes qu'ils peuvent trouver fous la neige. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. 119 Ce qui eft inconcevable , c'eft que ces Peuples hofpitalité. i_ j ■ j, Leur barbares & les plus grands brigands de la terre , L font en même tems les plus hofpitaliers. Ils vont à cinquante lieues de leur pays attaquer une caravane , détruire des villages -, mais qu'un Etranger , quel qu'il foit , pane fur leurs terres , non feulement il eft reçu partout , logé & défrayé, mais dans quelque lieu qu'il pafle , les habitans fe difputent l'honneur de l avoir pour hôte : le maître de la maifon , (a femme , fes filles le fervent à l'envi. Les Scythes leurs ancêtres leur ont tranfmis ce refpect inviolable pour l'hofpitalité j & ils l'ont confèrvé , parce que le peu d'Etrangers qui voyagent chez eux, & le bas prix de leurs denrées ne leur rendent point cette vertu trop onéreufè. Leurs Villes & leurs Villages font moins compofés de maifons , que de huttes , faites de bâtons & de claies couvertes d'un gros drap de crin; on les nomme Hordes. On compte dans la petite Tartarie deux cens mille de ces Villages > de forte que ne levant qu'un homme par Village , comme c'eft la coutume , ces Peuples mettent fur pied en trèspeu de tems une armée de deux cens mille hommes. Leurs vêtemens en général font conformes à leur nourriture & à leur façon de vivre ; mais depuis qu'ils ont enlevé de grandes richeues de Pologne , & qu'ils ont gagne du bien par la vente de leurs Efclaves , quelques-uns d'entr'eux portent des fourrures précieufes , d'autres font bâtir des maifons i les débauchés employent leur argent en eaude-vie.

15o MOEURS ET USAGES CHAPITRE IV. De h Marine des Turcs. LEs Etats les plus célèbres dans l'Hiftoire n'ont établi & étendu leur domination, cnie parleur puiflance fur mer -, comme fi la vertu fiére & intrépide , dit l'Auteur qui me fournit cette réflexion , eût voulu faire combattre , & furmonter l'aveugle fortune fon ennemie jufques dans le (èin de Ion Empire. Les Romains ne donnèrent des loix à l'Univers , qu'après avoir forcé les mers à les recevoir & à les reconnoître pour maîtres. S'ils n'euflent point armé de flottes , jamais ils n'auroient rempli leurs glorieux defleins ; ils n'auroient jamais étendu leurs frontières au-delà de l'Italie , ils n'auroient point abattu l'orgueil de, Carthage , ni triomphé de toutes les Couronnes du monde. Les Egyptiens , les Perfes & les Grecs ont confidéré les mers comme le principal appui de leur puiflance. Il paroît que les Turcs en ont jugé de même. Dans les premiers tems de leur Monarchie , ils habitoient des pays éloignés de la mer } aufli n'ont-ils connu la marine que fort tard. Avec le tems les Sultans s'appliquèrent à la navigation , qui pouvoir (èule leur ouvrir le partage fur les terres de l'Empire Grec & de tous les Peuples qu'ils avoient deflein de fubjuouer. La plupart des Corfaires fameux s 'étant attachés à eux dans la fuite, ils en reçurent des in£ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.75% accurate

1 Digitized by Google



F. Boucher inv.

Cl. Duflos Sculp.

The text on this page is estimated to be only 24.50% accurate

I I I I I Digitized by Google

DES TU R C S ,'Liv. VI. iji trustions plus utiles. Enfin après la prife de Conftantinople & de Trébizonde , après avoir étendu depuis leurs conquêtes dans la More'e , & dans les autres contrées maritimes voifines des côtes de la Grèce , ils devinrent aufli redoutables fur mer , qu'ils létoient déjà fur terre. Rien ne manque aux Turcs de ce qui eft néceffaire , pour conltruire & pour équiper toutes lortes de vaifleaux. Les forêts lituées tout le long de la Natolie, près du Golfe de Nicomédie & dans la Caramanie, leur fournilTent les bois de feiage & de traverfe , & une quantité prodigieufe de mâts hauts , droits & fans nœuds , que les habitans font obligés d'abattre , de façonner & de conduire au port le plus voifin , ou de contribuer aux frais. La Province de Séliftrée abonde en fer ; la Capadoce & la Paphlagonie , aux environs de Synope & de Caftamone , en mines de cuivre ; les côtes de la mer Noire en fuifs , en réfinc , en poix -, & la Syrie en toutes fortes de gommes. On trouve de même en plufieurs endroits de l'Empire des terres bitumineules , fulphurées & trèspropres au làlpêtre , qui entretiennent les martinets a poudre établis en Egypte & à Theflilonique. Il y en avoit autrefois a Conftantinople , que Ton a détruits à caufe des incendies. Les toiles de cotton pour les voiles fe fabriquent en A(ie , à Smirne , à Mennemin , à Edge & a Livadia. Le lin & le chanvre viennent d'Egypte , & des côtes de la mer Noire. Le Caire fournit l'étoupe , & deux mille pièces de toile rayée pour les tentes des Galères ,

 avec quarante quintaux de fil de voile. Les Chiourmes qui font lame des Galères , ne manquent point aux Sultans ; il vient un Ci grand nombre d'Efclaves de Tartarie par la mer Noire, que les Turcs en achètent, non feulement pour leur (ervice , mais même pour les louer fur les Galères. Ce détail prouve la facilité avec laquelle le GrandSeigneur peut mettre fur pied une armée navale , & réparer en peu de tems , & avec avantage , les plus grands échecs qu'il aura reçus fur mer. Six mois après la fameufe bataille de Lépantc , une nouvelle flotte plus confidérable que la précédente parut fur la Méditerranée. L'Hiitoire me fournit à ce fujet un trait, qui prouve que les Turcs eux-mêmes ne font que trop perfuadés de la facilité qu'ils ont d'équiper des flottes nouvelles & puifTantes. Le Baile de Venife , qui avoit été arrêté à Conftantinople quelque tems avant la bataille de Lépante , ayant appris la nouvelle de cette grande victoire , fît demander auflitôt audience au Grand Vifir , qui la lui accorda. Le Miniilre Turc pénétrant l'intention du Vénitien, lui dit en l'abordant: Seigneur Ambafladeur , je comprens à quel dcflèin vous m'avez fait demander audience : vous avez voulu fans doute étaler ici l'oftentation naturelle à ceux de votre pays , &: jouir du plaifir flatteur de nous voir abattus par la perte que nous venons de faire h mais croyez-moi : plutôt que de faire parade en public de votre folie , longez à quitter ces airs de vanité. Il eft vrai que vous nous avez fait la barbe de bien près j cependant nous vous avons fcié les Digitized by Google

 bras : la barbe peut recroître en trois ou quatre mois , & pour avoir été coupée , elle n'en devient que plus épaifle j il en fera de même de notre flotte. Tant qu'il nous réitéra des bois , nous ferons en état de faire fur mer plus belle figure que jamais. Pour vous , malgré toutes vos bravoures , vous n'oferiez former feulement le deiTein de ratraper vos bras i c'eft ainfî que je nomme le beau & le fameux Royaume de Cnipre , que nous vous avons enlevé. Ce Miniftre étoit certainement bien mftruit de toutes les forces de fon Maître. En efîet ces mêmes Turcs , qui d'abord ne s'étoient fervis que de Corfaires , parce que par eux-mcmcs ils avoient peu d'ulàge de la navigation , avoient atteint alors en fait de marine un haut dégré de puilfance , d'adreflè & de facilité (a). Trébizonde , Chipre , Rhodes , Tunis , les côtes de Barbarie , celles de la Morée , une grande partie de la Méditerranée , toutes ces régions dévoient être fubjuguées par des Monarques , qui pofledoient dans le lein de leurs Etats une unirce intariffable de forces maritimes. Que ne pouvoient-ils pas , quand avec ces avantages naturels , ils étoient fervis fidèlement par de grands Amiraux , tels qu'un Balon-Oglon , un Acomat , un Barbcroufle , un Piali > Que n'eunent-ils pas pu , fi à cette puifTance qui les rendoit redoutables fur mer , ils avoient joint une feience égale de l'art de la navigation ? Car il faut convenir que les Turcs , (a) Ils en étoient principale- I qu'ils redoutoient plus qu'aucun ment redevables à André Doria , } autre Amiral Chrétien.

1 3 4 MOEURS ET USAGES quoique formidables par leurs flottes nombreufes , ont fait d'ailleurs aflez peu de progrès dans la Marine. Non feulement ils ne font en rien comparables fur cet article aux Anglois ni aux Hollandois -, ils ont même ignore jufqu'ici jufqu a l'art de louvoyer. A l'égard de ces Corfaires fameux , qui firent trembler les mers voifines de la Turquie , tout terribles qu'ils fe (ont rendus dans leur tems , il n etoient après tout ni des BlaKS , ni des Tromps , des Ruiters ou des Duquefnes -, d'ailleurs on doit faire attention au peu de comparaifon qu'il y a entre la navigation de l'Océan & celle de la Méditerranée. De fArfenal de Conjîantinople. Mahomet II. s'étant rendu maître de Conflantinople , fon fils Bajazet fortifia l'Empire Ottoman d'un grand nombre de vaifïèaux , dont Sélim profita habilement pour foumettre l'Egypte , l'Arabie , la Syrie , la Paleuine & la Phénicie. Ces conquêtes que Sélim devoit à la marine , l'engagèrent a en perpétuer l'ufage , & à la perfectionner de plus en plus. Dans cette vue il fit bâtir l'Arfenal de Péra , où des Cordonniers , des Charpentiers , des Féronniers & autres Ouvriers travaillent fans ceffe à la conftruclion des Galères , Galiottes , Flûtes , Mahomes , Brigantins , & autres bâtimens de toute efpéce. En cas de befoin», on y affcmble les Ouvriers de Conftantinople & ceux des ifles voifînes. Cet Ar(cnal eft grand , fpacicux , ôc renferme dans une enceinte fermée de hautes murailles pluDigitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. ijj fleurs loges , ou magafins , qui fervent de retraite aux Efclaves , & où l'on conferve tout ce qui eft néceflaire à la conftruftion des vaifleaux , & au défarmement des Galères. Les Gardiens , les Boulangers & autres bas Officiers y ont auffi leur logement , & les Efclaves leurs Chapelles (a) , où les Jéfuites vont les nuits des jours de fête leur lire l'Evangile , les inftruire , les confoler & les affilier avec une charité & un zélé , qu'on ne peut trop louer. Plufieurs Officiers font prepofés au maintien du Des bon ordre dans l'Arfenal. Le Gouverneur a un Sé-°J^|£jde cretaire , qui lui rend compte de tout ce qui entre au port & dans les magafins , & de tout ce qui en fort -, ce Gouverneur en fait enfuite fon rapport au Capitan-Bacha. Le Terfana-Emini , CommifTaire Général , a la recette de l'argent nécefTaire , tant pour le payement des Officiers des Galères & autres bâtimens, que pour toutes les autres dépenfes. 11 rend (es comptes directement auTréfor, & peut fc difpenfèr de lèrvir en perfbnne à l'armée , par un privilège qu'Amurat IV. accorda à Ibrahim-Effendi fon Favori , &: à tous (es fuccefTeurs. Le Garde des rôles garde les états des Infpe&eurs des Ouvriers des Galères. (4) Il y a dans chaque Bagne un peu confidérable une Chapelle entretenue & décorée par les Efclaves Chrétiens ; ils fe cotifent pour payer au Patron du Prctre captif qui la deflert une petite penfion , qui l'exempte de tout travail. I/Efclave qui tient le Cabaret du Bagne , elt obligé de fournir à ce Prêtre tous fes befoins, moyennant une afpre qu'on lui donne de furplus par chaque écot. Les Proteflans en ufent de mCir.c à l'égard de leurs Miniftrcs. G gij

» i36 MO EUR 5 ET V S A G ES Le Gardien Général des Efclaves tient un régiftrc de tous ceux qui entrent , qui fortent & qui meurent. Il affilie deux fois le jour à l'appel , fait châtier ceux qui manquent de s'y rendre , donne la permiflîon de faire quelque négoce , & quelquefois , de concert avec l'Ecrivain, il dilpenfe du fervice de la Galère , fous prétexte de maladie , ou de quel' qu'autre indilpofition -y enfin il accorde la liberté d'aller par la Ville fous caution , ce qui rend fon emploi fort lucratif. Cet Officier a un Commis, ou Sécretaire , qui tient le régiftre des Efclaves, & qui a la direction des fours & de la diftribution du pain & des habits. Deux cens Calfas, ou Ouvriers de rames, ont leurs Officiers & leurs chambres dans l'Arfenal , où ils font nourris & entretenus comme les Janiflaires. Leur emploi eft d'avoir foin des galiottes du GrandSeigneur , pour le fèrvice deiquelles on en détache tous les jours une vingtaine. Lorfqu'ils fê font rendus habiles , on leur donne l'infpedion de la conftru&ion des Galères j ils ont depuis trois jufqua fept afpres par jour , & leurs Officiers foixante. Ces Infpe&eurs font caufe afTcz fouvent par leur négligence de la perte des ouvrages qu'ils doivent conduire. Les Efclaves fur lefquels ils fe repofent de ce foin , bâtifTent le plus légèrement qu'ils peuvent , afin de profiter des matériaux , & dans l'efperance de fe fauver par un naufrage , ou de fe rcpofer dans les ports par la néceflîté de radouber ; ces Galères faites ainfi avec précipitation ne font fouvent calfatées qu'à demi : tant il eft eflentiel de ne Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. M7 s'en fier qu'à foi-même dans ces fortes de travaux , qui demandent une exactitude & une fidélité extrême dans l'emploi des matériaux , puifqu'un clou de moins , une cheville , un peu d'etoupes oubliés ou mal mis , un rien en un mot peut occafionner la perte d'un vaifleau. Des Galères Turques. Les Turcs diflinguent deux fortes de Galères. Différente» Les unes appartiennent au Grand-Seigneur , & fc fones de bâciflent dans l'Arlcnal de Conftantinople aux dé-^aléres pens de Sa Hautelfe -y on les appelle Béglies : d'autres ""^ iont fournies par les Begs , Officiers qui jouiflent de certains Gouvernemens maritimes & de tous leurs droits , à condition qu'ils en entretiendront un nombre proportionné à leurs revenus -, celles-ci le nomment Bégléres. Les Galères Béglies font diftribuées en trois clafTes. La première contient la Bâtarde , montée par le Capitan-Bacha ; la Matelote , commandée par l'Intendant de cet Amiral > celle de l'Intendant de l'Arfenal , & celle du Terfana-Emini. La lecondc claffe comprend les Saltambegs , que le Grand- Seigneur fait conftruire , & qu'il donne à des Capitaines toutes équipées, avec douze mille écus par an , pour les entretenir de Chiourmc , d'Officiers , de Mariniers & de Soldats. La troifiéme claffe eft compofée de onze Tchacales en tems de paix , & d'un plus grand nombre pendant la guerre. Elles (ont conftruit.es , équipées & entretenues par le Sultan :

ijS MOEURSETUSAGES les Capitaines de ces dernières ne reçoivent que cent trente piaftres d'appointement , & quinze lois par jour de (ubfiftance j ils ont outre cela les profits , qu'ils peuvent faire fur les provifions de la Galère de concert avec l'Ecrivain. Le nombre des Galères Bégléres (e mefure fur celui des Places ou contrées maritimes,que le GrandSeigneur donne à des Gouverneurs particuliers , & félon la force & letendue de ces contrées. Rhodes , par exemple , en fournit trois , Tille de Chipre autant , celle de Négrepont quatre , Smirne une , Candie une , & ainfi des autres ; dans un plus grand befbin chaque canton fait un plus grand effort. En général on ne peut fixer le nombre des Galères Turques ^ il augmente ou diminue félon les conjonctures & les différentes néceflités de l'Etat. En tems de paix ce nombre ne monte guéres à plus de trente - quatre i quatre du Grand - Seigneur , fix Saltambegs, onze Tchacales, & treize Galères Be'gléres : elles fervent alors à tranlporter des troupes & des munitions dans les Places maritimes, à courir l'Archipel pour recueillir les droits du Capitan-Bacha , à intimider les Corfaires , & quelquefois à furprendre leurs petits bâtimens dans les ports. Les Galères Turques font fort légères , parce It'^creté. qu'elles ne font point chargées d'œuvres mortes, & qu'elles n'ont à la poupe aucun de ces ornemens inutiles , qui retardent leur courfe & fatiguent les Chiourmes. La Bâtarde n'a ordinairement que trente Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. iî9 bancs (a) : elle porte trois fanaux à la poupe , & un pavillon quarré à chaque mât ; fon grand mât eft lurmonté d'une girouette de cuivre doré appellée Aient , pour marque de (à fupériorité. La fèntinelle de mer qui y fait la garde , ie place dans une hotte dorée. L'artillerie de cette Galère conftfte en vingt-cinq pièces i fept de trente livres de balle, deux canons Artillerie, de quatorze , quatre coulevrines de douze , & douze demi-canons. La matelote & celles de l'Intendant de l'Arfénal &c du CommifTaire font montées de cinq pièces d'artillerie -y les Saltambegs & les Tchacales n'en ont que trois. Les Galères de Rhodes & de Chipre font aufli grandes que la Bâtarde , & armées de même -, elles portent les trois fanaux en fon abfênce. L'armement des autres Galères Bégléres eft femblable à celui de la Matelote. La Chiourmc eft proportionnée à leur armement. Les bancs de la Bâtarde font garnis de huit Rameurs , fix Chrétiens & deux Bénévoles Turcs -, celle de l'Intendant de l'Arfenal , qui étant la Serre-File de l'armée , eft employée à remorquer les Galères qui ne peuvent fuivre , a fix Forçats dans les bancs de la poupe jufqu'au grand mât , & cinq à ceux de la proue. La Matelote & la Galère du Terfana-Emini en ont cinq partout. (a) Soliman IV. & le Grand Vifir Haraet - Kioprili en firent conftruire chacun une de trente . Îuatre , & K.ufci - Ali Capital^ tacha une de trente - deux. Leur

x4o MOEURS ET USAGES Ces malheureux Efclaves ont pour toute nourNourriturc riture du biieuit, avec des fèves & des pois bouillis j«s F°r" ^ans ^ cau » Sue ^ Grand-Seigneur leur fait diftribuer i mais ifs (è privent volontiers de ce potage & de ces légumes , pour obtenir de leur Gardien général la permiflion d'embarquer du vin & de l'eaude-vie , & de faire quelquautre petit commerce. Le Capitan - Bâcha imite la cruelle avidité du Gardien des Efclaves : il fait donner à fes Domestiques le boeuf & le vin, que les Places où l'armée navale aborde, font obligées de fournir pour la nourriture des Chiourmcs -, on ne laiffe aux Efclaves que les extrémités & le plus mauvais de la bête. p . Chaque Capitaine de Galère a fous lui un LieudcTcïafé- tenant, qui porte le fifflet, fait la fondion de prêtes, micr Comité & de Pilote , & commande la Chiourme & la manœuvre. Les autres Officiers de la Galère dépendent de lui , ainfi que les Canonniers , & l'Ecrivain qui tient le rôle des Efclaves & des Forçats. La Bâtarde eft montée de quatre Comités ; de {oixante bénévoles Turcs , depeur que s'ils étoient Chrétiens , ils lie liafiènt des intelligences avec la Chiourme pour emmener le bâtiment -, de trente Mariniers , & de foixante foldats feulement , parce que dans l'occafion les Domeltiques du Capitan-Bacha occupent les polies , & prennent les armes. Les autres Galères n'ont que la moitié de cet équipage , avec des Azapes & cent Léventis. En
Digitized by Google

DES TURC S, Liv. VI. i4l En cas de guerre avec les Vénitiens , ou dans quelqu'autre oefoin prenant , le Grand - Seigneur fait telle levée pour la marine qu'il juge à propos ' on enrôle les nouveaux Matelots pour fix mois , à vingt-cinq Dolars chacun. Les Grecs & tous les autres Chrétiens (ont reçus indifféremment dans ces recrues , & fans diftin&ion de Religion , quoiqu'ils (oient exclus des autres Corps de Milice. Les Azapes qui en tems de paix font prépofés i la garde de l'Arlènal de Conftantinople , Ce diftribuent fur les Galères pendant la guerre. On embarque auifi plufieurs Compagnies de Janiflaires , fous le commandement d'un Officier , cjui prend alors la qualité de Janiffaire Aga de l'armée navale. Ces Janiffaires ne fervent que dans les defeentes , & pour les actions de vigueur ; ils ne font aucun fervice fur la Galère : cependant ils n'aiment point cette forte de Campagne , qui n'augmente point leur folde. Les Léventis font proprement chez les Turcs les Soldats des Galères -, leur nom fe donne ordinairement & indifféremment à toutes les troupes de mer. Ils ont été long-tems peu dociles aux ordres des Commandans , (ans difeipline & fans expérience pour le (èrvice j mais depuis les réglemens faits par Mezzo-Morto , ils femblcnt avoir perdu une partie de leur férocité , & avoir acquis plus de difpofition à obéir. On les loue ordinairement dans le befoin ; on leur donné pour leur voyage une certaine Tome 11 Hh

xAi MOEURS ET USAGES fommc , cinq ou fix mille afpres , par exemple , & à leur retour on les congédie. Difcipline de l'Aimée navale des Turcs. Son départ Lorfque la flotte Ottomane fort de l'Arfenal de deConaan- Conftantinople, toutes les Galères ornées de plufieurs grands pavillons a la poupe , de petites bannières & banderolles le long des avant-bandes , & au bout des vergues de longues fiâmes de toutes fortes de couleurs , dont la diverfité forme un agréable^ mélange , défilent à leur rang après la Bâtarde , qui s'arrête devant le cabinet du Grand-Seigneur fitué au bord de la mer. Là elles lèvent toutes leurs rames , & font une décharge de canons & de moufquets en deux tems , mais avec tant de juftefle & de précifion , qu'on croiroit n'entendre que deux coups. Pendant le falut des Galères , le Capitan-Bacha & les principaux Officiers de l'Arfenal mettent pied à terre à ce cabinet , pour faire la révérence a Sa Hauteflè , qui les régale de veftes , de ligueurs & de parfums La flotte étant enfuite arrivée au Château des Dardanelles , le Grand Amiral de l'Empire fait la revue générale des Galères , examine fi tous les bancs font remplis d'Efclaves , de Forçats & de Bénévoles , & fi les Capitaines aufquels on donne la paye des Bénévoles , ne fubftituent point à leur place des paflè-volans. On les examine- chacun en particulier -y & fi auelqu'un eft trouvé en fraude , il eft condamné à la baftonnade , & châtie. Digitized by Google

DES Tl/KCS,Liv. VI. l4$ Si la flotte mouille dans un port habité , le Grand jjivan d Amiral de qui dépendent comme de leur Chef tou- Captantes les troupes de mer , tous les Officiers de l'Arfenal , Baclu* & tous les Ouvriers qui y travaillent , tient dans la Bâtarde un Divan auflï folennel que celui du Serrail. Alors toutes les Galères lèvent leurs tentes , la Milice fe met fous les armes, la Chiourme Ce tient debout , & tous les Officiers forment une double haie , depuis le milieu de la poupe où eftle Tribunal du Capitan - Bâcha jufqu'aux échelles. Les principaux Officiers de fa Maifon font debout derrière lui en demi cercle. Après que les tambours , les trompettes , les timballes & les hauts-bois ont annoncé l'ouverture de l'Audience , on tire le rideau de poupe , les Chiaoux font leur cri ordinaire d'acclamation , le ChiaouBachi en habit de cérémonie impofe filence , & ordonne à tous ceux qui ont des affaires de s'avancer à la file -y ce qui fe fait fans bruit , & dure deux heu* res : s'il refte quelques caufes à décider , on les remet au lendemain. Il eft permis de citer a ce Tribunal tous les Officiers de marine \ les Commandans& les Habitans des Villes , Places & Côtes maritimes y font jugés fans appel , 6c même à mort : on les exécute à fantenne de la Matelote, s'ils font de la marine -, s'ils n'en font point , l'exécution (c fait à terre devant la poupe de la Bâtarde. Le Capitan-Bacha eft affifté dans fon Divan de Officiers . deux Officiers établis & payés par le Grand-Seigneur * Jj^f^f. l'un nommé Ourdou -KaM, l'autre -appelle Rets- teot. H hij

z44 MOEURS ET USAGES Effcndi. L'Ourdou-Kadifï , ou Juge de l'armée navale, connoîc de toutes les Caules civiles , & l'Amiral lui en renvoyé grand nombre , qu'il de'cidc fouverainement : fes Arrêts font reçus & exécutés dans tout 1 Empire. S'il s'agit d'affaires criminelles , les Juges des lieux où l'armée a mouillé , inftruifent le procès , & fignent l'Arrêt avec le Reis-Effendi , qui le (celle. Le Reis-Effendi eft le Chancellier de l'Amirauté ; il entre dans tous les Confeils de la Marine , dont il expédie les Actes, &en garde les Régiftres dans une canette , qu'il ne peut ouvrir qu'en préfence de l'Amiral. Outre l'appointement qu'il reçoit de la Porte , cet Officier tire une certaine rétribution de toutes les expéditions qu'il délivre aux Officiers de la Marine , qui lui font des préfens confïdérables. Il a , comme l'Ourdou -Kadifi , la table de l'Amiral, & fon logement au-dellus de la proue de la Bâtarde. C'eft à lui que chaque Ecrivain de Galère rend compte du rôle des Efclaves & des Forçats. Ces Ecrivains (ont prefque tous Chrétiens ^ on fc confie à eux pour cet emploi plutôt qu'aux Turcs > quoiqu'ils ne foient pas toujours fidèles , & qu'ils ne fafTent point de difficulté de rogner la portion de leurs infortunés confrères , qui eft très - petite. L'Ecrivain de la Bâtarde eft prelque toujours François de nation. Chaque Ecrivain n'eft chargé des Efclaves & des Forçats , que pendant qu'ils font à l'Arfenal ou à terre. La Mufïque guerrière annonce la manœuvre à Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VI. 145 trois repriies différences : la première marque le moment de lever l'ancre ; la féconde recommence quand elle a quitté le fond , & la troifiéme à l'inf* tant du départ. Cette même mufique fe fait entendre trois fois le jour , le matin , à midi & au foir , pour annoncer les heures de la prière. C'eft la Bâtarde qui marque tous les mouvemens de la flotte -y elle fait toujours voile la première , & mouille de même. Les Galères qui font la découverte à lavant-garde s'arrêtent en approchant du port, pour lui laiflèr le paffage libre. Les troupes , les Officiers ôc les équipages (ont Du payepavés régulièrement tous les trois mois comme fur menl dc r ; . 6 j ' ' j a Flotte, terre, & avec autant de cérémonie. Le jour du payement , le bruit des tambours , des trompettes & autres inftrumens précède l'aurore -t on orne les «Galères , & tous ceux pour qui fè fait la fête , couverts de leurs habits de cérémonie fe tranfportent fur la Bâtarde , où on leur diftribue leur montre en préfence de l'Amiral dans un Divan folennel. Apres l'afTemblée , le Capitan - Bâcha met pied à terre , fuivi des Bcgs & autres Officiers principaux des Galères , aufquels il donne un grand repas. Il fait aufli diftribuer du ris & du mouton aux Janiflàires , aux troupes particulières , & aux bas Officiers de fort armée , comme cela (è pratique dans le Serrail. Les Officiers de la flotte qu'un (ervice alhief n'attache point à la perfbnne du Capitan - Bâcha , font diftribués fur les autres Galères , ou ils reçoivent une étape journalière pour eux fie pour q^ua^ 1 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.76% accurate

146 MOEURS ET USAGES cre valets chacun. Lorfque l'armée mouille, ou qu'il fait bonnace , ils font obligés d'aller faire leur Cour,c'eft-à-dire, de demeurer aflez long-tems debout dans une pofturc refpeclueufe , les mains eroifées fur l'eftomac & la vue baiflee , en attendant un regard favorable ou une commiflion (a). S'il àrrive quelques Officiers de confidération , de terre ou de mer , ce font eux qui les reçoivent , & qui les conduifent à l'audience de l'Amiral (a) Le métier de Courtifan 1 L'ambition des Grands abbac leur eft prefque le même dans tous les orgueil , en même tenu qu'elle pays ; partout même viciffitude femble les élever, dans les plaifirs & dans les peines. Digitized by Google



The text on this page is estimated to be only 29.17% accurate

MOEURS ET USAGES DES TURC S y LIVRE SEPTIEME.
Suite du Gouvernement Militaire des Turcs. =5 j Ai traité dans le Livre précédent jdes troupes de terre & de mer , Jque le Grand-Seigneur peut mettre fur pied , de leur nombre , de fleur force ou de leur foiblcfle , & de la difcipline quelles obfervcnt. Je parlerai dans celui-ci de TArtillerie dcsTurci& de leurs armes, des inftrumens guerriers & des chevaux dont ils fe fervent , de leurs ientimens fur la guerre , de leur manière d'aflembler une armée , de leurs marches , de leurs camDigitized by Google



*48 MOEURS ET USAGES pemens & de leurs provifions , de leur façon de combattre , & de leur intelligence dans le métier de la guerre. Ces de'tails également amufans & inftru&ifs achèveront de mettre le Lecteur au fait de leur Gouvernement Militaire. * CHAPITRE PREMIER. De ï Artillerie & des Armes, ANciennement , & de tout tems , la néceflîté d'attaquer & de fè défendre a fait imaginer aux Nations diverfes inventions meurtrières , capables de porter la mort parmi leurs ennemis, de rompre ou decrafer leurs bataillons, & de renverfer leurs murailles & leurs remparts. La malice & i'injuftice des hommes perfectionnèrent dans la fuite ces premières découvertes d'abord affez imparfaites, & leur firent trouver l'art de porter des coups plus terribles & plus fûrs. Telle fut l'origine des armes , & des machines de guerre devenues inutiles depuis l'invention de la poudre. Les Turcs ne différent prefquc en rien fur ce point des autres Peuples de l'Europe ; cependant pour ne rien omettre , j'ai cru devoir faire cet article particulier , où je dirai deux mots de leur Artillerie & de leurs Armes. De ï Artillerie. Les Turcs fe fervirent d'abord du Bellier , & des autres machines de guerre propres à abattre des murailles , Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VII. i4r railles , ou à lancer des pierres. Le Sur-intendant de Origine de ces machines e'toit appelle Zemberek - Chi - Bachi y\^^c c eft-à-dire, Chef, Commandant ou Président. Cette Turc». Charge ne fubfifte plus, depuis qu'en 1410. ils commencèrent à faire ufage de la poudre à canon , prcfque dans le même tems que le Comte de SalifDury s'en fèrvit devant la ville du Mans. Quoique dès-lors la poudre & l'effet du canon , Comment des fufils & autres armes à feu ne fufTent plus un eUVÏft « n> „ , . r , pertectionmyltere pour ces Peuples, non plus que pour lesnée parmi autres Nations, ils ignoroient encore absolument ettX« ce qui concerne la fonte des pièces & des boulets , les affûts des canons , & les équipages propres pour les traîner & pour s'en fervir utilement. Les fréquentes guerres qu'ils ont eues depuis avec les Princes Chrétiens , les victoires qu'ils ont remportées fur eux, les ont mis en pofTe/fion de quantité de pièces d'artillerie , dont ils ont fait à leur tour un aufli pernicieux ufage pour leurs voifins , qu'il leur avoit été funefte à eux-mêmes. Arrivé devant Conflantinople , Amurat II. fe fervit utilement de fon canon , pour faire brèche à la muraille. Pour brider cette Ville , Mahomet II. bitit la forterefle de Lémocopie fur le bord de la mer de Marmara , & il y établit une batterie fi terrible , que deux de fes pièces portoient la balle d'environ deux cens livres. Selim dut à fon artillerie la victoire qu'il remporta en Egypte fur les Mammelus. Mahomet n'en fit pas un ufage moins avantageux contre la ville de Négrepont. Au nége de Scutari , où les femmes combattoient également comme les hommes pour la défenfe de J'orne II. li

 leur Ville, les Turcs avoient deux mortiers donc les boulets e'coient d'une telle compofition , que lorfque le feu y avoit pris , on avoir peine à leteindre : un de ces mortiers fut planté au pied de la colline , vers le Septentrion , au-deflus de l'Eglife de faine Blaife ; dc-Ià jailliflbit une pierre péfant douze quintaux, qui s'élançoit en l'air d'une telle vîteue, & avec un bruit & un fifflement û étrange , qu'on l'eût pris pour un coup de tonnerre. Ces Peuples ont auffi un double canon , qu'ils appellent le Canon du Prince. Enfin par fuccefiîon de tems tous les fecrets mortels de l'artillerie leur ont été dévoilés i l'ufage des canons , des fufils , des piftolets , des bombes , des grenades leur eft devenu familier. Tous leurs vaifîeaux font munis d'artillerie : leurs armées de terre ne marchent jamais fans ces iecours meurtriers -> ils ne peuvent plus s'en pafièr , & ne différent de nos ufages à cet égard , qu'en ce qu'ils font porter le métaiï fur des chameaux , & fondent les pièces fur les lieux. Les tentes , la poudre , les ponts , les batteaux , les munitions enfin qui accompagnent les armées , font auflî portées par des chameaux , qui ont des Conducteurs (ùbalternes fournis à un InfjK&eur général. Cet animal eft d'autant plus propre a cet ufàge , que dans un beioin prenant il paflè cinq à fîx jours fans boire. Sélim qui défit le Soudan du Caire , avoit à fa fuite plus de vingt mille chameaux , quand il combattit le Sophi Ifmaël aux champs Calderins , près le mont Taurus. Soliman fon fils en avoit davantage. On peut juger combien cette artillerie eft nomDfgitized by Googk

DES TURCS, Liv. VIL 251 breufe, par les pertes confidérables que les Turcs ont faites en ce genre dans ces derniers tems. Après la bataille de Zeuca , que le Prince Eugène gagna fur eux (bus Muftapha IL les Impériaux trouvèrent dans leur camp foixante - douze pièces de canon , vingt-cinq mille quatre cens boulets , cinq cens cinquante-trois bombes , & cinq cens cinq barils de poudre. La victoire que le même Prince remporta Fur ces Infidèles dans les plaines de Peter-Waradin , valut aux fîcns cent foixante - quatre pièces de canon , & une quantité prodigieufe de bombes , de boulets , de grenades & de poudre. Celle enfin qui le rendit maître de Bellegrade le 1 6 Août 1 7 1 7. le mit en poûeflion de cent trente-un canons de bronze , de trente mortiers , de vingt mille boulets , de trois mille bombes , trois mille grenades , fix cens barils de poudre , & trois cens barils de plomb : on trouva dans la Ville conquife cent foixante-quinze canons de bronze , vingt-cinq de fer , & cinquante mortiers ; il y avoit outre cela fur les frégates & fur les Saïques Turques cent deux canons de bronze , & quatre-vingt-quatre de fer. Lorfque les troupes font un long trajet , les Turcs ne gardent que quelques pièces de canon toujours prêtes à tirer , pour défendre le quartier du Grand-Seigneur. Les pièces deftinées au fervice de terre font ordinairement à Conftantinople ; l'artillerie des vaifTeaux eft à Péra fur le bord de l'eau. Des Armes. tes armes des Turcs font le piftolet , l'épée , le Vù)

xSz MOEURS ET USAGES cimeterre & le Girit. Cette dernière efpéce cft une Du Girit. courte javeline aifée à lancer : ceux qui fçavent la manier en portent ordinairement trois , pendues dans un étui au côté droit de leur cheval ; ils font (i adroits à toucher au but avec cette arme , qu'ils le difputeroient au fufil même. Méhémet-Aga, grand Ecuyer fous le dernier Achmet, eft un de ceux qui ont le plus excellé à lancer le Girit. On ne parvient pas d'abord à ce dégré de perExercice defeftion. Les Turcs commencent par un Girit de "arme""6 &r > <V*"i\s lancent de la main droite vers un monceau de terre molle , ayant le pouce gauche appuyé fur leur ceinture , & lés pieds places fur une même ligne. Après cette première épreuve , ils le fervent d'un Girit de bois , deux fois auifi gros que les communs -y il faut qu'ils réuffuTent à le lancer deux mille fois de fuite , toujours de manière qu'il entre dans le monceau de terre. Enfin ils en viennent à la javeline ordinaire , qui en comparaifon de celle de fer , leur femble aufli légère qu'une plume. Il y a dans le Serrail une grande place deftinée pour l'exercice du Girit j là les Grands de la Porte Ce rendent le plus (buvent les Vendredis , en fortant de la Mofquée : ceux qui s'exercent font quelquefois au nombre de mille. Lorfqu'il y en a d'eftropiés , fi le Grand-Seigneur a été de la partie , il fait diftribuer à chacun une bourfe de cinq cens écus -y fon ' Tréforier qui le fuit partout , eft toujours prompt à exécuter ces fortes de libéralités , qui font plus ou moins grandes , félon que le Sultan eft de bonne ou de mauvaife humeur. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VII. %n CHAPITRE II. i Des Etendons , des hflrumens de guerre & des Chevaux. CHaque Nation , chaque Corps de troupes d'une même Nation fe diitingue à la guerre par la forme , ou par les couleurs différentes de fes Enfeignes. Les armées font de même toujours accomFagnées d'une mufique guerrière , propre à animer ardeur des Soldats , & à réveiller leur courage. Les Turcs n'ont point à cet égard d'ufages differens de tous les autres Peuples , comme on le verra par ce que je vais dire. Des Etendarts Turcs, Les Etendarts de toutes les Nations (ont longs & larges , attachés à une lance , dont l'extrémité pafle au-deflus de 1 etendart même. Les couleurs , les figures ou devifes en font la différence. Les Etendarts des Turcs font d'une étoffe de foie de diverfes couleurs, chargée d'une épée flamboyante environnée de caractères Arabes en broderie : une groffe pomme dorée attachée au bout de la lance , & furmontée d'un CroifTant d'argent, termine Ietendart -, ce qui , félon eux , reprefente le Soleil & la Lune. Si au-defTous de la pomme dorée & autour de la lance il n'y a que de gros flocs de queue de cheval à longs crins teints de diverfes couleurs , on

 appelle les étendarts Tougs. L étendue du commandement régie le nombre de ces queues ; çlus on en a , plus on eft grand : on dit Bâcha a deux queues , Bâcha à trois queues -, celui qui en a trois eft fupérieur à celui qui n'en a que deux. Or' 'ne des Quc^4ues - uns f°nc remonter l'origine de ces Etcndans à queues jufqu'à Alexandre le Grand , qui , dit- on , en gueuc. portoit une au timbre de fon cafque -, mais les Turcs en rapportent l'hiftoire d'une autre manière. Ils difent emun jour ayant livré bataille aux Chrétiens , leur etendart fut pris dans la mêlée ; que voyant fes Soldats décourages par cette perte , d'un coup de fabre leur Général abattit la queue d'un cheval , & l'attacha au bout d'une demi-pique , en s'écriant : Voici le grand Etendart , qui m'aime me fuive. Ils ajoutent , que les troupes s etant ralliées à ce fignal , gagnèrent la bataille. De l'Eten- Le premier & le principal étendart des Turcs , hom«.M*"c£fc celui qu'ils appellent letendart du Prophète. Il feroit afiez inutile d'examiner, fi c'eft effectivement letendart même de Mahomet , ou quclqu'autre fait fur le modèle du premier. Quoiqu'il en (oit , celui qu'ils appellent de ce nom eft verd. Si l'on en croit la tradition , il faut fuppofer que le Salavat , ou la Confeflion de Foi Mahométane , y étoit autrefois écrit en lettres noires -, mais il y a long-tems que cette écriture eft effacée : pour toute infeription , on y voit le mot Alem au bout de la lance. Il paroît déchiré en beaucoup d'endroits ; aufli ne le déploye-t-on jamais , depeur que le vent n'achève de le mettre en lambeaux. On le porte • Digitized by Googl

DES TURCS, Liv. VIL iJf roulé autour d'une lance devant le Grand-Seigneur j & il demeure ainfi expofé , jufqu a ce que les troupes fe mettent en marche. Auflitôt que l'armée eft arrivée à (on premier campement , on met l'étendart dans une caifle dorée , où fe confervent aufli l'Alcoran & la robe de Mahomet -, tout cet équipage eft chargé fur un chameau , qui précède le Sultan ou le Grand Vifir. Autrefois cet étendart étoit en fi grande vénération, que lorfquil arrivoit quelque fédition à Conftantinople ou dans les armées , le plus fur & le plus prompt remède pour l'appaifer , étoit de l expofer à la vue des rebelles. Cet artifice a fouvent tiré d'embarrâs les Monarques Ottomans. Sept grands étendarts précédent le Grand-Seigneur lorfqu'il va à la guerre. Tous les Gouverneurs de Province ont aufli leurs étendarts particuliers} ce (ont les fymboles du pouvoir qui leur a été confié. Ces marques d'honneur les accompagnent fblennellement partout où ils paroiflcnt en cérémonie ; ils les tiennent au lieu le plus remarqua* ble de leur logis ,à l'imitation des Romains , quirévéroient comme chofes facrées leurs Aigles & leurs autres Enfeignes militaires. S'il eft queftion de lever une armée , tous les particuliers fe rendent fous l'étendart du Sanjac ; chaque Sanjac fè range fous celui du Bâcha , & chaque Bâcha fous celui duBéglcrbeg. L'Accompagnement militaire de ce dernier marque le rendez-vous. Tabukhana eft le nom , que les Turcs donnent a cet accompagnement mihtaire , que l'Empereur

tjé MOEURS ET USAGES accorde aux grands Officiers qui font à fon fervice l De & qu'ils entretiennent à leurs dépens. Le Tabulchana 1 * m a" ^ un Vifir confifte en neuf tambours -, neuf ZurtieSEairedcszems , ou joueurs de Zurnazer , forte d'inftrumcnt Officiers, fcmblable au fifre -y fept trompettes ; quatre Zillcrans qui portent le Ztll, elpéce de baflins de cuivre , qui frappés l'un contre l'autre rendent un fon perçant & clair-, trois Tougs ou étendarts à queue-, un Alem verd, étendart proprement dit \ & deux autres étendarts trcs-larges. Les Bâchas qui ne font pas d'un rang inférieur aux Vifîrs , quoiqu'ils ne foient point honorés de ce titre , ont deux queues de cheval , & tout le refte de l'accompagnement attaché aux Vifîrs. Les Princes de Moldavie &'de Vallachie jouiffent du même privilège. Un Beg , ou Sanjac , a les mêmes étendarts , mais .il n'eft précédé que d'une feule queue. Les Sanjacbegs qui font inférieurs aux Begs , n'ont qu'une queue de cheval, & le GrandSeigneur ne leur accorde qu'un Sanjac. Cet emploi e'toit autrefois le plus honorable de l'Empire ; mais depuis Soliman III. & les divers réglemens qu'il fit dans le militaire comme dans le civil, il eft devenu le moindre de tous : les Bâchas , aujourd'hui fupérieurs , font de nouvelle création. Les étendarts ou drapeaux des JanifTaires font fort petits , & mi - partis de rouge & de jaune , furchârgés d'une épée flamboyante en forme d'un éclat de foudre vis-a-vis un Croiflant. Ceux des Spahis font rouges j ceux des Séli&arlis font jaunes. Tous les étendarts des Provinces font à U garde d'un Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VII. ±57 d'un Officier appelle Emir-Alem. Cette Charge eft une des plus diftinguécs , & lui donne rang aprcs les Bâchas , les Béglerbegs , les Cadileficers , & l'Aga des Janiflaires. L'Emir-Alem a auffi la garde des étendarts particuliers du Sultan , qu'il précède immédiatement à l'armée , faifant porter devant lui une Cornette mi-partie de blanc & de verd , pour marque de la dignité. Si quelque Sanjacat vaque par mort ou autrement , il en tient les régiftres , Ôc en avertit les Bâchas -, ceux - ci en confèrent avec Sa Hauteflè qui en difpofe à ion gré. L'EmirAlem conduit d'abord le nouveau Sanjac chez lesBâchas, d'où il va prêter le ferment accoutumé , & recevoir enfuite la marque de fa Dignité de la main de l'Emir-Alem i celui-ci reçoit à ion tour du nouvel élu un préfent proportionné à la valeur de la promotion. Des hjlrumens de guerre. Les Turcs, comme les autres Militaires , ont dans leurs armées des trompettes , des fifres, des hautbois , des clairons , le zill & des tambours -, ces Initrumens guerriers dépendent tous du Garde-étendart , & non pas de l'écurie , comme parmi nous. Leurs trompettes & clairons (ont prekjue femblables aux nôtres , mais leurs tambours font différens , Tambours; & ils en ont de plufieurs fortes. Les uns font compo- > fes de deux petits boucliers garnis d'anfes en-dehors, qui frappés l'un contre l'autre rendent un fon aigu & éclatant. D'autres font deux chaudrons aufTi d'airain, pendus à l'arçon de la felic, & dont l'un eft Tome II K K Digitizedjsy Google

ij8 MOEURS ET USAGES plus petit que l'autre , pour former une efpéce d'accord ^ ils (ont en tout femblables aux attabales des Maures , & aux tambourins des Reîtres. Quelquesuns enfin font faits de grofles caifïes de tambour, fans timbre ni cordes , parce qu'on en bat des deux côtes , par-devant , de la main droite , avec un bâton fort & recourbé , & par-derriére , de la gauche , avec une baguette fine & déliée qui double les coups. Les Turcs fçavent fi bien s'accompagner, quand ils les battent de compagnie , qu'on diroit que deux ou trois cens ne forment qu'un fon. Des Fifres. s Au lieu de fifres , ils font accompagnés de hautbois qui s'accordent à leur cadence -y ces haut-bois font plus courts que les nôtres , & plus larges par la patte , ce qui rend leur fon plus aigu & plus perçant. Cette mufïque guerrière qui fuit tous les mouvemens de l'armée , fe tient pendant le combat côté du Vifïr , & ne cefle de jouer tant qu'il dure , pour foutenir l'ardeur des troupes. Si les JaniflTaires ne l'entendoient plus , ils augureroient mal du fuccés de la bataille , & prendroient peut-être la fuite. Des Chevaux des Turcs. Les Turcs en général aiment les chevaux , & fe plaifent à les parer magnifiquement. La Macédoine , la Theflalie (a) & l'Arabie (b) leur en fournifTent ■ (a) Philonieus reçut d'Alexan- prix d'un cheval Theflalien j c'édre le Grand douze talens , c'eft- toit le fameux Bucéphale. a-dire douze pille écus , pour le (*) Il faut que les chevaux

Digitized by Google

 de propres à contenter leur goût & leur dclicatefle à cet égard. Les chevaux Vaïlaques & les Tranfylvains (ont également beaux & utiles pour le Corps des troupes -y mais , félon Hérodote & Strabon , les chevaux Caramans ou de Cilicie , ceux de Syrie , d'Arménie & de Médie , font les meilleurs & de plus gros corfage. Quelques - uns leur préfèrent ceux de Barbarie , parce qu'ils font phis vifs & de plus longue haleine. Le goût des Turcs en fait de chevaux n'eft pas abfolument conforme au nôtre. Ils les aiment hautmontés fur des jambes déliées , qui , félon eux , (ont une preuve de leur vîtelTe -y ils veulent encore qu'ils ayent la corne longue &c noire , parce quelle indique la force & la vigueur : il faut enfin pour leur plaire , que leurs yeux foient gros & ardens , le col long fans être trop mince , la tête petite, les oreilles courtes , aiguës & dures , la bouche large & bien fendue , & la cjueue longue. Ils ne leur mettent en été qu'une légère efclavine fur le dos pardélais leur caparaçon de toile j en hiver ils les couvrent d'un gros feûtre , qui traîne jufqu'aux pâturons. De leur fiente féchée au Soleil , réduite en poudre & détrempée d'eau , ils forment une haire ferme & folide , qui leur fert de litière. Au camp ou en voyage , ils aiment mieux les laifTer fur la terre nue , que de leur faire une litière avec de la paille. en a qu'on eftime & qu'on vend cent nulle écus, KKij Arabes foient d'une grande beauté & bien bons , s'il eft vrai , comme Tavernicr le rapporte , qu'il y

 Les Maréchaux Turcs applatiflènt la corne des chevaux , & font leurs fers la moitié plus légers que les nôtres ; leurs felles font aufli plus légères , & leurs étriers plus larges d'affiette.

CHAPITRE III. Sentimcns des Turcs fur la Guerre.

LEs Turcs , pour peu qu'ils ayent eu d'éducation , font communément fiers & braves -7 les armes leur font familières , & jamais le combat fingulier ne leur fit peur. Témoin ce Bâcha , qui ayant fait appeller fon Chirurgien pour le faigner, tenoit d'une main fon cimeterre tout nud , fous prétexte qu'il de voit être armé de fon fabre, puifque le Chirurgien l'étoit de Gl lancette. Cependant ils ne voi^t jamais à la guerre de fi bon cœur, que Iorfque le Grand-Seigneur marche a leur tête : on a vu rarement qu'ils ayent fait de grandes conquêtes fans leur Souverain. Les infultes , les progrés de leurs voifins , s'ils font Mahométans , ne font , pour ainfi dire, qu'effleurer leur vengeance •> toute guerre leur paroît injufte , dès qu'elle ne tend qu'à augmenter les revenus de l'Empire. Mais s'il s'agit d'attaquer nos Provinces , tout s'enflâme chez eux pour nous combattre & pour vaincre. Perfuadés que la divine Providence, qu'ils regardent avec raifon comme la difpenfatrice des heureux fuccès , ne les favorife jamais davantage Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. VIL 161 que contre nous , ils marchent avec l'ardeur la plus grande* Le nombre des ennemis , leur valeur , l'habileté de leurs Généraux, rien ne les effraye, lorf» qu'ils ont pour but de leur entreprife notre abaiflèment , & par une conféquence néceffaire , la propagation du Mahometifme ; c'eft là leur guerre la plus légitime. Malïàcrer des Chrétiens , félon eux , c'eft mériter des couronnes dans le Ciel -y rien n'obtient fi efficacement la rémiflîon de leurs crimes , rien n'eft plus propre à les fanctifier. Pénétrée de ces idées , une Sultane envoya au fiége de Scutari afTez de métail, pour en fondre un canon extraordinaire } elle efperoit pour le falut de fon ame , que l'effet de cette machine meurtrière immoleroit presque autant de Chrétiens , que toutes les troupes en(emble pourroient en faire périr avec leurs armes, Kioprili-Muftapha-Pacha , Grand Vifir fous le régne de Soliman oncle d'Achmet III. perfuada à ce Prince de faire publier, que la guerre d'Allemagne n'avoit d'autre caufe que le défir d'étendre la Foi Mufulmane ce motif ranima les Soldats rebutés par les mauvais fuccès de cette entreprife. Jamais un Empereur Ottoman n'eft îi refpecté , que lorfqu'il a augmenté fes Etats de quelquesunes de nos Provinces y il ne peut bâtir de Mofquée , qu'il n'ait fait prêcher l'Alcoran dans une Églife Chrétienne de Ces conquêtes. C'eft pour cette raifon qu'on appelle l'Incrédule la Mofquée d'Achmet III. parce que lorfqu'il la fît bâtir , ce Sultan n'avoit encore rien conquis fur les ennemis du Mufulmanifme.

%6t MOEURS ET USAGES Animés de ce ze'le de Religion , autrefois les Turcs marchoienc à l'ennemi avec aflurance , & s'expofoient hardiment dans les occafions les plus défefpérées , fans daigner prendre ni calque ni cuirafle , ni aucune autre précaution pour la confervation de leur vie. Tel ctoit l'effet de leur fentiment fur la prédeftination , qu'ils admettent fans aucune modification , & de la manière la plus outrée. Ils ne craignent point , par exemple , de dire que Dieu eft auteur du mal , (ans ufer d'aucune diftindtion , ni d'aucun adouciflement. Ils penfent aulli qu'il eft l'auteur de tous les iucecs heureux -, le bonheur , félon eux , eft une manifeftation non équivoque de fa volonté. Ce fut pour, cette raifon , qu'ils ne firent point mourir les enfans de Bajazet 1 1. du tems qu'il étoit en guerre avec Zizime fon frère ; ils attendoient , diloient-ils , comme une marque infaillible de la volonté de Dieu , quelle feroit la fortune du pére. Ils croyent qu'un homme , fut-il aufli dur que le diamant même , ne peut échapper à la Loi du deftin j que chacun porte fur fon front le moment de fa mort , gravé par le doigt de Dieu même en caractères invifibles aux yeux des hommes ; qu'on ne peut éviter cette mort , ni par la prudence , ni par quelques efforts que l'on rafle. De-là ces cxprefnons qui leur font familières : Ce qui efl écrit fur le fi ont , ne peut manquer et arriver ; le fang qui doit for tir ne ffauroit rejler dans les veines : Dieu a compté nos jours , il a prcdejliné ce que nous devons devenir. Pénétrés de cette faufle perfuafion , dont Mahomet fçut fi bien faire uiàge , les Turcs craignent Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VII. zé* aufli peu la pefte , que les coups de leurs ennemis. Ils vifitent aufli familièrement des peftiféïés , que nous vifitons nos amis qui ont la goûte , la pierre ou la fièvre -y ils couchent avec eux (a) , dépouillent ceux qui meurent, & mettent leurs habits fur le champ : aufli périt-il fouvènt plufieurs familles entières , fans qu'il refte perfonne pour recueillir leur fucceffion. Quelques Turcs plus éclairés commencent cependant à ne plus tant compter fur le précepte du Prophète. Dans le tems d'une pefte extraordinaire , ils fe retirent fous divers prétextes dans des villages éloignés , particulièrement dans les endroits les plus élevés, l'expérience leur ayant appris que le bon air confèrve la vie , & que le mauvais la détruit ; ce changement regarde furtout les Gens de Loi , qui fe piquent de (e diftinguer du commun par des lumières plus étendues. La prédeftination ne fait plus de même qu'une légère impreflion fur les gens de guerre ; s'ils s'expofent encore aujourd'hui au danger , c'ell moins en conféguence de ce fentiment , que par la perfuafion ou ils font , que s'ils font tués , ils deviendront Martyrs de la Foi Mufulmane , & que s'ils tuent beaucoup d'ennemis , ils feront Champions de la Loi , conformément à ces mots de Mahomet : Si tu meurs , tu feras Martyr } fi tu tues , tu Jeras Champion de la Loi. On peut dire que cette opinion (<z) C'cft la coutume parmi les I portent bien avec ceux qui font Gens de confidération,de taire cou- | malades , de quelque maladie que cher plufieurs Doineiliqucs dans ce foiu une même chambre , ceux qui fc [

t64 MOEURS ET USAGES a autant contribué à l'agrandiffement de l'Empire Ottoman , qu'aucune autre maxime politique. Ceft au fujet de la guerre qu'elle doit avoir fa principale application -t ceft aufli la raifon qui m'a déterminé à placer ici un fentiment , qui femble d'abord appartenir au Livre de la Religion. CHAPITRE IV, Manière a°ajfembler une Armée Turque ; fa Marche , fes Campemens , fes Provijîons. IL ne fuffit pas pour faire- la guerre , d'avoir des Officiers & des Soldats , des armes & des munitions , en général , tout ce qui a été inventé dans l'art militaire pour fè mettre à couvert des efforts de l'ennemi , & pour l'attaquer. Quelque bien pourvues qu'on fuppofe ces troupes , ce n'eft qu'un corps fàns ame , ft on ne fçait les mettre enlèmble , & leur donner le mouvement. Chaque Nation a fur cela fès ufàges : les Turcs de même on; les leurs , dont je parlerai dans ce Chapitre. AJfemblée des Armées Turques. Lf Toug , ou la queue de cheval , eft chez les Turcs le grand étendart de la guerre. Lorfqu'il eft arboré à la porte du Serrail , c'eft un fignal pour toutes les milices de l'Empire de fe préparer à marche? d by Google

DES TURCS, Liv. VII. 26, cher au premier ordre. Les Turcs portent leurs armes ou en Europe , ou en Afie. Si c'eft en Europe , le Béglerbeg de Romélie eft chargé de faire aflerabler en certain tems & en certain lieu les forces qui font fous fa domination. Si la guerre doit fè faire en Afie , le Béglerbeg de Natolie a le môme emploi. Les Sanjacs avertiffcnt les Sanjacbegs , qui fe rangent fous leur bannière -y & tous inftruits du rendez-vous , ne manquent point de s'y rendre fous le commandement de leurs Béglerbegs. Ceux-ci , chacun dans leur département, font les fonctions de nos anciens Connétables: entr'eux ils font d'égale autorité ; & les enfans du Sultan , qui pendant ia vie ne parviennent qu'à des Sanjacats , leur obciffent avec fou million. Lorfoue la guerre eft déclarée , & que les troupes prêtes à marcher font aflemblées aux environs d'Andrinople , le Grand-Seigneur en fait la revue , & ôte une aigrette de fon turban , qu'il attache fur celui du Grand- Vifir avec les cérémonies accoutumées , pour marquer qu'il lui remet toute fon autorité. Le Miniftre reçoit aufli de lui le bâton de Commandement de la manière fuivante. Le Grand - Seigneur eft aflîs , tenant un bâton qu'il met entre les mains du Muphti : le Muphti bénie le bâton > félon le rit Mahométan , en prononçant quelques oraifons , & l'ayant rendu à Sa Hauteflfe , elle fait figne au Chef des Itchoglans de faire approcher le Vinr : ce Miniftre s'avance -, baife le bas de la robe du Sultan , reçoit le bâton , le met entre les mains du Reis-Effendi , & s étant profterné jufqu a terre , fort du Serrail. Tmc II U V * Digitized by Google

i66 MOEURS ET USAGES Le Vifir-Azem n'eft pas le feul , à qui le GrandSeigneur puifle confier le Commandement de fes armées : tous les Bâchas , félon leur mérite ou leur faveur , peuvent être gratifiés de cet honorable emploi , ainfi que nos Maréchaux de France ou nos Lieutenans Généraux -, alors ils prennent le titre de Séraficiers. On peut choifir un Séraïkier parmi les Bâchas à deux ou à trois queues -y mais on ne fouf fre jamais dans la même armée deux Bâchas qui en ayent trois , fi le Séraficier n'en a que deux , ou dans ce cas le Grand-Vifir envoyé une troifiéme queue au premier Commandant. Tout Bâcha, dès qu'il eft nommé Sérafxicr , n'eft obligé qu'à communiquer les deffeins au reftc des Officiers ; du refte il demeure le maître de l'exécution. Si le Grand-Vifir a le titre de Sérafkier , il peut apporter au plan d'une Campagne tel changement qu'il lui plaît , en dépit des Bâchas, dont l'avis n'eft d'aucun poids , lorlqu'il Ce trouve contraire au fîen. L'expédition étant finie , le titre & le pouvoir du Séraïkier cefTe en même tems, jufqua une nouvelle occafion -, il n'y a que le Bâcha de Siliftrée qui porte toujours le titre de Séraïkier , parce qu'il eft obligé d'être fans cefTe fur pied , pour courir les frontières de Pologne. » ♦ Marche de t Armée. Malgré le grand nombre & l'embarras des équipages , l'armée des Turcs ne laifTe pas de faire par jour une marche de cinq ou fix heures. On ne voir Digitized by Goo

DES TU RC StLiv. VIL 167 point les habicans des lieux par où elle paflfe , fc plaindre qu'on les a pilles , qu'on a infulté leurs femmes ou leurs filles , qu'on leur a fait le moindre déplaifir. Les Soldats , comme autant de voyageurs , payent argent comptant ce qu'ils dépenlent dans les hôtelleries. On appréhende û fort les délordres , que deux ou trois jours avant le départ de 1 armée , on détache des Officiers , pour faire fceljer toutes les caves qui (ont fur la route , & pour défendre fous peine de la vie de vendre du vin aux Soldats. Si la marche fe fait en été, on charge le bagage à iept heures du loir : les Bâchas partent après minuit, précédés , {fuivis & entourés d'une foule d'Arabes d'Alep & de Damas , qui portent des efpéces de réchauds de fer attachés au bout d'un bâton ; on allunte dans ces réchauds une forte de bois gras & bitumineux , dont la flâme rend une clarté presque égale à celle du jour. Campemcns des Turcs. Les Turcs defeendans des Tartares campent magnifiquement. Comme ils ne connoifTent guéres . d'autre occupation que la guerre , ils dépenfent plus en tentes & en équipages , que pour leurs bâtimens particuliers. Au rapport de Ricaut , les pavillons du Grand - Vifir & des autres Officiers de marque méritent mieux le nom de Palais, que celui de Tentes. Elles font d'une étendue prodigieufe , ornées en dedans de tapilTeries de brocard d'or & d'argent , & de meubles précieux. Selon cet Auteur , elles L 1 ij

1 i68 MOEURS ET USAGES furpaflent de beaucoup toute la magnificence de leurs plus beaux bâtimens ; ôc comme elles ne durent que peu d'années , la dépenfe en eft plus grande que celle des Palais de marbre, qui peuvent lubfifter pendant pluûeurs fiécles. Lorfque le Grand-Seignèur eft en perfonne à la tête de fon armée , fon quartier occupe un grand ef(>ace en forme de parquet quarré -, auprès de lui font e premier Miniftre , ou deux autres Bâchas , avec les deux CadilefKers. C'eft à ces deux derniers qu'il a coutume de s adrcfièr , lorfqu'il eft queftion de fiége ou de bataille , pour fçavoir s'il ne fait rien contre fà confeience & contre la Loi. Les Solacs l'environnent avec quelques Chiaoux , pour porter (es ordres , & pour empêcher qu'aucun homme n'approche s'il n'eft mandé. A quelque diftance* des Solacs campent les Capigis avec leur Commandant i & douze mille Janiflaires , ayant leur Aga , à leur tête, enferment le tout en une ovale. Dans cette troupe d'élite font encore les Arquebufîers , & vingt mille chevaux , munis de pièces de campagne & de paliffades portatives , afin qu'en cas d'accident on puifle {àuver le Maître & fon Tréfor. Le tout eft flanqué de fept ou huit mille Spahis à la droite , d'autant de Séli&arlis à la gauche -% les Ulufagis font poftés derrière. Entre les Janiflaires & la Cavalerie , on laine dans le camp un grand intervalle occupé par l'équipage du Sultan & de là mai fon j c'eft là que Ce place la caifle militaire , gardée par un détachement de Spahis > qu'on relève de tems en ternsDigitized by Google

DES TURCS, Liv. VII. Quelquefois les coffres font vuides -y mais on ne laite pas de les expofer aux yeux des Soldats, bien garnis de leurs cadenats , & gardés félon la coutume , depeur que le Prince ne parût fans argent , & que ce foupçon ne rallentît l'ardeur des troupes lorfqu'il faudrait combattre. Sous le régne de Mahomet IV. l'ennemi ayant percé jufqu'à la tente où fe gardoit le Tréfor , les Soldats y accoururent pour le lauver : leur fureur à la vue de cette caiile précieufe y déjà prefque au pouvoir des ennemis , & leur acharnement à défendre leur bien , arracha la vidtoire des mains du parti qui triomphoit \ les vainqueurs devinrent les vaincus. Le camp eft ordinairement couvert par l'artillerie , & par un détachement des Janiflaires j il efl flanqué de la Cavalerie, & les équipages occupent les derrières. De larges planches ferrées , & plantées en terre , forment unehaye portative. Provifions des Armées Turques* Les armées Turques font peu accoutumées a manquer de vivres. Il n'y a rien à quoi le miniflére ait plus d'attention , qu'à entretenir l'abondance parmi les troupes. Apres la bataille de Zeuta , on trouva dans le camp des Infidèles foc mille chariots chargés de provifions de bouche , & douze mille bœufs ou bufles. Au terme de l'expédition on àfTemble par ordre du Sultan grand nombre de chameaux , de chevaux & de boeufs , pour voiturer des vivres fur les

Digitized by Google

z7o MOEURS ET USAGES frontières , où il n'eft pas poflîble decablir des magafins. Le Mulbacgi , ou Pourvoyeur général , ne manque jamais de proportionner fes provifions au tems que l'armée doit refter fur les frontières , & de prendre fes mefures fi juftes , que les troupes ne manquent de rien. Peut-être (èroit-ce ici le lieu , de faire remarquer en paiTant l'attention de notre Gouvernement fur cette partie de la guerre , fi elTcnriclle pour l'exécution des grands defleins de notre augufte Monarque ; mais en publiant par toute la terre fes exploits éclatans , la renommée n'oubliera pas le bon ordre qui s'obferve dans fes armées au lujet des vivres : laétivité infatigable de ceux à qui le Maître en confie le foin , prouve fà prudence & fon difeernement. Indépendamment des amas du Pourvoyeur , le Sultan lève encore des dixmes par tout l'Empire , fans parler d'une certaine contribution annuelle , que les Provinces éloignées lui payent en argent , & les plus voifines en denrées , comme en froment & en orge. Le Grand-Seigneur qui n'eft tenu que de l'entretien du Corps des JanilTaires , vend les provifions qu'on lui fournit à titre d'Impôts , aux troupes des Béglerbegs & des Bâchas , parce que , excepté les voitures , elles lont obligées de s'entretenir de tout le refte à leurs dépens. Sa Hauteffe y met le prix ; & quoique ce prix foit proportionné à la folde du Soldat, on gagne toujours beaucoup, quand on vend ce qui n'a rien coûté : ainfi on peut dire que foin d epuifer lès finances , la guerre lui rapporte an Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. VII. 171 contraire des profits confidérables , par les nouvelles importions qu elle autorité. Si les Bâchas font amis du Mulbacgi , une lettre de civilité qu'ils lui écrivent fuffit pour l'engager à leur rendre lervicc, & ils fe trouvent aifément pourvus avec les autres. Chacun d'eux tient pour cela une efpéce de Facteur à ConCtantinople , appelle CapuKeaja. CHAPITRE V. Façon de combattre des Turcs. OUelque allarme qui furvienne au camp , jamais les Turcs ne quittent leurs portes pendant la nuit i mais dans le jour ils font impatiens , & craignent d'être attaqués les premiers : au contraire s'ils commencent l'attaque , & donnent les premiers coups , ils fe perfuadent que la vi&oire fc déclarera pour eux. Celui , dit un de leurs proverbes , qui touche le premier , eft le bon & parfait wArcher. Les guerres qu'ils ont foutenues contre les Ailemans, ont donné d'autres idées à leurs Généraux -r ils confultent aujourd'hui les régies de la prudence plutôt que les préjugés du vulgaire. Auflitôt que les Turcs ont découvert l'ennemi , à peine leurs Chiaoux peuvent-ils les retenir. On n'entend que ces mots : Allah , Allah , Mahomet } mais au bout de deux ou trois jours cette grande ardeur fe rajlentit , & pour peu que l'on prolonge l'engagement , elle s'amortit pour ainfi dire : alors

t7t MOEURS ET USAGES il faut les forcer d'aller à la charge. De-là il s enfuit , qu'il y a plus d'avantage à attendre ces Infidèles , qu'à les attaquer. Outre le danger d'effiryer le feu de leur canon , qu'ils placent toujours à la tête de leur armée , & qui ne peut manquer d'emporter beaucoup de monde , il eft fur que dans une attaque ils conlervent leurs rangs ferrés , & fe fbutienncnt mieux l'un l'autre pour réfuter aux afTaillans : au contraire en les attendant de pied ferme , on rend inutile leur premier effort , qui quelque vif qu'il foit , eft bientôt paffé -t alors on profite du détordre qui fuit leur première charge, pour faire jouer fur eux à bout portant le feu de la moufquéterie : par-là on évite d'en venir aux mains homme à homme , en quoi ils font terribles , le trenchant de leurs cimeterres faifant plus d'exécution que nos épées. Repouffés par l'artillerie , les Turcs lâchent le pied , & l'ennemi s'avance. Tels font les premiers pas , qui mènent à la victoire ; mais elle n'eft pas encore abfolument déclarée. Un Général Chrétien ne doit point négliger alors de les pourfiiivre avec vigueur , parce que fi commençant eux-mêmes à fuir , ils ne voyent perfbnne à leur fuite , ils ne le tiennent plus pour vaincus •> au contraire fe regardant déjà comme vainqueurs , ils pouûent des cris infultans de Giaur Caucar , c'eft-à-dire , l'Infidèle a peur. Animés par leurs Officiers , les Janiffaires attaquent de nouveau avec plus de furie. Combien Je fois n'ont-ils pas par-là arraché la victoire des mains des Chrétiens i Dans ces circonstances , s'ils avancent , ils doivent être repoufTés par un feu continuel . Digitized by GoogU

DES TURCS, Liv. VII. 175 continuel , fans qu'on leur permette d'approcher. Si l'on peut réuffir à les tenir ainfi éloignés , il fera impoflîble à leurs Officiers de les faire revenir à la charge j alors le vainqueur aura le plaifir de leur voir tourner le dos. C'eft dans ce moment, qu'il peut avancer lui-même à petit pas, fur que cette multitude effrayée abandonnera canons & bagages, & portera le défordre d'un bout du camp à l'autre } alors chacun fe précipitera en criant : Giaur Gildy t c'eft-à-dire , les Infidèles font à nos talons. Dans cette épouvante les Janiffaires ne fongent qu'à démonter le premier venu , pour fe mettre en fureté par la fuite j & la Cavalerie qui connoît leur méthode , fe regardant comme entre deux ennemis également à craindre , fe tient ferrée , ou même prend la fuite à toute bride , depeur d'être enveloppée. Autant les Turcs font lâches & timides quand ils font vaincus , autant ils font fiers & cruels dans la victoire. Après avoir pris la ville de Négrepont , Mahomet II. fît pafTer au fil de l'épée quarante mille de (es habitans j les autres furent empalés , quelquesuns fciés, plufieurs écrafés contre des pierres : Henrici de Négrepont fut fendu par le milieu du corps. Omar iuivi de vingt mille hommes ayant pris d'affaut une petite Ville , cinq cens des habitans furent conduits à Conftantinople devant Mahomet , qui les fit couper vifs en deux moitiés. Ce trait d'Hiftoire me fournit l'occafion de distraire le Lecteur par un autre plus Singulier. On raconte que dans ce maffacre , à la place même où l'exécution avoit été faite , il furvint un bœuf, qui fe

i74 'MOEURS ET USAGES prit à meugler hideufement , & qui avec fes cornes îbuleva de terre la moitié d'un de ces miférables , qu'il emporta aflez loin delà ^ qu'il revint enfuite prendre l'autre moitié' , & les raflembla -, qu'inftruir. de cette avanture , Mahomet commanda que l'on reportât le cadavre où il étoit d'abord , & que le bœuf fuivant ceux qui le portoient , le retrouva parmi les autres , & l'emporta de nouveau au même lieu -, qu'enfin touché d'un lentiment de compaflîon bien humiliant pour l'humanité , le Sultan ht donner la (epulture au cadavre , & ordonna que le bœuf fût conduit à (on Scrrail. - Aujourd'hui les Turcs traitent les Peuples conquis avec plus de douceur , & fe contentent de convertir les Eglifes des Chrétiens en Mofquées. Ce n'eft que lorfqu'une Ville afliégée refufe de fe rendre par capitulation , qu'ils en permettent le pillage aux SoU dats. Les Prifonniers de guerre ne louffrent de même aucun mauvais traitement , quand ils rendent à diferétion : les tems des Mahomet H. & des Amurat IV. font pafTés. A préfent quiconque s'enveloppe la tête , pour marquer qu'il le reconnoît Sujet de l'Empire , ne peut plus être puni , fuivant cette Sentence : On ne doit point abattre une tête , qui paroît couverte d'un bandeau. Cette maxime ne loutrrc d'exception , que lorfque le nombre des Prifonniers eft fi grand , qu'il feroit dangéreux de les garder , ou quand l'ennemi eft fi proche , qu'il n'eft pas poflible de détacher une efeorte fuffifante pour les conduire en lieu fur j dans ces deux cas ils feront tués légitimement , & leur mort diminuera le nombre Digitized by Goog

DES TURC S, Liv. VII. *7, des Chrétiens ennemis de l'Alcoran. Ce dernier avantage eft fi précieux aux Mufulmans , qu'un Mahométan qui aura pris pour femme une Chrétienne captive , ne doit point la toucher hors des \i+ mites de l'Empire , parce qu'il peut arriver que cette femme trouve le moyen de s'échapper étant déjà enceinte , & que dans ce cas l'enfant qui naîtroit d'elle feroit élevé dans la Foi de Jefus-Chrift. Ce que je viens de dire de la façon de combattre & de fe défendre contre les Ottomans , prouve qu'en général ils (ont afTez bons Soldats. Les Al Danois furtout vont à l'ennemi avec autant de réfolution que les Janiflaires , & avec plus de flegme. Us ne font point rangés par bataillons réglés ; mais ils ont un certain ordre d'attaque & de défenfè , dont ils font convenus entr'eux , fe tenant toujours enfemble , & fçachant fe rallier dans la mêlée : il faut que l'armée entière foit mile en déroute , pour qu'ils Ce rompent & le difperfcnt. Après la mort de Sçanderbeg , ces Peuples étant forcés de rentrer fous l'obéiffance des Turcs , furent fournis à la Religion Mahométane par Amurat II. Soit eftime , foit politique , (es Succenèurs en ont toujours entretenu depuis pluneurs milliers à leur lolde. Leur adreffe ne les distingue pas moins que leur courage -y un Albanois fe fait un jeu , d'enlever d'un coup de fufil à deux cens pas de diftance une pomme, ou un oeuf ,de delTus la tête de là mere ou de fa femme. Si le fucecs ne répond pas toujours aux entreprifes des Turcs , au moins elt-il certain qu'ils ont été très-fouvent vainqueurs ; l'étendue de leur domiM mij

*7<S MOEURS ET USAGES nation eft une preuve de leurs conquêtes. Ce flic par les armes que leur Légiflateur fe forma d'abord une efpéce de Principauté , & qu'il réuffit enfin à donner naifiance au vafte Empire , qui le reconnoît pour fon Fondateur. Les Caliphcs n'en étendirent les limites , que par des guerres & des victoires continuelles. Les Monarques Ottomans font leurs SuccelTeurs $ par quel autre droit que par celui du plus fort , ont-ils envahi les Etats de leurs Voifins , & établi fur la ruine des Grecs cette puifiance énorme qui le (outient encore aujourd'hui»
CHAPITRE VI. Intelligence des Turcs dans le métier de la Guerre.
L'Attention de chaque Timariot à le rendre fous l'étendart de fon Sanjacbeg , & de celuici à fe ranger fous l'étendart du Sanjac -, l'exactitude avec laquelle les Gouverneurs de Provinces le rendent au lieu marqué par la Porte pour le rendez-vous de l'armée , fous les ordres de leur Béglerbeg , n'indique point une multitude fans ordre , fans fubordination & fans difeipline. Chaque Officier a fa place fixée dans l'armée. Le Béglerbeg de Romélie commande à la gauche , celui de Natolie à la droite ; le Grand - Seigneur placé au centre donne delà le mouvement à tout ce vafte Corps. La marche des Troupes n'eft point Digitized by Google

DES TURCS, Liv, VIL t77 arbitraire j il y a un fîgnal pour l'attaque , une méthode pour les décharges. La voix des Officiers rallie les efcadrons rompus : la plus grande déroute ne fçauroit expofer la perfbnne du Prince trop bien efcortée. Attentif au {accès de la bataille , le Na^ibul-EJckrel prend la fuite en cas d'accident , pour fauver 1 etendart de Mahomet y & la cauTe militaire expolée aux yeux des Soldats , les anime à défendre avec vigueur un Souverain qui les paye avec bonté. Des détachemens nombreux vont à la découverte , confidércnt , examinent , cherchent les embufcades pour les faire éviter. Le Vifir lui-même aufli fournis aux ordres de fon Maître , que les Soldats & les Officiers fubalternes le font aux fiens , ne décide rien qu'après une mûre délibération : il paye de fa tête la moindre négligence ; fa valeur même le rend coupable , quand elle a trop expofé les Sujets de l'Empire, Des Aides- de -Camp portent dans une bataille les ordres du Sultan ou du Vifir aux différens Bâchas, qui commandent des Corps féparés, tiennent la Cavalerie fur une ligne en pofture droite & uniforme, donnent le (ignal du combat, & fonnent la retraite. Ces Aides-de-Camp (ont appcllés Chaufchis , comme les Officiers qui dans le Divan du GrandVifir reçoivent les Requêtes des Supplians , portent aux Juges les ordres de ce Miniftre , & veillent à l'exécution de la Sentence. Les premiers peuvent être appelles les Çhaufchis guerriers j "les derniers font les Chaufchis pacifiques. Apres une victoire, les Turcs font des réjouhTan^

 ces dans le Camp & dans Conftantinople ; le fuccès de l'action fût-il même douteux , ils ne laiflènt pas par politique de célébrer des Fêtes publiques , pour ne pas allarmer le peuple. En 1 7 3 8. on chanta deux fois le Te Deum à Vienne , en action de grâce des avantages qu'on prétendoit avoir remportés fur les Turcs , tandis que ceux-ci faifoient de leur côté de grandes rejouiflances à Conftantinople ; on y tira le canon , pour annoncer au peuple la victoire remportée, dilbit - on, fur les Impériaux, & la nouvelle en fut communiquée de la part du Grand-Seigneur aux Miniftres des PuifTances étrangères parle premier Drogman ou Interprète de la Porte. Les Chrétiens par leurs défaites & par leurs victoires ont donne aux Turcs pendant plufieurs fiécles d'utiles leçons fur la guerre , mais toujours attachés à leur première manière de fe défendre & d'attaquer , ces peuples ont long-tems ignoré l'art de combattre à l'Européenne : le Prince Eugène de Savoye en a fait fouvent l'expérience à l'avantage de l'Empereur. La nouvelle difeipline militaire qu obfervent ces Infidèles , eft due a Ofman-Pacha , qui (c vante d'avoir appris aux Fufiliers, aux Bombardiers, aux Mineurs , aux Pionniers & aux Dragons à fc fervir de leurs armes plus utilement,quon n'avoit fait auparavant dans les armées Ottomanes. La défaite du Prince de Saxe-Hildbourghaufen en Bofnie près de BagnaluK , dont il avoit formé le fiége , fut attribuée à ce Comté \ on lui imputa de même la perte d'Orfova, fi fenfible à la Cour de Vienne , qui regrettoic Digitized by Google

* DES TURCS, Liv. VII. fur tout la belle artillerie aue les Turcs trouvèrent dans ce Fort , & dont tous les projets furent dérangés par ce coup. En effet Orfova ouvroit le DanuDe aux Turcs; rien ne les empêchoit plus alors de faire remonter fur ce Fleuve leurs barques & autres bâtimens jufqua Belgrade. En 17 3 9. a l'a&ion de CrotzKa qui rut fi meurtrière & fi vive des deux côtés, les Turcs combattirent avec beaucoup d'ordre , en corps bien ferrés , & fans jamais fe laifTer rompre ; il parut qu'ils étoient alors inftruits de la manière de combattre des Allemans , tant pour le maniment des armes , que pour la conduite d une action , changement que l'on attribua encore au reffentiment du même Bâcha contre le Confeil Aulique. Les guerres fréquentes que les Turcs ont eu à foutenir contre les Chrétiens , n'ont pas été la feule école où ils ont appris ce qu'ils fçavent du métier delà guerre. Dès le commencement de la Monarchie ils ont eu des Chefs expérimentés , qui fe conduifoient félon les régies de la prudence. Il eft parlé d'ordre de bataille dans la vie de Mahomet I. contre l'Empereur Moïfe. Les rufes de la guerre, furtout pour les fîéges } étoient connues de même des premiers Empereurs. Soliman I. prit la ville d'Andrinople , en faifant entrer fon armée par une ouverture de la muraille , dont un jeune homme s etoit utilement fervi pour aller cueillir du bled dans la campafne. Tous les refforts cachés de la Politique étoient cs-lors mis en ufage. Informé que les ennemis étoient campés en Myfic , Amurat II. njarcha droit

xSo MO EUR S ET U S A G ES a eux ; & parce que c'étoic aux plus grandes chaleurs de l'ete' , lonque les vents EcéYïens ont coutume de fbuffler avec impétuofîté , il gagna le defliis du vent , pour mettre la poudre aux yeux de Tes ennemis lorfqu'il en viendroit aux mains. Les Turcs en Hongrie avoient fermé les chemins de pas en pas , avec des arbres coupés & jettes en travers le long des forêts , par où devoit pafTer la Cavalerie des Chrétiens qui les pourfuivoit. Des Ingénieurs déguifés furent envoyés à Malthe, pour en examiner la utuation & les forces. Sur la nouvelle que l'Empereur Maximilien , Uladiflas Roi de Hongrie , Sigifmond Roi de Pologne , & plufieurs autres puiflans Princes du Nord s'étoient ligués pour lui déclarer la guerre , Sélim envoya des Efpions dans leurs Cours , pour être informé de tout ce qui s'y paflbit. Le même Prince marcha contre les Egyptiens, en feignant d'en vouloir aux Perfans. Un Efpion Turc envoyé à Tripoli caufa la perte de ce Château. Amurat n'ignoroit pas même quelle eftla force & l'utilité de l'éloquence dans une armée , lorfqu'il harangua ainfi les Soldats , avant que de les mener contre ceux de fes Sujets qui s'étoient révoltés contre lui. » Chers & bien aimés enfans , leur dit-il , *> mes très-fidcles Compagnons , ne vous remettez» vous point maintenant en mémoire les périls , auf» quels vous vous êtes Ci louvent trouvés expofés en » tant d'endroits de l'Europe , contre les plus belli» queufes Nations que le Ciel éclaire ? Quels tra» vaux n'avez- vous pas efluyés jufqu'ici, pour élever

Digitized by Google

 >»la dignité des Ottomans au point de gloire & » d'honneur où elle eft , & par ce moyen vous ac» quérir un nom immortel ? Qu'attendez-vous donc, » que du premier effort vous n'allez pafler fur le » ventre à ces traîtres ? Votre Empereur fera le » premier à vous faire brèche «. Attaqué par (on frère Mahomet , Moïfe en fît autant avant la bataille , qui lui coûta la vie & l'Empire. Le même Amurat harangua fes Capitaines , avant que de livrer bataille aux Hongrois -, & Sélim I. fuivit fon exemple à la bataille de Zaldérame , qu'il gagna contre le Sophi. Il eft évident que tout l'art de l'éloquence n'étoit point employé dans ces difeours militaires ; l'étude n'entroit pour rien dans l'arrangement des phrafes j encore moins ces Princes s'arrêtoientils à choifir leurs termes. Cependant au travers de cette rufticité apparente , on apperçoit l'art de la nature, ce patétique qui naît avec nous. Dans la harangue que je viens de rapporter , Amurat cherche à (e concilier l'affection de fès Soldats : la vue des rebelles lui fait craindre quelque funefte cataftrophe -, il fent qu'il eft perdu , fi cet odieux exemple corrompt la fidélité de fon armée. Ce font des camarades, peut-être des amis ou des parens , qui fuivent deux partis oppofés : la fidélité des uns ne fçauroit inlpirer aux autres un repentir fincére , parce qu'un Sujet rebelle à fon Prince n'a plus d'autre parti à prendre , que l'obftination dans le crime -, Ion exemple au contraire peut entraîner dans la révolte celui qui eft encore retenu dans les bornes

tSi MOEURS ET USAGES de fon devoir : à la vue d'un camarade chéri , la nature & l'amitié fe réveillent , & l'emportent fouvent fur la fidélité. Sans avoir peut-être fait de (à vie aucune de ces reflexions , Amurat en fent dans l'occafion toute la jufteffe ^ il s'efforce d'affermir , de redoubler la fidélité des Sujets qui lui reftent. Sans avoir étudié les régies de l'éloquence , on (ent que ce Prince polTédoit d'ailleurs les premiers principes de la Rhétorique naturelle. Digitized by Google



MOEURS ET USAGES DES TURCS, LIVRE HUITIEME. Du Fafle Ottoman. Uand je parle du Fafte Ottoman , on doit entendre par ce terme cette vaine pompe , dont les Turcs font parade dans certaines occafions publiques & folennelles ; le brillant & 1 éclat dont ces peuples ont coutume de paroître alors ene cède en rien à tout ce que les richefles de l'Orient offrent de furprenant en ce genre. Le départ du Grand-Seigneur pour la guerre, la fête du Bairam , celle de la Circoncifion des Princes, les noces des Princefles , la réception des AmN ni) vironnes , ne

 baftadeurs font autant de ces cérémonies publiques où brille le fafte & la fplendeur de l'Empire Ottoman : elles vont faire la matière de ce Livre. CHAPITRE PREMIER. De la /ortie du Grand Seigneur pour la Guerre. LOrfque le Grand-Seigneur a réfolu de paroître en perlbnne à la tête de fon armée , on commence par arborer les Tougs ,ou étcndarts à queue. Le Grand-Vifir accompagne de l'Aga des Janiflaires , & des principaux Officiers de la Porte , les fait planter aux deux côtés de l'entrée du Serrail au fon des tambours , des trompettes , des haut-bois & autres inftrumens. Là ils lont gardés par les Janiffaires & par les Spahis , jufqu'au départ <le Sa Hautefle. Le premier Miniftre fait enfuite marquer un Camp a une lieue de la Ville ou environ : on y conduit les tentes Impériales ; on les y drefle avec la même cérémonie, & elles y font vifitées avec refpect par les mafearades des Marchands & des Artifans , habillés comme je lai dit au premier volume de cet Ouvrage. Marche des Janijfaires. Les Janiffaires s'aflèmblent dans leurs chambres , d'où leurs Capitaines les conduifent chez l'Aga , pour continuer leur marche vers le Camp j ils font ■
Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VIII. z8; halte devant la porte du Serrail, pour donner le tems aux Officiers de mettre pied à terre , & de recevoir du Grand-Vifir les veftes dont Sa Haurefïc leur fait préfent. Les Porteurs d'eau du Corps marchent les premiers , & fe rangent aux avenues du Camp, vêtus de camifolles & de culotes de cuir noir bordées de drap vert , avec des bonnets de même étoffe & de même couleur. Les chevaux de bât fur lefquels ils font montés , portent de chaque côté un cuir de bufle pane en huile , coufu en fac & rempli d'eau. Toutes les Compagnies marchent félon leur rang d'ancienneté , conduites par l'Oda-Bachi & le Cuifinier , qui en cette occalion fait la fonction de Sergent. Pour marque de diftinction , le premier porte une écharpe de brocard d'or & d'argent large d'un demi pied i la bordure de fon bonnet eft de même. Sous fon habit de Janifïaire le Cuifinier a une grande capote de cuir noir à manches longues , avec des paremens & une bordure de drap vert : fa ceinture eft garnie de grelots, de longues chaînes d'argent,& de deux grands couteaux de cuifine partes dans une gaine d'argent damafquinée ■> il tient à la main une hache d'armes. Les drapeaux continuent la marche , & font portés par des Officiers à cheval. Cinquante Chiaoux , habillés comme les Oda-Bachis , armés d'arcs & de carquois en broderie , &c bien montés , précédent les Capitaines de cette milice. Ceux-ci font armés de cottes de mailles fous des veftes de velours fourrées de Zibelines , & portent des bonnets fans chape

zS6 MOEURS ET USAGES ron , furmontés d'aigrettes blanches fort hautes , qui forment une crête de coq. Le Juge des Janiflaires les fuit , avec l'Iman du Colonel , le Chiaoux-Bachi & fon Lieutenant. Six Chevaux de main , deux Enfeignes , unToug , & la Compagnie du Muhzar-Aga revêtue de peaux de tigres , & armée de demies-piques noires canelées d'argent, précèdent le Lieutenant Colonel , qui fè diftingue des Capitaines par une touffe de plumes de héron noir,& quelques aigrettes attachées au derrière de fon turban ; il le fait encore mieux remarquer par la beauté de fon cheval , par la richefiè du harnois , & par un groupe de deux cens Soldats oui l'accompagnent. Apres cet Officier marchent tes Confrères d'Hagi-Rectas , efeortant fon drapeau de toile rouge , & faifant des vœux pour la profpérité de la Milice. Les chevaux & les Cnateirs les fuivent de près. L'Aga des Janiflaires paroît enfuite revêtu de brocard d'or,avec un grand turban , monté fur un cheval magnifique , entouré de plufieurs Capitaines à pied , & fuivi de plufieurs Itchoglans à cheval, armés de carabines , de lances & de cottes de mailles d'acier poli garnies de rofettes dorées , fur lesquelles ils portent des veftes de fatin de couleur pafTées en écharpe. La cavalcade eft terminée par le drapeau de l'Aga , broché d'or, par les tambours , les trompettes , timbales & haut-bois , & par fes Officiers fuperbement montés. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VIII. z87 Marche des Spahis. Les Spahis commencent à défiler avec leur e'quipage dès la pointe du jour. Ce n'eft point le bel ordre de leur marche qui les fait admirer , mais la beauté des chevaux , des harnois & des houfles -, la diverfîté des fiâmes, rouges, vertes & jaunes, qui flottent au haut des lances , forme une variété agréable. Mai/ons des Viprs. Aux Spahis fuccédent les Troupes & les Maifons ides Vifirs. Les plus nombreulés font celles du VifirAzem , du Caïmacan de du Defterdar -y elles confiftent en trois Compagnies d'Infanterie , de Cavalerie & de Dragons , dont le nombre elt proportionné à leur pouvoir. L'Infanterie eft habillée à la barbarefque , d'un -r* . . corlet de drap rouge lace par le côté, avec des de- infanterie, mi-manches d'où (ortent celles des chemifes larges & ouvertes, qui laiilent voir le bras nud jufqu'au coude. Ces Fantaflîns portent un caleçon de lerge de même couleur lié au jarret , un demi-bas de drap agraffé depuis le mollet jufqua la cheville du pied , & un foulier de maroquin rouge à oreilles fermé de cordons de foie bleue. Leur coeffure confifte en un petit bonnet d ecarlate très-fine , furmonté d'une houpe de foie jaune. Leurs armes (ont le fabre & la carabine. Par delfus une longue capotte rouge les Dragons Digitized by Google

z83 MOEURS ET USAGES ^ j portent une peau de léopard , dont les pieds de de • Dragons! vant s actacnent fur l'eftomac , ceux de derrière avec la queue Dendant fur la croupe du cheval , qui a pour houfleune peau de tigre. Ils (ont coëffcs d'un bonnet de drap vert à quatre coins , qui battent fur les épaules. Chaque Soldat tient une lance , au bout de laquelle eft attachée une flâme de taffetas , qui tombe fur l'oreille du cheval. L'habillement de leurs Officiers a quelque chofe d'extraordinaire. Il eft compofe d'une verte de peau de martre commune le poil en dehors , & d'un bonnet à l'Efclavonne de Zibelines , orne de plufieurs plumes d'aigles. Leurs chevaux font caparaçonnés de peaux de léoparts. Les Forte-étendarts ont des ailes aux épaules & aux talons , pour exprimer la diligence avec laquelle ils doivent (auver les Enfeignes militaires. La Cavalerie eft montée à l'ordinaire , armée à la légère de fabres & de carabines. On porte les étendarts à queue immédiatement devant les Itchoglans , qui font habillés de fatin ,ou de brocard à fleurs d'or ôc d'argent. Leurs chevaux font caparaçonnes comme ceux des anciens Romains , & leurs carabines ornées d'argent , de nacre de perles & de corail. Dcs Les chevaux de main paroifTent enfuite , & (èmChcvauxdcblent par leur fierté vouloir faire remarquer aux nuin. fpéetateurs la richefle de leurs harnois : les tétiéres des brides font d'argent doré , émaillé & enrichi de pierreries ; des chaînons d'argent fervent de gourmettes j les renés font de foie. Du milieu du crin fort un folcil de pierreries qui tombe fur le col , fous Digitized by Googl

DES T UR C S, Liv. VIII. 189 fous lequel pend un gros flocon de crin blanc, attaché a une boule d'argent doré , qui bat le long du gras de la jambe droite , & fe retroufle à la Telle qui eft de velours brodé. Ces riches harnois font à demi couverts de peaux de tigres fi bien retrouffées , qu'elles ne dérobent point à la vue la beauté des chevaux & de leur parure. Chaque Vifir a huit Chateirs , ou Valets de pied , Des Chaqui forment une file devant lui. Ils font vâtus dete1"velours cizelé , de damas , de fatin ou de drab , avec des caleçons de fatin , un petit turban de foie de couleur, des bottines jaunes, & deux ceintures d'or maffif j lune ferre le corps , l'autre pafTée en baudrier fur l'épaule droite , fe boucle fous le bras gauche , & porte un demi (àbre. Ils tiennent de la main gauche une hache d'armes dorée. Les Vifirs marchent deux à deux immédiatement après leurs Valets de pied. Leur habillement répond à la magnificence de leur équipage. La marche de chaque maifon eft fermée par les tambours , les trompettes , les haut - bois , & les timballes. Maifon du Grand- Seigneur. La marche de la maifon du Grand-Seigneur eft ouverte par cent Janiflaires , conduifant avec des longes de foie des lévriers couverts de houffes de brocard, attachées avec des ceintures tifliies d'or. D'autres JanuTaires les fuivent , menant toutes fortes de chiens fans couvertures , pour ne pas cacher la beauté de leur manteau. Après ceux - ci trente Tome 11 Oo 1 Digitized by Google

190 MOEURS ET USAGES Cavaliers bien montés portent en croupe des Chapars , qui ont des houflès femblables a celles des Lévriers. Ces Chapars font des efpéces de Tigres aprivoifés , & drefles pour la chafle du chevreuil , du daim , ôc du lièvre. Ils font fi fiers , que s'ils manquent leur proie , ils reviennent tout honteux à leurs gardiens , qui les careflènt pour dilfiper leur chagrin. Plufieurs Fauconniers équipés comme les conducteurs des Chapars paroifient enfuite , portant fur le poing des oifcaux de proie de toute elpéce. Les chiens dcftinés pour cette chafTe patent entre deux files, menés par des Valets de pied. Deux cens Solacs en habit de cérémonie (a) continuent la marche, avec rrois-cens Peics, ou petits Valets de pied , en veftes de brocard à fleurs d'or , dont lès bouts rctroufTés à une ceinture d'argent doré , lailTent voir un parement en broderie d'or , & un devant de chemifè de même étoffe , mais de couleur différente , avec des franges d'argent. Ils font coeffés d'un long bonnet d'argent battu , doré, & orné par devant de plumes de héron. Leur chaulTure eft un demi-bas de foie , & un brodequin de maroquin jaune. A la fuite de cette troupe , pareil nombre de Chateirs habillés & armés comme ceux des Vifirs , dont ils fe diftinguent feulement par une aigrette noire à leur turban , & par une vefte de velours plein cramoifi , forment une double haie aux che(a) Il eft femblable à celui des Capitaines des Jani flaires , à la que leurs .veftes font de drap , Se leurs aigrettes plus communes. 1 Digitized by Google

DES TURCS y Liv. VIII. 191 vaux de main du Grand-Seigneur , conduits par des Chiaoux à cheval -, le Grand-Ecuyer les fuit en habit de Bâcha. Ces chevaux , les plus beaux ôc les plus parfaits que l'Arabie produite , portent une aigrette attachée à la tétiérc par un tuyau de pierreries i leurs harnois font fi chargés de diamans , de rubis , d emeraudes , de perles , de turquoifès , & autres pierres precieufes , que Ton n'en apperçoit pas le fond. Les Tougs , les drapeaux mêlés de rouge , de vert & de jaune , ornes d'épées flamboyantes , & des noms de Dieu , du Prophète & de l'Empereur en broderie , les tambours , les timballes , les trompettes & les haut-bois précédent les deux Chameaux , qui portent les Reliques du Mahométifme , couvertes d'un drap rouge avec des franges bleues. Les deux Chameaux (ont environnés de Santons , de Dervis , & d'Emirs en turban vert avec leur Chef. Enfin paroît le Muphti entre les deux Cadilefxers habillés de violet & de latin blanc. L'équipage de leurs chevaux conflfte fimplement en des tétiéres de cuir violet bouclées d'acier , & des houffes traînantes de drap rouge à franges bleues. Leurs domeftiques portent des vefr.es de drap uni. Marche du Grand-Seigneur en habit de guerre. Cette fimplicité fait un brillant contraire avec la magnificence du Sultan qui les fuit , précédé d'une Compagnie de Peics , de quatre Porte-arquebufes à pied , & de fes Gardes à cheval qui l'enviO o ij

 ronnent. Il eft arme de pied en cap d'une jaque de mailles, dont le collet eft chargé de groflès perles: tout le devant eft garni de rofettes de diamans ; il y en a ,de même fur les épaulettes , au milieu du dos , fur les braflarts & fur la calotte : les mailles dorées font terminées par d'autres groflès perles , & fe relèvent dans un turban de foie verte orné d'aigrettes de diamans. Sa vefte de drap d'or, fourrée de martres - zibelines noires & paflee en écharpe , eft fi chargée de pierreries , que les deux Officiers qui en foutiennent les coins , femblent plutôt le foulager de ce pefant fardeau , que contribuer à la fplendcur de fà marche. La richefle de fes armes répond à la fomptuofité de fon habillement. Trois Officiers portent après lui chacun un turban , dont les aigrettes brillent à travers la gaze qui les couvre. A leur fuite marchent les Itchoglans conduits par les Eunuques , & fuivis du Grand-Maître du Serrail & de fon Lieutenant en habit de guerre , tous deux fuperbement montés. Quatre carottes attelés de fix chevaux & deux de quatre fuiverit les Domeftiques intérieurs du Serrail. Ces carottes font garnis de brocard d'or , avec des matelats & des couffins de même étoffe , & couverts d'une étoffe couleur de feu. On remarque fur-tout un brancard porté par quatre mulets , auffi richement paré que les Carottes , ouvert de tous côtés , Çc orné d'une baluftrade dorce. Enfin un gros de Spahis , de Chiaoux & de Mutaféracas efeorte leTréfor porté par des Chameaux couverts de houttes rouges. Ainfi finit cette CavalDigitized by Google

DES TU RC S, Liv. VIII. i,, cade , qui attire l'admiration des Spectateurs , par les richeflès immenfes qu elle étale à leurs yeux.

CHAPITRE IL De la Fête du Bairam. f~*y E aue j'ai rapporté de la Fête du Bairam , en parlant de la Religion des Turcs , a pu donner au Le&eur quelque idée du fafte qui brille dans cette cérémonie. Ce que j'ajouterai ici fur le même fujet en achèvera le portrait. Ce jour-là les Grands du Serrail s'aflèmblent dans le Divan avant la pointe du jour -, & fi-tot qu'il paroît , le Sultan monte fur fon Trône , pour y recevoir les hommages de fes Efclaves , auxquels on ouvre la porte de Félicité. Ils vont chacun à leur rang s'acquitter de ce devoir av£c tant de circonfpection, qu'en cette occafion l'on obferve même le moindre mouvement du corps. Les Princes de Tartarie entrent les premiers , fc profternent , & baifent la main de Sa Hauteflè , en difant : Que ce jour te foit heureux. Le Grand-Vifir les fuit à la tête des Beglerbegs , des Vifirs & des Bâchas , qui comme lui s'acquittent du même hommage, & fe rangent enfui te derrière ce Miniftre. Le Muphti paroît après eux , luivi des Cadilefkers , du Chef des Emirs, des Molas & des Chefs d'Ordres Religieux , portant tous une mine mortifiée , marchant les yeux bailles , & les mains <}ans leur

t94 MOEURS ET USAGES ceinture. Le Sultan fe levé à la vue du Chef de la Loi Mahométane , fort de fon Trône , & avance un pas pour le recevoir j le Muphti lui baife l'épaule , & fe place à la gauche du Trône , pendant que ceux qui l'accompagnent vont faire leurs adorations. La Cérémonie du Baife-main étant finie , la Cour fe met en marche pour (e rendre à la Mofquée , vers laquelle tous les Officiers défilent dans le même rang qu'ils ont été admis à l'hommage. Les rués nettoyées & fablées font bordées de Janifïàires fans armes , portant feulement leur bonnet de cérémonie , & une canne à la main , & gardant un profond filence. Les Chiaoux & les Mutaféracas en habit de cérémonie précédent le Capi-Aga monté fur un cheval richement paré, environné des Baltagis vêtus de rouge , & coéffés de bonnets à la dragonne de même couleur. Les Officiers des Janiffures précédent immédiatement leur Colonel , qui paroît dans un gros de fà milice montant un cheval d'une rare beauté, dont le harnois éblouit les yeux. 11 eft fuivi des Capigis-Bachis & des Vifirs, qui marchent deux à deux précédés de leurs Chateirs en veftes de cérémonie. Les grands & petits Valets -de-pied de Sa Haucefiè , fes chevaux de main & les Gardes à cheval annoncent fa venue. Les diamans , les rubis , les émeraudes , les hongroifès , les perles & autres pierres précieufès d'un prix ineftimable qui ornent fon habit , fon turban , fa ceinture , fes b ottines & le harnois <de fon cheval , effacent par leur brillant éclat tout le fafte de fon cortège. Digitized by

The text on this page is estimated to be only 29.55% accurate

DES TURCS, Liv. VIII. 19; Le Seliclar, le Choadar &c le Dalben-Oglani ferment la marche elle eft la même au retour de la Mofquée, excepté que le Muphti & lesPrinces.de Tartarie ne retournent point au Serrail. Le GrandSeigneur y régale les Vifirs & les Officiers des Janiûaires de veltes & d'un fuperbe repas , & la milice de quantité de ris , de ragoûts de poules & de mouton , &c. CHAPITRE IIL De la Circoncision des Princes Ottomans, & des Hôccs des Princejfes. ■ "% Eux exemples me fourniront une defeription exacte de ces cérémonies , capable de (àtis* faire la curiofité du Lecteur. Je tirerai le premier de la Circoncifion des Enfans de Mahomet I V. qui Ce fit à Andrinople , & le fécond du Mariage de la Soeur d'Achmet III. Cérémonies de la Grconcifwn des Ottomans. Le zi Mai 1675. Hamet-Kioprili-Pacha Viflr- circt Azem fe tranfporta en cérémonie dans ja grande fion des Fils place du Serrail d'Andrinople , où il fit dreûer les J MahoTentes Impériales en forme de croilïànt , au fon de mct la fîmphonie guerrière. Ces Palais ambulans concilient en plufieurs pavillons ronds , ou quarrés

z96 MOEURS ET USAGES longs , foutenus par des piliers furmontés de groffes boules dorées , & couverts de drap couleur de feu 6c vert , fous une toile cirée deftinée à les garantir de la pluie : l'intérieur eft garni de brocard , de velours ou de latin découpé en portiques , (urcharges de vafes & de ciprès en broderie d'or & d'argent i au-deflus on voit des Cartouches chargés de vers Perfans & de fentences de l'Alcoran de même travail. Les Tentes de Sa Hautefle, celles du Grand-Vifîr , du Caïmacan , du Defterdar , de l'Aga des Janiflaires , des autres Officiers de Cavalerie & d'Infanterie , & des Enfans qui dévoient être circoncis le même jour que les Princes , formoient un Camp de plus de 500 pas de tour , enfermé dans des toiles peintes par bandes de rouge & de vert. Audevant de ces Tentes on avoit dreflfé des amphithéâtres ouverts , deftinés à voir commodément les jeux & les fpectaclcs. Les Sultanes dévoient prendre part aux divertuTemens x d'un grand cabinet bâti entre la Tente du Kiflar-Aga & celle du GrandSeigneur. Le jour de l'ouverture de cette Fête , les Janiffaires avertis par le canon du Serrail coururent en foule fe faifir des avenues du Camp ; ils fe rangèrent en face des tentes fur un autre demi cercle , & formèrent une place ronde d'un mille de circonférence. Les Peics & les Chateirs du Sultan , habillés comme le jour du Bairam , occupèrent les deux côtés de la porte du Serrail. Ces deux haies étoient continuées par les Itchoglans , & terminées Digitized by Google

 par les Capigis ranges jufqu a l'entrée des tentes ; les Capigis-Bachis & les Mutaféracas occupoient le premier pavillon rond. Les Solacs bordoient les dehors du Camp des deux côtés de l'entrée. Une heure après le lever du Soleil , le GrandVifir & tous les autres Grands de la Porte accompagnés de leur cortège fe rendirent à leurs tentes en cérémonie , défilant à leur rang par devant celle du Grand-Seigneur , & faluant par des inclinations de tête la milice , qui leur répondoit par de profondes révérences. Le Muphti , fuivi feulement des deux Cadileficers & du Prédicateur de Sa HautefTe, s'arrêta à la tente du Sultan pour lui faire la révérence. Lorfque tous les Miniftres furent pafles, on dreffa fur trois lignes parallèles trois cens tables de douze couverts chacune , où les Janiffaires furent régalés de ris , de moutons fricaffés , de canards bouillis & rôtis , de poules , de petits pâtés , de gâteaux & d'agneaux qu'on leur fît lervtr. Le Grand-Seigneur arriva bien-tôt lui-même avec l'aîné des Princes qui dévoient être circoncis, au bruit du canon , des inftrumens de guerre , & aux acclamations de tous les Officiers , de la milice & du peuple. Il s'affit fur fbn Trône , & le jeune Prince fur celui qu'on avoit drefTé pour lui. Tous les Grands de la Porte leur offrirent en préfènt des pierreries , des pièces d'argenterie , des étoffes précieufes , des efclaves de l'un & de l'autre lexe , des chevaux de prix nuds ou équippés , & tout ce que les Indes & la Perfe peuvent fournir de plus rare

 & de plus riche. Après les complimens ordinaires , le canon & les tambours ayant donné le fignal , les Janiflaires enlevèrent les tables avec une diligence incroyable , & reprirent leurs poftes. La veille du jour de la Circoncifion , l'aîné des Princes oui dévoient être circoncis , partit du vieux Serrail ou il avoit couché , & fe rendit au grand Serrail. Il portoit ce jour-là une vefte de toile d'argent couleur de rôle chargée de diamans , avec un petit turban garni de trois aigrettes ; & montoit une jument griie Arabe , dont le harnois de velours verd étoit tout couvert de pierreries. L'Aflaxi-Aga tenoit la bride du cheval : le Kiflar-Aga étoit à la droite du Prince , fuivi des autres Eunuques qui jettoient de l'argent au peuple -, le Sélictar marchoit à la gauche , ôc au lieu du Gibre Impérial , portoit un grand éventail de plumes d'aigles garni de rubis & d'émeraudes, pour fervir de paralol au jeune Sultan. La Cavalcade étant arrivée au Serrail , on diftribua des veftes de martres aux Vifirs & aux principaux Officiers, des caffetans (Impies aux médiocres , & des liqueurs au refte de la troupe. Le même jour à .quatre heures du fbir le Defterdar fuivi de (on cortège , & le Mimar-Aga avec l'Intendant de la fête conduisent au Serrail les confitures destinées pour le régal des Femmes & des Pages de Sa Hauteflè ; elles étoicnt efcortees par cinquante Janiflaires, autant de Chiaoux & de Mutaféracas, & dix Capigis-Bachis. Le lendemain, jour de la Circoncifion, le GrandDigitized by Google

DES TURCS, Liv. VIU i99 Seigneur alla avec les Princes faire la prie're à la Mofquée {a) publiaue , d'où il revint dans l'AfOda, fuivi du Grand- Vifir, & des autres Miniftres & Officiers de fa Cour. Aufli-t&t après les jeunes Princes s'étant places dans, des lits de repos en broderie d'or , qui ecoient drefles fur une eftrade ornée de riches tapis , le Kiflar-Aga prit fur fes genoux celui par qui devoit commencer la cérémonie ; le Grand-Vifir lui tint le bras droit, le^Caïma-* can le gauche , & les autres Officiers environnèrent le Chirurgien pendant qu'il fit (on opération : la même choie s'obferva pour les autres Princes. Enfui te le Sultan avec toute fa Cour abandonna l'AfOda aux Dames , qui tinrent compagnie aux nouveaux circoncis pendant les dix jours qu'ils occupèrent cet appartement. La Circoncifion des Princes fut fuivie , félon la coutume , de celle de plufleurs pauvres enfans , qui fc fit fous la tente du Defterdar ; Sa Hauteflè donna à chacun d'eux une vefte & fix fequins. Pendant la quinzaine que dure cette fête, on fait chaque jour dans la tente du Defterdar des feftins magnifiques aux Vifirs , au Muphti , aux Cadileficers , aux Chefs d'Ordres Religieux , aux Imans, aux Généraux & autres Officiers de Cavalerie & d'Infanterie , au Boftangi-Bachi , aux principaux Officiers des Boftangis , aux grand & petit Ecuyer , aux Cavalcadours , au Reis-Effendi , aux i (*) Le Grand-Seigneur choifit I la fête de la naiflance de Mapour le jour de la Circoncifion homet. des Princes, celui où l'on célèbre | Ppij

300 MOEURS ET USAGES Officiers du Divan , aux Kéajas des Sultanes , à ceux des Vifirs , aux Capigis-Bachis , aux Mutaféracas , au Capitan-Bacha & autres Officiers d'Artillerie , à tous ceux du Serrail , & aux principaux Habitans de Cohftantinople , ou d'Andrinople , félon que la cérémonie fe fait dans l'une ou l'autre de ces deux Villes j enfin à tout le peuple Mahométan & Chrétien , par quartiers. On régale trois fois les Spahis , les Janiflaires, les Canoniers, les Bombardiers & les Grenadiers. Dans ces feftins publics les napes & les fcrviettes (ont brodées d'or & d'argent, & les cuilliers font de bois d'aloës , ou du Bec d'un oifeau des Indes très-rare -y on en change à chaque fervlce. A la fin du repas on fert des liqueurs , des eaux de fenteur & des parfums ; on diftribue auflî des mouchoirs en broderie pleins de confitures féches. Les fpcclacles fuccédent à la table j & ceux -et font place aux Mafcarades des différens Corps de Marchands & Artifans , qui vont à la tente du Grand - Seigneur offrir des préfens proportionnés à leur état. Des Noces des Princejfes Ottomanes. La Cérémonie des Noces des PrincefTes Ottomanes commence par le tranfport (blennel des préfens, que le futur Epoux fait au Grand-Sçigneur * aux Sultanes , aux Princes , & à la PrincefTe qui lui eft deftinée. La fête dure quinze jours , comme celle de la Circoncifion des Princes j & pendant

The text on this page is estimated to be only 29.74% accurate

DES TURC S, Liv. VIII. 501 ce tems-là l'Epoux regale les mêmes perfonnes , qui ont été régalées à la première. Le dernier jour des nôces , on fait une magnifique Cavalcade , pour conduire la Princefle au Serrail de fon nouveau mari. Elle commence par un détachement de Janiflaires , ayant à leur tête leurs Capitaines & leurs Officiers Généraux : les Spahis les iuivent conduits par leurs Chefs ; enfin paroît le troufleau de la mariée porté par des mulets chargés de valifes & de coffres remplis de linge 9 de couvertures , de garnitures de lits , de fophas , de couffins , de tapis , d'étoffes d'or brodées & femées de pierreries , & de plufleurs autres richeûesj En arrivant au Serrail de Ion époux , la Princefle eft conduite dans fon appartement. La cérémonie finit par des Feux d'artifice , & par d'autres fpectacles. Le nouvel époux eft introduit par les Eunuques dans l'appartement de la Sultane, qui fe lève lorfqu'elle l'aperçoit : il fait trois profondes révérences en s'avançant vers elle , & s'arrête au milieu dé la chambre les mains croifées fur l'eftomac , jufqu'à ce qu'elle lui demande de l'eau -, il la lui préfente à genoux dans une coupe d'or enrichie de pierreries. Cependant les femmes apportent un bafiin d'or, fur lequel il y a dans Jeux affiettes île porcelaine Alerte une paire de pigeons rôtis du lucre candi rapé. L'Epoux préfente le fucre à la Princcffe , qui fait là dédaigneufe ; mais à la vue des nouveaux préfens que les Eunuques lui apportent , elle s'adoucit , mange , & met à la bouche de fon ma

jo* MOEURS ET V S AGES ri une pincée de fucrc candi. Le repas eft de peu de durée ; on lève la cable , & les mariés demeurent en liberté de s'entretenir tête à tète. Alors le Bâcha fe réjouit ou s'attrifte d'un choix, auquel il n'a eu aucune pare. Si la Princeflc n'eft pas telle qu'il fe letoit figurée , il difllmule , & paroît content j mais fi elle étale à {es yeux tous les charmes d'une beauté parfaite , elle le flatte tout à la fois par les deux endroits les plus (ènfîbles : l'amour & l'ambition fe réunifient pour lui dicter la plus tendre déclaration. Si la Sultane a de l'efprit , elle interrompt fes tranfports , pour lui taire efpérer de plus douces faveurs. Mais feur entretien eit trouble par leurs amis communs : ie Con des inftrumens qui les accompagnent , eft le fignal de la (ortie de l'Epoux , & du retour des Dames pour divertir la Princeflè par des jeux & par des cnanfbns , qui durent jufquau jour ■> alors elle (è met au ht , où l'Epoux averti par un Eunuque ne tarde pas àfe rendre. Le lendemain les conviés reviennent de bonne heure à la même porte j la Mufïquc éveille la Sultane , & la conduit au bain. La elle trouve, une toilette garnie d'une chemife , d'une camifolle , d'un caleçon , d'un mouchoir & d'un turban blanc & parfumé, que l'époux met en fortant du bain. On appelle ce jour le jour des pieds , parce que le premier ragoût qui fe fert à table , eft de pieds de mouton : ce mets eft eflentiel à la cérémonie du lendemain. La veille du mariage de la fccur d'Achmet II i i

Digitized by Googl

The text on this page is estimated to be only 25.87% accurate

DES TURCS, Liv. VIII. 305 avec Méhémet , Capitan-Bacha , on porta du Ser- Mariage rail au logis de l époux les meubles & les pierreries Jf^^^"' de la Princefle dans l'ordre qu'on va voir. m. Cinq cens Ja ni flaires à pied ouvroienc la marche, fuivis du Grand-Prévôt de Conftantinople , & du Mimar-Aga , cous deux à cheval , vêtus de toile d'or. L'Aga des Jani flaires marchoit (eul à cheval , efeorté de quelques foldacs de (a Milice. Après lui fùivoient à petit pas deux cens hommes bien montés , couverts d'étoffes précieulès , & plufïeurs Imans & Emirs. Une mufique Turque compofée de Hautbois & de tambours précédoit les meubles , que conduifoit le Defterdar, comme Parrain de l'Epoufe , environné de douze Eftaffiers vêtus de longues robes de drap d'or. Les préfens fùivoient les meubles ; cetoient un chapeau d'or tout couvert de r' rreries -y des pianelles , ou fouliers de femme à Turque de pur or , enrichis de Turquoifcs Ôc de rubis -, un Livre de la Loi de Mahomet couvert d'or maûlf tout femé de diamans ; plufïeurs bracelets & autres bijoux d'or ornés de pierreries -7 un petit coffre de criftal de roche rempli de diamans & de groûcs perles j plufïeurs chemhes brodées d'or & de perles j des bandeaux pour le front j & grand nombre de robes de drap d'or. Qudaues Eunuques noirs à cheval , & fuperbement habillés , conduifotent enfuite de jeunes filles efclaves vêtues de drap d'or dans onze chariots fermés. Deux cens quarante-deux mulcrs portoient des tentures de tapifleries de brocard , de fatin & de velours à fond d'or , & plufïeurs carreaux 6c fophas auffi riches.

3o4 MOEURS ET USAGES Le jour des noces , la Princefle fut conduite en pompe au logis de (on mari. Les Janiiïàires marchoient les premiers , fuivis des Imans , & de plufieurs de ceux qui fe difpofent à le devenir. Les deux Cadilelkers , le Vifîr Azem & le Muphti précédoient la mufique , compofe'e de trente nommes à cheval avec des tambours & des haut-bois , de fept Egyptiens qui portoient des tambourins de bafque & faifoient mille fmgeries , & de quarante autres Mufïciens marchant deux à deux , & jouant de la harpe & du luth autour d'un fou , qui chantoit & danfoit au fon des inftrumens. Trente hommes munis de marteaux & d'autres outils de fer étoient prépofés , pour rompre ce qui pouvoit empêcher le paflage libre de deux grands arbres d'une hauteur démeîurée , chargés de diverfes fortes d'excellens fruits, portés par plufieurs hommes , Ôcf foutenus avec des cordages par le haut & par le milieu. Après ces arbres venoient les Officiers de l'Arfe'nal & ceux du Defterdar , qui marchoit (èul devant trois flambeaux allumés , portés par des Efclaves j ces flambeaux étoient tout couverts de lames d'or & de pierreries. Cinquante Officiers de la Princefle niivoient ces lumières. Immédiatement après eux paroiflbit un grand dais de velours cramoifi femé de plaques d'or , dont les rideaux fermés de tous côtés traînoient jufqua terre. Sous ce dais étoit la Princefle à cheval , avec quelques-uns de fes Eunuques noirs : on voyoit à fa. fuite fon carofle couvert de toile d'or, & attelé de quatre chevaux blancs , &" huit autres caroffes > qui Digitized by Google

DES TUR C5, Liv. VIII. joy qui portoient fes femmes & fes efclaves. Vingtcinq filles choifies parmi les plus belles , toutes à cheval , ayant leurs cheveux confufément épars fur leurs épaules , terminoient la marche. CHAPITRE IV. Des Ambajfadeurs & Minijkes Etrangers à la Porte. M On deflein eft de traiter dans toute fon e'rendue cette importante matière dans un troifiéme volume , que je donnerai au Public incelTamment. En attendant, je place ici quelques réflexions fur ce fujet , propres à donner une idée aux Lecteurs du fafte Ottoman en ce qui regarde les Ambatfades Etrangères. Les Ambafladeurs font des Miniftres éclaires , Des Am_ qu'un Souverain envoyé dans une Cour Etrangère ,baflàdeurs pour y veiller à Ces intérêts. Cette charge eft faengénénL importante à un Etat , que félon la parole du Sage 9 le ndcle Ambafladeur eft le vent rirais des moiffons , la neige qui rafraîchit l'été , & qui tempère les foins du Maître. Hommes de confiance de celui qui les députe, ils font les dépofitaires de fes plus importans fecrets, de fes vues , de fes efpéranccs , de fes craintes. Dévoués à fon fervice , ils travaillent à colorer fes démarches , s'il s'agit de tenir caché encore pour quelque tems le but d'une entreprife , donc Tome IL Q^q

 on ne veut pas cjue le myftére e'clacte ; ou bien ils en expliquent le véritable objet , au cas quelle ait fait une impreffion préjudiciable aux intérêts de ceux qui les font agir. Des Politiques habiles ajoûtent , que véritables efpions de leurs Maîtres , ils fervent à pénétrer les intentions des Miniftres , & à éclairer les démarches des Cours où ils réfident, pout en tirer avantage. Dépofitaires difercts de ce qui leur efl confié , & fages examinateurs des viciflitudes politiques , ils font également utiles au Prince qui les envoyé , & à celui vers lequel ils font envoyés. Leurs lumières , leur pénétration , leur vigilance , leur zélé entretiennent la bonne intelligence entre les Couronnes {a). Cette admirable harmonie fi défirée entre les Puiflances qui gouvernent i > - r i- * r & i la terre y regneroit lans contredit , ii avec beaucoup de fagefle , d'habileté & d'induftrie , il étoit poflible de concilier tant d'intérêts différens que des événemens imprévus font naître , lors même qu'on s'y attend le moins. Lcj Enflés de leur grandeur , & des ferviles adorations Turcs n'en- de tant de milliers de mjets fournis à leur Sceptre , les voyoient Monarques Ottomans ont long-tems dédaigné ce point autre- r i i» • i • i « ft i fois d'Am- moyen facile d entretenir la paix avec les Princes de auxRaïT l'Europe. La Loi qui leur en interdit l'alliance, leurs ces Chré-n" généreux efforts contre les attentats du Croiflant, tiennes. cette barrière enfin qu'ils ont oppofée à fes progrès, (a) . v. Vox Regum , lingua f aluns , Fcederis orator , Paris zia , terminus ir* , * * Sancn amiàtu t Beili juga. , Imbus koftiï.

 telles ont été fans doute les véritables caufes du peu de foin que ces Princes infidèles ont pris pendant les premiers fiécles de leur établiffement , de rendre aux PuifTances Chrétiennes ce tribut réciproque qui leur eft dû. Leurs anciennes conquêtes toujours préfentes à leur efprit , & aiguillonnant fans ccÛc leur ambition , n'ont pû leur permettre de fonger à ménager des Souverains , fur les Etats defquels le Mufulmanifme des {on origine avoit jetté un dévolu aufli ridicule qu'injufte. A quoi bon en effet chercher à cimenter une union, qu'on a réfolu de rompre à la première occafion favorable ? Les Héros que le Ciel a accordés par intervalle Caufes du à la Chrétienté affligée , ont enfin fait tomber lecd^me£ voile qui aveugloit ces lùperbes Ottomans •> ils lestiqu^Tcet ont forcés de reconnoître, qu'il eft en Europe des^*"1Monarques qu'ils doivent redouter. La diminution de leur propre Empire a donné lieu à de plus fages réflexions. Ils ont compris , que rien n'eft fi fondement établi qui «e puiue être ébranlé , rien de fi grand qu'on ne puiffe abaifler , rien de fi puiffant dont la force & le tems ne viennent à bout. Leurs propres conquêtes ont pû fournir matière à leur défiance fur l'avenir. Leur domination ne s'étoit-elle pas formée du débris de tant de Provinces & de Royaumes , que le fort journalier des armes avoit ravis à leurs Souverains légitimes ? Qui pouvoit les aflurer qu'ils n'auroient pas le même iort , & qu'une nouvelle PuifTance ne s 'établirait pas fur leurs ruines ? La fortune qui les avoit favorifés jufqu'alors, leur avoit-elle promis d'être toujours confiante î Digitized by Google

308 MOEURS ET USAGES Avoient-ils fait un pact éternel & durable avec le deftin ? Etoient-ils plus puiflans que les anciens Romains , plus éclairés que les Grecs > Que ne devoientils pas appréhender j en voyant qu'aujourd'hui il ne refte plus rien à ces anciens Maîtres de l'Univers , des vaftes Etats qu'ils poflederent ? Enfin la Providence qui difpofe à fon j*ré des Trônes & des Empires , s'étoit-elle engagée à ne jamais ccfler de favorifer leurs entreprîtes ? N etoit-il pas plus vrai(èmblable , qu'après être montés au faîte de la gloire , ils feroient enfin place à quelque nouvel Empire moins cruel dans (es maximes ? Le Grand-Seigneur, difent fes Miniftres, reflemble au lion -, les Princes Chrétiens à des petits chiens, qui peuvent bien aboyer & troubler fon repos , mais qui nJoferoient le mordre , fans s'expofer à en être étranglés. La France eft puiflante , ajoutent-ils ; mais elle eft éloignée de nous. Les Vaifleaux de l'Angleterre la rendent frontière de tous les pays , où touche l'Océan -y mais les Anglois ont befoin de nous pour leur commerce. Les forces des Princes d'Allemagne réunies avec celles de l'Empereur font redoutables , mais ils s'accordent peu enfemble ; la différence de Religion &: la pluralité des Chefs ne leur permettront jamais de demeurer long-tems unis. Le Pape eft plus propre à fouffler le feu , qu'à exécuter par lui-même. L'Efpagne n'eft plus que l'ombre de ce qu'elle étoit autrefois. Les Etats de Venife font frontière de l'Empire ; il nous eft aifé de les envahir. La Cavalerie de Pologne eft à craindre 5 mais nous la vaincrons : eft-elle plus rcdouDigitized by Google

 table que ne 1 etoient les Grecs ? Par-là nous tiendrons en bride les Mofcovites. Ces réflexions des Miniftres de la Porte fur ce qu'ils ont à craindre des Puiflances de l'Europe , me donnent occafion de relever ici en partant quelques fautes d'un Auteur , dont l'autorité a été jufqu'ici fort grande dans la matière que je traite. C'eft Ricaut dont il eft queftion. En parlant de la mauvaife idée que les Turcs ont des forces d'Efpagne , cet Ecrivain dit qu'ils fongent à fe rendre maîtres de quelque port dans la Dalmatie , pour fe faire de-là un paflage commode en Sicile & au Royaume de Naples. Ignoroit-il donc que ces Infidèles poffedent depuis long-tems la Vallone en Albanie , dans le plus étroit du golphe de Venifè vis-à-vis d'Otrante ? Ils s'en rendirent maîtres fous Mahomet II. qui l'année même de fa. mort fe propofbit de faire par-là la conquête de l'Italie -, la crainte qu'en avoit le Pape Sixte iV. lui faifoit tenir des Galères toutes prêtes , pour fe retirer à Avignon. Selon le même Auteur , les Turcs confidérent à peine les Hollandois comme une nation particulière ; ils ne les regardent que comme des peuples dépendans des Anglois. Mais c'eft encore une erreur de Ricaut , 6c une vanité digne de la fierté Angloife , puifquc les Hollandois font connus des Turcs fous le nom de Flamans , formant un corps à part dans les Etats du Grand-Seigneur, & y faifant autant ou plus d'affaires que les Anglois. Il eft vrai que ces derniers affectent à la Porte une grande fupériorité fur les Hollandois. En 1666. l'Arnbafladcur d'An

 gleterre ayant faic parc aux Miniftres de la Porte de la bataille navale que fa nation venoit de gagner contre les Hollandois , les traitoit de révoltes & de rebelles. Quoiqu'il en (bit , le Grand-Seigneur moins fier & plus lige qu'il ne fut par le paflë, envoyé aujourd'hui des Ambaffadcurs extraordinaires . dans les Cours de plufieurs des Princes Chrétiens. Tel a été en France Méhémet-Efïendi j & tel flic cet Ibrahim, qui en 1 7 1 3 . fut député à Vienne , pour perfuader à l'Empereur de ne point fe mêler de la guerre que le Sultan venoit de déclarer à la République de Venife , afin de faciliter la conquête de la Morée. L'Allemagne , la France, l'Angleterre, la Pologne & le Royaume des deux Siciles ont vu enfin le fuperbe CroiiTant venir rendre à leurs Souverains l'hommage dû à leur dignité. Les Etats Chrétiens envoyent à leur tour des Ambaflàdeurs , des Réfidens , des Agens à la Porte , les uns comme limitrophes, les autres en qualité de tributaires , quelques-uns enfin à caufe du commerce. Les limitrophes font les Allemans » les Polonois , les Vénitiens & les Mofcovites. Les tributaires font les Tranfilvains , les Vallaques , les Moldaves & la République de Raguze. Ceux que le commerce & la protection de la Religion Chrétienne y attire , font les François , les Anglois & les Hollandois. Le Roi de France eft le feul entre les Princes Chrétiens , à qui les Turcs accordent le titre fuperbe de Fadifchah , ou d'Empereur. Ce qui donna Digitized by Google

DES T UR C S, Liv. VIII. jn lieu à cette diftinction , au rapport de ces Infidèles f mérite d'être raconté ici. La petite fille d'un Roi de France , difent-ils , ayant fait vecu d'aller en pèlerinage à Jéruialem , fut prife par des Corlâires Turcs près de l'Ifle de Chipre , & préfentée à Soliman. Sa naiffance , (à beauté & fes talens lui méritèrent une place diftinguée parmi les plus chères Concubines de ce Sultan y bien-tôt elle devint maîtrefle des affaires , ainfi cjue de l'efprit du Prince. Quelque-tems après des Ambaffadeurs de France arrivèrent pour redemander cette Princeflè, & défèfpérant de pouvoir jamais la tirer du Serrail , ils expofèrent à Soliman , que le Roi leur maître s'eftimoit heureux , que la providence eût deftiné fa fille à partager le lit d'un fi puifTant Monarque y qu'il efpéroit que cette union ferviroit à former une alliance étroite entre les deux plus grands Princes du monde. En effet, ajoutent-ils , a la requête de la Sultane , Soliman accorda le titre de Padifchah au Roi de France , & ordonna que dans la fuite fon AmbafTadeur auprès de Sa HautefTe auroit le pas avant tous les autres. Le Prince Démétrius Cantimir , qui rapporte cette Hiltoire , ne balance point à la traiter de fable ; & il a raifon , puifqu'il ne s'en trouve aucune trace , ni dans les Hiftoriens Chrétiens , ni chez les Généalogiftes. Ricaut n'a pas oublié non plus de l'oblerver. Il a ajoûté , que ce titre de Padifchah , & non pas Podeshair , comme il l'écrit , fut obtenu par lurprife. Mais on voit d'abord , que cette remarque n'a été faite que pour confoler les Anglois , de

5 ix MOEURS ET USAGES ce qu'après plufieurs tentatives , de grandes Com ■ mes d'argent diftribuées , & de plus confidérables encore offertes par le Comte de Wincheltèy , ils n'ont pu réuflir à obtenir de la Porte ce titre pour leur Roi. Quoiqu'il en (bit de ce qui a donne' lieu à cette préférence , il eft certain qu'elle empêche l'Empereur d'avoir un Ambaflfadeur ordinaire à Conftantinople : il n'y tient qu'un Rcïîdent ; & s'il furvient quelque affaire d'importance , telle qu'une confirmation de paix , ou une prolongation de trêve , il envoyé un Plénipotentiaire, qui de droit a le pas fur tous les autres Miniftres. » Louis XII. Roi de France , rechercha l'amitié de Bajazet II. en faveur des Vénitiens. François L (on fiiccefleur eut aufîî recours à la Porte , pour fe foutenir contre la puiflance formidable de CnarlesQuint -, & il engagea Soliman à envoyer contre les Efpagnols fon grand Amiral Barberoufle à la tête d'une flotte nombreufe. Ce même Prince obtint de ce Sultan la protection fpéciale du Chriftianifme , avec le droit de Bannière à l'exclufion de toutes les autres PuiflTances , dont les Sujets , fi l'on en excepte les Vénitiens, n'ont pû pendant long-tems négocier dans l'Empire Ottoman , que fous le pavillon François. Ce ne fut qu'en i 5 7 9. & en 1 6 1 4. que les riches préfens de la Reine Elizabeth & du Comte Maurice Adminiftrateur des Etats de Hollande , obtinrent la révocation de ce privilège. Cependant depuis même cette révocation , les Succefleurs de François I. n'ont pas été moins foigneux que Digitized by Google

 que ce Prince , de ménager l'amitié du Grand - Seigneur , non -feulement pour l'avantage du commerce de la Nation , mais principalement pour être toujours à portée de protéger la Religion contre les entreprifes des Infidèles. C'eft furtout pour cette dernière rai Ton , que le Roi tient toujours un Ambafladeur ordinaire à Conftantinople. Il n'y a point de moyens , que les Nations voifînes de la France , jaloufes d'une préférence Ci marquée , n'ayent mis en oeuvre , pour ruiner les François à la Porte.. On (çait que pour rendre odieufe la noble fierté d'un AmbafTadeur de France de la Maifbn de Noailles , qui refufoit de Ce laifler tenir fous les bras , & de fe profterner devant le Sultan , les Ambafladeurs d'Angleterre & de Hollande s'abaiflerent comme des Efclaves jufqu a baifer le tapis de pied de la fale d'Audience. Les Ambafladeurs d'Angleterre ont toujours demeuré dans les termes d'amis pacifiques de la Porte > & de Marchands utiles , tant à caufe de leur étain , que de leur drap & de leur londrine d ecarlate , dont les Turcs (ont très-curieux r & c'cft-là fans doute la première raiion , qui femble autorifer ce que die Ricaut à l'occafion des mauvais traitemens faits à M. de la Haye Ambafladeur de France , que jamais les Ambafladeurs d'Angleterre a la Porte n'ont fouffert des violences , qui ayent pafle les menaces& les paroles injurieufes. Mais une féconde raifon beaucoup plus forte de cette différence > effc que les Anglois ne fe font jamais mêlés au Divan des affaires de la guerre , & n'ont jamais fait le

5i4 MOEURS ET USAGES moindre effort , pour s'oppofer à l'agrandifTement de l'Ennemi commun de la Chrétienté. J excufe l'Auteur Anglois de n'avoir pas voulu révéler la honte de la Nation ^ pour lui en épargner la peine , je marquerai ici lommaircment & avec fîncérité quelques-unes des avanies , qu'ont eu à efïuyer les Miniftres d'Angleterre à la Porte depuis leurs trois dernières ArruSaflades. Ce font autant de traits hiftoriques , qui ferviront d'éclairciflement à la matière de ce Chapitre. En 165t. les Ambafladeurs de France & d'Angleterre , avec le Réfident de Hollande , ayant été mandés à l'Arfenal par le Capitan-Bacha GiourgiMéhémet , alors Grand Vifir, M. Thomas Bendie AmbafTadeur d'Angleterre fe rendit le premier au Divan , &: y prit la première place. M. de la Haye qui n'arriva qu'enfuite , en ayant été averti avant cjue d'enrrer dans la laie d'audience , crut devoir éviter l'éclat -, il pafla dans une autre laie , où il attendit le Vifir , pour fe plaindre à lui de lentreprifè de l'Ambafladeur d'Angleterre. 11 lui rcpréfènta la témérité de ce Miniftre , d'ofer ufurper la place d'honneur au Divan , & lui dit que fa confédération feule & le lieu l avoient retenu , jufqu à ce qu'il lui eût fait raifon de cette infulte. Le Vifir lui répondit fans s'émouvoir , qu'il connoiflbit la place d'un chacun , & qu'il fçauroit bien lui faire rendre la fienne. AinfiTAmbafladeur de France n'entra au Divan qu'avec le Grand Vifir -, & pendant que M. Bendie s'avança quelques pas au-devant du Miniftre pour le faluer , M. de la Haye prit fa place , Digitized by Google

 en difant qu'elle lui appartenoit. L'Ambaffadeur Anglois voulut contefter , & prétendit le déplacer -t mais le Vifir (e levant au£i-tôt , le prit au collet , & lui appuyant un coup de poing , le fit fortir de la (àle en l'appellant traître. Comme ce Minutre parloit un peu la Langue Franque , on remarqua qu'il lui dit en le pouffant vers la porte , Proditor dcl ton Rei y pour lui reprocher la mort de Charles I. Roi d'Angleterre ; injure qui devoit être d'autant plus fenfible à l'Ambaffadeur, qu'il écoit envoyé par le Parlement rebelle. Cette affaire coûta à M. Bendie des fommes immenfes , pour fe raccommoder avec les Minières de la Porte. Avant lui le Comte de Winchelfey avoit reçu à Conftantinople un affront public & éclatant , pour avoir débauché une fille Turque. C'étoit une Circalfienne , qu'un Polonois renégat & fort habile dans les Langues , nommé Abbé , dont il eft fait mention dans la Préface & dans plufieurs autres endroits de l'Ouvrage de Ricaut , avoit achetée. Comme il étoit ami & penfionnaire du Comte , il lui avoit revendu cette efclave ^ mais ce trafic étant contraire aux Loix de l'Empire , la fille fut enlevée d'autorité à l'Ambaffadeur : le Renégat qui avoit la paye de Spahi , & qui étoit Drogman , ou Interprète de la Porte , fut cafte & banni • & il en coûta 1000 écus à l'Ambaffadeur, pour accommoder cette affaire. Comme Ricaut étoit Secrétaire du Comte de WincheUey , on ne peut pas le blâmer d'avoir paffé fous filence cette hiftoriette. On ne doit pas même

 lui fçavoir mauvais gré d'avoir diifimulé les différentes avanies , qui firent quitter le commerce du Caire à ceux de fa nation julqu'au tems de M. Bendie , qu'un de fès parens , de même nom que lui , y fut renvoyé Conful , & par la continuation des mauvais traitemens qui en avoient chaffé fès prédécelTeurs , le vit contraint avec les autres Anglois de renoncer abiolument au commerce de cette 4 Echelle. Ricaut , qui prudemment n'a point parlé de tout cela , a bien Içu marquer les caules de l'emprilonnement de M. de la Haye , pour n'avoir pas voulu répondre de quelques provifions que les . Turcs avoient chargées à Alexandrie , & que deux Capitaines Marfeillois qui s'en rendirent maîtres , avoient vendues à Livourne -y ne devoit-il pas , du moins par équité , ne pas omettre une pareille friponnerie faite dans le même tems par un Capitaine Anglois , qui de complot avec les nôtres , fit vendre la cargaifon des Turcs au même Port de Livourne > Çe quil y a de confiant , eft que l'Ambaiîadeur d'Angleterre fut auffi refponfable de cette violence , & qu'il ne la répara , qu'en faifant payer le prix de la charge aux Marchands de cette nation. En un mot Ricaut n'a parlé qu'avec peine des avantages des François dans l'Orient -y on diroit qu'il s'eft fait une étude , finon de les rendre douteux , au moins de les diminuer & de les affoiblir en grande partie. M. de la Haye, dit-il, ayant fait fçavoir au Grand Viilr Kioprili , que le Roi fon maître avoit pris la Ville d'Arras fur les Efpagnols , & ^agné quelques batailles en Flandres , ce Miniftre réponDigitized by Google

 dit fièrement à l'envoyé de ce Miniftre : Je me foueie bien que le Chien mange le Pourceau , ou que le Pourceau mange le Chien , pourvu que les affaires de mon maître aillent bien. Mais ce rapport eft une impofture manifefte , & fe détruit de lui-même , puifque Kioprili né fut fait Vifir qu'en 1653. ou 1654. treize ou quatorze ans après la prife d'Arras , qui arriva en 1 640. tems auquel M. de la Haye ne faifoit que d'arriver à Conftantinoplc , où il étoit en très-grande confidérarion auprès de Cara-Muftapha alors Grand Vifir. Aufli ce premier Miniftre le fit aflurer , qu'il prenoit toute la part poflible aux avantages de la France j il donna même 40. ou 50. piaftrcs en afprcs neuves du Caire aux (leurs Lempereur & de Maifon-Blanche , Secrétaires de l'Ambanadeur , qui lui portèrent la première nouvelle de cette conquête. En 1645. l°rs ^e ^ Pr*fe ^c Gravelines , SaleiK , premier Vifir, prévint lui-même M. de la Haye : il manda le fieur de la Borde , premier Interprète de l'Ambafladeur , pour fçavoir s'il avoir reçu depuis peu des nouvelles de France -, & l'Interprète lui ayant répondu , qu'il n'en avoit pbint eu depuis que les armées ctoiçnc entrées en Campagne : J'en fçais , moi , répliqua le Miniftre •> & tu diras à ton maître , que l'Empereur de France a enlevé Gravelines aux Efpagnols. En même-tems il en marqua (à joie par deux poignées d'afpres & d'autre monnoie d'argent , qu'il donna au ficur de la Borde. Lorfqu'en 1666. l'Ambanadeur d'Angleterre donna avis aux Minillres de la Porte de la oataille

 navale , que là nation venoit de gagner contre les Hollandois , il eut la vanité' d'ajouter , que la flotte de France avoit été battue en allant à leur fecours. M. de la Haye en ayant été informé par un de fes Drogmans qu'il avoit à la Cour , qui étoit alors à Mc'roica, Ville de Thrace dillante de 60. lieues de Conftaminoplc , il lui dépêcha un de Tes gens chargé du récit traduit en Turc de la rencontre des deux flottes d'Angleterre & de Hollande , du combat & de la retraite des Hollandois dans leurs Ports j il y joignoit l'aventure d'un Vaiflèau François , qui pendant la nuit s étant écarté de la flotte de France , setoit trouvé le matin au milieu de la flotte Angloife , avoit combattu tout le jour contre trois Vailicaux qui l'attaquèrent , avoit démâté le premier, emporté le pont du fécond , & fe voyant aufli ians mât, criblé de coups & hors d'état de gagner terre, s'étoit fait donner oon quartier par le troifiéme. Cet écrit ayant été préfenté de la part de l'AmbaiTadeur au Caïmacan , il le lut , le retint pour le faire voir au Grand-Seigneur , & dit au Drogman , qu'il étoit bien aife que l'armée navale de France n'eût pas été défaite , & qu'il remercioît M. TAmbafladeur de lui avoir envoyé la relation de cette bataille. Si ces obièrvations ne fuffifent pas , pour prouver que les François font plus conlîdérés des Turcs que l'Auteur Anglois ne veut le faire entendre , que même ils l'emportent à cet égard fur tous les autres Francs , j'ajouterai un fait qui ne lui étoit pas moins connu , qu'à toutes les différentes nations établies à Conitantinoplc. M. de la Haye ayant donné avis Digitized by

DES TURCS, Liv. VIII. 319 au Caïmacan & au Boftangi des conquêtes que Louis XIV. avoit faites en Flandres en 1667. ^cs deux premiers Minières , l'un du dedans de la Ville, l'autre des dehors & du Port, lui accordèrent fans difficulté la permiflion de faire des réjouilTances publiques dans te Palais de France à Péra , & de faire cirer le canon des Vaifleaux François qui mouilloient alors dans le Port. L'un & l'autre chargea fes Drogmans de l'aflurer , qu'ils prenoient part a fa joie , &c qu'ils en auroient toujours une très-lènfible des victoires que l'Empereur de France remporteroit fur fes Ennemis , & leur firent de plus beaux préfèns qu'à l'ordinaire {a). En conféquence de cette permiflion, pendant un jour entier il fut tire des boëtes au Palais de l'AmbafTadeur , & deux mille coups de canon des VahTeaux, avec une telle furprife de la part des Turcs & des autres nations qui en ignoroient le fujet , qu'ils crurent que c croit pour la prilê de Candie. Il eft à propos d'obferver , que peu de tems apreNs les Anglois & les Hollandois ayant voulu faire de femblables réjouifTanccs pour la paix conclue à Breda , & les Hollandois étant ailes les premiers avec de grands préfens prier le Caïmacan de leur permettre de faire tirer le canon de leurs Vaifleaux , elle leur fut refufée tout net : ils ne purent pas même obtenir la liberté de faire tirer des boëtes dans l'Hôtel (a) Ce font ordinairement des mouchoirs de toile de coton , ou de foie de différentes couleurs, ouvrants & en broderie, dont les Turcs ont coutume de faire préfent aux Officiers , que des perfonnes de confidéraiion leur envoyent. Ces prëiêns font des marques de leur joie Se de leur fatisfaflion.

jzo MO E URS ET USAGES de leur Réfident ; ce qui empêcha les Anglois de s'expofer à un pareil refus. La confidération que le Grand-Seigneur a pour le Roi d'Angleterre , dit encore l'Auteur que je viens de citer , a paru en plufieurs rencontres , lurtout dans la liberté qu'ont les Marchands Anglois "de trafiquer fûrement dans Tes Etats , & dans la promptitude avec laquelle il accorde aux Ambafladcurs de cette Nation toutes les chofes railbnnables qu'ils lui demandent. Sans entrer dans la difeuffion de ces avantages , il faut reconnoître de bonne foi , que les François , les Anglois , en un mot tous les Francs établis dans les Etats du Grand - Seigneur font également expofés aux caprices & à l'avarice des Infidèles -y mais il y a cette remarque importante à faire , que fi les Anglois avoient fait la guerre fur terre & fur mer contre le Croiflànt , comme les François , fi comme eux , ïk s etoient trouvés en Hongrie & à Candie les armes à la main combattans pour les intérêts des ennemis de Sa HautefTe , peut-être les Turcs n'auroient - ils pas eu pour eux autant de ménagement qu'ils en ont pour les François. Du refte , malgré ces avantages prétendus , que Ricaut fait (bnner fi haut , les Anglois n'ont pas laide de recevoir de tems en tems de la part des Turcs des mortifications très-rudes ^ ils ont été forcés , comme je l'ai fait obfèrver , de renoncer au commerce du Caire , pour les éviter. Le jeune Comte de Winchelfey , fils de rAmbaflàdeur, voyageant avec permiflion & pafleport du Grand- Seigneur dans la Terre-Sainte , ne IauTa pas d'être retenu prifonnier , Digitized by Goo<; ed by google - - — ■ - m* .

DES TURCS, Liv. VIII. 511 nier ,. & fut obligé de payer deux cens piaftres pour des choux , que Ces gens avoienc pris , quatre cens piaftres en veltes & autres préfens , qu'exigea l'Aga de Jérufalem , & une pareille fomme à des Arabes retournant de Jérufalem à Alep. Son pafïe-port qu'il: montra après avoir payé, lui attira beaucoup d'excu-i fes -, mais on ne lui rendit pas fon argent : on lui fie feulement préfent d'un méchant cheval , pour lequel on tira encore de lui deux cens piaftres. Au mois d'Août 1669* le fieur Hidges fameux négociant , &c Tréforier de la nation Angloife à Conftantinople , revenant de voir le Chevalier Harrey , Ambafïadeur d'Angleterre , qui étoit alors à (a maifon de campagne , reçut au milieu de fa fuite dans la grande rue de Péra, plufieurs coups de bâton de la main d'un Eunuque noir du Serrail , fans que l'Ambaffadeur pût tirer raifon de cette violence -y on lui promit pour toute fatisfac'bion , que les coups de bâton ayant été donnés par un Eunuque noir de la Validé , cet Eunuque iroit dîner chez le Tréforier , & le prierait de les oublier & d'être fon ami. Ce qui avoit fâché l'Eunuque, c'eft que le Tréforier ne s étant» point détourné du chemin à fa rencontre , il avoit été contraint de pafTer avec fon cheval fur- des pavés fecs & glifïans ; ce qui l'avoit fait tomber; En un mot quelques difeours que tiennent les Ecrivains des autres Nations , quelque jaloufie que ces Nations faffent paroître contre la France , malgré les efforts réitérés qu'elles ont pu faire pour décréditer l'Ambafladeur du Roi à la Porte , ce Mimftre.y a toujours confervé fa prééminence : fa Tome IL S f

3i* MOEURS ET USAGES mai Ton. eft toujours un azile afliïré , où l'on jouir d une liberté entière , dès qu'on peut arriver au feuif de fon Palais. Ce titre de Padifchah , tant ambitionné du Roi d'Angleterre , & qui lui a toujours été conftamment refufé , n'eft pas la feule marque de diftinclion , que les Turcs accordent à la France. Ses vaiffeaux de guerre entrent dans le port de Confhntinople , fans faluer le Serrail ni le Pavillon du Grand - Seigneur -, leurs tambours & leurs canons interrompent fans fcrupule le repos des Sultanes deV la pointe du jour , tandis que les autres Nations n'oferoient lonner la moindre cloche, & (ouffrent des vifites honteufes fur le moindre foupçon. Entrte Lorfqu'un Ambafladeur doit faire fon entrée dans bàfladeuHk ^ Ville °ù c^ ^a Cour j on lui envoyé certain nomla Porte, bre de chevaux de l'écurie du Grand-Seigneur ; quelques Compagnies de Janiffaircs & de Chiaoux vont recevoir ce Miniftre à une lieue de la Ville , fi c 'eft à-Andrinople, ou au bord de la Mer, fi l'entrée fc fait à Conftantinople. La première audience de l'Ambafladeur eft celle Audience du Grand - Vifir j il s'y rend fuivi de tout fon CorWirGraDd~ t^8e* ^ *^aja accompagné du Maître des Cérémonies & de l'Interprète le reçoit au pied de l'efcalier , & le conduit dans la Chambre d'Audience., où il y a non pas des fiéges , comme le dit Ricaut , mais deux tabourets égaux pour l'AmbafTadeur & le premier Miniftre. Ce dernier par orgueil fe fait quelquefois attendre long-tems. Cette première vifite fe pa(ïè en cérémonies & en complimens -, on pourroit. auffi la nommer la vifitc des préfins. Ceux de. «s Digitized by Google

DÉS TURCS, Liv. VIII. 515 ÏAmbafTadeur au Grand- Vifir confiftent en veftes de brocard d'or, de velours ou de iatin , en ouvrages <Thorlogerie & autres curiofités fèmblables. Le Mtniftre fait diftribuer à Ton tour à rAmbafladeur & aux principaux Officiers de fa fuite des Caftans de brocard de Burfe , à ramages d'or & -d'argent -, enfin on fert des liqueurs , des parfums & des eaux de lenteur : c'eft par-là ordinairement , que fe terminent toutes les Audiences. Le jour de celle du Grand-Seigneur , l'AmbafTa- Audience <leur part fon Palais avec toute fa maifon , pre-^ £u Grandcédé des Janiflàires & des Chiaoux , & accompagné e,£neur* •du Chiaoux-Bachi. Le Kéaja le conduit dans la laie du Divan entre deux files de Janiffaires , de Spahis & de Capigis. Là il rencontre le Grand -Viur au milieu de la (aie , & ils marchent enfemble jufques aux deux places qui leur font deftinécs. De - là après une courte converfation , l'AnibafTadeur voit la cérémonie de la paye des JanifTaires , qui commence par l'arrangement des facs en face de la fenêtre Impériale & aux pieds du Grand-Vifir. Auffi-tôt après cette diftribution , & dès que les Officiers de la Milice ont baifé la vefte du Miniftre, on prépare une table dans le Divan même , où ordinairement l'AmbafTadeur mange feul avec le Vifir. Au dîner que le Grand-Vifir donna à M. de la Haye , il y eut (ept tables , & trois perfonnes à chaque table. Le premier Miniftre eft fur un fopha , & l'Ambafladcur dans un fauteuil. Il en eft de même chez les autres Miniftres. A l'Audience de M. de Nointel il n'y eut que des tabourets. * Sfij Digitizèd by Google

The text on this page is estimated to be only 24.40% accurate

5x4 MOEURS ET USAGES Après le repas , on conduit l'Ajnibatflàdour fous une galerie , où on lui préfence les Cafians , avec lefquels il doic paroîcre à l'Audience. Le Grand-Seigneur distingue la qualité des Princes , & l'cftime qu'il fait d'eux , par le nombre de veftes qu'il fait diftribuer à leurs Miniftres quand ils vont àfon audience : l'Ambaffadeur de France en a vingt- quatre i celui d'Angleterre , feize ; le Baile de Vcnife , douze , & l'AmDafladeur de Hollande , autant. Les principaux Eunuques blancs , vêtus de drap d'or, les mains croilees nir l'eftomac & la vue bailfée , font range's en haye ju(qu a la porte de la ùdc d'audience , qui eft gardée par le Capi-Aga. A l'extrémité de cette falc eft placé le Trône ambulant de l'As-Oda , fous un dôme d'or qui tient lieu de dais; coût au -tour pendent plufieurs petits globes pu feftons de diamans , de rubis , d'émeraudes & de perles. L'enfoncement , la couverture , le fouba/Tement , le tapis du gradin du Trône , ceux de la falc & la tapiûerie font de drap d'or rehaufie de pierreries. Le Grand-Seigneur eft afiîs fur ce Trône entre deux piles de carreaux , les jambes pendantes , & les pieds appuyés fur le haut du gradin. Il eft vétu ce jour-là de drap d'or fourré de martres , & û éclatant des pierreries dont le devant de (à vefte , fon turban & fa chauflure font ornés , qu'il éblouit les yeux des fpe&ateurs. Ce Monarque afrefte en cette occafion tant de gravité , qu a peine lui voit-on remuer les yeux & lçs lévrçs ; on diroît que le faite Ôc la vanité en ont fait une idole. Digitized by Google

 Aufli-tôt que les Grands de l'Empire ont baifé la ^vefte de Sa Hautefïe , deux Capigis-Bachis prennent l'AmbafTadeur fous les bras , & deux Vifirs le conduifent jufquau lieu ou il doit s'incliner , pour baifer à Ton tour la robe du Sultan. Après cette première cérémonie, l'AmbafTadeur prononce fon compliment , & préfente au Vifir la Lettre de fon Souverain enfermée dans un petit fac de drap do'r j après quoi il fe retire à reculons jufquau veftibule , faifant de diftancc en diftance trois révérences. Cette coutume de conduire à l'audience par deffous les bras les Ambaifadeurs des Princes Etrangers , nous paroît indigne , & l'eft en effet dans nos moeurs : cependant elle eft très-ancienne en Orient, où on l'a toujours regardée comme une cérémonie honorable pour ceux qui approchoient du trône des Princes. Les Turcs lui donnent une origine plus récente , & qui femble juftifier l'idée que nous nous en faifbns. Un jour , difent-ils , Bajazet II. rencontra en fon chemin un Dervis , qui l'ayant abordé en lui demandant l'aumône , tira de deflbus fa robe un cimeterre pour le tuer -, le cheval du Sultan fè cabra , & reçut le coup : le Dervis alloit redoubler , lorfqu'il fut prévenu par un Bâcha. Bajazet bleîîé ordonna , * ajoutent-ils , que dans la fuite quiconque viendroit à l'audience du Grand -Seigneur , y feroit conduit par deflbus les bras par des Capigis ; & depuis cette loi a été foigneufement obfervee. En ce fens , cette cérémonie ièroit humiliante pour ceux qui s'y trouvent expofés , puifqu'elle ne feroit fondée que fur la défiance qu'on a de leur perfonne. Mais que l'hif

3i6 MOEURS ET USAGES toire foie vraie, ou non, ne feroit-il point à fouhaiter pour plufleurs Etats de l'Europe , que cette coutume s'y fût toujours obfervée comme en Turquie? Si elle eût été en ufage en France , le Roi Henri III. n'eût pas péri par un parricide. Après l'audience du Grand - Seigneur & du premier Miniftre, l'Ambafiadeur rendune vifite de cérémonie au Muphti , au Kaïmacan , au CapitanBacha -3 il voit incognito le Boftangi - Bachi & tous ceux qui ont quelque crédit à la Cour , ou qui paroiffent devoir y en avoir bien-tôt. Cette attention fait partie des devoirs de l'on Ambafiade -t car les Turcs fe piquent d'obliger dans leur élévation, ceux qui les ont cultivés de bonne heure , & qui ont fuivi le commencement & les progrès de leur fortune. Inftruc- Cette dernière réflexion femble n'intérefier que SiéreT"1" P^culiers } cependant elle ne lai fie pas d'avoir pour l'Am- fon application aux Ambafiadeurs des Puifiances CotiUnti-6 EAcrangercs- Un Miniftre toujours attentif aux inténople. rets de ceux qui le font agir , leur ménage de loin l'eftime & le refpect des principaux Officiers de la Vone y & tandis qu'il fçait fe faire aimer de ceux qui déjà occupent les premières places , il riche de prévenir d'avance en la faveur ceux qui font prêts a être mis fur le Chandelier. Sa prévoyance s'étend • jufqu a ceux , qui pour être trop jeunes , ne doivent être initiés au maniment des affaires que long-tems après. Si un contre-rems fâcheux dérange les vues, h pluficurs de ceux qu'on a cultivés de loin ne parviennent pas aux premiers poires de l'Etat , on peut s'en confoler j dans cette Cour tout eft glifiant , & > Digitized by

DES TURCS, Liv. VIO. w fujet au changement. Ceux qui y parviendront en effet agiront du moins conformément aux impreffîons qu'on leur aura données. Cette prévoyance eft d'autant plus eflentielle à un' AmbafTadeur à la Porte , que toutes (es négociations s'y font avec les Miniftres (a) -, il ne voit le Sultan , qu'en arrivant & en partant. Aufll les Princes Chrétiens ne manquent jamais de choifir pour cette fonction importante des hommes fages& fidèles , qui par la pénétration de leur efprit & par leurs talens repondent du fuccès de l'ambafTade qui enièfaifânt aimer de tous , ne lient d'ailleurs d'amitié particulière avec aucun , pour éviter la jaloufie , qui ménagent avec adrefle le petit nombre de perfonnes puiflàntes , fur lelquelles roulent toutes les affaires ; qui diftribuent leurs préfens avec prudence , & confondent leur propre patrimoine avec lesgénc'rofités du Prince. Jamais pareil facrifice ne fut plus néceiîaire, qu a> un AmbalTadeur qui réfide à Conftantinople , où les préfens circulent prefque fans interruption ; telle eft la manière des Courtifans Turcs. Du moindre Officier ces préfens paffent de main en main (<*) Rfcaut dk , que le Com- l Mais ces négociations prétendues te de Céfi avoit la vanité fit t'am- I font des contes faits à plaifir , probition de (aire la Cour aux Mal- I près à en impofer feulement à ceux trèfles du Grand-Seigneur , ce qu'il ne pouvoir faire , qu'en donnant des fommes immentes aux Eunuques ; de forte qu'en peu de tems il" fe trouva fi expoi'é aux importunités de fes créanciers, qu'il perdit entièrement l'autorité fi: le crédit que lui donnoit fon cara&ére. qui ignorent de quelle manière on fe gouverne au Serrait , où il cil1 également inoui fie prefque impoffible , qu'un Franc pu'tflc avoir de commerce avec les Maîtreffcs du ! Grand - Seigneur. On feait d'où, eft venu le malheur fie la ruine du ■ Comte de Céfw

5x8 MOEURS ET USAGES jufqu'au premier Miniftre : celui-ci les répand enfuite dans le Serrait , pour loutenir fon crédit ; & du Serrail ils découlent de nouveau fur les particuliers. Ainfi ces richefTes font comme une eipéce de flux , fcmblable aux fources que produit la mer , qui forment des Fleuves , & rentrent enfuite dansl'Océan. Qu'un Ambaffadeur eft éloquent & perfuafif , quand les générofités chaque jour renouvellées annoncent aux Miniftres les vifites particulières qu'il leur rend , ou les audiences fecrétes qu'il leur a fait demander ! La coutume d'envoyer des préfens par Ambaffadeurs ell très-ancienne j c'eflmême une eipéce de juftice, que les Souverains fe rendent les uns. aux autres. Virgile n'introduit jamais. d'Ambafladeur , {ans le charger de quelque préfent deftiné à ceux auxquels il s'adreiTe. L'or &c l'argent, ne font pas toujours à la vérité la matière de ces préfens j des étoffes précieufes , des animaux finguliers, des raretés naturelles , ou autres curiofités femblables les rendent plus nobles. Artaban,Roi des Parthes , fît péfent à Tibère d'un homme fauvage de fept cou» dées de. haut. Dom Emanuel , Roi de Portugal , envoya au Pape le premier Rhinocéros qui vint des Indes, des Lions, des Tigres & autres animaux de chafte. Le Roi d'Ormus fit préfenter au même Emanuel, Roi de Portugal, une Panthère privée, montée fur la croupe d'un cheval Perfan richement équippé, & gouvernée par un Perfan excellent chafleuri cette bete couroit les cerfs & les fangliers. Ce n'eft pas feulement aux Monarques, aue s'adrefTent j Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VIII. $i* dreflènt les prcfens -y on en fait encore à leurs Miniftres & aux Grands de leur Cour. Un Ambafladeur habile doit, proportionner fes générofités au cara&ére des Courtifans : une noble fierté plait aux uns j la prodigalité n ofFenfe pas les autres : emportés par leur avarice , ils n'aiment que qui donne fouvent j tels font les Turcs. Jamais un Miniftre étranger ne fera expofé , à recevoir de ces Courtifans efclaves de l'or une réponfê fembiable à celle de M. Curius aux Députés des Samnites , de Tubéron aux AmbafTadeurs des Etoliens , & de Phocion à l'Envoyé d'Alexandre. Impertinent Samnite , dit le premier rapporte à ta République que M. Curius aime mieux commander à des gens riches , que de îètre luimême. Ambajfadeur , répondit le fécond , dis aux Etoliens y que la continence ne doit pas Je traiter de même que la pauvreté. Pourquoi , dit Phocion à l'Ambarfadeur d'Alexandre , ton Prince s'adreffe-t-il à moi entre tous ceux du Sénat , pour me faire ce ùréfent ? L'AmbafTadeur lui ayant répondu , que c'etoit parce qu'il l'eftimoit plus homme de bien que tous les autres : Dis lui donc , répliqua Phocion , que je le prie a* agréer , que je me tonferve tel. Le Grand-Seigneur envoyé à fon tour des pré(ens aux Puiffances , qui l'ont prévenu. MéhémetEffendi dernier Ambaffadeur Turc en France préfenta au Roi de la part de ion Maître des chevaux fuperbes , & plufieurs autres raretés précieufes , donc on a donné l'énumération au Public. En 1601. un renégat Provençal AmbafTadeur de la Porte auprès d'Henri IV. lui fit préfent de la part de Sa Hauteffe Tome IL T t

5jo MOEURS ET USAGES d'un poignard & d'un cimeterre , dont la garde & le fourreau étoient d'or garni de rubis , & d'un pannache de plumes de héron enchafTé dans un tuyau d'or couvert de turquoifes. Des preTens fi riches marquent fans doute beaucoup de magnificence -, mais n'y auroit-il pas dans ces fiers Ottomans plus de générofité à imiter les Princes de l'Europe , dans leur façon de recevoir les Ambafiadeurs ? Une grandeur noble relève l'éclat des PuuTances Chrétiennes : plus elles méritent de refpe&s , moins elles exigent ces baflès humiliations preferites par le cérémonial du Serrai! , & qui coûtent tant aux Miniftres étrangers. Quel* déiagrément pour eux , lorfque pour paroître devant le Monarque de l'Orient , on leur ôte leur épéc , on s'empare de leur perfonne , on la déguilè , pour ainfi dire, fous un habit Turc ! Que n'ont -ils pas à fouffrir dans ces momens fenfibles , où les regards d'un Divan orgueilleux femble infulter à la Majclté des Rois de la terre , lors même qu'ils viennent bien moins lui demander fa protection , que l'aflurer de leur bienveillance ! L'Hiftoire nous à confervé les noms de deux Ambaffadeurs François , qui réfutèrent courageufement de fe conformer aux ufages impérieux de la Porte. M. de Noailles Evâque d'Acqs , AmbafTadeur de Charles I X. vers Sélim 1 1. auprès duquel il étoit chargé de ménager un accommodement en faveur des Vénitiens , fit dire par fon truchement aux deux * Capigis-Bachis , qui vouloient le faifir par la manche & le prendre par le poignet, que la dignité à 'un Digitized by Google

DES TURCS, Liv. VIII. ni Evêque François ne pouvoit fouffrir , quon le menât comme un forçat. Il alla feul fans aucune crainte baifer la main & la vefte de Se'lim. Ce Seigneur ctoit encore le premier Miniftre étranger arrivé à Conftantinople lans y apporter de préfens. Sur les reproches que lui en ht le Grand-Vifir , il répondit, que P Empereur fon Maître , le plus grand Prince de la Chrétienté , fçachant que Sélim demandoit des préfens comme chofe due' & comme un tribut , lui avoit défendu den offrir. Le fécond exemple regarde M. de Fériole , qui fucçéda à M. de Château -neuf dans l'Ambauade de Conftantinople. Mauro-Cordato lui ayant repréfenté , qu'il n'étoit permis à perfonne de paroître armé en préfence du Grand -Seigneur ^ <jue dans le Serrail perionne n'avoit ni fabre , ni épee ; que le Boftangi - Bachi n'y portoit qu'un bâton, & les Janiflàires une canne ; que le fabre du Sultan feul étoit à côté de lui fur un carreau : L'Empereur mon Maître y répondit M. de Fériole, m a donné mon épée i je ne la quitterai peur qui que ce foit. Le même AmbafTadeur fit faire une gondole pareille à celle du Sultan -, & malgré (es amis , qui lui remontrèrent que le Grand-Seigneur le trouveroit mauvais , il jura qu'il n'iroit jamais à Conftantinople dans une autre gondole , parce qu'il repréfentoit le Roi de France , & qu'en cette qualité il ne devoit pas céder au Monarque Turc. Il tint parole ; & chaque fois que des affaires prenantes f'obligeoient à fortir de Galata où il demeuroit , il aimoit mieux prendre un grand tour , que d'abréger fon chemin ,

331 MOEURS ET USAGES en traverfant le port fur une gondole moins magnifique que la henné. CHAPITRE V. Dernières Réflexions fur le Fajle Ottoman. SUr tout ce que j'ai dit jufqu'ici , il eft ailé de Ce former une idée jufte du fafte de l'Empire Ottoman , qui a fait la matière de ce Livre. J'ajouterai , en fini (Tant , quelques réflexions fur la grandeur des Miniftres de la Porte & des Bâchas , dont un ancien Auteur a fait un Chapitre particulier dans un Livre , qu'il a publié fur ce lujet , & qui ne m'a pas été d'un grand fecours. Ce n'eft pas feulement à caufe de fon peu de clarté , £c de les expreflions gothiques ; c'eft' furtout à caufe de la confufion avec laquelle cet Auteur traite tant de matières différentes : elle eft telle , que pour les entendre , il eft néceflaire de les ranger dans un certain ordre , comme j'ai tâché de le faire jufqu a préfènt pour la commodité des Lecteurs. L'Océan doit être grand , s'écrie cet Auteur ancien , puifqu'il nourrit des poiffons auffi gros que les baleines ; de-là il conclut que la Cour Ottoma^ ne doit être bien magnifique , puifque les Miniftres & les Officiers qui la compofént pofTédent chacun féparément des richefTes immenfes. L'éclat & la magnificence des Rois brille moins dans leur propre Digitized by Google

 m perfonne, que dans l'opulence des Grands de leur Cour, puifqu'ils font le principe & la fburce de cette opulence. Machmut-Pacha > Béglerbeg de Romclie fous Mahomet 1 1. pofTédoit de fi grands tré{brs, que de fes feuls revenus il eût pu fournir à l'entretien d'une pu i liante armée -, le prêtent qu'il fît à l'aîné des Fils de Mahomet lorfqu'il fut circoncis , montoit à près de quatre cens mille livres de notre monnoie. NafTuf-Pacha Grand-Vifir en 1 6 i 4. avoir tant de richeffes , qu'à (a mort on trouva dans fes coffres un million de fequins , huit cens mille écus , trois boifTeaux de pierres précieufes non miles en œuvre , un bouleau de diamans , 6c deux boi fléaux de gro(Tes perles d'un prix ineftimable. Son équipage étoit fuperbe j il avoit dans Ces écuries mille chevaux , quatre cens jumens d'Arabie & d'Egypte , & plufieurs milliers de chameaux 6c de mulets. Le Cabinet de (es armes étoit rempli des plus belles épées , qu'on puifle trouver au Levant 6c ailleurs , la plupart enrichies de diamans. Le grand nombre , le prix 6c la rareté de fes meubles iurpaffoit tout ce que l'imagination peut fe figurer de plus brillant & de plus riche. De tels Courtifans ne marchent jamais à petit train , foit qu'ils aillent en Campagne , ou qu ils voyagent pour des affaires particulières ; pluhcurs Souverains de l'Europe n'ont pas des fuites fi nombreufes. Leurs tentes font autant de palais ambulans , qui renferment des richefTes rmmenfes ^ leurs logemens font des Serrails fuperbes , qu'ils ont fait bâtir avec des dépenfes incroyables : c'eft ce qu'on

334 MOEURS ET USAGES peut voir dans l'Hippodrome de Conftantinople , & au Serrail d'Ibrahim-Pacha. Le Comte de Bonneval , qui fervoit fous le Prince Eugène contre les Turcs, eut pour partage après une victoire, la tente de i'Aga des Janiflaires. Je n exagère point , dit ce Bâcha , en aflurant qu'il y avoit des millions dans cette tente. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.24% accurate

MOEURS ET USAGES DES TURCS, LIVRE NEUVIEME. De la Politique des Turcs. CHAPITRE PREMIER. Réflexions fur la Politique en générai A Politique a été de tout tems lame & le foutien des Etats : c'eft l'art .des arts j c'eft la première ôc principale fcience des Princes & des Miniftres j c'eft le Livre des Rois, dont parloit la Reine Elizabetli {a). C'eft-là qu'on apprend à faire agir les intérêts mêmes de fes voifins , com(*) L'Archevêque de Cantorbé'ry repréïeacant à cette Princefle;

53< MOEURS ET USAGES me autant de reflbrts , pour favorifer les fîens j à exciter l'ambition des uns , pour ternir la gloire trop éclatante des autres -y à relever le courage abatu de ceux-ci par une alliance inefpe're'e , pour mieux allumer leur haine & leur vengeance contre l'ennemi commun ; à faire naître a propos des présentions nouvelles , ou à en reflufciter d'anciennes déjà enfévelies dans l'oubli, afin qu'occupé à les détruire, un voifln obftiné, incapable de fe défendre tout à la fois en des lieux différens & éloignés j fe défifte par force d'un projet , qui ne lui. auroit que trop réufïi , fi on lui eût lailTe le tems d'en preflèr l'exécution. Heureux le peuple gouverné par un Prince fage & éclairé , qui héritier de la puifiance de (es ancêtres , a fucé avec le lait non-ieulement la bonté , la clémence, la juftice , toutes ces vertus qui les rendirent chers & précieux à leurs fujets , mais encore cette valeur , qui ne fçait jamais fe démentir ; ce courage , que rien n'étonne ; cette grandeur dame , cette fermeté d'efprit , qu'aucun événement ne peut ébranler; cette maturité de jugement, qui eft la pierre de touche de la félicité des peuples -r cette lagefTe d'examen , qui fçait fe fixer à propos , & prendre toujours le meilleur parti ; cette fécondité d'imagination , qui fournit dans le befoin des expédiens utiles ; cette pénétration , qui découvre les qu'une grande Reine comme eDe devoit faire gloire de pardonner à un Seigneur d'une auflî grande conÇdéraùoa que ,k Comte d'Eflex : M, fArcheviaue , lui réponditelle > vous ave t. tien /» VEcriturt Sainte ; mais vous ne ffavct fas le Livrt des Rois. vues Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. m vues les plus cachées d'un Ennemi ou d'un Allié; cette prudence confommée , qui prenant des mefures pour le fuccés , fçait en même-tems (è ménager à propos plufïeurs reflburces pour rétablir fà gloire , & la rétablir promptement , au cas que la victoire qui fè joue fouvent des plus fages précautions , fc range du côté d'un rival téméraire , ou d'un concurrent furieux. On a dit que Pompée n'eut pas été entièrement défait à Pharfale , que peut-être même il l'eût emporté fur (on rival , s'il eût pris autant de mefures pour rétablir (on parti au cas qu'il perdît la bataille, qu'il en prit pour la gagner. Il ne longea qu'à vaincre , & oublia le foin de ce qu'il faudroit faire , s'il venoit à être vaincu. La Politique ne confifte pas feulement à bien connoître lés voifins & fes ennemis : il faut encore qu'un Prince fe connoiffe parfaitement lui- même ; je veux dire , qu'il connoifle la force ou la foiblefïe de (es Etats, le caractère de les Sujets , celui fur-tout de fes Miniftres & de fes Généraux. L'étude des maximes que fes PrédécefTeurs lui ont tranfmifes comme le fruit de leurs réflexions appuyées fur l'expérience , doit faire fa principale occupation. Aidé d'un fècours fi utile , il fçait mettre à profit les bonnes qualités , les défauts même de ceux qui lui font fournis. Dirigé par les exemples des Rois fes ayeux, il approche de fa perfbnne, & introduit dans le fecret de fes Confeils les Miniftres fidèles , les Politiques confbmmés, afin qu'éclairé de leurs luTom IL V u

 miéres , & foutenu de leur approbation , il prenne toujours les meiures les plus juftes. Il ne met à la tête de fes armées que des Généraux expérimentés , qui familiarités dès l'enfance avec le fer & le feu, réulMènt également ou à fixer la victoire de leur côté , ou à la rappeller , lorfquelle femble vouloir s'éloigner. Il ne confie l'intérêt de fes négociations qu'à des pcrfonnes fincérement attachées a fon fervice, plus amis que fujets, qui au milieu des Cours étrangères fçavent faire aimer le Maître qui les envoyé , le faire refpé&er , le faire craindre y & qui dans les conjonctures épineufes pénétrent les deflèins d'un Miniftre diflimule, découvrent un concurrent trop obftiné,& par l'habileté & la prudence de leurs confèils ménagent la paix entre des Puiflances ennemies. Il fçait fe fervir à propos des vices & des vertus de les peuples ; leurs bonnes qualités , leurs défauts même contribuent à fa gloire. Si leur valeur eft impécueufe , des Généraux d'une prudence fortifiée par les ans règlent tous leurs pas , & retiennent avec fagefle l'ardeur bouillante d'une jeunefTe impatiente. Des hommes nés pour les coups de main , hardis , entreprenans , excitent au contraire le courage des Sujets trop précautionnés, prefque timides \ ils animent leur bravoure tardive, & les tirent par leur exemple d'une léthargie qui pourrait devenir funelte au bien de l'Etat. Il n'en pas jufqu'aux bonnes ou mauvaifes qualités de fes ennemis & de fes voifînsjdont il fçait taire fon profit j & par une Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.58% accurate

DES TUR CS, Liv. IX. m habileté qui lui eft propre , tout le conduit à une gloire immortelle. „ Ainfi le Trône exige dans celui qui l'occupe , un fond inépuifable de lumières & de connoiflances. L'ignorance d'un Prince eft d'une Ci dangéreufe conféquence , qu'elle devient fouvent la fource de prefque tous les maux & les défordres , dont un Etat eft afflige ; comme Tes grandes lumières font ordinairement le principe de fa grandeur & de fa profpérité. Il n'y a perfonne , dit Vegcce dans fa Préface adrefTée à l'Empereur Valentinien (a), à qui il convienne mieux de Jçavoir beaucoup de bonnes chojes , qu'à un Prince, dont le ff avoir peut être utile à tous Je s Sujets. S'il s'agit 'du premier Roi d'une nation encore peu connue , & qui fort à peine de l'oubli , il Ce rend digne de fon bonheur par les qualités du eccur & de l'efprit , qui lui ont acquis la prééminence fur fes égaux : il cherche à s'en faire aimer, pour augmenter (a puifTancc ^ il l'augmente , pour le faire craindre ; il le fait craindre , de peur qu'une révolution contraire à celle qui l'a élevé, ne le précipite du haut de ce Trône iur lequel il Ce voit a peine établi. Il fait mieux -y pour s'y maintenir , il travaille uniquement à fe faire aimer : cet amour eft le prix naturel de là clémence {b)-y c'eft aufli l'appui (a) Nullum dectt plura , j cujus dottrirta poteft predefe vtl mt titra feire , quant Priaàpem, | fubjtUis. (è)Sit piger ad parti a s Princeps , ad pramia velox i Et doltat quotièi contur efe ferox. Marc-Auréle avoic pour devile : Rc&ni clementia eufiot. Vuij

)4o MOEURS ET USAGES de fa Couronne , le foutien de (on autorité , le }>rincipe de fà véritable gloire , & du bonheur de on Etat. Douceur , carefies , familiarité , récompenfes , honneurs, exemples , promeffes , il met tout en oeuvre pour le mériter. Guerrier , fi fes peuples font nés guerriers , pacifique, s'ils ont plus de penchant pour la paix , il contente les uns & les autres , en prenant à leurs yeux des figures convenables avec leurs idées , avec leurs inclinations ^ c'eft là le vrai moyen de gagner le cœur des peuples, Diflimulant à propos , il fouffre avec patience les écarts d'une nation encore peu, accoutumée au jougj. affermi par le tems & par fès exploits, il dompte ceux que la douceur n'a pû gagner , par une rigueur a laquelle ils n'ont pas crû devoir s'attendre. Ses fuccefleurs marchent à la gloire par les mêmes fentiersjle caractère , les inclinations de leurs Sujets deviennent la bafe de leur Gouvernement. C'eft cette différence de caractère , de mœurs & d'inclinations dans les peuples , qui change la politique des Princes , qui partagent entr'eux l'Empire de l'Univers. Delà les Gouvernemens Monarchiques, Ariftocratiques, Démocratiques, Arifto-démocratiques. Comme la foumiffion fincére des fujets dociles attire ordinairement fur eux la bonté du Prince , la rigueur feule eft capable de contenir dans le devoir ceux qui nés avec des mœurs dures , nourris dans des pays peu policés , ne reconnoifiènt point de loix, &qui femblables à des bêtes farouches s'acharDigitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 54i nent les uns contre les autres , lorfque faute d'occafion ils ne peuvent pas exercer contre leurs ennemis leur férocité naturelle : telle eft la domination des Turcs. Quelquefois un peuple oubliant fon humanité naturelle , entraîné par l'exemple , fe précipite dans les horreurs de la barbarie. Un autre devenu fenfible aux douceurs de la paix , inftruit par le tems du bonheur des nations civilifees , prête enfin l'oreille à la voix de la nature , & s'accoutume à vivre conformément à la droite raifon : tels commencent à devenir les Ottomans. Le Gouvernement du Prince doit changer alors, à proportion du changement qui arrive dans les mccurs de les fujets. Ainfi la Politique a des faces différentes , & des principes oppofés. Celui-là Iapoflede parfaitement, qui fçait félon le befoin être bon , clément, généreux ou févérej qui mivant le différent caractère des peuples qui lui font fournis , fçait également les charmer en leur faifant goûter les doux fruits de la paix , ou les tenir en haleine par les travaux de la guerre. Mahomet, comme je 1 ai fait remarquer ailleurs, fut un Politique habile , qui fçut convertir en autant d'inftrumens de (à gloire les obftacles , qui fèmbloient y être le plus oppofés. Humble, doux & patient dans l'adverfité , haut & fier pour le peu que les circonftances lui fuffent favorables , tantôt il s'infinua dans les efprits fous l'apparence flatte ufe d'une amitié fincére, tantôt il parla en maître, &

aour 54* MOEURS ET USAGES fit trembler fes égaux. Il employa tour à tour 1' drefle & la force , la douceur & les armes , poiu parvenir au but qui fe montroit de loin à fon amc ambitieufe; mais toujours attentif à l'humeur avare & guerrière de fes feftateurs , il multiplia toute fa V!e les guerres , ôc par les guerres les récompenfes & le moyen de s'enrichir. Le butin étoit la fin unique qu'il leur propofoit , dans les entreprifes mihtaires auxquelles il les conduifoit. Bientôt après il les traita en efclaves } & fouverain maître de leurs biens comme de leur vie , il voulut que profternes a fes pieds, ils reconnuuent qu'ils ne vivoient que par fa bonté. Les premiers Empereurs Turcs non moins habiles que leur Légifkteur , ne manquèrent pas d'adopter des maximes , qui lui avoient réiuTi au-delà même de fes efpérances. Ils puiferent dans leurs réflexions les moyens les plus fûrs & les plus propres a porter la gloire du Croiflantàfon plus haut point ; ils établirent le pouvoir abfolu & arbitraire, comme la bafe des loix fondamentales de leur Etat. Ces loix compofent ce que j'appelle ici la Politique des Turcs , Politique en tout point fort intérieure à celle de la plupart des Etats polices de 1 Europe , mais bien conforme au caractère , aux mœurs & aux inclinations des Orientaux. Le détail de ces maximes va faire la matière des Cha. pitres fuivans. Digitized by Goo

DES TURCS, Liv. IX. 34j CHAPITRE II. Des deux premières Maximes de la Politique des Turcs. Différence entre les Romains & ces Peuples , au fujet du Gouvernement. PREMIERE MAXIME, La dijjimulation & l 'infidélité. LEs Chrétiens difperfés dans l'Arabie pouvoient, s'ils Ce fiaient réunis , s'oppofcr aux deflèins de Mahomet trop foible pour les vaincre à force ouverte. 11 les ménagea , il les carefla , & s'accommoda avec eux , en attendant qu'il fût en état de gagner des batailles & de prendre des villes. Dans tous les lieux ou il étoit le maître ,-il publioit que J. C. étoit un Prophète plus grand que Moïfe -, qu'il étoit né d'une Vierge exemte de toutes les tentations de l'Eiprk malin , & qu'elle l'avoit conçu en (entant une rofe ; qu'il avoit guéri des malades, refluGrité des morts , fait plufïeurs autres miracles , & que fes Difciples avoient après lui opéré les mêmes merveilles par fa puifTance. Pour mieux féduk re les Chrétiens , il fît avec eux un traité trouvé , dit-on , en original dans un Couvent des Religieux du Mont-Carmel , voifin du Mont-Liban, ou le3 Pèlerins vont offrir des facrifices. En voici quelques extraits.

544 MOEURS ET US A G ES » Mahomet meflager de Dieu, envoyé' pour en» feigner les hommes a écrit les cho/ès fuivan» tes ; c'eft à fçavoir , que la caufe de la Religion »> Chre'tienne ordonnée de Dieu puifle demeurer li»> bre dans toutes les parties de l'Orient & de l'Oc» cident Je laifle à tous ces peuples-là le pré» fent écrit , comme un traité inviolable , & com»>me une décifion parfaite de toutes les contefta» tions &c différends à venir. . . . C'eft pourquoi tout "homme failant profeflîon de la Foi des Muful» mans qui violera ou rompra cet accord à la »> manière des Infidèles , & tranfgreflera les choies » que j'y commande , rompt l'alliance de Dieu , ré» u(ïc à la volonté , & méprifè fon Teftament , foit » cm'il foit Roi , Prince , ou autre Fidèle. Par cet » écrit , où je me fuis engagé moi-même à la prière » des Chrétiens , tant en mon nom , qu'au nom de •> mes difciples , d'entrer avec eux dans l'alliance de » Dieu , & dans la paix des Prophètes , des Apôtres » choifis , des Saints fidèles , & des Bienheureux du « tems paffé Ôc de celui qui eft à venir , par cette »» mienne alliance donc , que je veux être exécutée » auflî religieufement , qu'un Prophète envoyé de » Dieu , ou qu'un Ange qui approche de la Majef»> té divine eft éxael: ôc régulier dans i'obéilfancc » qu'il doit à fa loi & à (es commandemens , je pro» mets de protéger leurs Magiftrats dans mes Pro» vinces avec mon Infanterie & ma Cavalerie. . . , « Je promets aulH de les défendre contre leurs en«nemis, foit qu'ils foient proche ou éloignés, de » les afïurer en paix & en guerre , & de conferver » leurs Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 34j » leurs Eglifes , leurs Temples } leurs Oratoires , » leurs Couverts , & les lieux où ils font des péle» rinages. . . de la même manie're que je conlêrve >? moi & mon fceptre. Je promets aufli de les pren»> dre en ma protection , & de les garantir de tou» tes les violences &c de toutes les vexations qu'on » pourroit leur faire Je promets en outre de » les exemter de toutes les charges , que font obli» gés de porter les confédérés -, de forte qu'ils ne »> feront obligés de payer que ce qu'il leur plaira , » fans qu'on puifTe leur faire aucun trouble ni aucune peine pour cela. Un Evêque ne fera point » ôté de fon Diocëfe , ni aucun Chrétien contraint » de renoncer fa Foi , ni aucun Moine fa profef» fion. ... & on ne pourra non plus ruiner leurs » Temples , ni les convertir en Mofcjuées. . . . Les » Confédérés ne feront point obliges d'aller à la «guerre avec les Mufulmans contre leurs enne»mis Aucun Mufulman ne tourmentera les » Chrétiens Que s'il arrive qu'une femme Chrétienne fe joigne à un Mufulman, il doit lui laitier »> la liberté de confeience. . . . C'eft pourquoi je con» jure mon peuple , au nom de Dieu & par fon » Prophète , d'entretenir fidèlement toutes ces cho»» fes , & de les accomplir en quelque lieu de la « terre qu'ils foient. Le dernier jour de la Lune » du cjuatriéme mois , la quatrième année de l'Egi»> re , à Médine. Dieu veuille récompenfer ceux qui » font témoins de cet écrit. Gloire loit à Dieu , Set» gneur de toutes créatures. »> Malgré les Turcs ce Traité pane pour confiant ,

546 MOEURS ET USAGES Se eft rapporté comme tel par plufieurs Auteurs dignes de foi. Ils difent , que Mahomet le fit & le confirma dans un tems, où fa puifTance étoit encore foible , & lorfqu'il faifoit la guerre aux Arabes , afin de n'être pas attaqué par deux ennemis à la fois. Quoiqu'il en foit , cet impofteur le démentit bien-tôt dans fon Chapitre de ÎEpée , appelle peut-être ainfl , parce que les premières paroles de ce Chapitre font fouvent gravées fur les Cimeterres des Turcs que l'on fait à Damas , & fur leurs autres armes ; il s'en dédit auffi dans un autre Chapitre de l'Alcoran , appelle le Chapitre^ Batailles, que les Turcs lifent toujours avant que d'aller au combat. Dans ces deux Chapitres, au lieu de ces termes du Traité de Médine : Si vous n'adorez pas ce que f adore , que votre Religion foit pour vous , & la mienne pour moi ; au lieu de ces flatteufès promefïès faites aux Chrétiens , & qu'on vient de lire , on trouve ces paroles : Quand vous vous rencontrerez avec des Infidèles $ coupez leurs têtes , tuez- les , prenez-les prifonniers , liez -les , enchatnez-lcs , jufqu'à ce que vous jugiez à propos de leur donner la liberté , ou de leur faire payer rançon ; ne ceffez point de les perfécuter , jufqu'à ce qu'ils ayent mis les armes bas , & qu'ils Je joient fournis à vous. C'cft fur ce pied là , que les Turcs foufFrent aujourd'hui parmi eux la Religion Chrétienne [a). Depuis qu'ils font devenus plus puiflàns, (a) La protection feule des Puiflances Chrétiennes fufpend en faveur des Chrétiens de l'Orient la haine 6c la cruauté des Empereurs Ottomans , dont les prédécefleurs ont fait tant de maux à leurs ancêtres.

DES TURCS, Liv. IX. 347 I'Hiftoire fournit pluficurs exemples de leur perfidie envers ceux qui la profeflènt. Ce fut au milieu d'une profonde paix; qu'ils furprirent Didimotiche du tems d'Amurat III. par la trahifon des ouvriers Turcs , que les Habitans avoient fait venir d'Afie, pour bâtir leurs murailles & leurs fortifications. Curenofe's attaqua Rhodefto en tems de paix , & s'en rendit maître par ftratagême. Andrinople fut prife de même fous Amurat, dans un tems où ce Prince venoit de faire la paix pour la féconde fois avec les Habitans de cette Ville. La Loi défend à ces Infidèles de faire la guerre y fans auparavant avertir l'Ennemi, afin qu'il ait le tems de fe convertir à la Foi Mahométane , ou que {iir fon refus, ils foient eux-mêmes innocens de tout le fang qui lera répandu dans la fuite. Cependant avec leurs reftrictions mentales & toutes les interprétations qu'ils fçavent donner au précepte , toujours accommodées à leur intérêt & à leur paffion , fouvent leur épée a percé l'Ennemi , avant qu'ils lui ayent déclaré la guerre en forme. C'eft ainfi qu'ils en uferent avec les Vénitiens , lorsqu'ils s'emparèrent de la Morée. La volonté d'Achmet leur tint lieu de Loi ^ & fon Général Ali-Pacha fut le Héraut, qui au lieu de la proclamer, commença par la mettre en exécution. Si au fiége d'une Ville ils trouvent une réfiftance à laquelle ils ne s etoient pas attendus , ils promettent libéralement aux A toutes les immunités & tous les privilèges qu'ils leur demandent T la liberté de conlcience furtout , & la confervation Xxij

34* MOEURS ET USAGES de leurs Eglifcs -y mais à peine ils en font les maîtres , qu'ils les font tous efclavcs , après leur avoir ravi leurs biens & leurs enfans. Telle a été leur conduite à la prife de Candie, de CaminicK, &de plufieurs autres Places. On fçait leur peu de fidélité à garder le Traité de 1664. commencé par Mahomet II I. & rompu par Achmct fon fucccfïeur. André Griti , Ambarfàdeur de Venife , fc méfioit fi fort de la probité des Turcs, qu'il voulut que les Capitulations entre la République & la Porte fiuTcnt écrites en Langue Turque , & non pas en Latin , ainfi que le Bâcha les avoit fait drefler, proteftant qu'autrement il ne les figneroit point. Il avoit remarqué que ces Infidèles ne fe croyent obligés à obferver aucun Traité, lorlqu'il n'eft pas écrit en leur Langue {a). Que dirai-jc de leur façon d'agir avec les Miniftres des Puiflances étrangères. Auflï-tôt que le Grand-Seigneur a déclaré la guerre à quelque Puiffance , il fait arrêter fon Ambaffadeur ^ & on le garde auffi étroitement , que s'il étoit en prifon. $0renzo , Ambafladeur de la République de Venife , fouffrit une rude & longue prifon dans la plus petite chambre d'un Château fitué fur le Bofphore. (a) Quel odieux contrafte entre cette mauvaife foi & la droiture du Roi Saint Louis , qui contre l'avis de Ces Courtifans , fit paver aux Sarrafins les deux cens mille livres qu'il leur avoit promifes pour la rançon du Comte de Poitiers fon frère ! Louis XI. l'un de Ces Succefleurs , quoiqu'il manquât peu de profiter de toutes les occafions favorables à fes intérêts, ne voulut point retenir le Comte de Charolois qu'il étoit en pouvoir d'arrêter, lorfqu'il vint Imprudemment conférer avec lui pour appaifer la guerre du bien public , d\>ù s'enfuivit le Traité de Con* flans. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. î49 KonifpoMki General Polonois , pris dans un combat , & renfermé dans la plus haute tour du même Château , s étant fauve pendant la nuit, après avoir enivre fes Gardes, & fcié les barreaux des fenêtres, d'où il defeendit à la faveur d'une corde qu'on lui avoit envoyée "dans un pâté , on attribua (on évafion à M. de Sancy Ambafladeur de France à la Porte ; & quoiqu'on n'en eût aucune preuve , on fit garder ce Miniftre dans fon Hôtel parunChiaouxBachi {a). M. de la Haye efluya de même plufieurs mauvais traitemens de la part du Grand-Vifir, à caufè de quelques lettres écrites en chiffres , que les Turcs intercépterent , & <jui étoient adrcfle'es à cet Ambaffadeur , en qualité «de médiateur d'un traité projetté entre Sa Hauteffc & la République de Venife. Ricaut parle de cet événement d'une manière fi contraire a. la vérité, que je me crois obligé d'en inférer ici une Rélation tirée des écrits même de M. de la Haye. Ce Miniftre ne fut point maltraité, comme,le dit Ricaut, pour une Lettre qu'il eût écrite contre l'Etat , & qui eût été intercéptée par les Turcs ■> mais pour deux Lettres du Sénat de Venife , l'une adreflee à lui-même , l'autre à fon Sécretaire de chiffres , nommé Demeaux , confiées avec plufieurs autres par M. le Chevalier de Gremonville qui étoit en Candie , au nommé Vertomont , qui les rendit au Grand-Vifir. Comme elles étoient écrites en chiffres, & que fur ce qu'elles (a) Et non pas dans le Châ- I tre mois , comme le dit Ricaut. feau des fept Tours pendant qua- j

no MOEURS ET USAGES contenoient on avoit fait croire à ce premier Miniftre tout ce qu'on avoit voulu , il manda à Andrinople le Secrétaire des Chiffres de l'Ambaflàdeur , afin de s'en c'claircir ; mais parce qu'on igno roit le contenu de ces Lettres , on fit abfenter le Secrétaire Dcmeaux , & l'on envoya à fà place le Sieur Lempereur, premier Secrétaire del'Ambaflade, qui dit de trop bonne foi , que n'entendant rien à ces Lettres , il n'y avoit que M. l'Ambaflàdeur. Ton maître ou M. (on Fils qui puflènt en don ner l'intelligence. Sur cette re'ponle M. de la Haye le fils fut mandé , & fe défendit de pouvoir déchifrer ces Lettres , fur ce qu'il n'en avoit pas la clef. Le Vifir irrité en virtf avec lui aux termes injurieux,, ftile aflèz ordinaire aux Turcs v le jeune M. de la Haye las de les efluyer > repartit d'une manière forte & vigoureufe , qu'il étoit né Gentilhomme , &c Sujet d'un Prince qui ne louffroit pas qu'on fit infulte à fes Miniftres. Le Vifir plus irrité s'emporta en menaces „ & le fit fortir du Divan, mais fans le faire battre par le Chiaoux-Bachi , que Ricauc dit lui avoir fait fauter deux dents ; ce «qui eft abfolument faux , ces deux dents lui manquant des fa jeunelTe. Il eft vrai qu'on le renferma dans un lieu fale & obfcur , où il demeura prés de vingtquatre heures , avec le Sieur Lempereur & Fontaine Sou-fécretaire. M. de la Haye le pére ne fut point mandé , comme le dit encore RJcaut r mais ayant appris que ion fils avoit été maltraité & retenu avec (es Sécretaires , il partit de fon propre mouvement , accompagné de toute la Nation FranDigitized by Google

 çoife , pour tirer raifon de ce procédé. Après avoir fait demander audience à Kioprili , le z 8 Juin 1658. l'Ambafladeur fe rendit à Andrinople , & alla descendre au logis que le Vifir lui avoit fait marquer -, il eut audience le lendemain. M. de la Haye s'y rendit, & y fut re^u avec les cérémonies accoutumées. Il repréfenta au Vifir, que la correspondance qu'il entretenoit avec le Sénat de Venife, ne tendoit qu'à le réconcilier avec la Porte , & que s'il s'y étoit prêté , c'étoit non-lèuîement par ordre de l'Empereur de France , mais encore de l'aveu des premiers Miniftres fes prédécefleurs & du (îen même i en même tems il le fit reflbuvenir , qu'il n'y avoit pas un an qu'ils s'en étoient entretenus. Kioprili , qui ne vouloir pas que cette affaire éclatât , fut fâché que l'AmbaiTadeur lui en eût parlé en pleine audience , parce que c etoit lui reprocher le tort qu'il avoit eu de maltraiter M. fon Fils & les Secrétaires ; il changea de difeours , & s'etant fait apporter toutes les Lettres que Vertomont lui avoit remiles , il demanda à M. de la Haye s'il Içavoit ce que c'étoit. Celui-ci ayant répondu que non, parcourut les inferiptions des Lettres , rejetta celles qui s'adreflbient aux Marchands François , Vénitiens ou Hollandois , & mit la fienne à part. A l'égard de celle de M. Demeaux , il dit que c'étoit un de lès Sécretaires , qui depuis fix mois avoit quitté fon fervice , & étoit repafle en France. Le Vifir lepreffant de lui apprendre ce que contenoit fa Lettre , l'Ambatfadeur répondit que cela lui étoit impolTible fur le champ , & demanda du tems. O bon vieillard,

3J2, MOEURS ET USAGES dit alors Kioprili , tu es trop fin & trop habile pour n'y pas donner le fens que tu voudras : tu me tromperois aifément , & tu ne dirois pas la vérité ; mais je la Jfdis. L'AmbafTadeur repartit , qu'il fouhaitoit qu'on ne lui en eût point impofé ; en méme-tems il obtint que les deux Renégats qui avoient expliqué ces Lettres fans s'y connoître beaucoup , fufient enfermés féparément pour en faire une féconde interÎ>rétation , afin qu'on vît fi elle feroit conforme à a première qu'ils avoient donnée. Il s'étoit pane plus de deux mois depuis qu'ils avoient interprété ces deux Lettres ^ aufll à cette féconde fois ils les défigurèrent abfolument, & en changèrent tout l'ordre , faute de mémoire, mettant au commencement ce qui étoit d'abord au milieu , & au milieu ce qui fè trouvoit à la fin. Le Vifir en fut fi piqué , qu'il leur fit donner cinq cens coups de Daton, Quant à Vertomont , qui par cette lâche trahifon , & en prenant le turban aum-tôt qu'il arriva à Smirne, croyoit devenir un grand perfonnage , il fe trouva fort éloigné de fes efpérances : fous prétexte de lui apprendre la Langue de la Religion, on l'enferma dans le Serrail de Péra, où la levérité de la difeipline n'étant pas de fbn goût , non plus que les coups de bâton , il devint frénétique , fut chaffé quelque tems après , & eut depuis plus de peine à fubfifter en Turquie , qu'il n'en avoit éprouvé dans les autres parties du monde , où il avoit paf* fé pour un grand fripon. Après l'audience M. de la Haye fut reconduit à fon logis -, mais pour faire voir qu'il n'étoit pas encore éclairci de la vérité, le Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 35î le Vifir fit mettre des Gardes à fa porte , avec ordre cependant de ne le contraindre en aucune manière , & de laiflèr à un chacun la liberté de l'aller voir à l'ordinaire. Ricaut continue d'en impofer , lorfqu'il parle du retour de l'Ambaffadeur à Conftantinople , & delà en France. Il ne partit d'Andrinople , qu'après que le Vifir y fut revenu de Tranfylvanie , c'eft-a-dire, vers le milieu du mois d'Octobre j & ce Miniftre fçut très-mauvais gré à fon Kaïmacan de ne l'avoir pas déjà renvoyé. Enfin l'Ambaffadeur arriva à Conftantinople vers la fin du même mois. Quinze jours après Kioprili lui fit dire, qu'oubliant tout ce qui s'étoit pafTé , il lui donneroit la vefte , s'il vouloit venir à (on audience -y mais M. de la Haye répondit, qu'ayant rendu compte à l'Empereur de France de tout ce qui s'étoit paffé , il en avoit reçu un commandement de s'en retourner , & qu'il le prioit de lui en accorder la permilïion. Cette réponlè ayant été portée au Vifir par le Capitan-Bacha , ui négocioit cette affaire , ce Miniftre différa penant deux ans d'accorder la permiffion que l'AmbafTadeur demandoit j bien plus , au bout de ce terme il s'avifà de prendre M. de la Haye à partie, & de l'inquiéter pour deux vaiflèaux Marchands François , qui avoient chargé pour les Turcs à Alexandrie des provisions deltinées pour Conftantinople , & qui allèrent les vendre à Lîvourne , où enfuite ils le firent Pirates. L'Ambaffadeur ayant refufé d'entrer pour rien dans cette affaire , après plufieurs menaces de la prifon , le Vifir l'envoya aux

354 MOEURS ET USAGES fept Tours, où il demeura jufqua ce que les Marchands François fe fuflènt obliges de payer la valeur de ces provifions. Depuis {on élargiflement , il refufa conitamment de voir le Vifir , & de traiter d'aucune affaire avec lui -, enfin il obtint la liberté de repaflèr en France. L'Hiftoirc fournit beaucoup d'autres exemples, qui prouvent que plus d'une fois les Turcs n'ont pas fait fcrupulc de violer le droit des gens , en la perfonne facrc'e des Ambafladeurs. Jérôme Lafque , Ambafladeur de l'Empereur auprès de Soliman le Magnifique, pour négocier la paix entre ce Prince & Ferdinand, qui prétendoit alors à la Couronne de Hongrie , reprélenta avec force au Sultan la puiflance & la générofité de Cliarle-quint. Soliman le crut infulté de cet éloge d'un Prince étranger fait en fa préfence j il fit mettre l'Ambafladeur en prifon , où il fouffrit beaucoup, jufqua ce que par un article particulier du Traité , il fut remis en liberté. Après avoir rompu la Trêve faite avec l'Empereur Rodolphe 1 1. Amurat , fucceflèur de Soliman, s'empara de quelques Villes de la Croatie , & fît enfermer dans une tour Frédéric Krecovier, Ambafladeur de Rodolphe. La vidtoire de Sifleg , où les Turcs perdirent douze mille hommes , & la trop grande réfiftance des Impériaux dans la Croatie , coûtèrent enfin la vie à ce Miniftre. Dans les guerres du fiécle dernier , le Réfident de l'Empereur à la Porte étoit promené de lieu en lieu, félon la marche de l'armée j c'eft un moyen Digitized by Google

 toujours préfent dont les Turcs fe fervent pour accommoder les affaires , lorfque quelque revers les force à traiter. Le refpecl: de toute l'Antiquité pour la perfonne des Ambafladeurs , elt une condamnation bien formelle de la conduite de ces Infidèles. Le droit des gens à l'égard des Miniftres chargés de quelque mi/lion publique étoit fi facré chez les Anciens , que l'Oracle d'Apollon confulté par la République de Lacédémone déclara , qu'elle ne pouvoit éviter la punition qui la menaçoit, pour avoir tué un Trompette du Roi Xerxès , fi elle ne réparoit cette faute par la mort des plus nobles de Sparte. Ce n'eft pas que dans tous les tems il ne le (oit trouvé des Ambafladeurs , qui ont donné de juftes fujets d'avoir peu d'égard a leurs privilèges : cependant jamais on ne les a violés ; on a toujours accordé à leur caractère ce qu'on eût pû refufèr légitimement à leur perfonne. Néron ne laifla pas d'honorer les Envoyés de Vologèfes Roi des Parthes , quoiqu'ils fuflent afTez téméraires , pour lui demander l'Arménie avec menaces. Les Lacédémoniens répondirent de même avec douceur & modération aux AmbafTadeurs d'Artaxcrxès , qui les menaçoient fièrement que leur Maître viendroit laccager leur pays , & réduire en cendres toutes leurs Villes. Les Romains avoient un Officier public chargé uniquement d'avoir foin du logement des Miniltres étrangers : ils tirèrent line vengeance exemplaire des Fidénates , qui avoient tué leurs Ambaffadeurs , & ruinèrent Corinthe , félon le temoiYyij

5Î6 MOEURS ET USAGES gnage de Cicéron , feulement pour les avoir maltraités. Mais doit-on s'étonner, que les Difciples fuivent l'exemple de leur maître ? Obligé de lever le fiége de la Méque , Mahomet fit la paix avec les habitans , & promit de l'obferver de bonne foi ; mais cette promefle empêcha-t-elle que l'été fuivant t après avoir ramafle les forces , il ne (è rendît maître de cette Ville ? Cependant parce qu'une perfidie aufli marquée pouvoir être une tache à fa mémoire , & deshonorer fa prétendue miffion , il pourvût à cet inconvénient , en permettant à tous lès Séclateurs , de n'avoir égard dans des rencontres pareilles , où ils auroient affaire à des gens d'une autre Religion que la fïenne , ni à la toi donnée, ni aux promefles , ni aux traités. Cette Loi fe trouve dans le Livre appellé Kitab-Hadaja. Si les Turcs (ont en droit de (butenir , qu'il y a peu de nations , à qui on ne puifle reprocher quelque trait de perfidie \ au moins ne la trouveront-ils nulle part ailleurs que chez eux autorifée par un adtc public. Mahomet feul a ofé faire du parjure une maxime de Religion. Cette mauvaife roi canontfee , pour ainfi dire , par le Prophète , eft devenue un des vices de fa nation. Elle tient fa parole autant que fon intérêt n'en fouffre point. Se préfente-t-il le plus léger avantage? a-t- elle la force en main? ne trouve-t-elle d'autre digue à fa cupidité que fon' engagement ? auflitôt l'obltacle eft levé , le traité dilparoît , la violence l'emporte. Toujours également infidèles , ces peuples viennent à Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX 357 bout par rufè & par adrefle de ce qu'ils ne peuvent obtenir ouvertement. Si par amour pour la paix un ennemi vaincu s'engage à leur payer quelque fomme 3 bientôt ils trouveront des prétextes pour l'augmenter , & pour la réduire aux termes d'un véritable Tribut i par-là des Provinces qui d'abord n'avoient eu d'autre vûe , que de Ce procurer la protection des Ottomans , (e trouvent réduites inlènfiblement à une entière dépendance. Je n'en veux d'autre preuve , que ce qui eft arrivé au Kam de la Tartarie Crimée ; quoique Mahométan , il eft aujourd'hui dépouillé de tous les privilèges , que les Sultans aflurerent à fes Ancêtres , lorfqu'ils le fournirent à leur domination. Il faut pourtant convenir , que cette mauvaifè foi femble plutôt être chez les Turcs le vice des particuliers, que celui du Gouvernement , fi ce reproche peut par quelque endroit retomber fur le Miniftére , du moins paroît-il depuis plufieurs années vouloir fe piquer d'un peu plus de fidélité. SECONDE MAX I M E. Le défit de la propagation du Mahométifme. Des le commencement de leur Monarchie , les Turcs furent perfuadés que l'éclat & la grandeur de leurs conquêtes feroient peu folides , s'ils ne fbngeoient de bonne-heure à (ubftituer dans les pays conquis de nouveaux habitans à ceux , que la fureur de la guerre avoit détruits. C'cft à quoi ils sap

5j8 MOEURS ET USAGES pliquerenc des l'origine de leur Empire. Jamais nation ne fut plus féconde en artifices , pour augmenter le nombre de fes fujets. Cet avantage purement temporel, que les Romains accordoient à ceux qui fe retiroient chez eux , qu'ils appelloient droit de Citoyen Romain , & qu'on nomme en France & en Angleterre droit de Naturalitéy en Turquie , par un rafînement de Politique , on en a fait un point de Religion. Devenir Croyant (c'eft ainfi que les Turcs appellent ce privilège dont je parle) c'eft fe rendre digne de participer au bonheur des Ottomans en ce monde , & à la félicité éternelle que le Prophète a promife dans l'autre aux fidèles fe&ateurs de fa Loi. Ces prétendus avantages , qui regardent également le préfent & l'avenir , ne rendent les exhortations des Turcs que trop efficaces. De tous les endroits du monde il leur vient des libertins , des fcélérats , des hommes perdus , abandonnés à toutes fortes de vices , qui embrafTent leur Religion , & fe font membres de l'Etat ; de forte qu'aujourd'hui le fang des Turcs eft tellement mêlé & confondu avec celui des autres nations , fur-tout avec celui de ce nombre prodigieux d'efclaves , que les Tartarcs envoyent à Conftanrinoplc par la mer Noire , qu'il n'y en a pas un qui puiffe juftifier qu'il defeende de l'ancienne race des Sarrafins , & qu'il foit né de pere & de mere libres : les Vifirs ne le font pas fouvent ; les Sultans eux-mêmes viennent de femmes efclaves : la mère de Mahomet IV. étoit une CircalTienne , prifè fans doute par les Tartarcs dans une de leurs courfes. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. m Les Chrétiens feuls ont de tout tcms paru les moins empreflés à devenir Croyans ; aufli efr-cc contre eux principalement, que les Turcs ont tourne toute leur rage : en vain voudroient-ils qu'on crût u'en les perfécutant ils n'ont en vue que de faire es proféiytes à Mahomet \ on fçait qu'en effet ils n'ont en cela uniquement pour but que d'augmenter le nombre des Sujets de l'Empire. Tel clt l'efprit du Gouvernement. Ceux d'entre les Chrétiens qui ont aflez de force , pour reïifter à leurs follicitations, (ont opprimes en toutes manières -y ce qu'ils peuvent Signer par leur travail & par leur indultrie, eft expofé tous les jours à l'avarice , à la violence & aux avanies de ces Infidèles : on ne fouffre pas qu'ils ayent des armes , on ne fe (ert jamais d'eux à la guerre , afin de les rendre lâches Se timides {a). Que fi quelque Chrétien eft afièz imprudent pour parler défàvantageufement du Prophète ou de fa Loi , il court aufli-tôt rifque de la vie. Une pauvre fille idiote de Diarbexir ayant maudit Mahomet , & proféré plufieurs paroles injurieufes à (a Religion, pour fe venger de quelques enfans qui fe mocquoient d'elle , fut traînée fur le champ devant le Cadi, & condamnée à être pendue. Autrefois toujours animes par le même zèle de Profélytif me , les Turcs enlevoient tous les cinq ans les enfans des Chrétiens par forme de tribut , & (a) De tous les Chrétiens il n'y a que ceux de Tranfylvanic , de Moldavie , & de Vallachie , qui fervent le Grand-Seigneur à la guerre , fous la conduite de leurs Princes ou Vaivodcs , qui leur font donnés par la Porte.

9 3*o MOEURS ET USAGES les élevoient dans leur Loi ; la force donnoit alors des difciples à Mahomet. Aujourd'hui ce moyen violent eft devenu inutile ; la fédu&ion fuffit , depuis que la domination des Ottomans s'cft étendue fur les Grecs, fur les Arméniens , les Juirs & autres nations. Ils gagnent les avares par l'appas des richefles , les ambitieux par l'éclat des honneurs , les foibles & les lâches par la crainte de la mort. L'habit Turc eft un hameçon , auquel vont fe prendre les Arméniens & les Grecs. Ordinairement ils ne portent qu'une vefte de drap {impie , fans fourrure , un caleçon couleur de rofe féene , un bonnet rouge non bordé, & des pabouches ou louliers rouges ; mais pluficurs prennent le turban , afin d'avoir la liberté de fe vêtir comme les Turcs : fans en venir jufqu a l'apoftafie , la plupart en achètent le privilège & la pcrmiffion. Alors ils s'habillent des plus belles étoffes , qu'ils doublent de peaux de martres zibelines ; ils bordent leurs bonnets, portent des caleçons de drap rouge , &c des pabouches de maroquin jaune. Ces privilèges leur occafionnent ainfi des dépenles qui les ruinent : leur vanité les tient dans une balte & fervile dépendance -, & les Turcs en profitent habilement pour le bien de l'Etat. Devenus déjà Mufulmans par l'habit , les Grecs s'ennuyent également de leur humiliation & de la dcpenfc i ils arborent enfin le Turban , pour ne pas le voir obligés de quitter une parure qui favorife leur orgueil, &c aiment mieux renoncer à leur foi, que d'acheter chèrement des prérogatives incertaines & fragiles. Fiers & glorieux , ils font fenfiblemenc Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 5é, ment flatté , quand en vertu de quelque privilège particulier ils peuvent paroître en public fans la marque humiliante que les Chrétiens font obligés de porter. Ces honneurs extraordinaires & ces diftincîions , que les Turcs accordent à ceux qu'ils ont féduits , font le plus puilTant attrait qu'ils employent pour augmenter le nombre de leurs Sujets. Encre ces marques diftin<5tives des Vrais-Croyans, le Turban blanc tient le premier rang. Eft-il étonnant que des Chrétiens ignorans & peu éclairés , fans recours pour s'affermir dans leur foi , nourris & élevés au milieu de fes ennemis , fuccombent à la tentation, & ambitionnent un habillement qui (ènt la Cour & qui eftplus agréable aux yeux du monde î Les anciens Bretons n'en uferent-ils pas ainfi autrefois , après avoir été fubjugués par les Romains» Ils commencèrent d'abord à fe faire honneur de parler la Langue , & de porter l'habit de leurs vainqueurs i enfuite ils les imitèrent dans le luxe- de leurs feftins & de leurs bâtimens , regardant comme politefle & civilité , ce qui , dit Tacite , faifoit partie de leur fervitude. Au conttaire il eft furprenant, que malgré la perfëcution , il fe trouve au milieu des Turcs des fociétés , qui faflent profeflîon de la Foi de J e su s-C h r i s t. Si l'on confédéré l'ignorance extrême des Arméniens & des Grecs , on ne peut attribuer leur perfévérance dans le Chriftianifme , qu'à l'obfcrvation exacte de leurs Fêtes & de leurs Jeûnes. Ces cérémonies extérieures fupléent «n quelque forte aux Catéchifmes qui leur manquent, & aux inftru&ions qu'on ne peut leur donner

 que difficilement & rarement; elles confervent parmi eux une teinture de la Religion dans laquelle ils font ne's. Ce zèle pour la propagation du Mufulmanifme n'eft point particulier aux Sultans & à leurs Miniftres : chaque Mahome'tan n'eft pas moins ardent à augmenter le nombre des prolclytes duProphe'te, qu'à venger les injures que lui font les ennemis ; il croit par-là attirer fur lui la bénédiction de Dieu & de Mahomet. Tout homme riche en état d'avoir un efclave en veut un jeune , fufceptible de toutes fortes d'impreflions , & qu'il puiiTe appellcr fon Converti. Les Turcs fe croyent heureux , quand ils peuvent tirer parole d'un Chrétien ou d'un Juif qu'il fe fera Mahométan ; une promeffe en ce cas eft un engagement inviolable. Un Grec de Chio ayant renié fa foi dans l'ivreflè , & promis d'arborer le Turban , voulut le lendemain rétracter fa parole en prélence du Cadi : il offroit le peu de bien qu'il avoit , pourvu qu'il lui laiflàt la liberté de fuivre les mouvemens de (a confeience. Toutes (es prières & fes raifons furent inutiles: le Cadi le condamna à tenir fa promefle ; & le Grec ayant refufé d'obéir, il fut pendu par ordre du Juge. Ses enfans n'échaperent à la Circoncifîon que par ordre du Capitan - Bâcha , qui heureufemenc arriva à Chio & qui accorda cette grâce à la femme de ce malheureux ; fans les larmes de cette pieufe mère , ces pauvres enfans devenoient Mahométans, la coutume voulant en Turquie que tout ce qui appartient à un nouveau Converti iuîve fon exemDigitized by Google

— - •■ D£J T 17 il CS, Liv. IX. 56j pie de gré ou de force. Cette coutume au refïe ne regarde que les enfans au deflbus de douze ans j ceux qui paflent cet âge (ont feulement obligés de fè repréfenter devant le Cadi , pour prendre de lui une atteftation qu'ils font Chrétiens , & qu'ils ne veulent point imiter l'exemple de leur pere, de leur merc , ou de leur frère. Dans la Ville Capitale de la Méfopotamie , un Arménien fut condamné à être brûlé vif, & exécuté en place publique , pour avoir refufé de tenir la parole qu'il avoit donnée à un Boulanger , de fe faire Turc. Il n'avoit fait cette promeflè qu'en plaifàntant , perfuadé que le Boulanger plaifantoit de même. Quelques particuliers ayant trouvé feul un enfant de neuf à dix ans , lui demandèrent s'il fçavoit lire : l'enfant ayant répondu qu'oui , il lui préfenterent un billet qui contenoit leur profeflîon de foi, & dés que l'enfant en eut fait la lecture, ils s'écrièrent tous , comme s'ils eufTent remporté une grande victoire : Il eft Turc, il eft Turc -y il n'en faut pas davantage : il a proféré les paroles de la vérité; il faut qu'il les profcjfe , ou qu'il meure. Surpris de ces exclamations, l'enfant protefta , qu'il n'avoit lû ces paroles , que pour faire voir feulement qu'il fçavoit lire , & non dans l'intention de fe faire Turc ; qu'il n'en avoit jamais eu la volonté ; & qu'il perdroit plutôt mille vies , que de renoncer à la foi qu'il avoit profefïee jufqu'alors. Bien -loin d'être touchés d'une fi belle réfblution dans un enfant de cet âge , ces fanatiques le conduifirent devant le Juge , & le firent Digitized by Google

j64 MOEURS ET USAGES condamner à être précipité dans la mer -y ce qui fut exécuté fur le champ. Ces exemples, & beaucoup d'autres qu'on pourroit citer , font une nouvelle preuve de la mauvaife foi des Mufulmans. Ceux d'entre les Chrétiens qui par la fituation de leurs pays fe trouvent les plus expofés aux courfes de ces Infidèles , ont imaginé pludeurs expédiens , pour fe (oûtenir dans leur foi. En Mingrelie ils font une croix dans la main de leurs enfans , quand ils les baptifent -y en Servie ils la leur font au front avec le jus d'une certaine herbe , dont l'impreflîon ne s'efface jamais : cette invention en a retenu pluueurs. La crainte de ces défertions odiewes eft d'autant mieux fondée , qu'elles font prefque irréparables. De tous ceux qui embralfent le Mahométifme , il n'y en a prefque aucun qui puuTe le quitter , fans qu'il lui en coûte la vie : la plupart meurent dans leur apoftafie , quoique touchés îouvent des juftes remords qu'elle leur infpire. Les autres en plus gpand nombre cédant à la néceffité , peut-être auffi à l'intérêt , parviennent enfin à fe perfuader que la Loi de Mahomet eft bonne -7 & comme s'ils vouloient détruire tous les témoins de leur infidélité , ils font plus ennemis des Chrétiens que les Turcs mêmes. C'eft ce qui paroît évidemment, en ce que les plus grandes expéditions donc il eft parlé dans l'Hiftoire Ottomane , ont toutes été conduites par des Chrétiens apoftats. j tels que Gigal , Ogli,.& plufieurs autres. Les Tartares toujours occupés des courfes qu'ils font chez leurs voifins , (k enlevant les hommes , Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. IX,)6f les femmes & les enfans de tous les pays qu'ils ravagent , fécondent le zélé des Turcs pour la multiplication des Vrais -Croyans. Séduits par les belles promeffes qu'on leur fait , ou intimidés par les menaces , ôc par le peu d'efpérance qui leur refte de pouvoir jamais recouvrer leur liberté , ces efclavcs . iè transforment aifémcnt en Turcs naturels. Ces Efclaves renégats , dont defcendent prefque tous les Tures d'aujourd'hui , foutiennent l'Empire par leur grand nombre. A l'égard des autres Chrétiens, les Tures refpe&cnt & honorent ceux d'entr'eux qui embrafïènt leur Religion , lorfqu'ils fe comportent fagement , & qu'ils paroiflent zélés obfervatcurs de fes préceptes \ mais comme jufqu'ici il ne s'en eft. trouvé qu'un très-petit nombre de cette efpèce , 6c qu'au contraire ils ont éprouvé qu'il n'y a point*ordinairement de gens plus corrompus & plus pervers que ceux qui renoncent au Chriftianilme , ils les regardent généralement avec mépris. Au/fi ce zélé de profélytifme eft-il aujourd'hui beaucoup refroidi parmi eux ~y il eft rare qu'à préfent ils forcent perlonne fur l'article de la religion : il eft feulement de hautes dignités , auxquelles il eft impoflible de parvenir fans faire profeflion du Mahométifme. Ils ne font plus de même fi difficiles à relâcher les Captifs pour de l'argent y l'avarice l'emporte fur la Religion. Si un eiclave n'a pas fuffifamment de quoi payer fa rançon , on fait quelquefois la quête pour lui chez tes Turcs mêmes ,. qui-par charité contribuent de leurs aumônes à Ion rachat. On a vu des Sultanes avoir la liberté de profefTcr la Religion

 Chrétienne , dans laquelle elles avoient été élevées. Un Page du Serrail avoir permiflion de forcir tous les mois , pour aller faire fes dévotions dans le Palais de M. le Marquis de Bonnac Ambaffadeur de France à la Porte. Différence entre les Turcs & les Romains , au fujet du Gouvernement. Les Romains accordoient des immunités & des privilèges à des villes mal peuplées , pour engager les étrangers à aller les habiter ; ils s efforçoient de faire valoir par le labourage les terres abandonnées, & de rendre les villes maritimes florifTantes par le commerce. Souvent ils répandoient fur leurs nouveaux fujets plus de grâces , qu'ils n'auroient pû en efpérer de leurs Princes naturels. Les Turcs ont une politique toute oppofee. Ils dépeuplent toutes les Provinces éloignées , & tranfportent les Habitans des villes & des villages du lieu de leur naiffance dans le voifinage de la Capitale de l'Empire. La rigueur eft une des maximes fondamentales de leur Gouvernement. Cette différence de politique dans les deux plus grands Empires du monde naît de la différence de Tune & de l'autre Puiffance. Les Romains fondèrent leur Empire au milieu de la paix : ils firent des Loix propres à réprimer l'ambition & à modérer le pouvoir arbitraire j & les peuples qu'ils fournirent écoient tels , que par leur douceur , par leur équité & par leurs vertus , les vainqueurs n'eurent Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 367 pas de peine à s en faire admirer , & à les convaincre qu'ils dévoient aimer les chaînes , qui les attachoient à la République. Au contraire, barbares dans leur origine les Turcs n'avoient que leur fabre pour le faire de nouveaux fujets i ils ne pouvoient conlèrver leurs conquêtes , que par la même force à laquelle ils en étoient redevables. Ces doux & puiflans renorts partiqucs par les Romains , pour gagner l'affection des peuple* fubjugue's , étoient inconnus à ces Infidèles , & n'auroient pû d'ailleurs leur attacher les Nations qu'ils avoient vaincues. Non moins indociles que leurs propres vainqueurs , toujours prêtes à lecouer le jou^, & à tranir leurs nouveaux Maîtres à la première occafion , elles ne pouvoient être retenues dans le devoir , que par la tyrannie. Il fut donc néceiïàire pour les tenir en bride , d'employer des moyens convenables à leur caractère. Les Provinces défolcos ne peuvent plus fournir à fubfifter à des fujets rebelles , ainfi qu'aux Ennemis de l'Etat, dans les fortifications naturelles formées par les hautes montagnes & par les forêts épaifles qui les défendent •> les Habitans des villes & des villages tranfplantés du lieu de leur origine dans les pays voifins de la Capitale de l'Empire , obéiflènt malgré eux au Maître impérieux qui y réfide. La terreur marche devant lui , & la fervitude fuit fes pas. Mais fi ces peuples croyent qu'il, cft de leur fiireté , de ruiner une partie de leur Empire , ils font fort foigneux d'ailleurs de fortifier les Places de

568 MOEURS ET USAGES leurs nouvelles conquêtes , & de s'en aflurer , en y etabliflfant des Colonies de leurs propres Sujets. A peine ont-ils fournis quelque Province , ou pris quelque Ville confidérable , qu'ils cherchent a faire la paix , afin d'avoir le tems de les mettre en défenfe & de les conferver. Ils difent que les pays que Ton alfujettit à la hâte , relTemblent aux orages & aux tempêtes , qui durent d'autant moins qu'elles (ont plus violentes. Ils convertifTent en Mofque'es les Eglifes des Chrétiens , parce qu'il n'eft plus permis de rendre une Place , où la Loi de Mahomet a été pratiquée & enfeignée. CHAPITRE III. Le pouvoir abfolu du Grand - Seigneur eft la bafe du Gouvernement des Turcs : le Sultan eft le maître de la vie .& des biens de tous fes Sujets. LEs Turcs étoient encore fans maître & fans loix , lorfqu'ils fortirent en armes de la Scythie. Le premier d'entr'eux qu'ils mirent à leur tête , comprit que de prétendre leparer de (on Gouvernement la {éventé , la rigueur & la violence, feroit une folie auflï grande , que de vouloir exercer un pouvoir tyrannique fur la vie & fur les biens de ceux qui font nés libres. Il conçut qu'une Nation vagabonde , décidée par goût & par néceflité pour le métier de la guerre , avoit befoin de loix , mais de lpjx févéres , capables de la retenir par la crainte dans
Digitized by Google

DES TU RC5, Liv. IX. 369 dans les bornes du devoir. Il prévit enfin , que fi dans la fuite cette même Nation venoit à former un vafte Empire , qui étendît fa domination fur des peuples éloignés , les ordres du Chef s'exécuteroient avec lenteur , le repos de l'Etat feroit continuellement altéré par des féditions qui fe fuccéderoient les unes aux autres , ou qui quelquefois éclateroient tout à coup en divers lieux , u le Prince n'étoit maître abfolu , Souverain & defpotique des biens de (es Sujets , pour en difpofer à fa volonté & fans forme de juflice , toutes les fois que l'occafion l'éxigeroit. Ceux qui fuccéderent à ce premier Chef, héritiers de les maximes , comme de fon pouvoir , ne fongerent qua affermir chez ces peuples cette forme de Gouvernement. Dans la fuite , jaloux d'une autorité fans bornes qui avoit fa fource dans les principes de leurs prédéceffcurs , les Sultans fcellerent leur indépendance par leurs exploits éclatans. Leurs Sujets oublièrent qu'ils pouvoient être libres , & ne fçurent plus que le foumettre & obéir ; tout ce qu'ils gagnoient a la pointe de 1 epée , ils fc firent un devoir de l'appliquer à l'ufage & au profit de leur Maître. C'eft ainfi que les agréables campagnes de l'Afîe , les delicieufes plaines de Tempé & de Thracc, la fertilité du Nil, le luxe de Corinthe, la ^raifle du Péloponcfe , Athènes , Chio , Lemnos, Metelin , & les autres Ifles de l'Archipel , les parfums de l'Arabie , les richeffes d'une grande partie de la Perfe , toute l'Arménie , les Provinces de Pont , & tant To me U, A a a

37o MOEURS ET USAGES d'autres Etats dont j'ai parlé ailleurs., concourent aujourd'hui par une fuite de cette coutume primitive à fatisfaire l'avidité & les défirs d'une feule perfonne. Toutes les Terres , tous les Châteaux , toutes les Places fortes , toutes les armes & les munitions appartiennent en propre au Grand - Seigneur. Il peut , difent les Turcs , faire mourir chaque jour quatorze de fes Sujets , parce que ce font fouvent , (elon eux , des mouvemens fecrcts , des infpirations divines qui le font agir , & qu'il ne leur eft pas permis d'approfondir. Ils font perfuadés , que ceux qui ont le bonheur de foufTrir ce glorieux martyre , font portés tout droit en Paradis : pour en obtenir la gloire , il n'eft pas même toujours nécefïaire de mourir de la propre main du Sultan ■> il fuffit de perdre la vie par ion ordre. Tels font les principes & les maximes , qu'on infpire avec foin à toute la jeunefTe du Serrail. Cara-Muftapha, Grand-Vifir de Mahomet IV. étant un jour félicité par fes amis fur les victoires qu'il avoit remportées en diverfes rencontres , fur les forvices importans qu'il avoit rendus à fon Prince , fur les grandes chofes qu'il avoit exécutées pendant fon miniftére, demeura d'accord qu'il avoit lieu d'être content de fa fortune , & des faveurs qu'il recevôit du Grand - Seigneur ; il dit , que c'étoit là véritablement le comble du bonheur Ôc de la gloire , auxquels il pouvoir prétendre en cette vie : mais il ajouta , que pour la confommation de tous ces honneurs , &c pour la jufte récompenfè de fa fidélité , il lui manquoit encore le Saint Martyre , & le bonheur de mourir par les ordres de Sa Hautene.

DES T U R C S t Liv. IX. 37i Perfonne n'ignore , combien les préjugés de l'enfance ont de fotcc : ils jettent dans nos tendres cerveaux des racines Ci profondes , que rien n'eft capable de les en arracher. Le vœu d'obéiflance qu'on fait dans nos Cloîtres eft moins rcligieufcment oblervé , que cette foumiflion aveugle des Turcs pour leur Maître. Ils le regardent entre les mains comme de l'argile , qu'il petpit comme il veut , &c ne (ont nullement furpris de voir des gens de néant croître en un moment , & s'élever par la faveur du Prince aux plus hautes dignités. Telle eft leur difpofition naturelle à la fervitude. Accoutumés au joug dont ils font leurs délices , que deviendraient - ils , fi venant à ouvrir les yeux , ils commençoient à en fentir la pefanteur > Egalement indignes de la liberté , & incapables d en goûter les douceurs , ce bien précieux fi cher aux autres Nations ferait pour eux un don funefte : (cmblables à des chevaux indomtés , qui emportés par leur férocité naturelle vont (e précipiter par leur courfe dans des abîmes , abandonnés à eux mêmes & à la fougue de leur première barbarie , ces furieux tomberaient d ecueil en écueil. Après mille rudes fècoufies , l'Etat femblable à un vaiflèau fans pilote fe briferoit par fon propre poids contre le premier rocher -y une Anarchie (ans fin en formerait un horrible cahos. La Tyrannie , fi l'on doit cependant appeller de ce nom la feule forme de Gouvernement capable de contenir un peuple qui n'en peut (buffrir aucune Aaa ij

 autre (a) , eft donc un mal néceflaire aux Turcs. Chez eux, le Souverain autant pénétré de fa grandeur , que les Sujets le (ont de leur baflefflc , difpofe en maître abfolu des Charges & des Emplois. Si l'on en excepte les biens deftinés aux ufages pieux , perfonne ne pofTéde rien » qu'il ne tienne de (a pure libéralité v les enfans ne jouiflent des biens de leur pere , que comme ufu - fruitiers , & Î>our autant de tems qu'il plaît au Grand-Seigneur : ouvent même il les ôte aux anciens poflefïèurs , pour en gratifier un Etranger. Témoin ce Sultan, qui pour reconnoître le plaihr qu'un miférable payfan lui avoit fait , en lui donnant un verre d'eau à la Chane , le mit en pofTeflion de toutes les terres qu'il tenoit de fon Seigneur, fans que ce dernier pût fe plaindre qu'on lui eût fait aucune injuftice , puifqu'il ne les polTédoit qu'à condition de les ren(a) Mahomet 1 1. en parle ainfi dans une pièce que j'ai déjà citée. Quels fujets , jufte Ciel , m'a fournis ta colère ! Tel eft des Mufulmans l'effrayant caraétére. Dans le fang le plus pur ardens à fe plonger , Montrez-leur la viétime, ils courent l'égorger j Admirateurs outrés d'une valeur farouche , La venu , la pitié , l'amour , rien ne les touche : S'il ne craignent leur maître , ils le feront trembler j Et pour leur commander , il faut leur reflemblcr. Eh bien , Cruels , eh bien , il faut vous fatisfaire : Il faut être parjure , impie 6c fanguinaire ; Détefter l'innocence , abjurer la vertu Ah ! le Ciel t'a donné le Prince qui t'eft dû , Peuple ingrat ! f ai voulu régner eu jufte maître : U te faut un Tyran ; fois content , je vais l'être. Digitized by Google

 dre , quand Sa Hautefle les redemanderait. Ce traie d'Hiftoire m'en rappelle un autre , qui neft pas moins fingulier. Il arriva une telle difette de viande à Conftantinople 9 foit qu'en effet elle fût rare , ou que ce défaut ne procédât que de la malice des Bouchers , & de la négligence des Officiers de Police , que ceux qui n'alloient pas de trèsgrand matin à la Doucherie , ne pouvoient en avoir pour leur provifion. Le hafard voulut qu'un jour un Cuilfinier d'un Oda des JaniflTaircs fut malheureufèment du nombre des parefleux j de forte qu'il n'avoit pas de quoi préparer à dîner à fes Maîtres. La connoidànce qu'il avoit du rude traitement que fon peu de vigilance devoit lui attirer , l'avoit tranfporté & mis hors de fens. Il couroit les rues déplorant fon malheur , & fe plaignant hautement des premiers Officiers , qui n'avoient pas foin de remédier à ce défordre. Tandis qu'il déclamoit ainfi avec chaleur contre le Gouvernement , le GrandSeigneur déguifé paffa dans la même rue. Ce Monarque voyant un homme furieux & hors de lui même , lui demanda civilement en s'approchant , quelle rai fon il avoit de fe tourmenter de la forte. Le Cuifinier répondit en (empirant : 11 vous efl aujjl inutile de me demander , qu'à moi de vous dire une chofe j à laquelle il ny a que le Grand-Seigneur qui puifJe remédier , & qui ait ajfez de pouvoir , pour corriger l'abus qui me donne tant d'inquiétude. Cette réponfe piqua fa curiofité du Sultan j & le Cuifinier prefle par fes follicirations lui avoua enfin, qu'il ne fe trouvoit point de viande à la Boucherie -t qu'il n'a

 voit par conféquent aucune provifion pour la Chambre des Janiflaires ; & qu'il feroit briic de coups pour être arrivé au marché un moment trop tard. Il ajouta , que le premier Vifir & les principaux Officiers négligeoient le bien public , & ne fongeoient qu'à s'enrichir ; que s'il étoit à leur place , il n'y auroit pas feulement abondance de viandes dans la Ville , mais que l'on en trouveroit au marché à toutes les heures du jour. De retour au Serrait , le Grand-Seigneur envoya chercher ce Cuifinier , qui le reconnoiflant alors pour fon Maître , tremblant de peur , fe jetta à les pieds , periuadé que ce qu'il avoit dit du Vilir & du Gouvernement, lui alloit coûter la vie -, il en arriva tout autrement. Le Grand- Seigneur lui dit qu'il vouloit le faire premier Vifir , afin d'éprouver s'il étoit aflez habile homme , pour remédier aux abus contre lefquehs il avoit déclamé -y & afin qu'il paflat par les dégrés ordinaires , il le fit fur le champ premier Gentilhomme de fa Chambre , bientôt après Capitaine , le jour fuivant Aga des Janiflaires , enfin Grand-Vifir. Revêtu de cette première Charge de l'Empire, ce Cuifinier n'accomplit pas feulement ce qu'il avoit promis au fujet des boucheries & des autres marchés de la Ville ; il devint encore en peu de tems un excellent Miniflre d'Etat. Les divers changemens qui arrivent en Turquie dans les honneurs , dans la fortune & dans l'autorité , font un portrait fidèle de l'inconftance des chofes du monde. La fortune , dit Ricaut , fe joue de ces peuples au point , qu'une Comédie , ou une Digitized by Google

Î>ES TURCS, Liv. IX. 375 Tragédie repréfèntée fur le Théâtre avec fes circonstances , dure quelquefois plus long-tems , que la faveur de la plupart des Courtifans de la Porte. On en voit s'élever le matin comme des vapeurs jufqu'au faîte des honneurs , & difparoître avant la nuit. Quelques-uns ne pofledent leurs Charges que peu de mois , plufieurs que quelques jours. Un Bâcha eft-il nommé Grand- Vifir ? Tous fes parens & fes amis ont part à fon élévation. Le Miniftre meurt •> toutes fes Créatures font déplacées : le nouveau Vifir donne ou vend tous les emplois. Tire-t-on un Bâcha de fa Province , pour l'envoyer comblé de faveurs & de carènes dans un Gouvernement plus honorable ou plus lucratif ? A peine quelquefois a t'il été trois jours en chemin , qu'un ordre fècret de le faire mourir l'atteint au milieu d'une foule nombreufe de (erviteurs , & lorfqu'il (e flatte des plus belles efpérances. Le Grand-Seigneur multiplie à fon gré les places honorables -, il les rend vacantes par mort ou par dépofition , lorfque la nature elle même ne fe charge pas de ce foin , foit qu'en multipliant fes faveurs , il croye faire éclater davantage fa grandeur, foit que ceux qui ont long-tems pofledé des charges, lui donnent de l'ombrage par cela même , qu'ils n'ont plus rien à efpérer. En élevant les uns , le Souverain donne des marques de fa bonté -, en ruinant les autres , il prouve (à puiffance : l'une ôc l'autre ne brillent jamais avec plus d'éclat, que dans la diftribution des grâces dont il récompenfe , & des peines dont il châtie. La Politique s'intérefle à

 l'alternative de toutes les deux. Car fi un Prince n'é toit le maîcrc d'abattre les uns pour élever les autres , comment pourroit-il (àtisfaire tant de Courtifans avides , qui afpirent aux Charges & aux Emplois , qui ne vivent que dans l'efpérance de les obtenir, & qui feroient bien-tôt tente's de devenir infidèles, s'ils cefïoient d'efpérer , ou fi l'on faifoit languir trop long-tems leur efpérance ? Un Prince qui n'a plus de grâces à accorder, lafle infenfiblement le zèle & l'amour de Tes Sujets : il ne fe les attache que par fa générofité ; en gagnant leur affection , Ces faveurs affermiflent là puiflance {a). C'eft ainfi que l'inftabilité des Charges & des honneurs favorifè les propres intérêts du Sultan. Pour acheter ces Charges , les Itchoglans empruntent l'argent néceflaire a quarante ou cinquante pour cent , & en payent quelquefois le double , lorfqu'ils font contraints de paflèr par les mains des Eunuques. Ainfi on peut dire , que quand ils entrent dans leurs Gouvernemens , ils le regardent comme des perfonnes accablées de dettes , & ne fongent qu'à amafTer de quoi s'acquitter & s'enrichir j ce qu'ils font en peu de tems, de peur que quelque ordre imprévu ne les révoque. Ce font les Juifs qui prêtent ordinairement aux nouveaux Bâchas ; & de peur que leur régne ne (oit court, pour être promtement payés, ils leur enfeignent mille moyens de fuccer le (àng des peuples , particulièrement des Chrétiens. Si un Bâcha jouit («) Comme c'eft l'office de l'O- | c'eft l'office des Rok , dit Scrabon , ratenr de perfuader par le dilcours : j de perfuader par les bienfaits.

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. m fix mois ou un an de fon Gouvernement , les Juifs fe tirent d'affaire > mais ils perdent tout, fi, comme il arrive aflèz fouvent , le Grand-Seigneur envoyé demander la tête du nouveau Gouverneur, avant qu'il ait eu le tems de fe bien reconnoître. Delà il eft aifé de conclure , que la plus grande partie de l'argent de tout l'Empire Ottoman eft entre les mains du Grand-Seigneur & des Juifs de Conftantinople ; >our ceux des Provinces , ils font plus miférables que es Chrétiens mêmes , ne travaillant point à la terre , & n'ayant de génie que pour le négoce & les douanes , où il ne peut y avoir de l'emploi pour tous. Je remarquerai en partant, que par une Politique toute oppofèe , Soliman I. ne donnoit les principales dignités de l'Etat qu'à des perfonnes riches, afin qu'elles fuuent moins à charge aux peuples , & ref(emblaflènt plutôt à des fleuves qui engraifïènt les terres par ou ils paffent , qu'à des torrens qui entraînent tout ce qu'ils rencontrent fur leur paflage. Tibère penfoit de même , lorfqu'il dit aux députés d'une Province qui demandoit un autre Gouverneur, parce que le leur étoit fort avide : Gardez cette Sangfue remplie , (jr rien prenez pas une affamée. Cafliodore, premier Miniftre de Théodoric , prétendoit au contraire , que la libéralité d'un Souverain ne dévoie s'étendre que fur les pauvres , parce que , difoit-il , c'eft répandre une liqueur , que de la verfer dans un vafe déjà plein , au lieu que le leul moyen de la conferver , eft de la mettre dans un autre vafe vuide. Quoiqu'il en foit, il n'y a point de moyens que les nouveaux Bâchas ne mettent en œuvre , pour remTomelL Bbb

378 MOEURS ET USAGES plir promtement leurs coffres , & fatisfaire leurs Créanciers. Peu contens du revenu certain de leur Gouvernement, des confiscations pour crime de félonie , & de la vente des Charges vacantes par mort ou autrement , ces avares Gouverneurs inventent à plaifir mille faufles accufations , pour s'emparer impunément du bien des particuliers : par le miniftere de leurs efclaves , ils exercent un brigandage public , tant fur ceux de leur nation , que lur les Etrangers , pillent les innocens (bus prétexte de punir les criminels , faifant mourir fouvent des milérables injuftement acculés , cour mettre leurs violences à couvert : l'intérêt ennn tient lieu chez eux de droit Ôc de juftice ; la confifcation des biens fuit toujours de près le fupplice des malheureufes vidtimes de leur avarice. C'elt ainfi que la tyrannie Mahométane tient dans l'obéifTance les peuples fournis au même Monarque ; elle avilit leurs courages , & les met hors d'état de fc révolter , quelques maux qu'ils (buffrent. Car , comme l'a judicieufement 'remarqué le Chancelier Bacon dans un de (es effais , il eft impoflible que des peuples malheureux, accablés de taxes & d'impofitions , foient jamais vaillans & courageux, ni qu'une nation foit en même tems un lion & un âne courbé fous le faix. Ce n'eft pas que poufle à bout par l'excès des vexations , ce peuple ne fût quelquefois capable de fe porter aux dernières extrémités. Pour remédier à un tel accident , le Grand-Seigneur tient toute prête la victime qu'il doit immoler au reflentiment des mu>Digitized by Google

 tins ; c'eft ce même Miniftre , ce même Bâcha , qui a fucé le plus pur fang des Citoyens. Tandis que le Sultan profite du fruit de (es injufticesôc de fes violences , il le livre à la haine de fes ennemis , & le fait mourir fous le beau & Ipécieux prétexte du bien public. Semblable en cela au fameux Duc de Valentinois , qui pour mieux aflfervir la Romagne qu'il avoit nouvellement conquife , en fit Gouverneur un certain Mejfer Romiro d'Oro , homme cruel & impitoyable. Celui-ci par la force & par la violence mit en peu de tems les affaires de fon Maître au point ou il les fouhaitoit ; ce qui fut à peine exécuté , que Céfar Borgia voulant ôter au peuple mécontent la mauvaife opinion qu'il avoit conçue de fâ perfonne & de (a conduite , & lui faire croire que fon Miniftre étoit feul coupable de tant de vexations , fit mettre fon corps en pièces , & l expofa en public , avec un morceau de bois & un couteau fânglant auprès de lui. Le delpotifme , tel que je viens de le dépeindre , n'arrête pas feulement les révoltes du peuple j il prévient encore les deffeins ambitieux des Gouverneurs de Provinces perpétuellement tentés de fe rendre indépendans , à la faveur de leur éloigneraient & de leurs richeffes. La mort prématurée des Bâchas , l'attention du Souverain a ne jamais fouffrir que les grandes charges & les grands biens fè perpétuent par fucccfTion dans les familles des particuliers, font les deux moyens les plus efficaces que la Politique Ottomane employé , pour couper pied à ces ♦malheurs. Bbbij

58o MOEURS ET USAGES Si un Gouverneur ambitieux forme le projet de partager l'Empire, auffi-tôt le Grand-Seigneur lui envoyé une Lettre par unCapigi , ou par un des principaux Boftangis. Le Bâcha la reçoit dans Ton Divan , accompagné de Ton Lieutenant , du Chef de la Loi , du Cadi , de l'Aga des Janiffaires , & des Officiers de Juftice les plus confidérables de la Province ; il la porte jufqu'a trois fois à (on front , la lit, & voit que le Prince demande fa tête. Cette demande (e fait à peu pre's en ces termes : Tu as mérité la mort pour telle & telle caufe & notre volonté ejl , qu'après avoir accompli î abdejl , c'ell-à-dire , l'ablution de la tête , des mains & des pieds , & fait le Namaz , félon la coutume , tu réftgnes ta tête à ce Mcjfager , que nous t'envoyons à cet effet. A cet ordre le Bâcha ne répond qu'en peu de paroles : La volonté de mon Empereur foit faite , dit-il -, laiffe-moi feulement faire ma prière. La prière achevée , les Capigis le (àifuTcnt par les bras ; & leur Chef lui jette au cou un cordon de foie garni de nœuds aux deux bouts , que deux de la compagnie tirent aufli-tôt chacun de leur côté. A moins que le Grand- Seigneur ne marque expreffément , qu'il veut avoir la tête du Bâcha , on ne la coupe point : s'il 1 exige , elle lui eft apportée ; & fi c'eft de loin , on en tire auparavant la cervelle , & on la remplit de foin. Lorfqu'il n'y a pas ordre d'apporter la tête , on enterre le corps fans aucune cérémonie. Je remarquerai en parlant , qu'en Turquie on ne coupe jamais la tête à un homme qu'après l'avoir étranglé , & lorfque tout le (ang eft froid, la Loi ne permettant pas, que hors de la guerre ofl

Digitized by Google

 répande le fang d'un Mufulman. L'exécution faite, l'Envoyé du Grand-Seigneur va aufli-tôt fe faifir de tout le bien dii Bâcha, fi met d'abord à part ce qu'il trouve de plus propre pour fon ufage en or ou en bijoux j enfuite il Fait l'inventaire du refte, & les Afiiftans le fignent , parce qu'ils appréhendent que , s'ils en ufoient autrement , cet Officier du Serrail qui fans doute eft en faveur , ne fît quelque faux rapport à Sa HautefTe capable de leur caufer la perte de leurs Charges , peut-être même de leur vie : dans cette crainte ils ajoutent même des préfens à leur diftïmulation , pour engager l'Envoyé à parier d'eux en bons termes. De retour à Conftantinople , le MefTager reçoit de nouvelles preuves de la libéralité du Prince, qui par des préfens lui marque fa fatisfa&ion de ce qu'il a fi bien exécuté fes ordres, &qui dans le fond ne l'avoit chargé de cette commiffion , que pour l'enrichir. Admirons encore ce trait de Politique ; le fujet s'enrichit, fans que fa fortune coûte rien à fon maître. Ce n'eft pas au refte , que fouvent il ne foit au pouvoir du Bâcha de faire réfiftance j mais il obéit , de peur que fa tranfgreflion , & fon mépris pour le commandement du Grand-Seigneur ne le fafle regarder comme un infidèle. Ceux qui par la fuite ou par la force des armes (e mettent à couvert du danger qui menace leur tête , font qualifiés par dériiion du nom de Firari. Leur ignominie fe perpétue en la perfonne de leurs enfans , auxquels on conferve ce nom infâme de Firari Ogulari , Enfans dç fugitif*

The text on this page is estimated to be only 29.30% accurate

38t MOEURS ET USAGES Si un Miniftre par la trop grande puiflance qu'il ufurpe , fi quelqu'autre Officier de l'Empire par (es heureux exploits caufe trop d'ombrage au GrandSeigneur, (on arrêt eft prononcé (a). Le jour d'une audience folennelle eft choifi pour être le dernier de fa vie. Ce jour-là le Sultan lui fait préfènter une robe de velours noir : les Chiaoux l'arrêtent ; & les Gelh th , jeunes hommes robuftes , l'étranglent dans le Palais même : ils le mettent enluite fur un cheval couvert d'un drap noir -y & fà famille vient le recevoir à la porte du Serrail , où la tête du mort eft quelquefois attachée , pour donner la terreur aux fujets rebelles. Lorfque l'exécution doit fc faire dans Conftantinople , c'eft ordinairement le Boftangi-Bachi , que Sa Hautefle charge de cette commiffion délicate. Cette façon aifée d'exécuter l'ordre du Sultan n'eft pas toujours praticable -, il faut fouvent ufer de rufc & de ftratagême. Le Prince diffimulant (a crainte , & cachant Ta jaloufie, fa haine , fes foupçons & (a réfolution fous les dehors trompeurs d'une bienveillance affectée } attend le moment favorable , où le ftijet peu attentif fur des précautions qui le gênent , dément par fon imprudence toutes fes mefures précédentes. L'heure venue , le cordon l'étrangle , & (<*) Ainfi fous l'Empereur Commode , Ulpius Marccllus fut dépouillé de fon Gouvernement , Se. évita à peine la mort , malgré fes fervices paffés , que ce Prince oublia. Sa difgracc fut caufée fur-tout par l'habileté avec laquelle il avoir mis fin à la révolte des Calédoniens , qui avoient taillé en pièces l'armée Romaine , & ravagé toute l'Angleterre , ic par fa grande dextérité à rétablir la difeipline dans les Troupes de l'Empire.

Digitized by Google

DES TURC S, Liv. IX. 383 délivre le Monarque des inquiétudes qui l'agitent. Quelquefois le Grand-Seigneur mande au Serrail un Grand de la Porte , & lui donne un feftin , fous le fpécieux prétexte de conférer enfuite plus particulièrement avec lui fur des affaires importantes : le repas finit j & le convié reçoit du Prince la robe noire , trille ornement , &: malheureux préfage de la mort violente qui l'attend. Sous Bajazet II. Achomat-Baclia n'évita un pareil fort, que par la tendre(fe & l'habileté de fon fils. Ce jeune homme ne voyant point revenir fon pere après le repas où il avoit afliftc avec les autres OfHciers , fouleva les JanifTaires , qui par leurs cris & par leurs murmures forcèrent le Sultan de remettre la victime , qu'il étoit prêt d'immoler. Achomat pâle & défiguré parut devant eux la corde au cou , & embraffa fon fils , dont la tendrefTe impatiente avoit fufpendu & détourné le coup fatal , qui alloit lui ravir le jour. Cette façon de fe défaire des perfbnnes odieufes ou fufpectes a beaucoup de rapport à la fine Poliquc de Tibère , qui (buvent donnoit des commiffions pour le Gouvernement des Provinces à des gens , qu'il avoit bien réfolu de ne point laitier fortir de Rome. Cette maxime ne refTembleroit-elle point aufli à celle de ces oifeaux dont parle Plutarque , qui battent le coucou , parce qu'ils craignent qu'avec le tcms il ne devienne faucon > Un Bâcha qui a levé 1 etendart de la révolte, (c tient encore plus fur fes gardes : l'armée qui l'environne rend fa perte plus difficile. Le Bacha-AfTan ayant pris les armes contre Mahomet IV. ce Prince per

584 MOEURS ET USAGES fuadé qu'à force ouverte il viendroit difficilement à bout de ce fujet rebelle , chargea Cara-Muftapha d'ufer d'adrefle , & de lui apporter (à tête. CaraMuftapha partdeConftantinople, fe rend au Camp d'Aflàn -, & pour colorer fa retraite , il feint beaucoup de mécontentement du Grand-Seigneur.Trompé par ces dehors, le Bâcha lui donne de l'emploi, & cherche toutes les occafions de l'obliger. De fon côté Muftapha n'oublie rien , pour fe concilier les bonnes grâces de fon Général : phifionomie ouverte propre à en impofer, manières flatteufes & carénantes , ceconomie prudente de malice & de fincérité capable d'infpirer de la confiance , tout eft mis en œuvre pour en impoler à celui qu'il veut perdre j bientôt ils deviennent amis : Muftapha irrité en apparence contre l'ingratitude de la Porte , aide Afiàn de fes confeils , pour pouflèr à bout fon entreprife ,* & par reconnoitiance AfTan ne lui cache aucun de fes deffeins. Ce dernier comptoit fur le fecours de (on Confident , quand fatigué d'une trop longue contrainte , & craignant qu'une plus longue abfence ne fît une impreflion délàvantageufe dans l'elorit du Sultan , Muftapha nréfenta enfin le funefte Catifchérif à (on trop crédule bienfaiteur , auquel il ne laiifa pas le loihr de fe reprocher fon imprudence ; il lui coupa la tête , fans qu'aucun des aflîftans fe mît en devoir de s'y oppofer. Cet exemple apprend , que quelquefois le porteur de l'arrêt de mort fe contente de le montrer au Seigneur profcrit , &c l'étrangle , fans lui donner le tems de la réflexion. I!
Digitized by GoogI E

DES TU R C S, Liv. IX. j8j 11 en arriva autant au Bâcha d'Alep (bus le même Mahomet IV. Il fe préparoit à partir d'Alep pour (è rendre à Conftantinople , lorfque les ennemis publièrent qu'il ne reviendroit plus •> & le peuple irrite' , que la crainte feule de (on retour avoit auparavant retenu dans le filence , porta contre lui des plaintes fi fortes , que des le commencement de la lecture du procès , fans vouloir entrer dans un plus grand détail , le Sultan lui envoya un Chiaoux chargé d'un Catifchérif pour le faire mourir. Le Bâcha s'attendoit d'autant moins à ce revers , qu'en le choifiïfant pour fbn beau-frere , Mahomet venoit de lui donner de nouvelles aflûrances de la durée de (à faveur. Il fit conduire l'Envoyé de Sa HautefTe dans un appartement magnifique qu'il avoit fait préparer pour la Princefle avec des depenfes infinies : il lui donna le tems d'examiner toutes (es richefiès , per(uadé qu'il en feroit fon rapport au Grand-Seigneur; enfin il alla le joindre , pour apprendre de lui ce qui l'amenoit. Le Chiaoux avoit eu tout le loifir de fe préparer à fon exécution : à peine le Bâcha fut entré , qu'il lui préfenta l'ordre du Sultan > & lui ayant jetté un cordon de foie au cou , il l'étrangla avec tant de promptitude , que l'infortuné Gouverneur n'eut pas même le tems d'être furpris. Les entreprifes des Bâchas ne fçauroient donc avoir des fuites. Le Grand-Seigneur qui fe met rarement au hazard de difputer l'autorité fouveraine avec fes efdaves à force ouverte & l'épée à la main , réuflit toujours à faire périr par adrefle le Chef & l'Auteur de la révolte : fa chute entraîne celle de Terne II. Ccc

$86 MOEURS ET USAGES l'armée des rebelles •> & chacun cherche à éviter par la fuite la colère du Monarque. Qui s'intérelTcroit ert effet à la fortune d'un Bâcha infidèle ? Etranger dans fon Gouvernement , où il femble ne faire que paffer , fans terres , fans naiflance , fans parens , fans amis , quel foutien peut-il efpérer ? Les peuples indignés de (es exactions criantes fe réjoui(Tent de fa mort , loin de longer à venger fa défaite. En général le Catifchérif du Grand-Seigneur portant arrêt de mort cft prefque toujours reçu avec refpcd par la victime qui va être immolée. Lorfque par les intrigues &c les follicitations de Roxelane le grand Soliman eut décidé la mort du Prince Amurat , fils de Muftapha qui avoit été étranglé peu de tems auparavant, l'Eunuque Ibrahim fe tranfpot ta à Burle , & ayant habilement pris le moment où il fe trouva leul avec ce jeune Prince, il lui préfenta l'ordre funefte. Cet ordre , dit Amurat avec fermeté , m'efl aujji facré , que fi c'était celui df Dieu même i il ne demanda que le tems de faire une courte prière , & prélenta la tête. Le Vifir que le Comte de Bonneval eut ordre d'arrêter & de conduire au Château des fept Tours , baifa Tordre facré , & le porta à fon front pour preuve de fa foumilfion. Ce refpecl: pour l'ordre du Prince a fon principe dans l'éducation , ainfi que je l'ai remarqué d'abord. Cet arrêt de mort prononcé par le commandement du Grand-Seigneur, ne porte point l'effroi dans lame de celui oui le reçoit , & qui en y lilant (a condamnation , fçait qu'elle doit être aufli-tôt exécuDigitized by Google

 tée i au moins n'en fait il paroître aucune altération : car en général la nature craint fa deftru&ion ; en ce point elle eft par tout la même. Ce même Vifir qu'arrêta le Comte de Bonneval , après avoir reproché à ce Bâcha qu'il n'avoit reçu de fa part aucun fujet de mécontentement, pour s'être chargé d'une commiilîon aufli odieufe , vomit mille injures contre Sa Hauteflè & contre le Caïmacan ■> les larmes & les fanglots purent à peine arrêter fes tranlports furieu* Peut-être auffi un Bâcha voyant que peu de fes égaux échappent au fatal cordon , s'efl: difpofé à une pareille fin , en prenant pofleflion de fa Charge : les fentimens que fa Religion lui infpire fur la prédeftination , lui font alors d'un grand fecours. La crainte ou , fi l'on veut , la certitude morale d'une fin tragique ne trouble point les plaifîrs d'un Bâcha, & ne diminue point à fon égard les charmes de la volupté dans laquelle il fe plonge. Dérobons encore quelques plaifrs à la fatalité qui hâte notre perte , dit Encolpe dans Pétrone : ainli penfè un Bâcha. Mais fi défabufé des premières impreflions de l'enfance , un Grand vouloit éviter par la fuite la mort tragique qui le menace , quel moyen auroitil d'y réu/Tir ? Tous ceux qui l'environnent font autant de traîtres , qui éclairent fa conduite , & qui s'ils pénétroient fes delTeins, s'en feroient un mérite auprès du Sultan. Tous les pafTages font fermés i quand en marchant de nuit, il pourroit gagner quelque Etat voiûn , !a Turquie n'étant prefque par tout environnée que de peuples ennemis

38S MOEURS ET USAGES de la domination Ottomane , il ne manqueroit pas" d'être pris pour Efpion chez des gens , qui ne lui feraient point de quartier. La voie de la mer a les mêmes difficultés. Tous les vaiueaux Chrétiens lont exactement vifités , avant qu'ils lèvent l'ancre -, & la dcfenlè rigoureufe qui leur eft faite d'embarquer aucun Turc ni Elclave , ferme les ports à tous ceux du pays qui voudroient tenter d'en fortir. Ce ne lont pas toujours des crimes réels qui courent la vie aux Grands de la Porte. La jalouhe , l'envie , la perfidie qui anime le cœur des adulateurs du Sultan, immole de tems en tems des victimes fans tache. L'ambition fe fert habilement pour arriver à fon but de la defpoticité du Souverain ; & la promte exécution des Catifchérifs enhardit h langue des traîtres , en n'accordant à l'acculé aucun délai pour fe juftifier. Ibrahim perfonellement infulté par les Malthois , qui avoient pris une Sultane & la nourrice de fon fils , étoit prêt de faire retomber la colère lur fes Miniftres : tout tremblote dans le Serrail -y le Vifir Azem lui-même eût craint pour (es jours , s'il n'avoit fçu adroitement faire éclater la tempête fur la tête du Capitan- Bâcha , qu'il aceufa d'intelligence avec ces inlulaires : pour apprendre à fes luccefTeurs à mieux garder les mers, on lui envoya le fatal cordon. Ifaac Onis , ce Rabbin fuppofé dont il eft parlé dans les Lettres Juives , dit qu'il regarde l'Empire Ottoman comme une Boucherie, dont les Sultans ou les Vifirs font les Bouchers. *> Tout, dit-il, inf» pire dans le Serrail la crainte & la terreur y il ièmDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.24% accurate

DES TURCS , Liv. IX. *>ble que la mort iuivt partout ceux qui approchent» *des Sultans , Se cjue ces Princes ne les élèvent, *> que pour les faire périr avec plus d'éclat Les » portes n'offrent à la vue que des têtes coupées » qu'on y a clouées. . . . C'eft là qu'on peut dire , » qu'on ignore le matin en fe levant fi l'on verra la » hn de la journée Conftantinople eft une Ber» geric , où l'on engraiiTc des troupeaux , dont on » égorge de tems en tems les plus gras & les mcil» leurs. » 'CHAPITRE IV. ïl riy a point de Neblejfe en Turquie. C'eft une maxime de Machiavel, que pour réprimer l'inlolence d'un particulier , il n'y a poinc de moyen plus lûr & qui falTe moins de bruic, que de lui fermer le chemin par lequel il peut arr river à la PuilTanee. Suivant ce principe , le GrandSeigneur fe dit le frère aîné de tous les Grands de fon Empire , & en cetee qualité fe faifit de tous les biens des Bâchas qui meurent. Un homme , quelqu'il (oit , n'eft confidéré chez les Turcs que par rapport à la Charge qu'il poiTéde , aux emplois dont le Prince l'honore , Se aux richefles dont il jouit. Mais un inftant voit naître ces Charges , ces richeffes & ces emplois ; un inftant voit détruire tous ces biens & ces honneurs. En un mot il n'y a point de Noblefle en Turquie {a) ,& les mêmes emplois (*) Par iout aillewi- elle fait ^ornement & le foutien des Emu

The text on this page is estimated to be only 27.21% accurate

1 590 MOEURS ET USAGES ne fe perpétuent point par fucceflion dans les familles. Telle elt la politique dei Princes Ottomans. La nobleûe d'extradion ieroit un obftaclc à l'obéiffance fervile des Sujets j les charges fembleroient moins des grâces & des 'faveurs du Sultan , qu'un appanage du à la naiflance. Les Nobles s'efforceroient peut-être d'en foutenir 1 éclat par leur mérite -, peut-être aufli abuiant de leurs droits , troubleroient-ils la tranquilité de l'Etat par leurs divifions, & en cauferoicnt la ruine totale. Les gens du commun, bons fbUats d'ailleurs,. ou excellens génies pour la Politique , pour les L$>ix, pour les Finances & pour les Négociations , rebutes par l'obftacle de cette barrière , qui les exclueroit des honneurs , négligeaient leurs talens , & fèroient peu foigneux de les cultiver , puifqu'ils ne pourroient leur procurer aucune de ces récompenfes , qui encouragent toujours avec fuccès. On aime rarement ce qu'on défefpére d'obtenir : au contraire les plus hautes dignités propofées comme en perfpedive à tous les Sujets (ans préférence ni diftin&ion , font un puiffant aiguillon qui redouble .leur courage , foutient leur patience , anime leur valeur & leur ambition (a). Que deviendrait la France , fans tre ceux qui ne la haïffent , que fa Noblefle généreufe , pleine de parce qu'ils font jaloux de fa valeur, & Il fidèlement attachée à gloire t fon Roi ? Qui la deffendfoit con(a) Caton difoit , que per- J féparoit la gloire de la venu, fonce ne feroit vertueux , fi on Nul mortel ne chérit la vertu fans falaire ; ft qui s'en voit fruftré , fe repent d« bien fairev i Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. j9* L'éclat des Grands leui»infpire du refpett, fans les éblouir ni les défefpérer •> la Majefté du Trône leur femble un dépôt iacré , qu'ils (e croyenc oblifes , chacun félon fon pouvoir , de confèrver & de éfendre : rien ne leur coûte j. ils facrifient tout pour en affermir les fondemens , parce qu'ils le regardent comme la fource des grâces, qu'il leureft permis de mériter & d'attendre. Si la (bumiflîor* leur cft naturelle, la valeur eft regardée parmi eux comme un devoir preferit par leur propre ambition. Ils font perfuadés , qu'en donnant à leur maître des preuves fignalées de leur refpedhieux attachement , ils auront un jour l'honneur de l'approcher de prés , décorés des titres les plus pompeux, & environnés de cette gloire extérieure , qui fuit comme l'ombre quiconaue paroît avoir l'oreille du Prince. Ceux qui font élevés aux grands emplois , mettent tout en ufage pour le maintenir en place. Chaque Sujet qui a d'heureufes difpofïtions , leur paroit un rival propre à les fupplanter. Convaincus que la gloire de leurs pères ne réjaillira fur eux , qu'autant qu'ils s'efforceront de les imiter , leurs fils tâchent d'obtenir à leur tour ces récompenfès flatteufes , qu'ils femblent toucher du bout du doigt „ & qu'on n'accorde qu'au mérite perfonneL Ovide a dit auffi : Nm faciU invtmas muku è millibus unum, Virtuttm jretïum qui putet ejfe fui. Jgfe décor reftè facli , fi frtmitt defint , Non movet , & gratis fanittt ejfe prolm*

l9t MOEURS ET USAGES Ces motifs ont donnilieu fans doute à la maxime , qui fait la matière de ce Chapitre. Toujours attentif à prévenir les fuites dangéreufes d'une nobleffe ancienne , le Grand-Seigneur élève & détruit fes favoris avec une égale facilite , comme fi for* deflTein fût d'empêcher que (es bienfaits ne priflenr racine. L'hérédité des Charges rendroit les familles trop puiflantes ; elle les établiront dans des Provinces riches , & pourroit infpirer aux ambitieux le défir de Ce rendre indépendans. La diftribution des emplois devenant plus rare , les revenus de Sa Hautefle (croient diminués ; & après s'être indemnités des fommes que leur élévation leur auroit coûté , les Bâchas çefleroient enfin de tyrannifer les peuples : parla ils fe feroient des créatures capables de fes foutenir , s'ils formoient des defleins de rébellion. Les Turcs au refte n'ont pas été les feuls , qui ayent évité de continuer par iucceflion les charges dans les familles , & de laiflèr long-tems la même perfonne dans les grands emplois. Les Romains changeoienf au bout d'un certain tems leurs Magiftrats & leurs Gouverneurs de Provinces. Le Roi d'Espagne fuit aujourd'hui le même (yftême dans les Indes, ou les Gouverneurs nereftent ordinairement que trois ans , à la différence des Turcs , chez qui le tems n'eft pas limité. Un Bâcha ne jouit de ion Gouvernement, qu'autant qu'il plaît au GrandSeigneur , qui le continue * ou qui le transfère dans une autre Province , félon qu'il le juge à propos. Si un jeune homme donne de belles efpérances , on Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 39$ on le qualifie dEfîendi , & le Grand - Seigneur lui permet de jouir des biens de Ton pere ; ce qu'il n'accorde que difficilement au fils d'un Vifir, d'un Bâcha , ou de tout autre Officier qui ait eu quelque adminiftration publique : tant il appréhende de voir s'établir dans une même famille une fortune permanente & durable. Le Sultan colore fon avarice ou fa crainte du prétexte de coneuffion , de dettes au Tréfor. Aufli les pères (âges & prudens ont-ils autant qu'ils peuvent , toutes leurs richenes en argent comptant & en pierreries ; & ils les cachent foigneufement, affe&ant de paroître pauvres, afin de ne point laiflèr leurs enfans miférables : ou bien ils rendent toutes leurs terres Vaceoufs , ainfi que je l'ai dit ailleurs. Ce pouvoir fans bornes fur les biens de tous les Sujets de l'Empire ne fe fait guéres fentir qu'aux Minières , aux Bâchas & aux autres Officiers de confidération : rarement les particuliers font expofés à en éprouver les effets , quand peu connus de la Cour, ils fe contentent de jouir en paix & avec raodeftie du fruit de leur négoce, ou des héritages que leurs pères leur ont laifles en fecret. Au relie les Turcs femblent féconder la politique du Prince qui les opprime. Ils n attachent point la nobleffe à une longue fuite d'ayeux : un Boureois vertueux , un Payfan rempli de candeur & de onne foi eft plus confidéré chez eux , que ne le feroit un homme d'une famille ancienne , n'ayant pour titres qui puiflènt le diftinguer du commun , que le bonheur d'être ne de parens , qui peut-être TomclL Ddd

394 MOEVKS ET USAGES ne durent eux-mêmes leur mérite , qu'à quelques ancêtres qui fe trouvoient dans le même cas. Tous efclaves devant le Monarque,, ils fe croyent entre eux également nobles , quand la vertu brille dans leur ame ; ils afpirent tous aux mêmes honneurs , & les regardent comme la récompenfe du mérite , plutôt que comme l'appanage de la naifTancc. Qu'un Turc épouſe la fille d'un Grand , enfuitc celle d'un Marchand ou d'un Artifan , l'une & l'autre tiennent le même rang, & jouifTent des mêmes honneurs dans la maifon de l'Epoux commun. Le fils d'un Gouverneur de Province n'eft pas plus refpc&c en Turquie , qu'un jeune homme forti d une famille obfcure (a), pourvu qu'on trouve entr'eux

(a) Sur ce pied-là l'Ode de la *"othe fur le mcritc pcrfonnel ne frappera point un Bourgeois de Conftantinople : ce n'eft qu'à ceux qui font infatués d'une haute naiflancc , ou dé foies d'une nai (Tance obfcure , qu'on peut débiter les maximes fuivantes : On ne fe choifit point fon pere : Par un reproche populaire Le fage n'eft point abatu ; Et quoique le vulgaire en penfe , Rouflcau , la plus vile naiflance Donne du luftre à la vertu. N'envions que l'humble fagelfe : Elle fait feule la noblefle ; I«e vice notre indignité : Far-là fe diflinguent les hommes. Et que fait à ce que nous, fommes Ce que nos percs ont été ? Digitizecfby Google

DES TURCS, Liv. IX. j9ç quelque égalité du côte du mérite , ou du moini quelque compenfation entre les qualités du corps . & celles de l'efprir. Le premier homme dont nous fommes tous defcendus, dit un Auteur, étoit fils de la Terre, & petit- fils de Rien. Cette maxime eft adoptée & pratiquée parmi les Turcs , mieux que chez aucun autre peuple de la terre. La feule famille des Kuproli , ou Kioprili-Ogli, s'eft {outenue jufqu'ici dans une elpéce de prééminence , par leftime & par le refpecï: que le peuple a conçus pour eux. Quatre Grands-Vifirs qu'ils ont donnés à l'Etat , tous quatre recommandables par leurs belles actions , par l'étendue de lcur génie, par leur rare intégrité, font des titres de nobleffe, qui femblcnt les rendre fupérieurs au refte de la Nation : à peine trouve-t-on une ville un peu confidérable dans tous les pays fournis à la domination Ottomane au tems du premier Ibrahim Kioprilî , qui ne fe glorifie de l'avoir eu pour fondateur de fon Jami , tant pour les revenus , que pour le bâtiment. Les Kioprilis eux - mêmes , comme s'ils dédaignoient de mêler un fang étranger avec le leur , rie perpétuent leur race que par leurs concubines , & ne prennent jamais de femmes à titre depoufes. v Que j'aime à voir Je fage Horace Satisfait , content de fa race , Quoique du fang des Affranchis l Mais je ne vois qu'avec colère Le fils tremblant au nom d'un Père» Qui n'a de tache que ce fils. Ddd ij

59* MOEURS ET USAGES L'ambition ne corrompt point cette noble & belle fierté. Contens de l'infpe&ion des Jamis de leur fondation ou de celle de leurs pères , ils fiiyent les . honneurs & les dignités j furtout ils redoutent la place de Vifir , qu'ils voyent être l'objet des capri • ces du Souverain : le Grand-Seigneur lui-même ne peut les forcer à remplir aucun emploi , depuis qu'Amurât II. les en a exemte's. Le même Amurat honora Ibrahim Kioprili du titre de Kam , qu'on n'accorde qu'aux Princes de Perfe Se de Tartarie , pour avoir tenu cachée pendant dix jours la mort de fon père, fans que rien en tranfpirât au-dehors. Cet habile Miniftre agit à fon ordinaire , comme fi les affaires eufTent toujours été fur le même pied , & donna ainfi le tems à Amurat de s'emparer du feeptre , fans être forcé de le difputer à quelque compétiteur , que fon éloigneraient auroit enhardi. Dans les befoins de l'Etat cette famille lève des troupes à fès dépens ; ce qui porte le Grand - Seigneur à avoir pour elle des égards particuliers. CHAPITRE V. Précaution de la Politique contre la trop grande élévation des parens du Grand-Seigneur. LA Politique n'eft pas feulement en garde contre la trop grande élévation des Miniftres & des autres Grands de h Porte j elle lUf de la même Digitized by Google

DES TURCS, L i v. IX. 597 févérité à l égard de la famille même des Princes Ottomans. La plus haute charge à laquelle les enfans des Sultanes , feeurs ou Biles du Grand-Seigneur mariées à des Bâchas , puiflènt aipirer , eft celle de Capigi-Bachi. Une Loi fondamentale de l'Empire les exclut des grands emplois, de peur que s'ils étoient en place d amafler des richeûes , ils ne portaient leurs regards jufqu'à la Puifiance fouveraine , & ne fongeaffent à troubler le Gouvernement. Elle n'eft pas moins attentive à prévenir la jaloufie , que les fils du Grand-Seigneur peuvent prendre les uns des autres pendant la vie de leur pere. L'exemple de Sélim & de Bajazet , tous deux fils de Soliman le Magnifique, eft pour les Turcs une image des maux , que la haine de ces Princes peut caufer à l'Empire , quand voulant tous régner , & ne pouvant tous monter en meme-tems fur un Trône qui n'admet point de compagnon , ils cherchent par leur mort réciproque à s'aflurer le pouvoir fuprême. On élevé donc ces Princes dans des Scrrails differens , où chacun d'eux tient fa Cour féparément , auffi-tôt qu'il a atteint l'âge de raifon. C'eft l'ufage qu'ils n'ayent alors auprès d'eux que des femmes hors d'état de leur donner des enfans. Autrefois une Loi ancienne leur défendoit d'approcher de Conftantinople pendant la vie de leur pere, de peur que le féjour de la Ville Impériale ne leur infpirât le déCr de régner avant le tems mais Roxelane fit abroger cette Loi par Soliman le Magnifique : les Princes fes fils eurent la permilfion de venir lui faire leur cour une fois l'année.

 A la mort du Grand-Seigneur autrefois (on fuccefleur ne manquoit jamais de s'afTûrer la pofTeflion du Trône par le lacrifice de (es frères. Cette cruelle maxime, d'immoler à la fureté d'un feul homme tant de Princes innocens, fut introduite par Amurat II. tant ce Prince étoit perfuadé de la vérité de ce partage : Un Dieu au Ciel, un Empereur en terre; on dit aulli, qu'il prononçoit fouvent ce Proverbe r Le Royaume & t amour ne fotiffrent point de compagnon (a). Cette coutume a duré jufqu a Achmet , qui changea la mort violente des Princes en une prifon perpétuelle. On croit que ce fut le Vifir Kioprili , qui confeilla à la Sultane Validé de conferver les deux frères d'Achmet. Le but du Vifir n'étoit pas feulement de prévenir par- là l'cxtinclion de la famille Ottomane , mais encore de fe faire de l'un & de l'autre de ces deux Princes un rempart contre la jaloufie , les caprices & la mauvaife humeur du Sultan , auquel par ce moyen il feroit toujours en état de eaufer de l'inquiétude , fi par quelque intrigue de Serrait il jprenoit fantaifie à ce Prince de lui ôter le Miniftere. Cet ufage de conferver la vie aux frères de l'héritier du Trône des Ottomans , eft devenu depuis une régie de Politique. Si le Grand-Seigneur meurt fans enfans , ou fi à fà mort ou à fa dépofition fesfils font encore trop jeunes, le peuple ,& plus fouvent les intrigues des Grands & des Officiers de l'armée portent fur le Trône celui d'entre ces Princes prifonniers , qui leur eft le plus agréable ; foit que par une ftupidité naturelle > (a) Nec Régna focium ferre , nec totdt fciunt. Scnec. Tragéd.

DES TURCS, Liv. IX. $99 ou par un goût décidé pour la vie voluptueufc du Serrail , ce Prince imbécile ou indolent fiuTc eipcrcr à l'auteur de fon élévation de lui laifler gouverner à fon gré un Empire y dont les foins furpaflènt (à capacité j (oit que par lui-même , par (es menées (ecrêtes , il fe loit Fait fous main des partilàns zélés , qui en le choifnTant pour Maître , s'amlrcnt leurs Charges & leurs Dignités; foit qu'enfin la Sultane fa mere , ambineufe de hardie , lui mette elle-même la Couronne lur la tête fans le conlulter , pour jouir du doux plaifir de régner , tandis qu'enfoncé dans fon Serrail , le Monarque s'abîmera dans les plaifirs qu'elle lui fournira chaque jour , pour l'éloigner du Gouvernement. Elevé de la prifon à la fbuveraine Puiflance, le nouveau Sultan goûte à longs traits les douceurs du Sceptre ; cependant moins il avoit efpéré d'y arriver , plus il craint delà perdre. Soupçonneux, défiant , bizarre , tout lui fait ombrage. Les exemples de fes prédéceffeurs dépolés le font trembler dans le fein de la volupté : il en perd le repos , il le trouble , il s'agite. S'il n'eft parvenu au Trône que par la voie de la rébellion , qui l'aflurera qu'une nouvelle fédition ne le précipitera point du haut de ce Trône , pour y élever un des Compagnons de fon ancienne . captivité ? Il y en a peut-être qui déjà follicitent fa dépofition , ou qui plus propres à gouverner , (ont chaque jour pour les mécontens une occafîon plaufible de lui arracher le Sceptre. Tant que les Princes fes frères verront le jour , fon autorité fera chancelante j leur mort feule peut l'arTerjnir fur le Trône.

4oo MOEURS ETUSAGES La prifon feule ne fait donc pas toute l'infortune des Princes Ottomans : ils vivent dans de perpétuelles allarmes ; chaque jour , chaque inftant peut leur être funefte. On diroit qu'ils ne font délivrés des embarras du Gouvernement , que pour mieux cnvifager toute l'horreur de la mort qui les environne. Doit-on s'étonner Ci quelques-uns d'entre eux ont crû marcher au dernier fupplice , quand ils ont fait le premier pas vers le Trône , & n dans les premiers momens de leur élévation ils ont éprouvé ces mouvemens convuhtfs, fuite allez ordinaire d'une fentence de mort ? Ils font en effet perpétuellement expolésà deux événemens oppofés: la mort du Grand-Seigneur , ou fa dépofition peut les couronner j mais le moindre foupçon fubit & imprévu peut en un inftant leur coûter la vie. Une victoire remportée , la prife d'une Ville , quelque autre événement heureux peut hâter leur perte ; le Monarque toujours inquiet profite alors de l'occafion : ce qu'il n'a pas ofé exécuter jufques-là , il le fait hardiment dans les jours de Fête, où la joie publique femble applaudir à tous (es caprices , & les autorifer. Amurat IV. avoit épargné d'abord les jours de fon frère Bajazet ; la Politique ne lui permettoit pas en effet de faire périr dès les premiers pas vers le Trône un Prince de bonne mine, chéri du peuple, & "qui promettoit beaucoup , félon le Comte de Cezi alors AmbafTadeur à la Porte. Mais à peine le jaloux Sultan fe fut rendu maître de Babylone en 1638. qu'il envoya un ordre à Conftantinople de faire mourir ce Prince , ainfi qu'il avoit déjà fait périr Orcan. Il Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. IX. 4or Il négligea Ibrahim , comme un Prince ftupide , qui ne lui donnoit point d'ombrage {a). Mahomet IV. ne fe vit pas plutôt un fuccefleur, qu'il réfolut de mettre fin aux inquiétudes continuelles , que lui caufbit l'humeur (editieufe des Janiflaires , en faifant mourir les Princes fes frères y il n'en excepta pas même Soliman , qu'il avoit aimé au point , que celui - ci étant dangéreufement malade , Mahomet avoit menacé les Médecins de les faire mourir , s'ils ne lui confervoient fon frère. Malgré ce témoignage d'attachement & de tendrefle , en 1666. la Validé ayant conduit les Princes à Andrinople , Mahomet eût tué Soliman , fans la Sultane qui fe mit entre deux , ôc qui cependant ne put empêcher que le malheureux Prince ne reçût au bras un coup de poignard. Pour colorer cette violence , le Sultan prétextoit , que fon frère aîné l'avoit regardé de travers, & l'avoit falué avec mépris -y mais le véritable principe de fbn emportement étoit la jaloufie de l'Afeici , qui demandoit la mort des Princes , pour aflurer à (on fils l'Empire , qu'ils pouvoient lui difputer , fi le Grand-Seigneur venoit à mourir. Pour diffiper (es craintes , Mahomet conflulta le Muphti , & voulut fçavoir de lui , fi le (a) Le Vifir Acoraat parle ainfi de cet Ibrahim dans Racine ; L'imbécile Ibrahim , fans craindre fa naiflance , Traîne exemt de périls une éternelle enfance ; Indigne également de vivre & de mourir , On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

4o2 MOEURS ET USAGES Trône fe trouvant fuffifamment appuyé par la naifiancc d'un héritier de la véritable tige des Princes Occomans , il n etoit pas permis d'en retrancher les branches (uperflues capables de mettre la {bûche en danger. Le Muphti eut ordre de rendre un Fétra affirmatif de cette propofition ■> mais ce Miniftre de la Religion expofant la vie pour conferver celle des Princes , ofa reprélènter au Grand-Seigneur que Sa Hautcfle n'avoir encore qu'un fils au berceau, dont la fanté écoit foible , & la vie incertaine -y qu'il lui plût donc fufpendre là rélolution julques à un tems,, où la mailon Ottomane feroit mieux affermie. Cette remontrance fît imprcflîon fur l'efprit de Mahomet. D'un autre côté la Milice ne jugeant pas l'Empire aflez affermi dans la feule perfonne du Sultan îk de fon fils âgé feulement de huit ans , confia la garde des Princes à la Sultane Validé , qu'elle chargea d'en répondre, ainfî que le Muphti & lAga des Janiffaires. Peu de tems après Maliomet s'imagina y que le mauvais fuccès de les armes alloit le rendre méprifable à tous fes Sujets , & que la Milice n'attendoit que l'événement du fiége de Candie pour le dépofer. Pour prévenir ce malheur , il fit partir des montagnes de la Theflalie un Officier d'une fidélité reconnue , avec un ordre pour la Validé de faire mourir les Princes captifs. Les difficultés de l'cntreprife effrayèrent d'abord cette Sultane'; elle fut auffi retenue par rengagement qu'elle avoit contracté avec les Janiffaires , de conlerver la vie des Princes : enfin après bien des réflexions % elle Digitized by Googh

DES TURCS, Liv. IX. 405 Ce perfuada que l'intention du Sultan éroit de ic défaire d eux & d'elle en même-tçms ^ que fi elle exécutoit un ordre fi dénaturé , non-feulement (a vie ne leroit pas en sûreté , mais que l'Empire de fon fils , attaqué puiflamment au dehors, foufïriroic encore au dedans une révolution funefte au Monarque même. Sur ce, principe , elle jura de défobéir à Mahomet j & pour fe mettre hors d'état de s'en dédire, elle donna aufli-tôt avis à l'Aga des Jani flaires de l'ordre qu'elle avoit reçu : alors toute la Ville de Conftantinople fut émue , les boutiques furent fermées , on prit les armes ; & après avoir remercié la Validé de fa générofité & de fa droiture , les Janiflaires donnèrent des Gardes aux frères de Sa Hautefle , qui furent ainfi arraches à la mort. Si l'Envoyé du Grand-Seigneur ne fe fût retiré par mer ,*ll auroit couru riique de la vie. Enfin fier du fuccés de la guerre de Candie , Mahomet fut à peine arrivé à Andrinople , qu'il prononça l'arrêt de mort d'Orcan l'aîné de fes frères , Prince bien fait , d'un temperamment robufte , & qui s étant appliqué à la lecture , pofïedoir à fond toutes les Loix de l'Empire. Les peuples qui l'aimoient, avoient fouvent déploré fa captivité \ ils difoient hautement , qu'un Prince fi jufte , fi religieux, méritoit d'être leur Muphti. Ces difeours fans doute furent la caufe de fa perte ; il mourut , parce qu'il méritoit trop de vivre & de régner. Cependant Mahomet n'ofa le faire périr publiquement , ni de la mort ufitée dans la Maifon Ottomane -, on l'empoifonna en fecret.

4o4 MOEURS ET USAGES La crainte d'être dépofé , qui agitoit ce Prince à tous les inftans , lui fit prendre depuis la barbare réfolution de faire mourir , non feulement fes frères , mais même fes propres fils , pour ôter aux Mécontens tout moyen de lui chercher un fuccelTeur dans la Maifon Ottomane. Mais parce que dans l'exécution de (on défia n, il appréhenda de trouver de l'oppofition & de la réfiftance dans les Eunuques de la Garde des Princes, pour en aflurer le fuccès, il fit prendre les armes aux Capigis & aux autres Eunuques , & marcha à leur tête. Le Boftangi - Bachi qui avoit pénétré fa réfolution , quelque inconcevable qu'elle fût , lui fit refufer l'entrée de l'appartement j Mahomet , cruel autant qu'ambitieux , poignarda un des Eunuques , & en Méfia dangéreuiement deux autres. Au bruit le Capi-Aga accourut, fuivi d'un grand nombre d'EunuqueJ* & il fe commença entre lui & la fuite du Sultan un combat d'autant plus délavantageux pour cet Officier , que Mahomet étoit agité d'une efpéce de fureur , & qu'on ctoit oblige d'épargner la perfonne facrée. Le Capi-Aga alloit être forcé , lorfque le Boftangi Bachi furvint avec tous fes Boftangis : il repoufla aifément les Eunuques du Prince , qui lui-même fut contraint de céder au nombre. Si Mahomet eût été le plus fort, fa victoire n'alloit-elle pas être fuivie de l'extincïion de toute la famille Ottomane > Que devenoient les Princes prifonnicrs , fi le Muphti eût été moins jufte , moins généreux , moins hardi ? Avant l'avis donné par la Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 405 Validé à l'Aga des Janiflàires , à quoi tenoic la confcrvarion de leur vie ? Une réflexion de moins , moins de tendrefle, moins de politique ou de générofité pouvoir trancher en un mitant le fil de leurs jours. Dans ces momens critiques, des engagemens pris auparavant fans deflein font pencher la balance en leur faveur. Princes infortunés! votre fort (e décide dans le Confeil (ecret d'une (eule femme , dans le cœur de laquelle tant de payions peuvent à la fois étouffer la voix de la nature. Les efforts redoublés de Mahomet IV. pour faire périr les frères & même fes fils , ne font pas les feules preuves que fournifïe l'Hiftoire , du danger que courent dans leur prifon les malheureux Princes du fang Ottoman > expofés fans ceffe à fe voir la victime de la jaloufie , de la défiance ou de l'ambition d'un père, d'un frère, d'un oncle , d'un neveu qui eft fur le Trône. Corchut frère de Sélim s'enfuit en vain dans les déferts , ou il vécut long-tems de racines & de miel fauvage, pour éviter la mort violente qui le menaçoit. Réduit à la condition des bêtes , quel mal pouvoit-il faire au Sultan ? Sans appui dans ces folitudes, étoit-il en état de caufer des foupçons & de donner de l'ombrage ? Il vivoit j c'étoit fon crime. Sélim informé de là retraite par un efclave qui trahit fon maître , ordonna fa mort j Ôc le même fupplice fut le prix de l'obéiuance de fes meurtriers , trop aveuglément fournis aux ordres d'un frère barbare. Achmet I. fe mit en tête que la vie de Muftapha

4o6 MOEURS ET USAGES animoit l'audace des Janitfaires. On raconte de ce Sultan , que voulant le délivrer enfin de les loupçons & de les craintes , un jour montant avec les Favorites dans fa Galiotte , pour fe promener fur le Canal qui arrolè le Serrail , il commanda au Boftangi-Bachi d aller étrangler Muftapha. C'eft le fort déplorable des Rois de la rerre d'être fervis par des elclaves qui prennent leurs caprices pour des ordres abfolus , qui fe font une loi du moindre ligne de leur volonté , & qui cherchent même à prévenir leurs défirs, toujours attentifs* à pénétrer leur penfée au travers des nuages dont l'éclat de leur majefté eft fouvent couvert par les paifions qui les agitent. Achmet étoit encore dans l'émotion que lui cauloit l'ordre qu'il avoit donné, & quittoit à peine le rivage , lorfqu'il s'éleva un vent U furieux & fi peu connu fur ces bords , que la Galiotte Impériale rut en danger. Achmet tremblant fe reprocha dans cet inftant la mort de fon frère , qu'il avoit tant de fois alTuré de fon amitié ; on regagna la terre avec peine , & il envoya fur le champ un contreordre au Boftangi-Bachi. Cette fois Muftapha en fut quitte pour la peur ; mais peu de jours après il courut un nouveau péril : les foupçons du Monarque défiant le renouvellerent , & il commanda brusquement à un Eunuque , d'aller faire mourir celui qui les cauloit. A peine l'Eunuque étoit forti , qu'il prit au Sultan une colique fi violente , qu'il crut expirer fur l'heure : un promt remord accompagna fon mal -, il ne douta point que ce ne fût un Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 407 avertifTement du Ciel en faveur de Ton frère. Le Yropliétc a pris fous fa proteClion Sultan Mujlapha , s ecria-t-il : aufli-tôt il envoya un Itchoglan , qui prévint le cordon fatal -y & la colique d'Achmet s'appaifa. Cette nouvelle s'étant répandue dans le Serrai! , Fateima l'apprenant , dit plaifamment aux Odaliques qui lui en parloient : ce nejl plus au ventre de fa mére que Mujlapha doit la vie i cejl à celui de fon frère. Les Turcs eux-mêmes femblent fe reprocher la cruauté de la maxime Politique dont je parle. Ceux des Princes Ottomans qui dans les premiers ficelés de la Monarchie ont été facrifiés à cette coutume barbare , font regardés parmi eux comme des victimes injuftement facrifiees , à moins qu'une révolte ouverte n'ait forcé à figner l'arrêt de leur mort. Soliman , ce Sultan célèbre pour avoir échoué devant Vienne , fit une Loi pour aflurer les jours des parens du Grand-Seigneur y mais en même-tems il abolit les Sanjacats , où ces Princes formoient des {>artis , & pour prévenir leurs confpirations, il vouut qu'ils finfent enfermés, & gardés hors de la vûe du peuple. Pendant long-tems une mort violente y effet des foupçons du Monarque , a été le terme de cette prifon ordonnée par la Politique. Mais depuis quelques années la perte de la liberté eft le feul malheur , auquel ces Princes foient expofés ; ils font même refTerrés plus ou moins , (elon l'humeur du Sultan. Soliman & Achmct II. furent étroitement gardés i Achmet II L le fut moins fous Muftapha.

4o8 MOEURS ET USAGES Cet adouciflement n 'eft cependant pas encore capable de calmer leurs allarmes, ni de procurer du repos à ces Princes captifs , toujours expofés à devenir les triftes victimes des partions , qui agitent le Sultan , les Sultanes ou les Odaliques. Ce qui s'eft obfervé pendant Ci long-tems , peut Ce renouveler chaque jour : la Politique eft aujourd'hui moins fanguinaire , il eft vrai ; mais une coutume nouvelle fait-elle une Loi pour un Souverain , qui n'en connoît point d'autres que fon autorité fans bornes ? Comment fe raflurer contre une incertitude fondée fur les paflions des hommes , toujours les mêmes , toujours également outrées ? ■ 'V . — i — ! — — 1 . . 1111 — — CHAPITRE VI. Suite de la Politique des Turcs. LE Lecteur impatient me reproche fans doute de ne lui avoir encore rien dit des intérêts de l'Empire Ottoman par rapport à fes voifins , de la puiftance de ceux-ci , de leurs maximes , des entreprifes qu'ils ont formées & qu'ils pourraient former encore chaque jour contre la gloire du Croiffant : il eft furpris qu'en parlant de la Politique des Turcs , je parte fous filence la fource des différens démêlés qu'ils ont avec la Perfe , avec l'Empereur, avec la Pologne , avec les Tartares , & les refforts fecrets qu'ils font agir fuivant les circonftances contre Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 409 contre les Monarques voifins de la Porte ■> comment dans l'occafion ils fçavent , ou fe défendre contre les entreprifes &c les ufurpations d'un Ennemi puiffant , ou attaquer à leur tour des Alliés chancelans ou infidèles. J'avoue que ces différens objets femblent d'abord devoir faire le fujet de ce neuvième Livre ; quelques réfléxions que j'ai hafardces , paroiflbient même promettre au Lecteur un détail circonftancié , foutenu par des exemples , des divers reflorts propres à la Politique. Je le pria cependant d'obièrver , que le but de mon ouvrage étant de faire connoître les Mœurs & les Ufages des Turcs , j'ai dû ne m'attacher qu'à ce qui concerne précifément le caractère des Habitans de leur Empire , & la conftitution de leur Gouvernement. Les Loix fondamentales, foutien de la Monarchie Ottomane ont été la partie de la Politique , que j'ai crû devoir entrer feule dans le plan de mon Ouvrage ; fes intrigues , (es deflèins & fes négociations avec les Puiflances voifines m'auroient paru comme hors d'oeuvre. Tant d'Auteurs ont traité des intérêts des Princes, que je n'ai pas jugé à propos de rien ajouter à ce qu'ils ont écrit fur cette matière. * D'ailleurs , à examiner la queftion à la rigueur , il me femble que prefque toute la Politique de la puifTance Ottomane confifte dans la Defpoticité du Monarque , & dans l'aveugle fbumiflion des Sujets. Sur ces deux pivots roule tout l'édifice de la Domination Turque. Le Grand-Seigneur abfolu ,

 fes Sujets fournis comme des efclaves à leur maître; un goût décide' pour la guerre ; voila ce qui a porté le Croiflant à ce haut point de puifTance , qui a étonné l'Univers. La difficulté connue (culement à maintenir cette fubordination & cette autorité defpotique ; c'eft donc expliquer fuffifamment la partie principale de la Politique Ottomane , que d'expofer par quels moyens ces deux Loix fondamentales ont fubftfté depuis le commencement de la Monarchie , & le foutiennent encore aujourd'hui. Avant que de fing: , j'ajouterai aux Maximes contenues dans les Chapitres précédens deux points , qui n'ont pas peu contribué à l'agrandi ITement de l'Empire Ottoman. La liber- Dès le commencement de la ruine de l'Empire te de con- Qrcc Jes Princes Ottomans accordèrent aux Cnrélcience ac- \ ... , . . cordée à ti- tiens le libre exercice de leur Religion. Cette pertre dcpnvi- miflion retint dans le pays ceux-mêmes qui étoient ë ' le plus affligés de la chute des Cantacuzenes & des Paléologues ; mais les plus clair-voyans ne la confidércrent que comme une rufè dictée par la Politique , puiique n'étant accordée qu'à titre de privilège, & ce privilège ne s'obtenant qu'à force d'argent , elle augmentoit les revenus de l'Empire , & multiplioit le nombre de fes Sujets. A la faveur de ces tributs , le Mufulmanifme faifoit cependant des progrès extraordinaires. Les Chrétiens attirés par la liberté de conlciencc venoient habiter les pays fournis au Monarque Turc j accablés enfuite fous le faix des impôts y & rebutés de mille autres avanies Digitized by Google

DES TURCS, Liv. IX. 4n que leur foi leur attiroit , ils y renoncèrent enfin , pour jouir de quelque tranquillité. Mahomet adopta la. Polygamie : connoifleur. ha- LaPoWbile du tempérament des Arabes, il vit d'un coupga™ie p"d'ccil toutes les heureufès fuites qu'auroit cette licence autorifée par l'Alcoran. Ceft dans la même vue que les Turcs ont maintenu avec zélé cet article de leur croyance \ c'eft aufTi parmi eux une Maxime politique de l'Etat. Ils n'ont pas fait un ulage moins favorable de toutes les fuperftitions. ridicules introduites par leur Prophète : je l'ai déjà dit.i la Prédefti nation , telle qu'elle eft reçue par ces peuples , n'a pas peu contribué à l'agrandifTement de leur Empire. La Religion des Turcs flatte les fens. La moleffe , le luxe , la difTolution , tout eft fanctifié par la Loi -, la Politique fe mêle à la Loi , & le confond avec elle. Les fables les plus ridicules de l'Alcoran & des dévots du Mahométifmc font employées fi à propos , qu'elles produifent un avantage confidératle à l'Etat. Le fecret du Miniftére (croit encore chez les Turcs une maxime de la Politique , fi les divifions du Serrail & les révolutions fréquentes à la Porte ne faifoient tranfpirer fouvent à contre- tems des délibérations de la dernière importance. Ceux qui ont demeuré quelque tems à Conftantinople , dit M. de la Haye dans fes notes manuferites , & qui ont fréquenté la Cour, ont reconnu de tout tems, que ceux qui font dans les Charges ou employés F f f i j Digitized by Google

 s dans les grandes affaires , ne parlent que rarement & avec beaucoup de réferve des affaires d'Etat ; de forte que dans la plus intime familiarité qu'un Franc puifle avoir avec les Officiers du Serrai! , il n'en* fçauroit apprendre que des nouvelles publiques. Digitized by Google

' 1 r>^"~ MOEURS ET USAGES DES TURCS, LIVRE DIXIEME. Réflexions fur la Puiffance des Turcs j & fur t affoiblijfement de leur Empire. CHAPITRE PREMIER. Puijfance de ï Empire Ottoman. 'Ardent défir de vaincre & de conquérir fut la paflion favorite des Monarques Ottomans dés la naiflance de leur autorité. Les divifions des Grecs ayant engagé ceux - ci à faire alliance avec eux , ils profitèrent de leurs démêlés pour s'emparer de leurs villes ôc de leurs forDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.09% accurate

 terefles , & portèrent la défolation dans tout l'Empire d'Orient (a) : femblables à un feu dévorant , qui s'étend à mefure qu'il trouve un aliment propre à l'entretenir , les Sultans enhardis par leurs victoires palTécs formèrent de plus grands projers. Ils ctoient dans des iems , où les plus grands obstacles, loin d'obfcurcir leur gloire , concouroient au contraire à la faire briller avec plus d'éclat. Leur valeur leur afluroit chaque jour de nouvelles conquêtes i la Providence l'avoit ainfi réglé. Sur les débris des PuilTances redoutables qui avoient autrefois gouverné la terre , les Ottomans dévoient fonder un Empire puiflant par le nombre infini des Sujets qui le compofent , charmant & délicieux par (a) Lanoue fait parler ainfi l'Aga des Jarùffaues à Mahomet II. . Les imprudens Chrétiens S'emprefTent de briguer l'honneur de tes liens. Sur le irifte Occident daigne jetter la vûe ; Vois régner fur fes Rois la difeorde abfolue : Vois fes foibles tyrans détruire avec fureur Les remparts qui pourroient arrêter ta valeur. Chrétiens contre Chrétiens , quel Démon les anime ? Ardens à s'entraîner dans un commun abîme , Le vaincu , le vainqueur l'un par l'antre prefTé, * Sous leurs coups mutuels y tombe renverfé. Aveuglés par la haine, aucun d'eux n'examine Qu'en perdant fon rival il hâte fa mine , Que chaque combattant qu'il ôfe terra (Ter , Sont autant d'ennemis qu'il te faudrait percer, Et que de quelque part que penche la victoire , Tout cil perte pour eux , tout confpire à ta gloire, Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 41 j la fertilité , les richefles & la beauté de (ès Provinces. Vouloir fixer le nombre des Troupes Ottomanes , (èroit entreprendre un ouvrage aufli pénible que peu fatisfaifant. On fçait en général , qu'il y a dans l'Empire tant de Gouvernemens , & dans chaque Gouvernement tant de Ziamets & de Timars -, que chaque Zaïm & chaque Timariot eft obligé de fournir en tems de guerre tant de Cavaliers. On peut, s'afïurer de même du nombre des troupes tributaires , de celles des Bâchas , & de celles que le Grand-Seigneur tient à la folde. Delà il ne (eroit pas impoflible de le faire une idée des forces de terre & *de mer de tout l'Empire. Mais eft-on certain que les Princes tributaires , que les Bâchas , que les Za'ims & les Timariots fourniflènt en effet le nombre de foldats qu'on leur fuppofe > N'eft-il pas au contraire de notoriété publique , qu'ils (è fervent de pafle-volans aux jours de montre pour fe faire honneur , & que les Commiflaires nommés par Sa Hautefle ne font prefque jamais fidèles dans les Etats qu'ils drefTent fur les regiltres dé l'Empire ? Je m'en tiens donc en général à ce Proverbe (1 commun parmi les Turcs : la vafte étendue de l'Empire Ottoman fournit à (on Maître un fi grand nombre de Sujets , & par conlequent des armées fi nombreufes , qu'il ne croît point d'herbe partout ou laCavalerie Turque a pane. On pourroit en dire autant, de l'Infanterie ; & l'expérience n'a que trop prouvé la. vérité du Proverbe, Sélim occupé à la

4T6 MOEURS ET USAGES confervation de fes Provinces , les défendit contre tous fes ennemis, e'quippa une puiflante flotte contre les Chrétiens dont il avoit juré la ruine , &c mena de nombreufes armées contre le Sophi -y ce qui paroît d'autant plus furprenant , qu'on ne fçauroit conduire une armée en Perfe , quelle ne foit prefque quatre mois en chemin : auffi pour rafraîchir l'une, il faut en tenir une autre toute prête à partir l'année fuivante ; d'ailleurs les armées deftinées pour la Perfè font ordinairement de cent, cent- vingt, & deux cens mille hommes. Tant de forces aflèmblées en même tems furpaffoient (ans contredit celles de la République Romaine, puifque les plus grandes levées des Romains n'ont jamais monté à plus de quarante Légions, dont quelques-unes ctoient deftinées à la défenfe des Places , tandis que les autres tenoient la Campagne i au lieu que les levées dont je parle , ne regardoient que les armées , fans parler des Troupes employées aux garnifons ou à la garde des Princes. Ni CrafTus , ni Antoine , ni les autres Généraux Romains qui firent la guerre contre les Perfes & contre les peuples de la Grande Arménie , ne purent jamais uibfifter dans leurs pays : la longueur & la difficulté des chemins les dégoûta ; pluneurs y périrent avec leurs armées , les autres n'y remportèrent que de très-légers avantages. Les Turcs au contraire ont battu ces Nations , ont ruiné leurs Villes, 6c bâti des Forts au milieu de leurs Provinces , fans que leurs troupes ayent beaucoup fbuffert dans ces expéditions Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 417 expéditions , fi ce n'eft quelquefois de la difficulté des chemins , ou de la ftérilité des délerts. Telles font les refTources de l'Empire Ottoman. Il renferme dans (on fein de quoi fournir fuffifamment , non-feulement aux befoins de la guerre, mais encore aux prodigieufes dépenfes des voluptueux Sultans. Après les longues guerres de Perfe & de Hongrie , Amurat & Mahomet ne retranchèrent rien de leurs plaifirs ? & leurs fuccefTeurs trouvèrent encore après eux de quoi faire des largefTes aux Troupes. La guerre de Candie donna de rudes attaques* aux Finances -, Ibrahim fit une brèche confidérable à fon Tréfor fecret : mais l'Empire n'en fut point affoibli. La guerre de Candie eûtelle été malheureufe , elle nauroit point entraîné (a chute i ôc quand un plus grand nombre de Turcs y eût péri , cette perte eût été aifément réparée par de nouvelles levées plus confidérables. Remarquez, que bien loin de diminuer les Finances du Monarque , ces nouvelles levées les augmentent au contraire en quelque façon, les nouveaux foldats ne recevant qu'un afpre & demi ou deux afpres au plus par jour , au lieu que les vieux qui ont péri en recevoient fept ou huit , quelquefois même davantage. Par un principe de Politique, la paye des troupes augmente avec le tems , félon les fervices & le bon plaifir du Prince. C'eft à cette fécondité de Forces toujours prêtes à fe fuccéder dans le befoin , & à cette facilité de lever des troupes , qu'il faut attribuer en partie la confervation de la Monarchie Ottomane & de touTome il Ggg

4i8 MOEURS ET USAGES tes fes conquêtes. L'énumération que j'en ai faite dans le premier Livre de cet Ouvrage , tiendra lieu de tout ce que je pourrois dire de plus d'une Puiffance , qui ne sert accrue que de nos débris , & enrichie de nos dépouilles. CHAPITRE IL Affaibli ffement de î * Empire Ottoman ; fis Caufis. /^\ Uelles que foient les forces & les reflburces de V^J l'Empire Ottoman , on ne peut s'empêcher d'être furpris de fa longue durée. Ricaut (a) qui a pris tant de foin de s'inftruire à fond de la constitution du Gouvernement des Turcs , s'en étonne lui-même , &: l'attribue à une caufe furnaturelle. En effet , pour me fervir ici des réflexions de cet Auteur , que peut-on penfer , quand on voit un pouvoir ablolu dans un Empereur , dont les commandemens , quelques injuftes qu'ils foient , font des loix , dont les actions , quoiqu'irréguliéres , font des exemples , & les jugemens dans les affaires d'Etat des réfolutions auxquelles on n'ofe s'oppofer : quand on confidére , que dans ces vaftes Etats il fe trouve fi peu de récompenfes pour la vertu , tant d'impunité pour les vices qui tournent au profit du Prin(a) Ricaut fut Secrétaire du I Roi d'Angleterre auprès de MaComte de Winchelfcy , Ambafla- horaet IV. deur extraordinaire de Charles II. | Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 419 ce {a) y comment les hommes y font élevés tout à coup par la flatterie , par le hazard , par la feule faveur ou par le caprice du Maître , aux premières Charges de l'Empire , (ans avoir ni naiflance , ni mérite , ni prefque aucune expérience des affaires ; avec quelle facilité le Prince détruit fbn propre ouvrage, & fait difparoître d'un clin d'ccil ces Miniftres puiffans , qui ont amaifé de û grandes richefles r Quel fujet d'étonnement, qu'un Etat gouverné de la forte , non-feulement ait pu confèrver fes conquêtes , mais qu'il les ait encore portées à ce haut point de gloire , que nous reprélente l'hiftoire des Sélims &c des Solimans ? Par quel enchantement , par quel fecret, ces puifTans Monarques ont-ils opéré ce que nous fommes tentés de regarder comme une merveille ? Ce fecret confiftoit fans doute dans le bon ordre des Finances , & dans la févérité & l'exaftitude de la difeipline. Mais ces Finances font-elles toujours fidèlement adminiftrées ? L'ancienne difeipline s'eft-elle toujours maintenue dans l'Empire ? Les Turcs eux-mêmes n'oferoient le foutenir. Si les Mahomets , fi les Bajazets, les Sélims, les Solimans revenoient au monde, ils ne verroient qu'avec douleur le fenfible & pernicieux changement arrivé (a) Un Auteur moderne a dit : Dans ces lieux infeétés le crime a des Autels : Par l'avili (Tcmenr, la faveur s'y difpcnfc ; A côté du forfait marche la récompenfe : Mille voiles brillans couvrent le déshonneur ; Et toujours la baflefle y mené à h Grandeur.

■ 4io MOEURS ET USAGES dans les Etats qu'ils ont gouvernés : ils avoueroient que les Forces de terre font fenfiblcment diminuées i que celles de mer ont été réduites en un pitoyable état par les mauvais fuccès , fuite de l'ignorance des Marins j que les Provinces font dépeuplées, les Arfenaux prefque épuifés , les munitions de guerre à peu près confumées & dillîpées; qu'on a négligé l'obfervation des Loix ; qu'on ne confidére plus aujourd'hui les gens de guerre, que le tems à rendu mois & efféminés ; que la Cour Ottomane ne récompenfe plus comme autrefois les fèrvices & les grandes actions , d'où il arrive que les particuliers cherchent le repos, & que les Miniftres évitent la guerre autant que les conjonctures peuvent le leur permettre. Telles (ont les vraies caufes de l'affoibliflement de l'Empire Ottoman : on en conviendra par le détail dans lequel je vais entrer. Abus dans le Militaire. Ceux qui dans les Etats du Grand-Seigneur poffédent les Charges Militaires , y ont introduit tant d abus & tant de licence , que tout ce qui fe pratique aujourd'hui dans les armées Turques n'eft plus que l'ombre de l'ancienne difeipline , qui s'y obfervoit autrefois. Les Officiers font des OfloracLs , c'eft àdire des gens qui jouifiènt de la paye & des privilèges de foldats , fans être obligés d'aller à la guerre. Une fomme légère, une blefTure peu considérable fuffit pour obtenir une prérogative , qui par fa première inftitution ctoit la récompenfe des Digttized by Google

DES TU RC S, Liv. X. 4n foldats eftropiés & hors d'état de (ervir. On voit par-là qu'il y a aujourd'hui en Turquie un nombre prodigieux de foldats fains & vigoureux fous le nom de mortes-payes , qui ne fervent qu'à épuiler les Finances du Grand-Seigneur , fans augmenter fes forces. L'avarice a encore introduit parmi les Troupes une autre efpéce de corruption fort dangereufe. On reçoit au nombre des Spahis ôc des Janiflaires des perfonnes , qui ne font point enrollées fur le Regiftre des autres Soldats ,& qui en effet ne marchent jamais \ en forte qu'une infinité de vagabonds & de fcélérats Ibnt protégés , comme s'ils étoient actuellement dans le fervice. Monfieur le Febvre ajoute , que les Sultanes , les premiers Eunuques du Serrail & les autres Grands de la Porte jouiffent des Timars (bus le nom de leurs domeftiques , qui ne reçoivent qu'une trespetite partie des revenus -, d'où il arrive que ces Officiers imaginaires ne peuvent fournir au GrandSeigneur le nombre de foldats auquel ils font obligés. Si l'on en fait des plaintes , les Sultanes & les Eunuques qui les protègent perfuadent à Sa Hauteflè que ces terres font ruinées. Qui oferoit entreprendre de la détromper ? La vénalité des Charges militaires , la déflation des Provinces , l'ani monté entre l'ancienne Milice & la nouvelle , le peu d'exercice qu'on fait faire aux Troupes , le peu de récompenfe qu'on accorde aux belles actions , & le grand nombre de bouches inutiles , font autant d'abus , qui concourent à lafDigitized by Google

 foibliflTement de la Monarchie. Les enfans , les valets , les revendeurs affamment les Troupes , & en diminuent tellement les forces, que de cent vingt mille hommes qui compofent les armées , on ne peut compter que fur trente mille combattans. Le peu de courage & de difeipline des Janiffaires maries & occupés de leur trafic , le peu d'ordre dans une action , le peu de fècours qu'on donne aux bielles , leroient fuivis fans doute de la chute de l'Etat , fans le defpotifme du Gouvernement Ôc la confiance des loldats, qui lorfqu'unc fois ils font enrollés,ne fe rebutent prefque jamais des fatigues & des incommodités de la guerre. Foibleffe de la Marine. L'expérience (emble avoir perfuadé aux Turcs, que la Mer n'eft pas du refTort de leur domination. Pendant iong-tems ils n'ont pas eu un feul vaifleau de haut-bord -y toutes leurs Forces de mer confiftoient en quarante-deux galères foibles & mal entretenues , à peine capables de réfifter à vingt vaiffeaux ordinaires de France, & que les fept galeaflès de Venife ont toujours battues. Leur ignorance en fait de marine étoit autrefois fi grande, que pour fe procurer la liberté, quatre ou cinq efclaves Chrétiens ayant troué le vaifTeau qui les portoit , ils tournèrent auffi-tôt la proue vers un écueil, & débarquèrent en confufion. Reftés prefque feuls , les elclaves après avoir retiré la planche qui avoit fervi au débarquement , prirent le

DES TURCS, Liv. X. 4i5 large , bouchèrent l'ouverture qu'ils avoient pratiquée eux-mêmes, & prirent en diligence le chemin de Candie , d'où ils avertirent les Vénitiens de leur rufe , & leur rirent préfent des Turcs qu'ils avoient laifles fur 1 ccueil. Le Chevalier de Berenville , & Monfieur de Témericour fon frère , avec le Comte de Vérue , furent furpris dans le Port de Nion , où ils elparmoient leurs deux vaiffeaux , par cinquante-deux galères Turques , que commandoit le Capitan Bâcha , qui jportoit des troupes en Candie. Ils combattirent fi vigoureulcment , firent un fi grand feu , & fi à propos , que non-feulement les Turcs n'olerent jamais les aborder , mais furent encore obligés de fe retirer honteulèment après une grande perte. Monfieur le Febvre qui rapporte ce fait, en ajoute un autre de la même efpèce. Le Chevalier d'AuKincourt commandant un vaifTeau de quarantequatre pièces de canon , ayant été rencontré par trente galères Turques, les contraignit de prendre la fuite après un long& furieux combat , (e rendit maître à leur vue près de Chio d'une Saïque chargée de raifins , & fe retira à l'iflc de Sira , où il radouba fon vailTeau tout percé de coups , & couvert des flèches des Infidèles. Sept vaifleaux Anglois ayantmouillé devant le Château de Smirne pendant la guerre de Candie , la garnilon Turque , qui dans cette efeadre crut voir toute l'armée des Vénitiens , abandonna la place , en forte que les Anglois ayant mis pied à terre,

 pour prendre quelques rafraîchiflèmens dans le village voifin du Fort , trouvèrent les portes de la Forterefle ouvertes & les maifons délertes -y perfonne n'y étoit refté qu'un pauvre vieillard, de qui ils apprirent la terreur de fes Compatriotes. L'Auteur donc je tire ce fait , dit lavoir appris d'un Pilote Anglois, qui avoit été prélent à cet événement. La garnifon de Larneca en Chipre a été plufïeurs fois faifie de la même épouvante , à la vue de quelques vailTeaux Corfàires qui (emploient s'en approcher de trop près. Celle de Famagoufte , qui eft l'unique forterefTe de Fille capable de (outenir un fiége , n'a jamais ofé entreprendre de chafler les Corfàires Chrétiens qui couroient impunément toute l'Ifle , & qui y commettoient les plus grandes hoftilités, enlevant les Turcs jufques dans leur lit , faifant battre le bled , & emmenant avec eux tous les troupeaux. Souvent les Turcs n'ont ofé défendre ceux de nos vaifTeaux qui étoient à l'ancre dans leurs ports , contre les Corfàires de Barbarie : la trahifon & la haine avoient fans doute beaucoup de part à cette lâcheté. Quoiqu'il en foit , & quelques prqgrcs qu'ils ayent faits dans la Marine , il eft certain qu'ils font beaucoup moins puifTans fur mer que fur terre j nos flottes reunies pourroient donner de rudes atteintes à la Habilité du CroifTant. Corruption dans CAdminiJlraîion de la Jujlice. Que dirai-je de l'iniquité des Juges de toutes les Provinces de l'Empire ? Ne fçait-on pas que là Juftice s'y Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.93% accurate

DES TURCS, Liv. X. 4i5 s'y vend à l'encan , que les Parties marchandent l'arrêt , que la meilleure caufe eft toujours celle de celui qui a le plus à donner, ou qui fçait faire les préféra les plus agréables > Il femble que le régne des Turcs (oit précifément ce fiécle de fer , qui comme le dit Ovide au commencement de Ces Métarnorphofes , bannit d'ici - bas toutes les vertus , & contraignit la Juftice d'abandonner la terre , pour fe retirer dans le Ciel. Les malverfations des Cadis (ont infinies. Jentrerai dans quelque détail fur ce fujet y à l'exemple d'un Auteur ancien qui feroit plus croyable , s'il n'avoit affecté trop de partialité dans fes réflexions fur les défauts du Gouvernement des Turcs {a). Si un Cadi , par exemple , manque de pratique 'T il mande quelque particulier, & lui reproche qu'en négligeant de pour lui vre le payement de ce qui lui eft dû , il le fouftrait à la Juftice , cherche à le priver de les droits , ou le prend pour un mauvais Juge. Il lui nomme le débiteur , & lui fait propofcr lous main de partager avec lui la dette fuppofée , s'ir veut foutenir qu elle eft véritable. Si le Particulier eft aflèz honnête homme , pour s'obftiner à. dire qu'il ne lui cil rien dû , le Cadi fait venir le prétendu débiteur , & les oblige l'un & l'autre à palTer en fa préfence un acte judiciaire , par lequel ils fe tiennent quittes , afin , dit-il , qu'à L'avenir il n'y ait point de procès entr'eux. (a) M. Le Febvre dans tout I bation ; tout eft , félon îui,dé(brfon ouvrage n'a rien trouvé chez dre & injuftice dans l'Empire Of* les Turcs qui méritât fou appro- l'toman. Tome II Hhh

4t6 MOEURS ET USAGES Quelquefois un Juge tire de l'argent des deux Parties. Une autre fois il mandera celui qui a gagné fa caufe , & prétendra qu'il doit lui donner la moitié de ce qu'il lui a fait payer, parce que , quoiqu'il ait gagné Ion procès , dira-t'il, il n'eft pas lui-même abfolument innocent : il faut en paner par- là; tout ce qu'on peut faire en pareil cas , eft de tâcher que le Cadi fe contente d une fomme médiocre , en lui repréfèntant avec douceur & avec refpe& qu'on eft dans la pauvreté {a). Tantôt il donne une féconde fentence contraire à la ^première , fous prétexte que d'abord on ne l'avoit pas bien informé du fait. Par un autre *bus non moins condamnable que les précédens, les Juges informent des anciens crimes déjà punis par leurs prédécefleurs. Un Arménien nommé Bairam ayant été aceufé d'avoir eu commerce avec la femme d'un Yézide , étoit aiïuré d'être entrepris tous les ans pour le même crime par les Juges d'Alcp , c'eft-à dire , par le nouveau Cadi qui entroit en charge ; il n'y eut que la mifére qui le mit à l'abri de ces vexations. On exigea une grofle fomme des Maronites , pour avoir fait ouvrir une fenêtre dans leur Eglile , quoique pour ce fujet ils eufTent déjà payé la même fomme. Souvent il arrive que pour n'être pas condamné à payer fes dettes , fur une obligation qu'on lui produit écrite de fa main avec des témoins, un homme corrompra le Cadi à force d'argent , afin qu'il ne reçoive pour valables ni l'obligation , ni les té(a) Une «hofe auflî rare (que J pour rien , dit un père à fon fils dans la julUce) ne doit point fe donner] une de» Epigrammes de Bourfault, Digitized by GooqIc

 moins , ou qu'il trouve d'autres moyens de le délivrer de fes Créanciers , & du rembourfement qu'ils exigent de lui. Si ce malheur arrive , on n'a plus de juftice à attendre , eût-on dix mille obligations , à moins qu'on n'offre au Juge plus qu'il n'a reçu du débiteur , ou qu'on ne lui fafle rranlport de La moitié de la dette pour avoir le refte. Lorfqu'un Juge corrompu veut délivrer un criminel qu'il aura déjà condamne , il oblige tous les témoins qui ont dépote contre lui , à (e dédire de ce qu'ils ont avancé , ou à convenir qu'ils étoient ivres & hors de leur bon fens , lorfqu'ils l'ont chargé. Dans la crainte de fe compromettre , & d'encourir quelque difgrace , en fe foumettant à l'èxamen que le Juge leur dit qu'il va faire de leurs vie & moeurs , les témoins fe retirent louvenc au lieu de comparoître -, ainfi l'affaire demeure indécife , & on ne peut avoir juftice, fi l'on ne donne plus que la Partie adverfe. Un Cadi habile remet toujours au lendemain le jugement d'une affaire , afin que les Parties avenir le tems d'entrer en compofition avec lui ou avec fes confidens i il décide enfin en faveur du dernier enchérifTeur , pourvu que la caufe {bit fufceptible du moindre doute. Si celui qu'il veut favorikr a évidemment tort, il fufpend le Jugement, & rend inutiles toutes les pourtuites de celui qui à le droit de (on, côté. Un Patriarche de Conftanwnople ayant été cité devant le Cadi par un Juif fon créancier , pour le rembourfement d'une fomme devenue conudérable Hhh ij

4i8 MO EUR S ET US A G E S par les intérêts, la décifion en fut remife au lendemain , félon la coutume , pour donner aux Parties le tems de prendre leurs mefures , & de capituler avec le Juge. Le Patriarche fçavant dans les ufages du pays , & prévoyant qu'il feroit condamné , traita avec le Cadi , & aflura (on droit en donnant cent fequins de Venile. Ainfi lorfque le Juif parut , le Juge lui demanda combien il avoit de témoins ; & fur la réponle qu'il lui fit qu'ils étoient fix : » Voilà » bien de quoi , dit le Cadi , en comparaifon du Pa» pas , qui m'en a amené une centaine , qui avoient »> tous de grandes «barbes 6c des croix en main. « (11 parloit de l'Image de S. Marc , qui eft gravée fur les fequins.) »Ce font bien d'autres témoins que les *» tiens. Il faut que tu fois un fourbe , & que tu ayes * corrompu ceuxrlà à force d'argent , pour les faire « dépofer en ta faveur. Retire-toi , ou je te ferai » reflentir les effets de ma colère , pour t'apprendre » à demander ce qui ne t'eft pas dû , & à luborner » ainfi les gens au préjudice de la juftice. »Il le chalTa ainfi honteufement , (ans vouloir même lui permettre de dire une feule parole pour (a défenfè. Un marchand Italien établi à Smirne ayant reçu quatre balles marquées de ces deux lettres G S, un Arménien dont le nom commençoit par les mêmes lettres , l'accula devant le Cadi de lui avoir ravi fon bien. Ce Juge inique à qui l'Arménien avoit promis deux balles des quatre dont il s'agiffoit , etoit fur le point de condamner l'Italien , lorfque celui-ci fut forcé de donner 1500 écus, pour l'engager à décider en fa faveur.
Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 4M Qu'un Chirurgien entreprenne quelque opération difficile , d'accoucher , par exemple , une femme d'un enfant mort , de couper un membre gangrené , de tirer la pierre , &c. s'il n'en a obtenu la permiflîon du Cadi , & que le malade meure , ce Juge fait payer l'amende au Chirurgien & à ceux qui l'ont mis en oeuvre , comme s'ils avoîent commis un meurtre. *■ L'Auteur qui me guide, rapporte plufieurs four- Sources de ces de ces affreux défordres dans l'adminiftration de cetr? cor" rupuon. la Juftice. La première eft le changement trop fréquent des Cadis , qui pendant l'année qu'ils font en Charge, cherchent à s'enrichir aux dépens du Public. La féconde , que le Cadi juge feul. La troifiéme , qu'il juge en dernier reflort & fans appel , au moins dans les caufes qui ne font pas de la dernière importance ; en forte qu'il n'appréhende point cjue fon injuftice foit connue, ni fa fentence infirmée. La quatrième eft qu'on ne peut faire mourir les Juges , quelque injuftice qu'ils commettent , s'ils ne font trouvés coupables de Léze-Màjefté ; pour tout autre crime, on le contente de les bannir du pays, & de confifquer une partie de leurs biens au profit du Grand-Seigneur. L'ardente paflion qu'ils ont de s'enrichir , l'emporte fur la crainte du banniftèment. D'ailleurs comme ils ont la force en main , & Ce (butiennent les uns les autres , peu de particuliers ofènt porter des plaintes contre eux. Vint-on à bout de les faire bannir , ce qui n'arrive pas deux fois en

 dix ans dans toute la Turquie, ils ont toujours de l'argent caché j par- là ils détournent l'orage , ou obtiennent tôt ou tard d'être rappelles. On peut ajouter une cinquième fourcc des défordres de la Juftice -, c'eft que fouvent elle eft adminiftrée par deux Juges tous deux fouverains dans une même Ville , le Bâcha & le Cadi. Ce dernier voyant que le Gouverneur lui enlevé fès pratiques , fait fon poflible pour iê dédommager d'ailleurs-, il arrive quelquefois que l'un annullc la fentence de l'autre , & donne gain de caufe à celui que fon aatagonifte à condamné. La fixiéme fource de ces défordres , eft que les Janiflaires , les Spahis , & les autres Milices ont des Juges particuliers , qui ne manquent jamais de prendre leurs intérêts contre ceux qui ont quelque affaire à démêler avec eux. Enfin le Muphti lui-même n'eft pas toujours irréprochable : il décide tantôt pour, tantôt contre , fuivant qu'on lui donne plus ou moins , fans crainte de tomber en contradiction , & d'en être repris. Ert ce cas même il ne manqueroit pas de raifons pour (e juftihxr , & pour faire voir que la chofe ayant changé de face depuis fes premières concluions, il a dû dans la iuite en donner de toutes oppofées. Je remarquerai en pafTant , que. fi en Turquie les Juges commettent tant d'injuftices à 1 égard des Mahométans mêmes , ils épargnent encore beaucoup moins les Chrétiens & les Juifs. Indigné de cette corruption , Bajazet IV. avoit d'abord voulu deftiner tous ces mauvais Juges au fupplice ^ il ne chaaDigitized by Google

DES TV R C S, Liv. X. 431 gea de réfolution , qu'après s'être laifle perfuader que la pauvreté enfantoit ce détordre. Aujourd'hui les Magiftrats Turcs mériteroient à bien plus jufte titre cette ancienne févérité , puifque par la libéralité de ce Sultan , la pauvreté ne peut plus fervir de prétexte à leurs injuftices. Abus dans le Gouvernement des Provinces. Lorfque les Bâchas fe rendent à leurs Gouvernemens , les gens de leur fuite ruinent la campagne , pillent & defolent les villages par où ils paflènt. C'eft ce qui oblige les payfans à éloigner leurs habitations du grand chemin: aufli trouve-t-on rarement des Bourgs fur la route ; il faut s'écarter dans les terres , pour les chercher. Quelles tyrannies n'exercent-ils pas , aufli-tôt qu'ils font arrivés ! Si l'on trouve à la campagne le lang répandu de quelque animal, c'en eft allez pour autorifer le Bâcha à fuppolèr qu'on a tué un homme, & à exiger trois mille écus pour le prix de fon fang; ce qui s'exécute fans délai , parce qu'il eft Juge & partie. S'il arrive un meurtre réel , & que l'auteur n'en foit pas connu , le Gouverneur condamne tous les habitans du voifinage à deux ou trois mille écus d'amende applicables a (on profit : lorfque l'homicide eft découvert , il paye lui feul cette amende , au cas qu'il en ait le moyen -, mais s'il eft pauvre , le Bâcha le fait fauver (écretement , au lieu de le punir , pour ne pas perdre l'amende , dont le peuple demeure charcé. I
Digitized by Google

Moeurs et usages Si quelqu'un fè donne la mort par défcfpoir , ou meurt par accident, foit qu'il fe noye en fe baignant , foit qu'il tombe du haut d'un degré ou d'une terrafle , toute mort enfin oui n'eft pas naturelle , eft un meurtre , félon le Bâcha ; il en tire fon droit , comme fi le mort avoir été aflTanW. Il en agit de même , fi en s'écroulant une mailbn enfévelit quelques perfonnes fous fes ruines. Lorfque ces fortes d'événemens font trop rares r on en fait naître, & on en (uppofe de faux. Il y a eu des Gouverneurs , qui après avoir fait difparoître un enfant , ont fait payer l'amende au Public , comme fi cet enfant eût été tué ou ravi à fês pere &c mère. Si une fille devient groflè , & que le fédutteur foit inconnu, l'amende eft répartie indifféremment fur tous les habitans du lieu , même fur les veuves , & fur ceux qui font abfens depuis deux ans : on n'entend alors que cris & que murmures. Qui oferoit fe plaindre d'avoir été volé , tandis qu'on oblige l'indice d'un vol à trouver les voleurs 6c à les repréfenter , faute de quoi on le condamne à l'amende comme un impofteur ? Les Gouverneurs changent quelquefois les poids & Les mefurcs , & contraignent tous les Marchands de fe conformer à ce changement; ce qu'ils ne peuvent faire , qu'en payant un certain droit. D'autres fois pour avoir un nouveau prétexte d'amaffer de l'argent , ils défendent le cours de certaines petites monnoies : ils font faire enfui te la vifite dans les maifons , & leurs fatellites fouillent les particuliers jufques Digitized by Google

DES TU R C S y L i v. X. 4Jj jufques dans les rues. Un Arménien ayant déplu au Bâcha ou à {es Officiers, fut arrêté par l'un d'eux, qui fous prétexte de fouiller dans fes poches , y porta la main pleine de la monnoie prohibée -, il la retira auffi-tôt , en criant que l'Arménien avoit dé• fobéi au Gouverneur. Ce pauvre homme fut ignominieufement attaché par l'oreille à la porte d'un Caravanferrail , de façon qu'il ne pouvoir lé foutenir fur fes talons fans la déchirer ; & il demeura dans cet état violent , jufqu a ce que l'on eût obtenu du Bâcha à force d'argent la permiffion de le retirer. . Il arrivera que ces Miniftres de l'avarice des Bâchas jetteront un corps fans tête devant la boutique d'un riche Marchand , & l'accuferont d'en être lê meurtrier. Le pere d'un Arménien ayant été trouvé mort de froid & de vieilleile proche de là maifon d'un Juif nommé Selto un des plus riches de la Ville d'Alep , le Bâcha fît offre de cent écus au fils du mort, s'il vouloit attefter que fon pere avoit été tué par le Juif. Les Gouverneurs auffi avides que les Cadis , examinent de nouveau les crimes punis par ceux auxquels ils fuccédent , alléguant pour raifon , qu'ils ne font pas de pire condition que leurs prédécefleurs , & que pour les mêmes crimes ils doivent être payés comme eux. Le Bâcha du Caire manquant un jour d'argent , fit venir un Juif qui connoiflbit le pays depuis long-tems , & lui ordonna de lui drefTer une ljfte de tous les crimes qui s ctoient commis dans cette grande Ville depuis trente ans , & que la négligence ou l'avarice de fes prédécelTeurs avoient

The text on this page is estimated to be only 26.97% accurate

 laifles impunis. Tous les accufés furent cités à comparoître devant le Gouverneur , pour être examinés de nouveau. Les plus habiles portèrent de bonne grâce au Bâcha une fomme proportionnée à leurs facultés , proteftant que s'ils étoicnt plus riches , ils ne croiroient pouvoir difpofer plus agréa- • blement de leurs biens , que de les employer a fon fervice : ceux qui murmurèrent du procédé du Gouverneur , furent mis en prifon > cruellement battus, & payèrent le double. Les Millionnaires Chrétiens (ont encore une reflburce féconde &c toujours prête pour les Bâchas , animés contre eux par les Schifmatiques. L'hiftoire des Miflions de l'Orient fournit mille exemples des vexations , que ces Religieux foufFrent de tems en tems , & dont ils ne s'exemptent qu'à force d'argent. Ces vexations (ont moins fréquentes dans les lieux où il y a des Confuls , comme dans tous les ports de la Turquie, dans la Morée , dans la Syrie, & dans les Mes de l'Archipel. Les peuples des Indes , de la Géorgie , de la Perfe & du Congo (ont au(Ti plus traitables à cet égard & moins cruels que les Turcs. Les Juifs de Smirne avant dans une de leurs Fêtes repréfenté fur un théâtre la mort d'Aman , les Magiftrats Turcs qui en furent informés 9 rirent arrêter dès le lendemain les principaux de la nation? Juive ; ils leur demandèrent qui les avoir conftitués Rois & Juges , pour condamner les gens à la mort y & voulurent fçavoir ce qu'ils avoienc fait du corps de cet homme , qu'ils avoient pendu le jour pre'Digitized by Google

 cèdent. Envain les Juifs remontrèrent , que ce n ctoit qu'un jeu & une image dont ils s'étoient amufes entreux , en mémoire de leur délivrance procurée autrefois par la Reine Efther. Leurs raiîons n'étoient bonnes que pour des gens , qui eufiènc voulu fe payer de bonnes raifons -t aufïi furent-elles inutiles : on les menaça de leur faire payer fang pour fang , & de pendre les Juges de la Tragédie , avec celui qui avoit été le bourreau d'Aman. Pour éviter une fcéne plus fànglante que celle qu'ils avoient repréfentée , les Juifs payèrent aux Turcs trois cens écus pour les frais de leur amufement. Il femble que les excès abominables auxquels les Turcs font fi fujets , ne foient défendus , que pour fournir aux Magiftrats un nouveau prétexte de ti~ rcr de l'argent des particuliers. Les Soubachis qui ont l'intendance des lieux infâmes , donnent à qui veut la permiflion de les fréquenter , moyennant tant par an ou par mois : cette permiflion eft fïgnée de leur main ; en forte que fi Ton eft furpris dans le crime , il fuffit de la montrer pour éviter la prifôn , d'où l'on ne fortiroit qu'en payant. Ces Officiers manquent quelquefois à leur parole , furtout lorfqu'ils doivent bientôt fortir de Charge , & que celui avec lequel ils ont capitulé a la réputation d'être riche. On en a vu apofter des aceufateurs contre des filles d'honneur , qui pour éviter la vifite des matrones aufli infidèles que ceux qui les employent , donnent tout ce qu'on leur demande. Les femmes^ débauchées payent auffi tous les mois au Soubacht

 un tribut proportionné au gain quelles peuvent faire. Lorfque quelques-unes n'ont pas de quoi fatisfaire à cette taxe , elles font en forte que cet Officier (urprenne chez elles quelques riches Marchands , principalement des Francs r dans l'efpérance qu'ils payeront une grofle amende. Quelquefois elles font jetter dans leur cour le mouchoir, le turban , ou le chapeau d'un particulier , pour l'obliger d'entrer & de le ramafter s mais il eft à peine dans la maifon , quelles font fermer la porte : au(fi-tôt le Soubachi arrive , fait mettre ce malheureux en prifon, & le condamne à l'amende, quelque pcrniadé qu'il foit de fon innocence. Souvent on n'oferoit fe promener dans des jardins écartés , de peur que des Turcs mal intentionnés n'y faiTenc gliuer quelque femme de mauvaife vie qu'ils auront apoftée , avec des témoins pour attefterl'avanture : tant il eft vrai que dans tous les pays les libertins ne manquent point de finelTe & d'induftrie! LesCourtifanesautorifées parles Soubachis exercent leur infâme métier avec une effronterie furprenante. Sri paffe un Bâcha , ou quelque autre perfonne de diftincîion qui campe fous fes pavillons hors de la ville , elles vont fans pudeur trouver (es foldats & fes domeftiques , & fe proftituent publiquement. En Egypte elles attendent les panans fur lès grands chemins , & pour une petite pièce de monnoie font en leur prefence des culbutes & autres tours de pafle-paflè. Ces défordres (ont communs au Caire , où ceux qui les commettent croyent par■ Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 437 Ht accomplir la volonté de Dieu , en conféquence de leur façon de penfer fur la prédeftination. Que quelques particuliers foient témoins du crime , au lieu de reprendre le coupable , fais , fais hardiment , lui difent-ils , ce que Dieu a écrit fur ton front , puifr que tu ne peux l'éviter. La débauche & le libertinage font fi rarement punis chez les Turcs , qu a peine en s'y abandonnant penfe-t-on faire une mauvaife action. L'argent aflure limpunité : ils fe contentent de bannir de tems en tems quelque coupable fans appui , pour faire croire , qu'ils lont réfolus de ne point fouffrir de telles infamies. Ils feront , par exemple , jetter dans les fortes cinq ou fîx mifcrables Courtifanes , après les avoir enfermées dans des facs , dont on leur lie l'extrémité au cou, afin qu'elles ne puiflènt remuer ni pieds ni mains , & qu'elles aillent d'abord au fond de l'eau -, mais on ne verra pas en trente ans une éxecution de cette nature. Ce châtiment même ne tombe que fur celles , qui à caufe de leur vieillefte , de leur laideur , ou d'autres défauts naturels , ne peuvent plus rien gagner pour payer le tribut au Soubachi. Les Gouverneurs ne fe contentent pas de ruiner les peuples par leur tyrannie j ils permettent encore aux Arabes de dévalifer les Caravanes fur les grands chemins , à condition qu'ils auront la moitié du butin , ou bien qu'on leur payera tant par an pour cette licence. Si pour arrêter les clameurs du peuple, ils font forcés de faire quelques pourfuites de ces " brigands , ils les font chercher dans les lieux où ils

458 MOEURS ET USAGES fçavent qu'on ne les trouvera point , ou bien ils les avertirent fecrétement de leur marche. En s 'éloignant des coupables , ils tombent fur les innocens qu'ils pillent , & emmènent leurs troupeaux. Quelquefois pour la bienféance , un Bâcha fera pendre ou empaler quatre ou cinq miferables payfàns , qui ne fc mêloient que de faire paître les moutons , & de cultiver la terre. Ces defordres font fi connus à la Porte, que de teins en teins* le Grand-Seigneur députe des Juges extraordinaires dans toutes les Provinces, pour connoître des crimes qui demeurent impunis : mais ces Commiflaires également corrompus trahiflènt leur devoir pour des préfens -y on les appaife avec le fruit des forfaits qu'ils devroient punir. Le Grand-Seigneur femble autorifer ces brigandages par fon exemple , en exigeant des amendes des particuliers , outre les tributs & les impôts ordinaires. Expofés chaque jour à (es demandes intéreffées , les Miniftres fontufage de tout, pour fe mettre en état de contenter fon avarice. Un Juif ayant été aceufé de fabriquer de la faufTe monnoie , le Grand-Vifir fît enlever tout fon argent , qui confiftoit en douze bourfes. Après un examen exact , le Juif fut reconnu innocent. Le Trélbrier confuka le Vifïr, pour fçavoir s'il devoir lui rendre fon argent. » Seigneur , lui dit-il , que te plaît-il que je »> fane de 1 argent de ce Juif fauûemcnt acculé ? Je » fuis ennuyé de fes importunités ; il ne fait que pleu» rer à ma porte depuis le matin julqu'au loir. Te » voilà bien embarraffé pour une bagatelle , réponDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.44% accurate

DES TURCS, Liv. X. 4$» » dit le Miniftre. N'y a-t-il pas douze bourfes > Eli » bien, mets-en à part fix pour moi ; prens-en deux •» pour toi , & rends les quatre autres a cet Infidèle, » puifqu'il eft innocent. « Des Miniftres ta corruption fe communique aux Officiers des Provinces. Les Juges des villes fuivent l'exemple des premiers Officiers : les Juges fubalternés imitent les Cadis -, il en eft de même de tous les Commis prépofés à la levée des impôts & des tributs , & des Employés aux Douanes. L'infolence de la Cavalerie & de l'Infanterie n eft pas moins infupportable. En partant d'une Province dans une autre , les Officiers fouffrent qu'il fe détache des partis de vingt à trente chevaux ; après avoir vécu à diferétion chez les payfans , ces Coureurs en exigent encore par force de l'argent èc des habits , & enlèvent leurs enfans qu'ils vendent pour efclaves. Ceux des Bulgariens , des Serviens , des Habitans de la Bofnie & de l'Albanie font plus expofés que les autres à ces violences , parce qu'ils ignorent la Langue Turque , enforte qu'il eft facile de les faire pafler pour des Rufliens ou pour des Hongrois. Ces vexations criantes & continuelles répandent une terreur fi grande parmi tous les peuples de ce vafte Empire , qu'il n'y a point d'extrémités auxquelles ils ne fe portent pour s'en garantir* Les uns craignent de paroître riches & de porter de beaux habits , d'autres n'oient rien entreprendre , plufieurs fe retirent dans les viUes. Les malheureux Labouleurs abandonnent leurs campagnes , & fè cachent

44o MOEURS ET USAGES dans les montagnes ou dans les bois. Ainfi l'Empire n'eft peuplé qu'aux environs des villes confidérables , où les incendies (ont fréquens (a). Les villages l'ont déferts > les agréables & fertiles Provinces de Tempé &deTheûalie font incultes & ftériles. La Morée qui étoit autrefois un pays des plus abondans de l'Empire Ottoman , eft aujourd'hui prefque toute en friche. Les montagnes du Liban font à prêtent abandonnées , les Maronites qui les habitoient s'étant retirés dans les Villes de Damas, d'Alep & de Tripoli , où ils gagnent leur vie en exerçant des métiers. Enfin la Syrie qui compofoit anciennement un puiiTant Royaume , & qui put mettre fur pied des armées de fix cens mille hommes , eft devenue prefque déferte , depuis qu'elle eft tombée fous la domination des Turcs. Pendant la guerre de Thamas Kouli-Kan , le Gouverneur de cette Province , ami particulier de Topal-Ofman Général de l'armée Ottomane , après bien du tems & des foins put à peine raftembler douze mille hommes d'Infanterie , avec un petit corps de Cavalerie ; encore n'étoient-ce que de mauvaifès troupes , plus propres à attaquer & à piller les Caravanes , qu'à combattre de pied ferme. Le droit que le Grand-Seigneur tire fur tous les arbres , & qu'on éxige à la rigueur aufli-tôt qu'ils ont porté du fruit , fait un tort confidérable aux (a) De tems en tems on comp- fauver autre chofe que leur vie. Le te jufqu'à trois ou quatre mille mai- feu eft quelquefois allumé par des ions brûlées à Conltantinople , fans fcélérats en divers quartiers à la que ceux qui les habitent puiflent fois. peuples Digitized by Google

 peuples & à la fécondité de l'Empire. Pour s'éxemter de ce droit , qu'on étend fur les arbres mêmes qui ne rapportent point de fruit , les particuliers coupent par le pied des forêts d'oliviers ; d'autres les brûlent de rage. Quelle affc&ion le Prince peutil trouver dans des Sujets fi miférables ; S'il les met dans I'impoflibilité de fe foulever contre leur Souverain, avec quelle joie ne fe foumettroient-ils pas à un Ennemi vainqueur ? L'amour des peuples eft le meilleur appui du Trône -, leur haine & leur défefpoir eft le danger le plus à craindre pour celui qui y eftaffis. La pluralité des femmes n'augmente point le nombre des Sujets en Turquie \ les Eunuques &" le vice commun aux Orientaux le diminuent. Mahomet perfuadé que la grandeur des Princes & la force des Empires confiaient plus dans le nombre des hommes , que dans l'étendue des terres , confirma la pluralité des femmes, qui favorifoit en particulier (a propre inclination. Mais les Turcs, par d'abominables voies qui les déshonorent , ont trahi en ce point la politique de leur Légiflateur. La pluralité des femmes ne produit plus parmi eux lç même effet qu'autrefois; & malgré la Polygamie, les bêtes font en Turquie en plus grand nombre que les hommes. Le pieux M. le Fébvre en apporte plufieurs raifons. La première eft l'excès de libertinage auquel les Turcs fe livrent dès leurs plus tendres années. La deuxième , l'ablence des Maris , qui > Tomell. Kkk

 pour éviter les amendes auxquelles ils font expofés dans leur pays , partent une grande partie de leur vie dans les Caravanes & à voyager. La troifiéme cft , que les femmes jaloufes & rivales d'un même mari font périr le fruit l'une de l'autre. La pluralité des femmes , dit un Auteur que j'ai fouvent cité , plus propre à épuifer les hommes qu'à les fatisfaire , met tout l'Etat dans la défaillance. Il eft très-ordinaire de voir chez les Turcs un homme dans un nombreux Serrait n'avoir que peu d'enfans , ces enfans même être fouvent foibles & mal fains , & (e fentir de la langueur de leur pere. Ce n'eft pas tout : obligées à une continence forcée , ces femmes ont befoin de gens pour les garder -y Se ces furveillans ne peuvent être que des Eunuques , la Religion, la jaloufie , & la raifbn même ne permettant pas d'en laifièr approcher d'autres. Ces gardiens doivent être en grand nombre-, foit pour maintenir la tranquillité au- dedans au milieu des guerres que ces femmes fe font fans ceflè , foit pour empêcher les entreprifes du dehors : ainfi un homme qui a dix femmes ou concubines , n'a pas trop d'autant d'Eunuques pour les garder. Mais quelle perte pour la Société , que ce grand nombre d'hommes morts < Les filles efclaves renfermées dans les Scrrails pour fervir avec les Eunuques , y vieillifTent dans une affligeante virginité : elles ne peuvent Ce marier pendant qu'elles y reftenr , & elles y relient toujours -, car leurs MaîtrefTes accoutumées à elles ne s'en défont prefquc jamais. C'eft ainfi qu'un fcul Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.77% accurate

DES TURCS, Liv. X. 44, homme occupant lui fcul tant de Sujets de l'un &c de l'autre (exe , les fait mourir pour l'Etat , ôc les rend inutiles à la propagation de fefpece. La débauche infecte les villes } & la plupart de ceux qui s'y livrent , meurent jeunes te fans enfans : quand ils vivroient plus long-tems , leurs excès les rendraient incapables d'avoir jamais de poftérité. Enfin l'Empire ne retiendrait bientôt jflus cjue l'ombre de fon ancienne force & vigueur , fans le grand fecours d'hommes qui lui viennent de la mer Noire, & qui fervent à remplacer ceux qui manquent par les voies que je viens d'indiquer, qui meurent de la pefte , ou qui font tués à la guerre. Aufli-tôr que ces nouveaux venus font affranchis par leurs Patrons, ils afpirent aux plus grandes Charges , de y parviennent également comme ceux qui font ifTus d'une ancienne famille Mahométane. L'Etat périrait, G quelque Puiffance bouchoit les fburces d'où les Turcs tirent tant de captifs , & leur enlevoit le fecours de ces efclaves , qui fbutiennent la grandeur de leur Empire. Ces réflexions n'annoncent point à la vérité une chute prochaine -y mais elles font fentir du moins une diminution de la fplendeur & de la puifTance , à laquelle le Trône des Ottomans s'eft élevé par une longue fuite d'années paffées dans l'horreur des combats , & dans les fatigues inféparables d'une guerre prefque continuelle. Pour peu que l'on. fafTe attention au changement fenfible arrivé dans l'efprit des Sujets, que la même ardeur n'anime plus, je veux, dire, qui ne font plus fi aveugles fur les ridicules K k k i j

444 MOEURS ET USAGES motifs qu'on leur propofe , & fur les bizarres récompenles qu'on leur promet , lorfqu'ils verfent leur fang pour le falut de l'Etat j pour peu , dis-jc , que l'on confidére , combien les Grands de la Porte , plus éclaires aujourd'hui qu'ils ne furent jamais, femblent faire gloire de s'élever au- deflus des préjugés , dont la ftupide croyance a le plus contribué à l'agrantliûement de l'Empire , on concevra fans peine , que les Turcs font moins en état que jamais , d'ajouter de nouvelles conquêtes aux. Provinces & aux Royaumes qu'ils pofTedent. Comme s'il iuffiloit d'avoir vaincu pour paroître invincible , ks Sultans fe (ont endormis à l'ombre des Lauriers , qu'eux-mêmes n'avoient pas cueillis ; on diroit qu'ils exigent, que la terreur de leur nom portée par tout l'Orient par leurs prédécefleurs , toutienne fans eux la réputation de leur PuifTance, amule leurs voifins , & les empêche de les attaquer (a). Les Miniftres flattent la vanité & l'indo(a) M. de Voltaire fembleap- I parler Orofmane en ces termes: puyer ma réfléxion , quand il fait | Je fçai que notre Loi favorable aux plaiflrs Ouvre un champ fans limite à nos vaftes déïïrs j Que je puis a mon gré prodiguant mes tendreffes , Recevoir à mes pieds 1 encens de mes maîtrefles , Et tranquile au Serrail , dictant mes volontés , Gouverner mon pays du fein des voluptés. Mais la mollette eû douce , & fa fuite cruelle. Je vois autour de moi cent Rois vaincus par elle : Je vois de Mahpmet ces lâches fucce fleurs , Ces Caliphes tremblans dans leur truie grandeur Digitized by Google

 lence du Monarque oifif , fans s'inquiéter fi fes dépenfes exceflives épuifent le Tre'for , & fi pour les foutenir , il faut furcharger d'impôts le peuple , . pauvre & miférable à tant d'autres égards. Ces Princes vaillans & redoutables ne font plus : la moleffè & la débauche tiennent à leur place les rênes de l'Empire •> l'Etat en fouffre. Mais pourquoi les foins ennuyeux & fatiguans du Gouvernement viendroient-ils troubler les doux momens , que les Sultans confièrent à leurs plaifirs ? L'idée de leur PuifTance redoutable fubfifte encore ; 6c l'ombre de leur ancienne gloire en impofe aux Ennemis ; le Lion eft languiffant j mais fon image feule le fait redouter : on n oferoit l'attaquer dans le fein même du fommeil. Des Voifins puifTans & courageux pourroient , en fe réuniflànt , venger le fang des Paléologués , & celui de tant de Rois & de Princes cjue le CroifTant a fait difparoître : mais trop ardens a fe contefter entr'eux des Etats plus ou moins grands j ces Voifins femblent avoir oublié leurs pertes pafTées -, la conquête d'une petite Province les occupe , tandis que de grands Royaumes arrachés à la Chrétienté par les Infidèles ne peuvent piquer leur ambition : à l'abri de leurs divifions les Ottomans confervent leurs usurpations. Aflis fur le Trône des Mahomets , des Sélims , des Solimans, le Sultan n'imagine pas qu'il puifTe jamais éprouver * Couchés fur les débris de l'Autel & du Trône, Sous un nom fans pouvoir languir dans Babylone , Eux qui feraient encor, ainfi que leurs Aycux, Maîtres du monde entier , s'ils l'avoient été d'eux.

446 MOEURS ET USAGES le fore des Princes Grecs qui l'y ont précède : les richeflès qu'il poflede , le rafle & la magnificence qui l'environnçnt , tout lui annonce la même gloire , la même grandeur, que celle dont ont joui fes ancêtres. Il y a un point de la décadence des Etats , die M. de Saint -Evremont dans le fécond Tome de fes Oeuvres , où leur ruine feroit inévitable , fi on connoiflbit la facilité de les détruire ; mais pour n'avoir pas la vue afïèz nette , ou le courage aflèz grand , on fe contente du moins , quand on peut le plus , tournant en prudence ou la petitefTe de fon efprit, ou le peu de grandeur de fon ame : dans ces conjonctures , on le fauve par foi-même ; une vieille réputation vous foutient dans l'imagination de vos Ennemis , quand les véritables forces vous abandonnent. On fent qu'en appliquant à mon fujet les réflexions de l'Auteur que je cite , il eft naturel de fouhaiter une confédération de tous les Princes Chrétiens , capable de réparer les malheurs de nos Ancêtres , dont leurs divifîons ont rendu jufqu'ici la vengeance impoflible. Ainfî les guerres que l'ambition alluma parmi eux , rendirent inutiles les foins du Grand Maître de Rhôdes d'Aubuflbn , qui les e:;hortoit à profiter de l'occafion favorable que leur fourniflbit la préfence de Zizime , frère de Bajazet 1 1. Leurs intérêts particuliers l'emportèrent fur ceux de la Religion -, & leur honte tourna à la gloire & à l'agrandiflèment des Infidèles. Les Perfans dont les derniers fuccès contre la Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 447 Porte viennent de relever leclat de cette ancienne Monarchie affoiblie par fes guerres domeftiques , nous ont ouvert les yeux fur la diminution des forces du CroifTant : leurs conquêtes ont fait fentir enfin aux fiers Ottomans , que leurs beaux jours font rafles. Les Turcs en conviennent-ils ? Non : toujours également enflés d'orgueil & de préfomption , ils seftiment encore le peuple le plus puifTant de la terre.

CHAPITRE III. Des Révoltes de t Empire Ottoman , & des intrigues du Serrait.

LEs Révolutions fréquentes arrivées dans l'Empire Ottoman font encore fans contredit une des principales fburccs de fon afFoibliflement. Ebloui par le fafte , le Prince fe corrompt dans le fein de la volupté ; & fa foiblefTe tranfporte toute l'autorité aux Sultanes & aux Miniftres , dont l'ambition ou la jaloufie manque rarement d'exciter des révoltes. Les pafïions des Grands de la Porte font un tout , qu'on peut regarder comme un principe de deftruction , qui peut-être On jour égalera le fort des Sultans à celui de tant de Monarques & de Héros , qui dans la Grèce & dans Rome donnèrent autrefois des Loix à l'Univers. Ces révoltes fî fouvent répétées dans un Etat gouverné defpotiquement ne peuvent manquer de

448 MOEURS ET USAGES furprendre le Lecteur, accoutumé peut-être à n'en vilager les Monarques Ottomans que comme des hommes diviniiés , pour ainfi çj're , au* yeux de leurs luperftitieux Sujets. Qui peut loufRer Telprit de rébellion & d'indépendance dans des coeurs formés pour la fervitude ? Qui peut rendre un Trône fi ghfTant , pendant que des l'enfance on accoutume ceux qui l'approchent à l'adorer ? Comment un peuple & des Officiers , efclaves fi fournis , ont-ils l'audace de vouloir fecouer un joug , qui leur eft comme naturel -y & comment ofent - ils l'entreprendre avec une infolence , avec une fureur qu'on auroit peine à attendre de la Nation la plus fiére & la plus intraitable? Les confidérations luivantes fatisferont amplement à ces queftions? Motifs des Révoltes par rapport aux Janijfanes, Quoique nourris & élevés dans une foumimon aveugle aux ordres du Monarque qui les gouverne , les Janifiaires & les autres corps de Milice ne laiffent pas de fe foulever contre lui , dés que les paf{Ions du Scrrail , qui fervent ordinairement de mobile aux autres , corrompent une difeipline , que la raifon & la politique avoient (àgement établie. Délivrés du joug de la dépendance qu'ils ont lêcoué , ils fuivent alors aveuglément tous les mouvemens que leur donnent la lcdu&ion d'un Chef habile & entreprenant, l'amour de la nouveauté, l'avidité du gain , le défir de la vengeance , quelquefois leur haine Digitized by Google

 haine pour un Miniftre cruel , impérieux ou avare > qui les prive des libéralités qu'ils croyent avoir méritées. Ainfi les hommes en général «ne peuvent s'empêcher de craindre la Divinité , parce que leur propre foibleflè les force à reconnoître , qu'elle peut les détruire en un inftant -y & malgré cette crainte qui leur eft familière , ces foibles hommes ne laiflent pas de fe révolter contre ce même Dieu devant lequel ils n'échinait les genoux , toutes les fois qu'entraînés par leurs pallions , ou aveuglés par celles des autres , ils fe livrent fans remords aux impreffions que leur communique un objet féduifant qui les anime. Motifs des mêmes révoltes par rapport aux Minifîres & aux Bâchas. Ce que l'aveuglement , la fureur , la fédu&ion ou l'avarice opèrent dans le coeur des Troupes en général , l'ambition l'infpire aux Miniftres & aux Officiers de l'Empire. L'homme qui ne fçauroit changer de nature , peut aufli difficilement fe dépouiller de l'orgueil qui naît avec lui. Ces efclaves de la Politique, peut-être auffi de l'habitude , rampans devant leur Maître , font fiers & impérieux envers leurs égaux : ils cherchent à s'élever , à dominer ; ils veulent avoir à leur tour des efclaves , & croyent pouvoir (è dédommager de l'encens qu'ils prodiguent à l'idole , par l'hommage du refte de fes Sujets. Cet Empire qu'ils ont acquis leur fait oublier l'efclavage dont il eft le prix j la dépendance

 qu'exige d'eux la préfence du Maître, ne leur fait plus deflors aucune violence : ils la regardent comme lafource de leur autorité j & par l'exemple qu'ils donnent les premiers de leur aveugle foumiffion & de leur obéiffance fans bornes, ils apprennent à ceux qui leur font fournis la mefure du refpeft qu'ils exigent à leur tour. Tant que lâchement endormi dans l'inaction de fon Serrail , le Monarque leur laifTe l'adminiftration libre & prefque defpotique , ou du Gouvernement de l'Empire en général , comme au Vifir Azcm , ou de celui d'une belle & fertile Province , comme aux Bâchas , ils jouiflènt paifi • blement du fruit de leur fervitude : mais fi par dégoût , par caprice , par légèreté naturelle , ou par un lentiment de bonté & de juftice , le Prince femble vouloir approfondir leur conduite , prendre connoifTance. de leurs malverfations , & écouter les plaintes des peuples malheureux qu'ils oppriment j fi fen • fible au mérite naifTant d'un nouveau favori , il paroît vouloir retirer les grâces dont il les a comblés , ou que voifin de fon tombeau il (bit prêt d'y enfermer avec lui l'autorité qu'il leur a confiée -r alors l'ambition , cette paflion de tous les âges , cette paffion univerfelle fe réveille dans le cœur de l'efclave , & le difpofe à tout ofer. L'idole va fe brifer , dit un Bâcha -, il s'agit d'en choifir une nouvelle : foirpour de bonnes ou de mauvaifês raifons , le Grand-Seigneur paroît Ce repentir de fes bienfaits \ fon affabilité n'eft-elle point une feinte ? Tout récemment il a demandé la tête d'un homme , qu'il venoit de combler de fes faveurs , Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 45i qu'il avait même choifi pour fon gendre ou pour ion. beau-frerc -, il eft plus cruel , lorfqu'il affe&e plus de bonté : quel autre parti à prendre , que de le prévenir en le précipitant du haut du Trône , avant qu'il ait le tems de m'obliger à delcendre de celui que je me fuis érigé au pied dufien? LeCapitan-Bacha eft de mes amis ; tels & tels Officiers mont fait des avances ; le fèul homme capable de rendre le Sultan odieux , d'exagérer les dépenfes , de grolïir les mauvais fuccés , eft le plus intime de mes Confidens } l'AfeKi partage mes fentimens y la perte de la dernière bataille a indifpofé les Janiftaires ; le Monarque aveuglé lui-même par fa puilTance ne penfe pas pouvoir la perdre -, la conjoncture eft favorable : dans la vigueur de fon âge , le Prince s'eft moins laiffé gouverner qu'un autre ; mais les maladies , l'âge ou les chagrins l'ont changé -, il commence à s'affoiblir fous le poids de fon autorité : l'occafion eft belle j il faut en profiter , confervcr fa place , détruire fes rivaux , s'aflurer de lès pareils , aiTervir les autres , & n'obéir au Maître que pour commander à tout le refte : il n'eft point de crimes , qu'une fi belle fin n'excufe. Ainii raifonne un Miniftre infidèle que l'ambition dévore. Que de raifons fpécieufes ne trouve pas pour manquer à fon devoir , un Miniftre déjà rebelle dans lame ! Si le Prince eft jufte , fon équité pafte pour injuftice dans l'efprit de cet ambitieux; fa clémence eft foibleffe , fon exacte févérité une cruauté révoltante. S'il eft réellement injufte , Où régne tin

45* MOEURS ET USAGES jujlice, dira un Bâcha , il nejl plus de pouvoir. S'il eft voluptueux ou foible >Ou manque lapuijfance t ajoutera un Vifir , il nejl plus de devoir -, je méconnois un Maître qui ne mérite que mes mépris. Quelquefois ami du repos , le Sultan quoique jeune , remet toute l'autorité au Grand-Vifir -, cependant il arrive que peu propre aux affaires tumuttucufes , ce Miniftre applanit tout , éloigne la guerre , la fuit , acheté même la paix à prix d'argent. Le Kaïmacan , le Muphti , ou le CapitanBacha , peu contens de les procédés , lui fuicitenc des affaires , préparent des troubles , excitent des féditions dans la leule vue d'embarrafTer le Miniftre : fon ignorance & fon peu d'habileté font enfin reconnues , fa difgrace arrive , & le Kaïmacan obtient fà place. Celui-ci plus guerrier que fon prédécefTeur rejette une paix honteufè , prolonge la guerre , & donne le commandement des troupes au rival de Ces anciens amis \ ceux-ci font échouer toutes fès entreprîtes , afin de le rendre odieux au Grand-Seigneur & au peuple : s'il périt , c'eft un ennemi ou un rival de moins. Qu'un fiége dure peu de tems & réuflifle , enflé de ce fucces , le Grand -Seigneur formera de nouveaux projets , & femblera vouloir veiller fcul à leur exécution. Alors le Vifir qui fent diminuer par-là fon autorité , oppofè fes intrigues aux deffeins doMonarque : la Campagne cft malheureufe ; le Prince embarrafTé a recours à fon Miniftre , qui dans ce revers de fortune lui devient plus néceflaire que jamais. Cependant les ennemis reprennent le deflùs.
Digitized by Google J

The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate

DES TURCS, Liv. X. 4U Si le Sulcan continue au Vifir fa bienveillance , ce fera un nouveau moyen de rendre odieux cè mal-: heureux Prince : on criera plus haut v le peuple ic mutinera -r le troupes fe fouleveront ; la dépofition du Monarque fera le bonheur de Ton frère ou de Ion fils : cet heureux fuccetfèur approchera du Trô ne les premiers Artifans de l'infortune de celui qui l'a précédé y leur élévation leur fufcitera à leur tour des rivaux & des ennemis , qui par leurs intrigues déconcerteront leurs projets, & profiteront de leur dilgrace U)> Achmet III. avoir réfolu d'envoyer le Comte de Bonneval en Perfe à la tête de fes armées. » Gardez» vous bien , dit à ce Bâcha le Kaïmacan fon intime » ami, qui s etoit rendu chez lui incognito y Gardez» vous bien d'accepter une pareille commiflîonr ni » même aucun emploi dans cette guerre , cjuel qu'il » puiffe être ; autrement votre perte eft afTurée. Nos « armes feront malheureufès en Periè : fuilïez-vous *» un Hercule y un Alexandre y vous échoueriez dans » toutes vos entreprifes -y on vous lahlèroit manques » des chofès les plus néccflàires y on feroit révolter f a) Cette odieufcpoUtique n'eft pas particulière a la Porte. La première fois que le Prince Charles de Lorraine entreprit le Siège de Bude , la jaloufie des ennemis qu'il âvoit dans le Confcil Aulique le fit échouer , en le privant malignement des chofes les plus néce flaires -à l'attaque d'une Place fi importance , & à la fubfilhnce dei Troupes. Manquant de tout » fie n'ayant pu empêcher que Chevtan - Bafla Séraskicr des armées d'Hongrie n'y jettit du fecours il leva le fiéee , outré du fuor de la malice de fes enneis > & prit des mefures plus juftes;)ur n être point expofé 1 année tuivante à un femblable revers. En effet il ouvrit une Campagne glorieufe parle fiége de " ces mis

4Î4 MOEURS ET USAGES » l'armée j on vous accuferoit de trahifon : vous de» viendriez refponfable de tous les fâcheux cvéne» mens qui pourraient arriver. Ne vous êtes - vous » pas apperçu , que la cataftrophe d'Achmet a entié» remenc dérangé fa famé , qu'il eft abfolumenc » hors d'état de tenir plus long-tems les renés de » l'Empire -y en un mot , qu'il eft fur la fin de (a cour» fe ? Le Grand-Vifir , le Séraficier ôc le Boftangi» Bachi fe font unis enfemble pour infpirer cette » guerre , dans la vue de le rendre les maîtres du » Gouvernement ; leur but n'eft que de facrifier les » Troupes , en les occupant :• ils ont reçu des pré» fens considérables de Perfe ; en un mot ils trahif» fent le Grand-Seigneur pour parvenir à leurs fins.a Ainfi un Miniitre fait louvent éloigner un Officier qui lui eft fufpect j l'Officier périt, & celui qui le remplace entre dans les vues odieufes de fon Protecteur. Le Bâcha de Damas avoit pris des liaifons avec un des Princes des Arabes révoltés. Apres s'être informé de la trahifon de ce Gouverneur , le Comte de Bonneval le follicita de fe ranger à fon devoir. » L'Aga des Janiftaires, dit le Bâcha au Comte , ja»» loux de ta gloire , n'a défiré ton voyage dans la » Syrie que dans la penfée que tu n'en reviendrais «jamais , parce que peu accoutumé à ces climats » brûlans , il te leroit impoffible d'y réfifter. D'ail>» leurs qui (çait, ajoûta-t-il , fi tes ennemis n'ont » point luborné quelqu'un de ta fuite , pour t'em«poifonner ou pour t'afTafliner ? « La révolution arrivée dans l'Empire Ottoman en 1687. eft un des plus grands événemens du fiécle Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 4jf dernier , & le plus digne detre fçù , par les circonftances fecrettes qui l'ont caufée , &c qui ont été' connues de peu de perfonnes. Prefque tous les Auteurs l'ont attribuée au malheur de Mahomet IV. & au dérangement des finances , comme je le remarquerai dans la fuite -, mais l'amour en fut en effet la première caufe : la jaloufre & l'ambition portèrent ièules l'entreprife à fon dernier période. Soliman, favori du Grand -Seigneur qui l'avoir nommé Sérafoier de fon armée en Pologne , s'étoit mis lui-même à la tête de deux cens chevaux , pour aller reconnoître un défilé par lequel il devoir faire pailèr un convoi confidérable pour entrer dans KaminieK. H arriva affez à tems , pour décider la victoire en faveur d'un détachement de Tartares, qu'un autre détachement Polonois avoit attaqué. Au nombre des prifonniers (è trouva une Mofcovi -, te d'une beauté il merveilleufe , que dans le moment le Général Turc en devint éperducment amoureux r il l'envoya au Serrail , ôc obtint du KiflarAga fon ami, qu'elle ne parût point devant Sa, Hauteffe. Le Séraficier ne craignoit qu'un rival , & en eut deux en tête. Informé de la beauté de la Mofcovite , Soliman frère de Mahomet parvint à lui parler , par le minifte're d'une vieille femme du Serrai! qui étoit dans fa confidence. La réfiftance qu'Abra (c'efl le nom de la Mofcovite) apporta aux défirs du Prince , caula la perte du Séraikier y qui dans cet intervalle étoit devenu Vifir. Son élévation lui avoit attiré la haine & l'envie de deux

4j<5 MOEURS ET USAGES Bâchas puiflans à la Porte , Siaous & Cuproli. Tous deux s'unirent pour fervir la paillon du Prince Soliman , & pour traverfèr & faire échouer toutes les entreprises du Vifir. Ils y réunirent: Bude aifiégce par les Impériaux ne put être (ècourue , malgré les efforts du premier Miniftre, qui avoit donné fes ordres pour aflembler une pu i (Tante armée. L'infortuné Vifir , qui ignoroit la trahifon des deux Bâchas , étoit au-delêfpoir d'un revers qu'il n'avoir point mérité. Cependant lès deux rivaux, qui en iêrvant leur ambition , paroifToient n'avoir en vâe que de féconder l'amour du Prince Soliman , n'oublioient rien pour exagérer à la Porte les pertes de ia Campagne ; mais Mahomet qui connoiflbit la .valeur de fon favori , le plaignit , & ne le blâma point. Tandis que ce dernier n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit le mettre en état de reparer fa difgrace , Siaous & Cuproli difpofoient fous-main les efprits des troupes à n'avoir pour ce premier Miniftre, ni la confiance qui eft lame de l'obéiflance , ni l'eftime qui attire le refpect. La haine & l'envie ne (ont jamais plus à craindre , que quand elles agif(ent par des voies fècrettes , & qu'elles fçavent cacher habilement leurs noirs complots. Le Vifir fut encore malheureux ; & fes ennemis fe comportèrent de façon, que le Grand-Seigneur ne put s'emÎ)êcher de les élever aux premières Charges. Ils fe èrvirent fi habilement & fi efficacement de leur nouvelle autorité , que l'amoureux Miniftre devint enfin l'objet de la haine de toute l'armée , qui demanda

Digitized by Google

DES TVRCS> Liv. X. 4j7 manda fa tête. Mahomet avoit vu Abra •> il l'avoic aimée , & cherchoir depuis quelque tems le principe de la réfîftance qu'elle oppoioit à fa flamme , principe qu'il croyoit ne pouvoir être qu'un Rival aimé. Une lettre interceptée lui apprit enfin , que ce Rival étoit fon favori. L'amour outragé oublie tout : on demandoit la tête du Miniftre ; Mahomec la livra , dés qu'il crut en perdant (on Rival , détruire le feui obftacle qui s'oppofoit à fes deïirs. Le Vifir fut appliqué à la queftion , & étranglé ; mais le Sultan n'en fut pas plus heureux. Les ennemis du Miniftre étoicnt aufli les fiens. Ils avoient fçû gagner l'afFe&ion des Troupes : le Muphti & les autres Grands de la Porte étoient dans leurs intérêts i Soliman les retenoit dans les fiens par fes promcflès. Il fut donc proclamé , & fut aufli (ènliblement touché de devenir le maître d'Abra, que le pofleflèur du Trône de Mahomet. Si Abra n'avoit point aimé le Vifir , elle fè feroit fans doute déclarée pour Soliman : le funeftc fuccès des intrigues que la beauté avoit occafionnées , lui firent prendre un parti extrême. Elle détefta Mahomet , & le réjouit de fon malheur , parce qu'il avoit fait mourir fon amant : elle réfuta le coeur du nouveau Sultan , parce que fon amour & la ja~ loufie de fes partifans avoient caufé la perte de ce même amant quelle regrettoit ; & fe poignarda enfin , pour fe dérober aux pourfuites impérieufès d'un maître abfolu & redoutable. Sa mort tragique caufa un chagrin Ci vif au Sultan Soliman, que depuis il ne fit que languir fur le Trône qu'il avoit Tmc IL M m m

458 MOEURS ET USAGES ravi à {on frère. Peu de perfonnes oru fçû la vraie caule de fa profonde & continuelle mélancolie -, elle dégénéra enfin en une cfpéce d'infenfibilité pour toutes chofès. Il mourut de l'excès de cette douleur intérieure , qui ne l'abandonna jamais. Motifs de la Sultane Validé. Mon fils me laifle gouverner l'Empire , dit une Sultane Validé; qu'il vive, à la bonne- heure : mais il me femble que je n'ai plus la même part dans les Conleils ; il m'écoute moins, ou plus impatiemment : peut-être fe difpofe-t-il à m éloigner du timon des affaires. Son frère au contraire pkis jeune, plus amateur des plaifirs , me biffera jouir de toute l'autorité : qu'il vive ce frère , qu'il régne; mais qu'il ne foit que le fantôme de la puiflance effective que j'exercerai en fon nom. Que le Sultan qui oublie que je luis là mére defeende du Trône ; qu'il perde la vie , s'il le faut. Par moi & par mes foins Ion frère régnera plus glorieufement : il fera plus aimé , parce qu'il porte un nom que les Soldats adorent (a) ; leur amour affermira mon autorité. (*) Ce n'eft pas en effet un léger ■ lition de la Royauté , fut contraint avantage , de porter un nom agrea- J de fe démettre de fa dignité peu de ble au peuple & aux troupes; au : tems après, Se de s'exiler lui-mêcontraire un nom qu'ils détellent eft ! me , pour cette feule raifon , qu'il toujours un défaut , que celui qui gouverne ne peut faire oublier que par plufleurs Donnes qualités. Tarquinius Collatinus , qui avoit été nommé Conful à Rome avec Junius Bru tus immédiatement après l'aho? portoit le nom de Tarquin devenu odieux aux Romains. Apres l'affermi iTemcnt d'Augufle fur le Trône , un Miniftre ou un Officier qui feferoit appellé Brutus, n'eût pas été vû de bon œil par ce Prince. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. Motifs des, Afekis. Mahomet eft fur le Trône , dira une AfeKi ambicieufe : fa me're efclave comme moi fut vendue à fon prédéceffeur-, il m'aima comme ellei elle n'eut au-deffus de moi , que l'avantage de' lui donner la première ce précieux gage de fa tendrefle : fes intrigues , (es foupleflès } Tes liaifons avec le Vifir , avec les autres Miniftrcs & les Officiers de l'arme'e , fes promeuves , fes libéralités firent pencher la balance en faveur de fon fils ; elle le porta fur le Trône, & ce coup l'a fait paflèr de la fervitude à la fuprême pu i (Tance. Simple particulière , efclave •inconnue lorfqu'elle arriva en ces lieux , aujourd'hui elle ne parle plus qu'en Souveraine -, l'Empire obéit à fa voix. Qui m'empêche de fuivre fon exemple > N'ai-je pas les mêmes reflburces ? Mon fils fera auffi agréable que Mahomet j auffi fournis que lui , il me laifTera le plaifir de gouverner , tandis que je prendrai le foin de lui procurer tous les autres. Tel Miniftre fut toujours porté oour moi ; mon ambition feroit fatisfaite , s'il eût été foutenu , ou fi j'eufïe feu former un parti. Le Kaïmaxan eft fenfible à la gloire -, il hazardera tout , fi je lui fais efpérer le Vifiriat. Tels & tels Bâchas font mécontens de la Validé j leur haine a éclaté : ils fupportent impatiemment (a domination ; en telles & telles occafions ils ont paru prêts à fe déclarer : faifons-leur l'ouverture de mes delfeins , mes promettes les feduiront , & le plaifir de la vengeance applanira toutes M

* 46o MO EU R S ET USAGES les difficultés. Le Vifir eft cruel ; il eft avare : on le dételle. Les Janiflaires qu'il mortifie , le rendent de plus en plus odieux au peuple ; on murmure : le mafque levé tout fe déclarera pour mon fils & pour moi. Mais pour ne pas échouer dans un projet fi délicat , prenons nos mefures à tems : careflons celui-ci, flattons celui-là par de faufllfes confidences j préparons en un mot par toutes fortes de moyens notre prochaine élévation , & creufons le tombeau de la Validé. Que Ton exemple guide nos démarches : elle a réufli ; qui m'empeche de réuffir de même? N'ai-je pas autant d'efprit? Suis-je moins heureule ? Tels font en général les vrais motifs de la plupart des révolutions , qui compofent la plus grande partie de l'Hiftoire Ottomane. L'exécution fuit de près ces projets formés par l'envie de dominer : on met en oeuvre les liaifons utiles j on fait jouer tous les reflbrts , qui peuvent concourir au fuccés de l'entreprife. Si par l'imprudence de ceux qu'on emploie , par la pénétration du Sultan & de ceux qui (ont intérefTes à fa confervation , les Miniftres ou les Sultanes ne laiffent pas leur tête au milieu du chemin qui doit les conduire à l'autorité , ils goûtent enfin le fruit déteftablc de leurs forfaits. PREMIER EXEMPLE Des Intrigues du Serrait. Lorfque fincérement attaché aux intérêts de fon maître , le premier Miniftre pénétre & déconcerte Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. Aéi toutes les mefures des ennemis du Monarque , il devient lui-même l'objet de leur haine. Il y a bien des dégrés pour monter aux premières places : il n'y en a point pour en defeendre j on eft toujours précipité. De tous les Vifirs qui gouvernèrent l'Empire depuis le commencement de la Monarchie , celui qui mérita le moins d'efluyer les revers de la fortune , fut Ibrahim, non-feulement le témoin & le compagnon , mais l'inltrument & l'auteur de la plupart des conquêtes du Grand Soliman. Né à Gènes , il avoit été enlevé à l'âge de fept ou huit ans, félon quelques-uns, par les Administrateurs de l'Albanie , où la famille avoit été obligée de fe tranfplanter félon d'autres, il avoit été donné par fes parens comme enfant de Tribut. Jamais jeune homme ne fit naître de fi belles efpérances. Apres l'avoir fait circoncire , Bajazet II. qui régnoit alors le plaça auprès de Soliman fon petit-fils : leur âge , leur humeur , leur efprit , leurs inclinations étoient femblables -, Soliman ne pouvoit vivre fans Ibrahim. Devenu le maître , il s'en fit accompagner dans toutes fes expéditions militaires j il lui confia des corps de troupes : enfin il le nomma Grand-Vifir, lui donna un appartement dans fon Serrail , & fouffrit qu'on l'appellât publiquement Séraskier-Sultan , comme s'il eût partagé avec fon favori la fupreme autorité. Tant d'honneurs allarmerent Ibrahim -, il ouvrit fon eccur au Monarque , & lui fit part de fes juftes craintes. Soliman lui jura par Mahomet & par lame de fon père , que jamais il ne le feroit mourir tant qu'il

+6t MOEURS ET USAGES feroic en vie , & lui donna fa propre fceur en mariage. Quelque-rems après , on préfenta à Sa Hautefie une jeune efclave Italienne , nommée Roxelane. A la finefte des danfes de (on pays , elle joignoit beaucoup d'efprit & une grande (olidité de jugement : rien n'échapoit à fa pene'tration , fa beauté , (a douceur, fes grâces lui a(fujetti(ïbicnt les coeurs. Bientôt elle prit fur Soliman un afeendant d'autant plus redoutable , que par l'apparence de toutes les vertus elle pofledoit dans un même dégré l'eftime & l'amour de ce Prince. L'Aféxi ne fut pas d'abord étonnée de l'infidélité du Monarque : elle fçavoit que les Princes Ottomans ne fe piquent point d'une confiance à l'épreuve -t peut-être auffi le flattoit-elle , que le Sultan reprendroit bientôt fes premiers fenti mens pour elle : (on afliduité auprès de Roxelane la convainquit de fa difgracc ; la grandeur deftinée à fon fils Muftapha l'en coniola. Mahomet , Sélim , Bajazet & Giungir , que Roxelane mit fucceflivement au monde , affermirent la faveur de leur mére ; & l'Aféici fe vit reléguée dans le Serrail avec Muftapha. Ce Prince étoit doux , humain, généreux : on lifoitfa valeur dans fes yeux ; il excelloit dans tous fes exercices, aimoit la gloire , Se cachoit (es vertus fous une modeftie honnête. Ses qualités corporelles répondoient aux (entiniens de fon cœur : il avoit la taille haute Se ailée , l'air grand , les yeux noirs Se remplis d'une douce Majefté , tels en un mot qu'on les prête au Dieu

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 463 Mars , quand on le repréfentc avec Venus. Le Vifîr ravi de voir à (on maître un héritier fi digne de lui fuccéder , témoignoit au jeune Prince un refpcct mêlé d'cftime & d'attachement ; fon exemple autorifoit laffe&ion du peuple. Muftapha confoloit fa mére de linconftance du Monarque ; mais elle voyoit avec une impatience toujours nouvelle les égards pleins de froideur que Soliman avoir, pour lui , & la tendrefie qu'il marquoit au contraire au jeune Mahomet. Ces diftincliôns & ces préférences la mirent au ééfefpoir : elle courut un jour à la chambre deRoxelane, qu'elle traita avec la dernière hauteur -, & en ayant reçu quelque réponfë fïére , elle fe jetta fur elle , & lui meurtrit le vilàge à coups de poing. Inltruit de la querelle , le Sultan manda Roxelane , qui d'abord refufa d'obéir ; un ordre pofitif l'amena enfin en prélence de Sa Hauteflc : elle y parut les yeux baignés de pleurs , & le vifage défiguré. Soliman lui ayant demandé avec émotion , qui pouvoit l'avoir mile en cet état : Cejl tAféki , répondit-elle ; je ne comprends pas , Seigneur , comment le plus grand & le meilleur de tous les Princes peut conferver quelque bonté pour une barbare indigne même du nom de femme. L'AféKi s etoit trop livrée à fon emportement : l'intérêt de fon fils devoit modérer fa fureur , & demandoit de fa part plus de politique & moins d'éclat; mais l'amour outragé fut-il jamais capable de réflexion ? Loin de chercher à appaifer Soliman , cette femme flére ne répondit à les reproches , que

 par de nouvelles injures contre Roxelane , qu'elle traita d'elclave, puifqu'elle avoit donné, difoit-elle, à Sa Hautefle un fils deftiné au Trône avant ceux de cette nouvelle venue , & qui méritoit mieux de l'occuper. Le Sultan irrité cefla de la voir; & peu de jours après il lui envoya ordre de fuivre fon fils dans le Sanjacat de Manifla : il fut change' enfui ce à la follicitation du Vifir , en celui d'Amahe , deftiné de tout tems à l'héritier préfomptif de l'Empire. Si Roxelane fut charmée de leloignement de Muftapha , elle vit avec*douleur qu'il laiiToic à la Cour un puiffant protecteur dans la perfonne du Vifîr-Azem. Rélolue de perdre un Miniftre qui balançoit fon crédit dans le coeur du Monarque , elle perfuada à la Validé qu'il empêchoit Sa Hautefle de fuivre (es confeils : le hazard lui fournit une preuve de fon aceufation. Soliman fongeoit à porter la guerre en Hongrie : Ibrahim qui confervoit toujours dans le cceur une fecrette inclination pour fa première Religion, le détourna de ce deflein, en lui repréfentant qu'il auroit beaucoup plus de gloire à iubjuguer la Perlé ^ queTachmas étoit un Prince efféminé , incapable de lui réfifter ; &c que cette conquête le mettroit au-deffus de Mahomet II. & de Sélim , qui avoient envain attaqué cette PuilTance. Il ajouta , qu'il avoit des intelligences dans le pays , & produifit un Aftrologue fameux par pluneurs prédictions , qui aflïira le Sultan qu'il feroit couronné Roi de Perlé. Soit que les Princeffes craigniflent pour Soliman les fatigues d'un fi long voyage , foit qu'elles euflent feulement en vue Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 4^ de mortifier le Vifir-Azcm , elles employèrent jusqu'aux larmes , pour retenir le Sultan au Serrail ; mais il méprifa les prières de fa mère , & fut infenfible aux pleurs de Roxelane : Ibrahim triompha ; mais qu'on eft coupable r quand on l'emporte fur une femme impe'rieufe & habile r Soliman prit Tauris , pénétra jufqu'à Babilone, & s'y fit couronner ; mais la fuite ne répondit pas à de fi beaux commencemens : les vents & les orages firent pe'rir une grande partie de (on armée ; les Perfans l'ayant attaqué dans fa retraite , taillèrent en pièces ce qui lui reltoit de troupes , de forte que ce voyage ne donna que du chagrin à ce Prince : il revint à Conûantinople accable de triftelTe. L'occafion étoit favorable , pour l'irriter contre Ibrahim : les Sulranes en profitèrent avec d'autant plus d'efpérance de réuflîr, que par leurs efpions elles avoient découvert , que le Miniftre entretenoit avec les Chrétiens de fecrétes intelligences , & qu'il avoic même un commerce de Lettres avec l'Empereur. Elles intercépterent une de ces Lettres , & la préfenterent au Sultan , auquel elles firent entendre que fon favori le trahuToit , & qu'abufant de l'autorité qu'il lui avoit confiée , il alloit être en état de le détrôner , s'il ne (è hâtoit de le prévenir. . Depuis le voyage de Perfe Soliman étoit dégoûte d'Ibrahim : une feule chofe l'empêchoit de le facrifier à fes foupçons jaloux^ c etoit le ferment qu'H lui avoit fait de jamais ne le faire mourir tant qu'il feroît en vie. Roxelane inftruite de fon fcrupule lui confeiHa. de recourir au Muphti. Guidé par l'habile Tomç IL N n n

466 MOEURS ET USAGES Sultane , ce Chef de la Religion décida , que Sa Hautefïe devoit faire mourir Ibrahim pendant qu'elle dormiroit ; il lui dit qu'alors elle n'étoit point réputée vivante , puifque le fommeil eft l'image de la mort , & que lame qui eft la vraie fource de la vie , ne fait dans ce tems-là aucune de fes fondions. Le foible Monarque fe contenta de cette défaite : il manda Ibrahim au Serrail, Ôc fe mit au lit, tandis qu'on l'égorgea avec un couteau recourbé cm'il avoit donné lui - même. Ainfi périt ce favori a la fleur de fon âge , pour s'être attiré la haine de Roxelane par fon attachement pour le Prince Muftapha, qu'elle vouloit éloigner du Trône. Un Auteur a eu raifbn de dire , en parlant des favoris , que les places qui font l'objet de l'ambition des Courtifans, cachent des épines fous des fleurs. Ces épines font l'envie générale qu'excite la faveur du Prince , les foins Ôc les fatigues qui en font inféparables , les éternelles inquiétudes , la pénible attention à fe tenir fur fes gardes contre tous les caprices du Monarque & les pièges fubtils des autres Courtifans. A peine Roxelane fe fut débarafïee du Vifir , qu'elle penfà à faire réuflîr le projet important qu'elle méditoit. Tout le monde fçait qu'ayant obtenu fa liberté, afin que les œuvres pies qu'elle vouloit Élire lui fufTent méritoires devant Dieu , la qualité d'Impératrice que le foible Sultan lui accorda , devint le prix des faveurs qu'il s'interdit lui-même en rafFranchifTant. Quis legem det amantibus ? Major lex amor eft fibi. Dans cette cérémonie fi extraordinaire, Ôc fi flatteufe* pour fon ambition , Roxelane juDigitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 467 ra l'élévation de fon fang , & la perte de fes ennemis. Multapha fut la première victime quelle réfolut de facrifier à l'agrandirtement de fes enfans. Elle le haïfToit d'autant plus, qu'il pofTédoit feul l'affection du peuple ; ceft ce qu'elle avoit remarque' à la mort de fon fils Mahomet , qui ne fut regretté de perfonne. Ruftan -Bâcha devenu Vifir-Azem après Ibrahim étoit gendre de Roxelane. Il éroit interene perfonnellement à éloigner Muftapha du Trône , parce qu'ayant diminué toutes les pendons, il n'avoit pas même épargné celle du Prince, qui avoit foufrert cet affront impatiemment. Il s'en expliqua en des termes , qui firent comprendre que la Charge du Vifir dépendoit de la vie de Soliman. Pour conferver l'une & l'autre , le Miniftre promit à Roxelane de ne rien ménager pour la fatisfaire. Portan-Bacha qui avoit épouſe la plus chérie des femmes de Mahomet , s'engagea auffi à favorifèr les vues de cette femme ambiticufe. Quel moyen d'échapper à trois ennemis fi puiflàns ? Les plus belles qualités , l'affection du peuple , l'eftime des Troupes , tout elV inutile contre de fi redoutables adverſaires. Le Grand- Vifir entretenoit des efpions , qui finformoient exactement de toutes les actions de Muftapha. Ils exagéroient fa magnificence & fa libéralité : ils publioient qu'il étoit adoré des peuples ; que les gens de guerre ne pouvoient fe laflèr de le voir & de l'admirer j que fa Cour avoit un air de grandeur, qui infpiroit du refpect -, qu'on étoit ravi de le voir s'attacher à une feule femme, qui lui avoit Nnn ij

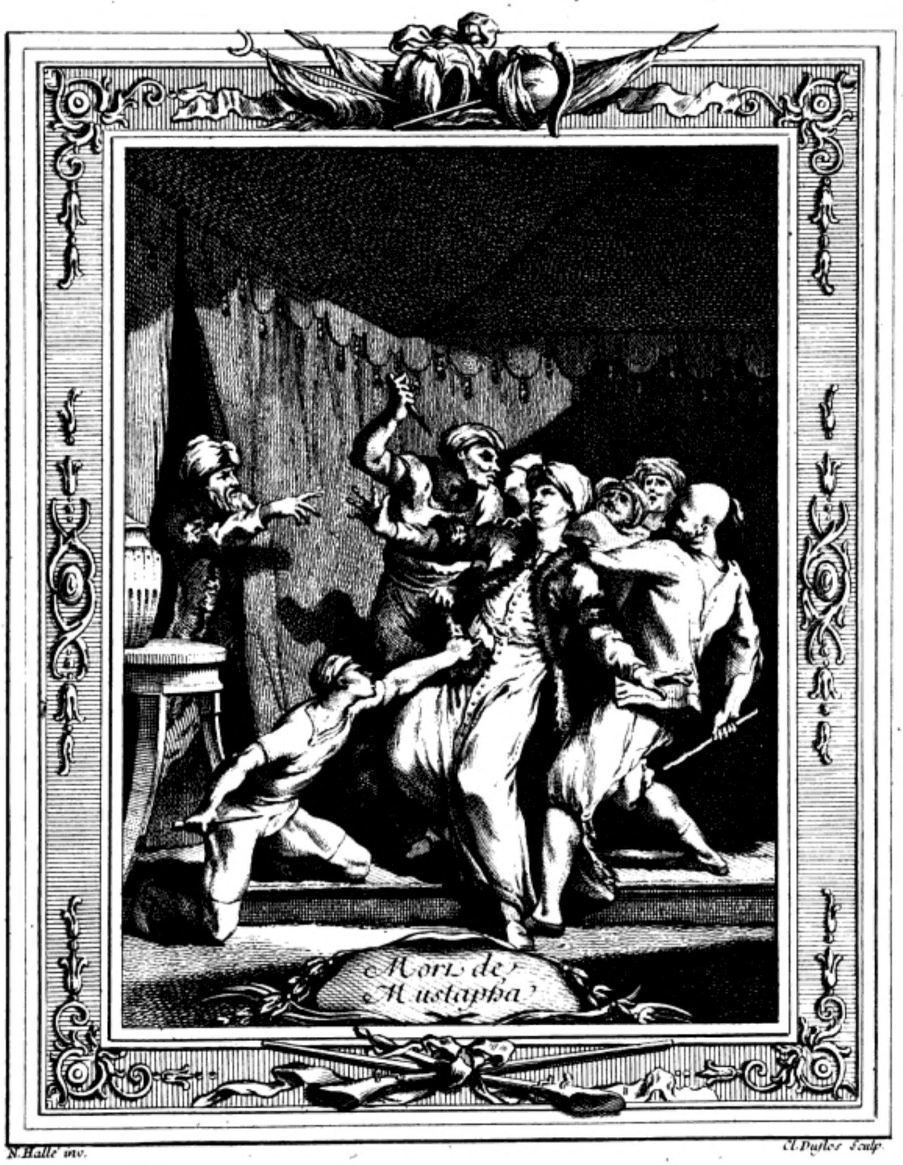
4é.s MOEURS ET USAGES déjà donne un £ls nomme* Amurat. Roxclane fàifoit voir toutes ces lettres à Soliman , & lui répétoit fans cefle , que Muftapha brûloit d'ambition , qu'autrefois Sélim avoit tenu la même route, loriqu'il entreprit de détrôner Ion pjere Bajazet. Soliman qui ne pouvoit reprocher à (on fils aucune action criminelle , imputoit les allarmes de Roxelane à fa tendrefTe -, fes victoires le rafTuroicnt contre les craintes & les foupçons qu'elle xâchoic de lui infpirer. J/artificieufè Sultane .crut devoir prendre un chemin plus court. Comme la Fête du Bairam approchoit , elle envoya au Prince des fruits d'une beauté & d'une groflèur furprenante, dans lefquels elle avoit fait gluTer le poifon le plus violent. Muftapha ctoit perdu , s'il eût goûté d'un préfènt fi funeltc : heureufement pour lui il tint pour fufpect tout ce qui lui venoit de la part de Roxelane, qu'il fçavoic lie s'être élevée que uir les ruines de l'AfeKi {à mere ; il fit faire l'cfTai des fruits au porteur même, qui en mourut fur le champ. Cette preuve fenfible qu'eut le jeune Prince qu'on en vouloir à fa vie , mit la Sultane dans la néceflité de fe prefTer d'achever fon ouvrage. Pour attirer Muftapha à Conftantinople , elle obtint de Soliman , que les Princes fes nls pourroient venir l'af(urer de leur refpecl (ans être mandés ; mais Muftapha qui fe dénoit de tout, (e tint fur fes gardes : il refta dans (on Sanjacat , & laifla Sélim Jk Bajazet profiter feuls d'une permiflion nouvellement introduite dans la famille impériale. Roxelane lui fit un crime de fa prudence. Enfin

Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 4<s9 «tant allée un jour trouver le Sultan accompagnée du Vifir-Azem , elle lui préfenta des lettres qu'elle feignit avoir été intercéptées , par lefquelles Muftapha paroiflbit implorer la protection de Tachmas Roi de Perfe , & lui demander fa fille en mariage pour ga^e d'une alliance éternelle. Le caractère du Prince etoit fi bien imité dans ces lettres , que Soliman y fut trompé. Roxelane & le Vifir travaillent par leurs difeours artificieux à allumer la colère & l'indignation du Monarque : ils lui repréfentenc cette démarche -de fon fils comme le premier pas pour parvenir à l'Empire ^ ils lui font voir les Janiiiaires gagnés, ôc Sa Hautefle fur le bord du précipice. Le Sultan allarmé ne confulte que fa crainte : il ordonne à fon Miniftre de partir fur le champ , fous prétexte d'aller fe mettre à la tête de l'armée deftinée contre les Perfàns, & de s'aflurer de Muftapha. Arrivé à l'armée , Ruftan écrit au Monarque qu'il eft dans l'impuifTance d'exécuter (es ordres j que toutes les troupes font dévouées au jeune Prince, & que l'Etat cil menacé d'une révolution , s'il ne fe hâte de la prévenir. Ce dernier piège n'étoit pas moins adroit que le précédent. Soliman part de Conftantinople , fe rend au Camp , & mande à Muftapha de venir incelfamment fe juftifier devant lui des crimes qu'on lui impute , l'aflurant cependant qu'il ne lui fera fait aucun mal. Avec cette lettre Muftapha en reçoit une autre d'Achmet-Bacha , l'une de fes créatures , qui l'avertit de ne point fe préfenter devant fon pere ; qu'il y va de fa vie. Cet avis embarrafTe le Prince :

 il craint tout des artifices de Roxelane > mais l'affection des troupes le raflure : il prend la noble réfolution de prouver fon innocence à Soliman par fa diligence à lui obe'ir. Arrivé au Camp , à peine Muftapha fut entré dans la fale qui fervoit d'antichambre au GrandSeigneur , que fix muets forts ôc vigoureux fe jet-' terent fur lui pour l'étrangler. Le Prince fè mit en défenfe , non dans l'efpérance de pouvoir triompher d'un fi grand nombre d'aflalfins ; il s'efforçoit ieulement de regagner le Camp s où il étoit fur de trouver un azile au milieu des Janiffaires , qui à fon arrivée lui avoient témoigné la joie qu'ils lèntoient de le revoir. Déjà les muets las & intimidés commençoient à lâcher prife : ils fe tenoient à quelque diftance du Prince , qui cependant reprenoit les forces , lorlque le Sultan qui n'étoit féparé de cette antichambre que par une tapifTerie , pa(Ta (a tête par une des ouvertures , & ranima l'ardeur des bourreaux par Ces regards étincelans. Le complot avoit éclaté : l'intention meurtrière du çére étoit manifefte -y il en vouloit à la tete de (on nls : dans ces conjonctures , le (alut de l'un dépendoit de la perte de l'autre. Si le Prince chéri des troupes eût échappé à cette attaque , le Monarque trop crédule alloit être la victime de la fureur & de l'indication de fes Sujets , qu'il n'avoit que trop méritée. Telles furent (ans doute les penlees de Soliman , lorfqu'il donna lui-même le nouveau fignal aux Miniftres de fa barbarie. Attaqué avec plus d'impétuofité , le Prince fe défendit encore quelque tems ; Digitizéd by Google

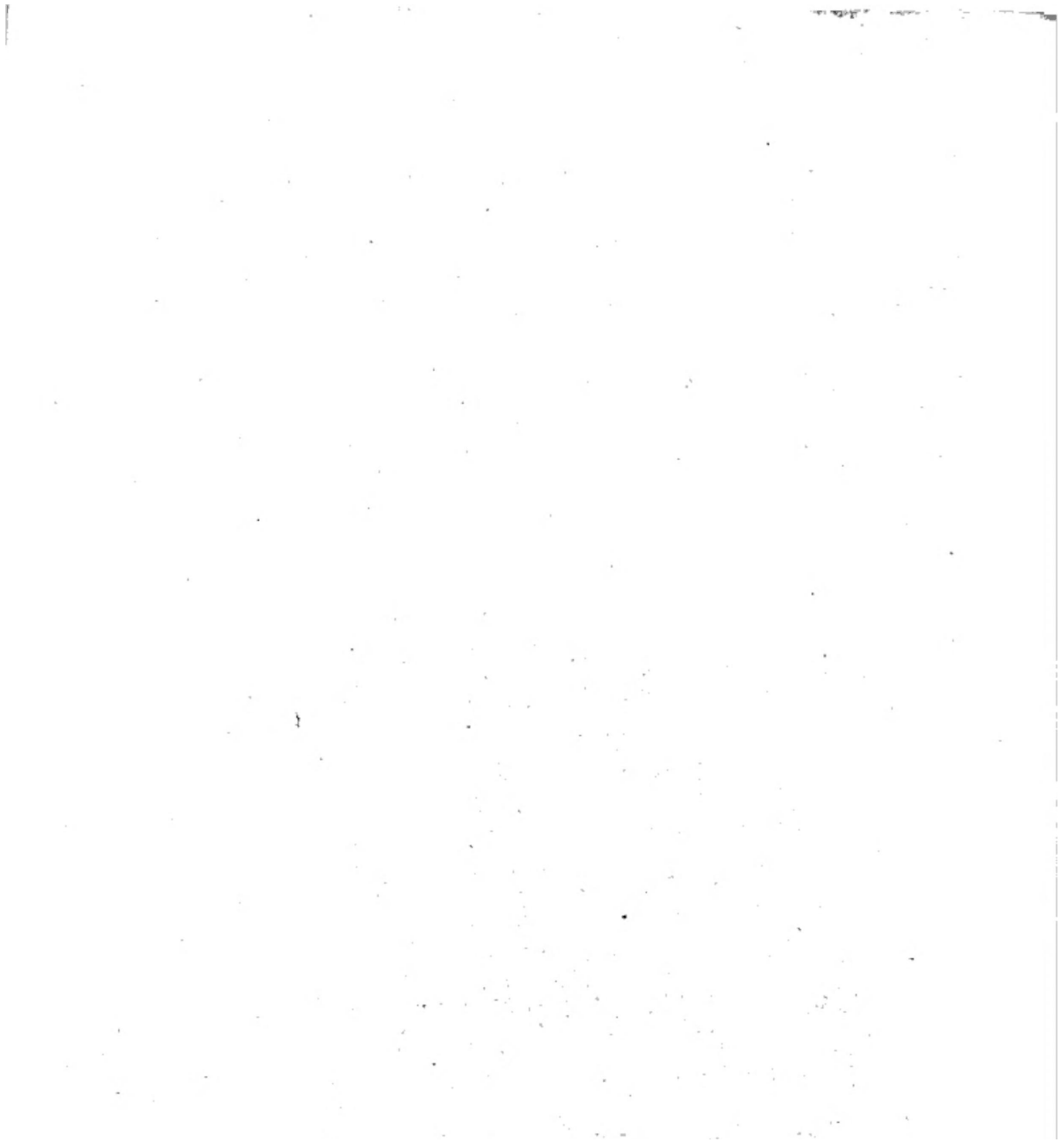
Digitized by Google



N.Halle inv. C.Dupleix Sculp.

The text on this page is estimated to be only 22.50% accurate

Digitized by Google j



DES TURCS, Liv. X. 471 mais enfin il fuccomba , fut terraflc , & étrangle. On ne peut exprimer la confternation des JaniiTaires à la nouvelle de cette mort , ni la rage & la fureur de leurs premiers emportémens. Ils couroient dans le Camp comme des infenfés , les yeux baignés de larmes, pouflant jufqu'au Ciel des cris douloureux , ne relpirant que la vengeance , & n'ayant befoin pour l'anouvir que d'un Chef qui olat fe mettre à leur tête. Avant fa mort, Muftapha avoit drefle un Mémoire, où il juftifioit la droiture de fcs intentions & de (es démarches, & découvroit en même-tems les odieufes trames de Roxelane & de Ruftan. Ce Mémoire trouvé dans fes poches perça de douleur & de repentir le coeur ner & barbare de Soliman : l'indigne Vifir perdit fa dignité avec l'affedion de fon Maître , qui rélolut même d'étendre la vengeance jufqu'à Roxelane. On ne commet pas un grand crime , fans courir un grand danger. Mais qui ne connoît la foibleffe d'un Amant ou d'un mari pardonné (a) ? De retour à Conftantinople Roxelane affe&a une trifte langueur : les (bupçons du Monarque font la caufe de fes chagrins ; ces foupçons font injuftes , Muftapha étoit coupable : Roxelane le dit i on l'écoute , on la croit , elle eft juftifiée. Les Princes font en amour ce que font les autres hommes : lujets aux mêmes pallions , ils éprouvent les mêmes foibleffes. Les crimes n'avoient jamais effrayé Roxelane ; & l'action la plus déteftable ne laifToit dans Ion cceur aucune de ces traces, (a) Amantuan irt ornons rtiwttgranc eft. Terent. in Andr,

The text on this page is estimated to be only 29.18% accurate

47* MOEURS ET USAGES qui font dès cette vie le commencement de la punition des méchans. Muftapha avoit un fils , nommé Amurat , âgé de treize ans, que la Sultane (a mére élevoit à Burfe avec beaucoup de foin : Roxelane jure fa perte, & tient ce difeours à Soliman. » Ta Hauteffe n'a rien *■ fait en perdant Muftapha ; il a laiiTe un fils qui » devient grand , & qui outre les projets de fon *» pére a encore fa mort à venger. Amurat a héri1»> té de l'affection des Janiflaires : les Habitans de » Burfe l'adorent j les Dames de cette Ville l'envi» ronnent avec acclamation : on dit qu'elles lui » fouhaitent une vie plus longue que celle de fon » pére. Songe , Seigneur , qu'elles lui rappellent de » triftes idées : ne l'abandonne point à une foible » pitié j & fqis perfuadé que la tranquillité de l'Em» pire des Mufulmans dépend des jours d'Amurat.« Ces difeours mille fois répétés déterminèrent Soliman à fe défaire de ce foible héritier de la haine injufte qu'on portoit à fon pére : tant étoit grand l'afcendant de Roxelane fur l'efprit du Prince {a) ! L'exécution de ce projet étoit difficile ; mais rien n etoit impoffible à Roxelane. Un Eunuque parc pour Burfe , & aflîire à la veuve de Muftapha r qu'informée & convaincue de l'innocence du pére -, Sa HautefTe dédommagera de fa perte le fils (.r) L'Amour, dit Buflî-Rabu- 1 lage & plus léger : les retours qu'on tin , eft la plus dangéreufe de tou- [fait fur f oi-même aident à corriger tes les foiblefles : on revient plus les extravagances de l'efprit ; mais aifément des fottifes de l'efprit que l'attachement du coeur empêche de celles du cœur ; le cœur s'atta- les réflexions, che Se fe fixe , l'efprit cft plus voqui1 Digitized by Google

 qu'il a laide , & le déclarera Ton fucceflcur. Ces efpérances flatteufes feduilènt la Sultane tendre & crédule - y elle traite l'Eunuque avec bonté , fans négliger cependant ce qui regarde la fureté & la confervation de fon fils : on pafle les jours dans les feftins & dans les plaifirs } enfin on va en partie à un Serrail peu éloigné. La Sultane étoit portée dans une efpéce de Char , ou de Carofle : Ibrahim (c'eft le nom de l'Eunuque) l'entretenoit à la portière, monté fur un cheval fuperbe >• le Prince avoir pris les devans avec Tes Itchoglans. Au milieu du chemin un eflîeu de la voiture rompt : (on conçoit que cet accident n'étoit pas un effet du hazard il partoit de la malice & des artifices de Roxelane.) Ibrahim quitte la Sultane , & court au galop rejoindre le Prince, qui étoit déjà arrivé au terme de la promenade. La Princcfle voit alors d'un coup d'œil toute fon infortune. Suivie de fes femmes, en vain elle court à pied fur les pas de l'Eunuque : elle arrive trop tard -r l'exécution étoit déjà faite. Je ne chargerai point ce récit des réflexions qu'il occafîonne & qu'il mérite. La mort du Prince Amiir rat afulra l'Empire aux enfans de Roxelane , qui finit fes jours fur le Trône y fans avoir éprouvé la funefte cataftrophe , qui fembloit due à fes crimes. On ne peut nier que cette Sultane n'eût un grand courage , & une élévation d'efprk peu commune. IV n'appartient pas à toutes fortes d'ames de réfoudre les grands crimes ^ il n'y a que les grands Tomell- Ooo

474 MOEURS ET USAGES cœurs qui puiflènt être de grands fcélérats , dit Machiavel , le Caluifte des Politiques. SECO ND EXEMPLE Des Intrigues du Serrail. Pour ne rien lai (Ter à défirer de ce qui regarde les intrigues du Serrail , & des événemens funeftes qu'enfantent tour à tour l'envie , la jaloufie & l'ambition des femmes qui y (ont enfermées ; (oit que n'étant encore que fimples Odaliques , elles cherchent à gagner les bonnet grâces du Monarque j foit que devenues Aféicis , elles mettent tout en œuvre pour devenir Validés , ou enfin qu'étant Validés, elles veuillent gouverner l'Empereur & l'Empire ; je vais tracer l'hiftoire de la fameufe Sultane Kiofem. Lorfqu'on reconnut le penchant d'Achmet I. pour les plainrs , on s'empreifa de lui chercher de tous côtes des beautés dignes de fon attachement. Tous les Bâchas fouhaitoient de pouvoir faire préfent au Monarque d'une Sultane qui trouvât grâce devant lui , & qui devenue leur protectrice , les élevât à de plus hautes dignités , ou les maintînt au moins dans celles dont ils étoient revêtus. Ce fut dans ce tems-là que la jeune Nafcia & l'agréable Kiofem furent amenées au Serrail. Nafcia étoit une Gréque d'une beauté achevée , âgée feulement de quinze ans, mais fîére, vive,ambitieufè: Kiofem étoit fille d'un Prêtre Grec , qui en mourant
Digitized by Google

DES TU RC 5, Liv. X. 47J la laiflà fort jeune , & prefque fans bien -, des femmes intriguantes lui trouvant l'efprit folide & gai la menèrent à Conftanrinople , comme une reflource a leur fortune. Kiofem croiflbit en efprit, à mefure qu'elle avançoit en âge : fa beauté étoit médiocre ; mais elle avoit dans le vifage certain je ne fçai quoi qui la faifoit aimer. Sa taille étoit majeftueule : elle chantoit & danfoit parfaitement bien -, elle faifoit tout avec grâce : fes rtponfes étoient pleines d'un feu fi brillant , que fes conductrices la crurent digne d'être prefentée au Grand - Seigneur. Kiolèm ellemême leur en infpira peut-être l'idée ; car lous des dehors enjoués & indifférens elle cachoit une fierté noble , foutenue d'un efprit pénétrant, & d'une ambition violente que le Trône feul pouvoit fatisfaire. Mahomet-Gira Bâcha de Bolnic la préfenta au KiflarAga, qui la reçut au nombre des Odaliques. Les gentillefles de Kiofem réjouirent Achmet , fans le toucher. L'Odalique aiîiftoit aux plaifirs de Sa HautefTe comme une perfonne qui y contribuoitj mais elle n'en étoit point l'objet. Nafcia au contraire plut d'abord au Sultan. Une nouvelle Odalique fit enfuite fur fon cœur la même impreflion ; & celle-ci fut retenue au vieux Serrail , comme je Kai rapport ailleurs , pour faire place à Fateima. Quoiqu'ennemies entre elles , toutes les Odaliques fe réunirent contre cette dernière favorite : Nafcia furtout cjui craignoit le fort de l'Odaliquc renfermée , fiere de n'avoir que feize ans, inmltoit chaque jour Fateima fur fon âge. Parloit-on d'un événement des Régnes paiTés? Nafcia s'adrt (Toit à elle, Ooo ij

476 MOEURS ET USAGES pour fçavoir les noms des douze Sultanes , nue la Validé Baffo avoit faic jetrer dans la Mer : elle lui demandoit , Ci elle n'avoic point un (buvenir confus des noms des cent enfans d'Amurat III. elle l appclla même un jour Sultane Validé. Fateima entendoit raillerie ■> mais un jour elle perdit patience. On parloit d'une chanfon faite fur la prile de Rhodes fous le Grand Soliman , il y avoit près de cent ans ; Nafcia pria Fateima de la chanter * 6c elle luivoit l'air , faiîant exprès des fautes groflîéres qu'elle exeufoit par de nouvelles ironies. Enfin fatiguée d'un badinage qui lui déplaifoit , Fateima lui releva le nez , en lui dilant qu'elle étoit bien hardie de vouloir corriger fa mére: le Grand - Seigneur parut, & termina la difpute. Cependant les deux Sultanes devinrent greffes ; les voeux fe partagèrent , félon que l'on étoit attaché à l'une ou à lautre. Fateima accoucha d'une fille : Nafcia envoya l'en féliciter par malice mais elle-même ne fut pas plus heureufe. Depuis ce temslà Fateima n'eut plus d'enfans j & Nafcia ne donna encore qu'une fille au Sultan. Il s'attacha enfuite à la belle Johahi -, mais elle mourut dans les douleurs : le- jeune Prince fon fils ne lui furvécût point. Kiofem avoit vu toutes les palfions d'Achmec avec aflèz d'indifférence , à ce qu'il (èmbloit , mais dans le fond avec la douleur la plus (ènfible : cependant elle avoit fçu ne laiuer paroître au-dehors que de la joie & de la gaieté. Sa complaifance , fes converfations vives & enjouées agirent enfin fur le coeur du Sultan dégagé des premières imprelfions : Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 477 peu de tcms après clic accoucha d'un fils qui fut nommé Amurat $ mais elle n'eut pas la gloire de donner à Achmet le premier héritier de 1 Empire : une autre Odalique avoit déjà mis au monde le Prince Ofman. La première Aféici étant morte , Kiofem jouit enfin fans partage de toute la tendrefle du Monarque , qui en devint plus paflionné que jamais. Il lui donnoit chaque jour de nouvelles marques de fbn attachement : le tems ne rallentiflbitpoint ion ardeur; il avoit toujours le même emprefïcment à la voir. Surprifè elle-même d'une confiance fi rare, furtouc au Serrai! , elle n epargnoit rien pour la mériter. Elle étoit toujours couverte de pierreries -, furtout elle ne quitta de fa vie deux pendans d'oreille , dont le Sultan lui avoit fait préfent. Ils étoient compofés de deux diamans auffi gros que des châtaignes -, deux rubis leur fervoient de bafe : on eftimoit ces pendans deux millions. La félicité de Kiofem auroit été parfaite , fi elle eût pu la croire plus folide -, mais la complexion délicate du Grand-Seigneur commençoit à l'allarmer : félon les apparences, ce Prince ne pouvoit pas régner encore long-tems -, & il étoit de l'intérêt de la Sultane , de pourvoir à la durée de fon élévation*,, Elle fit offrir au Général Naffuf fa protection & la Charge de Vifir Azem , avec fa fille aînée en mariage , s'il vouloit s'unir avec elle , pour faire tomber la Couronne à Amurat au préjudice d'Ofman. NafTuf Te rendit fans peine à des promefTes fi flattçufes : on lui envoya le fceau de l'Empire -, il épouſa

478 MOEURS ET USAGES la PrincefTe , & fe foutint dans le Miniftére pendant un an : mais n'ayant pas fçu fe confcrvcr l'affection du Grand-Seigneur , il perdit malgré Kiofem fon crédit avec la vie. Sept Capigis qui accompagnoient le Boftangi-Bachi , lorqu'il alla redemander au Minière de la part de Sa Hautefle le Sceau de l'Empire , fe jetcerent fur lui pour l'étrangler , fans pouvoir en venir à bout : la graille empêcha l'effet de la corde -y ils furent contraints de lui couper la tête. Depuis cette mort , Kiofem vit Ofman & Muftapha le fuccéder alternativement fur le Trône d'Achmct : la mort d Ofman parut à la Sultane une occafion propre pour renouve fier fes intrigues. Enhardie par l'imbécillité de Muftapha , elle attira dans fon parti le Muphti , alors mécontent de la Porte : elle reprit avec plus d'ardeur les intelligences , qu'elle avoit entretenues de tout tems avec les Bâchas , & leur manda que le moment étoit enfin arrivé de lui marquer leur attachement , & de s'élever eux-mêmes à une plus haute fortune, en proclamant Amurat Empereur des Mufulmans. L'affection des foldats pour Muftapha , l'autorité du Vifir- Azem , & l'épuifemcnt difChâna , étoient %rois grands obftacles à l'éxecution de fon deflein j mais la fortune de concert avec elle féconda fon ambition. Abafla Bâcha d'Erzcrum fe foulcva ^ il fè déclara le vengeur du fang d Ofman , afTèmbla des troupes , & extermina en tres-peu de tems près de dix mille Janilfaires. Ces nouvelles diminuèrent la fierté de cette milice redoutable ,* en même-tems Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 479 Kiofem gagna plufieurs de leurs Officiers , même le Grand-Vifir. Alors profitant habilement de la révolte d'Abafla,, elle fait publier parle Muphti., que les malheurs de la Monarchie ne viennent que de la foiblefle du Gouvernement : un Fétra déclare que félon la Loi du Prophète il cft défendu d'obéir à un infenfé ; enfin comme fi l'Etat eût été fur le penchant de fa ruine , le Divan s'alfemble dans la Mofquée de Soliman 1 1. dépofe Muftapha , & proclame à fa place Amurat Empereur. Eu égard à lepuifement des Finances , le Vifir obtient cjue pour cette fois la milice nexigera point le prefent accoutumé , fans conféquence pour l'avenir. Au bruit de cette révolution , la Valide & Muftapha reviennent à Conftantinople -y & les ordres font auffi-tôt donnés pour étrangler Kiofem : mais l'habile Sultane les avoit prévenus. Elle s'étoit fait enlever par le Grand - Vifir , qui la conduifit au commencement de la nuit avec les jeunes Princes dans un Cabinet des jardins , où il larffa pour fa garde une Compagnie de JanifTaires. Cette précaution mit fa rivale au délefpoir -, elle arracha de la main des Eunuques les cordons de foie deftinés à la mort des jeunes Princes , & s'en fèroit étranglée elle-même fans fes femmes qui l'en empêchèrent. Devenue Validé, Kiofem fe trouva enfin au comble de fes vœux. La jeunefle d'Amurat lui laifla avec le foin de fon éducation l'adminiltration des affaires , qu'elle avoit tant défirée : elle en favoura toute la douceur ; & lorfque devenu plus grand , Amurat lui parut capable de tenir par lui-même les

 rênes de l'Empire , elle eut recours à- fa prudence ordinaire pour confèrver fon autorité. Elle fît c'poufer une de les filles à un des plus puiflans Bâchas , qu'elle fit Vifir-Azem j elle difpofa de tous les poftes importans , & fe fit des créatures de tous les Officiers tes plus considérables de la Porte. Amurat aimoit l'oifiveté & les plaifirs : la Sultane feignit d'avoir le même goût -, & diffimulant avec adreflè les inquiétudes & les foins compagnons du Trône, gouverner ne paroiflbit être pour elle qu'un jeu & un amufement. Le Monarque plongé dans la débauche ne s'appercevoit pas que (a mere régnoit fous fon nom , tant elle fçavoit flatter habilement le penchant naturel de ce Prince. Elle l'engagea même à faire une Cavalcade dans les rues de Conftantinople , ayant à fes côtés fon frère Ibrahim , afin , lui dit-elle , de rendre tout l'Empire témoin de ta bonne intelligence qui régne dans la famille Impériale i mais elle avoit une autre vue : c etoit d'apprendre au peuple , que fi le Sultan venoit à mourir , on ne devoir point lui chercher d'autre fuccefleur que fon frère. La prudence & la politique ne furent pas les feules qualités de Kiofem. Une grande fermeté d'ame , un courage impérieux ne contribuèrent pas moins au foutien de fa grandeur. Cafref - Bâcha , Spahilar-Aga , ayant feulofé réfifter à fes volontés, elle le manda au Serrait, lui fit couper la tête , & commanda qu'on la jettât à la porte du Divan , pour intimider les Rebelles. Les Spahis qui aimoient leur Général , prirent les armes pour v«nger fa mort s

DES TU R C5, Liv. X. 481 mort, & cette révolte eut quelques fuites ; mais enfin elle fut appaifée. Amurat étant mort de fes débauches, Ibrahim éprouva qu'il avoit une mere habile & intelligente. Soutenue du crédit de plufieurs Bâchas , qu'elle s'étoit attachés par une protection ouverte , & par les générofîtés, fûre de l'affection du peuple, Kiofem aflembla le Divan , avant que Muitapha eût pu prendre aucunes melures pour remonter fur le Trône. Son éloquence brilla dans ce Conleil, où il s'agifToit de conferver la gloire. Elle reprélenta qu'Ibrahim fon fils étoit à la fleur dejbn âge ; qu'il etoit le fils & l'héritier du droit de tant de Sultans qui l'avoient précédé ; que c etoit le refte du fang Ottoman , & qu'on ne pouvoit lui refulèr l'Empire , fans en violer les Loix fondamentales ; que Ion imbécillité n'étoit qu'une feinte qu'elle lui avoir confeillée elle-même , pour le mettre à couvert des fureurs d'Amurat ; & que par générofïté tous les membres du Divan devroient le protéger quand même ils n'y feroient pas obligés par devoir. Elle ajouta que le Kam des Tartares étoit odieux au peuple & à l'armée j que c etoit un Prince hautain & fier, dont les Turcs n'avoient aucune grâce à efpérer , puifque par politique il n'éléveroit aux Dignités que des £e;is de fa Nation. Elle finit , en les aflurant d'une éternelle reconnoifTance , & en leur promettant de partager avec eux les (oins & les douceurs du Gouvernement. La Validé avoit un efprit vif & infinuant , joint à une éloquence à laquelle il étoit difficile de réJmell Ppp

48r MOEURS ET USAGES fifter : la pcrfuafion fembloit couler de fcs lèvres r elle poffédoir l'art de conduire les efprics au point qu'elle vouloir. Le Teftamenr d'Amurat fut déclaré nul, & Ibrahim proclamé Sultan. Satisfaite de gouverner félon lès défirs , Kiofem ne fongea qu'à entretenir le nouveau Monarque dans Ion penchant pour les plaifirs : elle aflèmbla un grand nombre des plus belles efclaves -, & comme û elle eût appréhendé , que leur peu d'expérience ne trahit les delTeins , elle fit refter dans le Serrail quelques-unes de celles qui avoient compofé celui d'Amurat, quoique la coutume inviolable de l'Empire exigeât qu'elles fuflent toutes renfermées dans tAfii-Scraï , ou l'ancien Serrail. Cependant l'Odalique Tachan, Circaflienne de nation , fiére d'avoir donné un fucceffeur à fa Hauteffe , prétendit partager l'autorité fouveraine. Kio* fern qui ne pouvoir fouffrir de Rivale , lui déclara une guerre mortelle , & fortifia fon parti de tous ceux des Bâchas qu'elle put gagner : Tachan de fon côté dreffa fes batteries , & prit fes mefures pour l'emporter. Ibrahim n'avoit ni affez d'cfprit , ni aflèz d'autorité , pour contenir ces deux femmes : il devoir à l'une l'Empire & la vie j l'autre poffédoit fon cœur , & lui avoit donné un fils : heureux, s'il n'eût eu à redouter que cette méfintelligence entre fa mére & fa favorire. Mais fes vices étoienr Ces plus grands ennemis : il mérira par les débauches de perdre la Couronne & la vie. Kiolèm , enrre les bras de laquelle il fe réfugia , lorfqu'il fe vir inverti Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 48j dans fon Palais , ne put le garantir du coup qui le priva de l'une & de l'autre. Apres fa mort , il s'agiflbit d établir une Régence au jeune Sultan Mahomet , âgé de fept ans ; & ce fut alors que Kiofem & Tachan rirent jouer tous les reflbrts de leur politique. La première ctoit ayeule de Sa Hautefle : la plupart des Bâchas foutenoient fon parti ; & les Chefs de la dernière révolte s'étoient engagés à lui continuer le Gouvernement. Mais la féconde étoit mére du Prince : (à jeuneffe , fa beauté , fon innocence infpiroicnt de la pitié j les Loix prononçoient en fa faveur : Kiofem fut forcée de lui faire part de la Rége nce ; pour la première fois on vit deux Validés dans l'Empire. Le partage de l'autorité fouveraine fut de tout tems une lemence de troubles & de divifîons. Kiofem vouloir régner j Tachan ne prétendoit obéir à perfonne : c'en fut aflez pour porter ces deux femmes à ie détefter l'une & l'autre , & à (è traverfèr en toute occafîon. Enfin Kiofem plus habile, plus hardie , plus accoutumée à conduire ces lourdes intrigues capables d'ébranler un Trône , l'emporta (ur la jeune Tachan nouvelle encore dans les affaires. Avec beaucoup de génie, elle n'avoit ni le crédit, ni l'expérience néceffaires pour tenir tête à fà rivale - y elle laifla au tems & a quelque heureufe circonftance le foin de relever fon parti. L'indifcrétion de Kiofem parut lui fournir l'occafion qu'elle attendoit. Celle-ci avoit une favorite nommée Muki-Kadun , qu'elle avoit aimée des fa Pppij

484 MOEURS ET USAGES jeunefle , & qu'elle avoir mariée depuis peu à Schaban-Kalfa , homme d'efprit tout dévoué à (es volontés. Ces trois pcrfonnes régloient à leur gré le deftin de l'Empire : MuIkï - Kadun aflilroit au Divan ; &c ce qui paroiifoit'le plus oppofé à la Majcfté du nom Ottoman , le Confeil Souverain (c tenoit dans l'appartement des femmes. Les Janiflaires indignes de recevoir les ordres de Mulici , foit qu'ils fuflent excites par la jeune Validé , foit que leur audace naturelle les fît agir , fe fouleverent un jour , & firent dire au Sultan de le rendre au Kioft ou balcon des Feftins : là ils lui demandèrent avec de grands cris la tête de MuIkî , & celle de fon mari. Mahomet inftruit par fon ayeule qui l'accompagnoit , fît envain tous fes efforts pour les appailèr -, Kioicm leur parla elle-même avec beaucoup de grâce & de force , fans pouvoir rien obtenir. Il faut qu'ils ph ijjent , s'écria de nouveau cette Milice emportée -y il faut qu'ils périffent : en même-tems ils invertirent le Serrail -, & pour dilïiper un danger fi prelTant, la Validé fut forcée de faire jetter par deffus les murs la tête de fes deux favoris. Tachan avoit appris dans cet intervalle que Kiofem avoit trempé dans la confpiration qui avoit fait périr Ibrahim : un crime fi noir fcmbloit autoriier fa vengeance \ elle rélolut de faire de nouveaux efforts pour perdre une rivale qu'elle déteftoit. Comme les Janiffaires & le Grand-Vifir étoient dévoués à fon ennemie , elle s'adreffa aux Spahis , qui depuis long-tems étoient en méfintelligence avec les Janilfaires ; elle écrivoit les plus belles letDigitized by Google

DES TURC 5, Lit. X. 485 très à Gurgi-Nébi leur Général , Capitaine d'expérience qui étoit alors en Afie à la tête de la Milice. Gagné par les promettes de Tachan , Gurgi Nébi prit les armes , & fe mit en marche j mais Beclas^ Aga des Janiflaires, homme intrépide & détermine , fe hâta de le prévenir. Les deux Généraux s-éV tant rencontrés prés de Scrutari , on fut fur le point de voir deux Sultanes occafionner entre les Sujets d'un même Maître un combat fanglant , qui eût f)û mettre la Monarchie à deux doigts de fa perte : es Cadileficers arrêtèrent la fureur des deux partis ; ils obligèrent les Sphahis à fe retirer , & Kiolem demeura encore une fois maîrrefle du champ de bataille. Bectas fa créature ne voulant point de concurrent dans le gouvernement de l'Empire , envoya ordre au Béglerpeg d'Afie de faire mourir GurgiNébi : ce Général fut tué dans la tente à coups de piltolet, & fa tête envoyée à Conftantinoplc y fut expofée aux railleries de la populace. Sur ces entrefaites , Siaoux homme defprit & de cœur , qui s etoit fignalé dans les armées par fa valeur & par fa conduite . fut élevé au Viziriat. Ce Miniltre étoit tel, que l'éxigeoient les befoins de l'Etat dans les nouveaux troubles dont il alloit être agité. Il réfolur de mourir plutôt , que de fe ren^ dre .l'efclave de l'Aga Beftas , qui ufoit infolemment de fon pouvoir, faifant faire la garde aux portes du Serrail , & traitant Conftantinople comme une ville conquife. Pour fignaV de (on noble courage^ il ordonna au Kéaja des Baltagis de tuer le KulKcaja de Beclas , la première fois qu'il viendroit au Serrail.

4*« MOEURS ET USAGES Kiofcm piquée de cet ordre réfolut de hâter l'exécution du projet quelle avoit formé , de détrôner Mahomet, & de lui fubftituer Soliman, jeune Prince d'un nom révéré des foldats. La haine de cette Validé pour Tachan fut lans doute la première caufe de cette étrange réfolution •> peut-être aufli Kiolem craignoit-elle un fâcheux retour en faveur de fa rivale. Elle informe BeCras de l'entre{>rile , dans laquelle il s'engage à fuivre exactement es ordres. Elle lui mande donc de forcer le Serrail le lendemain dés la pointe du jour , d'enlever Soliman , & de s'afïïlrer de Mahomet. La choie étoit d'autant plus facile , que perfonne ne devoit s'oppofer à l'exécution. Pour u propre fureté, la Sultane veut qu'une Compagnie de Janiflaires vienne la prendre à minuit du côté des jardins du Palais , dont la grande porte de fer feroit ouverte. Bêchas aflemble pendant la nuit dix mille Janiflaires en armes , tient Divan dans leur Mofquée , & fait avertir le Vifîr-Azem de s'y rendre : il le croyoit dans fes intérêts, & ne vouloir rien conclure (ans le lui communiquer. Le Vifir eft troublé de la hardiefïè de cet ordre , (à Charge ayant cette prééminence , que celui qui en eft revêtu ne peut être mandé que par le GrandSeigneur, il oublie cependant par prudence les intérêts de <a dignité, & va au rendez - vous , où par un refte de dêTérence , Bcctas le fait afleoir à la gauche , que j'ai remarqué être la place d'honneur chez les Turcs. Surpris de l'appareil & du filence des JanuTaires, le Miniftre fe prépara d abord aux

DES TURCS, Liv. X. 4&7 Î>lus étranges événemens -t il comprit à quel péril il èroit expoié , s'il paroifloit défaprouver le nouveau Gouvernement : il carefla Bêchas , & lui promit à la pointe du jour tout le fecours qu'il pouvoit louhaiter de lui. Son air gai & content cachoit l'inquiétude mortelle dont fon ame étoit agitée. La prudence de ce Miniftre dans ce moment décifif fauva la vie à fon Maître , & lui confèrva l'Empire. Cependant Soliman Kiilar-Aga ayant entendu les inltrumens que Kiofem failbit jouer par fes Eunuques , en attendant l'heure où l'on devoit venir la prendre, furpris de ce mouvement extraordinaire, oblervoit avec attention toutes les démarches de fes domeftiques. Le Vifir le rencontra en retournant au Serrai! , & lui apprit le danger preflant , dont Sa Hautefle étoit menacée. Tous deux également attachés à la jeune Validé s'unirent pour fa défenfe. Ils firent d'abord fermer la porte de fer , & marchèrent enfuite à l'appartement de Kiofem : on leur en refufa l'entrée -y mais le Kiflar-Aga ayant donné un coup de poignard dans le vifage du premier Capigi, intimida tous les autres , qui abandonnèrent leur ofte. Le Vifîr fe hâta de pénétrer jufqu a la chamre de la Sultane , qu'il donna en garde à fix Eunuques -y en même-tems il manda aux Bâchas (es amis le péril qui menaçoit l'Empire , & leur demanda un promt fecours , avec des vivres pour trois jours. Mahomet & fa mére dormoient tranquillement , pendant que d'un côté leurs ennemis machinoient leur perte , & que de l'autre des Miniftres fidèles

488 MOEURS ET USAGES travailloient à leur {iïreté. Il étoit tems de troubler un repos fi hors de faifon. Le Killar fit figne aux femmes deftinccs au (ervice de la jeune Valide & du Sultan de les réveiller; elles le firent, en gratant doucement les pieds de la Sultane, & lui dirent que le Kiflar - Aga la demandoit , qu'il étoit accompagne du Grand - Vifir & de quelques Eunuques. A ce difeours , la Validé oubliant qu'elle étoit prefquc nue , courut à l'antichambre , & y apprit les malheurs : fes cris réveillèrent Mahomet. Omon fils y lui dit- elle en le prenant entre fes bras, O mon fils , nous Jommcs perdus ! Le jeune Monarque trop foible encore pour repouffer fes ennemis , eut recours à fes larmes , qu'il mêla avec celles de fà mère , tandis que fes Miniftres prenoient entre eux de nouvelles mefures contre Beclas & fes JanifTarres. Le Sultan ayant été porté fur le Trône de l'As-Oda , au grand étonnement des Pages qui veillent toute la nuit : Mes amis , leur dit le KiflarAga , des traîtres & des perfides ont fait mourir le Sultan Ibrahim notre Maître ; ils veulent encore nous enlever Jon fils notre unique efpérance : /"/ implore vos bras généreux pour le défendre. Ce peu de paroles eut tout l'effet que le Kiflar-Aga en avoit efpéré ; tous les Itchoglans jurèrent de mourir pour la défenfè de Sa Hautefle. Les momens étoient précieux ; le Vifir fçut en profiter. 11 fit fîgner au Grand-Seigneur un Arrêt de mort contre le Boftangi - Bachi , qui avoit laiffé les portes du Serrail ouvertes , & ordonna a celui qui fut nommé pour lui fuccéder de faire affembler Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 489 bler tous les Boftangis j l'ordre fut exécuté fur le champ : après avoir prêté un nouveau ferment de fidélité , les Jardiniers furent diftribués autour des murailles du Serrail ; & on donna l'allarme générale. Le jour parut-, & Be<5Vas voyant les fecours que les Bâchas conduifoient au Vifir , fentit le tort qu'il avoit eu de fe découvrir à fon ennemi. Sa troupe confternée ne laifla pas de fe ranger en bataille > & de fe préparer au combat. Dans cet intervalle Siaoux força le Mupthi de donner un Fétra contre Kiofem -y il étoit conçu en ces termes : La Sultane AJcki Kiofem fera étranglée } mats fon corps ne fera point brifé à force de coups , ni divifé en plufaurs parties. Les Itchoglans élevant le Fétra au-deflus de leur tete , coururent à l'appartement des femmes , précédés du Kiflar-Aga, qui commanda aux Eunuques noirs d'enlaiffer entrer vingt. Ricaut dit qu'en paflant par la chambre des filles , ils rencontrèrent la folle de la Validé , qui le piftolet à la main leur deman-î da ce qu'ils vouloient *, & qu'ayant répondu qu'ils en vouloient à l'ayeule de Sa Hautefle , elle leur répliqua : Je la fuis , & voulut tirer fon coup , mais que Ion piftolet ne prit feu qu'à la poudre du ba£nnet. Ce fait eft une bévue de cet Auteur ; car if eft de notoriété publique , que dans le Serrail les femmes n'ont point d armes à feu à leur difpdfition. Le bruit que les Pages firent en montant , fut entendu de Kiofem , qui pendant ce tumulte avoir eu le tems de faire de triltes réflexions fur le changement de (à fortune. A la vue du danger donc Tome IL Q^q q

49o MOEURS ET USAGES fès jours étoient menacés , elle fit éteindre les lumières , qui , fuivant la coutume du Serrail , reftent allumées jusqu'au lever du Soleil , & fe cacha fi bien, que les Itchoglans ne la trouvant point , foupçonnerent d'abord la fidélité de leur Chef, & résolurent de le tuer comme un traître. Cependant avant que d'en venir à cet excès , ils cherchèrent avec foin par toute la chambre : enfin Dogahgi l'apperçut couchée de fon long fous des tapis de Perfê enfermés dans une grande armoire. Sa coeffure étoit relevée de diamans -, elle avoit des bracelets aux bras , & à (es oreilles les fameux pendans qu'Achmet lui avoit donnés : fa vue infpiroit encore du refpcft. Kiofem découverte regardant Dogangi avec un air mêlé de majefté &c de douceur , lui dit tout bas : Jeune homme de bonne mine , jois touché de quelque compajjion pour moi y il y aura cinqbourjes pour chaque hchoglan. Dogangi répondit tout haut : Traitrejfe , il ne s'agit point à préfent de traiter de ta rançon ; en même tems il la tira par les pieds hors de l'armoire : elle fe releva promptement, & laillà tomber de fa poche grand nombre de fequins , pour amufer les Pages , quelle fçavoit être d'une avidité infatiable -y mais Dogangi tout plein de fa fureur , qui pour cette fois l'emporta fur fon avarice, fe jetta à fon cou , & la terrafla. Aly Boftangi lui arracha fes pendans d'oreille , on lui prit les autres diamans, on lui ôta tous fes habits jufqu'à fa chemife {a). En cet (4) Ricaut dit que d'autres Pages i font pas en ufage parmi les femlui prirent fes jarretières. Il ignoroit mes Turques. Ans doute, que les jarretières ne | Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.75% accurate

DES TU R C S , Liv. X. 491 état Kioiem fut traînée hors du Serrail par la porte de l'oifellerie , afin <^ue le jeune Sultan ne vît ôc n'entendît rien qui put exciter fa compaflion. Réduite à cette extrémité , cette malheureuiè PrincefTe ne perdit point (à préfence d'efprit -y la main du Dogangi qui iérroit la corde pour l'étrangler, s étant rencontrée proche de fa bouche , elle lui mordît le pouce, & le força de lâcher prife. Un coup de poignard qu'elle reçut en même-tems au-deflus de l'œil droit , là fit évanouir ; on la crut morte : mais elle revint bientôt à elle-même ; & déjà elle tournoit la tête de tous cotés pour chercher du (ecours , lorfque les Itchoglans qui (è retiroient , revinrent fur leurs pas, & ferrèrent la corde avec le manche d'une hache jufqu'à ce qu'elle eût rendu l'efprit. Le Vifir informé de fa mort fit arborer l'étendard de Mahomet à la grande porte du Serrail. Ce dernier coup acheva d'accabler les rebelles : tout le peuple courut fe ranger fous la bannière du Prophète i la plupart même des Janiflaires abandonnèrent Bectas , qui prit la fuite. Il ne mrvécut pas long-tems à la bienfaitrice -y on le découvrit le lendemain chez lui déguifé en Albanois : le Vifir le fit étrangler dans le Serrail , avec tous les autres Crîefs de la révolte. Ainfi mourut à l'âge de foixante-dix ans la Sultane Validé Kiofem , femme, mère, ou ayeule de?iuatre Sultans. Dés le premier pas qu'elle^ fit vers la ortunc , elle ne fè propofa rien moins que le Trône : elle y parvint -y Se foutenue par quelques heuQ/1<L U

 reux talens , furtouc par celui de la parole qui la fai(bitréuflirdans tout ce Welle entreprenoit, elle jouit long-tems du fruit de les foins & de fes intrigues. Mais que de raiforts différens concoururent a *{bn élévation ! Que de foins ! Que d'inquiétudes ! Que de bonheur ! Que d'habileté pour fe conferver au faîte de la grandeur! Née d'une race obfcure, fon élévation dut être à ics yeux une efpéce de fonge continuel : on le croiroit à peine, s'il étoit permis d'en douter , que la fimple fille d'un Prêtre Grec , fans protection , fans biens, avec le fecours d'une beauté aflèz commune ait donné la loi atout ce vafte Empire pendant l'efpace de pres de quarante ans , maîtreife abfolue des biens & de la vie des Sujets du Grand-Seigneur, difpenfant les grâces à fon gré , & ordonnant en fouveraine de la punition & des fupplices -y que tant de Miniftres & de Grands , illuftres par leur mérite particulier ou par leurs talens pour la guerre , ayent obéi à la voix d'une efclave, devenue leur Reine par l'oifive indolence des foibles Monarques qu'elle plaça fuccemvement fur le Trône des Ottomans. Négotiations amoureufes du Serrail Des événemens pareils à celui que je viens de rapporter , femblent naître de la conftitutionmême du Gouvernement chez les Turcs. L'élévation de Kiofèm a peu de quoi furprendre -, ce qu'ondoi t admirer en elle , eft la confiance de la Fortune à

DES TURCS, Liv. X. 49j favorifer fes projets : le plus léger accident, un rien pouvoic détruire l'édifice que Ces foins avoient élevé j mais elle pofleda fouverainement l'art de fixer la légèreté du deltin. Telle eft l'étude principale de toutes les Sultanes. S'il ne dépend pas d'elles de prolonger les jours du Monarque qu'elles gouvernent , elles peuvent par une conduite habile prolonger leur autorité au-delà même de fon tombeau , par des alliances accréditées , par des liaifons utiles & fûres , par des bienfaits prodigués à propos , par mille autres voies fecrétes, femées de fleurs ou arrofées de fang, qu'un voile obfcur dérobe à la pénétration du commun des Courtifans. Ainfi elles font à portée de s'aflïirer la fouveraine puiflance,ou du moins de (e mettre en état de la partager , en portant fur le Trône leurs propres enfans , au préjudice de ceux des autres AfeKis. Elles la confervent foit par les créatures qu'elles achètent , ou parles victimes qu'elles immolent-, fi ce n'eft qu'à force de brouiller l'Etat, elles ne tombent elles-mêmes , comme Kiofem, fous ces mêmes coups qu'elles avoient deftinés aux autres. On ne fçut jamais au vrai ni le nombre , ni la qualité des auteurs de la confpiration , qui fuccéda immédiatement à la dépofition d'Achmet III. On en aceufa quelques Sultanes qui avoient eu du pouvoir fous le Gouvernement de ce Prince ; après avoir examiné de près avec fon Confeil les dé* marches de tous ceux qui paflbient pour mécontens du malheur de fon oncle , Mahmouth foupcpnna que Fatcïma, femme du Grand-Vifir Ibrahim

494 MOEURS ET USAGES & fille d'Achmet , y avoit plus contribué que perfonne. On dit que dans le deflèin de rétablir (on pére qui l'a voit beaucoup aimée , cette Princefle fe lervit habilement des trefors que le Sultan (on coufin lui avoit abandonnés , pour corrompre les Janiffaircs , & la plus grande partie des Officiers. La pefte étouffa fa vengeance avec elle dans le vieux Serrail , où elle avoit été transférée. En entrant dans le Serrail , l'Ambition mène l'Amour à fa fuite i ce petit Dieu délafTe des foins du Gouvernement le Monarcjue , les Miniftres & les Sultanes : l'hideufe févérite qui l'efpionne , aflàifonne tous fés tours -y le myftére le rend plus vif & plus aimable. Il eft peu de régnes qui ne (oient fignalés par quelque intrigue de fa façon. Souvent en folâtrant il conduit fes favoris aux Charges les plus honorables par un chemin femé de rofes ; quelquefois auffi. il en fait fentir les épines aux malneureufes victimes qu'il facrifie. Dans ce Palais fi bien fermé régne un efprit dedébauche & de galanterie beaucoup plus vif, qu'en aucun autre lieu de la terre : il fait naître les défirs , & pour les fatisfaire , il fçait gagner des créatures , & s'en fervir utilement. Si l'on en croit un Auteur, Cara-Muftapha , ce Vifir fi célèbre , dut fon élévation à une intrigue d'amour, & fa chute à fa conftance. Le Béglerbeg d'Egypte étant mort , le Grand-Seigneur , contre l'ufage ordinaire du Serrail , pria (a mére de paffer dans la Chambre du Tréfor , pour y confidérer les Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 495 rares & précieux bijoux du Bâcha , qu'on y avoir apportés. Entre les Officiers de cette Chambre , Muftapha fe diftinguoit par un air de grandeur qui lui étoit naturel. La Sultane le remarqua : elle demanda à Ton fils quel étoit le nom de cet Officier de fi bonne mine , quels croient fes parens. Mahomet fans pénétrer le fecret intérêt qui pouffait fa mére à cette curiofité , lui apprit qu'il étoit neveu du Vifir Kioprili. A cette réponfe la Validé préfenta à Muftapha une émeraude de prix , & lui donna parlà une première marque de Taffec"tion qu'elle commençoit à fentir pour lui. Le penchant des Sultanes pour le plaifir efl infurmontable. Depuis ce moment celle-ci ne chercha plus que l occafion de fatisfaire fa pa/fion. En ce tems-là le Kiflar-Aga avoir fait entendre aux Odaliques , qu'il étoit ienfible à leurs charmes , & qu'il fe trouveroit heureux que quelqu'une d'entr'elles orît du goût pour lui. Cette déclaration donna lieu a une des plus enjouées de feindre de l'aimer : elle lui promit un entretien fecret , lorfque toutes fes Compagnes feroient endormies , grâce que le Kiflar lui avoir demandée. Il n'eut garde de manquer au rendez-vous -, mais à peine fut-il entré dans la chambre , que toutes les filles Tinfulterent , & le forcèrent par leurs railleries à le retirer. Informée de l'avanture , la Validé fit comprendre à l'amante téméraire que le Killar étoit vindicatif, & qu'elle avoit tout à craindre de lui après cet outrage : elle lui promit fa protection , fi elle vouloit reparer fa faute , en cas que fur le nouvel

4?6 MOEURS ET USAGES aveu qu'elle feroit au Kiflar de fa tendrefle, il en exigeât quelque preuve. Pour calmer les allarmes que ce projet failoit naître dans lefprit de l'Odalique , la Sultane lui dit quelle prendroit fa place , lorfque le Kiflar viendroit au rendez-vous ; qu elle avoit fes raifons pour en agir de la forte. L'efclave flattée de la puiflante protection qu'on lui promettoit , fe fournit à tout , fans rien comprendre dans ce miftére. Lorfqu'elle revit le Kiflar-Aga, elle blâma artiflcieufement l'imprudence de fès Compagnes, parut réellement fâchée de leurs railleries,. & joua n bien le rôle d'amante paflionnée > que trompé par l'apparence l'Aga fè crut véritablement aimé. Il convint avec cette fille de la nuit au*il choifiroit pour aller réparer le tems , que la prélence des Odaliques lui avoit fait perdre. Inftruite de cet entretien , la Validé s'applaudit par avance du plaifir qu'elle auroit à furprendre le Kiflar ; fon intention étoit de le mettre par la crainte du châtiment dans les intérêts de fa paflion pour Muftapha. Cependant on ne fçait par quelle railbn le Kiflar pria Muftapha de tenir fa place au rendez-vous. La Validé qui avoit prévenu l'amant, ouvrit une lanterne fourde , & fe promit de nouveau de tirer de cette avanture tout l'avantage qu'elle pouvoit efpérer en faveur de fa paflion. Déjà elle commençoit à intimider le faux Kiflar , lorfqu'elle reconnut (on cher Muftapha. Qu'on juge quelle fut alors fa furprife. Allarmé de fes premières menaces , déjà Muftapha Digitized by Google

DES TVRCS, Liv. X. 49.7 pha déteftoit la perfidie de fon ami , lorfque la Sultane le tira de fon erreur ; elle lui avoua la force f>aflïon qu'elle avoir pour lui , & n'oublia rien pour ui en donner des preuves : Muftapha l'informa à fon tour de tout ce que lui avoit dit le Kiflar. Dès qu'il fut jour, la Validé fit appeller celui-ci. Quatre muets , lui dit - elle , te cherchent de la part du Grand - Seigneur pour t étrangler , parce que tu as fait entrer de nuit un homme dans le Serrail. Le Kiflar-Aga fain de frayeur conjura la Sultane de lui fauver la vie : elle le lui promit , à condition qu'il lui apprendroit toutes les circonftances de cette avanture , dans laquelle elle feignit que la Sultane Reine étoit intereflee. Satisfaite enfuite de la fincérité de fon aveu , elle lui fit connoître quelle fçavoit rendre fervice à fes amis , fans attendre qu'ils l'en priât Cent , & l'aflura qu'il pouvoit fe retirer (ans crainte, parce qu'elle avoit empêché que Sa HautefTe ne fut inftruite de (à faute. Quelque - tems après elle lui fit confidence de fon amour pour Muftapha , & lui déclara que le plus agréable fervice qu'il put lui rendre , fer oit de l'introduire la nuit dans Ci chambre. L'Eunuque qui lui devoit la vie , lui jura d'aller fur le champ informer Muftapha de fon heureux fort , afin qu'il Ce préparât à y répondre avec l'emprefTemenc que meritoit une faveur Ci finguliére. L'habile Sultane ayant ainfi engagé le Chef des Eunuques à fervir fa paflion , reçut plufieurs fois Muftapha dans fon appartement : mais ce doux commerce étoit à peine établi , que le Grand-Vifir <jui penfoit à avancer fon neveu, le retira du Scj> Tome II JUr

493 MOEURS ET USAGES rail , & le mit dans les troupes , afin qu'il fût à portée de Te fignaîer à la guerre. Senfible*au départ de Ion Amant, la Sultane chercha dansfon efprit des expédiens'pour le faire revenir à la Porte , & pour l'y retenir par un emploi honorable. Comme elle avoit beaucoup de part au Gouvernement , il ne lui fut pas difficile d'en trouver l'oecafion. La Charge de premier Ecuyer étant devenue vacante , elle aflTûra au Sultan qu'il obligeroit fenfiblement le Vifîr, en donnant cette place à fon neveu. Muffapha eut ordre de quitter l'armée , & renoua en arrivant (on premier commerce avec la Validé. Aflan Béglerbeg d'Afie s'étoit révolté ; d'autres Gouverneurs complices de fa rébellion ravageoient avec lui les frontières de la Natolie :. le GrandVifir avoit été obligé de rappeller les troupes qu'il avoit envoyées pour les réduire r & de préparer des forces plus confidérables. Affan avoit epoufé BachLari , four de Mahomet , qui quoiqu'elle n'eût alocs que feize à dix - fèpt ans , avoit deja été mariée à trois Bâchas : mais depuis fà révolte , celui-ci n'avoit plus les mêmes égards qu'auparavant pour la jeune Princeffe. Le Sultan fon frère à qui elle en avoit porté fès plaintes, en marqua un jour fon mécontentement en préfènee de Muftapha : & celui-ci prefle d'un (èntiment fecret dont il ignoroit le principe , s'offrit auflî-tôt d'aller à. l'armée d'Aflàn , & de lui couper la tetc moyennant un Catischérif.. L'offre fut acceptée par Mahomet , qui en chargeant L'Ecuyer d'une commiifion fi délicate crut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.15% accurate

DES TURCS, Liv. X. 499 lui donner une preuve de (a bienveillance qu'il s'efforçoit de mériter. La Validé de fon côté allarmée du péril où fon Amant alloit s'expofer , reprocha à fon fils qu'il facrifioit mal à propos le neveu d'un Miniftre tîdéle , & dépêcha un Courrier après Muftapha , pour le rappeller ; mais il étoit déjà fur les terres occupées par les rebelles. Sa* prudence trompa la défiance du Bâcha révolté : après lui avoir coupé la tête , il chercha la PrincefTe Bach - Lari , qu'il trouva confondue dans un Serrail avec d'autres femmes aulfi-tôt il donna fes ordres pour Ion retour à Conftantinople , où elle défiroit (e rendre auprès de Sa Hautene. Pendant le voyage , Muftapha ne perdit aucune occafion de voir la Princefiè i & fans fe déclarer ouvertement , il lui fit comprendre , que le refpect qu'il devoit à la fœur de ion Maître étoit le moindre motif de fon affiduité & de fès complaifances (a). Soit inclination , foit reconnoiffance pour le fervice qu'elle venoit d'en (») Sans employer la langue, il elt des interprètes; Qui parlent clairement des atteintes fecrétes: Un foupir, un regard , une fimple rougeur , Un filence eft aflez pour expliquer un cœur. Tout parle dans l'amour ; & fur cette matière Le moindre jour doit être une grande lumière. Racine a dit tn moins de mots : L'amour n'eft pas un feu qu'on renferme en une ame. Tout nous trahit , la voix , le filence , les yeux ; Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux. Krr ij >

 recevoir , la Sultane lui accorda la permiilion de lui envoyer des Sélams. Tout Conftantinople retentit de l'habileté, da courage & de la fidélité de Muftapha -y Mahomet le fit Capitan-Bacha , Caïmacan , enfin Grand- Vifir. Il y a lieu de croire , que la Validé toute puiflànte auprès de Ton fils eut la meilleure part à la fortune de ion amant. L'Amour éleva ainfi Ton favori. Depuis que la Princefle Bach-Lari fut entrée au Serrait, la Sultane Validé ne iervit plus que de couverture & de prétexte à la nouvelle pafiion de Muftapha , qui depuis long - tems étoit dégoûté de lès faveurs. Il ne répondoit à fes empreflemens , que pour fe ménager la facilité de donner de fes nouvelles à la veuve d'Aflan , & de lui peindre l'ardeur de fon amour avec le langage expreflîf des Sélams. La place éminente qu'il occupoit lui permettoit d'afpirer à l'alliance de fon Souverain > il demanda donc au Sultan la Princefle Bach-Lari pour femme , & fournit par là à la Validé la première occafion d'ouvrir les yeux fur fon ingratitude. Soit que . cette Sultane méprifat l'infidélité d'un amant dont la grandeur étoit Ion ouvrage , foit que tout ingrac qu'il étoit elle l'aimât encore, elle borna fa vengeance à empêcher une union, qui bleflbit la fierté & la tendrefle de fon cœur. Loin de défapprouver ce mariage , dit - elle à Mahomet qui la conluita à ce fujet , je ne puis que louer ton attention , Seigneur , à t'attacher tes meilleurs Officiers. Ta HàutcïTe fera donc bien -y mais tu ferois encore mieux , fi au lieu d'accorder ta fœur au Vifir > tu

DES TURCS, Liv. X. joi lui donnois ta fille , quoiqu'elle n'ait que cinq ans. Elle prononça ces derniers mots d'un air de défintéreftement , qui acheva de perfuader le Monarque : malgré les prières & fes follicitations , Muftapha Î>erdit l'efpérance de pofleder Bach-Lari ; elle épou*a le Bâcha de Bude , chez qui elle fe rendit avec (es richefles. Le Vifir qui depuis cette de'marche ne pouvoir plus fou tenir les regards de la Valide' , tomba dans une mélancolie noire & fombre. Envain fes amis les plus fidèles tâchèrent de l'en retirer , en lui procurant des plaifirs propres à modérer fa douleur j leurs foins furent inutiles. Les peines du cœur font différentes de celles de I'efprit ; la raifon feule travaille envain à les calmer : il faut qu'elles ayent leur cours ; le tems feul peut les adoucir. Enfin Muftapha chercha à fe confoler , en fe fignalanc par fes exploits guerriers , & parut oublier pour quelque - tems l'objet aimé , dont la pofTeffion lui etoit interdite. Il lui fembloit même n'avoir plus que du mépris pour tout engagement de eccur. CeÎ tendant il avoit beau fe déguifer à lui-même fes entimens : ce dépit amoureux qui lui mettoit les armes à la main , étoit toujours l'effet de fa pafiîon -y elle guidoit à fon gré les pas du Général amoureux ; il l'étoit d'autant plus qu'il faifoit plus d'efforts pour ne pas l'être {a). Tel fut le motif lecret de laguer(a) Tant eft vrai ce quatrain , f fur l'écorce d'un arbre ; que Benferade écrivit à Chantilly f Adieu , fortune , honneurs ; adieu , vous & les vôtres r Je viens ici vous oublier.

$ov MOEURS ET USAGES re d'Allemagne, & de ce Sie'ge fameux qui allarma toute la Chrétienté. Sur des prétextes aflèz frivoles , le Miniftrc tourna de ce côté - là les armes de fon Souverain , parce qu'en qualité de premier Vifir ayant droit de commander l'armée en chef, il feroit à portée de vifiter de tems en tems à Bude la Princeûe Bach - Lari qu'il aimoit encore. Ainfi l'amour fe nourrit & fe repaît d'idées confolantes au défau^ des réalités. La confiance de Muftapha lui devint funefte : on lui imputa les malheurs de cette guerre ^ & il paya de fa tête le mauvais fuçccs d'une entreprife , dont l'amour feul avoir écç le principe, Sultanes font initiées dans le Gouvernement ; maux qui en réfultent. L'intrigue de Muftapha avec la Validé & l'élévation de ce Vifir nous apprennent, comment fe conduifent les intrigues du Serrail. Toui s'y pafle f ous le mafque , & dans le filence. Si un homme y cft introduit , c'eft toujours fous un habit defclave. Les Sélams , les préfens , tout y eft caché fous un voile trompeur. Une Juive , par exemple , fait les commifllons d'un Amant, fous prétexte d'aller vendre au Serrail des çuriofités & des bijoux. L'ambition des Sultanes , leur penchant pour le plaifir , J'infatiable avarice des Eunuques favorifent ces inAdieu , toi-raeme , Amour , bien plus que tous les autrej difficile à congédier. Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. m trigues : elles réuffiflent fouvent maigre les précautions du Sultan , & l'apparente férocité des Gardiens de fcs plaifirs. Par leurs galanteries , par les Charges & les emplois qu'elles obtiennent y les Sultanes (c font des cre'atures parmi les Officiers du Grand-Seigneur & de l'Empire ; & par reconnoiflfance ceux-ci dans l'occafion prêtent leur fècours à leurs puiflantes protectrices. C'eft ici la principale fource des fréquentes révoltes- des Bâchas. Que de victimes immolées aux panions de ces femmes ! Que de fujets innocent payent de leurs biens , fouvent de leur vie , l'injufte protection que ces favorites initiées dans le Gouvernement accordent aux cruels Gouverneurs , qui fe livrent à leurs ambitieux projets , pour éviter le châ-, timent dû à leurs crimes ! Les exactions des Gouverneurs de Province , & la* mifëre des peuples, ne font pas les fuites les plus funeltes des fecrétes intelligences des Sultanes avec leurs créatures. Souvent l'Etat même en eft ébranlé jufques dans les fondemens : les Sultans eux-mêmes fentent quelquefois chanceler le Trône fur lequel ils font affis j trop coupables de confier à des femmes enclaves une autorité (acrée , qu'on ne doit manier qu'en tremblant , qu'on trahit fi fouvent y & qui dégénère en une odieufe tyrannie , dès que l'amour de l'Etat & des Sujets cefle d'en être le difper*-kteur. A peine le Sultan Muftapha eut déclaré , qu'il ne vouloit point avoir d'enfans , & qu'il étoit réfolu de lailTer l'Empire à fes neveux , que pour s'afluxer

jo4 MO EUR S ET USAGES le Gouvernement, la Validé confia le fceau redoutable à Mahomet-Bacha , qui avoit épouſé une de fes filles. Elle changea les Gouverneurs de l'Ane & de Damas , conféra à fes créatures toutes les Charges du Serrail •> & ne pouvant trop élever à fon gre le nouveau Vifîr , elle ajouta à (a dignité celle de Capitan-Bacha. Ces changemens firent détefter Mullapha , qu'on fe contentoit de mépriler auparavant : ils hâtèrent la dépofition ; peut-être même en furent-ils l'unique caufe. Un Souverain s'expofe luimême , lorfqu'il abandonne le pouvoir fuprême à des mains trop foibles. Mahomet fils aîné d'Amurat III. confia toute l'autorité à la Sultane Baffo fa mére , fur laquelle il fe repofa de tout le poids du Gouvernement. Quels chagrins ne lui attira pas cette confiance aveugle ; Achmet I. remet le foin des affaires à fa favorite Keira , qui abufe de (on pouvoir : aumtôt les JanifTaires inveftiffent le Serrail , & demandent la tête de la Sultane avec une infolence qui fait trembler Sa Hautefle. Achmet cft force d'abandonner en foupirant l'objet de (on amour -y on l'accable d'indignités , on déchire fon corps en mille pièces. Mulxi-Kadun , femme hardie & intrigante , gou. verne-t-ellè l'Empire ? Les Janiflaires courent au Serrail en tumulte , & demandent fièrement au GrandSeigneur la tête de fes favoris. Mulici-Kadun périt ; tous les Eunuques font immolés à la haine qu'on lui porte : on les étrangle , on jette leurs corps par deflusles murailles du Serrail ^ ils font traînés à l'hippodrome , hachés par morceaux , rôtis & mangés. Kiofem Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 505 Kiofem elle-même, cette Validé fi abfolue, entend demander fa tête , pour avoir fait trancher celle de Cafref-Bâcha Général de la Cavalerie. Cette Sultane veut-elle perdre Tachan fa rivale? Les deux corps de l'Etat les plus redoutables & qui en font le boulevard , arment pour la défenfe des deux Sultanes : déjà ils font fur le point d'en venir aux mains ; & ce terrible effet de la foiblefle du Monarque , s'il n'eût été détourné, eût fait périr dans le même jour les plus belles & les meilleures troupes de tout l'Empire. De quelque côté que penchât la victoire , elle laifToit l'Etat expofé à la fureur des féditieux , & à tous les efforts des ennemis extérieurs. Telles font les fuites du mauvais Gouvernement des Turcs. Devenus plus prudens à force d'expérience , ils femblent aujourd'hui prendre des précautions contre les malheurs qui affligent tout l'Empire , lorfque les Sultanes poffédent feules , ou partagent avec le Grand- Seigneur la puifTance fans bornes attachée à fon fceptre. Au commencement de ce fiécle , dit la Motraye, on foupçonna la Sultane Validé d'être d'intelligence & de moitié avec le Muphti pour le profit des emplois de l'Empire , que ce dernier mettoit comme à l'enchère , & que le Grand-Seigneur qu'il gouvernoit, donnoit ou ôtoit félon fes conteils. Ce fut ce qui porta les mécontens , qui en 1 70 3. élevèrent Achmet III. fur le Trône à fa place de Muftapha , à exiger de lui , qu'il ne donneroit aucune part dans les affaires à la Sultane fa mére. Tome II Sff

jo6 MOEURS ET USAGES CHAPITRE IV. L'ambition des Miniflres donne de rudes fecoujfes au Trône. A~^E ne font pas feulement les Sultanes, qui par leurs intrigues caufent en Turquie des révolutions dans l'Etat j les Minières également ambitieux portent à l'Empire des coups qui ne font pas moins terribles. Pourroit-on le croire ? Les dépofitaires de l'autorité fuprême , des hommes comblés des bienfaits de leur Souverain , qui pofledent fon eftime & fa confiance, font les premiers à hâter fa chute , pour fe conferver l'autorité dont ils abufent. Que le Prince aime la juftice ; qu'il puni{Te ceux qui (bus fon nom oppriment le peuple 5 c'enell aflèz pour le rendre coupable aux yeux d'un Miniftre intérefle à fa ruine. Le fort des armes a-t-il été contraire ? Un Vifïr qui craint la jufte punition de (es injuftices & de fes violences trop connues du Monarque , profite de ce mauvais niccès , excite des murmures , machine fa dépofition , & y réuflit , en excitant quelque révolte. Tant il eft vrai qu'un Prince n'a jamais moins d'autorité > que lorfque celui qu'il employé en fes affaires , en a trop (a). Tantôt des calamités publiques femblant fe fuc(«) C'cft la penfée de Philippe | ris fervut immodic* nota efi aude Comiaes , & de Claude Seiflel toritatem non habtnris Frinrifis, Archevêque de Turin. Autorita- \ Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 507 céder fans interruption , irritent le peuple crédule & ignorant , qui par un principe de Religion , croit que dans un nomme le malheur eft une marque infaillible de la haine, de Dieu & du mépris du Prophète ; qu'ainfi il eft permis aux peuples de facrifier au bien public le Prince auquel cette malédiclion eft attachée. Quelquefois la cruauté du Sultan le fait détefter *, ou bien on le méprife (ans en fcavoir trop la raifon : dans cette difpofition des elprits , fes belles qualités même comparées à celles de fon frère , de Ion fils ou de fon neveu , panent pour autant de défauts. Enfin les Janiflaires d'humeur inquiète & remuante fufeitent une révolte , & demandent un nouveau Maître dans la feule vue de recevoir les largefles accoutumées. Tant de prétextes de brouiller dans un Etat auffi tumultueux en ont femé l'hiftoire de mille traits funeftes & tragiques. Peu d'Empereurs Turcs font morts paifiblement fur le Trône : du moins il n'en eft aucun , qui pendant fon régne n'ait quelquefois éprouvé l'imolence de Tes efclaves. Muftapha I. fut dépofé à caufe de fes déréglemens & de fon peu de mérite. Ofman perdit le Trône & la vie, pour n'ayoir pu réunir dans ion expédition contre la Pologne , & parce qu'il fut foupçonné d'avoir projetté de tranfporter hors de Conftantinople le nége de l'Empire. Ibrahim fut le Sardanapale des Turcs. Pendant fon régne , l'ambre brûloit fans celle dans les appartemens du Serrail -y on en mettoit dans toutes les faunes , pour les rendre plus piquantes , & pour animer un Prince qui ne refpiroit que la

J08 MOEURS ET USAGES débauche. Un jour ce parfum ayant manqué , quoiqu'il fût minuit, on envoya chez un Marchand Anglois qui en avoit un morceau , & on le lui acheta quarante mille livres. Ce Prince indigne de régner fe vit ôter la Couronne pour fes impiétés & l'excès brutal de fon incontinence. C'eft ce que prouve le Fétra de fa mort : Sultan Ibrahim digne de mort , pour avoir abufé des femmes & des filles de fes fujets. L'épuilèment du Tréfbr & des Finances & les malheurs de la guerre furent les prétextes , dont (è fervirent les ennemis de Mahomet IV. pour le dépoter. Son frère Muftapha éprouva le même fort. Enfin Achmet III. ne fut pas plus heureux. J'infére ici un récit fuccint de cette dernière révolution arrivée dans l'Empire Ottoman , afin que le Lecteur puiffe y découvrir la (burce de ces étranges vicif litudes , fi fréquentes dans la Monarchie Turque , -& vrailèmblablement de toutes les fècoufles qu'elle efTuyera dans la fuite , fi les Sultans ne deviennent moins foibles , plus éclairés & plus habiles , leurs Miniftres plus fidèles , & leurs Sultanes moins ambitieufes. Relation de la dernière Révolution arrivée à Conflantinopl* ou de la dépofition a* Achmet 111. Rien n'eft fi ordinaire dans l'Empire Ottoman , dit un Auteur , que de voir la Milice dépofer fes Empereurs & leurs Miniftres. Il fembloit cependant, qu'après un régne de vingt -huit ans, Achmet III. pouvoit fe flatter d'éviter un pareil fort. IbrahimDigitized by Google

DES TURCS, Liv. X. jo9 Bâcha , Ton gendre & Ton favori , caufa Ton malheur. Dés qu'il approcha de la perfonne du Monarque , ce Miniftrc comprit que ce Prince aimoit uniquement l'argent , & que le moyen le plus sûr pour lui de conlerver fes bonnes grâces , 6c par une fuite naturelle les douceurs de fa dignité , étoit de lui en fournir en abondance. Ceux qu'il employa pour en amaffer fe rendirent infuppor tables par leur hauteur & par leurs vexations (a)-> Achmet lui-même devint odieux au peuple , aux gens de Loi & à toutes les troupes, par les irréfolutions d'Ibrahim fur la guerre de Perfe , & par la longueur des préparatifs de cette expédition. Ces cjrconftances facheufes ainfi réunies furent autant d'avant-coureurs d'une prochaine révolution : voici quel en fut le prétexte. Le Bâcha Cuperli ayant été furpris dans (à marche à la tête de quarante mille hommes qu'il conduisit vers Tauris , fut défait par les Perfâns , & obligé de fe retirer du côté d'Erivan. ThamasKouli-Kam , pour fe venger des cruautés exercées par les Turcs lorfqii' ils firent irruption dans l'Arménie Perfane , fît couper le nez & les oreilles à trois cens des prifonniers faits dans cette action; & dans cet état il ordonpa qu'ils fufTent embarqués fur la mer Noire dans un vai/Xeau du pays. Ibrahim Grand-Vifir qui avoit été l'auteur de la guerre de («) Ainfi l'or, félon un Auteur Angloie , fait l'office du poifon dans le corps de l'Etat ; il corrompt le iang pur de la Nation. Ces fuperfces édifices richement m«ubiés d'étoffes d'or & de foie, font, dit-il, autant de monumens des fermens violés; ce font les dépouilles Ce l'urgueilleufe & criminelle parure d'une grandeur mercenaire.

 Perfe & de tous les mauvais traitemens faits aux Perfans , informe' de la mutilation des prifonniers Turcs , craignit avec raifon qu'une exécution de cette nature n'eût des fuites fâcheufes : il dépêcha aufli-tôt des courriers , avec des ordres précis aux Gouverneurs des Places fituées à l'embouchure de la mer Noire , de couler à fond le premier vailïèau qu'ils appercevroient Le (uccès répondit à ion attente : le vaiflèau qui portoit ces malheureux fut englouti , & l'affaire n'eue point eu de fuites , (i Patrona qui , dit-on , avoit été témoin de l'exécution faîte en Perle & du naufrage des prifonniers , n'eût rendu public ce que le Miniftre vouloit tenir caché. Ce Patrona, Albanois de nation, avoit été autrefois Léventi fur la galère la Patrona, d'où il avoit tiré fon nom. Il s etoit fait enfuite Janiflàire , ainfi que Muflu & Haly , qui lui fervirent de féconds dans fon entreprife. Le métier de Patrona étoit de vendre des habits. Quelques Mémoires le font courtier de Marchand , Muflu vendeur de caffé , & Haly chef d'une révolte arrivée à Smirne quelque tems auparavant. Quoiqu'il en foir , Patrona , homme hardi & entreprenant , conçut le dclTcin de changer la face du Gouvernement. Il s'affocia pour l'exécution cet Haly dont je viens de parler , & fix autres de fes camarades , & le 18. Septembre, à huit heures du matin, il parut dans la grande place de Conftantinople accompagné de nuit peribnnes , toutes réfolucs de pouffer à Bout l'audacieux projet de leur Capitaine. Ces féditieux parcoururent la place , portant au bout d'un 1 Digitized by Google

D E S TURC S , Liv. X. 5n bâton une vieille pièce de taffetas , & criant à haute voix : Tout vrai Mufulman doit fuivre notre parti , & fe rendre dans la grande [aie d'EJlmeidan f pour y défendre le bien public & faire exécuter les Loix. De-ïà ils allèrent au grand Be'zeften («), dont ils firent fermer la porte & toutes les boutiques. Là Patrona fit une peinture vive des indignités commifes fur les foldats Turcs , en re préfailles de celles que le GrandVifir avoit fait efluyer aux Perfans. Quelques Janiflaires touchés de ce difeours fe joignirent aux mecontens avec quelques Jebegis. L'approbation tacite & l'ina&ion des habitans de Conftantinople , plutôt qu'aucun fecours réel , favoriferent une entreprife auffi hardie. Les principaux Officiers des Janifiaires abandonnèrent leurs Odas , & les ChiaouxBachis fe retirèrent , tant pour n être point enveloppés dans la révolte , que pour ne pas le voir obligés de s'oppofer aux rebelles , qui s etoient déjà partagés en Compagnies , & avoient pofé des Corpsde-gardes pour la fureté des Marchands & des grandes Places. Plufieurs Janiflaires s'étant joints à eux , groffirent tellement leur parti , que quoique foute nu de ceux que lui avoit envoyés le Capitan-Bacha qui commandoit dans la ville en l'abfence du GrandVifir , l'Infpe&eur du Bézeften tenta envain d'y faire revenir les Marchands , pour vaquer à leur commerce. L'Aga des Janiflaires ne fe croyant pas en état d'arrêter la fédition , fe renferma chez lui , & ne pa(a) C'eft une place couverte, | de toutes fortes de jnarchaodifes. ou il y a plus de mille boutiques J

 rut plus. Le Kéaja du Vifir qui ce jour-là étoit venu à Conftantinople pour fès affaires particulières, fut fi effrayé à la première nouvelle de ce foulévement , qu'il fe fauva avec deux confidens à bord d'un bâtiment, & prit la fuite. Le Capitan- Bâcha qui étoit alors dans (on Palais fur le Canal de la mer Noire, revint à Conftantinople , & fit de nouveaux efforts pour faire ouvrir le Bézeften & les boutiques -y mais n'ayant pas mieux réuflï que l'Infpc&eur de cette Place , il fè contenta de donner quelques ordres à l'Arfenal , & joignit le GrandSeigneur qui étoit allé au Palais de la Sultane Cahige fa four , près de Scrutari. Le Vifir & tous les autres Bâchas fuivirent l'exemple de cet Officier. On tint un grand Confeil fur les moyens d'arrêter les propres de la rébellion. Achmet réfolut de Ce rendre a Conftantinople, £bit qu'il crût fa préfence capable de rétablir le calme dans cette Capitale , foit qu'il voulût être à portée de veiller de plus près fur les démarches des révoltés. Tout le camp fut confterné de cette fédirion : ceux qui poffédoient des Charges en furent le plus allarmés. Ils (e cachèrent auffi-tôt , & (ans fonger à faire leur devoir , ils abandonnèrent lâchement leur Maître y de forte qu'en arrivant au Serrail , le Grand - Vifir n'étoit fuivi que de fon Kéaja, d'un valet de chambre & de deux domeftiques. Ce Miniftre fongea d'abord à employer la force , pour mettre les rebelles à la railon : il envoya des ordres au Camp , pour en faire venir des troupes i mais il ne put aflembler cette nuit que cent perfonnes Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.99% accurate

DES TURCS, Liv. X. ;if perfonnes & quelques Matelots , qui tranfportcrent au Serrail le Tréfor ôc les effets les plus précieux. Les mécontens le donnoient de leur côté de grands mouveraens , pour groffir leur parti ; ils Forçoient de les fuivre tous ceux qu'ils rencontroient fur leur paflaec , menaçant de la mort ceux qui refufoient de le déclarer pour eux. Ils panèrent au quartier des Spahis, où ils trouvèrent des moufquets , des fabres, & des dards : delà, comme s'ils euflenr été les maîtres de la ville , ils allèrent ouvrir toutes les prifons , & tirèrent de la chaîne tous les Forçats. Ils élurent enfuite un Aga des Janifiàires, un Jebegi-Bachi -, & les plus courageux d'entr'eux prirent la place des Officiers qui s etoient cachés. Enfin ils dreflèrent leurs tentes , formèrent un Camp , & prirent les mefures convenables pour pourvoir à la fureté de la^apitale , & prefler le fuccés d'une entreprife {î heureufement commencée , qui n'avoit, diloient-ils , d'autre caufe que les malverfations des Minières , qu'ils demandoient cju'on leur livrât. Telle fut leur réponfe aux députes du Vifir , lorfqu'il leur envoya demander les raifons de leur révolte. Cependant après plusieurs délibérations fur la trifte fituation des affaires , ce Miniftre & le Kéaja réfolurent d'avoir recours à l'étendart de Mahomet , efpérant que le refpect du peuple pour la Religion l'engageroit par devoir & par affection à fè ranger du côté du Grand-Seigneur. Ils arborèrent en effet cet étendart fur la féconde porte du Serrail , & fiTome II Ttr

5i4 MOEURS ET USAGES renc de grandes promettes. En même-tems ils envoyèrent ordre aux Canoniers de (e rendre au Serrait, pour le défendre concre les ennemis de Sa Hautefle. Le peuple ne fit aucun mouvement contre les mécontens : les Topchis refuferent d'obéir aux ordres du premier Miniftre -, & la divifion fe mit parmi les Boftangis & les Baltagis , qui s'ils euflènt été bien unis , auroient pu défendre le Palais de leur Souverain. Réduit au défefpoir , le Vifir couroit comme un inlenfé par tout le Serrail , exhortant tout le monde à prendre les armes , & demandant à chaque mitant h les rebelles ne s etoient point encore rendus maîtres du Palais. Pendant que tout étoit ainfi en agitation dans le Serrail, les feditieux ne demeuroient pas oififs dans la ville. Ils détachèrent plufieurs partis , pour aller piller les maifons de ceux qu'ils avoient proferits , c eft-à-dire , de tous ceux qui directement ou indirectement avoient eu quelque part dans le miniftére. Ils (c rendirent entr'autres chez le Vaivode de Galata , où ils trouvèrent beaucoup d'argent , qu'ils jetterent par les fenêtres , ainfi que tous les meubles , difant que ce n'étoit point aux Mufulmans à profiter des rapines & des extorfions de cet indigne Miniftre iur les Infidèles , & que comme c'etoit leur bien, il étoit jufle qu'ils le repriflent. Le lendemain trente Septembre les Rebelles firent venir dans leur Camp un des Cadilefkers , que le Grand-Vifir avoit exilé dans fes terres , pour avoir parlé trop librement au Confeil contre les deflèins Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. Sis de ce Miniftre. Ils envoyèrent en même - tems un détachement à Tophana , pour inviter les Topchis à fe joindre à eux , ce que ceux-ci exécutèrent. Le même jour Achmet conféra la Charge de grandAmiral à f Alidi , ou premier Capitaine de vaiflèau de guerre , afin de le conferver l'Arfenal par Ton moyen : cet Officier accepta cette dignité, & fit fon entrée à l'Arfenal au bruit de neuf coups de canon de chaque vaifleau de guerre. Mais réfléchiflant enfuite qu'il ne devoit fon élévation qu'à la néceffité, & prévoyant que fon autorité ne fèroit pas de longue durée , il fe rangea du côté des révoltés , qui le confirmèrent dans (a Charge. Aprés avoir pris auelo^ues mefures avec eux , il retourna à l'Arfenal y ou il fit équiper quatre Galères, qu'il envoya devant le Serrait , pour en couper la communication. Il défendit en même-tems fous de rigoureufes peines d'y porter des vivres , & fit fermer tous les aquéducs. Le nouvel Aga des Janiflaires donna de fon côté les ordres nécefTaires , pour entretenir l'abondance dans la ville > il pofta par tout des Gardes pour la fureté des Marchands , & pour empêcher le pillage. Tant de préfence d'efprit , d'ordre & d'arrangement défefpérerent Achmet. Abandonné de tout le monde , il fit une nouvelle tentative. Les mécontens inexorables perfiftoient dans la demande qu'ils avoient faite de la tête de fes principaux Miniftres : il fe détermina enfin à envoyer en prifon le GrandVifir, le Kéaja , & le Capitan-Bacna -, le Muphti fut en même-tems exilé dans une des Ifles de l'Archipel.

,ié MOEURS ET USAGES Le premier Octobre fept mille Janiflaires, qui quelques jours auparavant avoient été commandés pour palier en Perle, revinrent fur leurs pas , te allèrent fe joindre aux Rebelles. Ce renfort redoubla les allarmes du Sultan. Par le cortfeil de fes confidens , il fît étrangler les trois Miniftres prifonniers , & envoya leurs corps aux mécontens , dans lefpérance de les appaifer par ce facrifice. Je ne rapporte point les injures , que certe Milice infolente vomit contre ces trois cadavres , fur lef3uels elle exerça tout ce que la rage eft capable 'infpirer : enfin après avoir aflbuvi leur vengeance , les mutins jetterent celui du Kéaja dans un puits rempli d'immondices , & rendirent celui du Capitan-Bacha à fa mére qui le redemandoit avec larmes. Quant à celui du Grand-Vifir , les Chefs de la révolte publièrent qu'on les avoit trompés j que ce corps n'étoit pas celui d'Ibrahim Pacha > mais d'un autre qui lui relTembloit : ils attachèrent le cadavre à la queue d'un cheval , le traînèrent devant le Serrail , auprès d'une magnifique fontaine que ce Miniftre avoit fait bâtir , & le jetterent enfin aux chiens. C'eft ainfi que ces trois grands Officiers de l'Empire Ottoman périrent milerablement. On dit que dans la crainte d'être livré vif aux mécontens , Ibrahim s'empoifonna dans la prifon ; on allure auffi que le Muphti exilé par le Grand-Seigneur dans une des Ifles de l'Archipel , y fut précipité dans la mer. Après avoir fatisfait leur vengeance fur les Miniftres, les féditieux rélblurent d'exécuter le defTein Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.83% accurate

DES TURCS, Liv. X. 5i7 qu'ils avoient formé de détrôner Achmet , & dé mettre à fa i>lace Mahmouth fon neveu fils de Muftapha dépolé en 1702. Aufiîtôt que l'infortuné Sultan eut reçu cette trifte nouvelle , il donna ordre qu'on fît fortir Mahmouth de l'appartement , où il l'avoit fait garder jufqu'alors. »» Souviens-toi , lui dit-il en le voyant paroître , que » Muftapha II. ton pére ne perdit le Trône que je » te cède aujourd'hui , que pour avoir eu une corn* » plaifance trop aveugle pour le Muphti Feizula» Erfendi,& que je ne le perds moi-même que par un ••excès de confiance en Ibrahim Pacha mon Vifir. » Profite de ces exemples ; ne t'attache point trop » à tes Miniftres , & ne te repofe fur eux qu'avec » beaucoup de circonlpeftion. Si j'avois toujours iui•» vi mon ancienne Politique , de ne laifler jamais » mes Miniftres trop long-tems en place , ou de leur » faire rendre fouvent un compte exatt des afFair » res de l'Empire , j'euflè peut-être fini mon régne » aufîi gloricufèmcnt que je l'ai commencé. Adieu 5 ** je fouhaite que le tien loit plus heureux , & je te «recommande mes fils (a) & ma propre perfonne. « A ces mots le malheureux Achmet alla de lui même s'enfermer dans la prifon , d'où il venoit de tirer fon neveu. Que (ervirent alors à ce Prince les richefles immenfes , qu'il a mafia toute fa vie avec une avidité extrême > Les Miniftres de fon avarice (m) Les fix fils d' Achmet s'enfermèrent avec lui ce jour- là dans fâ priron ; mais le lendemain ils allèrent loger ailleurs , les trois jennes enfemble , & les trois aînés chacun dans un appanemcM féparf.

5i* MOEURS ET USAGES l'entraînèrent dans leur chute. Apres la proclamation du nouveau Sultan, les me'contens confirmèrent dans la dignité de Grand- Vifir celui à qui Achmet avoir remis les Sceaux de l'Empire depuis la mort d'Ibrahim, mais feulement par provifion , & en attendant le retour du Bâcha d'Egypte , qu'ils avoient choifi pour remplir cette charge. Les Janiffaires & les autres Milices résolurent enfuite d'augmenter leurs corps : le nombre de ceux qui lè préîenterent pour y entrer fut d'autant plus grand , qu'ils elpéroient avoir part aux largefles accoutumées. Le i. Octobre le Kulicéaja chargé de faire entrer dans les coffres du Grand-beigneur le revenu des , droits , que les Sujets payent au Souverain , fut haché en pièces par les mutins , pour avoir ofé leur repréfenter qu'ils dévoient craindre de trop charger le Tréfor Impérial par une augmentation de troupes. Les Rebelles employèrent ce jour-là & les deux fuivans à vifiter les Palais des Minières , & les maifons de ceux qui s'étoient fauves. On trouva dans celui d'Ibrahim des fommes immenfes , beaucoup de vaiflelle d'argent & de diamans. Les Changeurs Arméniens & Juifs , & diverfes autres perfonnes qui avoient la réputation de s'être enrichies fous le dernier Régne, eurent ordre fous de grandes peines de ne s'habiller que de drap, ou de certaines étoffes , &c de ne porter à l'avenir que des bas jaunes, couleur que les Turcs ont le plus en horreur après le noir. Cet Ordre fut exécuté avec beaucoup de rigueur contre ceux qui négligèrent fie s'y conformer, Digitized by Google

DES TUR CS, Liv. X. 5,y Les principaux Chefs de la révolte partirent aufli devant le Grand-Seigneur : mais ils refuferent les honneurs qui leur furent offerts, de peur qu'un jour ils ne leur devinrent funeftes. Souvent en effet après avoir attire' auprès de lui & comblé de grâces & de bienfaits ceux à qui il eft redevable de la Couronne , le nouveau Sultan leur en témoigne enfin fa reconnoifTance comme ils le méritent. Le même Achmet dont je parle, ne fê vit pas plutôt fur le Trône , qu'il fît périr tous les Miniftres , tous les Généraux & Officiers des JanifTaires qui avoient eu part à la dépofition de Muftapha ; on va bientôt voir un nouvel exemple 6f cette Politique. Le 5. du même mois d'Oftobre on tint un grand Divan : le fïx fe fît le couronnement du GrandSeigneur dans la Mofquée , où les Turcs croyent révérer le corps du Patriarche Jacob. Pendant la marche on jetta de l'argent au Peuple & à la Milice rangée en haie le long des rues. Après la cérémonie Sa Hauteffe fe rendit à la Mofquée de Mahomet , où elle fît fà prière , & retourna au Serrail. Les Chefs des révoltés , à qui le Sultan avoit fait préfènt en cette occafion de très-beaux chevaux magnifiquement équippés, retournèrent au Camp; de-la ils envoyèrent fupplier Sa Hauteffe de leur accorder les fûretés convenables : ils demandèrent aufli qu'on rafat jufqu'aux fondemens les Belvéders, ou Maifons de plailance , que le dernier GrandVifir avoit fait bâtir fur le Canal de la mer Noire à deux lieues de Conflantinoplc. Ils étoient encore alors en fi grand nombre , qu'on n'ofà leur rien re

jzo MOEURS ET USJGES fufer : Mahmouth leur accorda toutes leurs demandes j & Patrona étant allé rendre vifite au nouveau Vifir-Azem , ce Miniftre le reçut très-gracieufement , fans l'obliger à aucune des foumiflions qu'il exige des plus grands de l'Empire. Le fept on conféra divers Emplois. Le Defterdar fixe confirmé dans fa place ; & l'Emir- Alem, favori de la Sultane Validé mére de Mahmouth , fut fait Kéaja du Vifir-Azem. Après des jours fi tumultueux la Cour commençoit à reprendre fa tranquillité ordinaire. La préfence feule de Patrona , de Mùfluh & de quelques autres Chefs des Révolté*, empêchoit qu'on ne regardât la rébellion comme entièrement éteinte : en les voyant le Monarque avoit encore peine a fe perfuader , qu'il fût afiuré fur fon Trône. Il devoir a fon repos , & plus encore à fa Couronne , la mort de ces déteftables auteurs de fa fortune. Le Grand Vifir,le Muphti, le Kam des Tartares & quelques autres Miniftres auemblés fecrétement par fon ordre en prononcèrent l'Arrêt j & le vingt-cinq tout étant prêt pour l'exécution , les Rebelles furent mandés au Serrail , fous prétexte de continuer la conférence qui avoit été commencée le vingt-trois, tant fur les affaires de Perfe , que fur celles de l'Empire. Lorfque chacun eut pris fa place , le Grand Viflr adreflanc la parole à Patrona : Sa Hautejfe , dit-il , vous fait Béglerbeg de Romélie , & vous donne le Commandement de trente mille hommes , avec le/quels vous irez joindre Achmet Bâcha de Babilone ,pour agir <fc concert avec lui contre les Perfans. S étant enfuite tourné vers Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.80% accurate

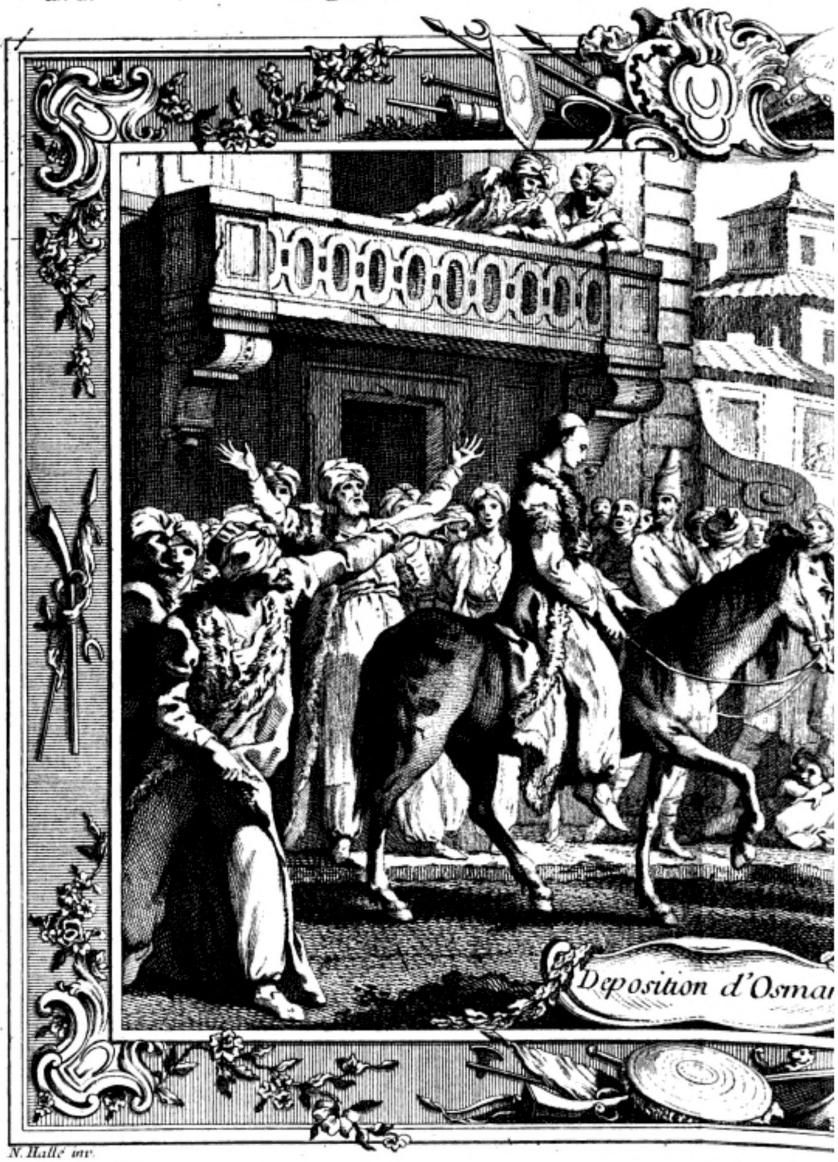
DES TURCS, Liv. X. 5zi vers Mufluh & l'Aga des Janiflaires , il dit au premier que le Grand-Seigneur le failoit Béglerbeg de Natolie , & lui donnoic le Commandement d'un corps de troupes -, & au fécond , qu'on le faifoit Bâcha à trois queues. S'adreflànt enfin à Zuzalizade KadilefKer d' Afie , & à Abdollah-EfFendi , Le Sultan, leur dit- il, vous fait préfent à chacun dune queue, A peine le Vifir eut achevé de parler , que tout le Divan décria : Qu'on extermine les ennemis de (Empereur & de l'Emptre. Au même moment plus de trente pcrfonnes le fabre à la main entrèrent en foule , ôc maflacrerent ces malheureux avant qu'ils euiïènt le tems de fe reconnoître. Ceux de leur iuite furent aufli inveftis & mis à mort dans le Serrail, dont on avoir ferme toutes les portes. Toutes les révoltes s'exécutent à peu près de la même manière , que celle que je viens de décrire : elles ont à peu près les mêmes principes , les mêmes fymptômes & les mêmes fuites. Les horreurs en font plus ou moins grandes, Itlon que les féditieux ont plus ou moins d'avantage : quelquefois le Monarque même cft compté au nombre des victimes qu'elles immolent à leur fureur. Achmet perdit le Scepcre : il pouvoit encore perdre la vie -, & ces jours horribles n ctoienr pas fort anciens , où l'on avoit vû Ofman & Ibrahim , tous deux Empereurs comme lui , lacrifiés à la haine de leurs barbares fujets. Je vais rracer en peu de mots l'hiftoire funefte des principales circonilances , qui accompagnèrent la mort d'Ofman. Tome IL Vuu .

The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate

5iz MOEURS ET VSAGES Mort cCO/man. Ce Prince donna lieu à la fédition , en voulant , fous prétexte de faire le voyage de la Méque , aller établir le fiége de l'Empire ailleurs qu'a Conftantinople. Il changea {ans doute de fentimenc & de projet , lorlqu'il vit fes troupes mutinées , & leurs Officiers prêts à tout entreprendre. Mais une famTe démarche , qu'un peu plus de fagefle & de prudence eût pu prévenir , ne fe répare fouvent que très-difficilement ; quelquefois rien au monde ne peut détourner les effets tragiques dont elle eft luivie : tel fut le malheur d'Ofman. Le Vifir-Azem & Alil- Bâcha allèrent inutilement de fa part au Camp des Mutins les aflurer qu'il déteftoit le voyage de la Méque , qu'il étoit prêt à leur livrer ceux qui le lui avoient confeillé, & qu'il donneroit de plus à chaque Spahis & à chaque Janitfâire foixante (equins , avec une vefte & deux a (près d'augmentation de (bide pour le refte de leur vie. Loin d'adoucir ces furieux , ces offres flatteufes augmentèrent leur indignation contre ceux qui les leur faifoient , furtout contre Alil-Bacha , qu'ils confidércrent comme un deierteur j ils le mirent en pièces , & coururent en foule chez Alil , où Ofman s etoit réfugié , ainfi qu'il le conjecturèrent des propres difeours de cet Officier. Lorfque des Rebelles ont aflèz de noirceur , pour attenter à la vie de leur Souverain, ils le font ordinairement en feçret , ou par le poifon, ou par l'af» Digitized by Google

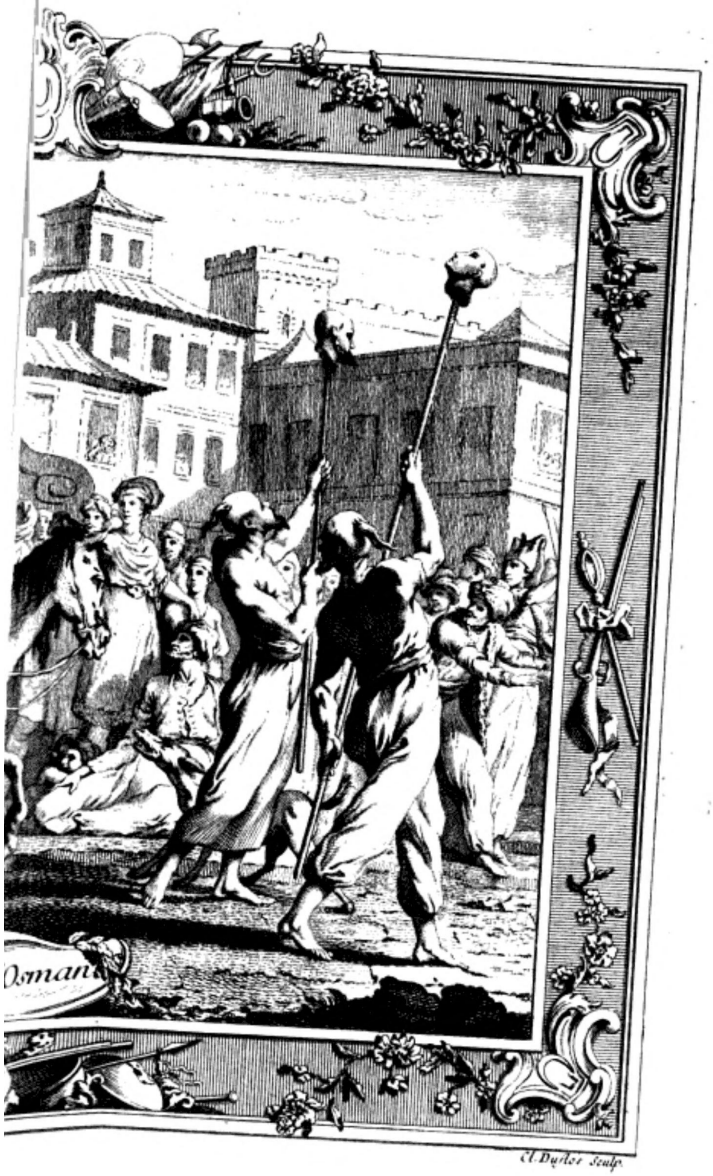
The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

1 Digitized by Google



N. Hallé inv.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

DES TURCS, Liv. X. jij (affinât j foie que le crime ne puifTe étouffer en eux le refpect qu'Us confervenr encore pour le fang Royal -, foie qu'ils veuillent ôter tout prétexte de venger fur eux leur déteftable parricide. Mais les Janiflàires infolens firent voir en cette occafion, qu'ils n'a voient en vue que de braver la Ma jette' du Trône par leur perfidie , & d'achever leur trahifon avec l'éclat le plus audacieux. Dès qu'ils apperçurent Ofman avec Huflain , ils fe jetterent iur l'un & l'autre avec une fureur égale , fans refpecter le nom ni la Maiefté facrée du Prince, Huflain fut d'abord mafTacré ■> à l'égard du Sultan , il fut réfervé pour de plus grands malheurs. Apres cet attentat , les féditieux proclamèrent Muftapha. Auffi-tôt ils lui députèrent pour l'avertir que fon ennemi étoit entre leurs mains , & pour fçavoir de lui s'il fouhaitoit qu'ils le lui livraient;, mais ce Prince leur ayant fait réponfe par pitié ou par haine, qu'il ne vouloit pas voir Ofman, & qu'il leur laiflbrt la liberté d'en difpofer à leur gré , ils fe crurent dèflors autoriles à commettre contre ce mal. heureux Monarque les plus grandes indignités. Ils le placèrent au milieu a eux , monté fur un cheval qui avoit peine à fe foutenir , & ayant fur la tête une calotte au lieu de Turban : en cet état ils le promenèrent par toutes les rues de Conftantinople , pouffant jufqu'au Ciel des cris épouvantables , & portant devant lui les têtes de fes Officiers les plus fidèles. Quelles étoient alors les penfées de ce Prince infortuné y affis peu d'heures auparavant fur un des Vuu i].

jt4 MOEURS ET USAGES Î Premiers Trônes de l'Univers , & qui pouvoit alors e croire pétri d'une autre maffe que le commun des mortels ? Il ne penfoit à rien fans doute •> il étoit abfbrbé dans fa douleur. Des larmes améres couloient cependant de fes yeux -, fa langue faite pour dicter des Arrêts & donner des Loix n'ofoit proférer une feule parole ; (es profonds fbupirs exprimoient fes peines , &c infpiroient de la pitié aux plus barbares : fon peuple confterné voyoit avec horreur ce douloureux fpectacle ; mais redoutant la milice infolente , il gardoit un profond filence. Un feul homme qui n'avoit fans doute que la vie a perdre , ofa crier au Sultan, qu'il confervât l'efpérance j queU ques-uns ajoûtent qu'il ôta fon Turban de dcfTus fa tête , pour en couvrir celle de fon Souverain. Arrivé au Camp des Rebelles, Ofman s'y vit expofé à de nouveaux outrages. Les uns l'appelloient le voleur , le déferteur de leur Trc'for : d'autres fe tenoient devant lui dans des poftures infultantes -y quelques-uns encore plus effrontés paffoient fous fes bras des mèches à demi éteintes , & faifoient des grimaces effroyables : tous crioient en grinçant les dents qu'il méritoit d'être étranglé. Réduit au filence , le Monarque malheureux attendoit triftement qu'un fùnefte cordon vînt mettre fin à fes maux : fi dans ces terribles inftans il penfa à quelque chofe , ce fut au moyen le plus court d'abréger fa vie & fes malheurs. Après avoir épuifé fur lui toute leur rage , les révoltés le firent monter dans le chariot deftiné à conduire les criminels au fupplice , & placèrent le Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 5iS Bourreau à Tes côtés. A cette vue Ofman rompit le filence. Mufulmam , s'écria- 1- il , généreux Musulmans , étranglez-moi , je vous en fuplie ; que je reçoive la mort par les mains de tant de vaillans Joldats , plutôt que par celles dm infâme Bourreau. En prononçant ces mots qu'il répéta fouvent , il arriva au Château des fept Tours , où il fut enfermé. Ce n'eft pas que pluûeurs des plus enragés neuflent été d'avis de confbmmer leur crime ; mais ils furent retenus par quelques-uns plus modérés , fur ce principe , que la vie d'un Prince eft facrée , & qu'il rt'eft pas permis d'y attenter : fcrupule bien fondé, mais qui venoit bien tard , après une fuite d'attentats aufll horribles. Peu de tems après le bruit fe répandit qu'Ofman avoit été maffacré dans (a prifbn. A cette nouvelle, une partie des Janiffaires fe foule va , en criant : Ou efi Ofman * Ou ejl Ofinan ? Le Prince qui entendit ces cris de fa fenêtre , ofa fe flatter d'un heureux retour : il dit aux foldats quelques paroles obligeantes j mais contens de l'avoir vû , ils ne daignèrent pas l'écouter. Cependant Muftapha avoit pris poflèflîon de l'Empire , & en avoit remis les fceaux à Daiit - Bâcha , qui avoit épouſé une de fes fours. Cet ambitieux Miniftre qui rouloit de grands deffeins , fe vit à peine à la tête des affaires , qu'il ordonna la mort d'Ofman , & courut au Château des fept Tours , fuivi de plu fie ur s efclaves munis de cordons de (oie. Daiit s'approche de l'infortuné Monarque, lui apprend qu'il a reçu de Muftapha l'arrêt de fa mort,

The text on this page is estimated to be only 24.89% accurate

Si6 MOEURS ET USAGES & l'aflure qu'il l'exécute à regret. Ofman fe récrie à cette nouvelle. V arrêt de ma mort > dit-il î Et ne /fait-on pas quelle ejl mon innocence ? Si ce fatal voyage dont on maceufe étoit un crime {a), n'en a-t-on pas puni les auteurs i Le Vifir ne répondit à ce difeours que par cette terrible lèntence : il faut mourir. A ces mots Ofman (empira , & demanda avec inftance le tems de recommander (on ame à Dieu : aulli-tôt il fe jetta à genoux , & fît à haute voix une ardente prière entrecoupée de loupirs & de larmes. Cependant l'horreur de la mort l'emporta dans fon ame fur la confiance au Prophète v réfléchiflant tout à coup qu'à quinze ans il perdoit l'Empire & la vie par la main des bourreaux , il fe leva brufquemenr, comme s'il eût été transformé en un autre homme,. & sadreflantà fes Gardes : Mes aro^s'écria-t'ilavec tranfport , ny-a-t-il perfonne parmi vous qui veuille me donner un poignard pour défendre mes jours ? Daiit qui ne foutenoit qu'avec peine la vue d'un fpc&acle fi funefte , & qui craignit Timpreflion Ojue pouvoient faire les mouvemens dont le Prince croit agité , fît figne aux cfclavcs de s'avancer. Olman courut audevant d'eux , en renverfa trois à coups de poing, & écarta les autres avec une force , qui ne pouvoir ccre produite en lui que par l'idée de fa grandeur paffée. Ce combat fi inégal avoit déjà duré quelques {a) Ce voyage n'etoit pas le qu'ils publièrent qu'il violoit les fcul crime qu'on lui imputoit : il Loix de fes preaéceiTeurs , & avoit epoufe la fille du Muphti ; fit qu'il n'y avoit rien de facré pour les Turcs eu furent fi choqués , IuL Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 517 inftans, quand un des exécuteurs plus adroit que les autres jetta au Prince par derrière le cordon de foie , & le ferra fi fortement , qu'il le renverfa. Cependant le feu de la jeuneffe l'animoit au point , & la vigueur de fon tempérament étoit telle , que tous les bourreaux enfemble qui setoient jettes fur lui, ne pouvoient venir à bout de l'étrangler j il fè débattoit encore avec force , 6c ne cefla de s'agiter , qu'après qu'on lui eut donné un coup de hache fur l'épaule & un autre derrière le cou : le (ang fortit à gros bouillons par le nez & par la bouche. Ainfi mourut Ofman Empereur des Turcs par la rage de fes propres Sujets. Le Vifir lui fit couper une oreille qu'il porta à Muftapha , comme une preuve certaine de la mort de fon Rival. Pour mieux s'en convaincre, celui-ci fit apporter le cadavre au Serrail, où il 1 examina avec loin. A l'égard d'Ibrahim, dont lefprit émoufTé par fes débauches donna lieu à fes Sujets audacieux de fuppofer qu'il navoit point aflez de génie pour foutenir la gloire du Trône des Ottomans , il eut le même fort qu'Ofman -y mais fa mort ne fut pas accompagnée de circonftanccs fi touchantes : le cordon en délivra l'Empire fans beaucoup de formalités. La dépodtion du Monarque ou fa mort n'eft pas toujours chez les Turcs une fuite néceflaire des féditions. Il efl: des émotions qu'un habile Miniftre fçait diifipper , foit en amufant les mutins par des promettes , foit en leur accordant des articles peu importans : lorfque l'orage cft pafTc , il venge l'honneur du Sceptre offenfé.

5i8 MO EUR S ET USAGES La Sultane Kraly réfolue de perdre Mahomet I V. dans la feule vue de renverfer l'autorité de la Valide' par la chute de celui qui la lui confioit. Pour réufïir dans Ton deflein , elle en fit confidence au Grand-Vifir qui y donna les mains , à condition que lorfqu'Achmet feroit fur le Trône , il e'pouferoit auflî-tôt la fille -, ce que ce Prince accepta avec joie : il jura môme que la Sultane Kraly auroit fous lui plus de part au Gouvernement , que la Valide n'en* avoit jamais eu. Que ne feroit-on pas pour une Couronne ! La molefiè de Mahomet & fa trop grande crédulité avoient indilpolé les JanifTaires. Le Vifir en étant informé , leur fit propoler le projet de la Sultane , (ans cependant parokre y prendre aucune part. Cette Milice inconftante donna avec plaifir dans ce complot , & fe détermina fur le champ à rompre le ferment de fidélité , qu'elle avoit juré à fon maître. Alors le Miniftre commença à laifler foupçonner , que la confpiration ne lui étoit ni inconnue , ni défagréable ; &: pour aigrir les cfprits de plus en plus, il confèilla au Grand-Seigneur de ne point écouter les murmures des léditieux , & de punir févérement les plus mutins. La prclcnce feule de Mahomet retardoit l'exécution de l'entreprife. Le Vifir de concert avec la Sultane &c Achmet fit part au Roi de Pologne de la révolution générale , qui ménaçoit l'Empire. On lui faifoit entendre qu'il devoit profiter de cette conjoncture , pour pénétrer dans le lein de la Turquie j dans le fond on n'avoit d'autre vûe, que de rendre Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. 519 rendre Mahomet plus odieux à fes Sujets par cette irruption , & de Faciliter le fuccès des deflèins des factieux. Mahomet, ainfi qu'ils l'avoient penfé, impatient de prc'venir le Roi de Pologne , partit de Conftantinople à la tête des Janiflaires , après avoir fair trancher la tête à ceux qui refufoient de le fuivre. Cette expédition ne fut pas auffi longue qu'on fe l'étoit imaginé j le retour inefpéré du Monarque trahit toutes les mefures des Conjurés : il répandit la terreur parmi eux ; les plus déterminés même perdirent courage. La Validé apprit à Mahomet quelle avoit entendu des murmures, pendant fon abfence : à cette première ouverture elle ajouta tout ce que la crainte eft capable d'infpirer aux efprits pufillanimes ; la défiance donna lieu aux foupçons. Pour mieux s eclaircir , Mahomet rapoella le Grand-Vifir de Hongrie , feignant d'avoir a lui donner des ordres de la dernière importance. La peur perdit le Miniftre infidèle & ambitieux : le .Sultan informé de fes complices , les fit étrangler fur le champ dans la grande cour du Serrail {a) \ & il échappa pour cette fois à la fatalité de fa deftinée. Le Serrail eft donc un Théâtre , où fe pafîent différentes fcénes qui influent fur tout le refte de l'Etat. Toutes les Sultanes font ambitieufes : toutes veulent dominer } mais prefque toutes igno(a) Autrefois les Sultans faifoient crever les yeux aux Rebelles, ou les faifoient jetter dans la Mer. Amurat en agit aioil envers Tome IL Xxx fon fils Saiïs , envers fes Lieutenans , fie envers les Gîta qui les avoient affilies.

5?o MOEURS ET USAGES rem l'art de régner. De - là ces divifions , ces troubles , ces mouvemens tumultueux, qui j>ar contagion fe communiquent jufqu'aux extrémités de l'Empire , où l'on rcfTent les mêmes paflîons dont ces femmes (ont agitées dans les appartenons folitaires du Serrail -, mouvemens tantôt appaifés , tantôt portés aux derniers excès , mais toujours plus que fufEfâns pour ébranler les fondemens du Trône , même pour le renverfèr , û un ennemi puiflant fçavoit profiter de ces momens critiques. Au refte ce que je viens de dire du Gouvernement des femmes chez les Turcs , & des fuites funeftes de leur mauvaife adminiftration , ne fçauroit établir une régie générale peu favorable aux rares qualités, qui dans tous les tems ont brillé dans tant d'Héroïnes que la poftérité admirera. Les Auteurs Romains nous ont confervé l'hiftoire de plufieurs femmes , auxquelles la République eut les plus grandes obligations. La mere &: la femme de Coriolan fauverent Rome du reflentiment de ce Général irrité. Livie donna àAugufte un confèil, qui en faifant ceflèr les proferiptions , afïura le repos de ce Prince , & mit fin aux conjurations qu'on ne ccfïbit de former contre fa vie. Le Czar Pierre le Grand qui fît changer de face à toute la Mofcovie, qui créa, pour ainfi dire, des hommes nouveaux dans fon Pays , qui vainquit enfin l'intrépide Charles XII. auroit été lui-même non-feulement vaincu, mais même tué ou fait prifonnier , fans le fècours de fa dernière époufe. Cette Digitized by Google

 femme fortie de la plus baflè naiflance , mais dont la grandeur de courage & le génie égaloient tout ce qui seft dit des plus grands Héros , le tira du péril auquel il étoit expole : elle l'arracha des mains des Turcs -, & profitant habilement de l'avarice du Grand-Vifir , elle fît plus dans un feul inftant , que fon mari n'avoit fait dans toute fa vie. Les Hiftoriens rapportent queSémiramis furpafTa par fes grands talens , non-feulement toutes les autres femmes , mais les hommes mêmes. Non contente de conferver les Etats , dont Ninus fon mari lui avoit laiffé l'adminiftration , elle fît de nouvelles conquêtes , & immortalifà (on nom par de grandes victoires & par les plus fuperbes édifices. Elle étoit occupée à l'arrangement de fes cheveux & de fa coeffure , lorfqu'elle apprit la révolte du Gouverneur de Babilone : auflîtôt auflî courageufe qu'elle étoit belle , elle accourut fes cheveux à moitié éoars , & demeura dans ce glorieux défordre , jufqua ce qu'elle eût fait rentrer la Ville dans le devoir. Débora jugea glorieufement pendant plufieursannées le peuple Juif, cette Nation inquiète , toujours portée à la révolte & aux murmures. Zénobie Reine de Palmire , plus illuftre encore que fon mari , quoi que ce fût un Prince de mérite, fît la guerre & gouverna fçs Etats avec la plus grande prudence. Quels exemples n'avons-nous pas eu en France dans plufienrs Régentes, de la fagefTe 6c de l'habile, té de quelques PrincefTes dans le Gouvernement ! Xxx ij

5ît MOEURS ET USAGES La mémoire de la Reine Elifabeth eft encore récente -, & perfonne n'ignore avec quelle capacité elle fçut conferver fon autorité fur un peuple toujours attentif à preferire des bornes au pouvoir de fes Maîtres , & jaloux jufqu à l'excès de (es privilèges prefque égaux à ceux de la Souveraineté. La Reine de Portugal , femme de Dom Juan,(outint glorieufement la Couronne & la fortune de les enfans après la mort de fon mari : elle fît éclater fur le Trône & dans fa Régence les qualités les plus capables d'éternifer fa mémoire. La Politique & le loin des affaires de l'Etat étoient fon unique étude & fa plus importante occupation* Depuis long-tems elle s. etoit appliquée à pénétrer les diffère ns caractères des hommes , & à deviner fous les dehors les plus fpécieux les fèntimens les plus cachésjde tous ceux qui l'approchoient. Combien de négociations importantes conduites par des femmes avec un fecret impénétrable ! Philippe de Comines , Hiftorien dont l'autorité eft d'autant plus refpettable , qu'il cft également judicieux & lincére, parle dans les Mémoires {a) d'une Demoifelle o^ui fut envoyée d'Angleterre en France pour une négociation de la dernière importance. »Si bien, dit-il, exploita cette femme , qu'elle ga» gna le Seigneur de Clarence , emi promit de fe » tourner de la part du Roi fon frerc. « La Reine Marie de Hongrie , femme de Louis XII. Roi de France , fut pendant vingt -trois ans (*) Livre III. page ap8* Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. Gouvernante des Pays-Bas , & y rendit des {èrvices confidérables à l'Empereur Charles-Quint (on frére^ elle y foutinf de grandes guerres , le plus fouvent en perfonne , toujours à cheval comme une Amazone. La PrinceflTe d'Epinoy , dans l'abfence de Ton mari y donna les ordres en Capitaine , & combattit en foldat, & défendit pendant deux mois la ville de Tournai contre tous les efforts du Duc de Parme i elle l'eut lauve'e , Ci les Bourgeois ne l'avoicnt obligc'e de capituler. L niftoire me fourniroit mille autres exemples, propres à faire voir , que dans le maniment des affaires , les femmes font quelquefois capables d'affermir un feeptre confié à leurs foins & d'en augmenter la gloire , de rendre enfin les fujets heureux, & de contenir des voifins jaloux. Il fcmble qu'à confidérer le naturel des femmes , ordinairement doux , porté à la paix ,. & peu propre aux fatigues de la guerre , leur Gouvernement doive être plus pacifique , & par conféquent utile à l'Etat. Cependant parce qu'elles ne font pas communément expérimentées dans les affaires , ce qui les oblige d'agir par les conlèils d'autrui , il faut avouer que fouvent il arrive malgré elles dans leur adminiftration,des maux qu'elles ne font pas en état d'empêcher , quand une fois elles s.'y trouvent engagées.

,54 MOEURS ET USAGES CHAPITRE V Dernières réflexion! fur Finjlabitité du Trône Ottoman. À Infi par une fatalité propre & particulière au jt \ Trône des Ottomans , le Gouvernement des femmes l'a prefque toujours ébranlé jufqu'aux fondemens : les plus terribles fècouflès qu'elles ont occafionnées , ont fouvent renverfë , & toujours fait chanceler les Monarques trop indulgens , qui fe (ont repofés fur elles du foin de leurs Etats. Nées enclaves , & fouvent achetées au marché , fans éducation, fans expérience , les Sultanes n'ont pour guide que leurs panions j l'exemple de la defpoticité du Prince leur perfuade qu'elles peuvent tout ce qu'elles veu • lent. L'oifiveté de Mahomet IV. acheva d'obfçurcir la fplendeur de la Monarchie. Les Bâchas méprifant le Gouvernement d'une femme , ne refpe&erent plus l'autorité Souveraine. Les Perlans reprirent tout ce qu'ils avoient perdu fous les prédéceflèurs de ce Prince , fle les Chrétiens reconquirent une partie de la Hongrie : leurs .divisons feules arrêtèrent le progrès de leurs conquêtes. La foumifhon des fujets de l'Empire fut autre- . fois utile à des Princes fages & éclairés , pour terminer les entreprifes les plus glorieufes. Mais parce que tout ce qui eft porte à l'excès dégénère en vice , elle eft aujourd'hui un obftacle a la grandeur Digitized by Google

DES TURCS, Liv. X. m des Sultans efféminés , qui permettent rarement à ceux qui les approchent de dire la vérité' , qui presque jamais ne leur demandent leur avis fur les affaires les plus importantes , & qui , pour trop aimer la flatterie , trouvent difficilement des gens aflèz . courageux , pour dire hardiment ce qu'ils penfent. En cela bien différens de Cyrus , qui étoit appelle Pere par Tes fujets, parce qu'il ne manquoit jamais de re'compenfer ceux qui lui avoient donné quelque bon avis i aufli les nommoit-on les yeux & les oreilles du Roi. Je finis cet Ouvrage par les judicieufes réflexions de l'Auteur de l Hiftoire de Charles XII. Roi de Suéde ; elles ferviront à confirmer ce que j'ai die au fujet de l'affoibliflement de l'Empire Ottoman. » Les Janiflàires & les Spahis , dit cet Ecrivain, ^attaquent en défordre , incapables au moindre » échec d'écouter le commandement , & de le ral»» lier. Leur Cavalerie qui devroit être excellente , » attendu la bonté & la légèreté de leurs chevaux y » ne fçauroit foutenir le choc de la Cavalerie AU »> lemande. L'Infanterie ne fçait point encore faire » un ufage avantageux de la bayonnette au bout >> du fufiJ- De plus les Turcs n'ont pas eu un grand » Général de terre depuis Couprougly , qui conquit » l'Ifle de Candie. » Un efclave nourri dans l oifiveté & dans le fi» Ience du Serrail , fait Vifir par faveur , & Géné» ral malgré lui , conduit fans expérience une ar» mée toujours prête à fe mutiner. Quel défaut dans » la Politique » Tous les Princes Chrétiens par leurs

J36 MOEURS ET USAGES » Agens & par leurs AmbafTadeurs réfidens à la »> Porte , malgré le fecrec du Miniftére , en pénétrent toutes les intentions. » Le Sultan au contraire , enfermé dans fon Ser» rail parmi (es Femmes & Tes Eunuques , ne voit » que par les yeux de fon Grand - Vilîr , qui aufli . » inacceflible que fon Maître , également occupé » des intrigues du Palais , & fans correfpondance »» au-dehors , eft d'ordinaire trompé , & trompe le « Sultan , qui le dépofe ou le fait étrangler à la » première faute , pour en choifir un autre aufli •» ignorant ou aufli perfide, qui fe conduit comme fes » prédécefleurs , & qui tombe bien-tôt comme eux. » Telle eft encore pour ^ordinaire l'inaction & *> 1a fécurité de cette Cour , que û les Princes Chré» tiens le liguoient contre elle , leur flotte feroit » aux Dardanelles , & leur armée de terre aux portes »» d'Andrinople , avant que les Turcs euflent fonr gé à fe défendre ; mais les divers intérêts qui di» vifèront toujours la Chrétienté, fauve ront les Turcs *> d'une deftinée , que leur peu de politique & leur » ignorance dans la guerre & dans la marine fem» ble préparer aujourd'hui. « C'eft-à-dire , que leurs beaux jours font panes , que leur gloire eft fur fon déclin , & qu'ils portent au milieu d'eux un principe de deftruttion. C'eftà-dire, que cette PuifTance formidable élevée fur les ruines de tant d'autres Etats , l'unique effroi de 4a Chrétienté depuis tant de ficelés -y ce Coloue orgueilleux formé du débris de tant de Couronnes , enflé Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.82% accurate

DES TURCS.Uv. X. Sl7 enflé des dépouilles de tant de Nations , cimenté* du.fang & des larmes de nos frères -, ce Gouvernement tyrannique , dont l'éclat & la durée démentent toutes les régies de la bonne Politique s à qui il femble que le Seigneur ait abandonné les grandeurs de la terre pour éprouver la foi de fès Elus , cet Empire barbare ennn , après être parvenu à Ton dernier terme , chancelle , & laifle entrevoir qu'il pourra bien rentrer un jour dans le néant d'où il eft forti. Fin du fécond Tome. Digitized by Google



APPROBATIÔ N. J'À I lû1 par ordre de Monfeîgneur \è ChancelieV un Msnafcrir qûî a pour titre : Mœurs & Ufages des Tmrcs , leur Religion , leur Gouvernement , avec un abrégé de l'/fiftoire Ottomane ; Se j'ai cru qu'on pouvoir en permettre l'jmpreiïîon. A Paris le 7 Décembre* 174c. M'AUNO'IR. — P K I Fr LfT G JE D 17 i? O /. LOuis , par la grâce de Dieu , Roi de France & de Navarré : A nos amis & féaux Confeillers , les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires île notre Hôtel , Grand Confeil , Prévôt de Paris , BailnFs , Sénéchaux , leur* Lieutenans Civils , & autres nos Juiticiers qu'il appartiendra , Salut. Notre amé Antoine-Urbain Coustelier, Libraire à Paris, Nous a fait expofer qu'il défireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : Les Mœurs & VJages des Turcs , leur Religion & leur Gouvernement , avec un Abrégé de FHifioire Ottomane j s'il Nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceflaires. A ces Causes , voulant traiter favorablement l' Expofant , Nous lui . avons permis Ôc permettons par ces Préfentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plufieurs volumes, ôc autant de fois que bon lui femblera , & de le faire vendre Ôc débiter par tout notre Royaume pendant le tems de fix années confécutives , à compter du jour de la datte des Préfentes : faifons défenfes à toutes perfonnes de quelque qualité ôc condition qu'elles foient d'en introduire d'impreflïon étrangère dans aucun lieu de notre obéi (Tance ; comme auflî a tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire ledit Ouvrage , ni d'en faire aucun extrait fous quelque prétexte que ce foit d'augmentation , correction , changement ou autres , fans la permiffion expre(Te ou par écrit dudit Expofant nu de ceux qui auront droit de lui , a peine de confifeation des exemplaire* contrefaits , de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers a Nous , un tiers à l'Hôtel- Dieu de Paris , ôc l'autre tiers audit Expofant ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens , dommages «Se intérêts ; a la charge que ces Préfentes feront enregiftrées tout au long fur les Regiftres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles , que l'imprellîon dudit Ouvrage fera faite dans notre Royaume ôc non ailleurs , en bon papier Se beaux caractères , conformément à la feuille in^ Digitized by Google

primée attachée pour modèle fous le contrefcel des Préferne*, que l'Impétrant fe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , Se notamment a celui du 10 Avril 174^. qu'avant de les expofer en vente , le Manulcrit qui aura fervi de copie à l'impreflion dudit Ouvrage fera remis dans le même état ou l'Approbation aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Heur Daguelfeau , Chancelier de France , Commandeur de nos Ordres , & qu'il en fera enfuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier le fieur Daguefieau Chancellier de France > le tout à peine de nullité des prélentes; du contenu defquelles vous mandons fit enjoignons de faire jouir ledit Expofant & fes ayatis caufe pleinement & paifiblement , fans fouffrir qu'il leur foit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préfentes , qui fera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , foit tenue pour dûement lignifiée , & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés Confeillcrs & Secrétaires , foi foit ajoutée comme à l'Original» Commandons au premier notre Huilfier ou Sergent fur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous aétes requis & néceffaires , fans demander autre pcrmiflïon , fie nonobfiant clameur de Haro » Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel efl notre plaifir. Donne* à Paris le vingt-un de Janvier l'an de grâce mil fept cens quarante fix f ic de notre Régne le trente-unième. Par le Roi en fon ConfeiL SAINSON. A PARIS , de l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR , rue de la Harpe, aux trois Rois , 1 747. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.75% accurate

y Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.00% accurate

Digifîzed by Google

The text on this page is estimated to be only 28.67% accurate

Digitized by Google


Digitized by Google




Digitized by Google